P 5271 B
(IAL)
Vitrine 6 (V)

I - 1949

BULLETIN

DE LA

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

TOME I
BRUXELLES 1949

BULLETIN

VAN DE

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

BAND I
BRUSSEL 1949

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Vente de publications : P. C. C. 93.72

SECRETARIAT DE LA
COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS
ET SITES
161, rue de la Loi — BRUXELLES

MINISTERIE VAN OPENBAAR ONDERWIJS
Verkoop van publicaties : P. C. R. 93.72

SECRETARIAAT VAN DE
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN
EN LANDSCHAPPEN
161, Wetstraat — BRUSSEL

LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET SITES

La Commission Royale des Monuments et des Sites doit son existence à un arrêté du roi Léopold Ier, daté du 7 janvier 1835, instituant « *une commission à l'effet de donner son avis, sur la demande du Ministre de l'Intérieur* :

1) *sur les réparations qu'exigent les monuments du pays remarquables par leur antiquité, par les souvenirs qu'ils rappellent, ou par leur importance sous le rapport de l'art;*

2) *sur les plans relatifs aux constructions et réparations des édifices mentionnés dans l'article 2 de l'arrêté du 2 août 1824, et d'autres édifices publics* ».

L'idée de protéger et de restaurer les monuments anciens commençait à se répandre après une longue période d'indifférence. L'époque romantique contribua à remettre en faveur le respect des souvenirs du passé. Walter Scott avait été l'initiateur de l'amour du moyen âge, et Victor Hugo, dans sa préface de *Notre-Dame de Paris* proclamait : « Conservons les monuments anciens, inspirons à la Nation l'amour de l'architecture nationale ».

La tâche de la Commission Royale des Monuments, telle qu'elle était définie dans l'arrêté qui l'instituait, fut, par la suite, étendue par un arrêté royal du roi Albert, daté du 29 mai 1912 pris sur la proposition de MM. Poullet, Ministre des Sciences et des Arts, et H. Carton de Wiart, Ministre de la Justice. Il prévoit l'avis de la Commission Royale :

1) *sur les réparations qu'exigent les monuments du pays remarquables par leur antiquité, par les souvenirs qu'ils évoquent, ou par leur importance sous le rapport de l'art;*

2) *sur les plans relatifs aux constructions et réparations des édifices mentionnés dans l'article 2 de l'arrêté du 2 août 1824, et d'autres édifices publics;*

3) *sur les projets de travaux susceptibles de compromettre l'existence ou de porter atteinte à l'intégrité des sites les plus intéressants du pays*;

4) *sur les avant-projets et projets concernant des travaux de voirie qui, dans les villes ou ailleurs, touchent directement ou indirectement à des questions d'esthétique* ».

Comme on le voit, ce dernier arrêté, qui constitue le statut organique de la Commission Royale, a très largement étendu sa compétence. On peut dire, dans une certaine mesure, que rien de ce qui intéresse les beautés monumentales et naturelles de la Belgique ne lui est étranger.

Ces arrêtés royaux ont été complétés enfin par la loi du 7 août 1931 sur la Conservation des Monuments et des Sites. Elle organise le *classement* des édifices et des sites dont la conservation est d'intérêt national au point de vue historique, artistique, esthétique ou scientifique et prescrit les mesures requises pour en assurer la protection.

En fait, la Commission Royale est chaque jour appelée à intervenir pour des objets multiples et divers.

1° Son avis est obligatoirement requis, en vertu de la loi, sur tous les plans de travaux intéressant les édifices du culte et les édifices ou sites « classés ».

2° Elle est fréquemment consultée par les divers départements ministériels, les gouvernements provinciaux, les administrations communales, soit spontanément, soit en vertu des lois et règlements, sur des projets de travaux où son avis peut guider utilement les services techniques.

3° Elle est appelée à prendre l'initiative de classement de monuments ou à donner son avis sur les propositions de classement émanant des autorités communales ou de sites, en application de la loi du 7 août 1931.

4° Elle attire l'attention des pouvoirs publics ou même des particuliers sur les travaux de nature à nuire à la beauté des monuments ou des sites qui constituent une partie importante du patrimoine artistique de la Nation.

Dans l'accomplissement de sa mission, la Commission Royale est assistée par des membres correspondants, se réunissant en comités provinciaux au chef-lieu de chaque province sous la présidence du Gouverneur. Ces correspondants, en vertu de l'arrêté royal du 31 mai 1860, sont chargés « de coopérer à ses travaux en recueillant les renseignements et en donnant les avis qui leur sont demandés par elle et en surveillant s'il y a lieu, l'exécution des travaux qu'elle a approuvés ». La Commission Royale ainsi que les Comités provinciaux sont partagés en deux sections : section des monuments et section des sites et composées de personnes nommées par arrêté royal, susceptibles de pouvoir apporter un concours utile aux travaux de la Commission : architectes, archéologues, savants, artistes, juristes, urbanistes, etc.

On peut se rendre compte par ce qui précède de l'étendue et des difficultés de la tâche imposée à la Commission Royale. Voici quelques chiffres qui permettent de mesurer son activité : au cours de l'année

1949, elle a eu à examiner environ 3.000 affaires; elle a étudié et présenté des propositions de classement pour 78 monuments et 49 sites, ce qui comporte un travail insoupçonné du public : enquêtes minutieuses et multiples imposées par la loi, établissement de la situation cadastrale, etc., etc.

Ainsi que je l'ai dit dans une récente Assemblée générale, le rôle de la Commission Royale est en quelque manière celui d'un « guetteur », attentif à tout ce qui peut porter atteinte à la beauté de nos monuments et de nos paysages. De même qu'il existe une administration des Travaux publics, une administration de l'Hygiène publique, elle est, dans une certaine mesure, un Office de Défense de la « Beauté Publique ». Par ses nombreux correspondants officiels ou occasionnels, elle est souvent alertée lorsque quelque monument ou quelque site remarquable est menacé par des travaux peut-être utiles à certains points de vue technique, mais étudiés sans aucune préoccupation du point de vue de la sauvegarde de l'intérêt artistique ou pittoresque. Certes, son action en pareil cas auprès des pouvoirs publics n'est pas toujours couronnée de succès, car son rôle est seulement consultatif, mais je crois pouvoir dire qu'il a cependant été efficace dans bien des cas trop souvent ignorés du public. On n ose penser, sans un sentiment d'épouvante, à ce que serait la Belgique d'aujourd'hui si tous les projets rejetés depuis un siècle par la Commission Royale avaient dû être réalisés. Sans méconnaître la grande utilité des articles publiés par la presse, ni de l'action des associations diverses avec lesquelles la Commission Royale est entrée en rapport, on doit reconnaître cependant que celle-ci est le seul organisme officiel qualifié pour pouvoir donner aux pouvoirs publics des avis autorisés et entièrement désintéressés. Le plus souvent d'ailleurs, la Commission Royale n'attend pas d'être alertée et agit d'initiative, quelquefois préventivement par les recommandations qu'elle adresse aux administrations publiques. Bien avant l'invasion du territoire, dès le 30 août 1939, elle adressa, par exemple, une série de circulaires à tous ses correspondants, indiquant les mesures à prendre en vue de la préservation des monuments et des objets d'art en cas de guerre. Grâce en partie aux directives données par elle, notamment aux fabriques d'église, la Belgique n'a eu à déplorer la perte que d'un nombre assez limité d'œuvres d'art conservées dans les édifices du culte et dans les édifices publics. Un grand nombre de ses membres se sont particulièrement dévoués à cette époque, en apportant leur concours aux administrations publiques dans ce travail de protection.

Une tâche importante assumée depuis longtemps par la Commission Royale, et consacrée par la loi du 7 août 1931, est la rédaction des inventaires des objets d'art conservés dans les édifices publics. Elle poursuit ce travail immense et nécessaire, commencé il y a plusieurs années, mais ralenti par les événements et par l'insuffisance des moyens matériels.

De nombreux inventaires partiels existent déjà, publiés à l'initiative ou sous le patronage de la Commission Royale. Mais il faut reconnaître que la plupart de ces publications souffrent de ne pas avoir été coor-

données et manquent d'homogénéité au point de vue de la composition et de la présentation typographique. La Commission Royale s'occupe de compléter le travail déjà effectué et de mieux le coordonner, afin d'arriver à une publication d'ensemble, présentant, pour toutes les provinces, les mêmes caractéristiques de présentation, de format, etc. S'inspirant du modèle des inventaires généraux publiés aux Pays-Bas, en Suisse, etc., elle a rédigé un règlement qui sert de base à un grand travail d'ensemble dont on ne doit pas se dissimuler l'ampleur et les difficultés. Celles-ci résident principalement dans le choix des collaborateurs qui doivent être d'une compétence reconnue. Il s'est trouvé, parmi les membres effectifs et correspondants, quelques travailleurs dévoués qui ont associé à leurs recherches des collaborateurs bénévoles, comme eux, spécialistes de la sculpture, de la peinture, de l'orfèvrerie, de l'histoire, etc. Plusieurs équipes ont été formées et sont au travail; d'autres sont en formation. Trois manuscrits sont terminés et seront prêts pour l'impression d'ici à peu de temps.

Il est certain que si l'autorité supérieure désire accélérer, comme il est souhaitable, la confection de l'Inventaire national, elle devra assurer les moyens financiers adéquats, donner à la Commission Royale le personnel qu'elle réclame et dédommager raisonnablement les collaborateurs qui mettent leur science et leur temps à sa disposition.

A côté de cet inventaire des œuvres d'art, il y a lieu de signaler l'important travail entrepris au sein de la section des sites où un comité spécial présidé par M. le Professeur Kaisin et composé de MM. les professeurs Van Straelen et Robijns, et de MM. Rosseels, Directeur général des Eaux et Forêts, et Ed. de Pierpont de Rivière, tous membres effectifs de la Commission Royale, a établi un recensement des sites dits scientifiques, dont la conservation mérite particulièrement d'être assurée et qui devraient être constitués en « réserves naturelles » à raison de l'intérêt qu'ils présentent au titre des sciences naturelles : géologie, minéralogie, botanique, zoologie, etc. Le Gouvernement a été saisi des rapports du comité spécial, adoptés à l'unanimité par la Commission Royale, et nous avons des raisons d'espérer qu'il fera droit prochainement à nos propositions.

Un autre comité spécial, présidé par M. le Directeur général honoraire Maertens, a établi l'inventaire des moulins à vent de Belgique, avec une notice complétée de photographies sur chacun d'eux. De nombreuses démarches ont été entreprises pour assurer la conservation des anciens moulins, soit par la voie administrative, soit, ce qui est plus pratique, en encourageant leur remise en activité par l'adoption de moyens techniques modernes, augmentant leur rendement.

Bien d'autres activités devraient encore être citées ici. Des circulaires ministérielles invitent, par exemple, les administrations subordonnées à consulter la Commission Royale sur diverses affaires, telle que la suppression des anciens cimetières qui encadrent parfois si pittoresquement nos vieilles églises, ou encore sur les projets de monuments commémoratifs de la guerre. Ceci est une redoutable épreuve car il faut trouver un compromis entre les excellentes intentions patriotiques des promoteurs et l'affligeant mauvais goût de certains

auteurs de projets. Prévoyant une critique justement sévère, on se garde d'ailleurs souvent de consulter notre collège.

Le Ministre de l'Intérieur a très opportunément engagé les administrations communales à consulter également la Commission Royale sur les changements de noms de rues. Il est certain que les vieux noms de rues sont en quelque manière des monuments historiques et qu'il est navrant de voir la désinvolture avec laquelle on y substitue des noms de célébrités locales et temporaires. Cette consultation, qui n'est malheureusement plus obligatoire, a procuré à la Commission Royale pendant l'occupation allemande, quelques satisfactions patriotiques. A ce moment certaines villes et communes supprimaient insolemment les noms les plus intéressants et les plus respectés pour y substituer ceux de misérables coryphées du Rexisme et du V.N.V. Il n'est pas besoin de dire avec quel plaisir la Commission Royale exprima en termes énergiques et motivés son opposition à ces délibérations, et elle obtint souvent gain de cause, non sans quelque risque. Elle n'eut pas seulement à lutter contre les traîtres au pays, mais aussi contre ceux qui trahissaient le bon goût. En voici un exemple entre bien d'autres. Une grande commune du pays eut à la consulter sur un projet de changement de nom d'une place importante. Elle avait déjà changé le nom ancien de cette place pour lui donner le nom d'un de ses bourgmestres, mettons « Place Louis Tartempion ». Par la suite, elle s'avisa qu'un cousin du bourgmestre en question avait également été conseiller communal et imagina de rebaptiser la place : « Place Louis et Joseph Tartempion ». Consultée, la Commission Royale fit observer combien ces changements étaient regrettables, et suggéra que, pour éviter de trop fréquentes modifications, on adoptât la formule : « Place Louis Tartempion et famille ». Le ridicule lui vint en aide.

Quelle que soit la multiplicité des questions qui réclament l'attention de la Commission Royale, on ne peut pas perdre de vue que son rôle est avant tout « consultatif », que ses pouvoirs effectifs sont limités, et on en méconnaît trop souvent la mesure. Que de fois n'entend-on pas dire : Comment la Commission Royale des Monuments a-t-elle laissé commettre telle ou telle abomination? C'est oublier que le rôle de celle-ci est « consultatif », qu'elle ne peut donner qu'un avis ou un avertissement aux pouvoirs publics ou aux particuliers — sauf en matière de monuments ou des sites classés — et qu'elle ne saurait être rendue responsable de l'obstination aveugle de ceux qui ne veulent pas l'écouter. Par contre, combien de fois n'a-t-elle pas ressenti la méchante humeur de certaines administrations ou de particuliers dont ses avis désintéressés entravaient les projets malencontreux!

Il serait fastidieux d'aligner ici des statistiques. Depuis plus d'un siècle qu'elle existe, des dizaines de milliers d'affaires ont été examinées par elle, et elle possède, de ce chef, une documentation précieuse concernant presque tous les monuments et les sites qui présentent quelque intérêt dans notre pays.

Il est évident que la Commission Royale ne peut accomplir efficacement son rôle qu'à la condition de travailler en toute confiance avec les administrations publiques qui disposent du pouvoir exécutif,

condition sans laquelle les avis formulés par elle ne peuvent avoir une sanction effective. Elle ne prétend pas être une institution parfaite, mais nos grandes administrations publiques trouvent cependant en elle une auxiliaire qui peut leur rendre les plus grands services, sans qu'elles doivent appréhender que ses critiques, indépendantes et sincères mais déférentes et compréhensives des responsabilités qui leur incombent en définitive, soient en aucune manière une entrave à leurs travaux.

Composée d'hommes choisis parmi les meilleurs de leur profession et de leur spécialité, on peut affirmer que les avis de la Commission Royale, toujours inspirés du bien général, jouissent d'une grande autorité. Elle était tenue en haute estime par Léopold II, qui a tant fait pour la beauté du pays et qui recourait fréquemment à ses avis. Et peut-on oublier le nom d'un de nos bourgmestres, un des meilleurs en tant que défenseur des beautés de la Cité, Charles Buls, qui fut un de ses membres les plus actifs et utilisa bien souvent ses services? Sans vouloir citer tous les grands architectes, archéologues, artistes et savants qui firent partie de son collège, je crois pouvoir rappeler un souvenir personnel qui témoigne que de simples amis de la beauté savent rendre hommage à son action. Un jour, Emile Vandervelde vint me trouver et me dit : « Je n'ai jamais rien demandé au Gouvernement pour moi-même, mais il m'intéresserait beaucoup de participer aux travaux de la Commission Royale ». Ai-je besoin de dire que je courus chez le Ministre de l'Instruction publique et emportai sans difficulté une nomination dont notre collège se sentait très honoré. Jamais collègue ne nous apporta une collaboration plus dévouée.

Il faudrait un volume pour résumer toutes les interventions de la Commission Royale qui, depuis un siècle, ont empêché ou limité des dommages irréparables à nos plus beaux monuments et à nos sites les plus remarquables. Malheureusement pour sa gloire ces interventions de caractère négatif n'ont laissé de traces que dans les dossiers administratifs. On voit bien les erreurs qui ont été commises, les laideurs qui ont été accumulées en dépit de ses conseils et de ses protestations, mais on ignore tout le mal qu'elle a empêché ou atténué en luttant sans cesse contre les auteurs de mauvais plans et de mauvais projets persuadés du mérite indiscutable de ceux-ci et cherchant par tous les moyens à se dérober à une critique qui en entraverait la réalisation. Critiquée parce qu'elle intervient trop ou trop peu, tenue en suspicion parce qu'elle est une « gêneuse », considérée avec une condescendance un peu railleuse par les techniciens purs pour qui la défense de la beauté et du pittoresque est de l' « amateurisme », le rôle de la Commission Royale est fort ingrat. Cela ne l'a jamais découragée, et il est intéressant de constater que les Allemands eux-mêmes l'ont écoutée quelquefois, encore qu'elle leur fût extrêmement antipathique et qu'à deux reprises, ils aient voulu la supprimer, parce qu'elle n'hésitait point à leur adresser des protestations dignes mais fermes. Elle obtint, par exemple, l'abandon d'un projet de destruction du Rocher Bayard qui entravait la circulation de leurs charrois militaires, et lorsqu'ils voulurent démolir entièrement la belle tour de l'église de Diegem qui gênait leur aviation, elle obtint qu'ils se bornassent à laisser démonter soigneusement et en numérotant les pierres, les assises supérieures de la flèche, ce qui per-

met aujourd'hui de rétablir aisément ce beau monument. Elle put aussi faire ajourner les projets destructeurs de l'admirable Pont de Jambes et elle ne peut se résigner à perdre l'espoir de trouver chez l'administration belge une indulgence également compréhensive envers ce monument national.

Depuis 112 ans, des hommes de bonne volonté qui comptent parmi l'élite intellectuelle du pays, se sont succédé au sein de ce collège, qui s'appelle la Commission Royale des Monuments et des Sites, pour y consacrer, à la demande du Gouvernement, leur temps et leurs peines à une mission aussi ingrate que passionnante. Leur rôle est d'empêcher la laideur tentaculaire de déshonorer nos édifices et nos paysages et d'arrêter les barbares dans leur destruction imbécile des trésors artistiques que nous a légués le Passé. Ils ne sont pas des créateurs de beauté. Cette noble tâche appartient aux artistes : architectes, peintres, sculpteurs, orfèvres, décorateurs, — leur rôle est seulement de surveillance et de critique, mais ils s'efforcent de rendre celle-ci constructive. Il serait extrêmement injuste de les rendre responsables de tout le mal qui a été fait, mais il ne le serait pas moins d'oublier tout celui qu'ils ont pu éviter depuis plus d'un siècle qu'ils montent la garde autour de notre patrimoine monumental et des beautés naturelles de notre pays. Témoins désolés de tant de fautes de goût, qui ont été commises, ils se consolent un peu en pensant à tout ce qui a été empêché grâce à l'action de la Commission Royale des Monuments et des Sites — action qui ne s'exerce pas seulement par un contrôle des projets présentés mais qui est également de caractère préventif, car, connaissant la sévérité de notre collège, bien des projets détestables ne se sont pas aventurés jusqu'au feu de ses critiques. Et je me demande, sans fausse modestie, ce qui se serait passé et ce qui se passerait encore si les pouvoirs publics n'avaient pas à leur disposition pour les alerter ce que j'ai appelé ce « guetteur » toujours attentif à ce qui peut porter atteinte à la beauté de nos villes et de nos paysages, porte-voix de tous ceux, et ils sont heureusement très nombreux dans notre pays, pour qui c'est là un objet constant de préoccupations et d'alarmes. Heureusement nous trouvons souvent en ce domaine un appui extrêmement précieux auprès de la presse belge à laquelle je suis heureux d'avoir cette occasion d'exprimer toute notre gratitude ainsi qu'aux associations amies dont nous apprécions hautement la cordiale collaboration.

Les membres de la Commission Royale ne se dissimulent pas les lacunes et les imperfections de la tâche à laquelle ils se sont consacrés. Ils croient pouvoir se rendre cependant ce témoignage d'avoir accompli tout leur devoir, dans les limites malheureusement trop étroites tracées par les lois et les règlements en vigueur, qui ne donnent à notre collège ni les pouvoirs ni les moyens financiers qui permettraient des réalisations plus parfaites. Différentes réformes ont été proposées par nous aux pouvoirs publics et nous attendons encore toujours la réalisation de nos vœux si justifiés et bien modérés, notamment en ce qui concerne :

— Une réforme de la loi du 7 août 1931, sur le classement des monuments et des sites, pour rendre la procédure plus simple et plus souple;

— Une nouvelle jurisprudence étendant les effets du classement légal aux biens de l'Etat, comme en France, ou tout au moins l'application à ces biens d'un régime de classement administratif dont nous avons proposé un avant-projet;

— Un régime de priorité plus rigoureuse dans les travaux de restauration en faveur de nos monuments historiques;

— Une surveillance plus efficace de l'exécution des travaux dont les plans ont été approuvés par la Commission Royale;

— Une répression plus sévère des violations des mesures de classement et des actes de vandalisme contre nos monuments et nos sites;

— La constitution de quelques réserves naturelles suivant le projet élaboré par notre collègue le Professeur Robyns.

Beaucoup serait à retenir et à imiter de ce qui a été réalisé à cet égard chez nos voisins et notamment en France, aux Pays-Bas et en Angleterre.

Baron Carton de Wiart,
Président la Commission royale des Monuments et des Sites.

EUG. DHUICQUE

LE RÔLE DES PONTS ANCIENS ET MODERNES DANS L'ESTHÉTIQUE URBAINE

Communication faite à la Séance Annuelle du 23 décembre 1946.

A mon Collègue et Ami,
M. RICHARD DESPRETS,
ingénieur,
professeur à l'Université de Bruxelles,
ancien élève de l'École nationale
des Ponts et Chaussées de Paris.
Témoignage d'amitié.

Lorsque l'empereur Hadrien eut élevé, sur la rive droite du Tibre, au pied des dernières pentes vaticanes, (1) le tombeau qui devait recevoir ses cendres et celles des membres de sa famille, il voulut que les cortèges pussent y accéder sans détours, dans toute la majesté des cérémonies funéraires. A cet effet, il lança sur le fleuve, dans l'axe du monument, un pont à trois arches que prolongeaient, de part et d'autre, sur la largeur des berges, quelques arches mineures. (2) Cet ouvrage prit le nom de « Pont Aelius » et fut inauguré en l'an 131 de notre ère. (3)

Une rampe douce menait de la sortie du pont à l'entrée de l'immense mausolée. (4) Elle franchissait une grille interrompue par des pilastres couronnés de paons en bronze doré. (5) En arrière de cette

(1) C'est à cet endroit que se trouvaient les jardins de Domitia, tante de Néron, lequel la fit assassiner en 59. Ayant hérité de ces jardins, il les réunit à ceux d'Agrippine, femme de Germanicus, et constitua ainsi un domaine impérial sur la rive droite.

(2) Ces arches mineures étaient au nombre de 5; 2 pour la rive droite et 3 pour la rive gauche. — Cf. Léon Homo, *La Rome antique*, Paris, 1921, p. 207; voir aussi la belle gravure de Piranesi. — Elles étaient d'inégale largeur. En 1892-94, lors de la construction des murs de quais actuels (Lungo-Tevere), elles ont été démolies et remplacées par des arches d'ouverture approchante de celle des arches centrales, afin de faciliter l'écoulement des eaux, fort impétueuses en période de crues. En effet, le débit du Tibre qui est de 90 mètres cubes par seconde à l'étiage, peut en atteindre 4.000 lors des crues. Le pont apparaît aujourd'hui comme un ouvrage à 5 arches, ce qui a nui à sa solennité.

(3) L'inscription dédicatoire a été conservée.

(4) Pour la description du mausolée, voir Léon Homo, *ouv. cit.*, p. 343; voir aussi *Monuments antiques*, publication de l'Institut de France, t. II, état actuel et reconstitution par E. Vaudremer, 1858, pl. 149 à 153. Pour monographies plus récentes, voir Borgatti, *Castel Sant-Angelo*, Roma, 1890; Rodocanachi, *Le Château Saint-Ange*, Rome, 1909; description dans Bertorelli, *Guide de Rome*, Paris, 1924.

(5) Deux de ces paons existent encore. Ils se trouvent déposés dans la cour de la Pigna, au Vatican.

grille, se développait tout uni, sur 84 mètres de longueur, le soubassement de l'édifice. Sur cette base puissante, (1) s'étalait un énorme cylindre ceinturé de colonnes et surmonté d'un tumulus garni de cyprès. Tout au sommet, se profilait, sur l'azur profond des beaux ciels d'Italie, un quadrige de bronze guidé par le soleil. (2)

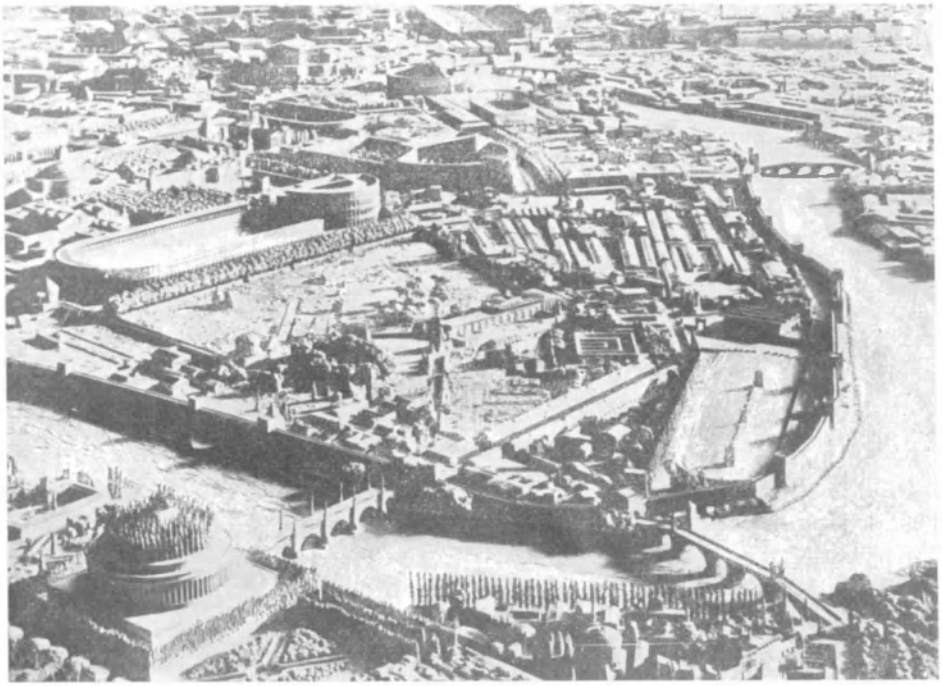

ROME. — Pont Aelius et Mausolée d'Hadrien.
Extrait de « Rome antique », au IVe siècle apr. J.-C., par Paul Bigot.
Vincent Fréal, édit., Paris, 1942.

Sur la rive opposée, une voie rectiligne, bordée d'un double portique, prolongeait, sur plus de 300 mètres, l'alignement du pont, tout en rattachant cet admirable ensemble aux régions du Champs de Mars.

(1) Le soubassement mesurait 18 mètres de haut. Sous la cymaise qui le couronnait, se trouvait une frise de guirlandes suspendues à des bucrânes. Fragments au Musée national. Au centre étaient gravées les inscriptions funéraires des empereurs et des membres de la famille impériale. Celle d'Hadrien se trouvait au-dessus de la porte centrale. Ces inscriptions nous sont connues par des copies. Ce sont, notamment, celle de L. Aelius Caesar, propre fils adoptif d'Hadrien, mort en 136, et dont les cendres entrèrent les premières au mausolée; celles d'Hadrien, mort en 138, de l'impératrice Sabine, sa femme, d'Antonin et de Faustine, de Lucius Verus, frère adoptif de Marc-Aurèle, de Marc-Aurèle lui-même, de sa femme et de ses enfants. Quelques membres de la dynastie des Sévères y eurent aussi leur sépulture; le dernier qui y prit place fut Caracalla, tué en 217 (*Corpus inscr. latin.*, VI, 984 à 995).

(2) Le Soleil était représenté sous les traits d'Hadrien (tête colossale au Musée du Vatican).

Profané dès le Ve siècle par les Goths d'Alaric, (1) les cendres d'Antonin et de Marc-Aurèle dispersées aux quatre vents, le mausolée d'Hadrien, dépouillé de ses marbres et défiguré par le moyen âge, puis ensuite transformé en résidence par Alexandre VI, par Jules II, par

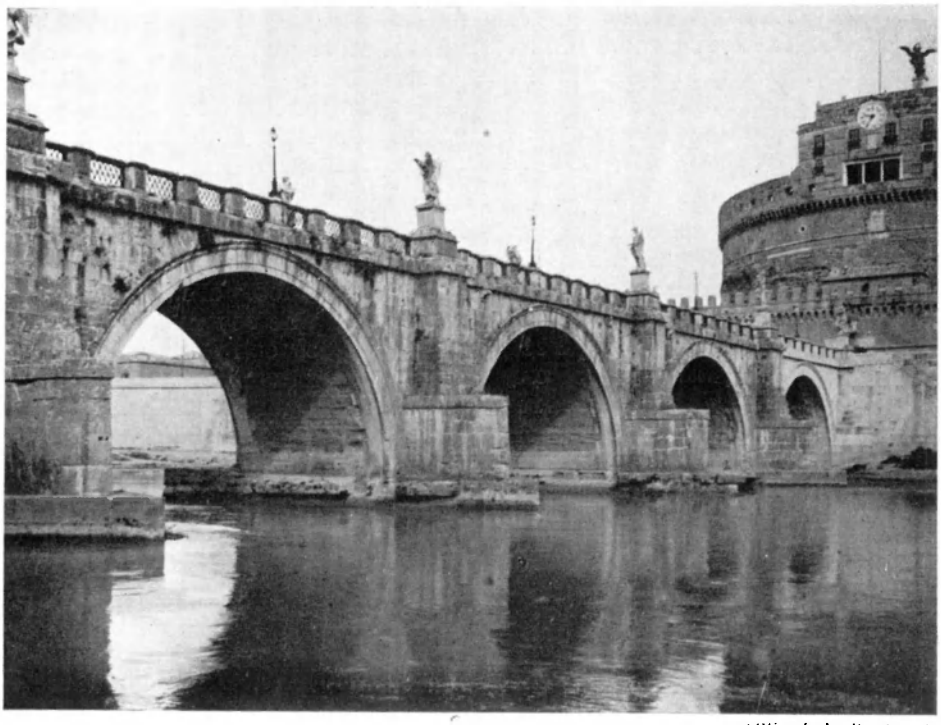

(Cliché de l'auteur)

ROME. — Pont Aelius (aujourd'hui Pont Saint-Ange), 134 apr. J.-C.
La dernière arche est moderne.

Léon X, devait nous parvenir, méconnaissable, sous le nom de château Saint-Ange. (2)

Quant au pont Aelius, ses 3 arches majeures nous ont été conservées dans leur intégrité. Sans doute, le parapet à balustres a-t-il été remplacé par des panneaux à résille de fer. Sans doute aussi, des anges à l'allure maniérée, exécutés d'après les cartons du Bernin, se sont-ils substitués

(1) En construisant la grande enceinte de Rome, Aurélien fit passer le rempart en bordure de la rive gauche. Le mausolée resta donc extérieur et, de fait, se trouva isolé. Dès 271, il fut considéré comme une tête de pont et ses mutilations successives étaient à prévoir. Il est pourtant juste d'ajouter que le mausolée d'Auguste, bien que situé à l'intérieur de l'enceinte d'Aurélien, eut un sort plus sévère encore.

(2) Le tumulus disparut entièrement. De plus, l'intérieur de la grande enveloppe cylindrique fut aménagé. On y fit des appartements. Les travaux exécutés par le pape Alexandre Borgia furent conçus par Sangallo. Jules II construisit la loggia et Léon X l'habita.

aux mâts gainés de bronze qui couronnaient les piles antiques. Mais l'ouvrage n'a pas perdu sa noble sérénité et l'imagination peut, avec aisance, le replacer dans son cadre, tel que l'avait rêvé son fondateur. (1)

Assurément, le pont Aelius n'était pas le premier pont de pierre que vit s'élever la ville éternelle. (2) Quelques autres l'avaient précédé, dont nous admirons encore les vestiges. L'un d'eux, celui construit par L. Fabricius en 192 avant notre ère, pour relier l'île Tibérine au Champ de Mars, nous est même parvenu pour ainsi dire intact. Il nous permet d'apprécier d'autant mieux ce qui distingue essentiellement, de tous les ouvrages précédents, l'œuvre de l'empereur Hadrien.

En englobant l'ouvrage dans une magistrale composition d'ensemble, en le soudant à chacune des 2 rives par des constructions qui le prolongeaient en quelque sorte, ou qui, du moins, l'expliquaient et justifiaient son emplacement, l'empereur avait incorporé la conception des ponts à l'esthétique urbaine. Il avait voulu que ces grands ouvrages de caractère utilitaire, à l'érection desquels les constructeurs s'efforçaient, depuis plus d'un siècle, d'apporter la consécration de l'art, participassent de façon plus intime encore au décor de la cité. Il entendait que fût aménagé, en rapports avec eux et dans une large vision, le cadre direct destiné à les recevoir. L'œuvre est là qui nous traduit explicitement sa pensée.

Ernest Renan nous a tracé de l'empereur un portrait plein de

---

(1) Le mausolée s'élevait à front de la via Cornelia qui longeait la berge. Cette voie était rectiligne. Elle se détachait donc du fleuve, en raison de la brusque courbe qu'il décrit un peu en aval du pont Aelius. Elle passait à peu près à l'emplacement actuel de la basilique Saint-Pierre. C'est en bordure de cette voie que, 70 ans auparavant, au soir d'une des journées les plus monstrueuses de l'an 64, avaient été inhumés, au pied d'un térébinthe, les corps mutilés de l'apôtre Pierre et de ses compagnons. — Cf. Ernest Renan, *Histoire des Origines du Christianisme*, t. IV, pp. 182 et suiv.

(2) Le pont Sublicius, le plus ancien des ponts de Rome, remontait, selon la tradition, à Ancus Marcius. Il conserva toujours son tablier de bois, par raison religieuse.

Le pont Aemilius fut construit en pierre, sous la censure de M. Aemilius Lepidus, en 179 av. J.-C. Il n'en subsiste qu'une arche, isolée au milieu du Tibre, sous le nom de Ponte Rotto. Mais les deux piles seules sont antiques.

Le pont Cestius, reliant l'île Tibérine au Transtévère, fut refait en pierre sous la dictature de César, en 46 av. J.-C., et, une seconde fois, de 363 à 370 apr. J.-C. Il fut démoli de 1886 à 1889, hormis l'arche centrale.

Agrippa, gendre d'Auguste, bâtit également un pont de pierre, mais ce pont n'existe plus. Les piles seules ont été repérées dans le lit du fleuve.

Il en est de même du pont de Néron, entrepris d'ailleurs par Caligula. Il était le plus proche du pont Aelius. Il se trouvait un peu en aval du Ponte Vittorio Emanuele actuel.

Caracalla construisit le pont Aurelius devenu, par la suite, pont Valentinien, mais il a disparu, tout comme le pont de Probus, le plus en aval de la ville et qui, d'ailleurs, ne remontait pas au delà du IIIe ou du IVe siècle.

En dehors de Rome, l'un des plus complets qui nous soient parvenus, est le pont de Rimini, sur la Marecchia, entrepris par Auguste et achevé par Tibère vers l'an 16 de notre ère, sans parler du pont d'Alcantara, en Espagne, dont il sera question plus loin.

Bien entendu, il ne sera pas question, dans ce travail, du célèbre pont du Gard qui ne fut pas autre chose qu'un aqueduc.

charme. (1) « Hadrien — nous dit-il — était un homme spirituel, intelligent, curieux, qui ne pouvait souffrir que, sous prétexte de majesté, on lui enlevât son plaisir suprême, le droit d'être aimable ». Quelle maîtrise, quelle élégance intellectuelle, quelle supériorité pour tout dire en un mot, un tel trait ne suppose-t-il pas?...

Voyageur infatigable, avide de voir et d'apprendre, il avait parcouru le monde en archéologue, en artiste, en lettré. Il était entouré d'une nuée d'architectes et d'ingénieurs. Sous son impulsion, l'hellénisme jetait un dernier éclat et il n'est pas douteux que, parvenu sceptique et désabusé au crépuscule de sa vie, il n'ait voulu léguer, avec son mausolée, une ultime leçon de grandeur, d'harmonie et de goût.

Cette leçon, nous en sentirons la persistance, sous une expression bien différente, il est vrai, dans les réalisations du moyen âge. Mais nous la verrons reparaître à la Renaissance dans sa forme la plus classique et s'affirmer, du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, en une série de compositions du plus noble effet.

*
* *

Chacun sait que les premiers ponts ne furent que des ouvrages de charpenterie. Ils consistaient en une étroite passerelle portant sur des groupes de pilots ou sur des bateaux plats ancrés dans le lit des rivières. Les Romains avaient acquis une grande pratique dans l'établissement de ces ouvrages. Le passage rapide d'un cours d'eau était pour eux un moyen de surprendre l'ennemi en le frappant de stupeur. On savait par Polybe et par Tite-Live (2) de quel prix Hannibal avait payé la traversée précipitée du Rhône. (3) La colonne Trajane (4) nous fournit un précieux témoignage de l'adresse des pontonniers romains, en nous donnant la figuration des ouvrages jetés sur le Danube au cours de la campagne de Dacie. (5)

La substitution de ponts en pierre à ces travaux fragiles et temporaires fut considérée comme une victoire du génie de l'homme sur les forces naturelles. Un fleuve cessait d'être une barrière, un obstacle, une limite, lorsque les grandes routes de l'Empire le franchissaient sur

(1) Ernest RENAN, *Histoire des Origines du Christianisme*, t. VI, p. 4.

(2) POLYBE, *III*, XLII; TITE-LIVE, XXI, XXVII, XXVIII et suiv.

(3) L'itinéraire d'Hannibal, depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes, a donné lieu à une littérature des plus copieuses, dès l'antiquité, puis ensuite depuis le XVIe siècle, enfin et surtout de nos jours. — Voir notamment l'excellent chapitre que lui consacre Ch. LENTHERIC, dans *Le Rhône, Histoire d'un fleuve*, Paris, 1905 (ouvr. cour. par l'Académie française, prix Bordin). Appendice. *Les voies antiques et la région du Rhône*, pp. 357 et suiv.

Le passage du fleuve eut lieu vraisemblablement entre Montfaucon et Roquemaure, un peu en aval d'Orange. Pour qui connaît les lieux, cela ne peut guère faire de doute. On sait combien Hannibal perdit d'hommes entre les Pyrénées et les Alpes, mais on a plus de peine à préciser quelles furent ses pertes dans la seule traversée du Rhône. Il dut, en tous cas, en perdre plus de 1.000, ce qui est déjà considérable, ainsi qu'un grand nombre de chevaux. Par contre, il ne paraît pas avoir eu de pertes d'éléphants.

(4) Voir notamment ce qu'en écrit VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 2.

(5) VIOLLET-LE-DUC, *ouv. cit.*, t. VII, pp. 220 et 249.

des ouvrages indestructibles. Aussi, les ponts prirent-ils de bonne heure un caractère triomphal. Dès le siècle d'Auguste, on vit s'élever, à l'un ou l'autre de leurs accès, ou bien en leur milieu, des portes monumentales attestant ce caractère et portant les inscriptions dédicatoires.

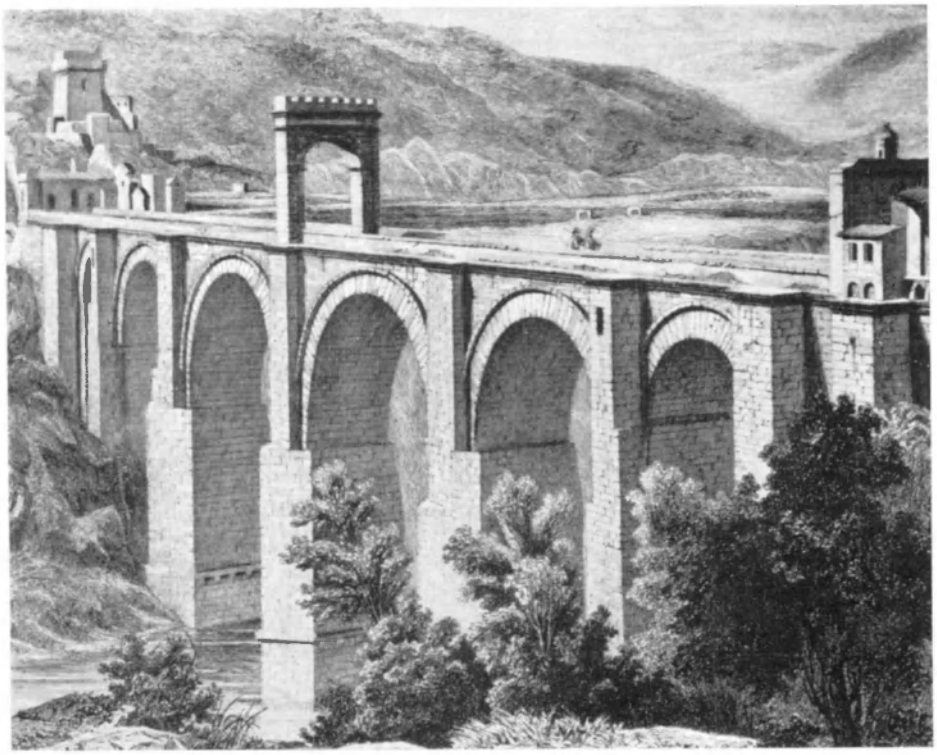

ESPAGNE. — Pont d'Alcantara (105 apr. J.-C.).
Extrait de Gailhabaud, « Monuments anciens et modernes », t. I, Paris, 1857.

Le pont jeté sur le Tage, près de la frontière portugaise, à Alcantara en Estramadure, sous le règne de Trajan, en est un remarquable exemple. (1) Il franchit un ravin profond, barrant la route antique de Bétique en Lusitanie. Sur la pile centrale, se dresse un arc de triomphe qui porte, dans la frise, l'inscription dédicatoire. (2)

A la sortie du pont, sur la rive gauche du fleuve, on voit encore un

(1) Voir monographie du pont d'Alcantara dans GAILHABAUD, *Monuments anciens et modernes*, Paris, 1857, t. I; voir aussi GAGNAT et CHAPOT, *Manuel d'archéologie romaine*, Paris, Picard, 1917-20, t. I, p. 49, fig. 22; Léon HOMO, *La Civilisation romaine*, Paris, Payot, 1930, p. 346, fig. 229.

(2) Voici le texte de cette inscription reproduite au *Corpus inscr. latin.*, II, 759 :

IMP. CÆSARI. DIVI. NERVÆ. F. NERVÆ.
TRAIANO. AUG. GERM. DACICO. PONTIFEX. MAX.
TRIB. POTEST. VIII. IMP. V. COS. V. P. P.

petit sanctuaire, aujourd'hui placé sous l'invocation de saint Julien et dont la disposition ainsi que la structure indiquent à suffisance qu'il fit partie de l'ensemble du pont. (1)

Si l'on en croit diverses inscriptions, à présent disparues mais dont des copies furent exécutées au XVIe siècle, l'ouvrage serait l'œuvre d'un nommé Caius Julius Lacer qui procéda lui-même à la consécration du pont et du temple. L'une d'entre elles nous indique, au surplus, que ses cendres auraient été déposées dans un cippe funéraire, placé non loin du sanctuaire, peut-être sur le pont même. (2)

L'admiration que suscita ce magnifique ouvrage explique l'hommage rendu à la mémoire de l'éminent praticien qui l'avait édifié. Mais la présence d'un temple auprès du pont d'Alcantara semble marquer, en outre, que, dès ces temps lointains, une idée religieuse s'attacha à l'érection des ponts, ou, du moins, que l'on s'efforçait de rendre les dieux favorables à ces vastes entreprises en leur consacrant un sanctuaire à proximité d'un des accès de l'ouvrage.

Sans doute, est-il permis d'y voir l'origine des chapelles dont les ponts des siècles chrétiens nous fournissent tant d'exemples. L'usage d'offrir, sur le passage même des ponts, un oratoire à la piété publique fut même si répandu qu'il donna naissance, au XVIe siècle, au proverbe : « Quand le pont est passé, on se mocque du Saint ». (3) Les détails qui précèdent nous en fournissent le sens.

On voit encore à Saintes, sur les bords de la Charente, un bel arc de triomphe à ouvertures jumelées, dédié à Germanicus. Cet arc, dont plus personne ne comprend aujourd'hui la signification à l'endroit où il a été réédifié, s'élevait autrefois sur la première pile du pont antique démoli vers le milieu du siècle dernier. (1)

---

(1) Il s'agit d'un petit temple *in antis* comportant une cella d'environ 3 mètres sur 2,50, précédée d'un vestibule de dimensions équivalentes. Un fronton surmonte l'entrée. L'appareillage en gros blocs rustiques de granit est identique à celui du pont lui-même.

(2) *Corpus inscr. latin.*, II, 759 et suiv. — Je dois à mes éminents collègues M. le chanoine Cochez, professeur d'épigraphie latine à l'Université de Louvain et M. V. Tourneur, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, les plus attachants commentaires sur ces diverses inscriptions, dont l'authenticité ou l'intégrité ne semblent pas à l'abri de toute suspicion. Elles ont été partiellement reproduites par Alexandre DE LABORDE, dans *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne*, Paris, 1811, t. I, 2e partie et GAILHABAUD, d'après Ambrosio DE MORALES, *Las antiguidades de las ciudades de Espana*, 1575.

Les gravures reproduites par Alexandre de Laborde, ainsi que le relevé qu'il fournit du pont contiennent plusieurs contradictions. La gravure de Gailhabaud reproduite ci-contre n'en est pas davantage exempte. C'est ainsi, notamment, que la vue prise du côté aval figure des piles pourvues d'avant-becs. Or, l'ouvrage n'en possède que sur la face amont.

Le pont d'Alcantara est un ouvrage peu connu en raison de son emplacement. Mais la noblesse de son ordonnance et l'exceptionnelle puissance de ses dimensions en font cependant une œuvre digne d'attention. Qu'il me suffise de signaler, notamment, que la longueur totale de l'ouvrage est de 187 mètres et que le tablier se trouve à 57 mètres au-dessus de l'étiage, alors que la hauteur totale du pont du Gard n'est que de 48 m 77.

(3) Ce proverbe est rapporté par LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, t. III. Mais il n'en fournit pas l'origine.

(4) VIOLLET-LE-DUC fournit, dans son *Dictionnaire d'archéologie*, t. VII,

LUCERNE. — Spreuerbrücke Kapelle (1407).

Par contre, le petit pont jeté sur la Touloubre, pour livrer passage à la voie Aurélienne, entre Aix-en-Provence et Arles, nous est parvenu sans profanation. Il possède encore les deux arcs qui en signalaient les entrées, au loin, dans la campagne rocheuse. (1)

La plupart des ponts de Rome furent ainsi pourvus d'arcs de triomphe et d'édicules commémoratifs au cours du IIe et du IIIe siècle. (2)

(Cliché de l'auteur)

SAINT-CHAMAS (B.-du-R.). — Pont Flavien (époque d'Auguste).

Ainsi, le pont s'incorporait à la vie même de la cité. Il en était l'orgueil. Il en retraçait les fastes. Il concourait à son décor. Il attestait, jusqu'aux

---

p. 232, une reconstitution du pont au moyen âge. L'arc de triomphe ne figure pas dans la collection des *Archives des monuments historiques.*

(1) *Archives des monuments historiques,* t. V, pl. 9, dessin de H. Revoil, 1850. — Je dois à l'obligeance de M. André Villard, archiviste en chef du département des Bouches-du-Rhône, le texte de l'inscription ci-dessous et qui figure au *Corpus inscr. latin.,* XII, 647.

L. DONNIUS C. F(ilius) FLAVUS. FLAMEN ROMÆ ET AUGUSTI TESTAMENTO FIERI JUSSIT ARBITRATU C. DONNEI VENÆ ET ATTEI RUFEI.

Le monument a donc été élevé par Lucius Donnius Flavus, fils de Caius flamine de Rome et d'Auguste, qui assuma de le faire élever par son testament avec les conseils (ou le concours) de Donneus Vena et de Atteus Rufus.

(2) Dans son admirable plan en relief de Rome, M. Paul Bigot a placé des arcs triomphaux à tous les ponts de la ville. Nous savons d'autre part qu'il y en avait de toutes parts, en ville.

confins les plus reculés de l'Empire, la grandeur de la civilisation romaine, sa passion du réalisme, la vigueur de ses audaces, la puissance de ses moyens et, par-dessus tout, son souci du bien public.

*
* *

Il est à peine nécessaire de rappeler que, durant les premiers siècles

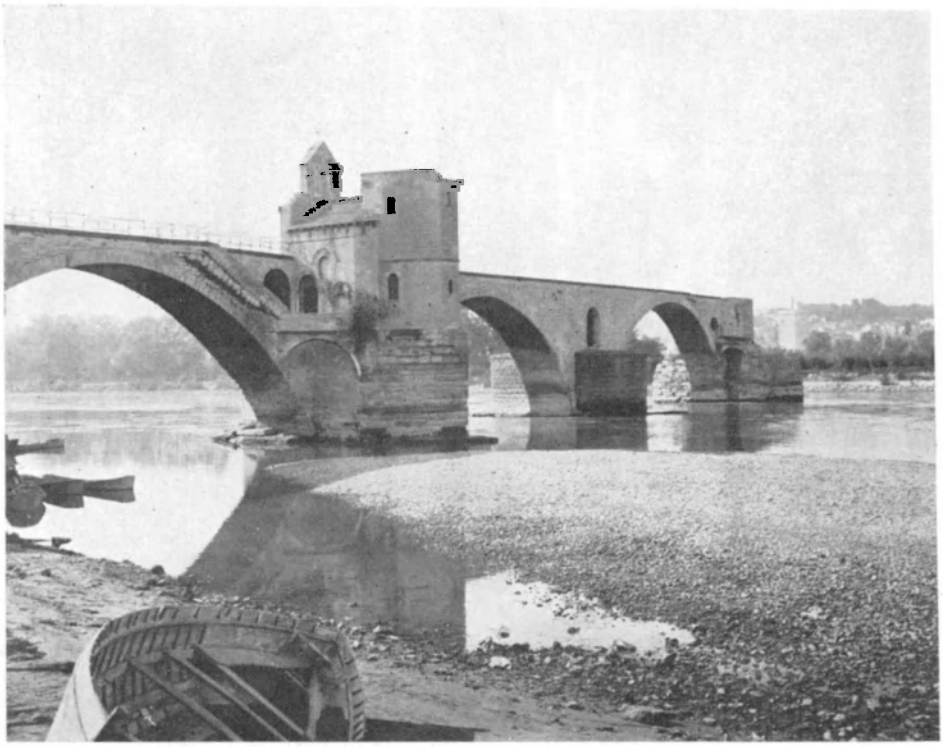

(Cliché de l'auteur)

AVIGNON. — Pont Saint-Bénezet (1187).

du moyen âge, l'impuissance des constructeurs ne permit plus d'élever des ponts. D'ailleurs, le morcellement féodal avait restitué aux rivières le rôle de fossés, de frontières naturelles entre les nombreux fiefs. Cette fois, c'est l'idée religieuse qui provoquera le renouveau dans la construction des ponts. En décidant l'érection et la franchise de passage d'un pont à Tours, Eudes, comte de Chartres et de Blois, déclare en 1036, dans sa charte de fondation, que l'œuvre « est utile à la postérité et, par conséquent, agréable à Dieu ». (1) Dès l'année 1164, se fonde dans le diocèse de Cavaillon, une confrérie de « Frères hospitaliers pontifes » qui se donne pour objectif la construction des ponts.

Nous savons que c'est un nommé Jean Bénezet, chef de cet ordre,

(1) C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. II, p. 265.

qui fut, en 1177, le promoteur du pont sur le Rhône en Avignon. (1) Aidé par quelques frères groupés sous sa direction, il poursuivit l'entreprise avec une remarquable activité, car, à sa mort survenue en 1187, l'ouvrage, long d'environ 900 mètres, se trouvait achevé. En témoignage de gratitude et d'admiration, les restes de Bénezet que, dès 1202, on appelait déjà *beatus Benedictus*, furent déposés sur le pont même, tout comme les cendres de l'architecte Lacer l'avaient été sur le pont d'Alcantara.

Il ne subsiste malheureusement plus que 4 arches de ce bel ouvrage. Celles-ci, d'une ouverture de 20 à 25 mètres, prenaient appui sur des piles allongées, pourvues d'avant-becs fort effilés, afin de résister au courant très violent du fleuve et d'éviter les affouillements et les remous. (2) Ces piles ont en effet une trentaine de mètres de long, alors que le tablier du pont en mesure à peine cinq.

Ce pont aboutissait, du côté de la ville, à un ouvrage défensif qui en commandait l'entrée. Lorsqu'au XIVe siècle, les papes dotèrent la ville d'une enceinte nouvelle, ils remplacèrent cette entrée par un châtelet puissant, rattaché à l'enceinte. Ce châtelet existe toujours. Quant au petit sanctuaire destiné à recevoir les reliques de saint Bénezet, on l'édifia sur la deuxième pile en rivière en le dédiant à saint Nicolas, patron des voyageurs.

On voit ainsi que, par une curieuse rencontre, des mobiles fort lointains de ceux auxquels obéissaient les architectes romains, conduisirent ceux du moyen âge au maintien de tous les éléments constitutifs et accessoires des ponts, non point certes sous une identité de formes, mais dans une expression architecturale adaptée aux aspirations d'une esthétique renouvelée. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que, sous le vêtement changeant des styles, le rôle des ponts dans l'esthétique urbaine demeure constant et qu'il obéisse aux mêmes lois. Une harmonie profonde se maintient entre l'ouvrage et le cadre qui l'enserre. Cette harmonie est nécessaire. C'est par elle que le pont s'incorpore à la vie.

La ville de *Cahors* a heureusement conservé son merveilleux pont de la Calendre, l'un des plus complets que nous ait légués le XIIIe siècle. (3) Comme le pont d'Avignon, il se reliait à l'enceinte de la

---

(1) Voir VIOLLET-LE-DUC, *ouv. cit.*, t. VII, p. 224; *Congrès archéologique de France*, LXXVIe session, tenue à Avignon, 1910, t. 1, p. 46.

(2) Voir l'intéressante étude technique effectuée par MM. L. BONNET, administrateur-inspecteur général des Services maritimes d'Anvers et J. LAMOEN, ingénieur des Ponts et Chaussées, maître de conférences à l'Université de Bruxelles : « Essais sur modèle réduit en vue de déterminer les moyens d'améliorer les conditions de navigation au pont de Jambes sur la Meuse près de Namur », publiée par la *Revue universelle des Mines*, 1941, 8e sér., t. XVII. Ces essais ont été faits au Laboratoire de Recherches hydrauliques d'Anvers.

En dépit de la complexité extrême des questions soulevées par un problème de ce genre, dont les données varient pour chaque cas, il est curieux de constater que la forme très effilée des piles à laquelle ces essais aboutissent, correspond à celle qu'avaient adoptée déjà les constructeurs du pont Aelius à Rome et ceux du pont d'Avignon, ces deux ouvrages étant distants de plus de dix siècles.

(3) *Archives des monuments historiques*, t. V, pl. 80, dessin de P. Gout; VIOLLET-LE-DUC, *ouv. cit.*, t. VII, p. 233.

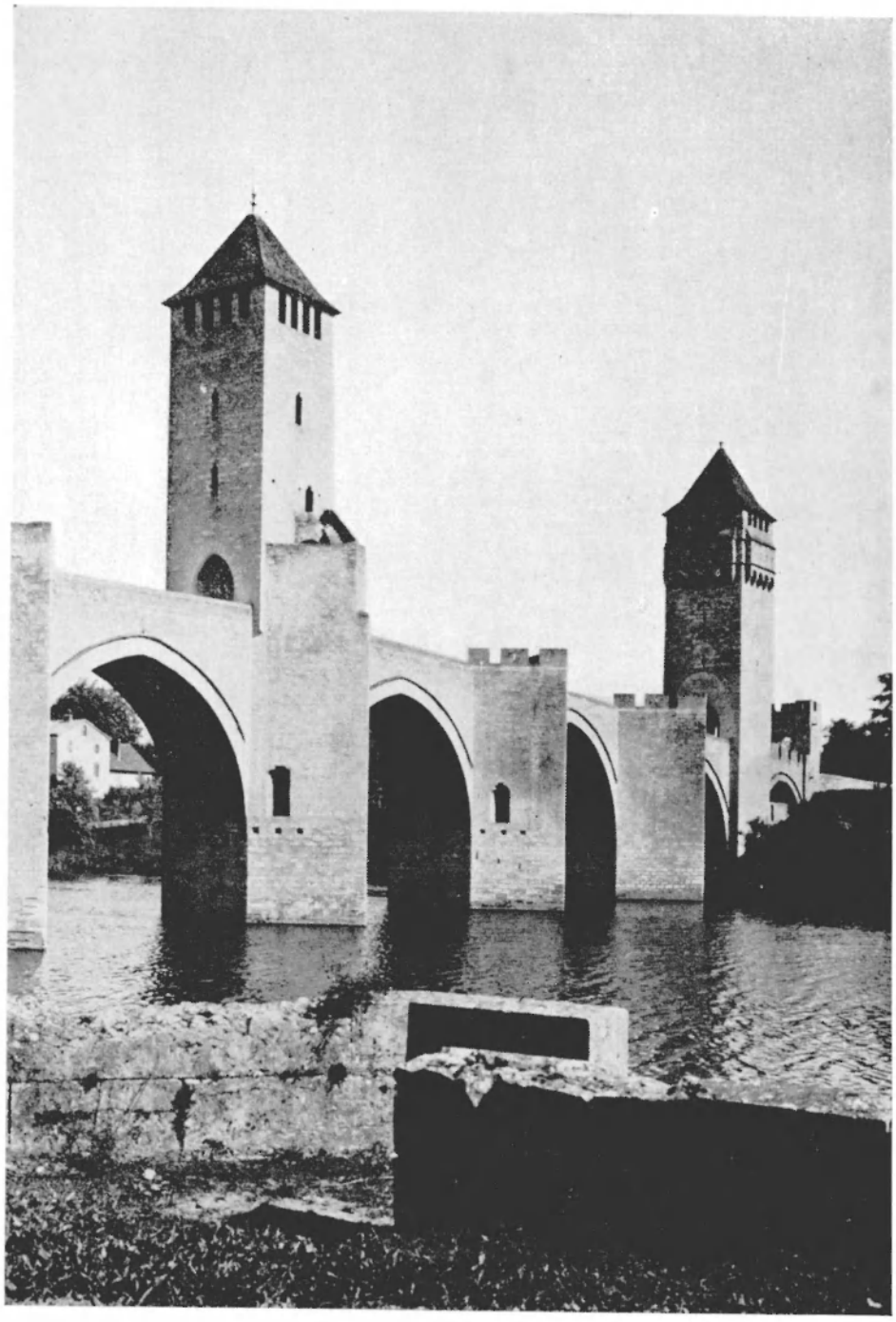

(Cliché de l'auteur)

CAHORS. — Pont de la Calendre (dit Pont Valentré) (1251).

ville, tout en commandant le cours du Lot. Il possède encore les 2 tours protégeant ses accès et une troisième tour, élevée sur la pile centrale.

Ses piles sont pourvues d'avant-becs, en aval et en amont. Ceux-ci se prolongent jusqu'au tablier où ils forment, de part et d'autre, des gares d'évitement pour les piétons.

C'est une disposition identique que nous retrouverons au célèbre pont *Scaligiero*, sur l'Adige, à Vérone. Construit tout en briques, hormis les arcs et l'embasement des piles qui sont de pierre, il se soude à la masse sévère du Castelvecchio, auquel la dernière guerre a attaché de si tragiques souvenirs.

*
* *

La Renaissance ne devait guère apporter d'innovations sensibles dans la conception des ponts. Elle nous a laissé 3 œuvres marquantes : Le pont de la Trinité à Florence, le Rialto à Venise et le Pont-Neuf à Paris.

A Florence, Ammanati construit, en 1566, le pont de la Sainte-Trinité, en 3 arches surbaissées d'un galbe sans pareil. Les clefs sont ornées de cartouches aux formes opulentes englobant la hauteur du parapet. Les piles demeurent massives. Les avant-becs s'élèvent jusqu'au couronnement dont la ligne infléchie, d'une incomparable élégance, se détache sur l'un des sites urbains les plus nobles qui soient.

A Venise, Antonio da Ponte élève, de 1588 à 1592, le pont majestueux du Rialto. Une arche unique, de 27 mètres d'ouverture, franchit le Grand-Canal et semble prendre appui sous le niveau des eaux. Une corniche rampante rappelle le profil si caractéristique de tous les ponts vénitiens. Une double rangée de boutiques divise le tablier en un triple passage.

A Paris, c'est à la même époque, soit en 1577, que le roi Henry III s'avise de donner suite au projet, tant de fois ajourné depuis 2 siècles, de construire un pont nouveau pour relier à la fois les deux rives et la Cité. (1) Les ponts de Paris étaient vétustes et encombrés. Ils étaient tous en bois, faits de pilots enfoncés dans le fleuve. Ils s'étaient progressivement couverts de maisons qui ne laissaient entre elles qu'un passage fort étroit. Seul le pont *Notre-Dame*, avait été refait en pierre par Fra Giocondo, natif de Vérone, appelé à Paris en qualité de « deviseur de bâtiments » au mois de juillet de l'an de grâce 1500, comme nous le voyons au « Registre des Délibérations du Bureau de la Ville de Paris ». (2) Ce religieux ultramontain est-il vraiment, comme on le prétend, l'auteur du pont, c'est ce que les actes ne permettent guère d'affirmer. En effet, dès sa première rencontre avec les superintendants

(1) HOFFBAUER, *Paris à travers les âges*, « Le Palais de Justice et le Pont-Neuf », par Edouard FOURNIER, t. I; voir aussi François BOUCHER, *Le Pont-Neuf*, Paris, 1925, 2 vol.; Marcel POËTE, *Une Vie de cité*, Paris, 1931, 4 vol.

(2) HOFFBAUER, *ouv. cit.*, « La Cité et le Pont Notre-Dame », par Jules COUSIN, pp. 7 à 19; voir aussi Marins VACHON, *La Renaissance française*, Paris, 1910, p. 28.

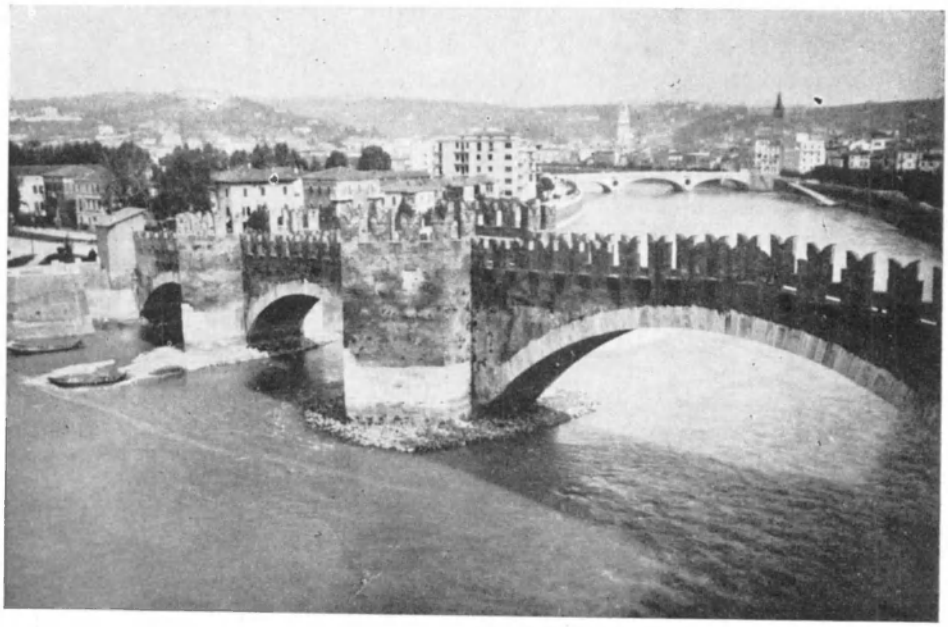

(Cliché de l'auteur)

VERONE. — Pont Scaligiero (1354-55).

(Cliché de l'auteur)

FLORENCE. — Pont de la Trinité (1566), par Ammanati.

et les « meilleurs ouvriers de maçon en ouvrage de ponts » appelés à émettre leur avis, il avait eu, avec ces derniers, un différend sur la hauteur des arches. Toujours est-il que l'ouvrage fut achevé 2 ans après le retour du moine en Italie.

(Cliché de l'auteur)

VENISE. **Le Rialto (1588-1592)**, par Antonio da Ponte.

Comme ses prédécesseurs, le pont Notre-Dame s'était aussitôt garni d'un inextricable fouillis de constructions parasites. Une peinture du Musée Carnavalet nous le montre en 1751. (1)

Un incendie terrible (2) devait anéantir, au cours d'une nuit d'octobre 1621, le pont au Change et celui des Marchands qui était tout voisin. Le péril était réel et la nécessité d'un pont neuf se faisait chaque jour plus pressante.

Henry III institua donc une commission dont les procès-verbaux nous sont intégralement parvenus. (3) En dépit du nombre et de la qualité des experts qui la composaient, l'activité de cette commission, ainsi que sa résolution, furent en tous points remarquables.

En effet, l'entreprise n'allait pas sans risques. On se devait évidemment de réaliser un pont qui fût à la fois ample et magnifique. Mais ce pont allait faciliter, de la plus inquiétante manière, les relations

(1) Tableau de Raguenet, ayant appartenu aux Bains de la Samaritaine.
(2) Aquarelle de Hoffbauer (Musée Carnavalet).
(3) *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'île de France*, t. IX, Paris, 1882, « Documents inédits sur la construction du Pont-Neuf », par R. DE LASTEYRIE.

PARIS. — Le Pont-Neuf.
D'après un tableau de Versailles de 1578.

PARIS. — Le Pont-Neuf et la Place Dauphine (1578-1610 env.).
Extrait de Hoffbauer, « Paris à travers les âges », t. I, Paris, 1885.

entre la rive gauche toujours turbulente et la rive droite, quartier de négoce peu propice aux bagarres, entre la Cité où se tenait le Parlement et le Louvre où siégeait le roi. Les temps étaient pleins de trouble. Des conflits, souvent fort graves, surgissaient inopinément entre les divers pouvoirs. Le peuple, toujours inconsidéré, se portait tantôt d'une part,

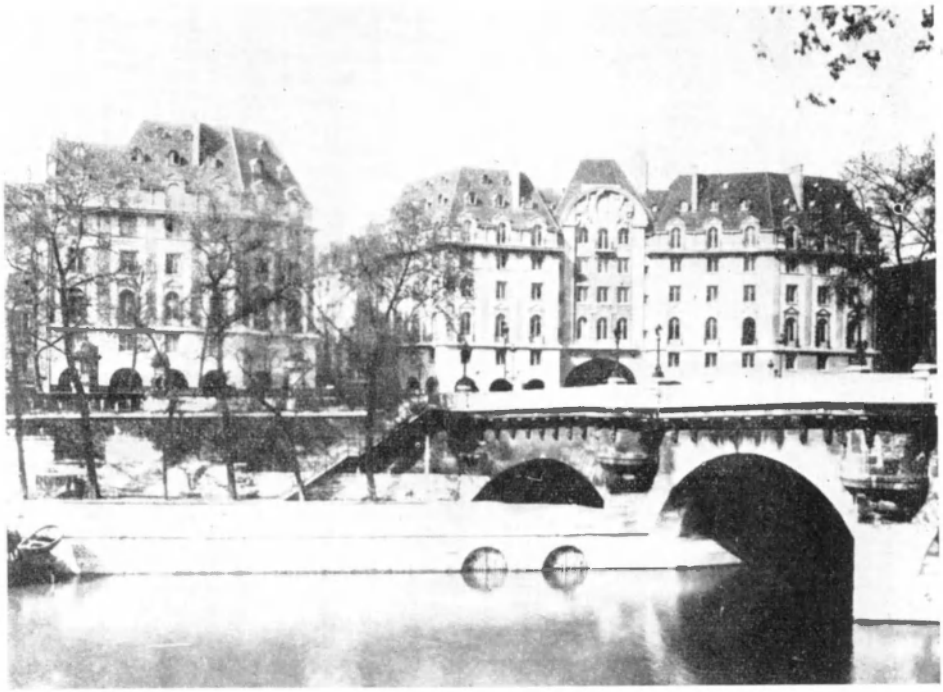

PARIS. — Pont-Neuf et Carrefour Curie.
J. Marrast, arch.

tantôt de l'autre. Il s'agissait en somme de satisfaire en même temps aux exigences contradictoires de la magnificence et de la sûreté, soit de répondre au vœu légitime des Parisiens en leur offrant un pont, tout en se réservant prudemment la faculté de les empêcher de s'en servir...

Un document conservé au Musée de Versailles nous montre de quelle manière on se proposa de résoudre cet épineux problème. (1)

A chaque extrémité du pont s'élève une entrée en forme d'arc, terme auquel on éprouve néanmoins quelque gêne d'adjoindre une épithète triomphale. En effet, ces arcs inspirés de l'antique comme il se devait, n'ont d'autre objet que d'y suspendre les grilles solides au moyen desquelles on se réserve de barricader le pont. A la pointe de l'île, sur le terre-plein où se trouve aujourd'hui la statue d'Henry IV, se dresse un pavillon dont l'allure innocente dissimule un passage

(1) Ce tableau date de 1578. Il se trouve au Musée de Versailles, dans un des couloirs du rez-de-chaussée, à gauche de la cour de marbre. Il a été reproduit par la *Société de l'histoire de Paris et de l'île de France.*

hérissé de défenses. Ce pavillon est un fort. Au surplus, le tablier se garnit d'obélisques et d'échauguettes qui ont pour raison, bien moins de l'orner que de l'obstruer. Aussi, Sauval qui a vu le projet, ne manque-t-il pas de conclure que « cette élévation paraît fort bien inventée et pleine de politique ».

Le 31 mai 1578, Henry III vient en grande pompe poser la première pierre de l'édifice. La Commission n'a mis que 7 mois pour aboutir. Il est juste d'ajouter que l'exécution proprement dite va se poursuivre avec moins de célérité. Interrompus à diverses reprises, les travaux ne sont pas achevés en 1603. Henri IV décide néanmoins d'inaugurer le pont et il le parcourt à cheval, bien que, au dire de l'Estoile, son chroniqueur, « quelques personnes, pour en faire l'essai, s'estoient rompu le col et tombez en la rivière ».

Les temps cependant avaient changé et le passage du pont fut laissé libre de toute entrave. L'œuvre y perdit ces éléments dont nous avons constaté la permanence sur tant de ponts de l'antiquité et du moyen âge. Mais les choses n'allaient pas en rester là. Henry IV ne concevait pas que le pont demeurât étranger au cadre qui l'entourait. Aussi, ordonna-t-il presque aussitôt l'aménagement de toute la pointe de l'île de la Cité. Une place monumentale — la place Dauphine — y serait tracée, afin que les lignes régulières de son architecture créassent une harmonie avec le long développement du pont. (1) Les maisons seront construites en « briques, avec chaînes de pierre faites au moyen de bossages rustiques », le tout selon le plan que M. le duc de Sully, Grand voyer de France, est chargé d'établir. (2)

En même temps, et pour compléter l'ensemble, on consacre le vaste éperon à l'érection d'une statue équestre du roi. Le modèle et la fonte sont commandés à Jean de Bologne. Mais l'œuvre ne fut expédiée à Paris qu'en 1613, alors qu'Henry IV reposait depuis 3 ans à Saint-Denis.

De tout cet ensemble, si laborieusement réalisé, il ne subsiste que des vestiges à peine identifiables sous les défigurations successives. Seules, deux maisons, celles qui se trouvaient à l'entrée de la place, échappèrent à la mutilation. Elles dressent toujours leurs charmantes façades, face à la statue. C'est de l'une d'elles que, par une froide journée d'octobre 1793, Mme Rolland, les mains liées et les cheveux coupés, mais toujours gracieuse, partit vers son destin...

Par contre, le débouché du pont sur la rive gauche a été récemment aménagé par M. J. Marrast, membre associé de notre Académie. De hautes façades en briques et crépis, élevées en hémicycle, donnent à la rue Dauphine une entrée pleine de noblesse. Elles évoquent, par la silhouette élancée de leurs toitures, le caractère fixé par Henry IV pour les abords du pont. Un immense bas-relief déborde d'un fronton. Œuvre

(1) La disposition de cette place et l'aménagement de ses abords y compris le terre-plein sont représentés sur une des planches du beau plan de TURGOT, 1734-39. Chalcographie du Louvre.

(2) Il existe encore, en outre des deux immeubles sis à l'entrée de la place, de très nombreux vestiges sur la place et vers les quais, vestiges très importants englobant parfois toute la hauteur des façades. Voir aussi *Annales de l'Université de Paris*, 5e année, 1930, n°s 1 et 2, « Les transformations de Paris », par Pierre LAVEDAN.

du grand artiste Sarrabézoles, il représente la Seine, animatrice de cet incomparable site urbain.

Désirons-nous connaître les directives que s'est imposées M. Marrast, dans la conception de ce bel ensemble? Voici ce qu'il écrit à ce sujet : « Le premier devoir pour qui construit dans un site, est de le respecter. Rester dans l'harmonie, peut-être la compléter, l'intensifier ou la nuancer, mais, sous aucun prétexte, ne la rompre par une note discordante ». (1) A vous de juger s'il y est parvenu.

*
* *

Dans le cours du XVIIIe siècle, une très haute figure apparaît dans l'histoire de la construction des ponts : Jean-Rodolphe *Perronet*. (2) Après des études fort complètes d'architecture, il fut admis, en 1735, en qualité d'ingénieur, dans le corps des Ponts et Chaussées, mais c'est en 1763 seulement qu'il ouvrit la brillante série de ses réalisations. Il y apporta aussitôt une innovation qui allait profondément modifier les idées admises sur la construction des ponts.

On avait, jusque-là, tenu pour nécessaire que chaque arche pût se maintenir sans le secours des arches voisines et l'on estimait cette condition remplie lorsque l'épaisseur des piles correspondait au cinquième de l'ouverture des arches.

Perronet comprit, au contraire, que les différentes arches d'un pont se contrebutent les unes les autres et que leurs poussées se trouvent neutralisées si l'on élève, aux deux extrémités de l'ouvrage, des culées suffisantes.

Cette notion fort claire devait avoir, dans l'art de bâtir les ponts, une profonde répercussion.

En effet, les piles en rivière, libérées des effets de poussée et soumises uniquement à ceux des pesanteurs, prennent un simple rôle d'appuis et peuvent être sensiblement moins larges.

De plus, les voûtes, mieux exécutées et se contrebutant réciproquement, peuvent franchir des portées beaucoup plus considérables, tout en possédant une cambrure moins accentuée.

Enfin, l'écoulement des eaux de la rivière se trouve grandement amélioré, les piles se réduisant à la fois en nombre et en volume.

Cette conception, on le voit, bouleversait les traditions. (3) Elle ne

(1) *La Technique des travaux*, 1932, n° 10, p. 597.

(2) Voir la belle étude que lui a consacrée F. DE DARTEIN, *Etudes sur les Ponts de pierre*, vol. II.

(3) Les innovations de Perronet devaient porter sur d'autres problèmes encore. C'est ainsi qu'il admit, notamment, afin de réduire encore l'encombrement des piles en rivière, que celles-ci pouvaient être composées de colonnes isolées, remplaçant les piles pleines. Il eut l'intention même d'appliquer ce système au pont de la Concorde, mais dut céder devant l'opposition qu'il rencontra. Cependant, lors du dernier élargissement du pont, en 1930, on ajouta, à chaque extrémité des piles anciennes, une colonne isolée qui supporta l'élargissement. Cet hommage indirect rendu à la mémoire de Perronet permit de réaliser l'élargissement proposé, sans défigurer ni transformer les piles anciennes. C'est ce système de points d'appui isolés que M. P. Séjourné appliqua au pont des Amidonniers à Toulouse. Perronet devait ajouter à ces innovations une meilleure connaissance des matériaux, un soin plus attentif de l'appareillage et des précautions supplémentaires dans la composition des mortiers.

transformait pas seulement les données de la structure des ponts. Elle en modifiait du tout au tout l'esthétique. Aussi, se produisit-il une véritable révolution, lorsque, au pont de Neuilly, entrepris en 1767, Perronet abaissa l'épaisseur des piles jusqu'au neuvième de la portée des voûtes, tout en donnant à ces dernières une ouverture telle que 5 arches suffisaient pour franchir l'étendue énorme du fleuve. (1)

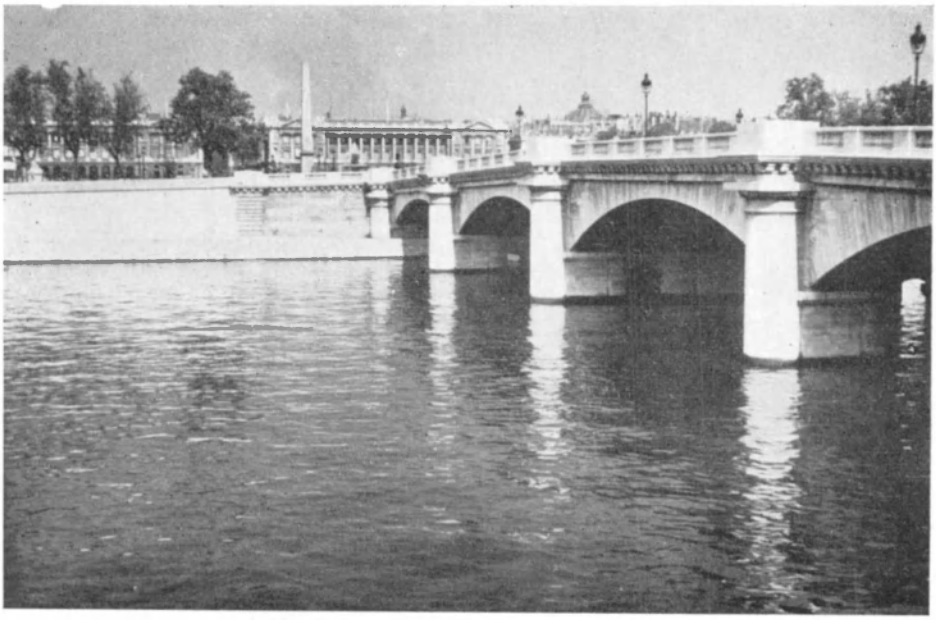

(Cliché de l'auteur)

PARIS. — Pont de la Concorde (1790), par Perronet.

Malgré l'aversion que lui inspiraient les cérémonies publiques, Louis XV, âgé déjà de 62 ans, prit la peine de se transporter de Versailles à Neuilly pour assister, en 1772, au décintrement des arches. Cette opération fut un triomphe. La même année, Perronet était chargé d'édifier le pont de la Concorde, dans le cadre magnifique de la place récemment créée par l'architecte Gabriel. (2) Il n'y déploya pas seu-

(1) Voir les élévations et les détails de l'ancien pont de Neuilly, dans DE DARTEIN, *ouv. cit.*, t. II.

(2) Il est vrai de dire que le projet de Gabriel ne comportait pas de pont. La composition s'arrêtait en bordure de la Seine. Le bel ensemble que nous admirons aujourd'hui n'est donc pas le fait d'une conception unique et, en ceci, il diffère de la composition d'Hadrien. Voir le projet de Gabriel dans les gravures de la Chalcographie du Louvre.

Mais nous devons constater qu'hormis pour les ponts du moyen âge, où la conception du pont se rattache si fréquemment à celle de l'enceinte, parce que ces deux conceptions étaient liées par les besoins de la défense, ces grands ensembles monumentaux sont généralement le fait de conceptions successives. Leur intérêt réside précisément en ceci que, loin de se nuire, comme il arrive trop fréquemment à présent, les conceptions successives se complètent harmonieusement, s'intègrent l'une à l'autre, au point de nous paraître inséparables.

lement son incomparable maîtrise d'ingénieur. Il y mit en outre ses brillantes qualités d'architecte et sa vision d'artiste.

Et c'est ici, — qu'on veuille bien me permettre de le souligner — qu'après un si long détour par les méandres de l'histoire, la pensée souveraine d'Hadrien, toujours présente mais jamais égalée, allait enfin trouver une réplique digne de lui être opposée.

(Cliché de l'auteur)

PARIS. — Pont Alexandre (1900).

L'énorme place s'avance jusqu'en bordure du fleuve qu'elle incorpore à son décor. Entre les deux palais de Gabriel : la rue Royale dans le prolongement rectiligne du pont. Fermant la perspective : la Madeleine. Du côté opposé : le palais Bourbon. Ici, l'inspiration faiblit, il faut bien le reconnaître. Mais que de grandeur encore sous la défaillance du détail!

Perronet ne prévoyait certainement pas les déductions d'avenir de son innovation. Un siècle plus tard, et après de multiples essais, la construction métallique allait permettre de substituer aux voûtes de pierre des arches d'acier d'une portée pour ainsi dire illimitée, prenant appui sur des culées puissamment renforcées. En 1900, on lança sur la Seine, un peu en aval de la Concorde, le pont *Alexandre III*, pour relier l'Esplanade des Invalides aux Champs Elysées par l'Avenue Nicolas II, percée à travers les quinconces. L'arche, cette fois, franchit 107 m. 50 en une trajectoire unique et l'importance des culées donna naissance aux pylônes triomphaux qui jalonnent le pont dans cette nouvelle perspective.

Mais voici qu'apparaît le béton. C'est encore le génie de Perronet

qui guidera ses applications, en imposant, comme aux ponts métalliques, le volume des culées qui caractérise leur esthétique. (1)

Il présidera plus effectivement encore à l'élargissement du pont d'Iéna, lorsque, à l'occasion de l'Exposition de 1935, on aura réalisé le troisième des grands ensembles de Paris ayant un pont comme élément indispensable. (2) Cette fois, c'est le Champ de Mars, sur la rive gauche, qu'il s'agit de relier au nouveau palais qui couronne, sur la rive droite, le coteau de Chaillot.

Et, comme dans les exemples précédents, la soudure est si parfaite, il se dégage de l'ensemble une telle harmonie, une telle unité, qu'on ne sait vraiment si ce sont les lignes et les proportions du palais et de ses fontaines qui se sont pliées aux exigences du pont, ou si c'est, au contraire, le pont qui s'est soumis aux données impératives du palais et des jardins.

*
* *

Je ne puis pourtant pas couper ici cet exposé déjà si long, encore que bien sommaire, sans rappeler les vieux ponts de chez nous et leur entourage familier. Œuvres d'artistes trop éloignés de la source antique pour pouvoir s'y abreuver et trop imprégnés de la leçon du moyen âge pour pouvoir s'en abstraire, c'est donc à la grande famille des ponts médiévaux que se rattachent nos ponts de Belgique, sinon toujours par l'âge, du moins par le caractère. Je me contenterai de vous dire quelques mots de 2 d'entre eux qui viennent de payer un douloureux tribut aux événements de ces dernières années : le pont de Namur, connu sous la dénomination de Pont de Jambes, et celui de Huy, connu sous celle de « Pontia ».

Dinant, Namur et Huy sont filles de leur rocher. C'est lui qui explique leur naissance. C'est vers lui que convergent, au temps de nos pères, les pistes qui sillonnent l'arrière-pays. Ce furent donc des points de passage traditionnel du fleuve et l'on peut tenir pour certain qu'il s'y trouva un pont dès les temps les plus reculés. Mais quand ces ouvrages furent-ils construits en pierre? Pour celui de Namur, il en est fait mention, pour la première fois, en 1183, dans un acte de l'abbaye de Géronsart. Nous savons aussi qu'on y travailla beaucoup durant le XIVe siècle. Toutefois, dans son aspect actuel, il appartient au règne de

(1) Cette partie du présent travail a dû être écourtée afin de ne pas dépasser le cadre normal d'une communication de ce genre. Il va de soi que bien des exemples eussent pu être cités. Je n'en veux pour témoin que le beau pont en béton offert par le Gouvernement américain à la Belgique, en souvenir des combats victorieux livrés par nos Alliés en 1918 pour le passage de l'Escaut à Eyne, à 6 kilomètres en aval d'Audenaerde. Le pont a évidemment été détruit par les Allemands en retraite, en 1944. Les ponts sur la Vesle aux environs de Reims possédaient les mêmes qualités.

(2) L'élargissement du pont d'Iéna, construit en 1809, a été réalisé par le même procédé que celui décrit ci-dessus (voir note 3, p. 27). Les abords du pont ont été transformés avec une vision monumentale particulièrement avertie, par M. l'architecte R. Danis.

Charles-Quint. Sur une arche récemment détruite, on lisait la date de 1543, accompagnée d'un monogramme. (1)

Un puissant châtelet fait de 2 tours massives défendait l'accès du pont, vers le faubourg de Jambes. Du même côté, sur la deuxième pile en rivière, un important ouvrage, coiffé d'un toit pointu, barrait le tablier sur toute sa largeur. Du côté opposé, vers le faubourg Notre-

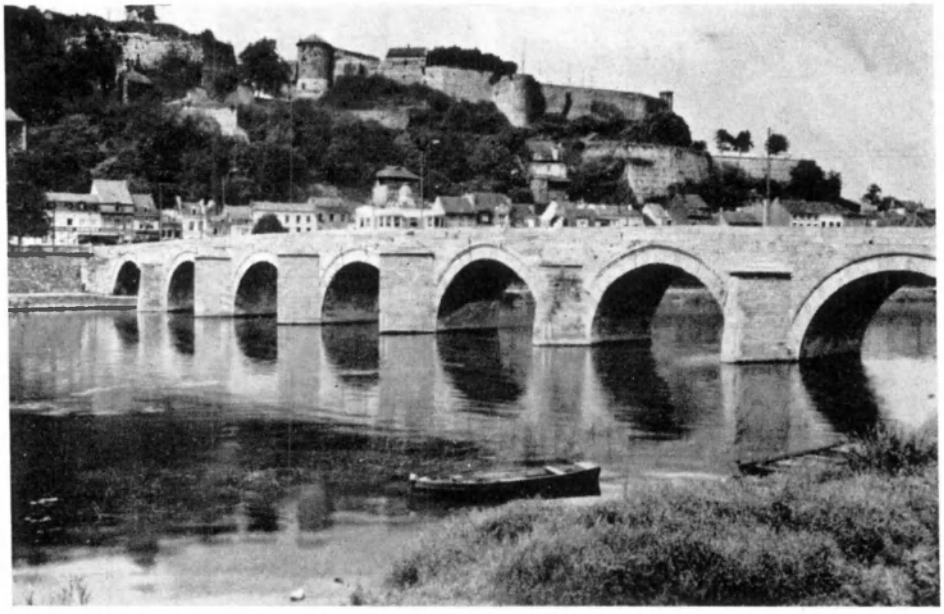

NAMUR. — Pont de Jambes (fin XIIe-XVIe siècles).

Dame, une tour de guet surgissait de la première pile. La sortie du pont était toute voisine de la porte de Buley donnant passage à la route de Bouvignes. De cette porte, une muraille flanquée de 2 tours, escaladait le rocher pour se rattacher aux défenses du château. La porte a disparu, mais la muraille et ses deux tours existent encore.

Ainsi, du moins, le pont et son entourage nous apparaissent-ils sur les gravures du temps, le plan de Joannes Blaeu, publié à Amsterdam en 1649, ceux de la Chalcographie du Louvre (2) et une jolie aquarelle de notre Cabinet des Estampes, publiée par notre distingué collègue, M. Courtoy. (3)

La poussée irrésistible de la vie et aussi l'évolution plus redoutable de l'art de la guerre ont fait subir à cet ensemble bien des mutilations.

(1) Ces renseignements m'ont été bien obligeamment communiqués par M. F. Courtoy, conservateur des archives de l'Etat à Namur, vice-président du Comité des correspondants de la Commission des Monuments.

(2) Plan gravé sur ordre de Louis XIV en commémoration du siège de 1692.

(3) Voir NAMURCUM, *Chronique de la Société archéologique de Namur*, 1929, 9e année, n° 4, p. 53.

Mais le pont lui-même a traversé toutes ces vicissitudes. Il s'obstine à vivre. Et le vieil oppidum domine toujours, de l'étagement de ses terrasses et de la couronne décapitée de ses tours, l'un des sites les plus évocateurs du pays.

Mais l'œil a bientôt saisi le lien qui unit ces nobles vestiges. Sans doute, ne nous apparaissent-ils pas avec l'ampleur et la perfection

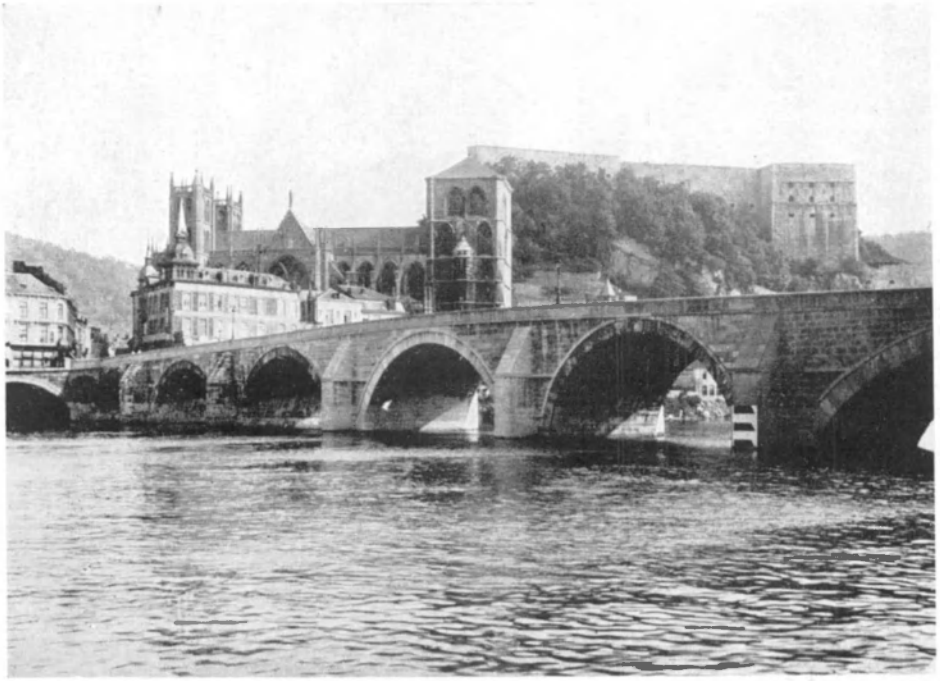

(Cliché de l'auteur)

HUY. — Le Pontia (1680-1686).

architecturales des conceptions antiques ou des œuvres françaises. Mais le pont s'est construit pour le cadre qui l'a vu naître. Par ses masses, par son austérité, par la couleur de ses matériaux, par l'harmonie subtile que le temps, — ce grand artiste, au dire d'Anatole France (1) — a étendue sur le tout, il s'y est intégré. Des concordances, des rapports se sont établis au point que, tout comme dans les exemples précédents, le pont et les éléments qui l'entourent sont pour nous comme les membres d'une même famille, dans laquelle on reconnaît, sous les individualités, le trait commun qui les apparente.

Et voici que nous retrouvons les mêmes correspondances, les mêmes rapports, la même empreinte familiale entre le vieux « *Pontia* » de Huy, la masse pesante de la tour de sa collégiale, percée de son « *Rondia* »

(1) Anatole FRANCE, *Pierre Nozière.*

et les bastions de son « *Chastia* » que des souvenirs récents ont plus intimement encore rivé à nos souffrances. (1)

BRUGES. — Paardenbrug (1643).

En présence des dégâts amoncelés par la guerre, le Gouvernement français n'a pas manqué de se préoccuper de la réparation ou de la reconstruction des nombreux ponts endommagés au cours des hostilités. Une circulaire du Ministre des Travaux publics, en date du 11 janvier

(1) On sait que le « Chastia » fut utilisé comme prison par les Allemands au cours de la dernière guerre. C'est là, notamment, que furent détenus, parmi tant d'autres infortunés, les otages pris dans le Corps professoral de l'Université de Bruxelles. Le site tout entier en a pris un caractère sacré Il est presque pénible d'avoir à le rappeler

dernier, rappelle et précise des circulaires précédentes sur le même objet. (1)

« Pour tous les ouvrages classés ou inscrits parmi les monuments » historiques — y lit-on — vous devez, avant d'entreprendre tout travail » de reconstruction *et même toute étude,* vous mettre en relation avec » l'Architecte en chef des Monuments historiques du département. Pour » les ouvrages situés dans un site classé ou inscrit, il vous appartiendra » de vous mettre en rapport avec l'Inspecteur régional des Sites, lequel » aura pour conseil technique, l'Architecte des Monuments historiques ».

Mais la circulaire ne s'en tient pas là. « En sus de cette première » catégorie d'ouvrages, — poursuit-elle — il en existe d'autres pour » lesquelles un soin particulièrement attentif doit être apporté à l'aspect » architectural. Il s'agit des ponts situés dans des localités tant soit peu » importantes ou dans des agglomérations et des sites qui, quoique non » classés ou inscrits, présentent un caractère esthétique ».

C'est bien à cette dernière catégorie que se rattachent la plupart des ouvrages endommagés en Belgique et il y aurait donc lieu de s'inspirer, pour leur rétablissement, de directives aussi sages, dictées par la volonté de sauvegarder, dans la mesure où il se pourra, des beautés qui sont l'orgueil du pays et des éléments aussi parlants de son autorité spirituelle.

Certes, il se conçoit que la race de peintres que nous sommes soit restée plus sensible à la symphonie des couleurs, au caprice des silhouettes, au jeu des volumes sous la lumière, qu'à l'abstraction plus intellectuelle des lignes; qu'elle soit restée — dis-je — plus compréhensive au pittoresque qu'à la majesté des vastes ordonnances.

Car cette harmonie-là, elle est bien de chez nous. Elle n'est ni moins profonde, ni moins nécessaire que celle issue des grandes compositions. Le moindre arceau qui franchit un canal à Bruges ou à Malines, — comme à Venise, d'ailleurs — tout en se reflétant au miroir dormant de ses eaux, nous la montre dans toute la simplicité de son évidence. Œuvres d'architectes ou œuvres de peintres, qu'importe!... Qu'importe si elles nous charment, si elles touchent notre sensibilité, si nous percevons, si nous parvenons à percevoir le prix, l'inestimable prix d'une émotion d'art dans la banalité de la vie quotidienne.

Mais qu'on y prenne garde!... De telles harmonies sont faites d'impondérables, de nuances infinies. Nous les sentons bien plus que nous ne pouvons les définir. Elles sont le visage auguste du passé, l'image de la Patrie. Gardons-nous de les détruire ou de les profaner!

---

(1) Circulaire série B, n° 7, Ministère des Travaux publics et des Transports, Direction des Routes, 1er bureau, rappelant la circulaire n° 124 du Ministère de l'Education nationale - Beaux-Arts, en date du 23 février 1944. Ces deux circulaires sont un modèle de bon sens et aussi d'élégance de style administratif, ce qui ne gâte rien, lorsque celui-ci a pour objet des instructions dont il n'est personne qui puisse contester la belle inspiration.

RAYMOND LEMAIRE Jr

DE SINT-GERMANUSKERK TE TIENEN

Een woord vooraf.

In de Sint-Luciakapel, de derde van de Zuiderzijbeuk der Sint-Lenaarts collegiaalkerk te Zout-Leeuw, wordt een laal XVe eeuws Heilig Graf bewaard, waarvoor de Antwerpenaar Jan Mertens, kort voor 1490, een drieluik schilderde (1). Op de achtergrond van het schilderij, bemerkt men een stad, omringd door sterke wallen en diepe grachten. Menigvuldige kerktorens rijzen tussen de rode ticheldakjes van houten en stenen huizen op. Sinds lang heeft men onder hen de getrouwe silhouette van de O.-L.-V. ten Poelkerk van Tienen herkend. Ook de identificatie van de Sint-Lenaartskerk zelf, zorgzaam geconterfeit op het zijpaneel, viel niet moeilijk (2).

De voorstelling van O.-L.-V. ten Poel binnen de muren van de voorgestelde stad, heeft reeds bij Bets het vermoeden opgewekt dat deze Tienen verbeeldt zoals het er uitzag rond 1490. Doch zekerheid hieromtrent had hij niet bereikt. Hij gelukte er inderdaad niet in het ingewikkelde en weinig samenhangende kerkgebouw, met twee torens aan de voorgevel en twee andere naast het koor, met rijzig gothisch schip, gescheiden van een lager koor door een stompe romaanse dwarsbeuk, in Tienen thuis te wijzen (afb. 1). Opgravingen, uitgevoerd dank zij de welwillende toelating van wijlen deken Rochette en de geldelijke tussenkomst van de Rijksdienst voor Opgravingen, een onderzoek van de rekeningen der kerkfabriek, samen met een grondige studie van de westbouw, lieten toe deze afbeelding te vereenzelvigen met de Sint-Germanuscollegiale te Tienen, zoals ze was op het einde der XVe eeuw.

Deze identificatie heeft er ons toe aangezet dit belangrijk monument aan een nieuw onderzoek te onderwerpen. De uitslagen ervan die betrekking hebben op de voormalige romaanse kerk en de nog bestaande laat-romaanse westbouw worden in dit artikel uiteengezet. Opmerkingen betreffende de heropbouw der kerk tijdens de XIVe, XVe, XVIe en XVIIe eeuw zullen het voorwerp uitmaken van een volgende studie.

---

(1) In 1490 wordt Jan Mertens voor dit schilderij betaald. Cf. P.-V. Bets, *Gids voor de bezoekers der kerk van Zout-Leeuw*, Tienen, 1888, bl. 11.

(2) Voor de geloofwaardigheid van het schilderij, zie blz. 72.

Afb. 1. — Jan Mertens
Detail van het schilderij bewaard in de kerk te Zout-Leeuw.

I. - Enkele historische gegevens.

De vroegste vermelding van Tienen vond A. Wauters in het karterboek van de abdij Saint-Germain-des-Prés te Parijs. Een karter van dit stift, een confirmatie van haar toenmalige goederen, vermeldt onder de Austrasische eigendommen der abdij, in het graafschap Haspengouw, de « *villam vel abbatiam Thiunas dictam* ». Bets en Wauters nemen volkomen aan dat *Thiunas* niets anders beduidt dan Tienen (1). De veronderstelling dat de Sint-Germanuskerk te Tienen zou gesticht zijn door Saint-Germain-des-Prés, legt volkomen uit waarom te Tienen, in het verre Austrasie, een kerk werd toegewijd aan den hier weinig bekende Parijsse bisschop. De stichting der Sint-Germanuskerk zou dan vóór 20 April 872 mogen geplaatst worden (2). Dat er in het karter spraak is van een « *villam vel abbatiam* » doet weinig ter zake. Meer dan één kloosterkerk is gekend die uit het « *saeculum obscurum* » als gewone parochiekerk te voorschijn kwam (3). Vóór de invallen der Noormannen was hoogstwaarschijnlijk Sint-Martinus te Avendoorn het parochiale centrum der stad (4).

In 1119, wanneer voor het eerst terug melding wordt gemaakt van de Sint-Germanuskerk, was deze voor de helft in het bezit van de abdij Saint-Denis-en-Broqueroy in Henegouwen. De Ridder legt door volgende hypothese deze verandering van eigenaar uit : Ragnier II, graaf van Henegouwen, schoonzoon van Hugues Capet, zou ondermeer Couvin en Tienen die toen aan Saint-Germain-des-Prés toebehoorden, tegen andere goederen, meer nabij Parijs gelegen en die den bruidschat van Hedwigis, zijn vrouw uitmaakten, met deze abdij verwisseld hebben. Zo zou de stad en haar kerk de eigendom geworden zijn van Richildis, kleindochter van Hedwigis, die in 1081 de abdij van Saint-Denis in het leven riep. De ander helft der kerk hoorde den Prins-Bisschop van Luik toe, die ze, in 1157, aan het kapittel van Sint-Jan afstond (5).

Een kanunnik van dit kapittel, Godescalc, « *qui tamquam dominus fundi eandem ecclesiam possidebat* », trachte voor het eerst een kapittel te stichten in de Sint-Germanuskerk. Maar hij stierf voor hij zijn wens kon volbrengen. Het is zijn opvolger, de H. Albertus van Leuven, die van de paus en de prins-bisschop, in 1189 en 1190, (6) de nodige toelatingen verkreeg.

---

(1) C.-F. De Ridder, *Tienen. Geschiedenis der collegialekerk van den Heiligen Germanus*, Tienen, 1906, bl. 40-41; zie ook A. Wauters, *Une mention dans un diplôme du IXe siècle de « Thiunas » en Hesbaye, c'est-à-dire Thienen ou Tirlemont*, in *Bull. Comm. Roy. d'Hist.*, IX, 1880.

(2) Datum van de confirmatiekarter; C.-F. De Ridder, *op. cit.*, bl. 40.

(3) Noemen we hier terloops de Sint-Walburgiskerk te Veurne (P. Rolland, *Un groupe belge d'églises romanes. Les églises bicéphales à tourelles orientales*, in *Revue belge d'Arch. et d'Hist. de l'Art*, XI, 1941, bl. 124) en de Sint-Pieterskerk te Torhout (C. Meerseman en Br. Firmin, *De kerk van Torhout in het licht der jongste opgravingen*, in *Handelingen van het Centrum voor Archeologische vorschingen*, II, 1942, bl. 14).

(4) C.-F. De Ridder, *op. cit.*, bl. 10; zie ook V. Bets, *Histoire de Tirlemont*, II, bl. 59 en A. Wauters, *Géographie et Histoire des communes belges, sites de Tirlemont*, Brussel, 1862, bl. 13.

(5) C.-F. De Ridder, *op. cit.*, bl. 42-43.

(6) *Ibidem.*, bl. 105-107.

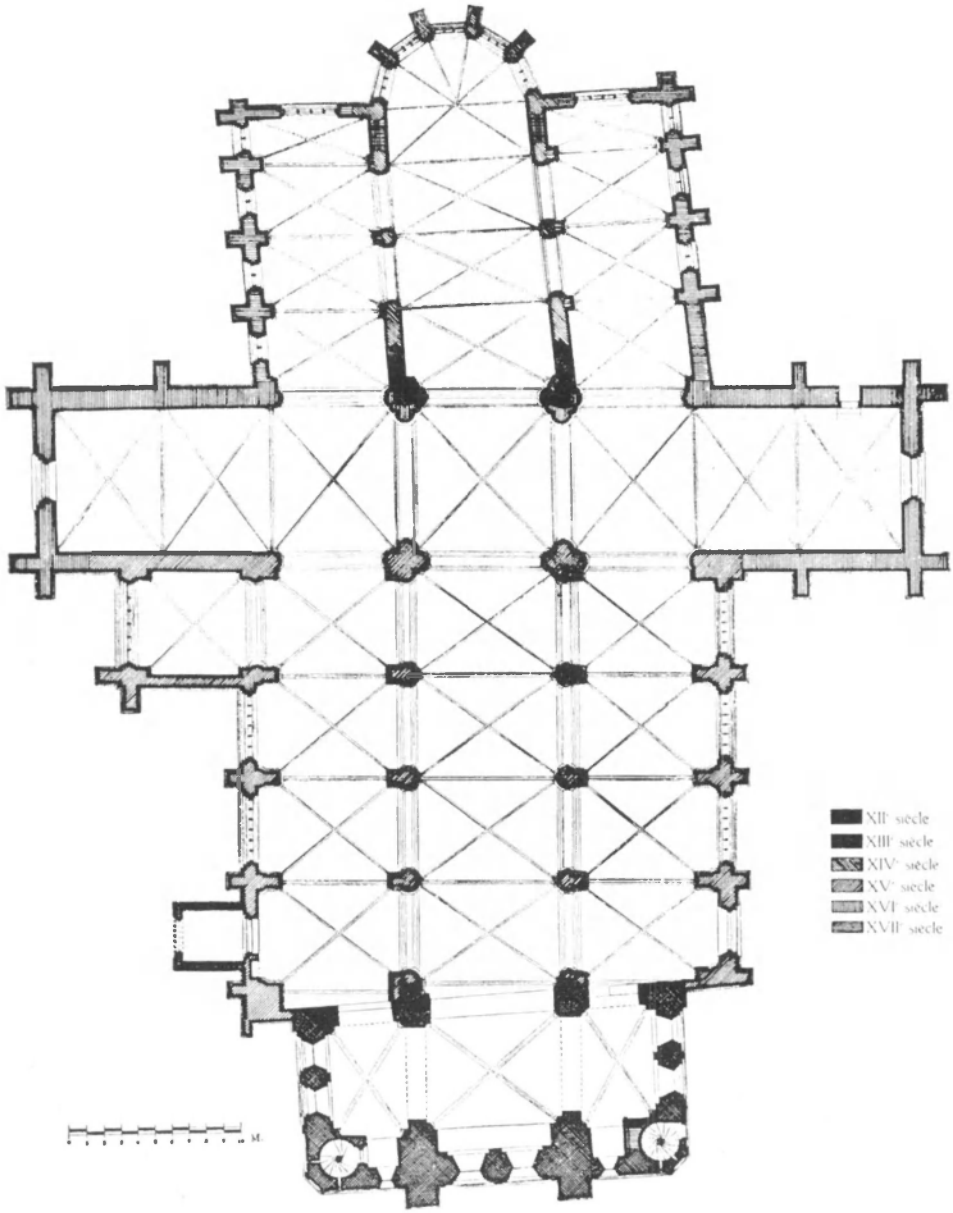

Afb. 2. — Grondplan der Sint-Germanuskerk, huidige toestand.

Het is best mogelijk dat tijdens het beheer van Godescalc die blijkbaar een speciale liefde koesterde voor de Sint-Germanuskerk, een gehele of gedeeltelijke heropbouw van het bedehuis plaatsgreep. Wat, in 1190, van de romaanse kerk overbleef, namelijk de dwarsbeuk en de twee oostertorens, dagtekende blijkbaar uil de tweede helft der XIIe eeuw.

Tijdens de eerste helft der volgende eeuw rees de nu nog bestaande westbouw op (1), doch onder een andere gestalte dan deze welke wij nu kennen; rond 1555 werd zijn oorspronkelijke toestand gewijzigd, en door de huidige massale toren vervangen (2) (afb. 2).

Korts na 1300 werd, met het koor, de heropbouw van de romaanse kerk aangevangen. Tijdens de tweede helft der XVe eeuw kwamen de huidige beuken tot stand. Doch, tussen de twee nieuwbouwen, bleven de romaanse dwarsbeuk en de twee oostertorens bestaan, en het is in deze toestand dat Jan Mertens het monument afschilderde. Omstreeks 1530 greep de heropbouw van de Noorderarm van het transept plaats (3), en in 1557 legde men de funderingen van de zuiderarm of het Sinte-Annakoor (4).

Reeds in 1536 werd de onafgewerkte kerk sterk door brand geteisterd, zodat « *alleyn die steyne welfselen daer waeren blijven staen* ». De kerkmeesters vonden echter de tiendeheffers, en tussen hen bizonder de koorheren van Sint-Jan, weinig bereid om in de restauratiekosten tussen te komen; totdat een vonnis van de Raad van Brabant, door Karel V op 11 Juni 1540 bekrachtigd, de kosten gedeeltelijk ter hunne laste legde (5). Na deze brand, is er voor het eerst spraak in de archieven, van een gebeurlijke heropbouw van het westwerk der kerk; de rekeningen der stad vermelden zelf dat Pieter van Wijenhoven, de architect van het Sakramentskoor der Sinte-Goedelekerk te Brussel, « *eene patroen van de torens van de hoechkerke* » had voorgelegd (6). Doch aan dit ontwerp werd pas rond 1555 gevolg gegeven.

De collegiale was amper een dertigtal jaren gerestaureerd en voleind, toen, in 1592, de bliksem op de hoge toren sloeg. De kerk brandde totaal af. Nieuwe moeilijkheden rezen op met de tiendeheffers toen ze voor hun deel in de onkosten werden aangesproken. Een krachtdadige tussenkomt van Farnèse bracht dit in orde (7).

In Juni 1635, werd de stad ingenomen door de Staatse legerbenden

---

(1) R. Lemaire, *L'Eglise Saint-Germain à Tirlemont*, in *Bull. des Métiers d'Art*, V, 1905, pp. 13-16.

(2) Arch. Aartsb. Mechelen, Sint-Germanuskerk te Tienen, Rekeningen der kerkfabriek, 1554-1556, f° 45 r°.

(3) *Ibidem.*, Rekeningen 1533-1534; in 1534 was men den Noorderdwarsarm aan het overwelven.

(4) Arch. Sint-Germanuskerk te Tienen, A, sect. II, n° 17, Rekeningen der kerkfabriek, jaar 1557.

(5) C.-F. De Ridder, *op. cit.*, bl. 235-238. Een XVIIe eeuws afschrift van de bekrachtiging, door Karel V, van de uitspraak van de Raad van Brabant is bewaard in het privaat archief van de Heer Jan Wauters te Tienen.

(6) V. Bets, *op. cit.*, II, bl. 83.

(7) C.-F. De Ridder, *op. cit.*, bl. 238-240.

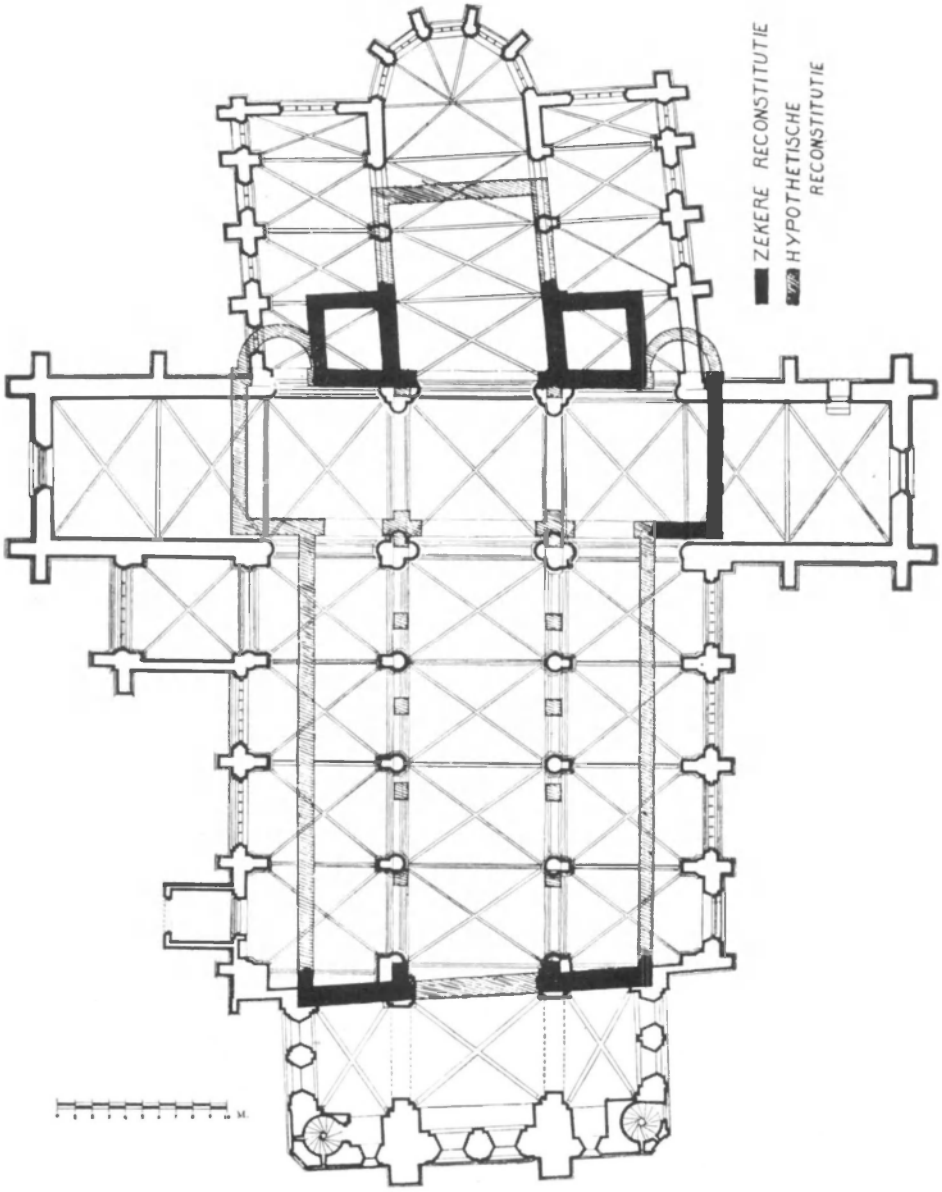

Afb. 3. — **Vermoedelijk grondplan der romaanse Sint-Germanuskerk.**

van Hendrik van Nassau. Licht brandbare stoffen werden door hen in de Sint-Germanuskerk opgestapeld en in brand gestoken. Het koor, waarvan de gewelven onder de actie van het vuur waren neergeploft, had het vooral hard te verduren. De restauratie besloeg lange jaren; pas in 1669 werd met de restauratie van het koor begonnen. Men maakte van de gelegenheid gebruik om de zijkoren te verbreden (1). In 1679 was alles klaar, en op 7 September van hetzelfde jaar wijdde Mgr de Bergues, aartsbisschop van Mechelen, in elk der drie koren een nieuw altaar (2).

Op 21 September 1708, kraaide de rode haan weer boven de kerk. Twee jaar nadien was het ongeluk bijna gans vergeten. Geheel het monument was hersteld, behalve de toren die pas drie jaar later in orde werd gebracht (3).

Gesloten tijdens de Franse Revolutie (1797), werd het bedehuis na het Concordaat terug ter beschikking van de eredienst gesteld. Reeds in 1820 zou men enkele herstellingen uitgevoerd hebben (4), maar het is pas in 1875 dat architect van Assche met een verregaande restauratie van het monument werd belast. Hij werkte vooral aan het hoogkoor; zijn opvolger architect Langerock leidde de werken in de dwarspand en de beuk (5).

II. - De voormalige romaanse kerk.

Op de triomfboog na, is van de romaanse kerk niets overeind gebleven. Enkele moeten, op de oostwand van de westbouw nagelaten door het romaanse schip, hebben Prof. Kan. Lemaire er toe aangezet een reconstitutie te pogen van de vroegere beuken der Germanuskerk (1). Deze schaarse gegevens werden overvloedig aangevuld door de identificatie van de Tiense collegiale op het schilderij van Zout-Leeuw. Dank zij deze afbeelding is nu ook de oostpartij der romaanse kerk, met haar dwarsbeuk en haar koortorens gekend. Een confirmatie en tevens een aanvulling van deze nieuwe aanduidingen werden verschaft door de rekenboeken van de kerkfabriek en enkele funderingsresten, in 1911 in het Zuiderkoor opgedolven. Met de hulp van deze bronnen is het thans mogelijk zich een idee te vormen van de romaanse collegiale, zoals ze heeft bestaan tot in de XVe eeuw.

Men weet nu dat de vroegere Sint-Germanuskerk samengesteld was uit een middenbeuk, twee zijbeuken, een dwarsbeuk en een koor met twee vierkante flankeertorens (afb. 3).

---

(1) *Ibidem.*, bl. 240-243. Zie ook : rekening van den heropbouw van het Zuider koor in 1676; privaat archief Jan Wauters, Tienen, n° 31.

(2) C.-F. De Ridder, *op. cit.*, bl. 243-244.

(3) *Ibidem.*, bl. 245.

(4) Arch. Kon. Comm. Mon. en Landsch., bundel Tienen, Sint-Germanuskerk. Zie eveneens *Bull. Comm. Roy. d'Art et d'Arch.*, XVII, 1878, bl. 255; XVIII, 1889, bl. 20 en XXIX, 1890, bl. 186. Van een restauratie, in 1841 uitgevoerd aan den toren, en waarvan Kan. Lemaire gewag maakt (*op. cit.*, bl. 12) is nergens een archivalisch spoor te vinden.

(5) *Op. cit.*, bl. 33-36.

Het schip was, op weinig na, even lang als het huidige; het strekte zich uit tussen de nog bestaande westbouw en de actuele dwarspand, welke in de loop der XVIe eeuw de plaats innam van zijn romaanse voorganger. Door de aangehaalde moeten op de oostwand van het westwerk zijn enkele maten van dit schip bekend : de middenbeuk was bijna even ruim als nu, hij had een breedte van 9,20 m van as tot as der steunen; de zijbeuken waren elk 5,70 m breed en aan de langsmuren kon men een dikte van 0,80 m meten. Het getal traveeën is niet met zekerheid gekend. Doch in Brabantse en Maaslandse romaanse kerken is de lengte der traveeën gewoonlijk ongeveer gelijk aan de breedte der zijbeuken. De toepassing van die regel brengt ons, in Tienen, tot vijf traveeën (1).

Van de opstand van dit schip zijn alleen de grote lijnen na te halen. De vermelde sporen wijzen op een basiliekaalbouw, met vlak afgezolderde midden- en zijbeuken. De juiste vormen van vensters, bogen en steunen liggen niet voor. Nochtans wijzen de westelijke aanzetpijlers van de vroegere beuk, herbouwd samen met de Westbouw, op gewoon vierkante of rechthoekige pijlers, hetgeen nogmaals een confirmatie kan vinden in andere gelijktijdige kerken uit de streek (2). Door analogie met deze monumenten, kan men ook veronderstellen dat de bogen en de vensters halfrond waren afgedekt. Moeten van de daken dezer kerk, op de westbouw nog te zien, duiden op een zadeldak, met een helling van ongeveer 45° voor de middenbeuk, en afdaken van 30° voor de zijbeuken.

Hoogst waarschijnlijk was het schip, ten Westen, met een vlakke gevel gesloten. Het feit staat niet helemaal vast voor wat betreft de middenbeuk; het vervangen van een eenvoudige westertoren door een grotere westbouw is *per se* niet uitgesloten, alhoewel toch onwaarschijnlijk. Inderdaad, in Maasland hebben kerken met « koortorens » meestal geen accent ten Westen (3). De zijbeuken waren zeker vlak afgesloten : een muurpartij van hun afsluiting, met een schietgat doorboord, bleef bewaard in de huidige westbouw, boven de bogen die de langstraveeën met de zijbeuken in verbinding stellen (afb. 4).

Het is vooral dank zij het schilderij van Jan Mertens dat de dwarsbeuk der romaanse kerk ook ten dele gekend is. Hier en daar lichten de rekeningen van de afbraak van dit kerkgedeelte, in de loop der XVIe eeuw, de onvolledige gegevens van het schilderij toe. Het transept bestond uit een rechthoekige viering en twee ongeveer vierkante kruisarmen. De viering was ongeveer zo breed als de huidige, maar minder lang. De rekeningen laten inderdaad vermoeden dat, ten Westen, de romaanse en de gothische vieringspijlers een heel tijdje naast elkaar hebben gestaan. Pas in 1533-34 werd aan de metselaar *Henricken van*

(1) R. Lemaire, *Les origines du style gothique en Brabant, 1re partie : L'architecture romane*, I, Brussel, 1906, bl. 268.

(2) *Ibidem.*, bl. 276-283.

(3) Zoals te Sint-Odilienberg, en vroeger te Neerijse, te Eppegem en te Neerwaver. De O.-L.-V. en Sint-Servaaskerken te Maastricht maken wel uitzonderingen op deze regel, doch beide monumenten danken hun huidig bicefaal aspect, zoals Tienen na 1230 en dit tot 1535, aan latere verbouwingen.

der Borcht opgedragen « *den booge tussche beyde pilaren in den bueck staende af te brekenen ende die pilaren te raserenen onder ende boven naer 't vervolg van den wercke* » (1). Deze tekst kan bezwaarlijk andere pijlers dan die van de viering bedoelen. Niet alleen de kontekst bewijst het, maar ook het feit dat al de andere *pilaren* sinds jaren, samen met de romaanse beuk waren afgebroken. Anderzijds heeft de romaanse dwarsbeuk, viering incluis, lang samen met de gothische beuk bestaan : het schilderij getuigt ervan. Er kan hier ook geen sprake zijn van de oostelijke vieringspijlers, want deze bestaan nog, ten dele ingebouwd in de XVIe eeuwse, en ze zijn nog verbonden, aan de oostkant door hun oorspronkelijke halfronde boog. In de loop der XIVe eeuw, waarschijnlijk wanneer men het actuele koor opbouwde, werd deze boog herkapt en geprofileerd (2). Zijn hoogte is ongeveer gelijk aan die van de zoldering der voormalige kerk, wat bewijst dat en de viering en het koor even hoog waren als de middenbeuk.

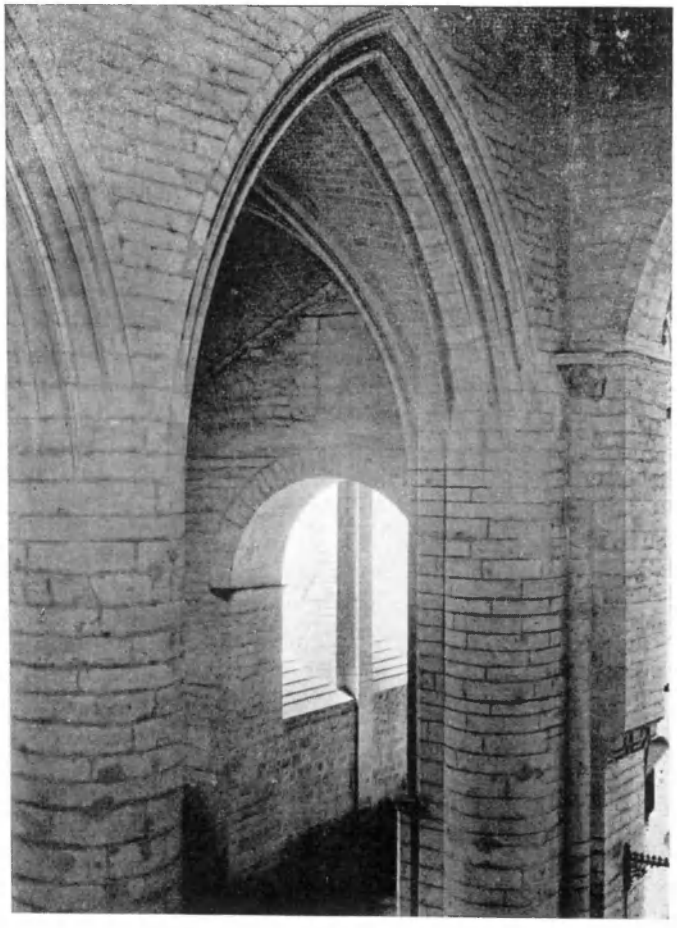

Afb. 4. — Overblijfselen van de voorgevel der romaanse kerk.

De Zuiderarm van het transept werd duidelijk afgebeeld door Jan Mertens, op het schilderij van Zout-Leeuw. Hij schijnt merkelijk lager te zijn geweest dan de viering en het schip. De benedenpartij van

(1) Arch. Aartsb. Mechelen, Sint-Germanuskerk te Tienen, Rekeningen der kerkfabriek, 1533-1534, f° 60.

(2) Men heeft deze boog van kort bij kunnen onderzoeken toen, in 1943, een stelling in het koor werd opgebouwd om het fotograferen van details mogelijk te maken.

de hoofdgevel was versierd door drie blindbogen, waarvan één een venster omsloot; twee kleinere blindbogen prijkten in de geveltop. Men mag vermoeden dat, van binnen, het transept overzolderd was, doch zoals men verder zal zien, is een overwelving niet totaal uitgesloten.

De rekeningen van de afbraak maken gewag, in verband met de zuiderarm, van een « *Sint Germeyns coercke* » dat in de maanden Augustus en September 1538 werd neergehaald(1). Zou hier geen spraak zijn van een absidiool op de uithoek van de Oostmuur aangebouwd ? Dit schijnt toch wel de enige plaats te zijn waar zo een « *coercke* » kon staan; het zicht van 1495 leert ons inderdaad dat de Westwand van de transeptarm door de aanpalende gothische zijbeuk geheel was ingenomen; daartegen schijnt de Zuidergevel geheel vrij te hebben gestaan. De Oostwand, naast de flankeertoren van het koor, is wel de enige mogelijke plaats voor dit « *Sint Germeyns coercke* ». Een dwarsbeuk met twee georienteerde absidiolen is ten andere te zien of na te sporen bij meer dan een romaanse kerk uit de buurt, o.m. te Sint-Truiden, in de vroegere abdijkerk, te Kumptich, te Geldenaken, te Orp-le-Grand en te Neerheilissem.

Over het romaanse koor is weinig of niets geweten; het werd reeds rond 1310 door een nieuw vervangen. Doch, analogische kerken uit de streek hebben meestal een vierkant koor, met een vlakke oostwand (Kumptich, Neerheilissem, Mousty, Bierbeek e.a.). Het is reeds bekend dat het koor hoogstwaarschijnlijk even hoog was als de viering en het schip, wat wel uitzonderlijk is in de streek (2). Men mag denken dat het eveneens overzolderd was, doch hieromtrent bestaat ook geen zekerheid. Inderdaad in de kerk van Kumptich, die waarschijnlijk onder invloed van de Sint-Germanuskerk werd opgebouwd, is het koor evenals het transept met een gewelf overkluisd.

Een duistere tekst van 30 October 1579 maakt gewag van « *eenen kelder, hebbende zijnen uuytganck ende inganck allein door die voers, kerck van Sint Germeyns* » *(3)*. Bedoelt dit geschrift een krocht onder het voormalig koor, of is hier spraak van de ene of de andere dienstkelder ? Het feit dat de aangehaalde « kelder » een in- en uitgang bezat laat vermoeden dat het een tamelijk grote ruimte was die gemakkelijk toegangbaar moest zijn. De hypothese van een krocht schijnt dus wel de meest waarschijnlijke te zijn. Het is een bewezen feit dat een krocht bestaan heeft onder de oostpartij van het huidige koor; de ingang ervan werd in 1857, en opnieuw in 1902, blootgelegd, en men bemerkt nog de sporen van haar vensters aan de voet van de abismuren (4). Doch, de gekende ingang van die XIVe eeuwse krypte lag

(1) Arch. Aartsb. Mechelen, Sint-Germanuskerk te Tienen, Rekeningen der kerkfabriek, 1538-1539, f° 39 v° en 40.

(2) S. Leurs, *Les origines du style gothique en Brabant, 1re partie : L'architecture romane*, II, Brussel, 1922, bl. 184.

(3) C.-F. De Ridder, *op. cit.*, bl. 234.

(4) C.-F. De Ridder en A. Van Gramberen, *La crypte de l'église Saint-Germain à Tirlemont*, in *Bull. des Métiers d'Art*, II, 1903, bl. 278-282.

voorheen, en dit waarschijnlijk tot in 1671, buiten de toenmalige kerkruimte (1). Er kan dus moeilijk van die in- of uitgang sprake zijn in de tekst van 1579. Anderzijds weet men dat men, in de XIVe eeuw, voor de cultus geen nieuwe krochten meer bouwde. Wel wordt soms, bij een heropbouw en verruiming van het koor, een oudere krocht, niet alleen bewaard, maar onder gans de nieuwbouw vergroot. Zulks gebeurde onder meer in de XIIIe en de XIVe eeuw in St-Baafs te Gent en Sint-Hermes te Ronse. Was dit ook het geval te Tienen? Misschien spreekt het document van 1579 dan wel van de ingangen dier oudere krocht welke ergens « *in die voers, kerke van Sint Germeyns* » gelegen was.

Afb. 5. — **De toren der kerk te Herent.**

In de hoeken van transept en koor rezen twee slanke torens op (afb. 5). De grondvesten van de zuidelijke werden in 1911 gedeeltelijk blootgelegd. Zij bestaan uit een massale blok van ongeveer zes meters op zes, welke zich onder geheel de toren uitstrekte en samengesteld is

(1) De zijkoren waren voorheen minder lang en minder breed als nu; cf. het tweede deel van deze studie.

uit steenslag in witte kalkmortel gedamd. Enkele bewaarde steenlagen geven ons inlichtingen over het gebruikte materiaal voor de opstand : roze kwartziet van Overlaar in vierkante blokjes, van ongeveer 0,25 m kant geslagen. Door de archieven is geweten dat een groot deel van de afbraakstenen in de nieuwbouw herbruikt werden. Het is dus best mogelijk dat de kwartzietstenen die thans in de paramenten van de gothische dwarsbeuk zo talrijk voorkomen, van de romaanse kerk afkomstig zijn. De systematische uitbating van de kwartzietgroeven van Overlaar schijnt t.a. na 1300 ten einde gelopen te zijn; deze ruwe en bijna onbehakbare steen kon niet bewerkt worden volgens de eisen van de gothische æsthetiek, en zijn formaat is te klein (meestal blokjes van 0,20 tot 0,30 m kant) om gebruikt te worden in deze onderdelen van het gothisch gebouw, waarvoor speciaal sterke steen gewenst was.

Het is weer Jan Mertens die ons inlicht over de opstand van de torens : ze staan allebei zorgzaam geconterfeit op het schilderij van 1490. De Zuidertoren is vooral goed bekend. Hij was vier geledingen hoog, van elkaar gescheiden door geaccuseerde lijsten. De onderste, waarvan de top uitsteekt boven de daken der stad, was opgesmukt met een fries arkaturen. Men zag twee blindnissen op elke vrije zijde van de volgende. De derde geleding had, zoals de toren van Herent, een versiering van gekruisde rondbogen op zuiltjes gedragen. Het klokkenverdiep was van acht galmgaten voorzien; het detail van deze openingen is onbekend. De slanke spillen welke de twee torens bekroonden, schijnen wel van jongere datum geweest te zijn dan hun onderbouw; voor zoveel men weet, waren inderdaad de Brabantse torens uit het romaanse tijdperk oorspronkelijk bekroond door een stomp pyramidaal dak.

De huidige staat van onze kennis laat niet toe met zekerheid de chronologie van de romaanse Sint-Germanuskerk vast te stellen. De vraag naar de bouwperiode van de beuk blijft absoluut onbeantwoord; misschien zouden enkele peilingen onder de vloer van haar gothische opvolgster wat licht brengen in dit probleem. Het archivalisch onderzoek dat rond 1900 door De Ridder werd doorgevoerd en onlangs door de heer Jan Wauters en schrijver dezes opnieuw werd ingesteld (1), hebben geen enkele aanduiding opgeleverd in verband met de opbouw van de vroegere Tieuse collegiaalkerk. Dus, ook over de datum van opbouw der Oostpartij is in de documenten niets gezegd. Maar hier komen het gebouw zelf en vooral de torens ons genoegzaam ter hulp. Er werd reeds gewezen op de verwantschap van deze torens met deze van de O.-L.-V.-kerk van Herent (afb. 5). Hier en daar zijn de zo typische gevlochten arcaturen aanwezig. Geen andere voorbeelden van deze versiering zijn in romaanse monumenten der Maasstreek gekend. Ook in Rijnland zijn voorbeelden van zo'n versiering buitengewoon schaars. Men moet zich naar de XIIe eeuwse monumenten van Normandie en Engeland keren om dit motif normaal te zien gebruiken. Het is dan best mogelijk dat men hier met een invloed uit Normandie

(1) De Heer Wauters weze hier bedankt voor zijn gewaardeerde hulp.

Afb. 6. — **De torens der kerk te Neeryse.**

af te rekenen heeft. Dergelijke arcaturen kwamen eveneens voor in de Zuiderarm van het transept van de voormalige Sint-Donaaskerk te Brugge. Hier is de Normandische invloed niet in twijfel te trekken (1). Kan. R. Lemaire en Prof. Stan Leurs dagtekenen de toren van Herent uit de tweede helft der XIIe eeuw (1). De uitzonderlijke analogie van de toren van Herent met die der Sint-Germanuskerk is een stevige basis om ook deze laatste aan dezelfde periode toe te schrijven.

Men kan een confirmatie van deze datering vinden in monumenten die blijkbaar onder invloed der Germanuskerk ontworpen werden, allen jonger dan 1150. Koortorens zijn sinds ouds in Rijnland gekend, doch in de Maasschool verschijnen ze pas tijdens de tweede helft der XIIe eeuw. In Brabant, ontmoet men ze enkel in het Westelijk gedeelte van het hertogdom te Tienen, te Neerijse (afb. 6) en te Neerwaver. Beide laatste voorbeelden zijn niet veel ouder dan 1200 (2), en men mag veronderstellen dat het Tiense voorbeeld niet vreemd is gebleven aan hun ontstaan (3).

De dwarsbeuk van Sint-Germanus gaf waarschijnlijk ook aanleiding tot een anomalie in de structuur van het transept van een paar kerken uit het omliggende. De gewone plaats der absidiolen die op de dwarsarmen van een middelmatige romaanse kerk uitgeven is in de as van de Oostwand. Te Tienen waren deze kapellen tot op de uithoeken van die muur verschoven ten gevolge van het inlassen der twee koortorens. Dezelfde abnormale schikking der absidiolen komt voor te Kumptich en te Geldenaken, waar nochthans geen koortorens aanwezig zijn.

Het transept van Kumptich schijnt ook, uiterlijk, op dit van de Sint-Germanuscollegiale nagemaakt. Zijn gevels zijn eveneens versierd met drie blindbogen, zoals te Tienen het geval was. Van binnen zijn de dwarsarmen er overkluisd met twee tongewelven terwijl de viering en het koor met kruisgewelven zijn afgedekt (4). Zou soms ook deze binnenordonnantie niet van Tienen geinspireerd zijn ? Het feit dat de zuidergevel van de dwarsbeuk der Germanuskerk waarschijnlijk slechts één venster telde, maar buitenwaarts toch versierd was met drie blindbogen zoals in Kumptich, is wel een argument dat ten voordele van deze veronderstelling kan ingeroepen worden. De Oostpartij der collegiale, versterkt door twee torens, was daarbij meer in staat om aan de werking der gewelven te weerstaan dan het transept en het koor van Kumptich.

Ook de beladen versiering der buitenmuren van het koor dezer laatste kerk komt vreemd voor tussen de strenge romaanse dorpskerken van Brabant (afb. 7). Men is hiervoor geneigd zoals voor de uitzonderlijke overkluising van de dwarsbeuk, in een belangrijker monu-

(1) Br. FIRMIN, *De romaanse kerkelijke bouwkunst in West-Vlaanderen*, 1940, bl 349.
(2) *Op. cit.*, bl. 308.
(3) *Ibidem.*
(4) R. LEMAIRE, *op. cit.*, bl. 156-162.

Afb. 7. — **Oostpartij der kerk te Kumptich.**

Afb. 8. — **Buitenzicht van de Westbouw.**

ment uit de streek, een nagevolgd voorbeeld te zoeken. Was dit het koor der Tiense kerk ? Men kan deze vraag natuurlijk niet stellig beantwoorden, maar het is toch een suggestief feit dat de intensiteit van de versiering en de elementen ervan, op de gekruisde arcaturen na, juist dezelfde zijn als deze welke de Oostertorens der Germanuskerk opsmukten.

De Oostpartij der Sint-Germanuskerk te Tienen neemt een zeer bijzondere plaats in tussen de laat-romaanse monumenten van Brabant. Tot in het begin der XIIIe eeuw is de locale architectuur getrouw gebleven aan het carolingische ideaal der pijlerbasiliek, met vlakke houte zoldering en soberbewerkte binnen- en buitenwanden. Doch, sinds het laatste kwartaal der XIIe eeuw, laat de rijke Rijnlandse « spätromanik » hier en daar in de Maasgouw en in Brabant haar invloed gevoelen.

Enkele kerken werden er gebouwd waarin tegelijk een nieuwe rythmische ruimteopvatting, afgebakend door stenen gewelven, en een rijke wandversiering tot uiting komen. Monumenten als de voormalige kerk van Saint-Nicolas-en-Glain — een reductie van de befaamde kerk van Schwarzrheindorf-bij-Bonn — het koor der kerk te Avesnes, de Sint-Pieterskerk te Sint-Truiden en de Sint-Kruiskerk te Luik, getuigen van deze nieuwe strekking in het Maasbekken. De Oostpartij van Sint-Germanus, is met zijn vermoedelijke epigonen : het koor van Kumptich en de toren van Herent, een der zeldzame Brabantse gebouwen, waarin zich deze tendenz ontluikt, wiens groei, hier te lande, dodelijk zal geknakt worden door de opkomende gothiek.

III. - De laat-romaanse Westbouw.

In het begin der XIIIe eeuw werd, vóór de gevel der Sint-Germanuskerk, een laat-romanse Westbouw opgetrokken. Gebouwd tijdens een periode die, in Brabant, de overgang zag van de romaanse naar de gothische stijl, getuigd dit monument van de tweeslachtigheid die kenmerkend is voor vele locale architecturale gevrochten uit de eerste helft der XIIIe eeuw. Zijn algemene opvatting is typisch laat-romaans, maar in de gewelfbouw en de gebeeldhouwde versiering is zijn ontwerper aan de invloed van de oprijzende gothiek niet ontkomen. Spijtig genoeg is dit Westwerk niet in zijn eerste toestand tot ons gekomen. Het onderging, zoals men weet, rond het midden der XVIe eeuw, een diepgaande verbouwing waardoor zijn vroegere tweetoren bekroning door één massale torenromp werd vervangen (afb. 8).

De huidige toestand.

Even als de voormalige romaanse kerk, is het oorspronkelijk « gros-œuvre » van de Westbouw uit regelmatige, bijna vierkante, blokjes roos kwartziet van Overlaar opgetrokken; de gesculpteerde en actieve delen zijn daarentegen van Gobbertingse of Maaslandse kalksteen (1).

Thans bevat het monument, behalve de begane grond, een overwelfde verdieping, twee andere, vlak overzolderd, en een klokkenhuis, eveneens door ribbengewelven overkluisd. De drie onderste geledingen vertonen nagenoeg hetzelfde drieledig plan, terwijl de twee bovenste op vierkant grondvlak opgetrokken zijn.

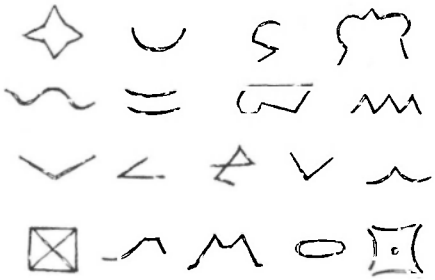

Afb. 9. — **Steenhouwerstekens uit het gelijkvloers van de Westbouw.**

Het gelijkvloers is breed geopend op het schip. Het bestaat uit een

(1) De bekapte Gobertingse kalkstenen vertonen talrijke steenhouwerstekens, zie afb. 9.

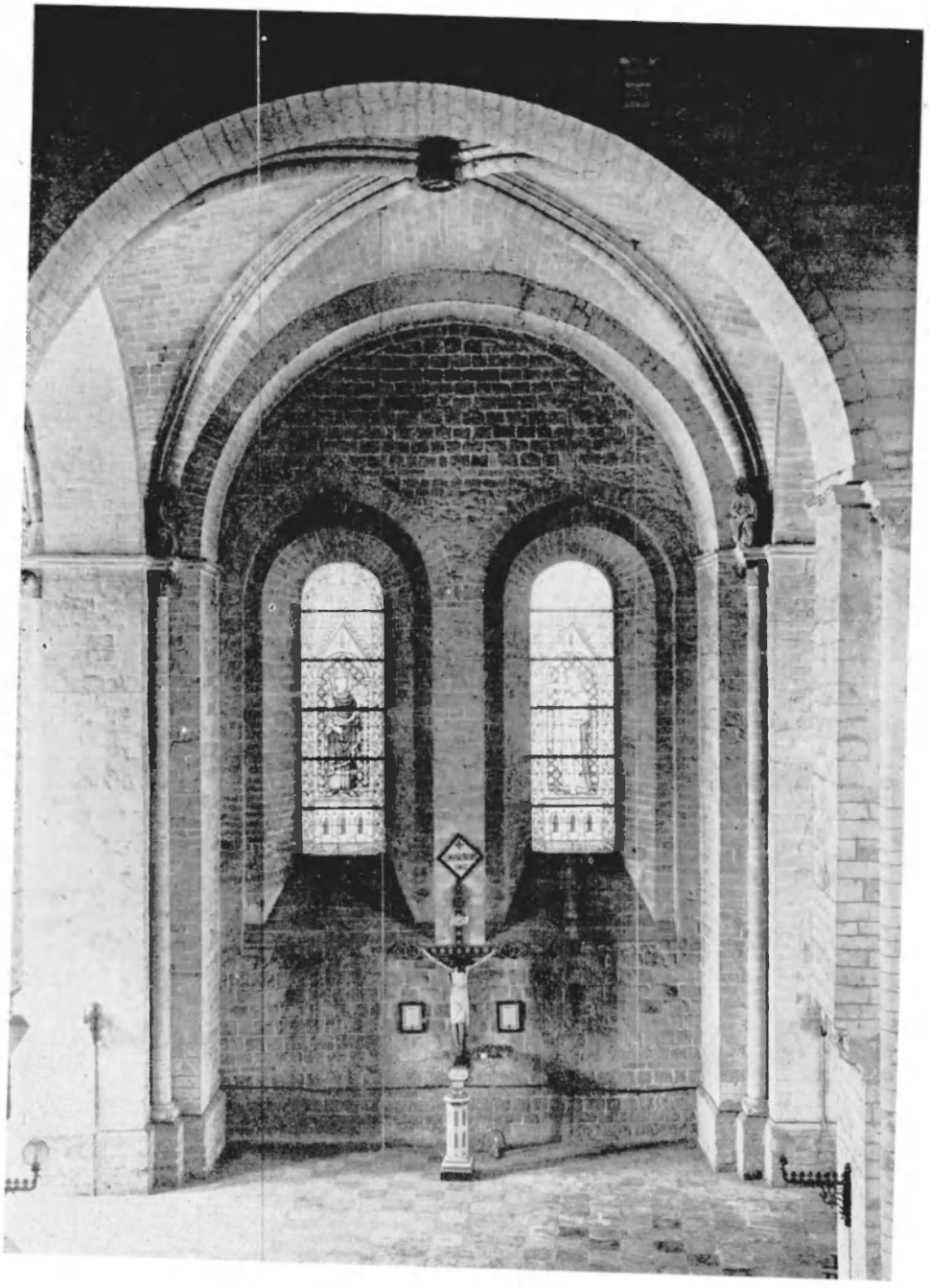

Afb. 10. — **Binnenzicht op het gelijkvloers.**

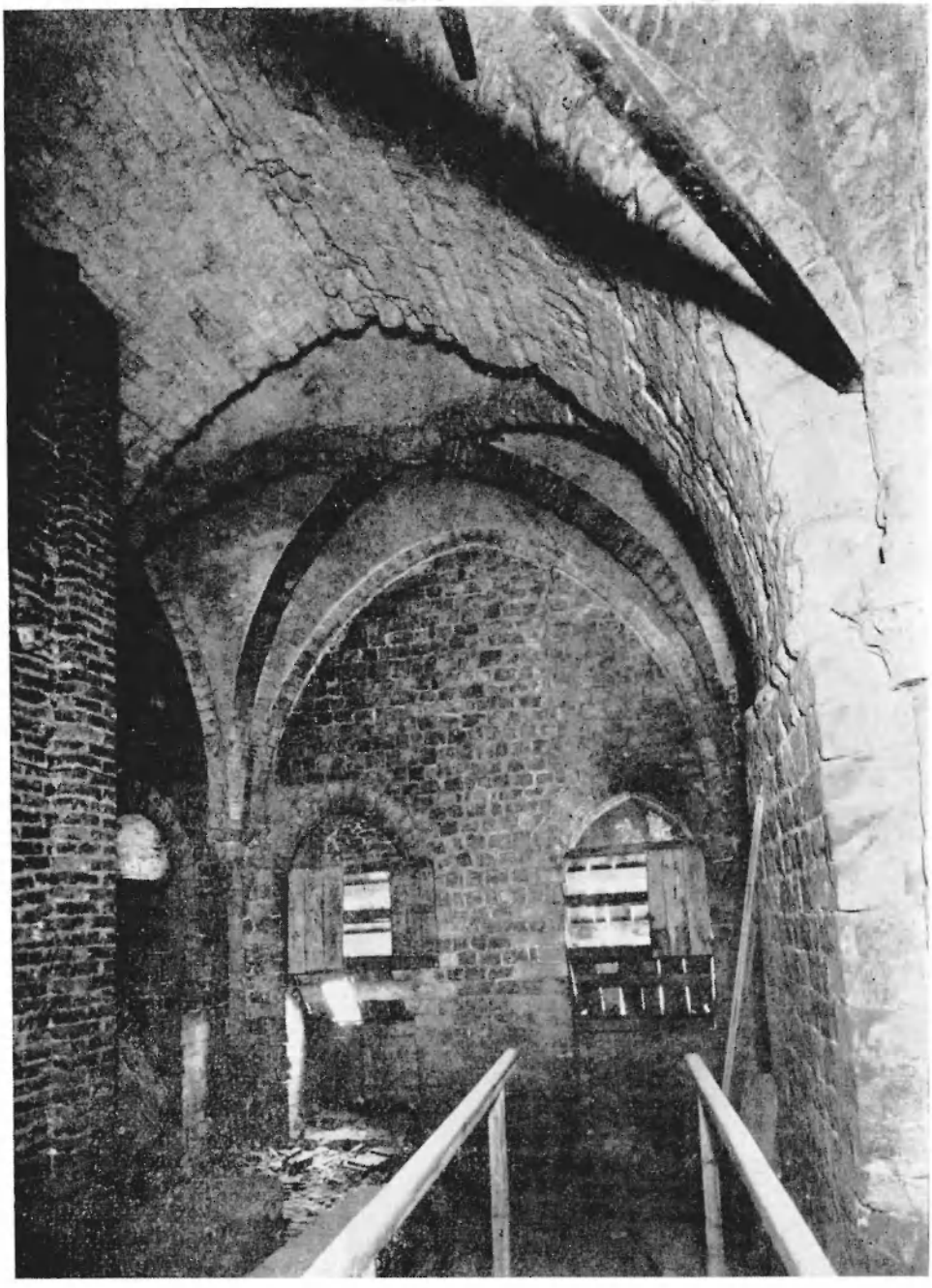

Afb. 11. — **De grote zaal der eerste verdieping.**

vierkante midden- en twee langsrechthoekige zijtraveeën, van elkaar gescheiden door zware rond- en spitsbogen gedragen op kruisvormige pijlers. De Westerpijlers leunen aan tegen een dikke buitenmuur, versterkt met een paar brede maar weinig uitspringende steunberen. Vier vensters zijn in de Westwand uitgespaard, twee grote in de middentravee en twee kleinere in de zijhallen, welke daarbij ook licht ontvangen uit twee vensters gebroken in de Noord- en Zuidermuur. Al de vensteropeningen zijn rondbogig en binnewaarts omringd door een belegboog; langs buiten hebben ze een rondstaaf op kolonnet als versiering. De drie traveeën zijn met licht domicale ribbengewelven overkluisd; het gewelf der middenpartij schijnt, naar de profilering der ribben te oordelen, ietwat jonger dan de twee andere (afb. 10).

De Westelijke buitenhoeken der zijtraveeën bevatten elk een wenteltrap, die in de massa der muren is opgeslorpt. De toegang tot deze trappen gebeurde vroeger uitsluitend langs fraai versierde binnendeuren, waarvan thans een toegemetseld is.

De eerste verdieping vormde oorspronkelijk één ruime zaal — sinds jaren is zij verdeeld door lichte bakstenen muren — waarvan de plattegrond bijna dezelfde is als deze van het gelijkvloers (afb. 11). Doch er valt tussen beide een belangrijk verschil aan te stippen : de traveeën zijn hier minder diep. Inderdaad, hun Westerwand is niet opgetrokken in het verlengde van de voorgevel der lagere verdieping, maar staat een paar meters meer binnenwaarts. Hij is gedragen door de zware bogen die op de Westelijke ingebouwde pijlers van het gelijkvloers rusten. Het belangrijkste gevolg van dit verschil is wel dat de twee traptorens zich van nu af losrukken uit de massa van de onderbouw. Zijn nemen thans een half-achthoekig grondplan aan, en springen vooruit op de twee hoeken van de voorgevel. Deze eerste verdieping is verlicht door vier tweelicht vensters, in de langsmuren uitgespaard. Dergelijke openingen, in de Oostwand van de twee flanktraveeën gebroken, geven thans uit op de zoldering der zijbeuken. De middentravee heeft een vierpas in de frontmuur, maar deze lichtbron is toegemetseld, sinds de verbouwing van 1555. Ook de grote boog die deze travee opent op de actuele middenbeuk hoort bij deze werken. Drie natuurstenen ribbengewelven overkluisden vroeger deze verdieping; één ervan bleef geheel bewaard, dit der Zuiderhalle. Het is zeer onhandig gebouwd. De zware afgeschuinde ribben rusten op zuiltjes ingebouwd in de hoeken; zij nemen heel de oppervlakte der abacus in. De bouwer kende waarschijnlijk de techniek der aanzetlagen niet, ook heeft bij de muraalbogen op afzonderlijke consolen laten rusten. Het gewelf van de middenpartij schijnt hier, zoals op het gelijkvloers, van latere datum geweest te zijn.

De samenstelling van de voorgevel dezer verdieping beantwoordt niet aan de buitenwaartse ordonnantie. Men weet reeds dat de drie traveeën der grote zaal even diep zijn. Nochtans springt, langs buiten, de voorgevel der middentravee vooruit op de twee andere. Hij is in het verlengde van de ondermuur opgetrokken. Deze abnormale toestand is een gevolg van de XVIe eeuwse verbouwing, tijdens dewelke vóór de oude frontmuur der centrale travee, een nieuwe voorgevel

werd gebouwd (afb. 12). Deze nieuwe muur dient als sokkel voor de toen gebouwde centrale toren. Tussen de twee muren is een bijna ontoegankelijke ruimte uitgespaard. De voet van deze nieuwe muur is aan weerszijden verbonden aan de twee traptorens door een korte gaanderij, verlicht door een dubbelvenster, langs buiten omringd met een belegboog gedragen op uitspringende zuiltjes.

De tweede verdieping gelijkt fel op de eerste, voor wat de algemene lijnen van de plattegrond betreft. Nochtans maken hier de midden- en zijtraveeën geen grote zaal meer uit, maar drie afzonderlijke ruimten gescheiden door een muur, 2,60 m dik. De zijtraveeën zijn afgedekt door een open zadeldakstoel, en verlicht als in de vorige geleding, met dit verschil dat hier ook in de Westermuur een opening gebroken is. De middentravee had twee dubbelvensters in de Oost- en Westermuren; de eerste werden na de opbouw van het huidige schip toegemetseld, de andere geven uit op een smalle ruimte die hier, zoals in de lagere verdieping de oude Westwand van de XVIe eeuwse scheidt.

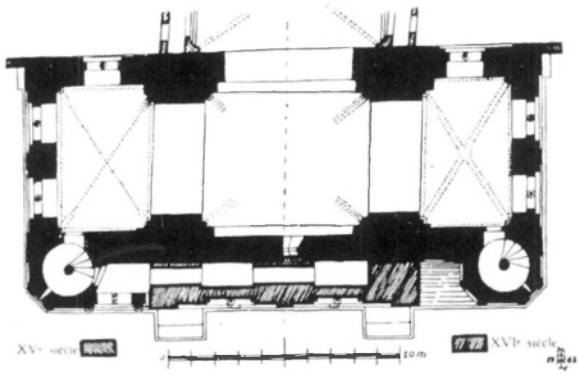

Afb. 12. — Grondplan der bovenzaal, na de verbouwing van 1555.

De volgende verdieping is niet verlicht. Zij draagt het klokkenhuis waarvan de muren doorboord zijn met acht grote galmgaten. Deze zijn versierd, aan de buitenzijde, met een dubbele rondstaaf op zuiltjes en onderverdeeld door een kolonnet bekroond met een doorgewerkte vulling. Twee langwerpige bakstenen gewelven overkluisen deze verdieping. Hun domicale schelpen zijn gedragen op droog geprofileerde ribben; een der gewelfsleutels draagt sporen van een opschrift, maar is door brand zo fel beschadigd dat de tekst thans onleesbaar is.

De toren is bekroond met een houten barokke spil, door vier kleinere omringd.

De architecturale ornementatie der buitenwanden vertoont, niettegenstaande de diepgaande XVIe eeuwse verbouwing, nog een opvallende eenheid. Lijsten scheiden de vijf geledingen van mekaar. De wanden van de onderste zijn behangen met blindbogen gedragen op smalle lisenen en gebeeldhouwde consolen (afb. 13). Allen zijn halfrond, behalve deze der schuine hoeken, die gebroken zijn. De ordonnantie van de tweede geleding beantwooord niet strikt aan de binnenindeling. Inderdaad, de gordellijst die deze geleding aanzet, ligt merkelijk lager dan de vloer van de eerste verdieping. Haar muren zijn vertikaal onderverdeeld in panelen, bekroond door een boogfries. Ook de XVIe eeuwse Westwand der middentravee vertoont dit siermotief. In elk van

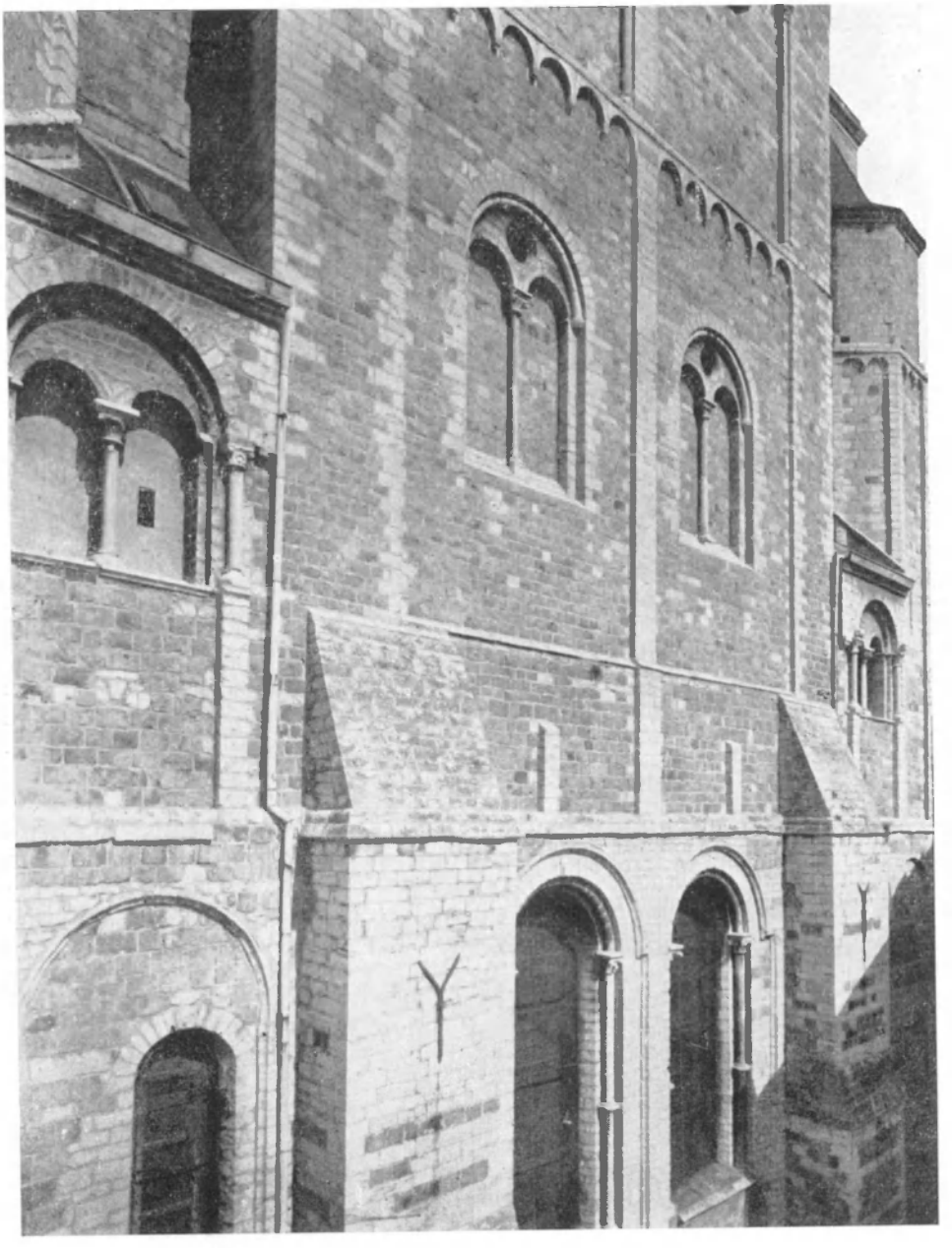

Afb. 13. — **Detail van de voorgevel.**

haar twee panelen is daarbij een romaans vals dubbelvenster uitgespaard. Lange gekoppelde zuiltjes ontvangen twee brede blindbogen, op elke vrije wand van de derde geleding. Aan de frontzijde, zijn de zuiltjes door een pilaster gescheiden. De vierde geleding is merkelijk minder hoog dan de andere. Haar muren zijn in twee partijen onderverdeeld door uitgerokken sokkels gedragen op vleugelconsolen. De Oost- en Westwanden zijn daarbij verlevendigd door een paar blinde bogen. Op de sokkels der vorige geleding rusten half ingebouwde corinthische zuilen die, aan de top van de toren verbonden zijn door een eenvoudig hoofdgestel, van een tweede gescheiden door een lage muurpartij, welke opgesmukt is met halve balusters.

Afb. 14. — **Kapiteel.**

De gebeeldhouwde ornementatie is betrekkelijk rijk opgeval. Zij ligt verspreid, niet alleen op de kapitelen en consolen welke muraalbogen, rondstaven en hangboogjes dragen, maar ook op de ribaanzetten der gewelven van het gelijkvloers. Van de kapitelen zijn sommige nog romaans van vorm, andere daarentegen van zuivere gothische inspiratie (afb. 14-15). Buiten enige zwierig gekapte exemplaren zijn het meest tweederangswerken. Allen geven ze nochtans blijk van rijke verbeelding. Bijzonder interessant zijn, van dit standpunt uit, deze waarvan de krullen door mensenkoppen zijn vervangen (afb. 16).

Vooral treffend is de veelvuldige ornementering van de ribaanzetstenen. In de middentravee vertrekken de ribben uit vier beelden in vol-relief voorstellend Sint Jan-Baptist (afb. 17), Koning David, een hertog (afb. 18) en een hertogin, gekapt, zoals de meeste kapitelen, uit blauwe Maaslandse kalksteen. Het zijn geen meesterwerken. De naïve, zelfs simplistische wijze waarop details als handen, voeten, ogen en klederplooien zijn uitgevoerd, getuiven van de onervaren hand van een ambachtsman, die het werk van gothische meesters, op een onbeholpen wijze heeft willen namaken. Gothisch zijn deze beelden zeker van ingeving, nog romaans echter van uitwerking.

Afb. 15. — **Kapiteel.**

Deze archaïsche geest heerst nog sterker in de versiering van de gewelfaanzetten der zijpartijen (afb. 19). De meest uiteenlopende zaken houden er buurschap : bloemenranken en maskers, beesten en mensenkoppen, zuiltjes met voet- en kroonstuk, kapitelen, ja zelfs een borstbeeld met een geitje in de armen, allen vermengd op goed valle 't uit. Het doet denken aan Jeroom Bosch of James Ensor ! Andere zijn verwant aan de nog romaanse smukranken, die, in de middenhalle, de belegboog van de Oostelijke opening dragen en, als een kornis, op coorbeeltjes en magotten rusten.

De oorspronkelijke toestand.

Uit voorgaande beschrijving is meermaals gebleken dat de Westbouw ons niet in zijn oorspronkelijke gestalte is toegekomen. Wat van meet af aan opvalt bij de studie van dit monument is dat de Westwand bestaat uit twee parallele muren. De meest buitenwaartse is de oorzaak van verschillende abnormale toestanden, waarvan een paar reeds in de beschrijving werden aangestipt. Vooreerst geeft de vierpas die vroeger de middentravee van de eerste verdieping verlichtte, thans uit op de smalle donkere ruimte die de twee muren scheidt. In de tweede verdieping zijn de twee westwaartse opgeningen van de middenhalle eveneens verblind door deze muur. Eindelijk, op dezelfde verdieping, verschuilen de dagkanten van de twee Westerse vensters der zijtraveeën zich gedeeltelijk achter deze muur. De huidige buitenmuur is dus klaarblijkelijk een latere aanbouw. Het feit dat hij een bakstenen hart heeft is daarvan nog een bewijs te meer. Baksteen is slechts sinds het eerste kwartaal der XIVe eeuw in gebruik in deze gewesten. Dit materiaal werd ten andere nergens gebruikt in de oude delen van het Westwerk. Weliswaar heeft deze muur een typisch romaanse ordonnantie. Hij is versierd met lisenen en boogfriezen, belegbogen op diensten en dubbelvensters, waarvan de zuiltjes door mooie laat-romaanse kapitelen zijn bekroond. Doch, zoals men verder zal zien, is deze ornementatie niets anders dan een handige XVIe eeuwse

Afb. 16. — **Kapiteel.**

Afb. 17. — **Sint Jan-Baptist.**

Afb. 18. — **Een hertog.**

aanpassing, uitgewerkt met behulp van talrijke herbruikte XIIIe eeuwse architectonische elementen, als vensters, zuilen, kapitelen, enz...

Indien men de XVIe eeuwse schildmuur kon wegdenken, dan zou de voorgevel van de Westbouw bijna in zijn oorspronkelijke toestand te voorschijn komen (afb. 20-21). Op de derde geleding die vooral goed bewaard is, zou hij zich vlak uitstrekken tussen de twee vooruitspringende traptorens. De dubbelvensters van de middenpartij zouden terug, en dit bijna gaaf, te voorschijn komen. Men mag veronderstellen dat sporen van twee blindbogen, voorheen gedragen op gekoppelde zuiltjes, en die men terug vindt op al de andere wanden van deze geleding hier ook tot het licht zouden komen. De dubbele boog die de XVIe eeuwse voorgevel versiert is blijkbaar met oudere materialen vervaardigd : de basissen zijn typisch XIIIe eeuws en dit zijn ook de kapitelen. Waarschijnlijk heeft de architect van de nieuwbouw deze elementen uit de vroegere voorgevel weggebroken om ze hier terug op te stellen. Ook de vrije zijden van de traptorens, die, zoals men verder zal zien, merkelijk hoger waren dan

Afb. 19. — Gewelfaanzetten in de zijhallen van het gelijkvloers.

nu, hadden een boogversiering. Een paar zuiltjes en al de voetstukken van de andere, zijn de enige elementen welke van deze versiering ter plaatse bewaard bleven.

Belangrijker is de verbouwing van de eerste verdieping. Reeds vroeger deden we het bestaan opmerken van de twee kleine gaanderijen die de torenromp met de traptorens verbinden (afb. 22). Zij zijn niet anders als de uiterste traveeën van een dwerggaanderij welke zich uitstrekte op gans de breedte van de Westbouw (afb. 23). Van in de gaanderij kan men goed opmerken dat de twee muren die ze tbans binnenwaarts afsluiten later werden opgetrokken en aan de drummers die de uiterste traveeën van de volgende scheidden, aangebouwd zijn. Iedere travee van de gaanderij was voorheen overkluisd met een vierkant kruisgewelfje, op halfronde schei- en muraalbogen. Sporen blijven ervan over. In de twee overblijvende traveeën kan men gedeeltelijk de muraalboog van het

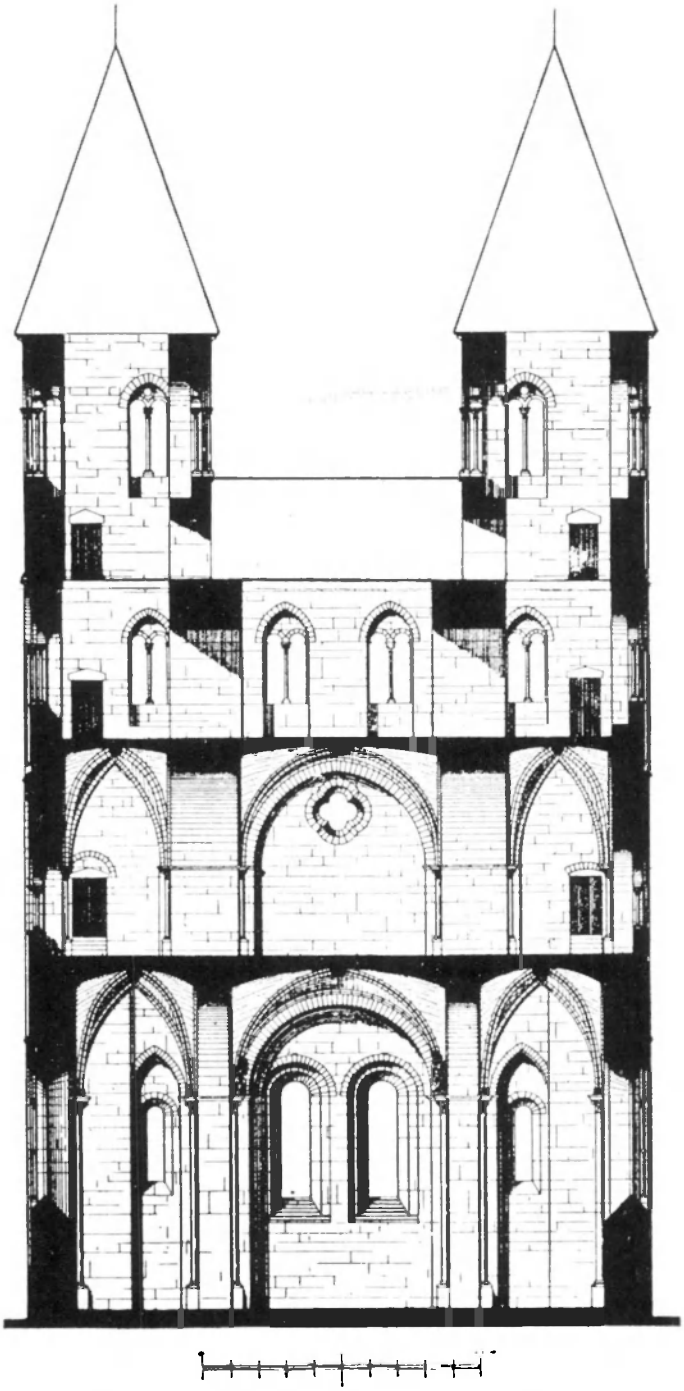

Afb. 20. — **Doorsnee Westbouw, reconstitutie.**

gewelf der volgende travee waarnemen, wat wel bewijst dat de gaanderij vroeger langer was dan nu. Langs buiten zijn de bewaarde traveeën der gaanderij versierd met een belegboog op kolonetten, gedragen op hoge sokkels. Dergelijke sokkels, thans zonder bestemming, verdelen de overige breedte van de wand in acht gelijke partijen (afb. 12). Ieder van hen beantwoordde aan een travee van de vroegere gaanderij, en op iedere sokkel kwam, zoals nu nog in de uiterste traveeën, een zuiltje rusten. De bredere sokkel, in de as van de gevel, droeg waarschijnlijk een gekoppelde dienst. Deze dwerggaanderij, welke een overgang uitmaakte tussen het gelijkvloers en de terugspringende gevel van de hogere verdiepingen, was afgedekt door een gewoon lessenaardakje; de daklijst ervan bestaan nog op de achtermuur en op de aanleunende wanden van de traptorens. Juist boven dit dakje opende zich de vierpas die de middenhalle van de eerste verdieping verlichtte.

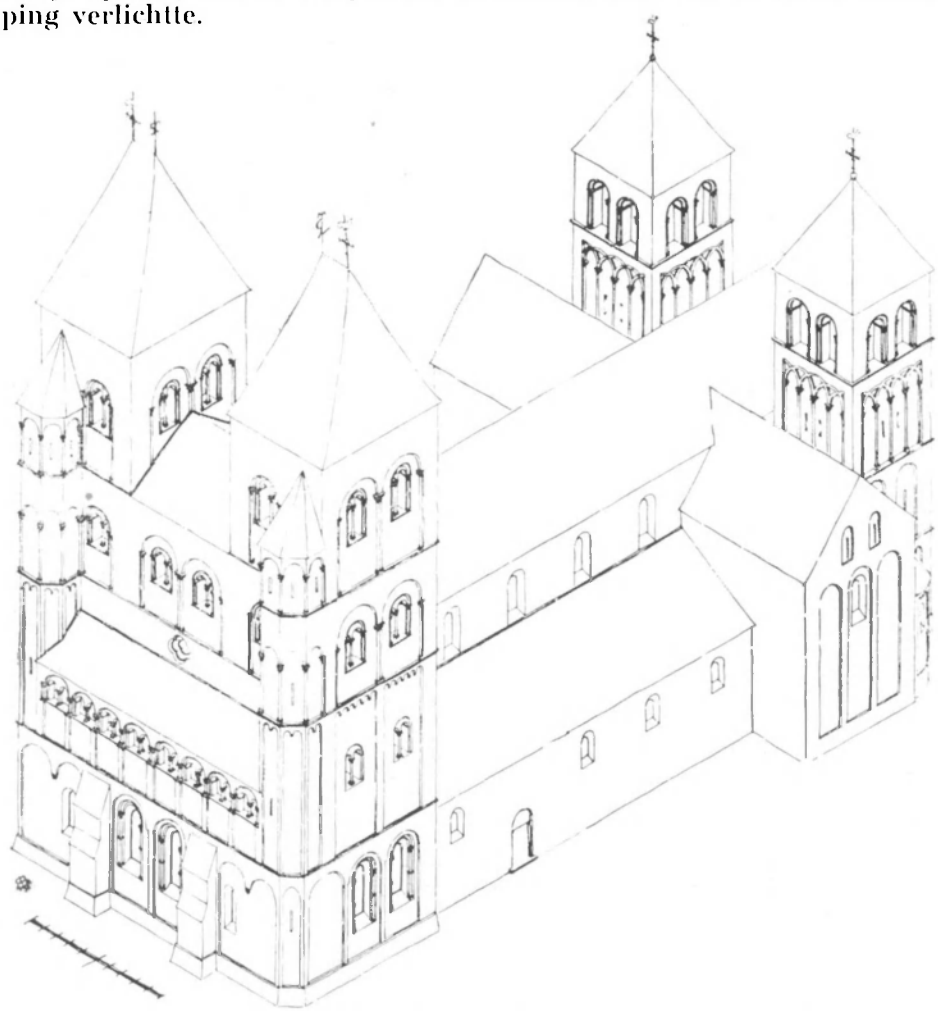

Afb. 21. — **Reconstitutie van de Westbouw en van de romaanse kerk.**

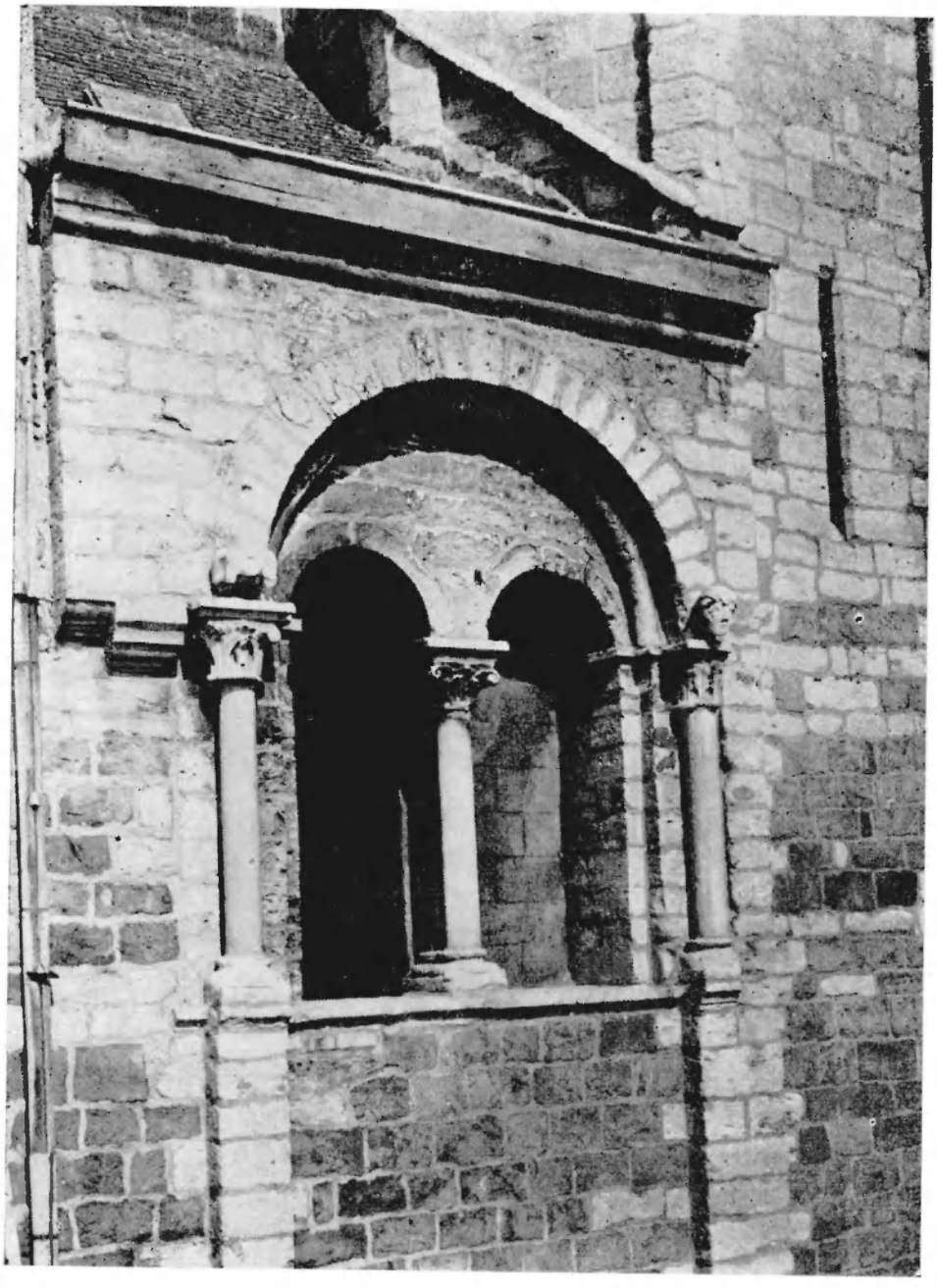

Afb. 22. — **Overblijvende travee van de gaanderij.**

De twee hoogste geledingen van de Westbouw horen bij de verbouwing van 1555. Zij zijn van baksteen, met een parement in kwartziet. Om hunnentwille werden de lagere verdiepingen verbouwd. Inderdaad, bel doel van deze verbouwing is niets anders dan de dwarsrechthoekige plattegrond van de middentravee te omvormen tot een vierkante sokkel voor het huidige klokkenhuis.

Hoe was de Westbouw dan oorspronkelijk bekroond ? Hier komt het paneel van Jan Mertens weeral ter hulp. Het geeft een enig zicht op de Westbouw, vóór de verbouwing (afb. 1). De documentaire waarde van dit schilderij kan men beoordelen wanneer men het vergelijkt met de reconstitutie van de onderbouw, uitgevoerd alleen met de hulp van bel monument zelf. Buiten de bekroning telt de Westbouw hier eveneens drie geledingen. De onderste is weggedoken achter de daken van de huizen die de kerk omringen. Op de tweede ziet men aan de twee binnewaartse hoeken der zijtraveeën een spel van frijten. De Westbouw zelf bewijst dat zulke contreforten oorspronkelijk niet bedoeld waren, maar het is best mogelijk dat men hier met een latere, gothische, toevoeging te doen heeft. Aan de Noord- en Zuiderhoeken bemerkt men de traptorens. De gaanderij heeft eveneens de schilder getroffen, doch, in plaats van ze op de hele breedte van de voorgevel uit te strekken, wordt ze tussen de twee vooruitspringende zijvleugels vernepen. Hier heeft Jan Mertens het gebouw niet nauwkeurig bekeken. De derde geleding komt op de afbeelding voor zoals het monument zelf het ons reeds heeft leren kennen. De vensters, in juist getal weergegeven, zijn omringd door belegbogen. De boogfries die deze geleding bekroond schijnt een uitvinding van de kunstenaar. Het blijkt dus dat Jan Mertens de algemene ordonnantie van het monument getrouw heeft weergegeven, ook de meeste details zijn goed geobserveerd. Nochtans beging hij enkele vergissingen, o.m. in de afbeelding van de gaanderij. Doch deze vergissingen zijn van bijkomstige aard en zij schijnen de geloofwaardigheid van het document niet in het gedrang te brengen.

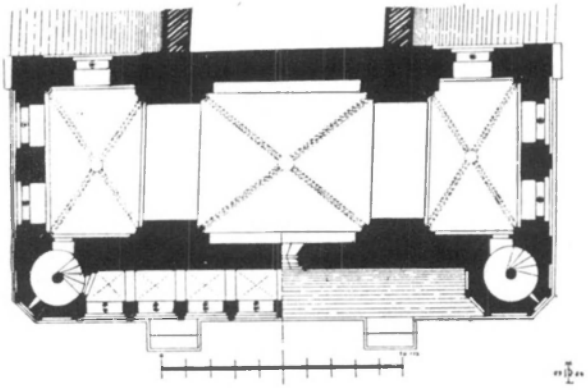

Afb. 23. — Reconstitutie van het grondplan der eerste verdieping, met de gaanderij.

Men mag dus betrouwen hebben in de bekroning van de Westbouw, zoals de schilder het ons toont. Twee rechthoekige torens verheffen zich boven de zijtraveeën, en tussen beide is de middentravee afgedekt door een dwarsdak. De klokkenkamer van elke toren telt, per zijde, twee galmgaten, in twee lichten verdeeld door een kolonnet. Iedere opening is omringd door een belegboog, welke van dezelfde aard schijnt te zijn als deze van de lagere geleding. De toegang tot het

klokkenverdiep gebeurt langs de traptorens die eindigen met een stenen pyramide, aanleunend tegen het bovengedeelte van deze verdieping. De twee torens zijn bekroond met een scherpe spil door vier kleinen omringd. Aldus de voorstelling door Jan Mertens. Buiten een paar details kunnen we hier wel op ingaan. Vooreerst is het zeer waarschijnlijk dat de verdieping iets hoger was dan zij is voorgesteld. Men moet inderdaad aannemen dat de dorpels der galmgaten ongeveer op het niveau stonden van de nok van het dak der middentravee. Anderzijds was in de Westwand maar één galmgat; de aanwezigheid van de traptorens liet geen plaats meer over voor een tweede. De omlijsting en de vulling van enkele galmgaten werden herbruikt in de tweede en de vierde geledingen van de XVIe eeuwse gevelmuur (afb. 24). Dat deze verdieping door de traptorens was bediend staat eveneens vast. In de lop van de znidertrapkamer ziet men nog de uitgeslagen treden die naar een hogere geleding liepen. Hoogst waarschijnlijk zijn de twee spillen van een latere datum dan de torenbouw zelf. Achthoekige spillen komen in Brabant pas voor op het einde der dertiende eeuw (1). Waarschijnlijk bestonden de eerste bekroningen uit uitgerokken pyramiden. Hiervan kan men een argument « *a posteriori* » vinden in het feit dat zulke pyramiden bestaan boven de torens der Sint-Leenaertskerk te Zout-Leeuw, die klaarblijkelijk op deze van Tienen zijn nagemaakt (afb. 38).

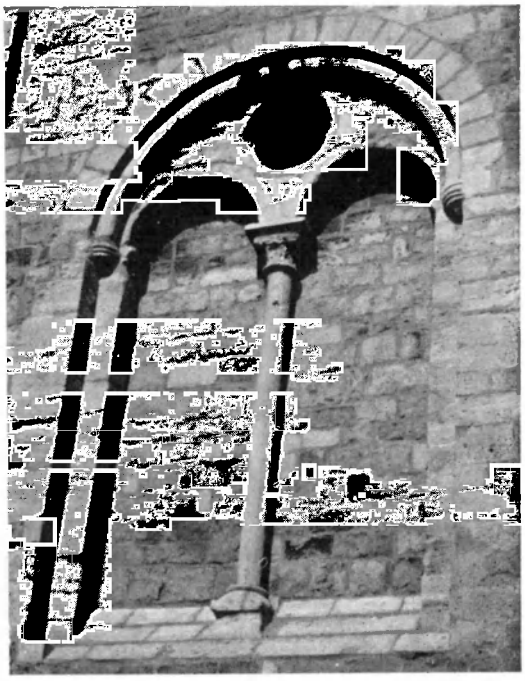

Afb. 24. — **Herbruikt galmgat.**

Niet alleen het schilderij van Mertens maar ook de archiefstukken bewijzen het bestaan van twee torens boven de Westbouw. In de rekeningen wordt er meermaals gesproken van de « *grote thorens* » die hier in oppositie worden gesteld met de kleine oostertorens (2). Een paragraaf uit de rekeningen van het jaar 1538-1539 is vooral expliciet :

(1) De oudste, nog bewaarde, achthoekige spil in Brabant is waarschijnlijk deze der kerk van O.-L.-V.-Lombeek die dagteekent uit het einde der XIIIe eeuw. Haar onbeholpen constructie wijst op het te kort aan ervaring die de Brabantse timmerlieden van dergelijk werk hadden.

(2) Arch. Aartsb. Mechelen, Sint-Germanuskerk te Tienen, Rekeningen der kerkfabriek, 1516-1517, f° 25 v°; 1533-1534, f° 70; 1538-1539, f° 37, 38, 40, 42.

Goerden Ingels, timmerman, wordt betaald « *van de schalenberde te slaene... tusschen beyde die torrens* » (1).

Van binnen werd de Westbouw sterk beschadigd door vuur, doch door mensenhand is er maar weinig veranderd. We hebben reeds het bestaan gesignaleerd van een latere buitendeur in de Zuidertraptoren, op het gelijkvloers. Op de eerste verdieping werd een grote boog geslagen in de Oosterwand van de middentravee, om deze met de XVe eeuwse beuk in verbinding te stellen. Buiten het steken van bakstenen tongewelven op de twee vleugels, bleef de tweede verdieping ongedeerd (2).

Chronologie.

Er zijn geen geschreven bronnen gekend die gewag maken van de opbouw van het Westwerk. Men is dus voor de datering alleen op stijlcritische studie aangewezen.

Wat vooral treft bij het onderzoek van de Westbouw is de grote eenheid in het detail der uitvoering. Er valt inderdaad weinig stijlevolutie op te merken in de versierende elementen, verspreid over heel het monument, van het gelijkvloers af, tot aan de voormalige bekroning. Wel heerst er verscheidenheid in de kapitelen waarvan, op 't eerste zicht, de ene ouder schijnen dan de andere. Doch het feit dat er meer- en minder ontwikkelde motieven te zamen gevonden worden, en dat zowel op de kroonstukken van het gelijkvloers als op deze van het vroegere klokkenhuis, bewijst dat men uit deze verscheidenheid geen chronologische conclusies mag trekken. Men zal er slechts een weerspiegeling in zien van de verwarde toestand in de vormentaal der Brabantse kunstlui in het begin der XIIIe eeuw. De ene werkten vooruitstrevend, de andere bleven gehecht aan verouderde opvattingen.

De Westbouw zal dus hoogst waarschijnlijk in één korte tijdspanne zijn ontstaan. Zich steunend op een breed en gedateerd vergelijkingsmateriaal, situeerde Kan. Prof. B. Lemaire de bouwcampagne in het eerste derde der XIIIe eeuw (3). Met reden vergelijkt hij enkele architecturale elementen, vooral kapitelen met andere uit gedagtekende gebouwen, als Sint-Andries (1220) en Sint-Kunibert (1210-1217) te Keulen, alsook de poort van het Hospitaal te Leuven (vóór 1222). Men zou de conclusies van deze schrijver kunnen versterken met deze detailvergelijking nog verder uit te breiden. Het blijve hier echter beperkt bij een treffend voorbeeld: namelijk de Westertraveeën der krocht te Rolduc, gebouwd tijdens de eerste jaren der XIIIe eeuw. Men ziet er, zoals te Tienen, kapitelen van verschillend type; de ene zijn laat-

(1) Arch. Aartsb. Mechelen, Sint-Germanuskerk te Tienen, Rekeningen der kerkfabriek, 1538-1539, f° 41 v°.

(2) Dit gewelf bestaat nog in de Noordervleugel, dit aana de Zuidersijde werd later weggebroken, waarschijnlijk toen men de Westbouw verbouwde, doch sporen bleven ervan over.

(3) R. Lemaire, *L'église Saint-Germain à Tirlemont*, in *Bull. des Métiers d'Art*, V, 1905, bl. 13-16.

romaans, de anderen uitgesproken vroeg-gothisch. Nochthans werden ze ook allen tezamen in een korte tijdspanne vervaardigd (1).

De archieven blijven zwijgzaam betreffende de opbouw van het Westwerk. Doch ze vermelden, in 1221, na de plundering der stad door de troepen van de Brabantse hertog, een belangrijke gift van Hendrik I aan de Sint-Germanuskerk (2). Het is niet uitgesloten dat een deel van deze schenking, die vooral bestemd was voor het stichten van nieuwe prebenden, voor de opbouw van de Westertorens werd gebruikt.

Archeologisch Kader.

Het Westwerk der Sint-Germanuskerk moet worden gerangschikt in de reeks der originele Westkoren die, als de zwanenzang der regionale romaanse bouwschool, tijdens het laatste derde der XIIe eeuw in de Maasgouw werden opgetrokken.

In zijn meest ontwikkelde en wellicht ook oudste bewaarde vorm, te Maastricht in de Sint-Servatiuskerk, bestaat het type hoofdzakelijk uit een vierkante middenhalle, even breed als de middenbeuk der kerk en onmiddellijk op hem aangesloten. Ten Noorden en ten Zuiden scheiden zware bogen dit centraal vak van twee rechthoekige zijpartijen. Om deze kern lopen, op de drie vrije zijden, smalle nevenruimten, die, op halve hoogte van het gelijkvloers, uitgewerkt zijn in een soort rondgang of tribune. In de Westhoeken zijn een paar brede traptorens uitgespaard. Buiten het gelijkvloers telt het monument nog een overwelfde verdieping. Langs buiten doet het gevaarte nogal stoer aan; de twee verdiepingen van het Westwerk worden ingebouwd in een soort monumentale koffer, aan het front der kerk opgericht (3). Sterk uitspringende gordellijsten delen het in drie ongelijke geledingen, verlevendigd door een reeks blinde bogen of hangende arcaturen. Deze koffer schuilt onder een walmdak waaruit twee slanke torens opschieten. Stijlcritisch beoordeeld, dagtekent deze bouw uit het laatste derde der XIIe eeuw.

Welke de oerbouw is van het Maastrichtse torencomplex, blijft tot hiertoe onzeker. Wilhelm Rave wil hem een Carolingische voorvader toewijzen, welke op dezelfde plaats opgericht was. Hij zou verwant

(1) H.-A. Diepen, *Die romanische Bauplastik in Klosterrath*, Wurzburg, 1926, bl. 22.

(2) C.-F. De Ridder, *op. cit.*, bl. 109.

(3) Een in gestalte gelijkaardige kofferbouw ontstaat rond dezelfde tijd (1180) op de boorden van de Rijn, in de Westbouw der Sint-Georgkerk te Keulen. Doch hij vertoont zo 'n grondige verschillen met Maastricht dat men onmogelijk tot een invloed van het ene monument op het andere mag besluiten. In plattegrond is hij eenruimig en zonder omgang. In opstand groeide uit het walmdak, waaronder de koffer schuilt, een plompe achthoekige toren. Aan de Oostzijde waren twee slankere, eerst vierkantig, dan achthoekig, eindelijk cylindervormige traptorens voorzien, waarvan het onderdeel in de kubische massa van de Westbouw zijn opgeslorpt. Dit Westwerk vertoont geen buitenwaartse versiering tenzijn dat het walmdak op een open dwerggaanderij neerkwam. Deze Westbouw staat alleen in de rijke reeks Rijnse westwerken; doch hij had een niet te miskennen invloed op de laat-romaanse torenbouw van de streek (o.m. op de HH. Apostelen te Keulen). — Cf. W. Schorn en R. Verbeek, *Die Kirche St-Georg in Koln*, Berlijn, 1940, blz. 184-186 en de recensie van E. Lehman, in *Deutsche Kunst und Denkmalpflege*, 1942-1943, bl. 95-96.

zijn met het Westwerk van Centula, wiens restitutie de schrijver, misschien niet zonder redenen, grondig heeft gewijzigd. De bewijzen die Rave voor het bestaan van een dergelijk gebouw te Maastricht naar voren brengt schijnen echter zo zwak dat men ze moeilijk als doorslaggevend mag aanzien (1). Vermeulen ziet in de Westbouw van Maastricht een uitbreiding van het type dat, vóór 1050, te Susteren ontstond en waarvan de Sint-Pieterskerk te Utrecht en de Sint-Lebuinuskerk te Deventer, alsook de Westbouw van Rolduc latere exemplaren zijn. Doch deze thesis schijnt ook weinig waarschijnlijk (2). Dat het Westwerk van Sint-Servaas het eindpunt zou zijn ener evolutie, ingezet met de bouw van de Westertorens der Sint-Jacobskerk te Luik, zoals A. Verbeek en E. van Nispen tot Sevenaer het menen, schijnt ons een omkering van het probleem. E. H. Ter Kuile vermoedt dat de XII' eeuwse Westbouw der Stiftkerk van Nijvel een invloed had op het ontstaan der binnenstructuur van dit te Maastricht. Dit is best mogelijk, doch deze invloed kan zich niet langs de Westwerken van Sint-Iacobs en Sint-Bartholomeus te Luik ontwikkeld hebben. *Tot capita, tot sententiæ...* Wij stellen ons voor op het probleem van het ontstaan en de evolutie van de Maaslandsen Westbouw terug te komen in een volgend artikel. Er weze hier toch reeds gewezen op de doorslaggevende invloed, welke de Maastrichtse koorhalle op de ontwikkeling van de torenbouw in het Maasland had.

(3 en 4)

(5).

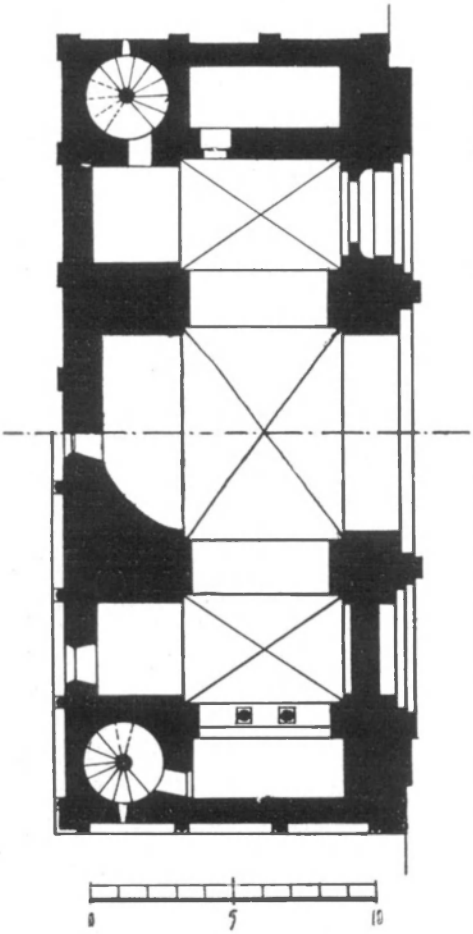

Afb. 25.
LUIK. - Sint-Bartholomeuskerk, grondplan van de Westbouw.

Kort vóór 1170 werd het op verkleinde schaal, te Luik nagemaakt, in de Westkoren der Sint-Iacobs- en Sint-Bartholomeuskerken.

(1) W. Rave, *Sint-Servais zu Maastricht und die Westwerkfrage, in Westfalen*, XXII, 1937, bl. 49-75.

(2) E. Vermeulen, *Handboek tot de Geschiedenis der Nederlandse Bouwkunst*, I, 's Gravenhage, 1928, bl. 215.

(3) A. Verbeek, *Romanische Westchorhallen an Maas und Rhein*, in *Walraf Richardtz-Jahrbuch*, IX, 1936, bl. 74-79.

(4) E. van Nispen tot Sevenaer, bespreking van Verbeek's artikel in *Het Gildenboek, 1937*, bl. 87 en vlg.

(5) S.-J. Fockema Andreae, E.-H. Ter Kuile en M.-D. Ozinga, *Duizend jaar bouwen in Nederland*, I, Amsterdam, 1948, bl. 165-167.

Afb. 26. — **LUIK. — Sint-Bartholomeuskerk, buitenzicht van de Westbouw.**

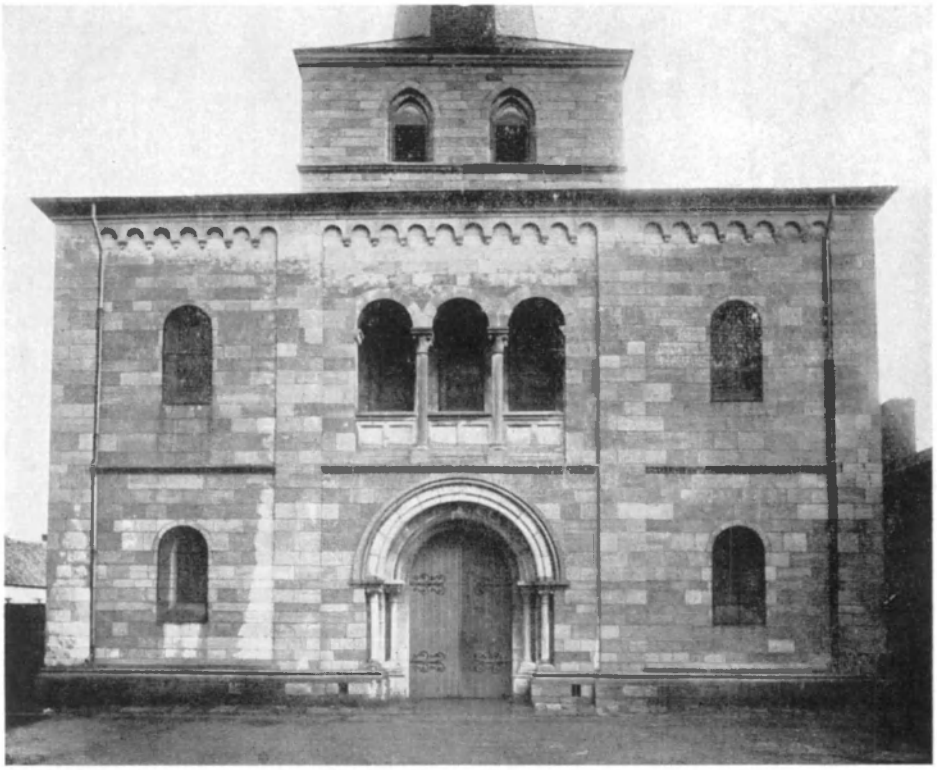

Afb. 27. — ALDENEIK. — Voormalige stiftskerk, Westbouw.

De flankeerruimten aan midden- en zijhallen verkwijnen hier tot ondiepe nissen, in de dikke buitenwanden uitgespaard en door rond- of spitsbogen overspannen; maar de buitenstructuur blijft dezelfde als te Maastricht (afb. 25 en 26).

Een meer gereduceerd grondplan vertoont het Westkoor der Stiftskerk te Aldeneik, rond 1200 opgebouwd (afb. 27). Hier liet de bouwmeester de twee zijpanden achterna; doch hij behield de smalle nevenruimten, die, hier als een ware rondgang met tribune erboven, werden behandeld. Boven het dak van de twee geledige koffer, rijst een plompe vierkante toren op, met twee spitsbogige galmgaten in iedere zijde. De meest verkleinde reductie van het type was wel, tot vóór de verbouwing, de toren van de Sint-Gilliskerk te Luik (1) (afb. 28). Zoals te Aldeneik loopt er eveneens een smalle rondgang om de vierkante middenruimte, doch van een tribune is hier geen sprake meer. Deze rondgang telt derhalve maar één verdieping, en de toren zelf, die bijna even hoog is als die der voornoemde stiftkerk, is een geleding minder ingebouwd en priemt zodus veel slanker uit het afdak der zijruimten.

(1) Cf. plannen bewaard in *Kon. Comm. voor Monum. en Landschappen*, dossier Liège-Saint-Gilles.

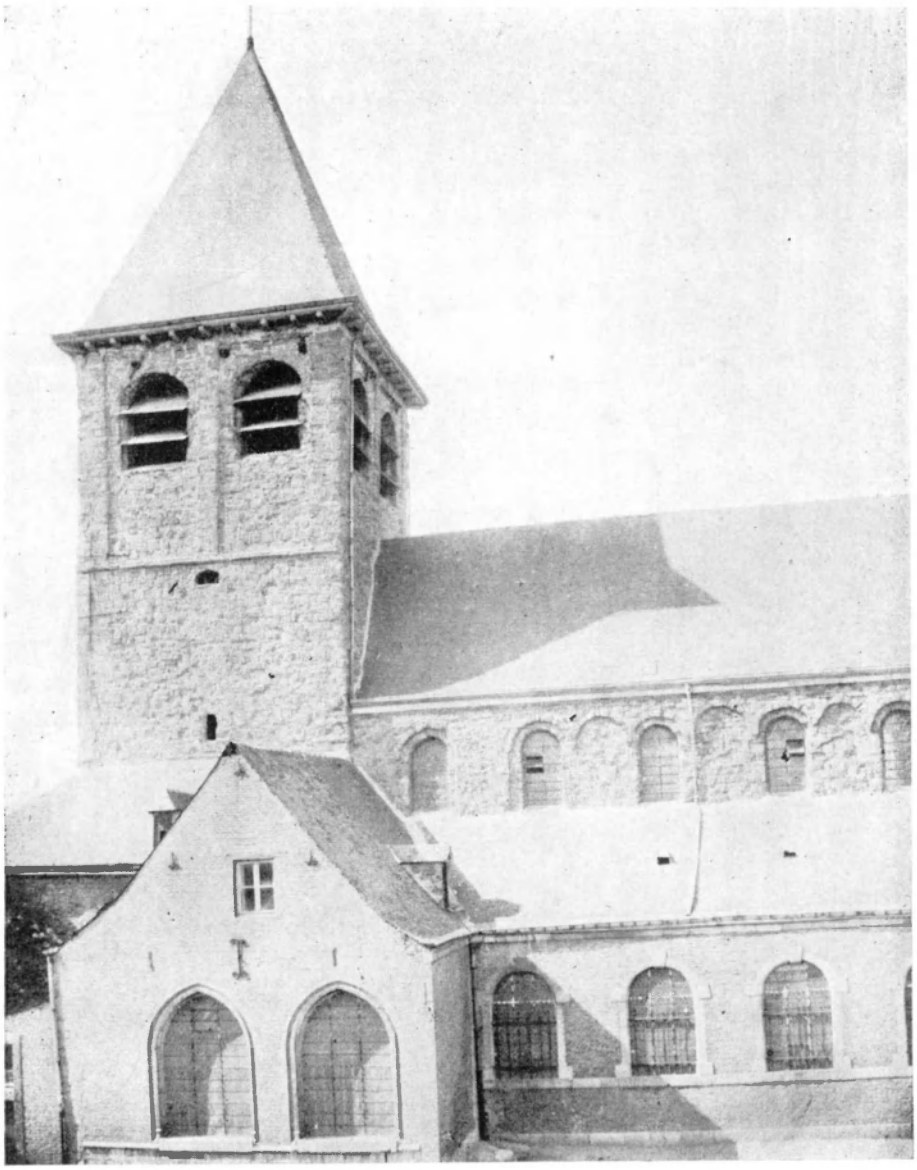

Afb. 28. — **LUIK.** — **Sint-Gilliskerk, Westertoren (1886).**

In deze reeks bekleedt de Westbouw van Tienen een zeer bijzondere plaats. Hij is de laatste die hier te lande werd opgebouwd, een veertigtal jaren na deze der Sint-Jacobskerk te Luik. In plattegrond zijn deze twee gebouwen sterk verwant. De algemene schikkingen zijn dezelfde; de grote maten kloppen op enkele cm. na en de nevenruimten worden hier eveneens in diepe nissen omgezet. De enige afwijking is dat de Westelijke uithoeken afgeschuind zijn, wat te Luik niet het geval is. In opstand zijn de verschillen diepgaander. Maaslands is van binnen het gelijkvloers en de grote bovenzaal, die de drie traveeën in beslag neemt, maar het bestaan van een derde geleding op gans de breedte van de Westbouw is een belangrijke afwijking. In de behandeling van de buitenwaartse ophouw komt het eigen karakter van het Sint-Germanus Westwerk sterker naar voren; men vindt er bijna niets Maaslands meer in. Van de stoere koffer, onder een groot walmdak schuilend, is hier geen spoor meer. De gevels worden meer plastisch opgevat, zoals in de Midden-Rijnse, laat-romaanse torencompleksen. Zelfs het gelijkvloers is aan de voorzijde door twee zware steunberen verstevigd. Ook zijn, in tegenstelling met de Maaslandse Westkoren de vensteropeningen hier op een bijzondere wijze vermenigvuldigd. De hogere geledingen zijn vooral merkwaardig. De dwerggaanderij, die aan de voet van de torenromp de twee uitspringende traptorens verbindt, wijst naar het Rijnland, waarvan de invloed zich op het einde der XIIe eeuw sterk liet gevoelen in het Maaslandse bouwgebied. Deze invloed kan zich nochtans onrechtstreeks te Tienen uitgewerkt hebben. De dwerggaanderij was tussen Maas en Zenne, buiten Maastricht, ook bekend in Sint-Kruis te Luik, Sint-Pieter te Sint-Truiden, in de voormalige kerk van Saint-Nicolas en Glain, en *last not least* te Nijvel in het indrukwekkend Westkoor (1).

Herinneren de twee rechthoekige torens en het dwarsdak boven de middenruimte nog aan Maastricht, dan worden ze hier toch op een totaal nieuwe wijze geïnterpreteerd. De buitenwanden van de torens springen niet meer terug op de zijgevels maar worden in het verlengde ervan opgetrokken. Aan hun voorzijde klimt een traptoren — nog een nieuw architecturaal sprekend element — tot aan het klokkenhuis, waar hij door een pyramidespits wordt bekroond. Dit alles geeft aan de Tiense Westbouw een zeer persoonlijke silhouette, waarvan de plastiek noch zuiver Rijn- noch zuiver Maaslands is, maar toch korter bij de Groot-Sint-Martin te Keulen (afb. 29) staat, dan bij Sint-Servatius te Maastricht of Sint-Bartholomeus en Sint-Jacob te Luik.

De invloed uitgeoefend door de Westbouw van Tienen bleef locaal en beperkt. Hij is waar te nemen in de toren van Hakendover, waarvan het tympaan der galmgaten door een oculus is doorboord, zoals in de klokkenhuizen van Sint-Germanus. Ook bemerkt men de invloed van de Westbouw in architectonische details van de dwarsbeuk der zelfde kerk. Eveneens van Tienen geïnspireerd, is het bovengedeelte der Westpartij van de St. Lenaarts Collegiale te Zoutleeuw. Deze werd

(1) Cf. R. LEMAIRE, *Les avant-corps de Sainte-Gertrude à Nivelles, Recueil des travaux du Centre de Recherches archéologiques*, Antwerpen, 1942, bl. 49-78.

Afb. 29. — **KEULEN.** — Gross Sankt-Martin, toren.

Afb. 30. — **ZOUT-LEEUW.** — **Sint-Leenaarts collegiale, voorgevel.**

begonnen als een typisch Frans dubbel getorende gevel (1), maar tijdens de tweede bouwcampagne op het einde der XIIIe eeuw, verving men de voorziene puntgevel door een dwarsdak, waaronder twee rondbogige openingen, zoals te Tienen (afb. 30).

De geringe invloed van dit merkwaardig gebouw is vrij gemakkelijk uit te leggen; het werd immers als een romaanse « surviver » geboren in een tijd waarin onze bouwlui hun ogen stilaan naar het Westen keerden, waar de gothiek zijn machtigste prestaties aan het leveren was.

De invloed van de laatste grote Maaslandse torengebouwen bleef ten andere beperkt tot aan de boorden van de stroom. Er zijn hieraan maar een paar bekende uitzonderingen : Tienen, dat dan nog een bastaardtype is, en Sint-Victor te Xanten. Intussen bleef het hinterland getrouw aan het carolingische type van Westkoor, met vierkante kern, door twee ronde, hoog opschietende traptorens geflankeerd. Het Westwerk van Sint-Pieter te Leuven, na 1176 opgetrokken (2) werd nog rond 1200, in Sinte-Goedele te Brussel nagemaakt (3), en deze laatste diende een tiental jaar later als voorbeeld voor de voorbouw der Sint-Niklaaskerk in dezelfde stad.

(1) Men vindt het bewijs hiervan in het feit dat op de Noordwand van de Zuidertoren de stenen afloop wordt bewaard van het stuk dak, dat als het verlengde van dit op de middenbeuk, op de travee tussen de twee torens moest worden getimmerd.

(2) R. Lemaire, *Les origines du style gothique en Brabant*, I, Brussel, 1906, bl. 86-90.

(3) S. Brigode, *Les fouilles de la Collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles, Découverte de l'avant-corps occidental de l'époque romane*, *Annales Soc. Roy. Archéol. de Bruxelles*, XLII, 1938, bl. 185-215.

SIMON BRIGODE

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DANS LE SUD-OUEST DE LA BELGIQUE

I

DES ORIGINES A LA FIN DU XVe SIÈCLE

A la mémoire de
MONSEIGNEUR RENÉ MAERE,
Professeur d'Archéologie à l'Université de Louvain

INTRODUCTION

La géographie artistique de la Belgique est charpentée, du nord au sud, sur l'axe de ses deux grands fleuves, la Meuse et l'Escaut, et non pas suivant la frontière linguistique qui sépare de l'est à l'ouest le pays flamand de la Wallonie. On ne peut donc parler d'un art spécifiquement wallon.

Dès l'époque romane, deux groupes architecturaux bien distincts se constituent le long des deux bassins fluviaux : le groupe mosan à l'est, dépendant de l'école rhénane, et le groupe scaldien à l'ouest, qui se rattache à l'école du nord de la France. Ces deux groupes, avec leurs tendances particulières, subsistent à l'époque gothique; mais alors, vient prendre place, entre eux, le groupe brabançon, extrêmement brillant, qui s'étend sur tout le territoire de l'ancien duché de Brabant et même au delà, dans la suite. La Flandre, en effet, lui est soumise à partir du milieu du XIVe siècle. Jusque-là, elle était restée dans le sillage scaldien. De son côté, la plaine maritime avait adopté et développé très tôt un type d'édifice qui la caractérise nettement : la « hallekerk », c'est-à-dire l'église à trois vaisseaux d'égale hauteur.

Au sud-ouest de la Belgique, s'étend une contrée aux aspects variés dont toute la partie centrale profite d'un large essor économique depuis le siècle dernier. Elle groupe, en effet, en une longue bande de terrains miniers, les riches bassins industriels de Charleroi, du Centre et du Borinage; cette bande, couverte d'agglomérations très denses, s'inscrit entre les ondulations boisées de l'Entre-Sambre-et-Meuse, coupées de gras pâturages, et les opulentes cultures du pays d'Ath et des confins du Brabant wallon.

Mais au moyen âge, la Forêt Charbonnière couvrait cette vaste contrée; les routes qui la traversaient — de vieilles routes romaines, voire préhistoriques — n'avaient guère égrené de villes au long de leur parcours; du reste, ces routes, où résonnèrent les pas des légions, avaient perdu tout intérêt stratégique; la sève économique s'en était retirée et, dans le silence de cette région sans échanges, fleurissaient des abbayes.

Ces terres arrosées par la Sambre et par la Haine étaient formées d'un noyau défini depuis longtemps sous le nom de Hainaut, c'est-à-dire le pays de la Haine, affluent de l'Escaut (1). Elles ont constitué dans la suite le comté de Hainaut dont les limites s'inscrivaient entre le Tournaisis, le duché de Brabant, la principauté de Liège, quelques

(1) La plus ancienne dénomination connue est celle de *Hainou* mentionnée vers la fin du VIIe siècle dans la *Vita Landelini* (Script. Rer. Mer., VI, p. 441). Le rédacteur du polyptyque de Lobbes, écrivant en 868-869, adopte le terme de *Pagus Hainoensis* (J. Warichez, *L'abbaye de Lobbes depuis les origines jusqu'en 1200*, Louvain, 1909, p. 190).

enclaves du comté de Namur et l'ancien royaume de France. La frontière actuelle de la Belgique a scindé le comté de Hainaut, formant, au nord, le Hainaut belge et, au sud, le Hainaut français.

A l'époque romane, le Hainaut, pays d'entre-deux, adopta, en les mêlant, les tendances artistiques des régions voisines; mais, tout naturellement, la partie orientale releva du groupe de la Meuse, tandis que la partie occidentale subissait l'influence de l'architecture du bassin de l'Escaut.

La même constatation reste valable pour l'époque gothique jusqu'à la fin du XVe siècle, à condition, toutefois, d'y apporter un certain correctif. En effet, si nous percevons, de-ci de-là, des tendances mosanes à l'est et des tendances scaldiennes à l'ouest, il faut reconnaître que les quelques rares édifices gothiques du Hainaut, antérieurs au XVIe siècle, échappent quasi totalement aux particularités régionales belges. Nous y décelons surtout la marque du gothique de la France du nord avec des accents du terroir français, accents du Laonnois et du Soissonnais notamment.

En fait, les monuments du Hainaut ne présentent aucune individualité avant la fin de l'époque gothique. Mais à ce moment, c'est-à-dire vers la fin du XVe siècle et surtout au XVIe, les bâtisseurs du cru trouveront une occasion de s'exprimer avec des formules qui leur sont propres. Cette occasion est offerte par le programme de reconstruction imposé à la suite d'une longue période d'insécurité et de guerre; à ce même moment, l'industrie métallurgique se développe dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Le bruit des marteaux anime toute cette région jadis repliée dans la solitude et le silence de ses paysages agrestes. Qu'on n'exagère pas toutefois l'importance de ce facteur, car si les houillères et les fourneaux se multiplient à cette époque, il faut reconnaître qu'il s'agit toujours de petites exploitations n'occupant qu'un nombre restreint d'ouvriers et assurant leur production dans le cadre d'une économie rurale. Néanmoins, le Hainaut s'éveille et prend alors conscience de ses possibilités architecturales; il exploite les matériaux de son sol et crée ainsi des monuments fort simples, dénués de décoration, mais typiquement hennuyers.

Ce bref aperçu des divisions régionales de l'architecture belge d'une part, des courants d'influences qui s'exercèrent sur le sud-ouest du pays d'autre part, et enfin, la mention de l'architecture assez pauvre mais originale qui fleurit dans la région hennuyère à la fin de l'époque gothique suffisent à montrer l'élasticité des frontières artistiques. Par là même, on peut déjà présumer la difficulté de donner à notre travail un cadre géographique nettement défini.

En ce qui concerne les monuments du XVIe siècle, il serait assez logique, à première vue, d'en entreprendre l'étude dans les limites de l'ancien comté de Hainaut. Mais une telle enquête imposerait l'examen de tous les édifices du Hainaut français comme du Hainaut belge. Les investigations devraient ainsi s'étendre à un vaste territoire que nous n'avons pu parcourir dans tous ses recoins. C'est pourquoi nous nous sommes bornés à l'étude du Hainaut belge, que nous avons prospecté plus aisément. Des voyages effectués dans le Hainaut français nous ont

permis de conclure à l'unité architecturale de tout l'ancien comté, au XVIe siècle. Nous ne manquerons pas, du reste, de signaler ou de décrire des édifices français qui sont à rapprocher plus spécialement des nôtres. Au delà, vers le sud, nous nous trouvons en présence de monuments apparentés directement à la grande architecture française. Au nord, la frontière du duché de Brabant est celle de l'architecture brabançonne.

On peut en dire autant pour les marches occidentales du comté, vers les confins du Tournaisis. Ainsi, sur trois frontières, l'architecture hennuyère s'inscrit dans le territoire de l'ancien comté. Mais la constatation ne se vérifie plus vers l'est. En effet, toute une série d'églises — et des plus intéressantes par leurs caractères nettement hennuyers — se répartissent dans la région de la moyenne Sambre qui releva toujours de la principauté de Liège. Ainsi, la présence de ces édifices de la moyenne Sambre et de l'Entre-Sambre-et-Meuse liégeoise nous empêche en fin de compte, d'inclure notre sujet dans la partie belge du comté de Hainaut. Par contre, les limites orientales de l'actuelle province de Hainaut coïncident fort bien avec l'aire de répartition du gothique hennuyer.

Mais, adopter ce cadre provincial, c'est englober le Tournaisis. Or les monuments de cette contrée ont toujours appartenu au groupe scaldien, et Tournai, comme foyer de rayonnement, y a brillé d'un pur éclat. Le bassin de l'Escaut fournit à lui seul la matière d'une étude distincte et bien homogène. Son annexion ruinerait donc l'unité de notre sujet.

Nous ne pouvons davantage adopter le cadre des frontières diocésaines. Le diocèse actuel a son siège à Tournai et ses limites coïncident avec celles de la province. Quant aux anciens diocèses, leurs subdivisions ne correspondent nullement, pour la contrée étudiée, aux groupes régionaux d'architecture.

Tenant compte de ces diverses considérations, nous devrons finalement circonscrire le sujet dans les limites de l'actuelle province de Hainaut, mais en en excluant l'arrondissement de Tournai. Notre inventaire s'étendra ainsi aux arrondissements de Soignies, d'Ath, de Mons, de Charleroi et de Thuin.

Cette délimitation géographique conférera une certaine unité au travail. En effet, d'une part, nous délaissons les contrées marquées nettement du sceau mosan, scaldien ou brabançon; d'autre part, nous pourrons étudier, dans son ensemble pour la partie belge, le groupe nettement caractérisé des églises hennuyères du XVIe siècle.

Cette unité du sujet ne s'accordant exactement à aucun cadre politique ou religieux, ne répond non plus à aucune dénomination géographique précise. C'est pourquoi il nous a paru préférable d'adopter pour le titre du travail une localisation moins rigoureuse, celle que nous désignons par le sud-ouest de la Belgique.

Ceci nous permet, par surcroît, d'annexer l'étude de quelques édifices qui se sont élevés dans le style hennuyer, en bordure extérieure des limites de la province.

Prenant comme champ de recherches le territoire que nous venons

Fig. 1. — Position géographique de la région étudiée.

de délimiter, nous examinerons les monuments ou restes de monuments religieux qui y furent construits. Dans le temps, le sujet s'étendra depuis les premiers vestiges d'architecture préromane jusqu'au XVIe et même jusqu'au XVIIe siècle. On sait, en effet, que l'architecture gothique se maintient fort tardivement chez nous. Nos recherches seront limitées, répétons-le, aux édifices religieux. Du reste, les monuments d'architecture civile ou militaire sont extrêmement rares dans la région étudiée. A part le bel hôtel de ville de Mons, construit dans la seconde moitié du XVe siècle, nous ne conservons que fort peu de chose en ce domaine : des restes d'enceinte fortifiée à Binche et à Beaumont, le château de Solre-sur-Sambre, les vestiges des châteaux de Barbençon, Sars-la-Bruyère, Havré ou Trazegnies, quelques spécimens sans grand intérêt, d'architecture privée de la fin du XVe et du XVIe siècle.

Lorsque des éléments subsistants, des textes ou des documents graphiques le permettent, nous tenterons de restituer l'état primitif d'édifices modifiés au cours des siècles; parfois aussi, nous pourrons même retrouver le plan et l'élévation d'églises depuis longtemps disparues.

Le sujet se subdivisera suivant les grandes périodes archéologiques; nous étudierons donc successivement les monuments datant de siècles préromans et romans, puis ceux de l'époque gothique. Mais étant donné que la fin du XVe siècle ouvre une ère toute spéciale pour l'architecture du Hainaut, par le nombre et l'originalité de ses monuments, la partie de cette étude qui y sera consacrée fera l'objet d'un second volume que nous publierons ultérieurement.

A part quelques édifices sans importance groupés sous leurs caractères communs, chaque église sera étudiée séparément. Ce qui ne veut nullement dire que son examen devra être considéré comme complet et définitif. Deux ou trois pages consacrées à une église rurale, dix ou quinze à un édifice important, ne constituent pas l'équivalent d'une monographie. Celle-ci reste à écrire pour la plupart des édifices mentionnés.

Nous nous en tiendrons à l'essentiel des données, à celles qui confèrent au monument sa véritable physionomie, à celles qui peuvent servir d'élément de classification dans le temps ou dans l'espace. Nous éviterons aussi les longues et minutieuses descriptions; elles peuvent avoir leur place dans les monographies, mais deviennent souvent inutiles dans une étude d'ensemble. Du reste, l'identité des monuments sera complétée par des photos, des plans, des coupes et parfois des dessins de détail, qui seront dans bien des cas plus suggestifs qu'une longue et aride description. Sans être poussée dans le détail, notre documentation graphique tendra à faire saisir les grandes lignes d'un monument, ses proportions et ses caractéristiques; la présentation de certains de nos plans, exécutée à petite échelle, tient autant du croquis que du dessin technique; certains la jugeront peut-être un peu sommaire; mais nous la croyons nettement suffisante pour le but que nous voulons atteindre.

Les monuments du sud-ouest de la Belgique n'ont guère été étudiés

jusqu'ici. Il n'existe à leur sujet aucun travail d'ensemble. Seules, la collégiale Saint-Vincent de Soignies, les églises de Chaussée Notre-Dame, Horrues, Lessines, Deux-Acren, Saint-Vaast, Marcinelle, Nalinnes et Vergnies, les chapelles de Frasnes-lez-Gosselies et de Jumet-Heigne ainsi que le cellier de Cambron, ont fait l'objet de monographies archéologiques. On trouve aussi, de-ci de-là, dans des ouvrages d'histoire locale, des renseignements chronologiques sur l'édification des églises. Mais il arrive fréquemment que ces renseignements sont fort peu sûrs. Dans les recherches locales, le point de vue archéologique est, du reste, souvent négligé; presque toujours, il est traité de la façon la plus fantaisiste.

En fait, l'ancien Hainaut et l'Entre-Sambre-et-Meuse sont des régions presque inconnues de l'historien de l'architecture. Si Saint-Vincent de Soignies a été savamment étudié par deux excellents archéologues (1), l'imposante église romane de Saint-Ursmer à Lobbes, si souvent décrite, ne fut jamais examinée sérieusement. De même, il n'existe aucune monographie de la vaste et splendide collégiale Sainte-Waudru de Mons. Peut-être voudra-t-on nous accorder quelque mérite pour présenter nos conclusions à leur sujet. En ce qui concerne Lobbes, notre étude sera appuyée par les fouilles assez importantes que nous y avons pratiquées en 1943; les substructions qui ont été mises au jour jettent en effet une lumière nouvelle sur les origines et les dispositions primitives de ce vieux sanctuaire dont on pourra, dorénavant, faire remonter la plus grande partie à l'époque préromane.

La carence des recherches est telle, pour la région qui nous occupe, que le caractère spécial que présente l'architecture hennuyère à la fin de la période gothique n'avait jamais été relevé. Dans une petite monographie consacrée à l'église Saint-Martin de Marcinelle (2), nous avions attiré l'attention, pour la première fois, sur les particularités stylistiques de la région. Nous reprenions l'examen du problème dans une communication faite au Congrès archéologique de Namur, en 1938 (3). On trouvera enfin une brève synthèse de nos vues dans l'ouvrage que nous avons consacré aux églises gothiques de Belgique (4); les églises hennuyères y sont classées dans un groupe spécial de la géographie artistique du pays. Nous pourrons fournir l'ensemble des éléments qui constituent notre thèse dans le second volume de cette étude.

Bien des recherches de détail restent à effectuer, nous le savons. Mais il se peut que les investigations futures soient rendues plus aisées par la publication d'un travail d'ensemble. Celui-ci, grâce à sa documentation plus ou moins abondante, fournira de nombreux points de

(1) R. Maere et L. Delferiere, *La Collégiale Saint-Vincent à Soignies*, dans la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. VIII, 1938, pp. 5, 48.

(2) S. Brigode, *L'église Saint-Martin à Marcinelle*, dans les *Documents et Rapports de la Société d'Archéologie de Charleroi*, t. XXXIX, 1931-1933, pp. 31-56.

(3) *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Namur 1938*. Résumé des communications, pp. 75-76.

(4) S. Brigode, *Les églises gothiques de Belgique*, Coll. « L'art en Belgique ». 2me éd. Bruxelles, 1947, pp. 26 et suiv.

comparaison et permettra ainsi de situer les monuments dans leur cadre régional.

Si l'analyse doit précéder la synthèse, il n'en est pas moins vrai qu'une première synthèse facilite toujours les travaux d'analyse. C'est pourquoi, après avoir vu la plupart des édifices inscrits dans les limites de notre sujet, nous avons jugé utile de tenter, dès maintenant cette étude d'ensemble sur les églises du sud-ouest de la Belgique, et plus particulièrement sur les églises de la région hennuyère.

Relevant leurs particularités, décelant les courants d'influences qui les ont marquées, soulignant leurs caractères originaux, nous avons situé ces vieux sanctuaires dans le cadre de l'activité architecturale du pays aux époques préromane, romane et gothique. Ces monuments sont associés en effet à l'histoire brillante de notre art national. Et même, bien que leur part soit le plus souvent modeste, ils portent témoignage du grand art qui a si magnifiquement illustré les siècles de notre moyen âge occidental.

*
* *

Nous ne nous abusons pas sur la valeur toute relative de cette étude. Elle est trop vaste par son étendue géographique et chronologique que pour que nous ayons pu entrer dans le détail de chaque monument. Certains de ceux-ci méritent plus et mieux que les lignes parfois hâtives et brèves et que les plans sommaires qui leur sont consacrés. Bien des retouches seront à faire au fur et à mesure des études particulières, des publications d'archives, des fouilles, des sondages, des travaux de restauration qu'un proche avenir réserve sans doute. Nous sommes pourtant persuadés que notre travail n'aura pas été inutile. Ces jalons serviront les archéologues qui viendront après nous, quitte à ce qu'on doive en déplanter un certain nombre pour rectifier les alignements.

Une telle étude, si incomplète et si imparfaite qu'elle soit, n'a pu être menée jusqu'au terme de la publication sans l'aide et la bienveillance de beaucoup de personnes, depuis d'humbles sacristains qui nous ont ouvert des portes ou procuré des échelles, jusqu'aux éminents professeurs qui ont bien voulu lire notre manuscrit et nous faire part de leurs remarques.

Ce travail est dédié à la mémoire de Mgr René Maere, notre vénéré professeur à l'Université de Louvain, qui, dès nos années d'études, nous incita à étudier les monuments si peu connus du Hainaut et à en composer la matière d'une dissertation de doctorat. Nos remerciements s'adressent aux professeurs de l'Institut d'Archéologie de l'Université de Louvain, M. le chanoine Raymond Lemaire, MM. Jacques Lavalleye et Valentin Denis, qui ont revu notre manuscrit. Parmi les professeurs de Louvain, nous devons citer spécialement notre ami Raymond Lemaire Jr, qui, servi par sa vaste érudition dans le domaine de l'histoire de l'architecture, nous a fait part de remarques très pertinentes et suggéré divers rapprochements. Mme G. Faider-Feytmans, conservatrice du musée de Mariemont, a eu la bonté de relire et de relever les erreurs

des pages consacrées à l'histoire des périodes gallo-romaine et mérovingienne, sujet ressortissant à sa spécialité. M. Jacques Breuer, directeur du Service des Fouilles de l'Etat, nous a octroyé de larges subventions pour fouiller et pratiquer des sondages dans l'église de Lobbes, ce qui nous permit de découvrir les origines carolingiennes de cet édifice. Que tous trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Marcinelle, le 1er août 1919.

PREMIÈRE PARTIE

DES ORIGINES A LA FIN DE L'ÉPOQUE ROMANE

CHAPITRE PREMIER

ROMANISATION ET PREMIÈRE CHRISTIANISATION

Toute la région qu'occupera plus tard le comté de Hainaut correspond à la partie méridionale de l'ancienne Nervie. Les nombreuses stations préhistoriques relevées par les archéologues témoignent, avec les vestiges des riches gisements de silex de Spiennes, de l'existence d'une population jadis assez dense, surtout dans la partie arrosée par la Haine et par son affluent la Trouille.

Cette région devait être traversée par une voie d'échanges axée suivant la direction sud-ouest - nord-est, et plus ou moins parallèle aux cours de la Sambre et de la Meuse; elle aurait été l'un des plus vieux chemins de l'humanité préhistorique. Il est permis de supposer qu'elle a servi, un siècle avant notre ère, à la pénétration des Cimbres et des Teutons. Seule, la présence de cette vieille route peut expliquer la rapidité de déplacement des légions romaines.

C'est sur la petite rivière hennuvère appelée la Selle, affluent de l'Escaut, que se livra, en 57 avant Jésus-Christ, la fameuse bataille du *Sabis*, décrite par César (1), et qu'une tradition tenace localisait erronément sur les bords de la Sambre (2). Avec cette bataille s'ouvre, pour cinq siècles, l'ère de la romanisation de nos contrées.

De Bavay, partent sept chaussées romaines; à quelques kilomètres de la ville, l'une d'elles bifurque en direction de Cambrai et de Tournai, si bien, qu'en réalité, huit voies rayonnent sur le territoire du Hainaut ancien. La plupart d'entre elles sont des créations de l'Empire; certaines, pourtant, se superposent, en les redressant par endroit, à des pistes gauloises ou préhistoriques; il semble que ce soit le cas pour la route Bavay - Cologne qui reprit le tracé de ce chemin, un des plus anciens de l'humanité, dont nous parlions à l'instant. Cette étoile routière de l'époque romaine se complétait d'un réseau de *diverticula* le long desquels s'égrenaient les villas et les stations révélées par les fouilles (3).

---

(1) CESAR, *De bello gallico*, L. I, ch. XVI et XVIII.

(2) Le mérite de la mise au point de cette identification revient à M. M.-A. ARNOULD (*La Bataille du Sabis*, dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XX, 1941, pp. 29-106).

(3) Cf. R. DE MAYER, *De Romeinsche Villa's in België*, Gand, 1937; J. BREUER, *La Belgique romaine*, Bruxelles, 1944; G. FAIDER-FEYTMANS, *De romeinse beschaving in de Nederlanden*, dans *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, III, 1949, pp. 133-178, et plus particulièrement pour la région qui fait partie de cette étude : G. FAIDER-FEYTMANS, *L'occupation du sol à l'époque romaine dans le bassin supérieur de la Haine*, dans *Latomus*, t. V, 1946, pp. 47-56 te *La Frontière du Nord*

Les colons, de plus en plus nombreux, défrichent les terres et ouvrent de vastes clairières au cœur de l'épaisse forêt charbonnière. Par ailleurs, l'industrie du fer se développe dans le pays de Namur et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Les Nerviens exportent leurs draps et la vogue de leur manteau à capuchon, appelé *birrus*, se répand hors des frontières de la Nervie (1). Ainsi se déploie une activité agricole, industrielle et commerciale dont bénéficie l'économie du pays.

Mais les villes sont peu nombreuses dans la Belgique romaine, et particulièrement dans le pays des Nerviens. Bavay seule semble être une agglomération importante grâce à sa situation privilégiée au nœud de multiples voies de communication (2) ; mais elle tombera rapidement en désuétude au point qu'il semble bien que déjà au IVe siècle Cambrai la remplace comme chef-lieu de l'ancienne *Civitas Nerviorum* (3). Pour cette même région, la *Table de Peutinger*, copie médiévale d'une carte du IIIe siècle, ainsi que l'*Itinéraire d'Antonin*, un peu plus récent, signalent comme seuls centres habités, outre Bavay, *Vodgoriacum*, qu'on peut identifier à Waudrez-lez-Binche. Mais ces documents s'en tiennent aux agglomérations routières. Les fouilles par contre nous en révèlent bien d'autres (4).

La prospérité relative de la Belgique romaine n'est pas de longue durée. Sous Gallien, c'est-à-dire au milieu du IIIe siècle, des bandes étrangères dépassent à diverses reprises le *limes germanicus*. En 275, les mêmes envahisseurs, accrus considérablement en nombre, descendent jusque dans le Midi, semant la ruine dans les villes et les campagnes. Rome doit même composer avec eux et Maximien Hercule les autorise à s'établir dans les parties désertes du pays des Nerviens et des Trévires.

Au IVe siècle, les régions septentrionales de l'Empire sont harcelées de nouveau, ce qui motive les expéditions des empereurs Constance Chlore, Constantin, Constant et Julien. Ce dernier se voit forcé d'admettre, en 358, l'établissement des Francs Saliens en Toxandrie (5).

En fait, notre histoire offre à ce moment le spectacle d'une perpétuelle agitation guerrière : durant longtemps, ce ne fut qu'une succession d'expéditions plus ou moins heureuses pour faire refluer la marée des Francs au nord et celle des Alamans à l'est. Cette situation se complique par l'anarchie qui régnait au IIIe siècle parmi les troupes. Celles-ci ne recevant plus leur solde s'insurgèrent et vécurent de rapines.

---

de la Gaule sous le Bas-Empire, dans les *Mélanges J. Marouzeau*, Paris, 1948, pp. 161-172.

(1) F. Cumont, *Comment la Belgique fut romanisée*, 2e éd.., Bruxelles, 1919, pp. 32 sq.

(2) Les fouilles en cours semblent confirmer cette importance de Bavay. Cf. H. Bievelet, *L'exploration archéologique de Bavay*, dans *Gallia*, I, 1943.

(3) F. Vercauteren, *Etude sur les Civitates de la Belgique Seconde*, dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique*, Classe des Lettres, 2e série, t. XXXIII, 1934.

(4) R. De Mayer, *Gebouwengruppen en Verkeerscentra in romeinsche Belgie*, dans *L'Antiquité Classique*, 1938, pp. 307 sq.

(5) Cf. H. Van de Weerd, *Oudste Geschiedenis*, dans la *Geschiedenis van Vlaanderen*, publiée sous la direction de R. van Roosbroeck, Anvers-Bruxelles, 1936 et G. Faider-Feytmans, articles cités plus hauts.

Les villas des riches colons étaient pour elles un objectif tout indiqué. A ce moment, des empereurs usurpèrent le pouvoir; couronnés par les troupes, ils furent assassinés par elles. Ainsi se succédèrent une trentaine de tyrans au cours de cette période particulièrement troublée, dont l'historien ne parvient pas toujours à assembler chronologiquement les données confuses.

Le pays a souffert terriblement de ces invasions, de ces guerres et de cet état anarchique. Un seul fait reconnu par les fouilles est suffisamment suggestif : sur quelque quatre cents villas explorées, vingt-deux subsistaient encore dans le courant du IVe siècle et sept seulement aux alentours de l'an 400.

Il semble toutefois que la région de la Haine et de l'Entre-Sambre-et-Meuse, protégée par la forêt charbonnière eut moins à souffrir de cet état de choses. Au IVe siècle, les Romains paraissent considérer la forêt charbonnière comme un rempart naturel contre les invasions. Tel est, du moins, l'avis de Sulpice Alexandre, d'après une citation de Grégoire de Tours (1). Effectivement, l'établissement des peuplades barbares doit avoir été assez sporadique dans toute cette région qui va du confluent de la Sambre à Namur jusqu'à l'Escaut, à travers le pays de la Haine et l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Toutefois, il importe de signaler que la grande chaussée romaine de Bavay à Cologne — qui s'appellera plus tard *chaussée de Brunehaut* — devint, sous Dioclétien, une ligne stratégique défendue de fortins. Deux de ceux-ci furent découverts dans la région qui nous occupe : celui de Morlanwelz qui était entouré d'une enceinte palissadée et celui de Liberchies, entouré d'une enceinte de pierre (2). Cette ligne de défense traversait donc la région hennuyère. Mais, à la fin du IVe siècle, elle était abandonnée. En 402, Stilicon rappelle en Italie les légions qui gardaient le nord de la Gaule. Aussi, nos contrées deviennent-elles une proie facile pour les envahisseurs qui, en 406, déferlent à nouveau, mais cette fois avec une violence inouïe.

La romanisation avait préparé le terrain du christianisme. Il n'est pas exclu de croire qu'au IIIe siècle déjà, nos régions aient connu une première vague d'évangélisation. Les origines épiscopales de Reims, Soissons, Châlons-sur-Marne, Amiens et Senlis sont antérieures à 400. Peut-être en fut-il de même pour l'ancienne capitale de la Nervie. En effet, il serait question d'un évêque des Nerviens, du nom de Superior, en 346, pour autant que le document qui le cite ne soit pas apocryphe; le tout est de savoir si, à ce moment, Cambrai avait déjà supplanté Bavay en qualité de chef-lieu de la *Civitas;* ce ne paraît guère probable, car c'est au début du Ve siècle seulement que l'on rencontre pour la première fois, dans la *Notice des Gaules*, la mention de Cambrai comme chef-lieu de la *Civitas Nerviorum* (3).

---

(1) Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, c. 9.

(2) J. Breuer, *Le fort romain de Brunehaut-Liberchies*, dans le *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, n° 4, juillet 1931, pp. 97-103.

(3) E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, Bruxelles, 2e éd., 1945, t. I, p. 45.

Quoi qu'il en soit, la présence de la forêt charbonnière fut certainement un obstacle à la poussée de l'évangélisation vers le nord. Certains auteurs supposent même qu'elle fut nulle au delà de la route de Bavay à Cologne jusqu'à l'époque de Clovis; certains centres comme Tongres ou Maastricht et leurs environs étaient certainement les plus christianisés du pays au milieu du IVe siècle (1).

Du reste, il est assez malaisé de se faire une idée exacte de l'état religieux de la région, au moment de la grande invasion de 406. Les résultats des fouilles tout autant que les très rares textes se rapportant à cette contrée sont muets à ce propos. Signalons cependant que lors de la découverte du fortin de Liberchies, les substructions d'un édifice à abside furent mises au jour. S'agissait-il d'un sanctuaire chrétien? La chose n'est pas impossible; en effet, on avait remployé dans les fondations des éléments d'un monument païen, notamment des colonnes et une statue : c'est là, on le sait, un procédé fréquent à l'aurore du christianisme. De plus, un tesson de verre, où se trouvait gravée une scène chrétienne, fut recueilli sur place. Il est vrai de dire que cette découverte ne pourrait à elle seule avoir force d'argument définitif; en effet, les verres et objets ornés d'emblèmes chrétiens circulaient dans le commerce normal (2).

La grande invasion fit que des colonies franques s'installèrent dans le sud-ouest de la Belgique actuelle. Puis, vinrent peut-être s'ajouter des établissements saxons, frisons, etc., dont la toponymie semble révéler l'existence. Mais contrairement à ce qui se passa de l'autre côté de la frontière linguistique, ces ilots germaniques furent peu à peu assimilés par la majorité romane autochtone (3).

Il en résulte que l'évangélisation dut être commencée ou recommencée dans le nord du pays, tandis qu'au sud, bien que faiblement entreprise, elle put être continuée.

Mais — à part l'abside de Liberchies, dont la destination reste malgré tout douteuse — aucun texte, aucun vestige de monument ne nous renseigne sur l'activité architecturale des premières communautés chrétiennes qui se sont formées sur le sol hennuyer avant le Ve siècle.

---

(1) E. de Moreau, *op. cit.*, p. 50.

(2) J. Breuer, *op. cit.*, ibid.

(3) Cette thèse fut celle de Kurth; elle avait été réfutée par F. Petri, mais E. Gamillscheg l'a remise récemment en honneur, grâce à des découvertes qui jettent sur la question un jour nouveau, tout en portant un rude coup aux conclusions de Petri. Cf. G. Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France*, Bruxelles, 1896-1898; F. Petri, *Germanisches Volkerbe in Wallonien und Nordfrankreich*. Veroffentlichung des Instituts fur geschichtl. Landeskunde der Rheinlande (Univ. de Bonn), Bonn, 1937; E. Gamillscheg, *Germanische Siedlung in Belgien und Nordfrankreich*, I, *Die frankische Einwanderung und jung-germanische Zwendung*. Abhandelungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften, Phil. hist. Klasse, n° 12, Berlin, 1938.

CHAPITRE II

ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

L'histoire de nos communautés chrétiennes avant la grande invasion reste fort obscure. Il n'est guère plus facile de se faire une idée de ce qu'elles devinrent durant les Ve et VIe siècles, en particulier dans les régions situées au sud et aux abords de la grand'route de Bavay à Cologne. On peut supposer cependant que le travail missionnaire s'y poursuivait, mais avec lenteur (1), tandis que se constituaient de nouvelles juridictions épiscopales. A l'évêché unique de Tongres, existant à la fin du Ve siècle, succéda rapidement l'établissement d'autres cadres dont la géographie ne variera guère jusqu'à la réorganisation des évêchés, en 1559.

La région hennuyère était traversée par la frontière de deux diocèses. La plus grande partie relevait du siège de Cambrai, tandis que l'extrémité orientale appartenait aux évêques de Liège. La démarcation suivait une ligne allant du nord au sud, attribuant à l'évêché de Liège : Petit-Rœulx-lez-Nivelles, Thuin, Beaumont et Chimay; à celui de Cambrai : Feluy, une partie de Fontaine-l'Evêque, Lobbes, Merbes-le-Château, Sivry et Villers-la-Tour (2).

Au VIe siècle, les monastères étaient déjà nombreux dans l'ensemble du royaume franc; pour les territoires compris dans nos frontières actuelles, aucune fondation ne paraît toutefois être antérieure au second quart du VIIe siècle. Mais à ce moment, la vie cénobitique se développe à tel point qu'à la fin de la période mérovingienne quarante-cinq monastères se répartissent sur notre sol (3). Or, la contrée la plus fertile en fondations sera justement celle qui nous occupe et les régions circonvoisines, c'est-à-dire le territoire de l'ancien comté de Hainaut, la vallée de la Basse-Sambre et l'extrême pointe méridionale du Brabant.

Elnone (Saint-Amand), Maubeuge, Haumont, Nivelles et Fosses surgissent dès avant 650. Suivent, dans la seconde moitié du siècle :

---

(1) Au VIIe siècle, saint Ursmer rencontrait encore des païens dans les bois de la Fagne et de la Thiérache. *Vita Ursmari*, appendix I. *Acta Sanctorum*, aprilis, t. II, p. 560.

(2) D'après J. Warichez, *Géographie historique des diocèses de Cambrai et de Tournai*, dans les *Collectanea Tornac.*, t. XIX, 1923, p. 67; rectification pour Seneffe, remplacé par Petit-Rœulx, d'après les cartes de M. l'abbé Deharveng, dressées sur les indications des anciens pouillés, cartes annexées à l'ouvrage du P. E. de Moreau, cité plus haut.

(3) Cf. E. de Moreau, *op cit.*, I, pp. 130 sq.

Marchiennes (sur la Scarpe), Leuze, Lobbes, Crespin, Mons, Soignies, Saint-Ghislain, Maroilles, Hasnon, Honnecourt, Aulne, Malonne, Wallers-en-Fagne (1). Toutes ces fondations relèvent soit du diocèse de Cambrai, soit de celui de Liège, à l'exception de Marchiennes qui dépendit de Tournai puis plus tard de Noyon, lorsque le siège épiscopal sera transféré dans cette ville jusqu'au XIIe siècle.

Ces monastères sont l'œuvre de saints fondateurs ou de saintes fondatrices dont les noms restent intimement liés à l'histoire et au folklore de la région hennuyère et de la Basse-Sambre : Amand, Landelin, Ursmer, Ghislain, Vincent, Humbert, Feuillein, Bertuin, Aldegonde, Waudru, Itte et Gertrude.

On comprendra aisément qu'à un tel déploiement de vie monastique devait correspondre une extraordinaire activité architecturale. Malheureusement, les textes ne nous apportent que fort peu de renseignements sur les constructions élevées à l'époque mérovingienne, dans le sud-ouest du pays. Le plus souvent, les passages relatifs à une église ou à des bâtiments conventuels se réduisent à une simple mention. Voici, dans cet ordre d'idées, les quelques rares données fournies par les sources contemporaines; nous les empruntons au recueil de E. Knögel (2). Les plus intéressantes d'entre elles se rapportent au monastère de Lobbes.

Landelin aurait commencé la construction de l'église de Lobbes en 638 (3). Cette église ne fut consacrée qu'en 697, en présence de saint Ursmer; elle était placée sous le vocable des « saints Pierre et Paul et des autres apôtres ». On y vénérait en effet une relique de saint Pierre et, par respect pour cette relique, l'inhumation y avait été interdite. C'est pourquoi saint Ursmer édifia au sommet de la colline voisine du monastère un autre sanctuaire dédié à sainte Marie et destiné à la sépulture des moines et des fidèles (4). Ursmer construisit aussi un monastère à Aulne et un autre à Wallers (5). Il fut enseveli dans l'église Sainte-Marie de Lobbes (6).

Ailleurs, nous trouvons quelques mentions éparses : celle de Milon de Saint-Amand signalant la construction, par saint Amand, des monastères de Marchiennes et de Leuze (7); la construction d'un monastère et de ses dépendances par saint Vincent Madelgaire, à l'emplacement de sa villa de Hautmont (8); celle du monastère de

(1) Nous pourrions ajouter Moustier-sur-Sambre, mais ses origines mérovingiennes sont douteuses.

(2) E. Knögel, *Schriftquellen zur Kunstgeschichte*, dans *Bonner Jahrbücher des Rheinischen Landesmuseums in Bonn und des vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande*, 140-141, I, Darmstadt, 1936. Voir notamment les textes n°s 166, 167, 471, 517, 627, 644, 652, 653, 687, 749, 750, 751 et 770.

(3) Hugo, *Fund, mon. Lob.*, I, c. 1 (éd. G. Waitz, *SS.* XIV, 544).

(4) Folcuin, *Gesta abb. Lobien*, c. 4 (éd. Pertz, *Script*, IV, 57).

(5) *De fundatione et lapsu monasterii Lobiensis* (éd. Waitz, *SS.* XIV, 549); Folcuin, *ibid.*

(6) Anso, *Vita I Ursmari*, c. 8 (éd. Levison, *Script. rer. mer.*, VI, 461); Rathier de Verone, *Vita II Ursmari* (éd. Mabillon, *AA. SS.* III, 255).

(7) Milo, *Vita II Amandi episc.*, c. 1 (éd. Krush, *Script. rer. mer.*, V, 450).

(8) *Vita Landrici episc. AA. SS.* April. II, 490.

Malonne par saint Bertuin (1), de celui de Maroilles par saint Humbert (2), de celui de Mons (3), d'une église construite par saint Ghislain (4).

Ces textes ne nous fournissent aucun détail technique sur le plan ou la structure des églises et, par ailleurs, nous ne conservons aucun vestige monumental de cette époque. Du reste, la plupart des édifices mérovingiens, construits en bois et en torchis, n'auraient pu parvenir jusqu'à nous.

Grégoire de Tours rapporte la misère de ces églises de bois ravagées par les tempêtes ou tombant d'elles-mêmes en ruines (5).

Telle devait être la première abbatiale de Lobbes, consacrée au temps de saint Ursmer. Nous n'en connaissons malheureusement pas autre chose que la brève mention de Folcuin qui vient d'être signalée. Les fouilles que nous avons pratiquées naguère, à l'emplacement de l'ancienne abbaye de Lobbes, n'ont fourni aucune indication sur les deux sanctuaires mérovingiens de l'abbaye.

Le procédé du remploi fut fort en vogue jusqu'à la fin de l'époque carolingienne et même plus tard encore; il témoigne, avec d'autres constatations, de la pauvreté des moyens dont disposaient nos maîtres d'œuvre du haut moyen âge. Rien ne s'oppose à un mélange, dans une même construction, d'éléments de pierre dans une ossature de bois. Ainsi, sur des colonnes de pierre s'appuyaient des entablements de bois. Il arrivait souvent aussi que la base des murs en maçonnerie servît de socle à une superstructure faite de puissants madriers. Le bois devait, de toute façon, être fort en vogue dans une région forestière comme celle-ci. La technique du bois, de règle dans la construction gauloise, ne pouvait qu'être encouragée et perfectionnée par la fixation des Francs qui étaient d'habiles charpentiers.

Si les auteurs contemporains nous laissent entrevoir la pauvreté de l'architecture mérovingienne, ils ne manquent pas cependant de nous faire part de leur émerveillement devant le décor des églises, décor adventice, tentures aux couleurs vives et orfèvreries clinquantes qui compensaient la carence architectonique. A ce moment, en effet, l'art des orfèvres bénéficie des méthodes extrêmement savantes apportées par les Francs et marquées de lointaines influences asiatiques. Quant aux tentures, il s'agissait le plus souvent d'œuvres orientales répandues chez nous par les marchands syriens qui, en grand nombre, fréquentaient les marchés d'Occident.

L'introduction, dans le commerce, d'objets orientaux développa le goût des techniques industrielles. A l'ombre du cloître, religieux et religieuses s'adonnent à des travaux destinés à la parure des sanctuaires.

---

(1) *Vita Bertuini episc.* (éd. Levison, *Script. rer. mer.* VII, 181).
(2) *Vita Humberti abb.* (éd. O. Holder-Egger, *Script. rer. mer.*, XV, 797).
(3) *Vita II Waldetrudis abb.* (éd. Mabillon, *AA. SS.*, II, 869).
(4) *Vita Gisleni abb.* (éd. Mabillon, *AA. SS.*, II, 792).
(5) GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, II, 5, *De gloria confes.*, 71 *Script. rer. mer.*, t. I, p. 790 : *Nam plerumque devotio studiumque fidelium oratoria construebant de tabulis ligneis levigastique; sed protinus aut rapiebantur vento aut sponte ruebant.*

Un chroniqueur nous montre ainsi les saintes Harlinde et Relinde occupées, dans le monastère de Valenciennes, à des travaux féminins de peinture, de tissage et de broderie de soie rehaussée d'or et de perles (1). Il est possible, dans ce cas, que l'auteur de la *vita* ait vu des œuvres dont on peut reporter la date au début de l'époque carolingienne et, qu'en fait, leur attribution à Harlinde et à Relinde soit donc purement légendaire (2) ; mais il n'en reste pas moins vrai que dès le VIIe et le VIIIe siècle, l'art se développe dans les monastères, et que ceux-ci vont devenir bientôt ces grands foyers de culture intellectuelle et artistique qui brilleront d'un éclat particulièrement vif à l'époque romane. Les monastères mérovingiens préparent ainsi les voies de l'avenir.

Mais à ce moment, les procédés sont tâtonnants, le goût entaché d'apports grossiers, l'art de bâtir limité à des techniques rudimentaires.

La structure des édifices mérovingiens devait donc être très simple. D'autre part, l'importance que les Barbares accordaient à la décoration adventice des tissus, des tentures et des orfèvreries — que justifiait leur vie nomade — devait rejaillir, quand ils devinrent des sédentaires, à l'intérieur de leurs palais, de leurs villas et de leurs églises. En résumé, l'architecture mérovingienne de nos régions était conditionnée par trois faits : l'ignorance de la technique constructive en pierre, le remploi des matériaux romains et la prépondérance des décors mobiles.

Malgré ses origines précaires, cette période de lente et obscure formation est pourtant bien captivante. On regrette de trouver les textes si peu explicites et de ne posséder aucune source monumentale capable d'élargir ou de préciser l'ensemble de nos connaissances sur l'enfance d'un art appelé aux plus extraordinaires destinées.

En réalité, nous ne pourrons pas remonter au delà de l'époque carolingienne pour trouver les plus anciens vestiges — et encore, combien fragmentaires — de l'architecture religieuse dans la région hennuyère.

(1) *Vita Harlindis et Renulae* (éd. Mabillon, *AA. SS.*, III, 1, 656). Cf. E. Knogel *op. cit.*, n° 634. Voir également L. Van der Essen, *Etude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*. Louvain, 1907, pp. 109-111.

(2) E. de Moreau, *op. cit.*, 1, p. 164.

CHAPITRE III

ÉPOQUE CAROLINGIENNE

Avec l'avènement de la dynastie carolingienne, devait s'ouvrir pour l'ancienne Belgique, ou plus exactement pour la Basse-Lotharingie, une ère d'épanouissement et de splendeur. Les conquêtes de Charlemagne reportent les frontières franques jusqu'à l'Elbe. Charlemagne réside souvent à Aix-la-Chapelle. Nos contrées se situent au centre de l'activité impériale en même temps qu'aux marches de deux grandes civilisations. Elles deviennent ainsi le lien naturel qui unit les parties romanisées et les parties germaniques du grand empire. On serait autorisé à croire que le renouveau économique intellectuel et social, qui coïncide avec l'ère carolingienne, va inaugurer pour l'Eglise une longue période de prospérité et accroître pour elle les faveurs jadis consenties par les grandes familles mérovingiennes.

Mais au contraire, cette période n'apporte pour les monastères de chez nous qu'insécurité, vexations et malheurs de toutes sortes. La politique que les princes carolingiens adoptèrent à l'égard de l'Eglise fut néfaste. Cette politique comporte un système d'imposition qui touche aux biens ecclésiastiques et qui est connu sous le nom de *sécularisation*. La sécularisation — terme que nous employons à la suite des meilleurs historiens de l'Eglise (1) — consiste dans la spoliation des églises et des monastères par les princes. Qu'on ne s'imagine pas que ceux-ci agissent sous l'empire d'une hostilité quelconque. Lorsque l'état des finances l'exige, ils se croient autorisés, de bonne foi, à prélever sur le temporel des églises épiscopales et des abbayes qui doivent leur existence à un membre de la famille carolingienne, qui sont fondées sur un terre du fisc, ou sur lesquelles le pouvoir princier s'est arrogé certaines prérogatives.

Les monastères hennuyers souffrirent particulièrement de cette politique sécularisatrice (2). Parmi les fondations que nous avons citées plus haut (3), Saint-Amand, Marchiennes, Leuze, Lobbes, Crespin, Maroilles, Hasnon, Honnecourt et Saint-Ghislain en furent les victimes. Les chroniqueurs nous ont précisé leurs ennuis financiers. Il est à supposer que bien d'autres abbayes encore furent frappées plus ou

(1) E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*. Lille et Paris, 1910-1938; E. de Moreau, op. .cit.; A. Hauck rejette l'emploi de ce terme : cf. *Kirchengeschichte Deutschlands*, Leipzig, t. I, p. 381.

(2) Cf. E. de Moreau, *op. cit.*, t. I, pp. 204-231.

(3) Folcuin, *Gesta abbat. Lob...* c. VIII-XXVII, dans *Script.* t. IV pp. 59-69.

Fig. 2. — **Position géographique des édifices préromans et romans.**

moins fortement par ces mesures, même quand les textes sont muets à cet égard.

Le cas de l'abbaye de Lobbes, entre autres, fut lamentable. Entre 800, moment où elle est usurpée par Hildricus, et 960, alors qu'elle reçoit d'Eracle un abbé régulier, elle passe par bien des mains souvent indignes. Folcuin nous rapporte dans le détail cette longue période de malheurs.

A ces procédés vexatoires s'ajoute l'insécurité créée par les incursions des Normands. Celles-ci vont se multiplier de 850 à 892. La phase la plus terrible pour notre pays se place entre 879 et 885. Le Hainaut semble avoir été éprouvé surtout de 882 à 881. Des textes fort peu explicites y font allusion à propos des abbayes de Liessies, de Saint-Ghislain, d'Elnone et de Marchiennes (1). Bien qu'on n'en trouve aucune mention, d'autres abbayes hennuyères durent souffrir également du passage des Danois.

Folcuin raconte qu'à l'annonce d'une incursion des Vikings, les moines de Lobbes se réfugièrent dans le château de Thuin, situé à deux kilomètres du monastère; ils y transportèrent les reliques de saint Ursmer et leurs trésors. Mais ce ne fut qu'une fausse alerte : les Normands, en effet, ne passèrent pas à Lobbes. Le dommage matériel se limita pour l'abbaye à la dévastation de terres qu'elle possédait en Flandre et à la destruction du domaine de Segelsem, en Brabant (2), où elle avait installé un chapitre de treize chanoines desservant une église dédiée à saint Ursmer (3).

Vers le milieu du siècle suivant, notre pays eut à subir de nouvelles incursions. En février 954, les Hongrois s'ébranlent vers l'ouest, atteignent le Rhin le 19 mars et entrent sur le territoire belge par les Ardennes, semble-t-il. Les moines de Saint-Hubert fuient devant le danger. L'invasion s'étend au Namurois, à la Hesbaye et au Hainaut. Les abbayes hennuyères de Soignies, Hasnon, Haumont, Liessies, et Lobbes furent éprouvées (4).

Les sources contemporaines ne nous fournissent que de maigres renseignements sur l'état de ces abbayes après le passage des Hongrois. Pour Lobbes, par contre, nous sommes mieux documentés grâce aux *Gesta abbatum* de Folcuin.

La relation de Folcuin vaut d'être rapportée car elle nous éclairera plus tard, quand nous étudierons l'église Saint-Ursmer.

Les moines envoyèrent au devant des Hongrois un des leurs, Hubert, afin de les engager à respecter l'abbaye. L'accord est conclu moyennant une somme de deux cents sous. Mais les religieux, peu enclins à se fier à la parole des Hongrois, songèrent à relever le château de Thuin pour s'y retrancher et s'y défendre. Cette vieille forteresse

(1) Cf. E. de Moreau, *op. cit.*, t. I, pp. 244-245.
(2) Folcuin, *Gesta abb. Lob.*, dans *Script.*, t. IV, pp. 61-62.
(3) J. Warichez, *L'abbaye de Lobbes des origines jusqu'en 1200*. Louvain-Paris, 1909, p. 119.
(4) E. de Moreau, *op. cit.*, t. I, pp. 278 et suiv.

avait été démantelée sur l'ordre de Régnier III de Hainaut, qui craignait qu'elle ne devînt une menace contre lui, depuis que Lobbes était rattachée à l'église de Liège. Mais, malgré la pression des événements, le comte de Hainaut s'opposa à son rétablissement. C'est ainsi qu'à l'approche du danger, les moines n'eurent d'autre ressource que de se réfugier sur la colline voisine de l'abbaye, colline que dominait leur église funéraire. Au moyen de barricades constituées par des charrettes, des arbres et des matériaux de toutes sortes, ils en fortifièrent à la hâte le terrain escarpé.

Dans la matinée du 2 avril, les Hongrois pénètrent de force dans le monastère, tuent deux moines et font quelques prisonniers. Puis, ils s'attaquent à la colline. Au moment où la mêlée est la plus furieuse, le sort semble favoriser les assaillants. Mais une intervention miraculeuse se produit. Deux colombes s'échappent de l'église et, par trois fois, survolent les assiégeants. Au même instant, une pluie torrentielle s'abat sur ceux-ci; mouillant la corde de leurs arcs, elle en fausse le tir. Saisis de frayeur, les Barbares s'enfuient. On ne les vit plus à Lobbes. Ils y laissèrent cependant des ruines. Si l'église abbatiale échappa à la destruction, l'oratoire Saint-Paul situé, lui aussi, dans l'enceinte du monastère, fut détruit et son trésor emporté par les pillards. Mais tout compte fait, les dégâts étaient limités. Aussi, les moines tinrent-ils à rappeler cette délivrance qu'ils considéraient comme miraculeuse en instituant, le 2 avril, la fête de la *Commemoratio meritorum* des saints Ursmer et Ermin, dont les reliques reposaient dans l'église de la colline et à l'intervention desquels ils obtinrent d'échapper à un si menaçant péril (1).

On comprendra aisément qu'une telle période durant laquelle les monastères furent livrés à de perpétuelles inquiétudes ou touchés par tant de malheurs, ne pouvait être spécialement favorable au développement de l'architecture religieuse.

Pour la région hennuyère, quelques textes seulement mentionnent des travaux entrepris à l'époque carolingienne, à Liessies, notamment où s'élèvent une église, un oratoire, un cloître et des bâtiments monastiques (2); nous savons aussi que Fleurus, vers le même temps, eut une nouvelle église (3). D'autres sources décrivent plus longuement les constructions carolingiennes de Lobbes. Et ici, nous devons nous arrêter plus longuement en raison de leur intérêt et en raison surtout des témoins qui en subsistent.

(1) Folcuin, *Gesta abb. Lob.*, c. XXV, dans *Script.*, t. VII, pp. 65-67.
(2) *Vita Hiltrudis*, c. II, cf. J. von Schlosser, *Schriftquellen zur Geschichte der Karolingischenkunst*, Vienne 1892, pp. 221-227.
(3) J. von Schlosser, *op. cit.*, pp. 64 et suiv.

LES MONUMENTS

LOBBES — LA DEUXIÈME ABBATIALE

Nous avons vu précédemment qu'une première abbatiale avait été construite en 638 et consacrée en 697 seulement, en présence de saint Ursmer (1). Le chroniqueur Folcuin, qui fut abbé de Lobbes de 965 à 990, a connu la seconde abbatiale et il en parle assez longuement. Elle avait été consacrée en 920 par l'évêque de Liège, Etienne, et par l'évêque de Cambrai, Dodilon (2). Folcuin voyait encore sur la base des colonnes la marque de la consécration. Il loue la beauté du monument, en admire les heureuses proportions et les détails taillés dans la pierre. Il précise que, pour le construire, on avait amené de partout des colonnes, des bases et des épistyles. Folcuin s'excuse enfin de ne pas savoir à qui l'on doit ce magnifique édifice. Est-ce à la munificence d'un abbé ou aux libéralités d'un roi? L'ancienneté du monument, ajoute-t-il, est la cause de cette ignorance (3).

Le texte du chroniqueur demande à être interprété. D'abord, il y a tout lieu de supposer que l'abbatiale avait un plan en longueur et une structure basilicale. Le plan circulaire, à l'imitation de Saint-Vital de Ravenne, puis de l'oratoire palatin d'Aix-la-Chapelle, connut quelques réalisations à l'époque carolingienne et même plus tard; mais il est difficile d'admettre ici une disposition si peu favorable au déploiement des cérémonies liturgiques d'une grande abbaye. Du reste, Folcuin nous eût signalé une particularité aussi exceptionnelle.

On est frappé par les termes du chroniqueur quand il parle de l'abbatiale, de ses colonnes enlevées de toutes parts (..... *columnis undecumque corrasis*, c'est-à-dire littéralement : raflées de toutes parts) avec leurs bases et leurs épistyles (*cum basis et epistiliis*).

Ces expressions laissent supposer que les éléments d'architecture qui composaient l'édifice avaient été arrachés à d'autres monuments, sans doute à des ruines romaines. On l'admettra d'autant plus volontiers encore, si l'on prend le terme *epistilium* dans le sens d'architrave ou de plante-bande. C'est là, du reste, la seule traduction plausible, car nous ne pensons pas qu'*epistilium* ait jamais été employé dans le sens de chapiteau. Il est donc tout naturel de penser que la seconde abbatiale de Lobbes a été construite avec les ruines d'un temple païen.

---

(1) p. 104.

(2) *Gesta abb. Lob.*, c. 18, p. 62; cf. également : *Gesta episc. Camerac.*, c. 65, texte cité par von Schlosser, *op. cit.*, p. 68.

(3) *Gesta abb. Lob.*, ibid.

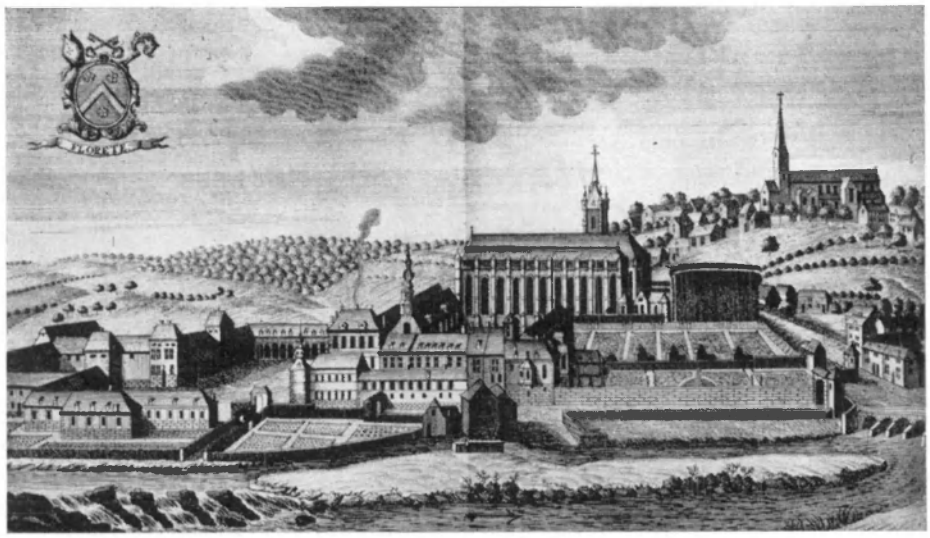

Fig. 3. — **Lobbes : Ancienne abbaye, église abbatiale** (reconstruite au XVIe siècle) **et église Saint-Ursmer en 1744.** (Gravure de Remacle Le Loup)

On sait que de tels remplois sont fréquents à l'époque. Rappelons, entre autres exemples, que Charlemagne enleva des matériaux aux fortifications gallo-romaines de Verdun et pilla les marbres et les colonnes du palais impérial de Ravenne pour construire son oratoire d'Aix-la-Chapelle (790-804). Lorsque au milieu du VIIIe siècle, les moines d'Auxerre durent reconstruire Saint-Germain, ils allèrent quérir jusqu'à Arles et Marseille les marbres romains nécessaires à l'ornementation de cette église (1).

Au Xe siècle encore on voit l'empereur Othon-le-Grand faire venir d'Italie les matériaux destinés à la construction de l'église de Magdebourg. Chez nous vers le même moment, on utilise des matériaux de provenance italienne également à l'abbaye de Brogne (Saint-Gérard) (2).

Il en fut assurément de même à Lobbes sans supposer toutefois qu'on soit allé si loin pour trouver les éléments de remploi.

Nous sommes portés à croire que l'église était bâtie de longue date quand elle fut consacrée en 920. La chronique de Lobbes ne peut que confirmer cette conjecture. Son auteur vivait dans la seconde moitié du Xe siècle. Il est admirablement documenté sur tout ce qui concerne l'abbaye. Comment admettre qu'il ignorât les noms de ceux qui, par leur générosité ou leur science, avaient contribué à l'érection d'une abbatiale construite un demi-siècle plus tôt? Folcuin nous fournit des précisions sur la consécration de l'édifice. En ce qui concerne sa date de construction, il reconnaît son ignorance et il s'en excuse; si quelqu'un

(1) L. Brehier, *L'art en France, des invasions barbares à l'époque romane*, Paris, 1930, p. 125; cf. également J. Hubert, *L'art préroman*, Paris, 1938.

(2) Cf. *Vita Gerardi*, c. XXI dans *Script*, t. XV, p. 672.

lui en faisait grief, ajoute-t-il, il lui proposerait de s'en prendre non pas à lui-même, mais à l'âge reculé du monument (*antiquitati..... succenseat*). Ainsi l'édification de l'église doit être notablement antérieure à la consécration de 920. Sans doute peut-on la faire remonter jusqu'au début de l'époque carolingienne. Ce cas ne peut nous surprendre, car les exemples de consécration tardive sont nombreux.

Un dernier argument emportera peut-être la conviction. Il est inclus, une fois encore, dans le texte de Folcuin. Le chroniqueur explique qu'il fait état de cette consécration « pour le cas où quelqu'un demanderait si elle fut par hasard recommencée ou si elle n'avait pas été faite auparavant » (1). On voit par là que cette consécration n'est pas liée directement à une reconstruction.

A travers le passage des *Gesta*, nous devinons vaguement ce qu'était cette abbatiale construite sans doute aux alentours de l'an 800 : une église faite avec les débris de l'Antiquité et assez semblable par sa structure, ainsi que par le détail de ses colonnes classiques et de son architrave, à certaines basiliques romaines (2). L'abbatiale abritait une relique insigne de saint Pierre à qui elle était dédiée en ordre principal. Il n'est pas interdit de supposer qu'elle fut peut-être élevée à l'imitation de l'ancien Saint-Pierre de Rome, ou, tout au moins, à l'imitation plus ou moins fidèle de sa structure classique en plate-bande.

Folcuin, après avoir vanté la beauté exceptionnelle du monument, signale le mobilier qui ornait l'église avant le passage des Hongrois, notamment l'autel à baldaquin et la couronne de lumières en or, rehaussée de perles fines (3). Un peu plus loin, il décrit avec complaisance les œuvres dont il pare lui-même l'église abbatiale, la rendant ainsi plus belle que jamais (4). L'autel fut garni d'un antependium d'argent; le ciborium reçut des peintures décoratives; il commanda une couronne de lumières qui portait sur son pourtour une inscription versifiée; un ambon de bronze surmonté d'un aigle-lutrin aux ailes rétractiles et au cou mobile faisait l'admiration des fidèles. Des cloches sonnaient dans la tour. Sous l'abbé Harbert (835-864), on avait placé une cloche exécutée par un fondeur picard; à son tour, Folcuin dota l'abbatiale de deux nouvelles cloches (5).

---

(1) « *Hanc ergo novellam dedicationem, ne forte iterata aut antea infecta fuerit, si quis requirit, paucis absolvemus* ». *Gesta abb. Lob.* ibid.

(2) Nous disons *certaines* basiliques. On sait que la plupart des basiliques chrétiennes de Rome possédaient un entablement sur colonnes, formule à laquelle Rome resta fidèle jusqu'au XIIe siècle. Cependant, l'arcade sur colonnes n'était pas inconnue; elle fut, sans doute, employée bien plus fréquemment qu'on ne le pense. L'exemple de Sainte-Sabine (Ve siècle) n'est ignoré de personne; on la trouvait également à la basilique constantinienne de Saint-Jean-de-Latran (d'après les découvertes de M. Josi; cf. *Rivista d'Archeologia christiana*, 1934, p. 355). L'arcade sur colonnes était employée normalement, semble-t-il, dans l'antiquité romaine; ainsi la trouve-t-on, par exemple, au 1er siècle, à Pompéi et, sous Septime-Sévère, au Forum de Leptis-Magna (cf. G. Giovannoni *Leptis Magna e l'architettura del Rinascimento*, dans *Palladio*, t. I, 1937, pp. 3-16).

(3) *Gesta abb. Lob.*, c. 21, p. 64 et c. 25, p. 67.

(4) «...*quam de pulchra fecit pulcherrimam*». *Gesta abb. Lob.* c. 29, p. 70.

(5) *Gesta abb. Lob.*, c. 29, pp. 70-71; cf J. Warichez, *L'abbaye de Lobbes*, pp. 293 et suiv.

Folcuin accola au sanctuaire un cloître construit en pierre et couvert d'un voligeage sur chevrons assemblés par des clous (1). C'est là un des rares passages qui nous donnent une indication sur la technique. Encore, doit-on ajouter qu'il n'est pas très explicite et que, par ailleurs, il pourrait être diversement interprété.

De l'abbatiale carolingienne de Lobbes, il ne nous reste que le témoignage admiratif de Folcuin. Cette construction fit place à une troisième église construite dans le courant du XIe siècle et à laquelle devait succéder, à la fin de l'époque gothique, la quatrième et dernière abbatiale. Le terrain sur lequel elle s'élevait fut, de la sorte, bouleversé à diverses reprises; aussi les sondages pratiqués à son emplacement ne nous ont révélé aucune substruction pouvant remonter au IXe siècle.

(1) « *Hoc ille lapide cinxit et facta contignatione asseribus cum ferreis clavis texit* ». *Gesta abb. Lob.*, c. 29, p. 70.

Fig. 4. — **Lobbes : Ancienne abbaye. Sur la droite l'église Saint-Ursmer.**
(Gravure d'Harrewyn, 1769)

LOBBES — ÉGLISE SAINT-URSMER

Les quatre abbatiales successives de Lobbes ont disparu. La dernière en date, bâtie au XVIe siècle, fut incendiée à la Révolution française. Par contre, l'église funéraire des moines, élevée sur la colline voisine de l'abbaye, nous est conservée. Dédiée d'abord à la Vierge, la dévotion populaire ne tarda pas à la placer sous le vocable de saint Ursmer, son fondateur. Elle devint dans la suite l'église paroissiale de Lobbes.

Saint-Ursmer de Lobbes a été décrite bien souvent (1), mais elle

(1) A. G. B. Schayes, *L'abbaye et l'église paroissiale de Lobbes*, dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, t. II, 1883, pp. 383-402; Id., *Histoire de l'architecture en Belgique*, Bruxelles, 1849, t. II, p. 122; A. Borgnet, *Une visite à Lobbes*, dans la *Revue nationale de Belgique*, t. VI, 1842, pp. 5-35; Ch. Piot, *Notice sur l'église paroissiale de Saint-Ursmer à Lobbes*, dans le *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie*, 1866, pp. 392-398; Th. Lejeune, *L'ancienne abbaye de Lobbes*, dans les *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. II, 1860, pp. 153-223 et t. III, 1862, pp. 341-344; Id., *La crypte de Saint-Ursmer à Lobbes*, dans la *Revue de l'art chrétien*, t. II, 1867, pp. 97 et suivantes; Id., *Les édifices religieux de Lobbes*, dans la *Revue de l'art chrétien*, 2e série, t. V, 1877, pp. 129-146; Id., *Monographie archéo-historique de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre à Lobbes*, dans les *Documents et Rap-*

n'a jamais fait l'objet d'une étude archéologique quelque peu poussée. Les fouilles auxquelles nous avons procédé en 1943 ont jeté une lumière nouvelle sur les étapes de sa construction. Conjointement à l'examen des textes, elles ont révélé qu'une bonne partie de son plan et de sa structure remonte à l'époque carolingienne. Il convient donc que nous nous y attardions quelque peu.

La présence des reliques de saint Pierre dans l'église abbatiale avait entraîné, nous l'avons dit, l'interdiction d'y inhumer les moines. C'est pourquoi saint Ursmer avait fait élever sur la colline voisine une église funéraire qui ne tarda pas à être affectée également au service

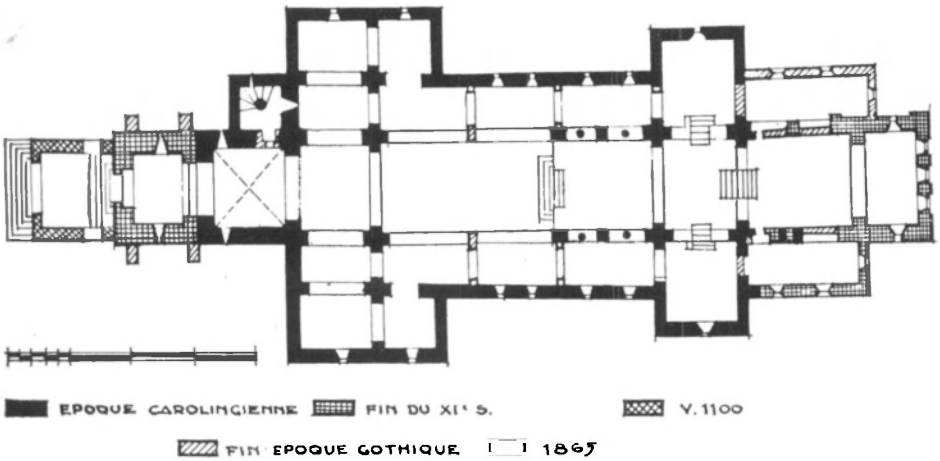

Fig. 5. — Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Plan. Etat actuel.

des fidèles (1). Elle reçut la sépulture d'Ursmer, d'Ermin, d'Hydulphe, d'Abel, de Vulgise et d'Amoluin, abbés qui avaient illustré l'abbaye dans le cours du VIIIe siècle. Tous allaient devenir des saints. Leurs restes attirèrent rapidement la foule des pèlerins. Mais, parmi eux, il en fut un vers lequel la ferveur du peuple allait plus particulièrement, tandis que se multipliaient les miracles dus à son intercession. Il s'agit de saint Ursmer. Devant cette vague de piété populaire, l'abbé Folrade décida de rehausser le culte de saint Ursmer par une élévation solennelle de ses reliques. Cette cérémonie eut lieu le 26 mars 823 (2) en présence d'Halitgaire, évêque de Cambrai (3). Dès ce moment, l'église

ports de la Société archéologique de Charleroi, t. XII, 1882, pp. 267-280; J. Vos, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*, Louvain 1865, t. II, pp. 416-430; Id., *La crypte de l'église de Saint-Ursmer à Lobbes*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, 1866, pp. 1-12; L. Cloquet, *Description de l'église paroissiale de Lobbes*, dans les *Documents et Rapports de la Société archéologique de Charleroi*, t. XVI, 1866, pp. 341 sq; G. Boulmont, *Lobbes, son abbaye et son église romane*, dans les *Annales de la Fédération archélogique et historique de Belgique*, t. XVIII, fasc. 7, Mons 1904; J. Wahichez, *L'abbaye de Lobbes depuis les origines jusqu'en 1200*, Louvain-Paris, 1909, pp. 317-320; J. Coenen, *Les églises de Lobbes*, dans *Leodium*, t. XVII, 1934, pp. 23-38.

(1) *Gesta abb. Lob.*, c. 4, p. 57.

(2) *Gesta abb. Lob.*, c. 9, p. 60.

(3) J. Warichez, *op. cit.*, p. 33.

n'est plus mentionnée sous le seul vocable de la Vierge, mais également sous celui de saint Ursmer (1).

Folcuin finit même par l'appeler tout simplement *ecclesia sancti Ursmari*. Le prestige du premier abbé de Lobbes avait triomphé de toutes les autres considérations.

L'affluence des fidèles ne donna-t-elle pas lieu à une reconstruction de l'édifice sur un plan plus vaste? Cette reconstruction n'a-t-elle pas coïncidé avec l'élévation des reliques? Il est bien difficile de répondre à ces questions pour lesquelles les textes ne nous sont d'aucun secours.

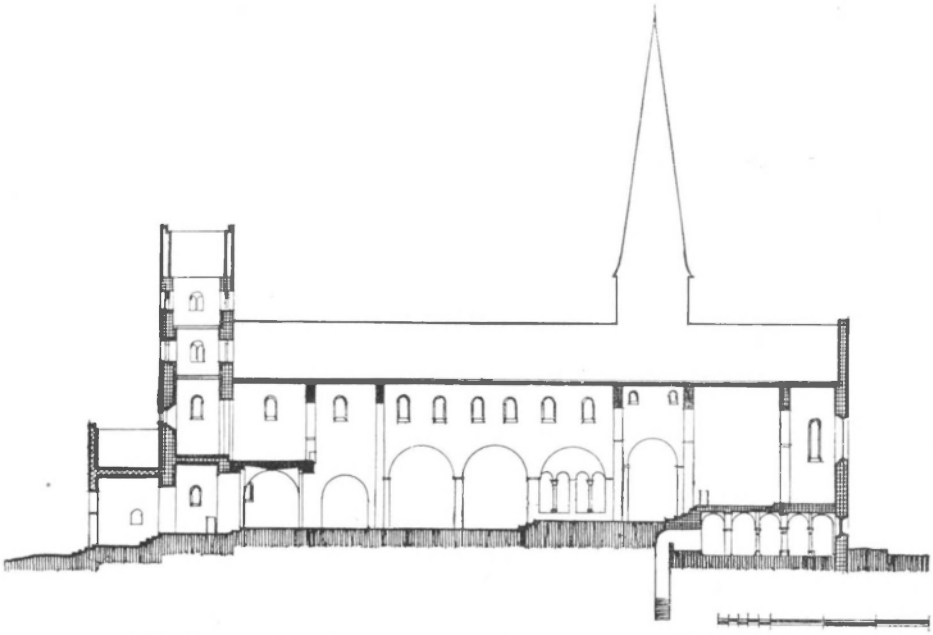

Fig. 6. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Coupe. Etat actuel.**

Folcuin écrivait les *Gesta* vers 980. Il mentionne les travaux effectués dans le courant du Xe siècle. Le continuateur de la chronique, à son tour, nous renseigne sur les travaux entrepris au XIe siècle; c'est ainsi que nous avons des précisions sur la construction du chœur et de la tour, élevés à ce moment. Il semble donc que des chroniqueurs aussi consciencieux nous eussent tenu au courant de la chose si des travaux importants s'étaient effectués à l'église Saint-Ursmer entre les années 900 et la fin du XIe siècle. Leur silence nous permet donc de supposer l'église antérieure au Xe siècle, à part le chœur et la tour. L'examen de l'édifice prouve du reste que ces parties furent accolées à un bâtiment notablement plus ancien. Enfin, les fouilles et les sondages vont nous révéler un plan et une structure qui n'étaient plus courants à l'époque romane. Ainsi, l'étude archéologique du monument ne pourra que confirmer cet argument du silence et étayer notre thèse qui reporte la construction de Saint-Ursmer à l'époque carolingienne.

(1) J. Warichez, *op. cit.*, p. 122.

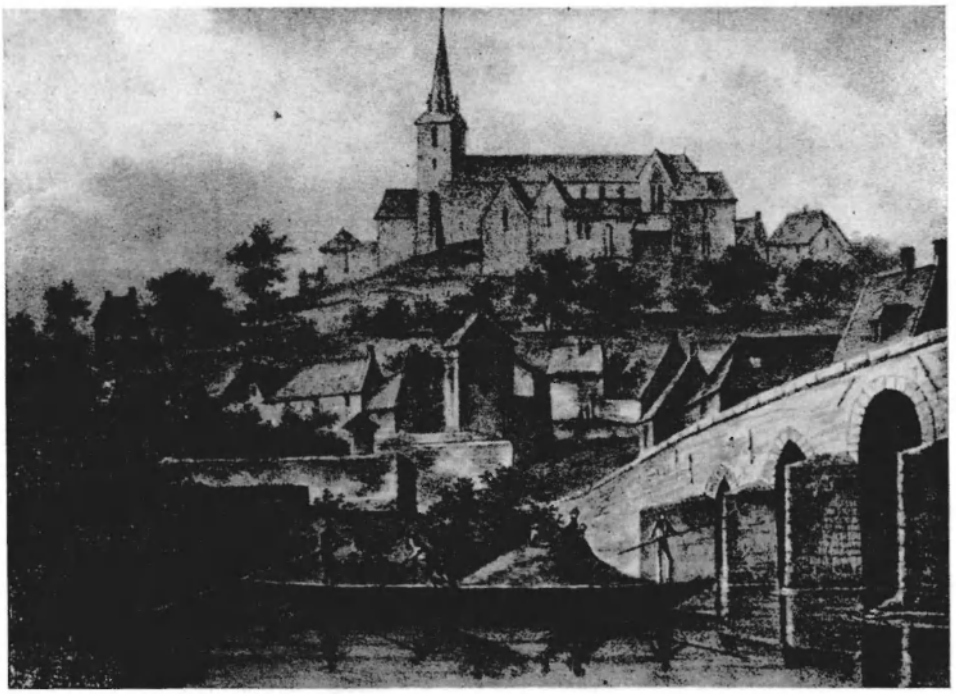

Fig. 7. — **Lobbes : La Sambre et l'église Saint-Ursmer.**
(Dessin du Chevalier de la Barrière, vers 1825)

L'église Saint-Ursmer de Lobbes comprend une nef de trois travées, avec bas-côtés, un transept et un chœur à chevet plat sous lequel s'étend une crypte. Devant la nef, mais séparée de celle-ci par un grand arc, s'ouvre une travée plus étroite que les autres; mais elle forme saillie sur les bas-côtés, à la façon d'un transept, et, sur cette saillie, se greffe, de part et d'autre, une chapelle orientée, de plan carré. Entre cet ensemble et la tour occidentale prend place un espace légèrement barlong, surmonté d'une tribune; il a la largeur de la nef et une tourelle carrée le flanque du côté nord, donnant accès à l'étage. La tour est précédée d'un porche ouvert.

Les arcades de la nef reposent sur des piliers de section rectangulaire. La dernière travée est recoupée par quatre petites arcades s'appuyant sur des colonnes à base grossièrement profilée; leur chapiteau, traité dans un tout autre esprit, est l'œuvre du restaurateur. Une série de fenêtres en plein cintre percées dans les bas-côtés et dans les parties hautes de la nef éclairent l'intérieur. La nef et les transepts sont couverts de plafonds. Les bas-côtés reçurent des appentis lors de la restauration, mais ils avaient des plafonds à l'origine.

La travée sous tribune et la crypte ont des voûtes d'arêtes. Le rez-de-chaussée de la tour, le porche et les accès latéraux de la crypte, ont des voûtes en berceau.

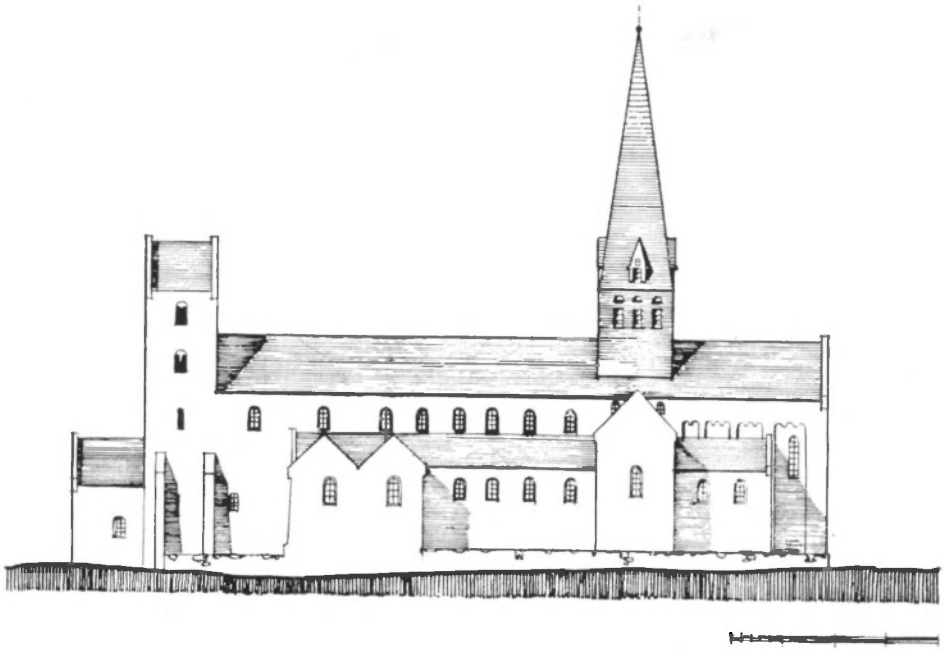

Fig. 8. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Façade sud. Etat actuel.**

La silhouette générale de l'édifice est marquée d'un double accent par la présence de la tour occidentale du XIe siècle et d'une tour de croisée; mais empressons-nous de dire que celle-ci ne date que de la restauration de 1865 et qu'elle résulte d'une fausse interprétation d'éléments architectoniques (1); en réalité, elle n'a jamais existé.

L'extérieur, en moellons bruns de la région, irrégulièrement appareillés, est extrêmement sobre. Aucun élément décoratif ne le relève, si ce n'est, au chœur, une frise d'arcatures sur bandes. Les fenêtres de la nef, des bas-côtés et du transept sont encadrées d'un ressaut; mais il est difficile de se prononcer sur l'authenticité de ce détail, les fenêtres ayant été entièrement refaites par le restaurateur. Le transept est moins élevé que la nef, ce qui permet d'éclairer la croisée au moyen de deux petites fenêtres percées au-dessus des versants de la toiture. Ce sera là, pour l'époque romane, une formule spécifiquement mosane (2).

L'entrée principale est percée dans l'axe de l'édifice, sous le porche et la tour. Dès l'origine, une entrée secondaire s'ouvrait dans le bas-côté septentrional. Elle est condamnée aujourd'hui, mais ses traces restent visibles : montants en maçonneries et linteau en batière. Au XIXe siècle

(1) Cf. Archives de la Commission Royale des Monuments et des Sites, à Bruxelles. Dossier de Lobbes.

(2) Nous la retrouvons notamment aux églises du XIe siècle, à Celles, Hastière, Nivelles, etc...

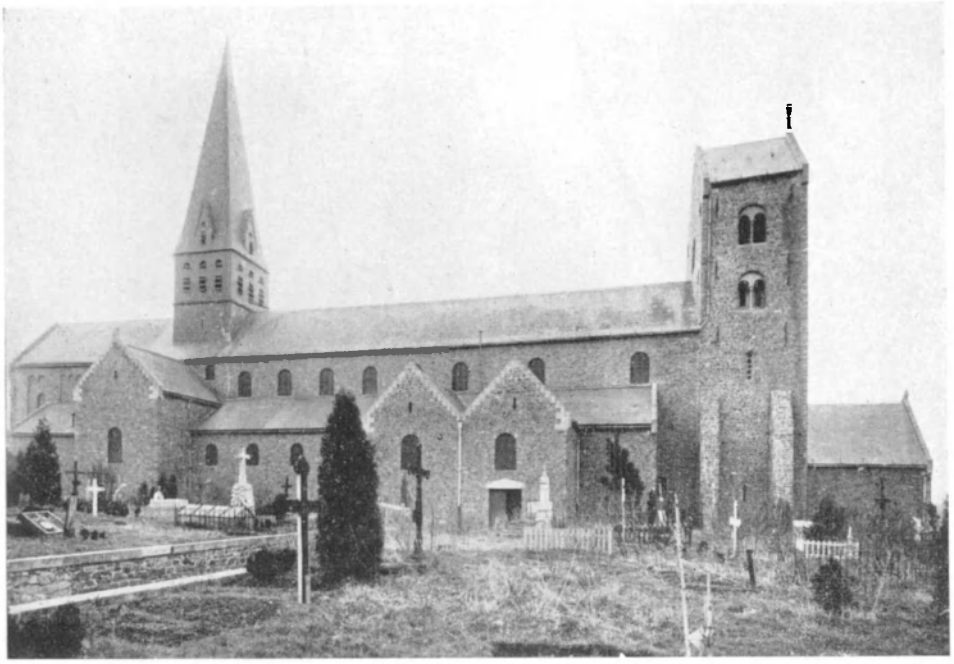

Fig. 9. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Façade nord.**

une porte a été percée, du même côté, dans la partie saillante qui précède la nef et les collatéraux.

Aux façades latérales, une disposition nous étonne : celle des deux pignons à pente romane, qui couronnent la partie saillante et sa chapelle; mais un rapide examen nous montre que le rampant de ces pignons est l'œuvre sèche et un peu savante du restaurateur.

Des gravures ou des dessins antérieurs aux travaux de 1865 (1) prouvent que ces pignons étaient, jadis, plus aigus. Les mêmes documents nous montrent de larges fenêtres surmontées d'un arc en tiers-point. Il y a là l'indication très nette d'une transformation de l'époque gothique.

Peut-on retrouver la situation primitive? Divers témoins vont nous y aider. Certains étaient visibles; d'autres furent mis au jour par les fouilles et les sondages. Ils nous fourniront des données fort précieuses pour restituer un état depuis longtemps disparu.

Accédant, par l'escalier tournant de la tourelle, au palier situé à hauteur de la tribune, on constate, tout d'abord, que la tourelle — qui se termine actuellement à ce palier — se prolongeait jusqu'aux combles. Sur ce palier, une baie encadrée de briques, et par conséquent relati-

(1) Voir notamment la belle gravure du Chevalier de la Barrière (v. 1825) et le dessin de L. V. Van Péteghem, publié dans l'ouvrage de J. Vos, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*, t. I, p. 23.

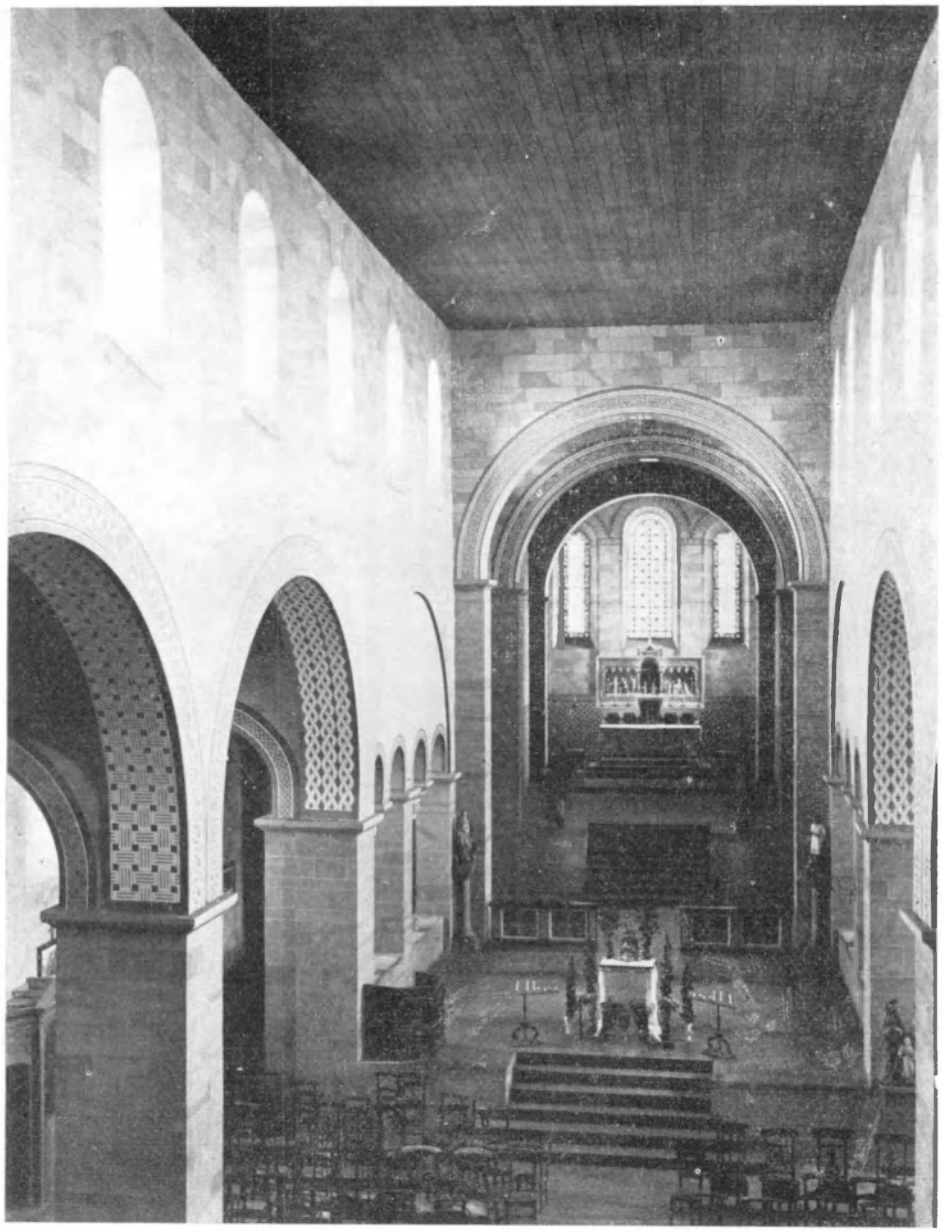

Fig. 10. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Intérieur.**

vement récente, donne accès à la tribune qui sert aujourd'hui de jubé. Mais, à côté de cette baie, on voit l'ouverture primitive en plein cintre, maintenant condamnée. Dans le mur oriental de la tourelle, toujours à hauteur du même palier, existe une autre baie, semblable à celle qui

Fig. 11. — Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Intérieur.

s'ouvrait sur la tribune et, comme elle, murée dans la suite. Les piédroits, dégagés par un sondage, ne présentent pas d'ébrasement. Il s'agit donc d'une porte et non d'une fenêtre. Or, si on la dégageait,

cette porte s'ouvrirait dans le vide, à 6 m. 10 au-dessus du pavement de la partie occidentale en saillie sur les nefs. Qu'un étage ait existé à cet endroit, cela ne fait aucun doute. Du reste, lorsqu'on regarde les arcades intérieures de cette partie de l'église, on ne peut qu'être frappé par leur robustesse et par leur proportion trapue qui s'inscrit normalement sous un niveau d'étage.

Ces éléments concordent pour faire admettre la présence d'une tribune sur les ailes précédant les nefs. Mais de plus, cette tribune se prolongeait dans la partie centrale, c'est-à-dire entre le jubé actuel et la nef. Les fouilles nous en ont fourni la preuve; en effet, elles ont révélé, en fondation, la présence d'un gros pilier central sous

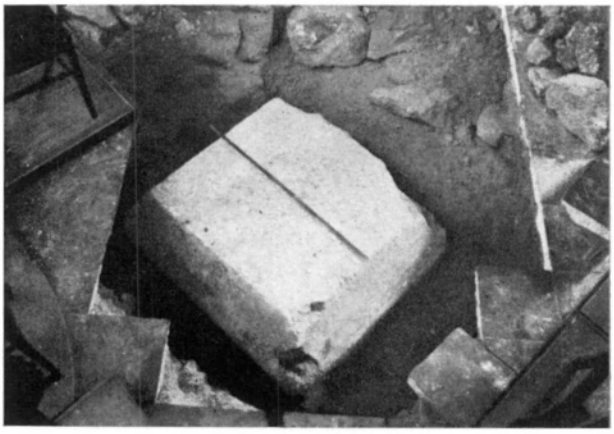

Fig. 12. — Lobbes : Eglise Saint-Ursmer.
Base des anciennes colonnes de la nef

l'arc actuel s'ouvrant sur la nef. Le fond de celle-ci était donc constitué par deux arcades basses soutenant la tribune.

Nous l'avons dit, une seule tourelle donne accès à la tribune. Mais une seconde tourelle s'élevait symétriquement à la première du côté méridional. Ses substructions furent mises au jour par nos fouilles. La présence de cette seconde tourelle s'indiquait encore sous l'enduit par les traces d'une baie, au rez-de-chaussée, du côté est et par celle d'une autre baie, à l'étage, au-dessus de la voûte d'arêtes.

Toute cette partie antérieure de l'ancienne église était ainsi formée par un rez-de-chaussée assez bas, couvert d'une vaste tribune-chapelle qui s'étendait sur deux travées et de deux chapelles sur les ailes de la seconde travée. Deux tourelles d'escalier y donnaient accès. Les fouilles ont prouvé qu'il n'y eut jamais d'abside occidentale.

En façade latérale, cette disposition se signalait par un pignon d'un volume assez semblable à celui du transept et, sur cette saillie, venait se greffer une modeste chapelle orientée. L'absence de fenêtre haute, à cet endroit, avant la restauration de 1865, ne fait qu'appuyer

notre restitution (1). La surépaisseur des murs de la croisée occidentale prouvait la présence, à l'origine, d'une tour à cet endroit.

Nous nous trouvons donc en présence d'un porche étendu à plusieurs travées élargi devant les nefs et surmonté d'un étage utilisé comme oratoire. Or, un tel parti est essentiellement carolingien. Nous le retrouvons notamment à Saint-Riquier, à Corvey, à Corbie (2).

Des liens unissaient Lobbes à Corbie. L'abbé Harbert (835-864) était un moine de l'antique monastère picard. Sous son abbatial, un fondeur venu de Corbie exécutait à Lobbes une cloche pour l'église (3).

Fig. 13. — Lobbes : Eglise Saint-Ursmer.
Base des colonnettes de l'avant-chœur.

Peut-être l'avant-corps de Saint-Ursmer porte-t-il témoignage d'un échange d'influences artistiques entre les deux abbayes.

La tour du XIe siècle n'a fait que s'accoler à la façade fermant le porche et son étage. Les maçonneries de cette façade ont cependant été démolies pour créer les grandes arcades s'ouvrant au rez-de-chaussée et à l'étage de la tour. Il est néanmoins facile de se faire une idée de l'ancienne façade, surface toute simple surmontée d'un pignon et précédant la tour plantée à la croisée du transept occidental, avec ses deux tourelles avancées. Un denier impérial de Conrad II (1024-1039),

(1) Ce détail se constate sur les deux documents iconographiques cités plus haut, ainsi que sur la gravure dessinée par Le Loup, dans SAUMERY, *Les délices du Païs de Liège*, Liège, 1737-1745, t. IV.

(2) Cf. H. REINHARDT et E. FELS, *Etude sur les églises-porches carolingiennes et leur survivance dans l'art roman*, dans le *Bulletin Monumental*, t. XCII, 1931, pp. 331-365 et t. XCVI, 1937, pp. 225-269.

(3) *Gesta abb. Lob.*, c. 12, p. 60; cf J. WARICHEZ, *op. cit.*, p. 297.

frappé à Thuin (1), nous montre une silhouette quelque peu semblable. Il ne serait pas exclu d'y voir l'image de l'église carolingienne de Saint-Ursmer.

La largeur actuelle des arcades de la nef dérouterait un archéologue ignorant que cette situation n'existe que depuis la déplorable restauration du XIXe siècle. En effet, chacune des grandes arcades formait primitivement l'arc de décharge de deux arcades jumelées soutenues, au centre, par un fût monolithe. Le fût primitif, sans doute délité, avait été remplacé au XVIe siècle par un pilier, muni d'une base et d'un chapiteau moulurés, semblable à ceux qui, à la même époque, ont été replacés en sous-œuvre dans la crypte. Le restaurateur, féru du prin-

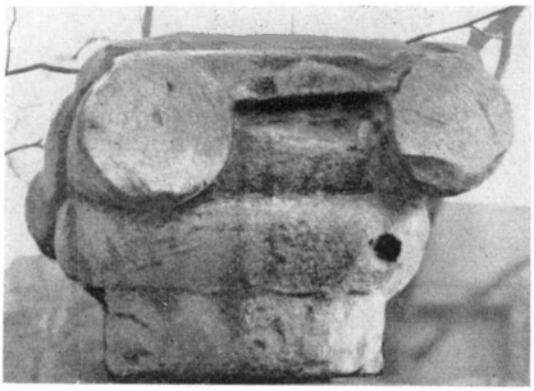

Fig. 14. — Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Chapiteau qui couronnait vraisemblablement les piliers de l'avant-chœur.

cipe de l'unité de style, les a sacrifiés sans arrière-pensée, en même temps que les petites arcades, ne laissant subsister que le grand arc qu'il croyait seul authentique. L'état antérieur à la restauration nous est conservé par un dessin de Van Peteghem (2).

Des fouilles pratiquées à l'emplacement de ces piliers disparus ont révélé l'existence des fondations refaites au XVIe siècle pour la pose des nouveaux fûts. Dans la première travée, du côté droit, cette fondation se trouvait assise sur un énorme bloc carré en pierre bleue, largement chanfreiné. C'était le socle primitif — remployé dans les fondations du XVIe siècle — sur lequel s'appuyait la base du fût carolingien (3).

(1) Il est reproduit dans H. Dannenberg, *Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit*, Berlin, 1876-1905, t. I, n° 263. Rappelons que les monnaies de l'abbaye de Lobbes se frappaient à Thuin, situé à moins de deux kilomètres du monastère.

(2) Publié par J. Vos, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*, p. 427.

(3) La face supérieure de cette pierre présente une bordure taillée de 0,08 m. de largeur avec trace d'un second socle de 0,76 m. de côté, qui était le socle d'une base moulurée recevant le fût monolithe, suivant une disposition toute naturelle que nous retrouverons à l'église priorale de Heigne, filiale de Lobbes (Cf p. 194).

Les fouilles et les sondages n'ont révélé aucun autre tracé de fondations que celui des nefs et du transept actuels. Ces parties sont proportionnées, en largeur comme en hauteur, aux dimensions de l'avant-corps. Une toiture semblable à celle de la nef couvrait la première travée de la tribune, et l'on voit encore aujourd'hui le solin de pierre établi lors de la construction de la tour romane pour recevoir cette toiture; or, sa pente n'a pas 30° d'inclinaison. Il faut y voir une

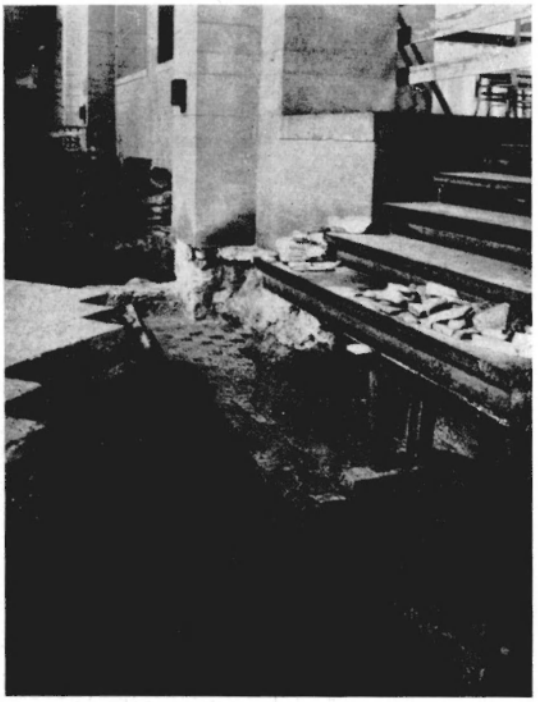

Fig. 15. — Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Fouilles du bras nord du transept. Ancien niveau.

preuve de son ancienneté. Par ailleurs, les bases des petites colonnes de la troisième travée ont une taille fruste et vraiment barbare.

Un chapiteau très curieux (fig. 14) avait été abandonné dans un jardin proche de l'église. Ses dimensions correspondent exactement aux colonnettes de la troisième travée formant avant-chœur. Il semble bien qu'il couronnait l'une d'elles. C'est un chapiteau très grossier, d'inspiration ionique et incontestablement préroman (1). Le restaurateur du XIXe siècle l'aura jugé indigne et l'aura remplacé, ainsi que les autres sans doute, par les actuels chapiteaux néo-romans au décor compliqué. Pour autant qu'il provienne réellement de là, ce chapiteau plaiderait lui aussi en faveur de l'âge que nous prêtons à l'édifice.

(1) Il se trouve actuellement dans notre collection lapidaire.

Les nefs et le transept remonteraient donc, comme l'avant-corps, à l'époque carolingienne. Les éléments que nous venons de décrire semblent en apporter la preuve et confirmer pleinement les déductions que nous tirons de la lecture des *Gesta* (1).

Mais ces vieux murs ont dû être remaniés à de nombreuses reprises : peut-être déjà au XIe siècle, puis à l'époque gothique, alors qu'on élargit les fenêtres; enfin lors de la restauration du XIXe siècle, les parements furent en grande partie renouvelés. Signalons aussi que la charpente actuelle date du XVIe ou du XVIIe siècle; mais ainsi qu'il en était à l'origine, un plafond a toujours couvert les principales parties de l'édifice. Au XVIIIe siècle, ce plafond de la nef fut renouvelé et constitué par une suite de voussettes placées entre les entraits de la charpente (2). En 1865, on a dissimulé ces voussettes sous un lattage enduit au ciment et peint à l'imitation du bois.

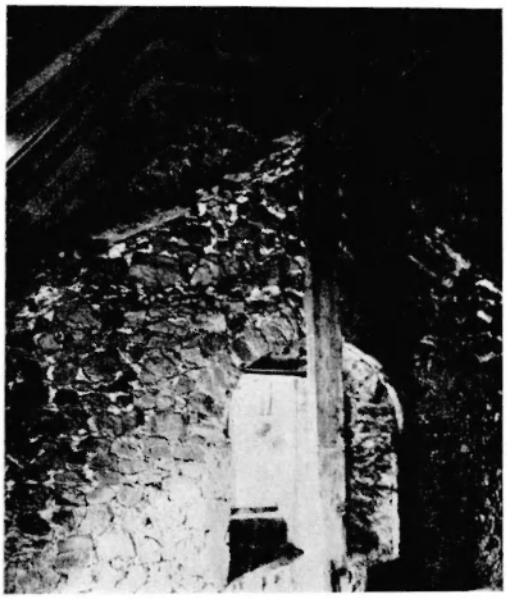

Fig. 16. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Traces de la toiture primitive.**

Le restaurateur ne s'est pas contenté de modifier profondément le rythme de la structure intérieure par la suppression des arcades jumelées; il a appliqué des pilastres contre les murs des bas-côtés ainsi que contre les piliers séparant les deuxième et troisième travées de la nef; de plus, il a changé les dimensions des pilastres situés aux angles formés par les bras du transept et les bas-côtés. Notons que la section des piliers séparant la première de la deuxième travée avait déjà été modifiée au XVIe siècle (3).

Malgré ces transformations de la nef au XIXe siècle et malgré celles,

(1) Bien des rapprochements seraient à faire entre Saint-Ursmer de Lobbes, l'abbatiale d'Echternach et surtout Saint-Sauveur de Susteren dans le Limbourg hollandais; peut-être, pourraient-ils préciser la date des plus anciennes parties de ce dernier édifice.

(2) Le cahier des charges relatif à l'exécution de ce travail est conservé dans les archives de la cure; il est daté de 1757.

(3) La surélévation du niveau de la troisième travée et de la croisée du transept eut pu laisser supposer la présence à cet endroit d'une crypte aujourd'hui disparue. Les fondations dégagées par les fouilles ont infirmé cette hypothèse. Dès l'origine, la surélévation a été établie sur un terre-plein, sans doute, en vue de ménager un palier entre la nef et le chœur. Ce dernier dut, en effet, être fortement surélevé par la présence d'une crypte qu'on ne pouvait creuser en profondeur en raison de la résistance du sous-sol à cet endroit où le roc affleure.

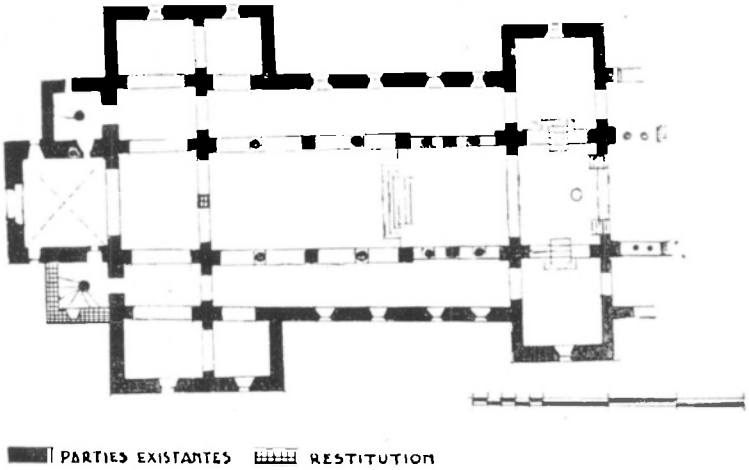

Fig. 17. — Lobbes : Eglise Saint-Ursmer.
Restitution du plan à l'époque carolingienne.

plus radicales encore, qui affectèrent les parties occidentales de l'édifice dans le passé, Saint-Ursmer de Lobbes est un précieux témoin de l'art monumental à l'époque préromane. Grâce aux fouilles et aux sondages, nous revoyons ce vieux sanctuaire basilical avec l'alternance de ses piliers carrés et de ses fûts monostyles, le rythme rapide de ses arcades, la rusticité de son lourd plafond de chêne; nous le revoyons précédé de son porche obscur étendu à toute une partie de l'église et

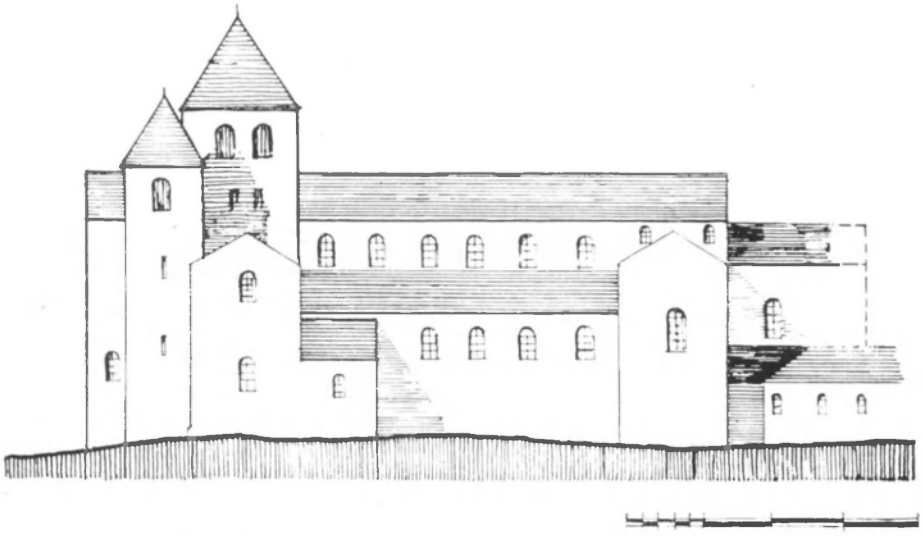

Fig. 18. — Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Façade nord à l'époque carolingienne.

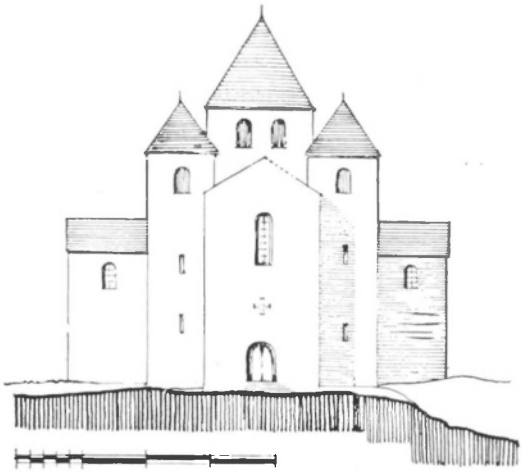

Fig. 19. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Façade ouest à l'époque carolingienne.**

surmonté d'un vaste oratoire. Sans trop de difficulté, nous retrouvons aussi ses masses extérieures, encadrées par le transept et par la saillie de l'avant-corps qui formait comme un second transept, un transept occidental faisant pendant au transept oriental. Nous imaginons la façade austère, précédant la tour occidentale encadrée de deux tourelles et dont la coiffure en pyramide dominait le long toit de la nef.

Malheureusement, on ignorera toujours ce qu'était le chœur carolingien. Sans doute très simple, comme le reste, il se terminait peut-

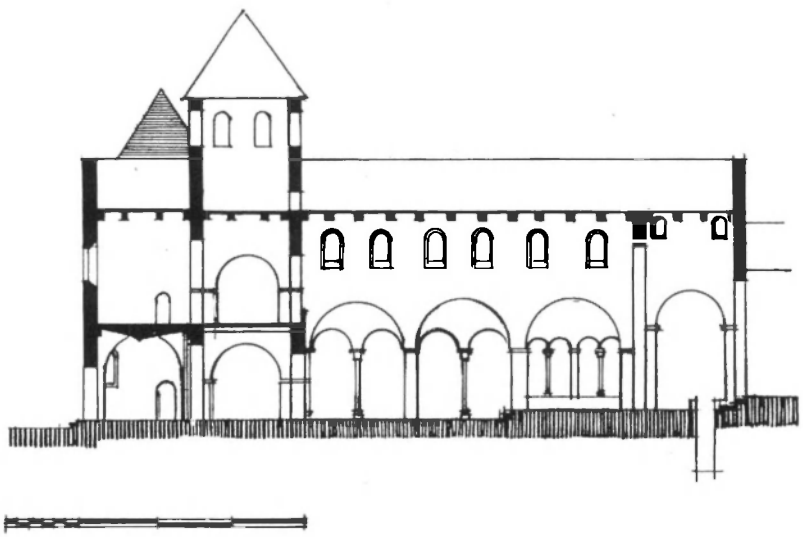

Fig. 20. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Coupe de l'édifice carolingien.**

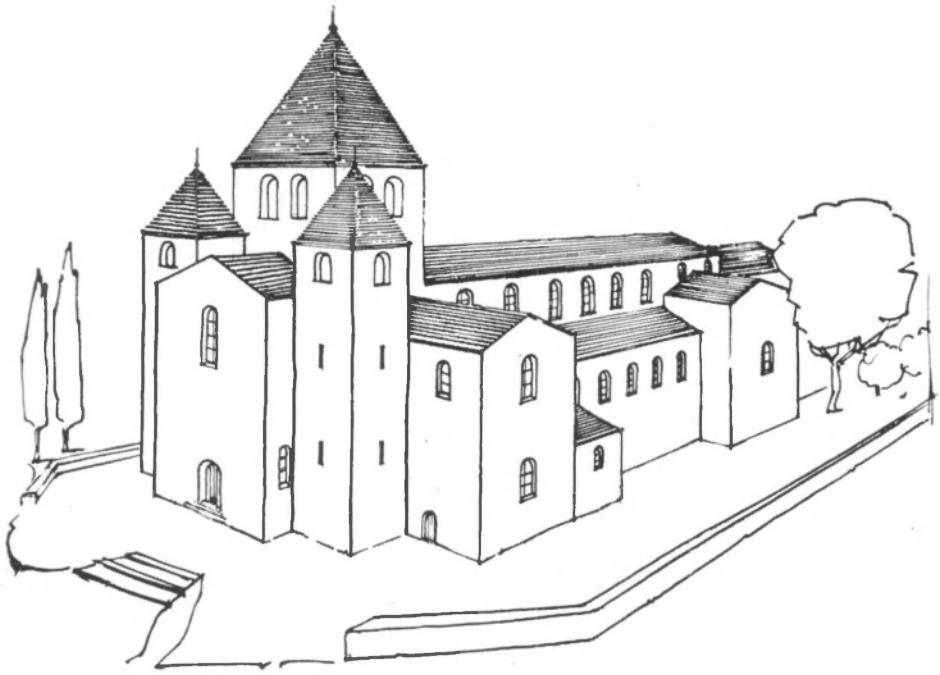

Fig. 21. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Perspective de l'édifice carolingien.**

être par un chevet plat. La reconstruction du chœur et de sa crypte, sous l'abbatiat d'Arnoul (1078-1093) (1), ne nous en laissa aucun vestige, pas même dans le sous-sol exploré en vain au cours des fouilles.

Nous étudierons au chapitre suivant le chœur, la crypte et la tour occidentale, parties qui, à la fin du XIe siècle, ont modifié, une première fois, les dispositions de l'église carolingienne.

(1) *Gesta continuata*, c. 6, *in fine*, p. 311 et c. 7, p. 312.

ADDENDUM

Au moment où cette étude était sous presse, nous recevions l'article que M. le chanoine Lemaire venait de consacrer à Saint-Ursmer de Lobbes (1). L'auteur avait vu nos fouilles en 1943; il avait assisté en 1946 à la séance de l'Académie royale d'Archéologie où nous fîmes une communication sur *L'église carolingienne de Saint-Ursmer à Lobbes*. Par ailleurs, nous lui avions communiqué notre documentation graphique. Il en tira des conclusions fort proches des nôtres. Pour lui comme pour nous, l'âge de l'édifice ne laisse aucun doute, il est bien carolingien. Sa restitution diffère pourtant sur certains points de celle que nous avons présentée ici.

M. le chanoine Lemaire situe la tour occidentale de l'église carolingienne sur la travée voûtée formant porche, alors que nous la plaçons à la croisée du transept occidental. Les fouilles ont montré que les piédroits primitifs des deux arcs de la croisée du transept occidental vers la nef étaient notablement plus épais que les piédroits actuels : 1 m. 30 au lieu de 0 m. 80. D'autre part, la forte épaisseur des murs et des autres arcs de la croisée semble indiquer la présence d'une tour à cet endroit (2). Par contre les murs de l'étage situé au-dessus de la travée voûtée — murs originaux — sont plus faibles que ceux des murs goutterots de la nef. Nous maintenons donc notre restitution, d'autant plus qu'elle est tout à fait dans la ligne des églises-porches carolingiennes, sœurs de Saint-Ursmer de Lobbes, telles les abbatiales de Saint-Riquier, Covey et Corbie (3). Ajoutons que la position des tourelles non pas sur les flancs de la tour de croisée, mais à l'avant ou à l'arrière de celle-ci, s'inscrit dans une longue filiation qui part sans doute de Saint-Riquier, à la fin du VIIIe siècle, touche tout de suite Corbie et Lobbes pour aboutir plus tard à une série d'exemples locaux de tourelles romanes disposées de la même façon (Soignies, ancienne abbatiale de Saint-Bavon à Gand, Messines, Sainte-Walburge à Furnes) (4).

Ainsi que les fouilles l'ont montré, les piliers faibles de la nef

---

(1) R. Lemaire, *De Karolingische Sint Ursmarus Kerk te Lobbes*, dans les *Mededelingen van de Koninklijke vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Schone Kunsten*, XIe année, n° 2, Bruxelles, 1949.

(2) Signalons que le mur de croisée du côté nord a été presque entièrement reconstruit.

(3) G. H. Reinhardt et E. Fels, *op. cit.*

(4) Cf. P. Rolland, *Un groupe belge d'églises romanes : Les églises bicéphales à tourelles orientales*, dans la *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. XI, 1941, pp. 119-156.

devaient être des colonnes sur base moulurée et non pas des piliers carrés (1). Les pilastres des bas-côtés sont récents; ils s'appuient sur des tombes creusées le long des murs. L'accès des tourelles, au rez-de-chaussée, se faisait par le transept et non pas par la travée voûtée du porche. A l'étage, les chapelles latérales situées au-dessus des bras du transept occidental n'étaient pas en communication avec la tribune centrale. Aucune arcade, ni baie quelconque n'a été retrouvée lors du décapage du mur sud, qui est ancien.

M. le chanoine Lemaire suppose que la nef s'étendait de plain pied jusqu'au chœur, alors que nous présentons la surélévation actuelle de l'avant-chœur comme existant déjà à l'époque carolingienne. Des sondages pratiqués récemment dans le muret de soutènement, vers les bas-côtés, paraissent donner raison à M. Lemaire. En effet, la ligne des piliers s'y prolonge jusqu'au sol. Mais encore faudrait-il prouver qu'il ne s'agit pas d'un ressaut dans la maçonnerie. Il faudrait supposer aussi, dans l'hypothèse de M. Lemaire, que les bases des colonnettes et le chapiteau ionique sont du XIe siècle — ce qui n'est guère possible — ou bien que ce sont des éléments de remplois venus d'ailleurs — chose qui ne serait pas absolument exclue. Des fouilles ou des sondages ultérieurs livreront peut-être la clé du mystère.

Les récents travaux de restauration ont prouvé qu'il n'y avait plus rien de carolingien dans le chœur actuel. Comme nous le verrons plus loin, il a été entièrement reconstruit en 1095.

(1) Cf. p. 125 note 3

AUTRES VESTIGES CAROLINGIENS

Saint-Ursmer de Lobbes est le seul édifice du sud-ouest de la Belgique dont l'étude archéologique permet de déceler tout un plan et toute une structure qui semblent bien remonter à l'époque carolingienne. Il revêt de ce fait une importance qui ne touche pas seulement l'art régional, mais aussi, plus largement, l'histoire de notre architecture nationale. Sa valeur est d'autant plus appréciable que les restes préromans sont fort rares en Belgique (1). Mais, qu'il s'agisse de vestiges à Nivelles (2) ou à Saint-Jean de Liège et de substructions révélées par les fouilles à Tourhout (3), à Saint-Trond (4), à Tournai (5) ou à Muisen (6), nulle part, on ne se trouve en présence d'un ensemble aussi complet qu'ici.

A l'abbaye de Saint-Bavon à Gand (7), on rencontre d'autres témoins préromans, mais ils se réduisent à quelques fragments de murailles. Dans le même ordre d'idée, on pourrait signaler aussi, pour la région hennuyère, des maçonneries qui paraissent être antérieures à l'an 1000, notamment à l'église de Vergnies (8) et à la chapelle de Cordes (9). A Couillet, la tour et la tourelle du XIe siècle sont construites sur les maçonneries d'une très ancienne chapelle à nef unique (10). Si ces témoins sont modestes, ils n'en sont pas moins vénérables par leur âge; mais ils ne nous apportent que bien peu de renseignements sur l'art d'une époque dont l'Occident ne conserve que quelques rares souvenirs. Cette carence fait ressortir davantage l'intérêt que présente la vieille église sambrienne de Lobbes.

---

(1) S. Brigode, *Les églises romanes de Belgique*, 3e éd., Bruxelles, 1944, pp. 10 et suiv.

(2) R. Lemaire, *Les avant-corps de Sainte-Gertrude à Nivelles* dans le *Recueil des travaux du Centre de Recherches archéologiques*, III, Anvers, 1943.

(3) G. Meerseman et Br. Firmin, *De kerk van Torhout in het licht der jongste opgravingen*, dans *Handelingen van het Centrum voor archeologische Vorschingen*, II, Anvers, 1942.

(4) F. Boes, *De archeologische opgravingen in de voormalige abdij te Sint-Truiden*, dans *Verzamelde opstellen*, 1941.

(5) P. Rolland, *L'église Saint-Brise à Tournai aux époques préromane, romane et gothique*, dans le *Recueil des travaux du Centre des Recherches archéologiques*, IV, Anvers, 1943.

(6) Fouilles effectuées en 1949; non encore publiées.

(7) Bon Verhaegen, *Vestiges préromans à l'abbaye de Saint-Bavon de Gand*, dans la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. XI, 1941, pp. 213-218.

(8) Cf. plus loin, p. 303.

(9) Cf. plus loin, p. 208.

(10) Cf. plus loin, p. 214.

CHAPITRE IV

ÉPOQUE ROMANE

CADRE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Dès la fin du Xe siècle, s'ouvre pour l'architecture une période des plus brillantes. L'Eglise se relève des ruines laissées par les invasions normandes et hongroises. Par ailleurs, les sécularisations se font moins nombreuses et moins vexatoires. Les paroisses se multiplient, au XIe siècle d'abord, puis partout, aux XIIe et XIIIe siècles. A partir de 1050 et durant près de cent cinquante ans, de nombreuses fondations surgissent, à la faveur des réformes salutaires dues à un certain nombre de religieux de Flandre et de Lotharingie. Les noms de Gérard de Brogne, Erluin de Gembloux, Richard de Saint-Vanne, Poppon de Stavelot, Lambert de Saint-Bertin, Alvise d'Anchin y sont intimement liés. De telles réformes s'imposaient. Les chroniqueurs nous relatent, en effet, la profonde décadence qui, durant le Xe siècle, régnait un peu partout dans les abbayes. Celles du Hainaut n'y échappent pas. Folcuin le signale pour Lobbes (1) ; les *Gesta cameracensium* pour d'autres communautés comme Hasnon, Honnecourt, Hautmont ou Leuze (2). Mais, l'un après l'autre, ces monastères se plient à une discipline rigoureuse. Saint-Ghislain adopte la réforme de Gérard de Brogne. Lobbes fait d'abord échouer une tentative d'introduction de la règle de Gorze, mais elle se soumet à la réforme de Richard de Saint-Vanne, puis, à la fin du XIe siècle, à celle de Cluny (3).

On sait l'essor extraordinaire que prit la vie intellectuelle dans les abbayes au XIe siècle et au début du XIIe. Parmi les foyers de science de cette époque, la première place, en Belgique, revient à Lobbes. Trois savants l'illustrent : Rathier, théologien et écrivain original, le chroniqueur Folcuin et Heriger, chroniqueur, hagiographe, musicien, encyclopédiste. La bibliothèque du monastère s'enrichit. Folcuin signale « la multiplication des livres de la bibliothèque sous son administration » (4).

Pendant ce temps, dans cette même abbaye de Lobbes, Goderan (1070-1097) travaille à ses œuvres d'enluminure et de calligraphie et nous laisse, specimen insigne de son art, la Bible dite de Lobbes, con-

(1) *Gesta abb. Lob.*, c. XIX et XXI, dans *Script.*, t. IV, pp. 63, 64 et 69.
(2) *Script.*, t. VII, pp. 455-463.
(3) Cf. E. de Moreau, *op. cit.*, t. II, pp. 47-104.
(4) *Gesta abb. Lob.*, c. XXIX, dans *Script.*, t. IV, p. 71.

servée aujourd'hui au Séminaire de Tournai; un autre moine, appelé Bernard, polychromait le baldaquin du maître-autel; un peu plus tard, le frère Jean (1137-1149) s'appliquera à des travaux d'orfèvrerie (1). Ce sont là quelques noms parmi tant d'autres qui resteront toujours ignorés.

A ce renouveau de spiritualité, de science et d'art, correspond une importante activité architecturale. Elle s'y développe particulièrement dans la vallée de la Meuse, où la population s'accroît et où Liège devient un centre étonnamment animé, avec les chantiers nombreux de ses églises en construction, avec ses écoles d'ivoiriers, d'orfèvres et de fondeurs, d'où sortira cet incomparable chef-d'œuvre que sont les fonts de Saint-Barthélemy.

Le pays de la Sambre ne reste pas en arrière. Il élève des églises paroissiales, embellit et complète les constructions monastiques, réédifie de vastes abbatiales.

Mais un même sort s'est abattu sur les abbayes sambriennes et sur les abbayes mosanes. Le pays a souffert de façon quasi permanente des guerres qui s'y succédèrent durant tout le cours du moyen âge. Bien des édifices religieux furent ruinés et ceux qui échappèrent se transformèrent dans la suite pour répondre aux nouvelles exigences du goût ou au développement des communautés. Aussi, il ne nous reste que peu de monuments romans en comparaison d'une production qui fut vraiment considérable. Seules, dans le sud-ouest de la Belgique, deux grandes églises remontant au delà de l'époque gothique, sont parvenues jusqu'à nous : Saint-Ursmer de Lobbes, en grande partie carolingienne comme nous l'avons vu, et Saint-Vincent de Soignies. En dehors de ces deux importants édifices nous ne pouvons guère citer, dans cette même contrée et pour la période romane, que des parties d'églises, deux ou trois chapelles et quelques tours dont la robustesse a triomphé du temps et des hommes.

*
* *

Avant d'aborder l'examen de ces monuments, il n'est sans doute pas inutile de tracer dès maintenant les cadres de la géographie politique, religieuse et artistique dans lesquels cette étude va s'inscrire.

Nous avons fait remarquer en débutant que notre sujet ne se rapporte pas à un territoire constituant une entité politique. Il se situe en grande partie dans les limites de l'ancien comté de Hainaut, mais il les déborde, vers l'est, sur une région qui fut liégeoise jusqu'à la fin de l'ancien régime. De ce fait aussi, la contrée étudiée relève de deux juridictions épiscopales.

Tout naturellement, la partie liégeoise, où s'élève la florissante abbaye de Lobbes, subira l'influence du grand centre d'art qu'est Liège. Par contre, la partie qui relevait du comté de Hainaut restera dans le sillage de l'école du nord de la France. Ces deux courants d'influences

(1) Cf. J. Warichez, *L'abbaye de Lobbes*, pp. 290 et suiv.

déterminent normalement la géographie artistique de la Belgique dont la division, à l'époque romane, correspond assez exactement aux deux bassins fluviaux de la Meuse et de l'Escaut. Ainsi, le groupe architectural mosan s'étend sur toute la partie orientale du pays, tandis que le groupe scaldien en occupe la partie occidentale.

Au XIe siècle, le groupe mosan formait avec le groupe rhénan une seule et même province artistique; une différence entre les groupes se traduira, au XIIe siècle, par les caractères régressifs et négatifs des églises mosanes qui ne suivent que de loin — à part quelques exceptions, et encore sont-elles partielles — le programme grandiose des cathédrales romanes qui s'élèvent alors sur les bords du Rhin. Cette constatation ne s'impose toutefois que pour les édifices mosans du XIIe siècle qui parvinrent jusqu'à nous. De grandes œuvres ont disparu qui ne le cédaient sans doute en rien aux conceptions rhénanes.

Par sa dépendance de l'école du nord de la France, le groupe scaldien, c'est-à-dire le groupe de l'Escaut, se rattache au plus pauvre des terroirs français sous le rapport de l'originalité et de la science constructive à l'époque romane. Quelques formules empruntées à l'école anglo-normande compenseront quelque peu cette extrême indigence dont le XIIe siècle scaldien tentera de se dégager par l'adoption de nouveaux partis. A ce moment, le groupe de l'Escaut, fidèle aux techniques romanes, poursuivra très lentement son évolution, indépendamment du nord de la France. Mais celle-ci, de pauvre qu'elle était, deviendra une étonnante terre d'expériences d'où surgiront les premières des prestigieuses cathédrales françaises; c'est de cette contrée longtemps défavorisée parce que se trouvant à l'écart des courants artistiques que dépendra tout l'avenir de l'art gothique.

Dès la fin du Xe siècle, Liège entamait un vaste programme de travaux. Notger et Baldéric II reconstruisent la cathédrale de Saint-Lambert, consacrée en 1015. A peu près au même moment, huit autres églises s'élèvent dans la cité épiscopale. Le mouvement s'étend à tout le bassin mosan. Dans la première moitié du XIe siècle, la plupart des grandes communautés réédifient leurs abbatiales sur un plan plus vaste : ainsi en fut-il à Fosses, Gembloux, Florennes, Hastière, Celles, Nivelles, Saint-Aubin de Namur, Lobbes et Saint-Trond. Un peu partout, dans les villes et les villages, s'élèvent de nouvelles églises. Le XIe siècle couvre tout le pays de la Meuse d'une floraison telle que le programme architectural en est pour ainsi dire épuisé. Aussi le XIIe siècle, qui jouit cependant des mêmes conditions économiques et politiques ne trouvera-t-il à élever que quelques églises de moyenne importance et quelques églises rurales; il s'emploiera à doter d'avant-corps monumentaux quelques édifices du siècle précédent.

Bien avant Liège, Tournai avait été un foyer artistique. Sa position sur l'Escaut, en même temps qu'au centre d'un réseau de vieilles routes, lui donne, dès la fin de l'Empire romain et sous les premiers rois saliens, toute son importance économique, politique et, partant, artistique (1).

(1) P. Rolland, *Tournai, premier foyer de culture belge*, dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 1935, pp. 222 et suiv.

Mais par après, elle subit une longue et profonde dépression. Alors que Liège et toute la vallée mosane sont en pleine vitalité, Tournai tombe en léthargie pour ne se réveiller qu'au XIIe siècle. C'est alors qu'elle élève sa cathédrale Notre-Dame : œuvre majestueuse qui représente l'aboutissement des principes qui ont caractérisé l'architecture romane dans l'école du nord de la France. Mieux que cela, par son élévation à quatre étages, Notre-Dame de Tournai inaugure une formule réellement grandiose qui aura la faveur de l'école anglo-normande dans la seconde moitié du XIIe siècle. Enfin, par ce détail et par d'autres encore — implantation des tours, hémicycles, coursières — la cathédrale de Tournai jouera un rôle, dont on ne peut pas minimiser l'importance, dans l'évolution des grandes cathédrales françaises. Enfin par certains détails, tels que hémicycles, coursières, tourelles d'angle, elle nous montre l'adoption de partis sinon inconnus à ce moment du moins grandioses et peu communs. Restée en arrière jusque-là, Tournai rattrape le temps perdu. Une série d'églises paroissiales bâties dans le courant du XIIe de même qu'au XIIIe siècle monteront une garde monumentale autour de Notre-Dame.

Les grandes églises du bassin scaldien sont toutes du XIIe siècle. L'abbatiale de Saint-Nicolas-des-Prés, à Tournai, est érigée en 1132. A Gand, l'abbatiale de Saint-Bavon se termine au plus tôt en 1138; celle d'Affligem en 1129; Saint-Jacques de Gand et Saint-Pierre d'Ypres dataient également de la première moitié du XIIe siècle (1).

Ainsi, l'architecture de la région de l'Escaut brille au XIIe siècle, alors que pour le siècle précédent, on ne peut guère citer comme monument important que la collégiale de Soignies. Toute la contrée mosane, par contre, s'était couverte d'édifices dans le courant du XIe siècle. Ce décalage dans les périodes de production des régions scaldienne et mosane s'explique assez aisément. Au XIe siècle, toute la partie orientale de la Belgique revêt une unité politique et ecclésiastique que ne connaît pas le bassin de l'Escaut partagé entre quatre princes et deux évêques. La région mosane hérite de la splendeur de la civilisation carolingienne dont un des grands centres, Aix-la-Chapelle, est tout proche. Son économie bénéficie aussi de la prospérité de l'époque ottonienne. La Meuse draine le commerce et rend florissantes les villes qu'elle arrose (2).

Tournai, au contraire, est éloignée de tout foyer de culture; elle ne subit qu'indirectement l'influence de la civilisation germanique, alors en plein apogée. Dans la géographie artistique, elle se rattache aux régions du nord de la France qui, à ce moment, contrastent par leur pauvreté d'invention avec la Bourgogne, la Normandie et les provinces situées au sud de la Loire sur lesquelles se forment de puissantes écoles d'architecture romane. Tournai devra donc attendre une conjoncture favorable pour sortir de sa torpeur. Ces circonstances favorables ne se présenteront qu'au XIIe siècle. Alors, le commerce se développe soudainement en Flandre et le long de l'Escaut.

(1) Saint-Nicolas-des-Prés a complètement disparu et il reste fort peu de chose de toutes ces autres églises romanes.

(2) Cf. F. Rousseau, *La Meuse et le pays mosan en Belgique, leur importance historique avant le XIIIe siècle*, Namur, 1930.

Au VIe siècle, au moment de la création des premiers cadres ecclésiastiques, Tournai avait été le centre administratif d'un évêché; mais par la suite, Noyon supplanta Tournai comme résidence de l'évêque. En 1146, la vieille cité scaldienne recouvre son importance religieuse en redevenant siège d'évêché. Tournai devient aussi un lieu de pèlerinage fort fréquenté et, depuis 1090, s'organise chaque année une procession en l'honneur de Notre-Dame (1). En outre, Tournai tire de son sol une pierre apte à la construction. Les chantiers d'extraction se muent en véritables ateliers artistiques; on y crée des éléments d'architecture — colonnes, bases, chapiteaux, moulures diverses, fonts baptismaux, etc... — qui s'exportent tout le long de l'Escaut, dans toute la Flandre Maritime, en Zeelande et jusqu'en Angleterre, Tournai rayonne alors comme foyer d'art. Ce ne sera qu'au XIIIe siècle, toutefois, que la vallée scaldienne profitera efficacement de ce rayonnement tournaisien.

Signalons maintenant, en quelques mots, ce qui oppose les églises mosanes aux églises scaldiennes (2).

Les églises mosanes du XIe siècle ne font que continuer la tradition carolingienne : ce sont des basiliques à piliers carrés couvertes de plafonds et précédées d'une tour massive flanquée d'une ou de deux tourelles. Les grandes églises ont souvent un chevet plat et sont dotées d'une crypte placée parfois à l'extérieur du chevet. Les maçonneries en moellons sont grossièrement appareillées. Le XIIe siècle fait effort pour améliorer la technique qui est moins fruste; on rencontre diverses tentatives de voûtement, mais elles sont rarement réalisées; les façades occidentales se soulignent davantage encore par la construction d'avant-corps monumentaux très typiques. Les maçonneries sont beaucoup mieux soignées.

A la silhouette caractéristique des églises mosanes, s'oppose celle des églises scaldiennes où l'accent se place, non plus en façade, mais à la croisée du transept, par la présence d'un clocher central ou d'une tour lanterne. Des tribunes, pour ainsi dire inusitées dans le bassin de la Meuse, se voient ici dans les grandes églises qui reprennent une structure propre aux écoles du nord de la France et de la Normandie. La

(1) P. Rolland, *Tournai*, dans le *Dictionnaire historique et géographique des communes du Hainaut*, publié sous la direction de A. Louant, Mons, 1940.

(2) Sur l'architecture romane en Belgique, on peut consulter les études d'ensemble qui suivent : A. G. B. Schayes, *Histoire de l'architecture en Belgique*, Bruxelles, 1849 (ouvrage vieilli); B. Lemaire, *Les origines du style gothique en Brabant*. t. I,, *L'architecture romane*, Bruxelles, 1906 (Cf. chapitre intitulé : L'architecture romane en Belgique, pp. 19-70); M. Laurent, *Histoire de l'architecture et de la sculpture en Belgique*, Bruxelles, 1929; S. Leurs, *De bouwkunst in Vlaanderen*, dans *Vlaanderen door eeuwen heen*, Amsterdam-Anvers, 1935; Id., *De romaansche architectuur* dans *Geschiedenis van de vlaamsche Kunst*, Anvers, 1937; Id., *Monumenten van vlaamsche bouwkunst*, Bruges, 1942; Id., *Alte Baukunst in Flandern*, Iéna 1942; P. Rolland, *L'architecture et la sculpture romanes* dans *L'Art en Belgique*, publié sous la direction de P. Fierens, 2e *éd.*, Bruxelles, 1944; E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, Bruxelles, 1940 (Cf. chapitre intitulé : Les plus anciennes églises, t. II, pp. 245-267); S. Brigode, *Les églises romanes en Belgique*, 3e éd., Bruxelles 1944; Id., *De romaansche kerken in België*, Bruxelles, 1942.

crypte est beaucoup plus rare que dans le groupe mosan. Quant aux supports, ce ne sont plus les simples piliers à section carrée mais bien, dans les édifices de quelque importance, des piliers à colonnes adossées. On pénètre dans l'église mosane par une étroite porte latérale. L'entrée de l'église scaldienne s'ouvre dans l'axe de l'édifice.

La géographie de l'architecture romane en Belgique est ainsi charpentée sur l'axe de ses deux grands fleuves. Des courants opposés ont touché, d'une part, la vallée mosane et, d'autre part, la vallée scaldienne. Terroir d'entre-deux, le sud-ouest de la Belgique subira des influences variées. C'est ainsi que Saint-Vincent de Soignies relèvera du groupe scaldien, en s'apparentant directement aux églises du nord de la France. Le chœur de Lobbes, au contraire, sera plutôt mosan.

CHAPITRE V

LES MONUMENTS

Nous allons étudier successivement les principaux édifices romans qui s'élèvent dans cette partie du pays. Il sera plus facile par la suite de tirer les conclusions qui s'imposent.

SOIGNIES — COLLÉGIALE SAINT-VINCENT

En raison de son importance et de son ancienneté, il convient d'étudier en premier lieu la vieille église sonégienne. Mgr Maere et M. Delférière lui ont consacré une monographie très fouillée, aux conclusions de laquelle nous nous rallions sauf, peut-être, pour quelques détails (1).

C'est au noble franc, Vincent Madelgaire, époux de sainte Waudru, qu'est due la fondation mérovingienne de Soignies. Ruinée par les Normands, comme bien d'autres abbayes hennuyères, Soignies aurait été relevée vers 957 par saint Brunon, archevêque de Cologne (2). L'église actuelle fut sans doute commencée à cette époque; elle s'édifia en plusieurs étapes, mais il semble qu'elle était achevée depuis un bon nombre d'années lorsque, grâce aux libéralités de Beauduin IV de Hainaut, dit le Bâtisseur (1120-1171), elle reçut une couverture de plomb (3).

L'église, construite entièrement en moellons irréguliers de grès brun de la région, comprend un chœur à chevet plat, un transept sur les bras duquel se greffent deux chapelles carrées, une nef de trois travées et demie correspondant à sept travées de bas-côtés et une tour occidentale flanquée de deux tourelles d'escalier. Il y a lieu de noter tout de suite que les bas-côtés sont surmontés de tribunes et qu'une tour-lanterne domine la croisée du transept.

Le chœur comprend une large travée carrée et, vers l'est, une seconde travée, fort étroite, couverte aujourd'hui par une voûte d'arêtes en briques. Sur cette travée barlongue, dont le pavement était primitivement surélevé, régnaient à l'origine trois voûtes d'arêtes reposant sur

(1) R. Maere et L. Delférière, *La collégiale Saint-Vincent de Soignies*, dans la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. VIII, 1938, pp. 5-48.

(2) Cf. A. Demeuldre, *Soignies*, Soignies, 1896, p. 25.

(3) *Ecclesiam sancti Vincentii Sonegiensis plumbo texit*. Texte cité par J. Devillers, *Mémoire historique et descriptif de l'église Sainte-Waudru*, Mons, 1857, p. 27.

Fig. 22. — Soignies : Collégiale Saint-Vincent.

trois arcades. Certains arrachements, de même que les contreforts semi-circulaires du chevet, attestent encore l'existence de ces petites voûtes. Sur ce niveau surélevé, sur cette espèce de scène, se trouvait, porté par de hautes colonnettes, l'édicule servant de piédestal à la châsse du patron de l'église, saint Vincent. Une même disposition destinée à la présentation des reliques devait exister à Saint-Riquier, en Picardie (790-811) et aussi à Saint-Barthélemy de Liège, à Saint-Feuillien de

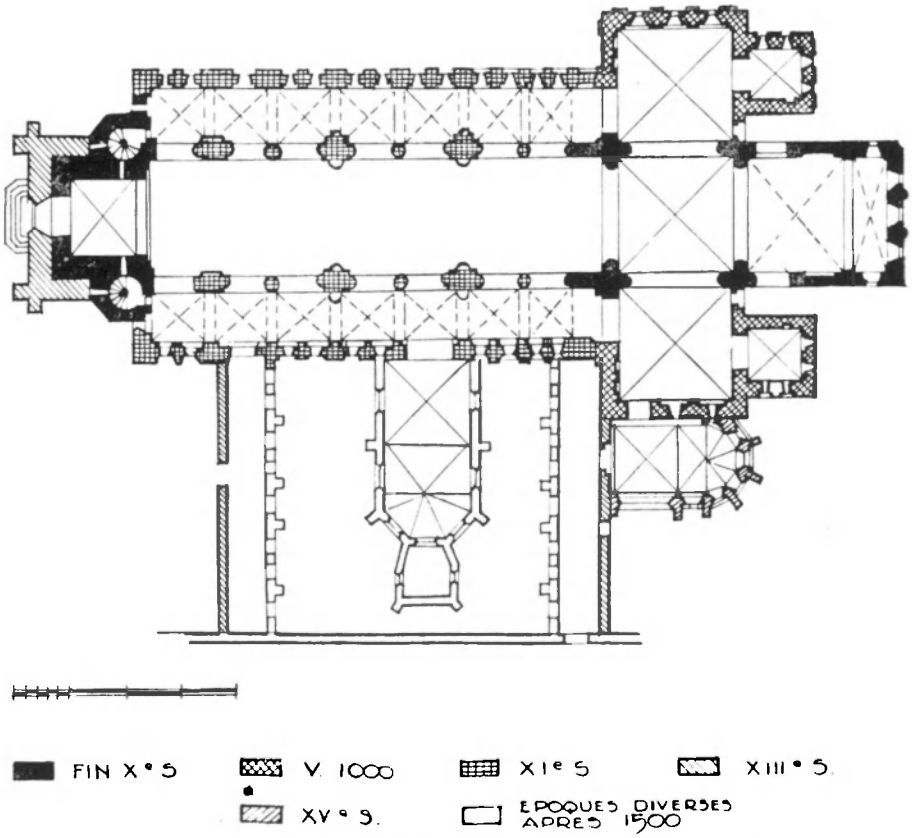

Fig. 23. — **Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Plan terrier.**

Fosses (XIe siècle) et à Hautem-Saint-Liévin (XIIe siècle). A Aubechies, la travée du chevet, étroite elle aussi, est surélevée sur un couloir transversal, à demi enterré et couvert d'un berceau (XIe siècle) (1). Signalons enfin la présence d'une travée étroite terminant les chœurs de Sainte-Gertrude de Nivelles (fin du XIe siècle) et de Saint-Ursmer de Lobbes (1095). Peut-être faut-il mettre ces exemples en relation avec le culte et l'exposition des reliques.

La travée carrée du chœur est couverte par une puissante voûte

(1) Cf. pp. 170 sq.

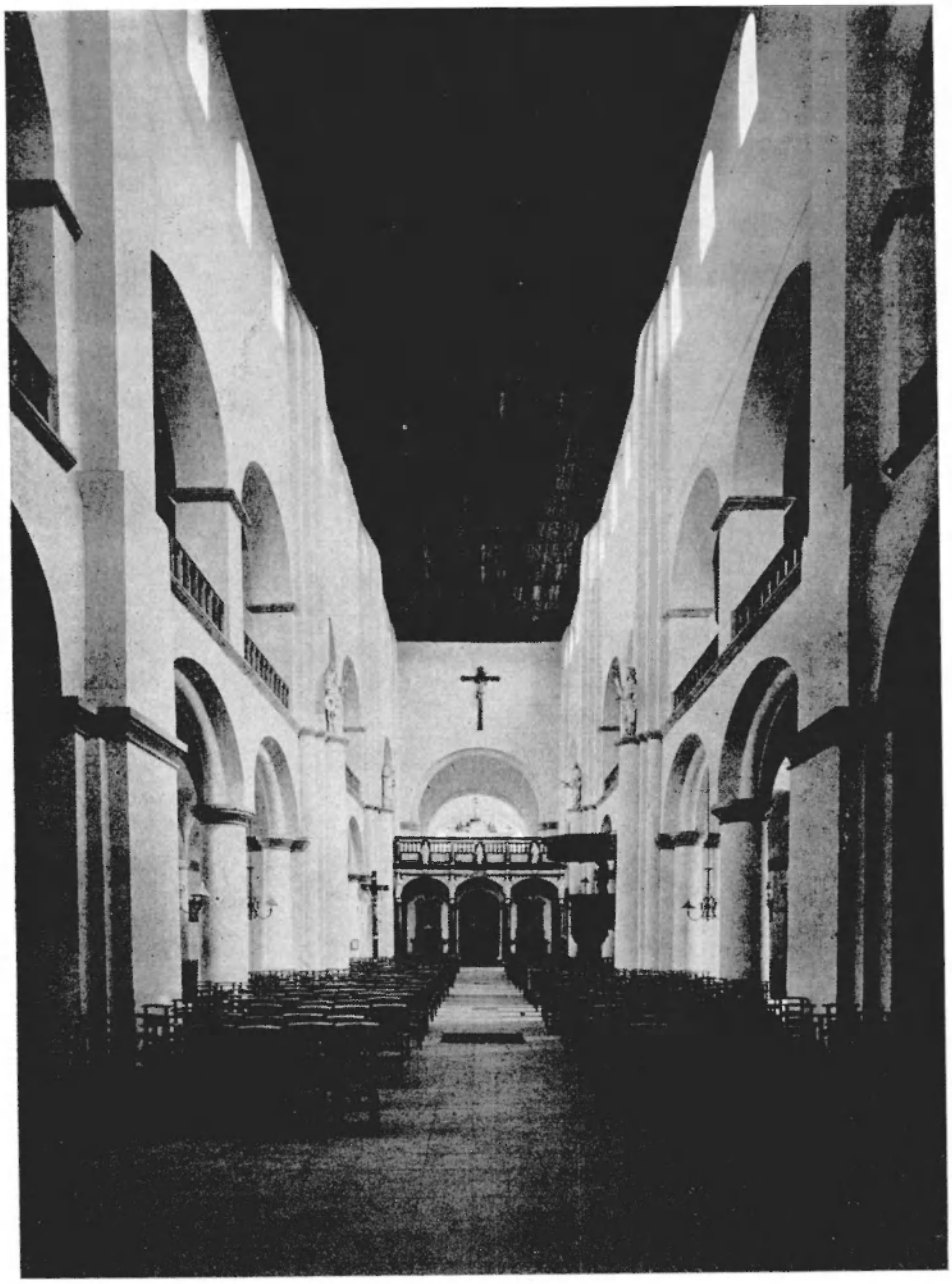

Fig. 24. — **Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Nef.**

d'arêtes de 0,80 mètre d'épaisseur qu'on peut considérer comme la plus ancienne voûte de grandes dimensions en Belgique (1). Ce ne sont pas les arcades aveugles décorant les parois intérieures de cette travée qui parviennent à en rehausser l'aspect. Celui-ci, en effet, reste sévère et fruste; il dénote une technique rudimentaire qui s'accorde parfaitement avec la date de construction fournie par l'interprétation de textes contemporains. En réalité, le chœur de Soignies semble remonter aux dernières décades du Xe siècle.

La croisée du transept paraît être contemporaine du chœur. A l'origine, douze fenêtres — trois sur chaque face — prenaient jour dans les parties hautes de la croisée. Il s'agissait donc d'une véritable tour-lanterne. Aujourd'hui, les fenêtres sont murées et une voûte, construite en 1622 a remplacé le vieux plafond de bois; la voûte établie à un niveau assez bas a modifié l'importance du volume intérieur de cette tour de croisée devenue aveugle.

L'élévation de la tour-lanterne de Soignies était complétée, du côté est, par deux tourelles d'escalier de plan carré. Elles ont disparu depuis longtemps sans doute. Signalons que la même disposition des tourelles aux angles orientaux de la croisée se retrouvait à Sainte-Walburge de Furnes (958?), à Saint-Nicolas de Messines (1060), aux anciennes abbatiales romanes de Saint-Bavon à Gand (1138-1148) et d'Affligem (1129) ainsi peut-être qu'à la collégiale Saint-Hermes à Benaix (v. 1080) et à l'église du prieuré de Saint-Liévin à Hautem (1re moitié du XIIe siècle). Tous ces édifices formaient, avec Saint-Vincent de Soignies une même famille architecturale localisée dans l'ouest de la Belgique et caractérisée par une silhouette particulière marquée du double accent des tours — l'une à l'occident, l'autre à la croisée — cette dernière soulignée comme nous venons de le dire, par la présence des deux tourelles d'escalier (2).

Des voûtes d'ogives datées de 1642 couvrent les croisillons du transept; elles ont remplacé le plafond primitif. Les chapelles orientées sont voûtées d'arêtes. A l'intérieur, des arcades sur bandes entourent chacune des trois fenêtres des murs pignons. D'autres arcades décorent les murs occidentaux; leur présence prouve qu'on ne prévoyait pas de surmonter les bas-côtés de tribunes au moment de la construction du transept.

Les fenêtres des croisillons sont encadrées d'un ressaut qui n'existe ni aux fenêtres du chœur, ni à celles de la lanterne. Si l'on ajoute à cette constatation que les murs sont soulignes de contreforts et que les piliers de la croisée présentent une section composée, on admettra aisément que ces croisillons ont été élevés au cours d'une seconde campagne de construction marquant sur la première un certain progrès technique. Un retrait horizontal souligne la partie inférieure des maçonneries extérieures; il permet de distinguer les deux premières étapes de la

(1) Elle mesure 10 m. 20 de côté.

(2) Cf. P. ROLLAND, *Un groupe belge d'églises romanes : les églises bicéphales à tourelles orientales*, dans la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. XI, 1941, pp. 119-156.

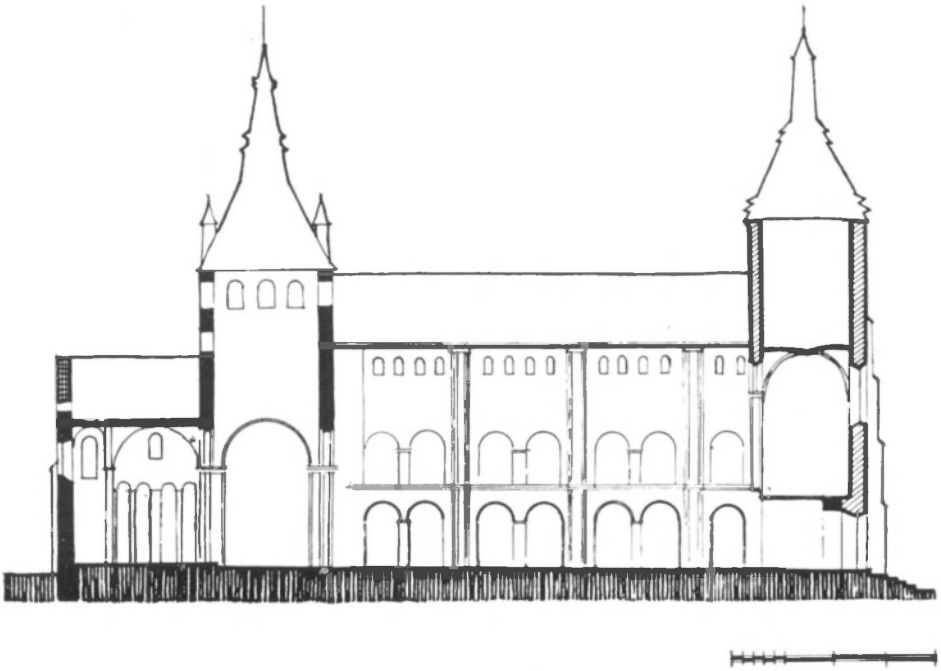

Fig. 25. — Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Coupe longitudinale.

construction. Il faut en conclure que seul le bas des murs des croisillons avait été bâti en même temps que la tour-lanterne; tout le reste, en élévation, serait légèrement plus tardif.

Les travaux se poursuivirent avec beaucoup de lenteur et, étape par étape, nous assistons à l'essor de nouvelles conceptions architecturales; celles-ci, moins simplistes que par le passé, sont dues, en partie, à un certain perfectionnement dans la mise en œuvre des matériaux. Avec ses arcatures aveugles, ses piliers alternés, ses arcades toriques et ses tribunes, la nef de Soignies nous montre ainsi un stade plus évolué de l'architecture romane. Toutefois, le clavage irrégulier des arcs et des arcades, de même que la lourdeur des supports ne permettent pas d'assigner à cette partie de la construction une date postérieure à la fin du XIe siècle. Les piliers forts de la nef se composent d'un massif carré à ressauts, complété par une demi-colonne sur chaque face. Un simple fût monocylindrique forme les piliers faibles. Colonnes et demi-colonnes sont surmontées d'une moulure si épaisse qu'elle donne l'impression d'un chapiteau. Comme tout le reste de la bâtisse, ces supports sont construits en moellons. Sur les bas-côtés, court un étage de tribunes, qui superpose, suivant un même rythme, ses arcades aux arcades des bas-côtés; mais ici, la section des supports se simplifie et les arcades abandonnent le tore qu'elles présentaient au rez-de-chaussée.

Il y a deux fenêtres par grande travée de nef pour les bas-côtés et les tribunes, et quatre pour le clair-étage. Les bas-côtés sont couverts

de voûtes d'arêtes; mais, détail curieux, les doubleaux s'appuient sur le ressaut des piliers forts, laissant inemployée la demi-colonne adossée. Or, nous savons que ces demi-colonnes, celles de la nef comme celles des bas-côtés, ont été élevées par le restaurateur du XIXe siècle sur l'indice de leurs fondations. Mais nous sommes très enclins à croire qu'elles n'ont jamais existé en élévation. Il s'agirait d'une solution prévue au cours des substructions, mais qui fut abandonnée au moment où les maçonneries sortaient de terre. Les piliers forts actuels constituent donc un état qui n'a jamais existé.

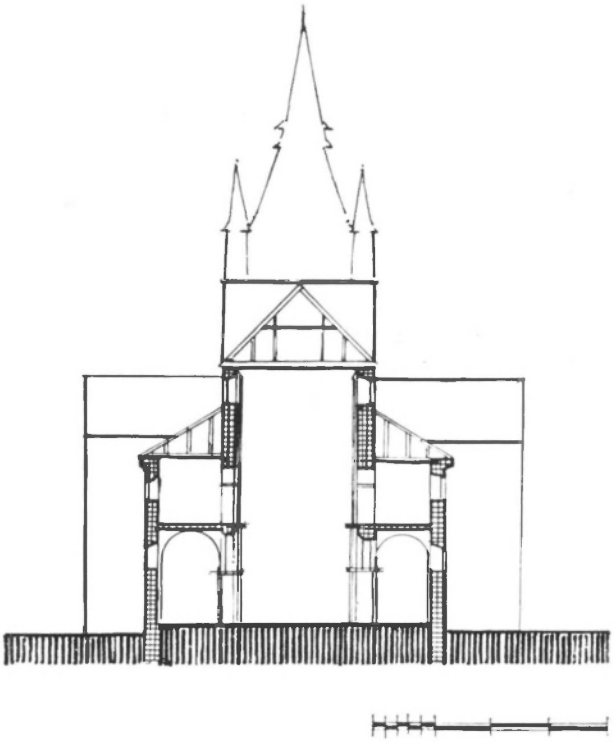

Fig. 26. — **Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Coupe transversale.**

La nef et les tribunes sont couvertes de plafonds. Mais l'alternance des supports de même que la puissante structure des piliers forts avec leurs multiples ressauts laissent supposer que le voûtement de la nef avait été prévu. La façon assez maladroite dont les pilastres se terminent sous le plafond de la nef — ils sont coupés en bec de sifflet — ne peut qu'appuyer cette hypothèse. Qu'on ne dise pas que ces pilastres devaient supporter les fermes maîtresses de la charpente; en effet, le système roman des chevrons formant fermes, exclut l'existence même de ces fermes maîtresses. Notons enfin que l'abandon d'une couverture en pierre fut décidé avant la construction du clair-étage; en effet, les fenêtres s'y répartissent à des distances égales, sans laisser place aux reins d'une voûte.

Nous ne découvrons aucun indice de voûtement des tribunes; les dosserets engagés dans les piliers forts et dans les murs, à hauteur de ces tribunes, semblent avoir été prévus pour bander un arc plutôt que pour soutenir une voûte.

Comme nous l'avons dit, la nef comporte trois doubles travées et une travée simple; cette dernière, située contre la tour occidentale, s'explique par l'existence, à l'origine, du retour de la tribune sur le fond

de la nef. Il n'en subsiste que les départs des arcades. Selon nous, ce retour des bas-côtés et de la tribune comportait une élévation de deux et non pas de trois travées. La division en deux travées est plus plausible, parce qu'on obtient ainsi des travées de dimension identique à celles des bas-côtés. La division en trois travées donnerait à chacune des voûtes d'arêtes une forme barlongue fort peu courante à l'époque romane; en effet, la voûte d'arêtes se construit d'autant plus aisément que son plan se rapproche du carré. Nous supposons aussi que cette élévation sur deux travées devait être semblable dans ses détails architectoniques aux travées de la nef : ce qui paraît normal puisqu'il s'agit de travées contemporaines et de mêmes dimensions. Toutefois nous constatons ici l'absence de colonnes adossées sous les arcades, alors qu'elles existent dans la nef. Le restaurateur du XIXe siècle n'a pas reconstitué les demi-colonnes au retour des bas-côtés, ainsi qu'il l'a fait ailleurs, parce qu'il n'en a pas retrouvé la trace dans le sous-sol; en effet, à cet endroit, la fondation devait être continue. Ainsi, par suite d'une interprétation hâtive, des demi-colonnes s'adossent depuis la restauration aux piliers de la nef, alors qu'elles n'y furent jamais construites auparavant; mais elles sont absentes au seul endroit où, sans doute, elles avaient réellement existé.

Fig. 27. — Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Chevet.

A l'extérieur, on voit nettement la suture entre le transept et la nef. Les murs des bas-côtés viennent buter sur un contrefort; les combles de la nef aveuglent deux fenêtres de la tour de croisée. Ces indices

s'ajoutant à d'autres prouvent que les murs occidentaux du transept furent élevés sans qu'on tînt compte des tribunes qui devaient s'ériger sur les collatéraux; par ailleurs le style plus évolué de la nef confirme que celle-ci appartient à une campagne de construction plus récente que celle des parties orientales de l'édifice.

Les travées extérieures, formées par le double registre des fenêtres des bas-côtés et des tribunes, sont soulignées de bandes se rejoignant en frises d'arcatures au-dessus des baies de l'étage. Les fenêtres sont

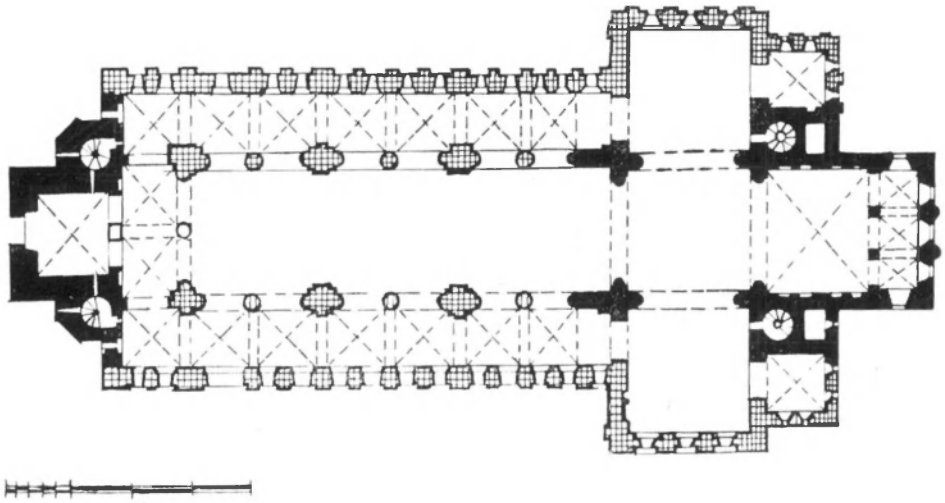

Fig. 28. — **Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Plan terrier. Etat à la fin du XIe siècle.**

semblables partout, au rez-de-chaussée comme au clair-étage de la nef; mais la légère retraite des maçonneries qui souligne leur contour au rez-de-chaussée et aux tribunes, est supprimée au clair-étage.

La porte de style roman s'ouvrant dans le bas-côté nord est récente; elle a remplacé une élégante porte baroque qui fut reconstruite dans le vieux cimetière.

L'appareil fruste des maçonneries, le décor d'arcades aveugles autour des fenêtres de même que les détails architectoniques de l'intérieur permettent de placer la construction de la nef, des bas-côtés et des tribunes dans le courant du XIe siècle. Il est possible que toute cette partie de l'édifice se soit élevée en deux campagnes, la première n'ayant comporté que les fondations des piliers et la partie inférieure des murs des bas-côtés. Nous avons vu que l'élévation primitive des supports ne correspondait pas à leurs substructions. Quant aux murs des bas-côtés, la facture extrêmement primitive de leurs maçonneries et les lourds contreforts qui les épaulent les apparentent de très près à la construction du transept.

A première vue, la tour occidentale semble appartenir tout entière au premier art gothique. Mais cette tour gothique a enrobé la base d'un

vieux clocher roman dont elle n'a laissé apparaître que quelques éléments; à l'extérieur, on reconnaît les maçonneries des deux tourelles qui flanquaient la tour primitive; à l'intérieur, les parties romanes se distinguent fort bien des parties du XIIIe siècle. Or, que remarque-t-on? Le niveau de l'étage prévu pour la tour romane est inférieur au niveau des tribunes. Par ailleurs, on constate une légère déviation de toute l'église, suivant trois axes différents; mais, l'axe du chœur et du transept correspond à celui de la tour. Il faut en conclure que la tour et ses tourelles furent conçues en même temps que le chœur et le transept.

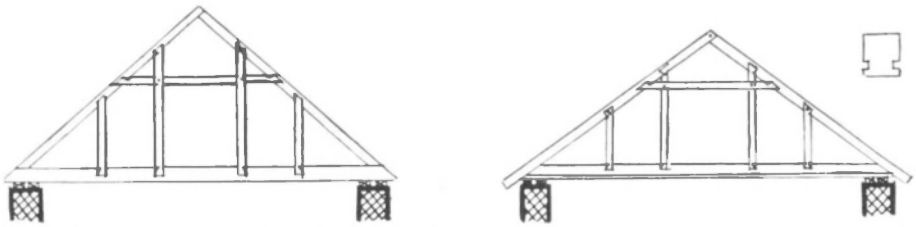

Fig. 29. — **Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Charpente des croisillons sud et nord.**

Dans la suite, la nef est venue s'intercaler entre ces parties extrêmes en infléchissant légèrement son axe; de plus, cette nef s'éleva suivant une structure qui n'était pas prévue lors de la construction du chœur et de la tour. C'est ainsi qu'elle ne s'accorde ni avec les parties occidentales, ni avec les parties orientales de la construction. Il apparaît toutefois que la tour romane ne fut jamais achevée.

Nous ne pouvons négliger de signaler les charpentes qui couvrent la collégiale Saint-Vincent, car toutes appartiennent encore à l'époque romane et sont parvenues jusqu'à nous dans un excellent état de conservation.

Les charpentes de la nef et du transept se composent d'une suite de fermettes avec arbalétriers, entrait, entrait retroussé et quatre poteaux. Les assemblages sont à mi-bois. La pente est d'environ 45°, excepté à la charpente du croisillon nord, où elle n'est que de 40°, ce qui semblerait indiquer que celle-ci est plus ancienne. Autre détail à relever pour cette même charpente du croisillon nord : à 0,07 m. de leur face inférieure, les entraits présentent une rainure longitudinale de 0,035 × 0,02 m., destinée à fixer les planchettes du plafond. Les fermettes des tribunes se composent d'un arbalétrier et d'un entrait reliés entre eux par trois poteaux avec assemblages à mi-bois. Suivant la formule romane, les fermettes sont maintenues entre elles uniquement par le voligeage; on n'y rencontre aucune pièce longitudinale.

La charpente du chœur, bien que romane encore, présente toutefois un dispositif plus évolué. En effet, nous y constatons l'alternance de deux fermettes sans entrait et d'une fermette avec entrait. Les entraits sont reliés entre eux par une pièce longitudinale destinée à l'appui des potelets des deux fermettes intermédiaires. Ce système, dans lequel intervient un lien entre fermes, ne paraît pas antérieur au XIIe siècle. Sans doute le chœur reçut-il une nouvelle charpente à l'époque où l'église fut couverte de plomb par Baudouin IV.

Pour toutes ces charpentes, la section des entraits est d'environ 0,30 × 0,40 m. et celle des autres pièces de 0,27 × 0,22 m.

La chronologie des travaux de la collégiale de Soignies peut donc se résumer ainsi : le chœur aurait été construit dans les dernières décades du Xe siècle. La croisée du transept lui est contemporaine avec sa tour-lanterne et ses deux tourelles, de même que la partie inférieure des murs des croisillons. Au même moment, on travaille aussi à l'extrémité opposée et l'on construit, jusqu'à une certaine hauteur, la tour occidentale et ses tourelles d'escalier. Après un arrêt de peu de durée sans doute, on élève les murs des croisillons. Cette seconde campagne

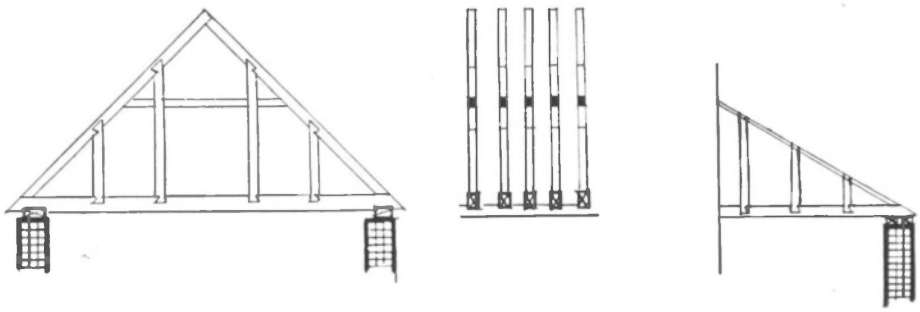

Fig. 30. — **Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Charpente de la nef.**

peut se placer au début du XIe siècle; peut-être, est-elle fort voisine de l'an 1000. La nef s'élève dans le courant du XIe siècle, sans doute en deux étapes : d'abord les fondations des piliers et la base des murs extérieurs, ensuite l'élévation; en ce qui concerne les supports, une modification y fut apportée, car on n'adopte plus la section prévue au moment des substructions. Enfin, au XIIIe siècle, on construisit une robuste tour de façade qui engloba en partie les maçonneries inachevées de la tour primitive et de ses tourelles. En réalité, Saint-Vincent de Soignies comporte des parties romanes construites à des époques différentes et ayant subi des influences diverses.

La tour gothique mise à part, Saint-Vincent de Soignies révèle deux stades bien distincts, non seulement par leurs dates mais aussi par les influences subies.

Il y eut d'abord le projet de la seconde moitié du Xe siècle, qui prévoyait un chœur à chevet plat, un transept surmonté d'une tour-lanterne, une nef avec collatéraux, mais sans tribunes, et une tour occidentale flanquée de tourelles.

Ce programme ne relève pas des principes de l'une des grandes écoles d'architecture romane; celles-ci, du reste, ne sont pas encore constituées. Mais on peut le rapporter à l'un de ces groupes qui se manifestèrent peu de temps avant la formation de l'art roman proprement dit et parmi lesquels il y a lieu de citer le « premier art roman » défini par Puig i Cadafalch (1) et le groupe que Bréhier appelle « neus-

(1) Puig i Cadafalch, *Le premier art roman*, Paris, 1928.

tro-austrasien » (1). Le premier art roman ne touche guère nos régions. Celles-ci sont soumises au style officiel et longtemps encore, elles maintiendront la tradition architecturale de l'empire. A cet art, étendu à l'Austrasie et à la Neustrie, appartient la première conception de Saint-Vincent, dont on réalise les parties extrêmes. Nous y retrouvons le mode germanique de la construction fruste et austère, du chevet plat et de la tour occidentale enserrée entre deux tourelles. Par son entrée dans l'axe, l'église de Soignies s'oppose cependant aux églises fermées à l'occident par une tour sans issue ou par une abside. Mais si l'église n'est pas marquée du double accent des chœurs opposés, sa silhouette est doublement ponctuée par la tour-lanterne et par la tour de façade, chacune de ces tours se complétant de deux tourelles d'escalier. Par cette élévation, Soignies appartient à toute une famille dont certains membres se localisent dans l'ouest de la Belgique, ainsi que nous l'avons signalé.

Ce double accent que l'on rencontre à Soignies existait aussi à la même époque en Allemagne, par exemple à Munster (v. 1000) à l'ancienne cathédrale de Merseburg (1015), à Paderborn (vers 1070), à Minden (1072) (2). Une même disposition existait à Saint-Martin de Tours, dans la construction érigée par le trésorier Hervé (après 997) (3). Que l'on se souvienne de Saint-Riquier et l'on verra là une fois de plus une survivance carolingienne.

La nef qui, au XIe siècle, s'intercale entre ces parties plus anciennes, ne répond plus au programme original. En effet, les temps ont changé et les constructeurs locaux se tournent maintenant vers le nord de la France et la Normandie où s'élèvent de vastes églises pourvues de tribunes sur les bas-côtés. En fait, la nef de Soignies se situe dans l'aire géographique de l'école du nord de la France; aussi s'y apparente-t-elle directement, surtout par la simplicité de ses arcades et de ses surfaces murales (qu'on la compare, par exemple, à l'élévation intérieure plus simple encore des travées de Saint-Remi à Reims, avant l'adjonction des colonnettes gothiques). Ici, comme dans les églises du nord de la France, une bande de maçonnerie unie, correspondant à l'appentis des toitures, règne au-dessus des arcades (1), alors que dans l'école anglo-normande, le registre des tribunes et le registre des fenêtres-hautes se touchent.

Etudiée dans le cadre de la géographie artistique de la Belgique, l'église de Soignies appartiendrait plutôt au groupe scaldien par sa tour de croisée et ses tribunes si l'on pouvait dès cette époque définir ce groupe scaldien. La tour de croisée est inconnue dans la région mosane

(1) L. Brehier, *L'art en France, des invasions barbares à l'époque romane*, Paris, 1930, cf. pp. 126 et suiv.

(2) Cf. H. Jantzen, *Ottonische Kunst*, Munich, 1947.

(3) Cf. F. Lesueur, *Saint-Martin de Tours et les origines de l'art roman*, dans le *Bulletin monumental*, t. CVII, 1949, pp. 7-84.

(4) Au XIIe siècle, l'architecte de la nef de Notre-Dame à Tournai, tirera parti de cette bande unie séparant les tribunes du clair-étage; il y créera un triforium, donnant ainsi naissance à une élévation à quatre étages ; ce prototype tournaisien sera repris dans les grandes églises gothiques de France durant la seconde moitié du XIIe siècle.

et c'est par exception qu'on la rencontre à Saint-Séverin-en-Condroz, sous l'effet d'influences étrangères. Par contre, la région scaldienne adopte cette formule du clocher central et la développe au point de concentrer à la croisée de la cathédrale de Tournai le jet massif de cinq tours. Cette solution monumentale est peut-être issue des tours de croisée complétées de tourelles, disposition propre à l'ouest du pays et dont Soignies offrait un bel exemple.

Quant aux tribunes, nous ne les trouvons pas, non plus, dans la vallée mosane, ni même dans tout le groupe qui s'y rattache. Les exemples de tribunes, à l'ancien transept de l'abbatiale de Floreffe et peut-être à la nef de Fosses (1) sont exceptionnels. Par contre, dans la partie

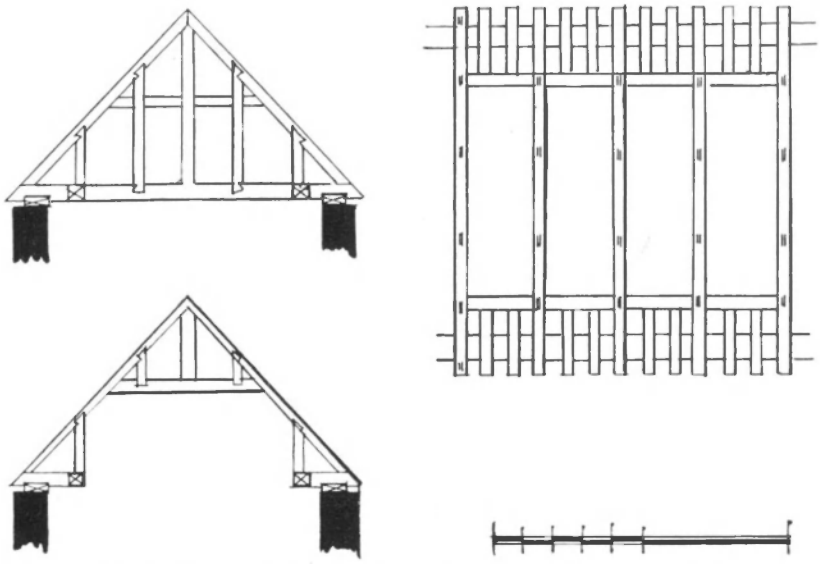

Fig. 31. — **Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Charpente du chœur.**

occidentale du pays, des tribunes se voyaient à la cathédrale de Tournai, à Saint-Vincent de Soignies, à la nef de l'ancienne Sainte-Walburge à Furnes, au chœur de l'ancienne abbatiale de Saint-Pierre à Gand et à celui de Saint-Donatien de Bruges. Tournai et Soignies sont malheureusement les deux seuls exemples qui nous restent (2).

L'église de Soignies possède cependant certains traits de la famille mosane. C'est le cas pour la disposition germanique de sa vieille tour occidentale flanquée de tourelles; ce puissant massif se voit au front de nos églises mosanes du XIe siècle, qui ne firent que reprendre en cela comme en bien d'autres détails, une formule carolingienne. La porte

(1) R. Maere, *La tour de la collégiale de Fosses*, dans les *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. XLIII, 1940, pp. 197-226.

(2) Les tribunes, fréquentes dans le premier art gothique en France, n'ont guère eu de succès chez nous après l'époque romane; nous ne les trouvons qu'à la nef de Saint-Nicolas de Gand et au chœur de Saint-Léonard à Léau, constructions de la première moitié du XIIIe siècle.

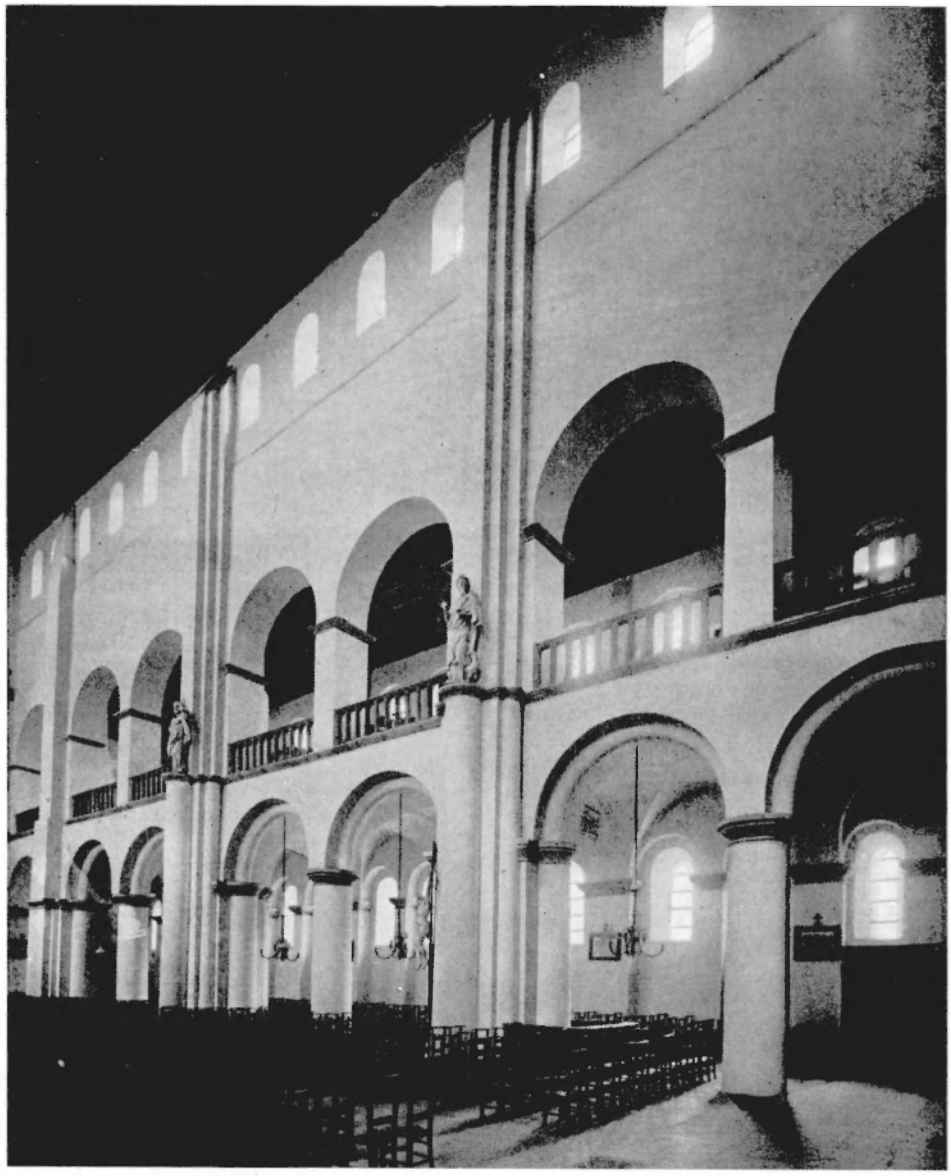

Fig. 32. — **Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Nef.**

donnant accès à cette tour détend quelque peu toutefois ce lien de parenté, car la région mosane, presque toujours, a ses parties occidentales fermées.

Par ailleurs, si nous considérons les arcades aveugles qui, à l'extérieur, soulignent le rythme des travées sous l'appentis des tribunes; si nous considérons aussi la simplicité des murs gouttereaux de la nef, percés de baies, et que ne relève aucun élément architectonique; si, nous plaçant à l'intérieur, nous portons nos regards sur les tribunes et le clair-étage, et particulièrement sur les piliers carrés de ces tribunes, soulignés d'une imposte à cavet, sur l'intrados sans ressaut, ni moulures de leurs arcades, sur l'extrême dépouillement du clair-étage, nous reconnaîtrons la simplicité d'une architecture étendue vers l'an 1000 à presque tout l'Occident.

Saint-Vincent est un monument hennuyer, élevé sur une terre se situant aux marches de deux civilisations. Il bénéficie ainsi de la convergence de plusieurs foyers de culture qui, du reste, ne diffèrent pas tellement l'un de l'autre à cette époque.

LOBBES — LA TROISIÈME ABBATIALE

Nous avons parlé plus haut de l'abbatiale carolingienne décrite par Folcuin (1). Sous Heriger (990-1007), on éleva, à l'occident de cette abbatiale, un oratoire dédié à saint Benoît (2). Au début du XIe siècle, le vieux sanctuaire tombait sous la pioche des démolisseurs pour faire place à une église plus vaste et plus belle, qui fut consacrée en 1036; mais à ce moment, l'édifice n'était pas achevé. Faute de ressources, il fallut attendre l'abbatiat d'Adélard (1053-1077) pour voir la fin des travaux (3). Les offrandes recueillies au cours du voyage qu'on fit faire, en 1060, aux reliques de saint Ursmer à travers la Flandre et le Brabant alimentèrent sans doute le budget de la construction (1).

L'église, commencée à l'est, s'acheva par les parties occidentales, car, suivant le continuateur des *Gesta*, c'est Adélard qui fit construire sur l'avant de l'édifice les deux oratoires superposés de saint Benoît et de saint Jean-Baptiste (5).

L'auteur ajoute quelques détails, fort sommaires du reste, sur le mobilier et signale qu'Adélard fit encore élever un cloître au nord de l'église, mais il n'en dit pas plus long sur cette église abbatiale et sur ses dispositions. Il y a tout lieu de supposer qu'il s'agissait d'une église basilicale de type mosan dotée d'un massif avant-corps contenant les deux chapelles occidentales.

Par une autre source, nous savons qu'en 1162, l'abbatiale recouverte de tuiles de bois, très ordinaires, reçut des tuiles de pierre et de ..... (ici un mot manque dans le texte original) (6). Ceci signifie, sans doute possible, une converture d'ardoises.

Cette troisième abbatiale subsista jusqu'en 1550. Elle fut alors remplacée par une vaste église-halle de type hennuyer, dont nous aurons à parler (7).

---

(1) Cf. plus haut, p. 111 sq.

(2) *Gesta continuata*, c. V, p. 309; les termes employés par le chroniqueur ne précisent pas si la chapelle fut adossée ou incorporée à l'église; peut-être même, était-ce une chapelle isolée, élevée dans le terrain voisin de l'église vers l'ouest. Le mot *plaga* pourrait, en effet, faire opter pour cette interprétation *construxit hoc oratorium ad occidentalem ecclesiae plagam...*

(3) *Gesta continuata*, c. V, p. 310 et c. VI p. 311. A en croire l'auteur des *Gesta*, l'édifice aurait été rebâti depuis ses fondations. Par ailleurs, d'Achery nous dit qu'une partie en fut renversée pour être reconstruite et qu'une autre partie s'édifia depuis les fondations ; *ex parte ut restauraretur dejectum est, et partim a fundamentis erectum fuerat (Spicilegium*, t. II, p. 744).

(4) J. Warichez, *L'abbaye de Lobbes*, pp. 73, 284 et 285.

(5) *Gesta continuata*, ibid.

(6) *Hoc anno ecclesia Lobiensis quae prius ligneis ac vilibus tegulis coperta fuerat lapideis et... tegulis ornari cœpit (Annales Laubienses*, ad a. 1162).

(7) Cf. t. II.

LOBBES — ÉGLISE SAINT-URSMER
AGRANDISSEMENTS

Nous avons vu que la majeure partie de l'actuelle église de Lobbes appartient à l'époque carolingienne. Seules les deux extrémités de l'édifice sont un peu plus récentes; en effet, le chœur avec sa crypte et la tour occidentale avec son petit porche remontent à la fin du XIe siècle. Une fois encore, c'est le continuateur des *Gesta* qui nous documente. Par lui, nous apprenons que sous l'abbatiat d'Arnoul (1078-1093), Olbaud, doyen du chapitre de Saint-Ursmer en même temps que prévôt de l'abbaye, se dépensa beaucoup pour l'église supérieure. Il porta le nombre des chanoines de douze à quinze et agrandit notablement l'édifice du côté oriental; à l'extrémité opposée, il planta une tour en façade; il construisit également un cloître et un oratoire dédié à saint Nicolas. Pour l'harmonie de l'ensemble, il enleva le pavement de l'ancien chœur (1). Nous savons aussi qu'après ces agrandissements, l'église fut consacrée par l'évêque Otbert, le 20 janvier 1095. En même temps, Otbert consacra dans la crypte de l'église un autel à saint Lambert (2).

Tels sont les renseignements contemporains qui nous éclairent sur les travaux. Ajoutons-y une phrase, extraite d'un document du XVIe siècle intitulé : *Mémoir curieux tiré d'un ancien parchemin*..... (3); on y lit : « ..... *et l'église qui n'alloit que jusque là où sont à présent les degrés du presbiterium, il le fit avanchier plus oultre par dessus les cryptes où avoient esté mis les corps de saint Ursmer et saint Erme* ». Il s'agit des travaux exécutés par Olbaud à la fin du XIe siècle.

Tous ces textes ont été maintes fois interprétés et même sollicités (4). Leur sens n'est pas toujours très explicite et, en réalité, nous

(1) *...ad partem orientalem non parva quantitate porrexit et turrim in ea ad occidentalem... claustrum quoque et basilicam Sancti Nicolai construxit. Nec praetereundum est, quod in illo presbiterii nova aedificio dam pro competentia operis pavimentus vetus aperitur... (Gesta continuata,* c. VI, p. 311; c. VII, p. 312).

(2) *Ecclesia St. Ursmari per predictum Oilbaldum edificationis nove incrementis aucta est, a domino Othberto Leodiensi episcopo 13 Kal. Feb. dedicatus. In qua etiam dedicatione idem episcopus in crypta eiusdem ecclesiae in honore S. Lamberti martiris altare consecravit (Gesta continuata,* c. VIII, p. 313; cf. également les *Annales Laubienses* ad. a. 1095). La plupart de ces textes ont été publiés par O. Lehman-Brockhaus, *Schriftquellen zur Kunstgeschichte des 11 and 12 Jahrhunderts für Deutschland, Lothringen und Italien*, Berlin, 1938, pp. 359-363, n° 1789 à 1804.

(3) J. Vos reproduit ce document *in extenso. (L'abbaye de Lobbes et son chapitre,* t. I, pp. 386 et suiv.).

(4) Notamment par Vos, Lejeune, Warichez et tous ceux qui ont écrit à leur suite.

Fig. 33. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Crypte.**

ne pouvons en tirer que deux données absolument certaines en ce qui concerne la construction de Saint-Ursmer : tout d'abord qu'Olbaud a agrandi assez notablement l'église du côté oriental; ensuite, qu'il fit construire la tour de façade. Mais le chœur est-il, dans son entièreté, l'œuvre du prévôt, ou n'est-ce que sa partie orientale qui doit lui être attribuée? A-t-il reconstruit la crypte? Le continuateur des *Gesta* ne nous donne aucune précision à ce sujet.

L'interprétation du texte du *Mémoir curieux* ferait aisément conclure qu'Olbaud allongea le chœur au-dessus d'une crypte préexistante; et cette hypothèse s'accorderait fort bien avec une disposition qui fut coutumière dans l'ancienne Lotharingie. On sait, en effet, que bien des cryptes romanes de cette contrée se situent, ou se situaient, non pas sous le chœur, mais au chevet de celui-ci et légèrement en contrebas par rapport à son niveau (1). Par ailleurs, le même document signale, comme point de départ des nouveaux travaux, les degrés du chœur. Il semblerait donc que le chœur actuel fut entièrement construit à la fin du XIe siècle. Ainsi deux interprétations plus ou moins contradictoires résultent de l'examen de ce bout de phrase. A moins qu'on ne doive entendre par *degrés du presbiterium* (sic), les marches qui surélevaient peut-être, à l'origine, la dernière travée du chœur, suivant une formule que nous avons mise en rapport avec l'exposition des reliques (2). Mais faut-il attacher tant d'importance à un texte tardif qui pèche par bien des inexactitudes? Devant cette carence des textes et devant les hypothétiques solutions auxquelles aboutit leur examen, il ne nous reste qu'à étudier le monument lui-même; ses vieilles pierres nous guideront sans doute plus sûrement.

Examinons d'abord la crypte. Elle s'étend sous toute la superficie du chœur actuel. Trois nefs la divisent dans le sens de la largeur et cinq travées dans le sens de la longueur. A l'exception des soutiens de la première travée qui sont de simples piliers carrés, les autres supports ont été remplacés en sous-œuvre, au XVIe siècle, par des piliers à moulures. Les abaques primitifs subsistent partout, fournissant une indication précieuse pour restituer la forme des supports romans. Nous savons ainsi que les piliers séparant la troisième et la quatrième travées avaient une section carrée et se terminaient par une simple imposte à cavet; ils étaient donc semblables aux piliers de la première travée. Un fût monolithe, surmonté d'un chapiteau, composait les autres supports, réalisant de la sorte une alternance de soutiens forts et de soutiens faibles. Chacune des travées est couverte par une voûte d'arêtes; celle-ci s'appuie sur des doubleaux.

Le long de la crypte s'étend, de part et d'autre, un couloir voûté d'un berceau en anse de panier. Les portes donnant accès à la crypte se situent dans l'axe de la première travée; leur forme actuelle résulte d'un élargissement exécuté au XVIe ou au XVIIe siècle; ces transfor-

(1) Cf. R. Maere, *Cryptes au chevet du chœur dans les églises des anciens Pays-Bas*, dans le *Bulletin Monumental*, 1932, pp. 81-119.
(2) Cf. p. 143.

mations ont fait disparaître toute trace de la forme originelle de ces baies, mais les décapages et les fouilles ont prouvé que les entrées primitives se situaient à cet endroit. Les décapages ont démontré également que la voûte en pierre des couloirs d'accès est bien originale. Dans le mur de fond, vers l'ouest, s'ouvre un étroit passage conduisant à un puits extrêmement ancien (1). L'éclairage de la crypte est assuré uniquement par les trois petites fenêtres du chevet; leurs encadrements ont été refaits au XVIe siècle.

On relève une anomalie dans la structure de cette crypte de Lobbes. Les doubleaux des voûtes retombent, le long des murs, sur des pilastres couronnés d'une imposte. Or, les pilastres séparant les troisième et quatrième travées sont notablement plus larges que les autres et l'arête de la voûte

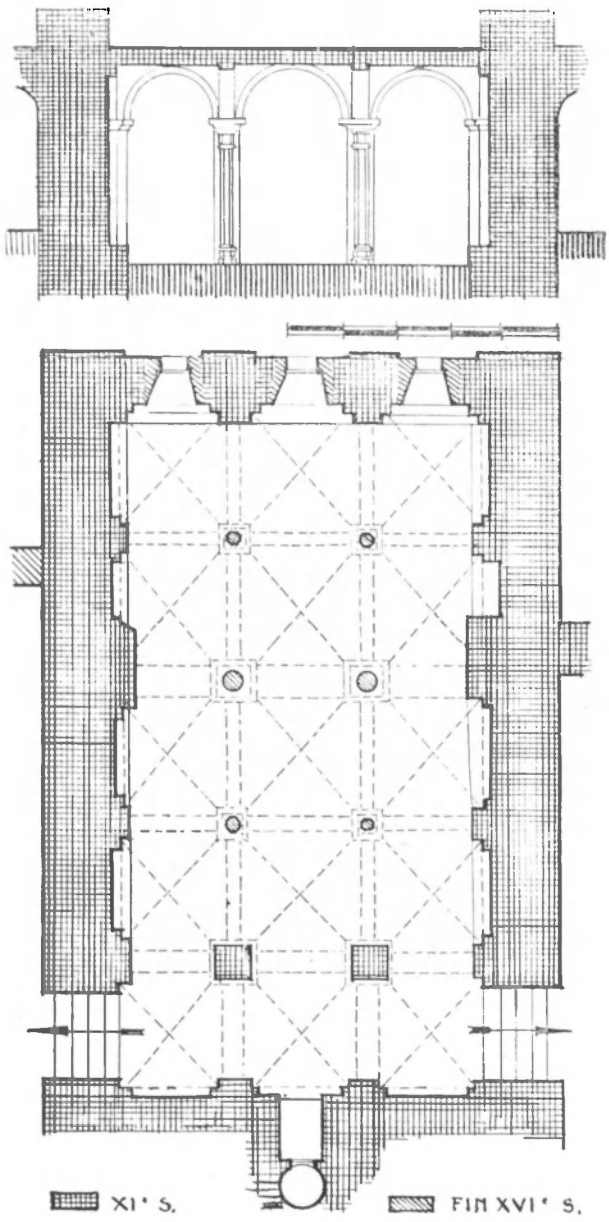

Fig. 34 et 35. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Crypte. (Plan et Coupe)**

(1) A l'époque carolingienne, ce puits débouchait dans le transept. Il en est question dans le récit d'un miracle rapporté par Folcuin (cf. J. Vos, *op. cit., t. I,* pp. 318-319). Le curage de ce puits effectué en même temps que les travaux de fouilles n'a permis d'y recueillir aucune pièce ancienne, pas même le moindre tesson. Il faut en conclure que le puits avait été vidé, sans doute, lors des travaux de restauration. Mais les débris qui furent vraisemblablement ramenés au jour, à ce moment, ne doivent avoir fait l'objet d'aucun examen.

de la quatrième travée y retombe en s'incurvant fortement, déformant ainsi les reins de cette voûte. Une telle irrégularité pourrait laisser supposer l'existence, à cet endroit, d'un mur qui aurait constitué le chevet primitif de la crypte. Mais les fouilles n'ont révélé aucune fondation ou trace de fondation. De plus, les pilastres ne présentent aucun arrachement. L'enduit primitif a été retrouvé sous le badigeon, et cela, sur presque toute la surface des murs intérieurs. Or, c'est le même enduit, extrêmement dur, d'un ton ocré naturel, poli comme du stuc, et couvert d'un décor de faux joints, qui revêt les pilastres en question et la dernière travée de la crypte. A cette constatation, s'ajoute la similitude des matériaux et de leur mise en œuvre.

Il en résulte que la crypte fut construite d'une seule venue. En réalité, cet élargissement de deux pilastres de la crypte était nécessité par la présence des pilastres et du grand arc qui séparent les deux travées du chœur. Une première travée sensiblement carrée et une seconde travée de forme barlongue constituent, en effet, le plan rectangulaire du chœur. A propos de Saint-Vincent de Soignies (1), nous avons signalé plusieurs exemples de cette disposition de deux travées de proportions différentes, disposition qui répond sans doute, répétons-le, aux exigences du culte des reliques. Celles-ci étaient exposées sur une estrade occupant le fond du chœur. Ce même programme, nous le retrouvons donc ici, à Lobbes.

Le chœur est éclairé par les trois fenêtres du chevet (2) et par les deux fenêtres latérales de la travée barlongue. La première travée ne reçoit aucun éclairage direct. Un plafond règne sur le chœur, comme sur la nef.

De chaque côté du chœur s'élève une salle rectangulaire surmontant les couloirs latéraux de la crypte. On y accède maintenant par une porte, mais, à l'origine, ces salles s'ouvraient largement sur les sanctuaires : du côté nord, par deux grandes arcades et du côté sud, par une arcade et une baie plus petite; elles s'ouvraient aussi, à la manière de tribunes, sur les croisillons du transept situés en contrebas. Toutes ces arcades sont condamnées aujourd'hui et les salles, isolées du volume intérieur de l'église, servent l'une de sacristie, et l'autre de débarras. Mais, primitivement, elles devaient être réservées à l'usage de chapelles (3). Le décapage a révélé le percement de ces baies et même l'existence du ressaut qui soulignait les arcades; il nous a livré aussi l'enduit primitif qui est identique, par sa composition et sa teinte, à celui de la crypte. Cette constatation nous permet de croire que le chœur fut bâti en même temps que la crypte.

Mais on pourrait n'accepter que partiellement cette conclusion et

(1) Cf. p. 143.

(2) Dans ce groupe de trois fenêtres, la fenêtre centrale est plus élevée que ses deux voisines.

(3) Les murs extérieurs de l'annexe nord ont été refaits entièrement. On le constate à leur faible épaisseur; de plus, cette même annexe a été légèrement allongée.

supposer que si la première travée du chœur est contemporaine de la crypte, la seconde travée lui est postérieure en date. Une telle hypothèse s'accorderait quelque peu avec le texte du *Mémoir curieux* signalé plus haut. En ce cas, le chœur aurait été fermé à l'endroit de l'actuel arc transversal. Mais cette conjecture est ruinée par l'examen de la structure. En effet, bien que plus larges à cet endroit, les doubleaux de la crypte n'ont pas une section suffisante pour soutenir l'énorme maçonnerie d'un mur de chevet (1).

Signalons cependant que les murs de la travée carrée sont un peu plus épais que ceux de la travée barlongue. La même observation peut être faite pour les murs correspondants de la crypte. Cette différence d'épaisseur peut s'expliquer. Pour la partie occidentale du chœur, on se serait servi d'anciennes maçonneries carolingiennes.

Fig. 36. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Chevet.**

Les murs extérieurs de la nef et du transept ne présentent aucune décoration architectonique. Les fenêtres du chevet, au contraire, sont flanquées de bandes murales reliées par des arcatures. Quant aux murs latéraux du chœur, ils sont décorés de bandes et d'arcatures. Un grand arc aveugle encadre la fenêtre orientale de l'annexe sud (2).

L'arc aveugle encadrant les fenêtres est courant chez nous au XIe siècle, surtout dans le groupe mosan; il se retrouve aussi dans le courant du XIIe siècle. Quant à l'arcature sur bandes, elle n'apparaît dans la région qu'à la fin du XIe siècle, semble-t-il, pour se généraliser au XIIe. Sa présence ici n'infirme en rien le témoignage des textes qui placent la construction du chœur dans les dernières années du XIe siècle.

(1) Ces arcs doubleaux n'ont que 0,60 m de largeur.

(2) La fenêtre correspondante du côté nord ne possède pas cet arc aveugle. Mais nous l'avons dit, les murs de l'annexe septentrionale ont été refaits à une époque fort tardive.

Chose assez curieuse, le chœur a la même hauteur que la nef, si bien qu'un même faite de toiture se poursuivait sur toute la longueur de l'édifice. Dans le groupe mosan, la toiture du chœur, généralement plus basse que celle de la nef, correspond aux toitures des croisillons du transept. Il en était sans doute ainsi pour le chœur carolingien de Lobbes.

Du côté nord, la frise d'arcatures du chœur est placée sous la corniche, tandis que du côté sud elle est séparée de la corniche par une bande de maçonneries unies. Cette différence entre les deux niveaux

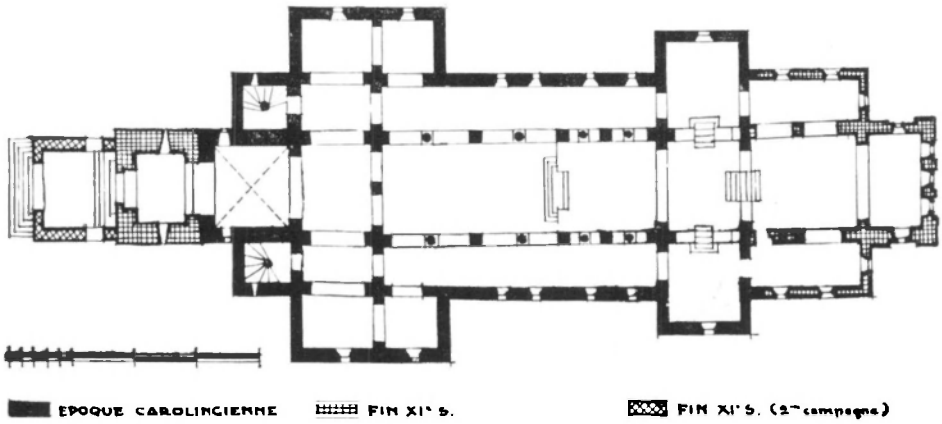

Fig. 37. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Plan. Etat à la fin du XIe siècle.**

d'arcatures parait résulter des hésitations qui ont marqué l'achèvement en hauteur. Mais la frise d'arcatures sous corniche, du côté septentrional, prouve que la hauteur actuelle des murs gouttereaux du chœur n'est pas le résultat d'un surhaussement.

On pourrait se demander si les deux petites fenêtres qui éclairent la croisée du transept sont carolingiennes ou si elles ont été percées lors d'un remaniement de la partie supérieure des murs, à l'époque de la construction du chœur, par exemple. Rien ne permet d'appuyer l'une ou l'autre hypothèse, pas même l'examen des maçonneries. En effet, la même technique de l'appareillage irrégulier en moellons est observée à des époques différentes. Par ailleurs, le restaurateur a refait presque tous les parements extérieurs et les encadrements des baies. Notons ici que ces petites fenêtres qui éclairent la croisée par-dessus les toitures des croisillons constituent une formule propre à la région mosane; nous la retrouvons dans un certain nombre d'églises du XIe siècle (1). Mais rien ne nous autorise à voir, ici, un prototype carolingien.

Comme le chœur, la tour occidentale fut construite par le chanoine Olbaud, à la fin du XIe siècle. Elle s'élève sur un plan rectangulaire et comprend un rez-de-chaussée voûté en berceau, une tribune et deux

(1) Notamment aux églises de Nivelles, Celles et Hastière.

étages d'ouïes. La tribune, couverte par un plafond, prolonge la tribune carolingienne; elle est séparée de celle-ci par un grand arc, aujourd'hui fermé. Deux fenêtres latérales et un oculus percé dans la face occidentale (1) l'éclairent.

Aux deux derniers étages, les ouïes sont recoupées en baies géminées avec colonnette centrale; mais, à l'origine, les baies étaient de simples ouvertures en plein cintre, sans colonnette.

Un porche ouvert précède la tour. Ses murs latéraux sont percés chacun d'une baie en plein cintre et une lourde voûte en berceau le couvre. Des sutures entre ses maçonneries et celles de la tour, visibles surtout au-dessus de la voûte, indiqueraient que ce porche fut accolé

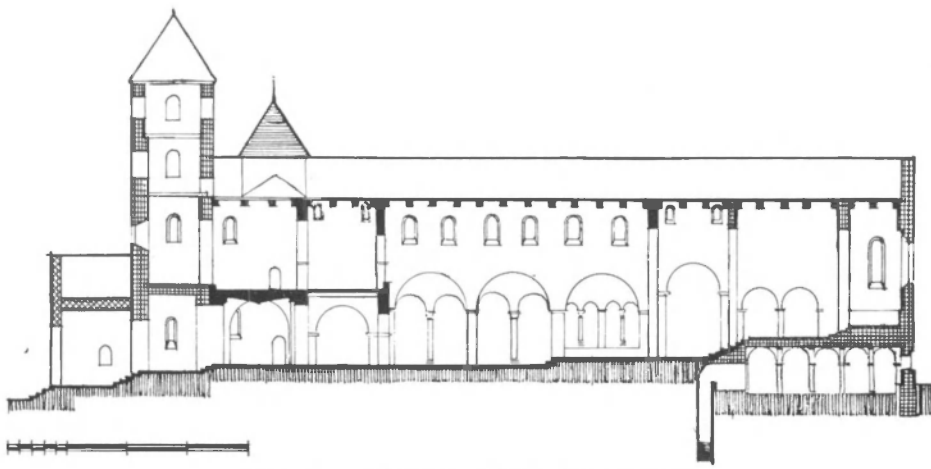

Fig. 38. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer.**
Coupe longitudinale. Etat à la fin du XIe siècle.

à la tour quelque temps après la construction de celle-ci. Les matériaux employés sont les mêmes que pour toutes les autres parties de l'édifice, c'est-à-dire le grès local employé en *opus incertum*.

Avant 1865, la tour possédait un couronnement en forme de cloche (2). Le restaurateur lui substitua une terminaison en batière. D'anciennes gravures motivaient cette reconstitution; on y voit, en effet, des restes d'appentis sous une flèche à quatre pans (3). Mais cette indication n'implique pas nécessairement la présence d'une toiture en batière, qui eût été exceptionnelle dans nos régions. L'explication de

(1) Cet oculus ne date pas de la restauration. L'examen des claveaux, vers l'intérieur surtout, prouve qu'il remonte à la construction de la tour.

(2) Cf. le dessin publié par J. Vos, *L'abbaye de Lobbes et son chapitre*, t. I, p. 23.

(3) Ce détail se distingue notamment sur la gravure de Leloup publiée par Saumery dans les *Délices du Païs de Liège* (1744), sur celle d'Harrewijn dans les *Délices des Pays-Bas* (1769), de même que sur un dessin d'Hoolans (v. 1850) et sur un dessin anonyme, du XIXe siècle également, conservés au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale, à Bruxelles (farde Lobbes).

ces appentis n'est pas bien difficile à donner. A l'époque gothique, on plaça sur la tour de Lobbes une flèche pyramidale dont les gravures du XVIIIe siècle nous ont laissé le souvenir. Lorsqu'on dut établir cette flèche sur la tour de forme barlongue, il fut indispensable de passer du plan rectangulaire au plan carré. Cette modification de l'assiette inférieure de la flèche permettait d'obtenir une pyramide régulière. Pour la réaliser, il suffisait de placer sur les côtés de la tour, deux départs d'appentis; ceux-ci, mal interprétés par le restaurateur, l'ont amené à la solution du toit à deux versants soutenu par des pignons; mais il est à supposer que le couronnement primitif de la tour consistait en une toiture à quatre pans, avec un bout de faîte.

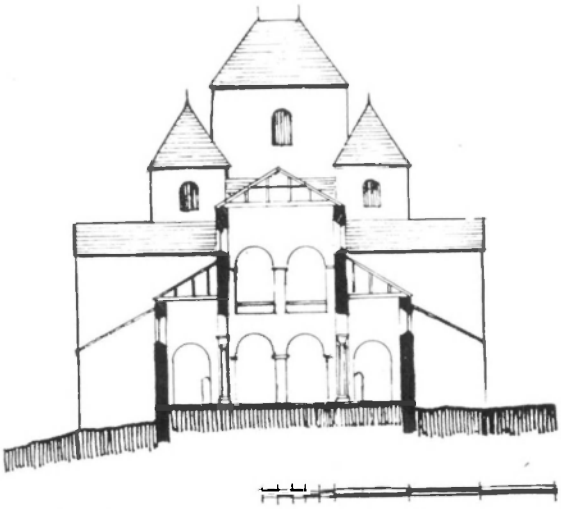

Fig. 39. — Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Coupe transversale. Etat à la fin du XIe siècle.

La présence de cette tour romane, complétée par les deux anciennes tourelles carolingiennes, devait conférer à l'ensemble une silhouette fort proche de celle qui caractérise certains massifs occidentaux de l'école rhéno-mosane. On serait fort tenté de reconnaître cette silhouette sur différentes monnaies frappées à Thuin, au XIIe

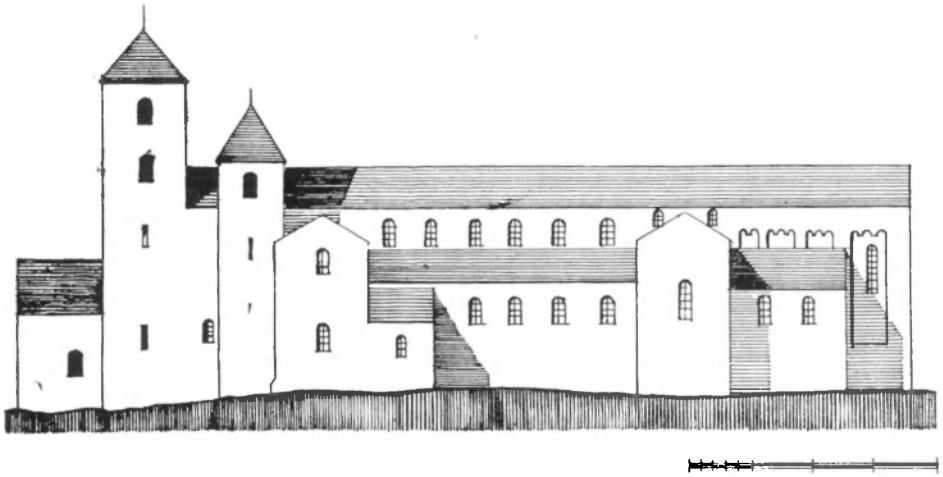

Fig. 40. — Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Restitution de l'état à la fin du XIe siècle.

siècle, entre autres sur une obole d'Otbert (1092-1119) (1). Le rapprochement est d'autant plus frappant que nous voyons les tourelles surmontées chacune d'un oiseau. N'est-il pas naturel d'y voir l'allusion à un épisode fameux dans les annales lobbaines : le miracle des deux colombes qui s'échappent de l'église Saint-Ursmer et qui sont le signal de la déroute des Hongrois? Nous savons qu'une fête commémorait cette intervention miraculeuse (2); les monnaies de Lobbes frappées à Thuin, à moins de deux kilomètres de l'abbaye, rappelaient, elles aussi, cet événement. Et ceci ne peut que confirmer l'identification et appuyer de ce fait notre essai de restitution.

D'assez importantes transformations ont altéré le caractère des nefs et des parties occidentales remontant à l'époque carolingienne (3). Les constructions du XIe siècle ont subi moins de modifications. Dans la crypte cependant, presque tous les piliers furent repris en sous-œuvre au XVIe siècle, comme le furent également, au même moment, les piliers faibles de la nef. On modifia légèrement l'accès de la crypte par l'abaissement du pavement des croisillons; il se forma ainsi un palier entre le niveau des nefs et celui de la crypte (4); mais la situation primitive fut rétablie au moment des travaux de restauration. En ce qui concerne les transformations du chœur, rappelons la fermeture des grandes arcades s'ouvrant sur les chapelles latérales et le changement de destination de ces dernières qui devinrent,

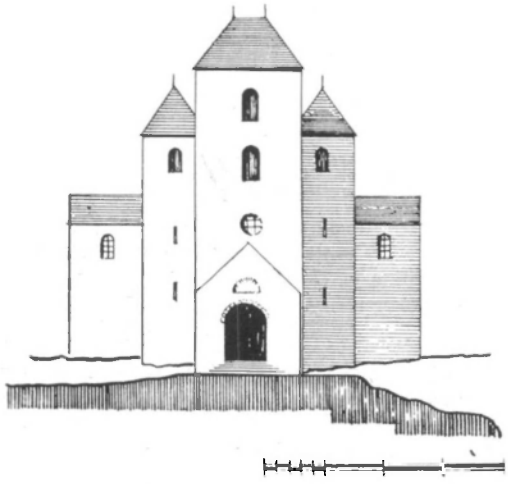

Fig. 41. — Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Restitution de l'état à la fin du XIe siècle.

(1) Reproduite par J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Numismatique de la Principauté de Liège*, Bruxelles, 1890, n° 52; voir aussi les n°s 53 et 54. Un denier épiscopal du XIe siècle, frappé à Thuin également, porte au revers trois arcades surmontées de tours ou de tourelles. Mais il serait téméraire, ici, d'identifier cette représentation à l'église Saint-Ursmer. (Reproduit par H. DANNENBERG, *Die deutschen Münzen der sächsischen und frankischen Kaiserzeit*, Berlin, 1876-1905, n° 1945).

(2) Cf. pp. 109-110.

(3) Cf. p. 125 sq.

(4) Le pavement des croisillons fut abaissé de 0,60 m. Le pavement placé à ce moment fut retrouvé au cours des fouilles. Il se composait de carreaux en terre cuite vernissée identiques à ceux qui sont encore conservés par endroits dans la crypte. Or, ceux-ci remontent à l'époque de reprise en sous-œuvre des piliers. On doit donc en conclure que l'abaissement du niveau des croisillons remonte au XVIe siècle. Les fouilles ont prouvé aussi qu'au même moment, le niveau de la crypte fut abaissé de 0.20 m.

l'une la sacristie, l'autre une pièce de débarras. Comme celui de la nef (1), le plafond du chœur fut modifié en 1757.

La tour et le porche possédaient, chacun, une porte encadrée d'une triple rangée de colonnettes (2) surmontées de chapiteaux à crochet (3). Il s'agissait d'un apport du XIIIe siècle. Le restaurateur les a délibérément supprimées pour se conformer au principe de l'unité de style. Ces éléments authentiques ont ainsi été remplacés par une porte néo-romane pour la tour et une grande baie cintrée pour le porche; mais rien ne nous prouve que le restaurateur les ait reconstitués d'après un modèle ancien dont il aurait retrouvé la trace.

Fig. 42. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Tour.**

Nous avons signalé plus haut les modifications apportées à la tour par la création d'une toiture en batière et par le doublement des arcades aux ouïes des étages; ajoutons-y le placement de grilles en pierre ajourée fermant les différentes baies; une fois encore, ce détail ne répond à aucun indice qui aurait subsisté jusqu'au moment de la restauration.

La nef et ses parties occidentales relèvent, nous l'avons vu, d'un type carolingien assez nettement défini. La crypte et le chœur s'apparentent directement à l'architecture mosane. Sinon par son plan, du moins par l'élévation et la proportion de ses travées, la crypte de Lobbes est proche parente de celle de Thynes, par exemple, où se retrouvent les mêmes pilastres à imposte, le même type de voûtes; les fûts monolithes de Thynes et leurs chapiteaux cubiques donnent une idée de ceux qui, primitivement, existaient ici. Le chœur est mosan par la simplicité de son chevet plat percé de trois fenêtres et par ses

(1) Cf. p. 127.

(2) Ces portes sont signalées par A. G. B. SCHAYES, *L'abbaye et l'église paroissiale de Lobbes*, dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, t. II, 1833, pp. 383 et suiv.

(3) Nous avons retrouvé à l'emplacement de l'ancien cimetière, un de ces chapiteaux. Sa forme élégante, la pureté de la modénature, les crochets constitués par trois feuilles de vigne, nous font placer ces portes, ou du moins l'une de ces portes, vers le milieu du XIIIe siècle.

frises d'arcatures. Bien mosane aussi cette façon d'éclairer la croisée par de petites fenêtres percées au-dessus des croisillons.

La tour ne présente pas les tourelles accolées que l'on rencontre habituellement aux églises mosanes d'une certaine importance; mais ces tourelles eussent été superflues ici, par suite de l'existence, légèrement en retrait, des tourelles carolingiennes. De même, l'entrée

Fig. 43. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Tour. Fenêtre du premier étage.**

occidentale ne répond pas au programme habituel du groupe mosan; et ici, une fois encore, c'est la disposition antérieure de l'église-porche qui commandait cette entrée. Si le constructeur a rejeté les principales caractéristiques locales, c'est que sa tour devait s'adapter à une situation préexistante.

ADDENDUM

Dans le courant du mois de mai 1950, alors que s'exécutaient les travaux de remise en état de l'édifice endommagé par les bombardements de 1944, nous découvrîmes le clavage d'une arcature dissimulée sous l'enduit, dans le mur méridional du chœur. Bien que le budget des travaux fût des plus limités, nous obtînmes, non sans peine, qu'on dégageât les éléments murés à cet endroit, ainsi que dans le mur opposé.

Il résulte que maintenant les murs de la travée carrée du chœur sont décorés par une large baie surmontée d'une arcade aveugle et par trois arcatures. La baie s'ouvre, de chaque côté, sur la chapelle latérale. La seconde baie que nous avions restituée à la figure 38 n'existe pas. Le reste du mur est animé à sa base par trois arcatures aveugles portées sur des colonnettes octogonales avec bases moulurées et chapiteaux cubiques. Ce sont les seuls chapiteaux romans encore en place dans toute la région étudiée ici.

Ces murs latéraux du chœur et les ébrasements de leurs baies sont recouverts d'un enduit lisse et dur, identique à celui de la crypte. Cet enduit est décoré de faux joints de teinte rouge et ocre. Un rinceau peint contourne l'arc de la grande baie. La partie supérieure des murs ne possédait ni fenêtre, ni décor architectonique. Au mur septentrional, les arcatures ont été détruites; il n'en subsiste que des fragments d'arcs.

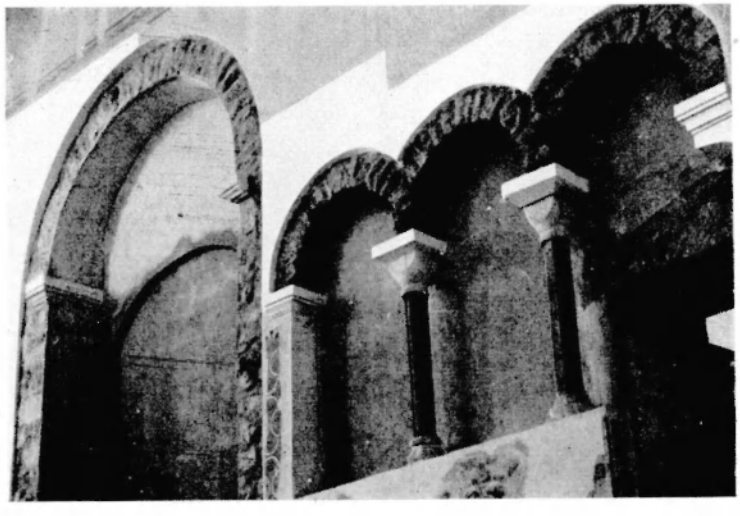

Fig. 43bis. — **Lobbes : Eglise Saint-Ursmer. Mur méridional du chœur après décapage de la baie et des arcatures (juillet 1950).**

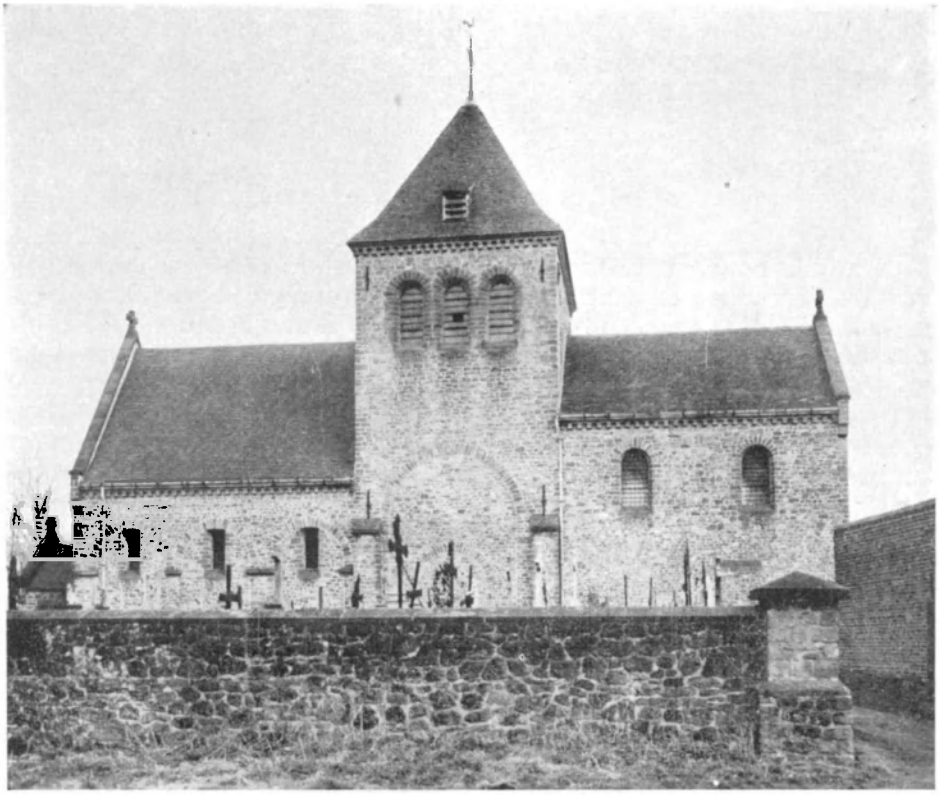

Fig. 44. — **Aubechies : Eglise Saint-Géry.**

AUBECHIES — ÉGLISE SAINT-GÉRY

Telle que nous la voyons aujourd'hui, l'église d'Aubechies comprend une nef unique, séparée du chœur à chevet plat par une travée carrée surmontée d'une tour-lanterne. Mais elle avait été projetée sur des proportions plus vastes; un transept et des bas-côtés devaient la compléter. Le souvenir de cette disposition se lit sur les murs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On distingue, en effet, dans les maçonneries de la nef, les trois arcades qui, de part et d'autre, devaient s'ouvrir sur les bas-côtés. Il en est de même pour le grand arc des croisillons. Les supports sont visibles eux aussi; ils se composent de piliers de section carrée alternant avec des piliers

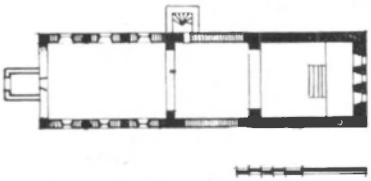

Fig. 45. - **Aubechies : Eglise Saint-Géry. Plan terrier. Etat actuel.**

de section circulaire. Cette alternance ne prenant sa signification esthétique qu'en groupant au moins deux fois deux travées, il est à supposer que l'église s'étendait davantage en longueur.

Fig. 46. — **Aubechies : Eglise Saint-Géry.**

Le moellonnage des maçonneries est identique pour les piliers, les murs gouttereaux et aussi pour les remplissages des arcades; on retrouve même, aux uns et aux autres, de grandes briques plates et des agglomérats liés par un mortier fait de briques pilées. Il s'agit ici d'un remploi de matériaux

romains (1). Cette même technique de la mise en œuvre prouverait que la fermeture des arcades est contemporaine de la construction. Une telle conjecture se voit encore renforcée par un autre détail : un second arc bande les maçonneries sous la grande arcade des croisillons. Or, le clavage ne diffère en rien de l'un à l'autre cintre. Il est donc vraisemblable que le changement de programme a été décidé au cours des travaux. A moins que l'on ait construit un petit oratoire à une seule nef sans transept et qu'en prévision d'un agrandissement possible, on ait préparé les arcades devant s'ouvrir sur les parties à élever éventuellement dans la suite.

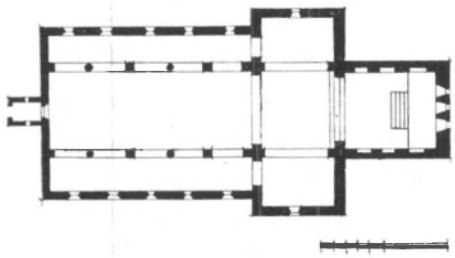

Fig. 47. — Aubechies : Eglise Saint-Géry. Restitution de l'église romane telle qu'elle fut projetée au XIe siècle. Plan.

Nous n'aurons guère à parler de la tour-lanterne dont la partie supérieure fut entièrement reconstruite au XIXe siècle sur des indications assez vagues. La tourelle carrée qui la flanque vers le nord n'existait pas à l'origine.

Le chœur à chevet plat prend jour par quatre fenêtres latérales et trois fenêtres percées dans le mur de fond. Dans ce groupe de trois fenêtres, la baie centrale est légèrement plus haute que ses voisines. Les murs intérieurs du chœur sont élégis par des arcades aveugles soulignées d'une imposte sous l'intrados. Le long du mur de chevet s'étend un couloir transversal voûté en berceau et qui fait office de crypte. Son niveau est en contrebas par rapport à celui du chœur. Néanmoins, sa voûte, dépassant ce niveau, amena la création d'une espèce de tribune surélevée d'une demi-douzaine de marches. Le rôle de cette tribune doit être mis en rapport avec le culte des reliques. Une même disposition se retrouvait ailleurs, à Soignies notamment et sans doute à Lobbes, ainsi que nous l'avons vu.

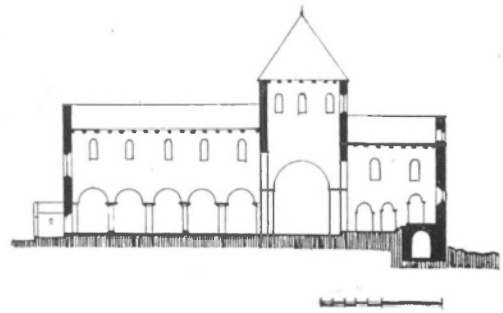

Fig. 48. — Aubechies. Eglise Saint-Géry. Restitution de l'église romane telle qu'elle fut projetée au XIe siècle. Coupe.

Le constructeur de cette petite église semble avoir été inspiré par la collégiale sonégienne. Outre la tribune destinée à l'exposition des reliques, nous retrouvons ici le chevet plat à trois baies, les arcatures élégissant les murs, la tour-lanterne et l'alternance des soutiens. Ici, comme à Soignies, les piliers circulaires sont construits en moellons et couronnés d'une imposte assez épaisse qui fait office de chapiteau.

(1) Nous insistons sur le fait qu'il s'agit ici d'agglomérats anciens. Le mortier composé de brique pilée se rencontre dans maints édifices romans.

Une voûte en bardeau, assez tardive sans doute, règne sur la nef; mais un plafond couvre le chœur, qui conserve encore sa charpente de type roman, à chevrons formant fermes, avec une inclinaison des versants à 45°.

Le caractère assez fruste des maçonneries, le moellonnage des piliers circulaires, la réalisation de la voûte de la crypte avec ses reins formés d'assises en encorbellement (1) nous fournissent autant d'arguments pour placer la construction de l'église d'Aubechies dans le courant du XIe siècle.

Cette date est confirmée et même précisée par les sources historiques. Nous savons en effet que l'église fut élevée pour l'abbaye fondée à cet endroit en 1077. Mais celle-ci ne parvint pas à prospérer. Quarante-trois ans plus tard, elle disparaissait (2). Ces renseignements qui nous permettent de placer la construction dans le dernier quart du XIe siècle nous expliquent très bien aussi pourquoi l'église, conçue d'abord sur un plan assez vaste qui répondait aux espoirs du fondateur, dut être presque aussitôt ramenée à des proportions plus modestes. Et il ne fallut pas attendre un demi-siècle pour que cette abbatiale tombât au rang d'une humble église de village.

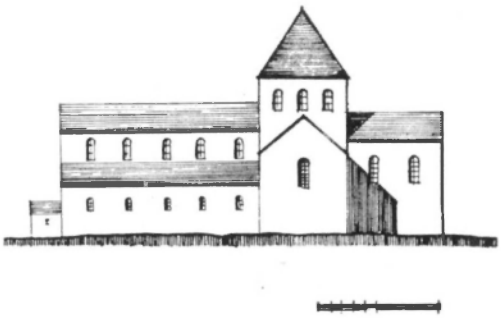

Fig. 49. — Aubechies : Eglise Saint-Géry. Restitution de l'églises romane telle qu'elle fut projetée au XIe siècle. Façade sud.

(1) Un rapport de la Commission Royale des Monuments fait remarquer que la crypte pourrait être plus ancienne que le chœur. En effet, vers le sud, ses maçonneries ne correspondent pas à celles du chœur. Mais cette constatation n'est pas suffisante. Il peut s'agir, en effet, d'un repentir. (Cf. *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. XXXIV, 1895, pp. 140-141).

(2) T. A. Bernier, *L'église et les antiquités d'Aubechies*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XV, 1878, pp. 1 et 2.

BLATON — ÉGLISE DE TOUS LES SAINTS

Fig. 50. — **Blaton : Eglise de tous les Saints.**

La vieille église romane de Blaton (1) fut agrandie et transformée en 1891. On reprit alors le style de la nef pour édifier un vaste chœur encadré de bas-côtés. La plupart des murs extérieurs furent reconstruits ou trop radicalement restaurés. Si bien que les morceaux authentiquement anciens se limitent aujourd'hui à la nef, à une partie du transept et à la tour croisée.

La nef se divise en six travées séparées par des colonnes en pierre de Tournai; l'abaque carré des chapiteaux est soutenu, aux angles, par des crochets, tandis que les faces sont décorées chacune par une large feuille stylisée. Ces supports reçoivent des arcades en plein cintre, sans mouluration, ni redans. A hauteur des murs gouttereaux, s'ouvraient de simples fenêtres en plein cintre qui furent aveuglées lors du surhaussement des bas-côtés. Les seuils de ces fenêtres se trouvent fort près des arcades, disposition qui, pour les bas-côtés, exclut le plafond, comme la voûte. Les bas-côtés primitifs étaient couverts soit d'un

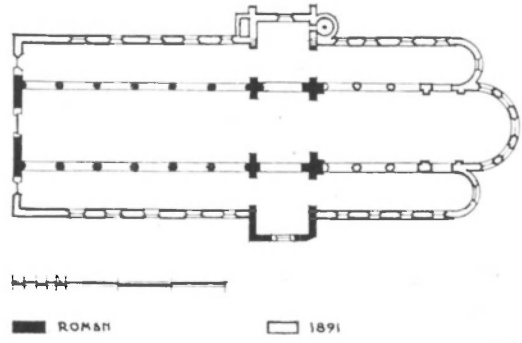

Fig. 51. — **Blaton : Eglise. Plan.**

(1) Blaton se situe dans l'arrondissement de Tournai, mais aux confins des limites que nous avons assignées à notre sujet. C'est pourquoi nous incluons au présent travail l'examen de son intéressante église.

appentis visible de l'intérieur, soit — plus vraisemblablement — d'un demi-berceau lambrissé.

Un plafond règne sur la nef, soutenu par les entraits d'une charpente romane admirablement conservée. Vers la façade occidentale, cette charpente se compose de sept chevrons-fermes espacés de 0,75 m. d'axe en axe et composés, selon l'usage, d'un entrait, d'arbalétriers, d'un faux-entrait et de quatre poteaux. Sur le reste de la nef,

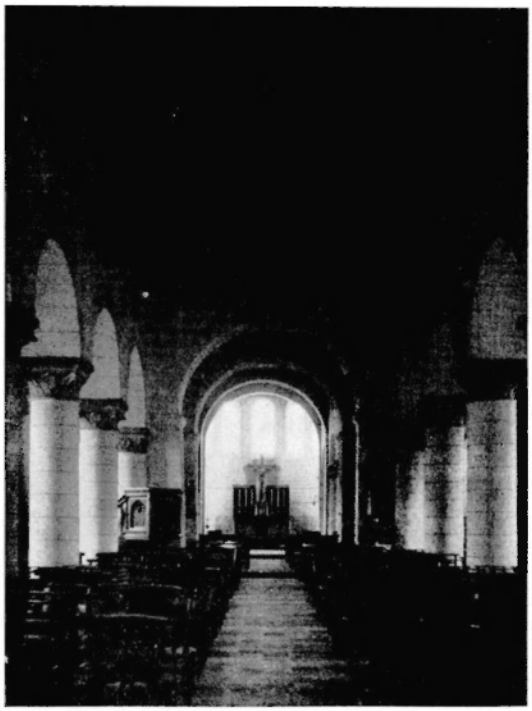

Fig. 52. — **Blaton : Eglise.**

ce type alterne avec une fermette sans entrait, constituée uniquement par des arbalétriers, un faux-entrait et, de part et d'autre, un potelet appuyé sur un blochet. Il n'y a pas de sablière; mais il se peut que, pourrie, elle ait été supprimée et remplacée par une assise de maçonnerie. La section des entraits est de 0,20 × 0,32 m; celle des autres pièces de 0,12 × 0,12 m. Aucun lien longitudinal, sinon le voligeage, ne relie ces fermes entre elles. L'inclinaison est d'environ 50°.

De puissants arcs en plein cintre, appuyés sur des pilastres à imposte moulurée, soulignent la croisée. A l'extérieur, cette croisée s'indique par une tour démesurément élancée. Son plan barlong obligea le constructeur à établir une seule ouïe sur les faces nord et sud et deux ouïes de dimensions différentes sur les deux autres faces. Ces baies

en arc brisé formées de ressauts et encadrées par une archivolte trahissent la date de cet énorme clocher de croisée : le XIIIe siècle. Une haute flèche bulbeuse du XVIIe siècle accuse encore la disproportion de cette masse centrale. La croisée est couverte par une voûte domicale du

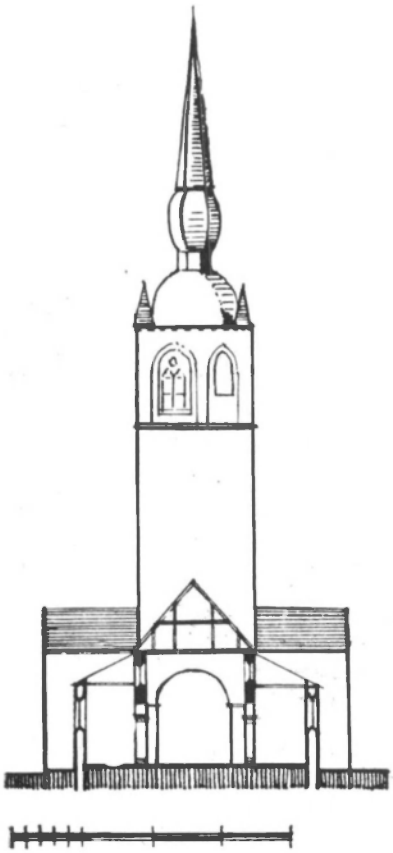

Fig. 53. — Blaton : Eglise. Coupe. Etat actuel.

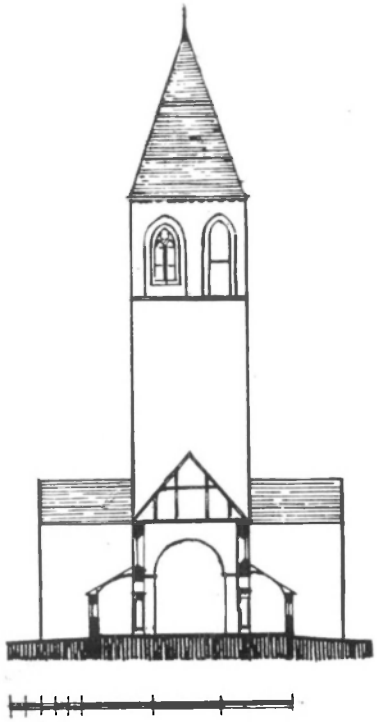

Fig. 54. — Blaton : Eglise. Coupe. Etat au XIIIe siècle.

XVIIIe siècle; les croisillons, par une voûte en berceau. Les murs extérieurs du transept ont été remaniés, ici comme ailleurs. La tourelle d'angle est récente et l'affouillement des terres consécutif au creusement du canal tout proche a nécessité l'adjonction de contreforts.

Le type des chapiteaux tournaisiens à crochets, ainsi que l'inclinaison assez prononcée de la toiture de la nef nous incitent à placer

la construction romane à la fin du XIIe et peut-être même dans les premières années du XIIIe siècle. Mais il semble que les supports de la croisée sont plus anciens.

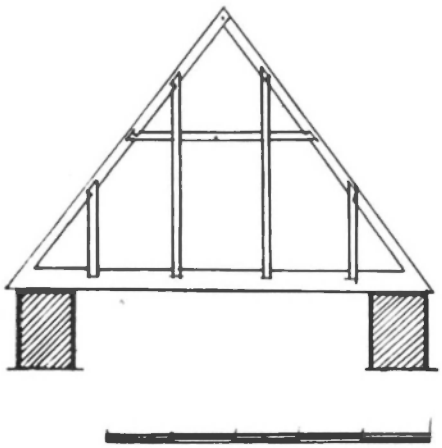

Fig. 55. — **Blaton.**
Charpente à chevrons-fermes de la nef. Type I.

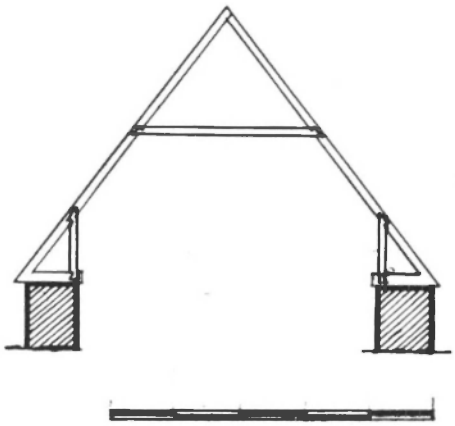

Fig. 56. — **Blaton.**
Charpente à chevrons-fermes de la nef. Type II.

Dans les combles, on voit encore, contre le mur oriental de la tour, les traces de la charpente de l'ancien chœur. Sa pente à 55° dénote une construction de l'époque gothique.

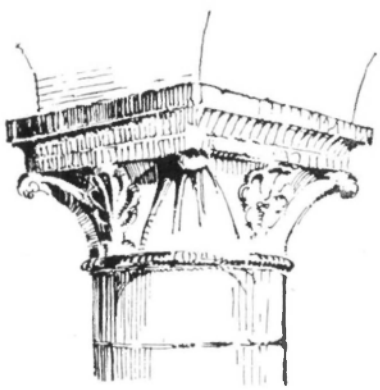

Fig. 57. — **Blaton.**
Chapiteau de la nef.

ESTINNES-AU-VAL — ÉGLISE SAINT-MARTIN

Dans son *Histoire des Estinnes*, Th. Lejeune nous fournit quelques dates relatives à l'église d'Estinnes-au-Val (1). Nous savons ainsi que, lors du passage des Gueux, en 1568 et en 1572, l'église subit des dégâts rapidement réparés. Au début du XVIIIe siècle, elle était en assez mauvais état. En 1725, un arrêt du Conseil souverain de Hainaut autorise la démolition des deux chapelles latérales du chœur et de la vieille tour. Les matériaux provenant de cette démolition durent être employés à la réparation de la nef. En 1727, on construit de nouveaux bas-côtés (2) et l'on édifie la tour jusqu'à une hauteur de 30 pieds. Cette tour n'eut ses maçonneries achevées qu'en 1733; elle reçut une flèche en 1735 (3). En 1740, on exécutait le plafond des bas-côtés.

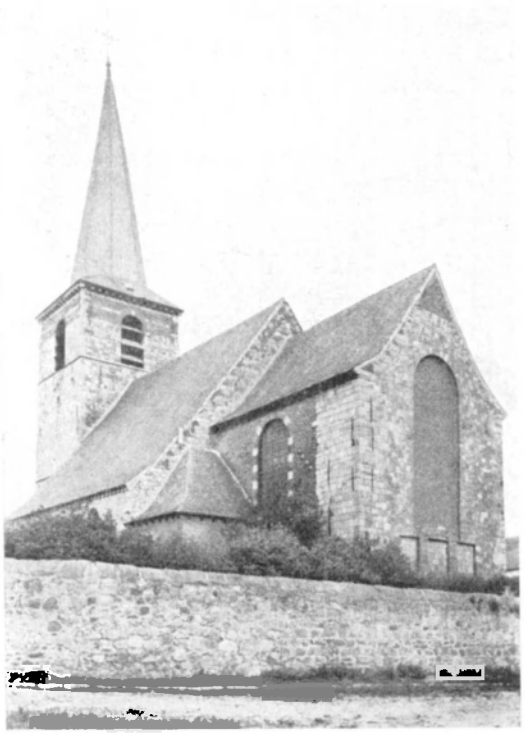

Fig. 58. — Estinnes-au-Val. Eglise Saint-Martin.

L'église se compose actuellement d'un chœur, d'une nef de trois travées avec bas-côtés et d'une tour. A première vue, tout cela répond bien aux dates laissées par les sources d'archives. L'ensemble a nettement le caractère du XVIIIe siècle. Mais, de-ci de-là, des détails trahissent des remaniements et certains témoins paraissent être beau-

(1) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XV, 1878, pp. 50 et suiv.

(2) Lejenne affirme qu'« on jeta, en 1727, les fondements de la nef et des collatéraux ». Son assertion ne paraît pas reposer sur un texte précis en ce qui concerne la nef. De fait, il ne semble pas que les piliers aient été renouvelés. Cf. *op. cit.*, p. 54.

(3) Cette flèche fut incendiée par l'orage en 1860.

coup plus anciens. Ainsi, dans la nef, notre attention est attirée par la présence de piliers de section carrée, couronnés par une imposte moulurée. Ces supports soutiennent des arcs en plein cintre sans ressaut. Il s'agit là d'éléments ayant appartenu à la vieille église romane (1). Mais les murs gouttereaux n'existent plus que sur une faible hauteur et la série des fenêtres hautes a été supprimée pour pouvoir abriter l'église sous une toiture unique.

Le chœur à chevet plat s'ouvre sur la nef par un arc triomphal en tiers-point, sans mouluration, qui repose sur des pilastres rectangulaires dont la face intérieure seulement présente, au départ de la courbe,

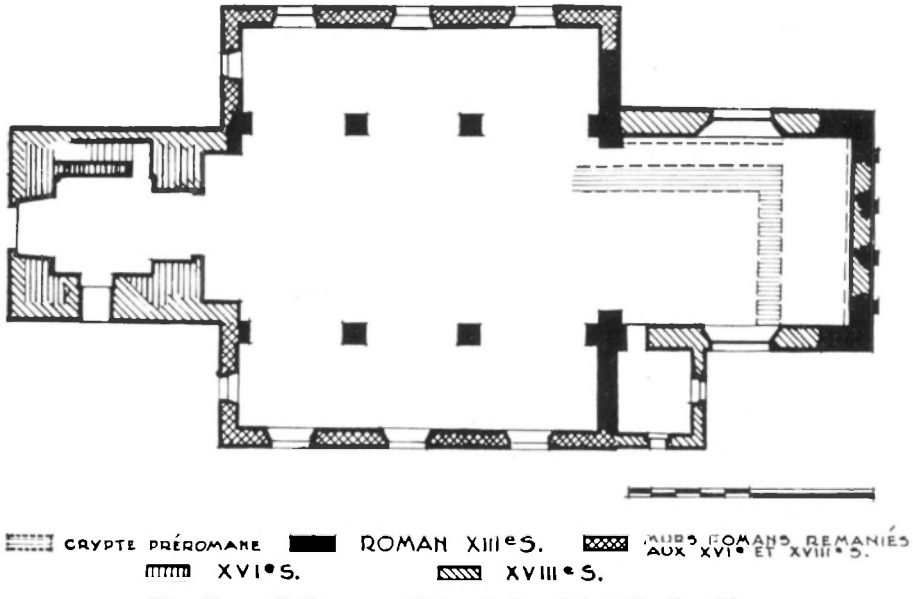

Fig. 59. — **Estinnes-au-Val : Eglise Saint-Martin. Plan.**

une imposte moulurée. Les murs du chœur sont très épais, et, au chevet, l'on voit encore, vers l'extérieur, la trace des arcades aveugles qui encadraient les trois fenêtres. Les bandes des arcades descendent très bas sur un glacis de la maçonnerie. Trois larges contreforts, fortement talutés, éperonnent la base du chevet. Les murs latéraux du chœur roman ont disparu; ils ont fait place, au XVIIIe siècle, à des murs de briques percés de larges fenêtres et élevés pour permettre d'employer les assises de pierre des anciens murs à l'achèvement de la tour (2).

Les murs du chevet sont construits en grès de Bray. La régularité des assises et le clavage des arcs indiqueraient d'abord une date proche de la fin du XIIe siècle; le tracé brisé de l'arc triomphal nous autorise à placer plus tardivement, dans les premières années du XIIIe siècle, la date de la construction romane.

(1) Le soubassement en pierre d'Ecaussinnes fut placé au XVIIIe siècle.
(2) Renseignements fournis par les archives de la cure.

Devant le pilastre septentrional de l'arc triomphal s'ouvre l'entrée d'une crypte rectangulaire qui occupe partiellement le sous-sol du chœur, contre le chevet. Cette pièce souterraine de 2 m. 50 de largeur est voûtée en berceau et recouverte d'un enduit au mortier. Dans l'angle sud-ouest, se distingue un fragment de frise décorative faite de rinceaux grossiers, peints en ocre rouge entre deux filets de même teinte. La salle est parcimonieusement éclairée par deux étroites meurtrières, dont l'une percée dans l'axe du couloir d'accès.

Ce couloir est couvert horizontalement de blocs de grès formant des poutres juxtaposées (1). L'arc de la porte d'entrée présente un clavage en plein cintre fait de grosses pierres brunes, de texture cellulaire. Des gonds de fer la garnissent. Les claveaux sont légèrement entaillés pour former la battée de la porte. Une seconde porte existait à l'entrée du couloir. On voit encore, contre la battée, la trace des gonds. Un trou circulaire marque l'endroit où était fixé un bout de rondin assujettissant un verrou placé intérieurement.

Le décor de rinceaux laisse supposer que cette pièce souterraine n'était pas simplement destinée à l'usage de débarras ou de cave. Située sous l'autel, c'était bien une crypte, abritant sans doute des reliques. L'étroitesse des baies d'éclairage, les deux portes et la fermeture intérieure de la première d'entre elles semblent indiquer que cette crypte servait aussi de refuge dans les temps troublés.

Quelle date peut-on assigner à cette crypte? Le début du XIIIe siècle comme le chœur? En raison de l'absence de tout élément de style, il est malaisé de se prononcer avec certitude. Nous serions néanmoins tentés de placer cette construction à une date beaucoup plus lointaine. Le voûtement du couloir en solives de pierre, d'une part, et l'arc robuste à larges claveaux, d'autre part, ont, en apparence, quelque chose de préroman. N'oublions pas que sur le territoire des Estinnes s'élevait une villa royale franque qui, au milieu du VIIIe siècle, fut le siège d'un concile.

Ajoutons que les murs extérieurs de l'église subirent des remaniements à diverses reprises. Les bas-côtés ont été élargis et garnis de fenêtres gothiques à meneaux; à ce même moment, sans doute au XVIe siècle, on reconstruisit la tour, en partie du moins. Le rez-de-chaussée fut couvert par une voûte d'ogives dont subsistent les amorces (2). Puis, au XVIIIe siècle, on supprima les meneaux des baies; l'arc aigu fut remplacé par un arc surbaissé pour lesquels on se servit des claveaux gothiques. La corniche gothique, avec ses modillons hennuyers, fut également remployée. C'est vers la même époque encore qu'on revêtit les murs de la tour d'un nouveau parement emprunté, pour les parties hautes, aux murs du chœur roman (3).

---

(1) La partie antérieure du couloir paraît avoir été remaniée. La paroi nord est partiellement replaquée. Les pierres de la couverture sont espacées et trahissent un remploi.

(2) Les débris de nervures qui gisent dans la crypte proviennent peut-être de cette voûte.

(3) Sur la porte latérale de la tour se lit le millésime 1733. Du XVIIIe siècle également datent les plafonds en stuc et le riche mobilier de l'église.

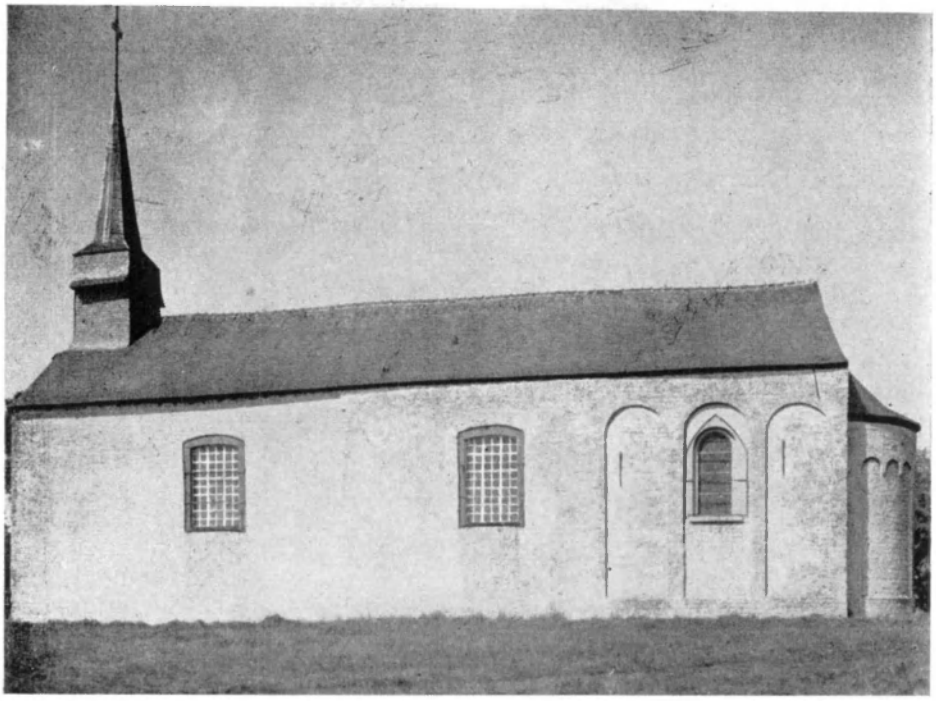

Fig. 60. — **Frasnes-lez-Gosselies : Chapelle Notre-Dame-du-Roux, ancienne priorale bénédictine.**

FRASNES-LEZ-GOSSELIES — ANCIENNE PRIORALE

C'est le 18 août 1237 que fut consacrée l'église du prieuré bénédictin de Frasnes-lez-Gosselies, dépendant de l'abbaye d'Affligem (1). Il n'en subsiste que le chœur et les vestiges de deux travées de nef.

Une nef unique construite au XVIIIe siècle ou au début du XIXe a englobé les restes de ces deux travées anciennes (2). Cette vieille priorale ainsi transformée et réduite dans ses dimensions est devenue une modeste chapelle placée sous le vocable de Notre-Dame-du-Roux.

A part les fenêtres latérales, refaites vers 1936 (3), le chœur a

(1) U. Berlière, *L'ancien prieuré bénédictin de Frasnes-lez-Gosselies*, dans les *Documents et Rapports de la Société archéologique de Charleroi*, t. XVII, 1891, pp. 527 et 536; Id., *Monasticon belge*, p. 200.

(2) La chapelle Notre-Dame-du-Roux a été étudiée à diverses reprises déjà, notamment par C. Leurs, *Les origines du style gothique en Brabant*, t. II, Bruxelles, 1922, pp. 119-122 et par E. Bois d'Enghien, *Note sur la chapelle Notre-Dame-du-Roux à Frasnes-lez-Gosselies*, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Charleroi*, 1929, pp. 33-36.

(3) Cette restauration a donné aux fenêtres trop de largeur, semble-t-il.

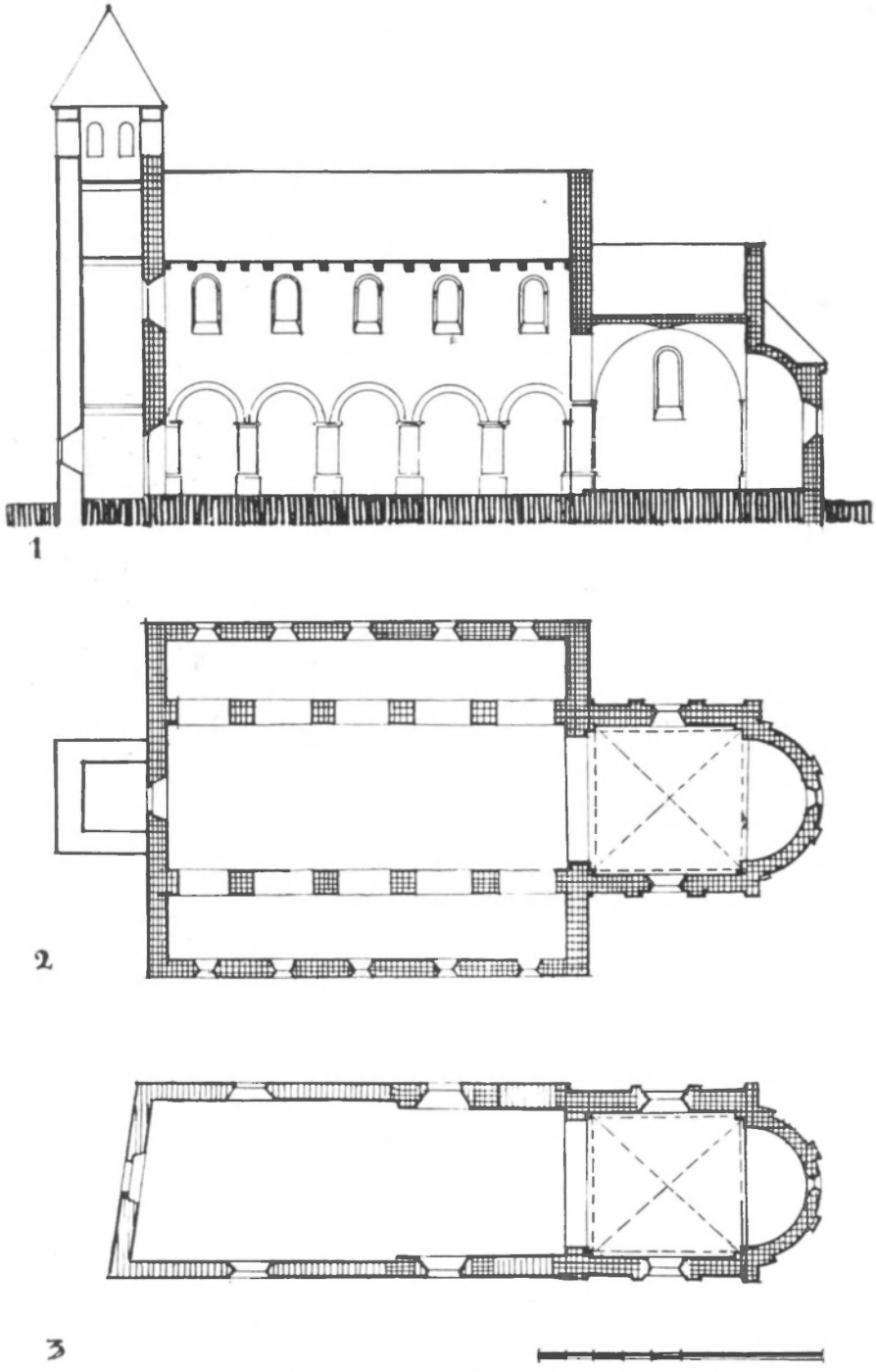

Fig. 61. — Frasnes-lez-Gosselies : Ancienne priorale.
1) Coupe de l'état primitif.
2) Plan de l'état primitif. — 3) Plan de l'état actuel.

conservé intacts tous ses détails primitifs. Il se compose d'une travée carrée, voûtée d'arêtes, et d'une abside semi-circulaire couverte d'un cul-de-four. L'arc triomphal est formé d'un chaînage appareillé encadrant, à l'intrados, des matériaux de petites dimensions. L'arc qui limite la voûte de l'abside est appareillé régulièrement, avec des claveaux de grès. La même technique du clavage soigné s'observe à la petite fenêtre axiale du chevet, qui est originale. Les arêtes de la voûte retombent sur de petits pilastres d'angle couronnés, comme les pilastres de l'arc triomphal, par une imposte profilée d'un ressaut et d'un cavet. La base de ces pilastres est soulignée par une moulure formée d'un cavet et d'un tore. A l'extérieur, les maçonneries du chœur sont animées par trois hautes arcades aveugles sur chaque face, tandis que l'abside reçoit un décor d'arcatures sur bandes murales en trois divisions de trois arcatures chacune.

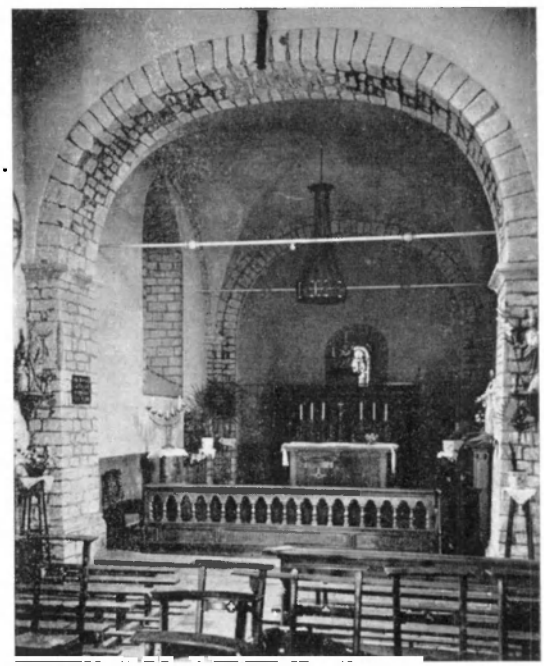

Fig. 62. — **Frasnes-lez-Gosselies. Chapelle Notre-Dame-du-Roux. Chœur.**

De la nef primitive, subsistent, de part et d'autre, encastrés dans les maçonneries de remplissage, deux piliers carrés, le pilastre adossé à l'arc triomphal et les deux arcades correspondant à ces supports. Les piliers, assez trapus, s'appuient sur une base moulurée analogue à celle des pilastres du chœur. Les claveaux des arcades sont régulièrement appareillés.

Les arrachements du mur oriental des bas-côtés se distinguent encore sur les maçonneries extérieures. Et, à certaines périodes de l'année, on peut constater que l'herbe qui couvre le terrain, croît moins bien qu'ailleurs sur une bande de 0,80 m., parallèle aux murs de la nef, à une distance de 1 m. 80 de ceux-ci. Cette bande de végétation maigre s'explique par la présence de fondations à cet endroit. Elle correspond, à n'en pas douter, aux murs des bas-côtés. La trace se prolonge jusqu'à la façade actuelle, nous donnant ainsi les dimensions primitives de la nef dont la longueur correspondait à cinq travées.

Il ne subsiste aucun indice d'une tour occidentale. A-t-elle jamais existé? L'oratoire n'étant pas affecté au service paroissial, la tour fut peut-être jugée inutile. Par ailleurs, on pourrait faire remarquer que si, dans nos régions, les petits édifices religieux à une nef n'ont géné-

ralement pas de tour, les édifices religieux à bas-côtés en sont généralement pourvus. La question reste donc pendante.

L'appareil des maçonneries et les arcatures de l'abside nous feraient placer cette construction dans le courant du XIIe siècle. Se référant à la perfection relative de la technique, on préciserait même volontiers qu'il s'agit de la seconde moitié du siècle. Le document historique nous propose une date plus tardive encore. En effet, comme nous l'avons signalé, la chapelle fut consacrée en 1237. Mais cette consécration a pu avoir lieu longtemps après la fin des travaux. Un tel cas est fréquent au moyen âge (1).

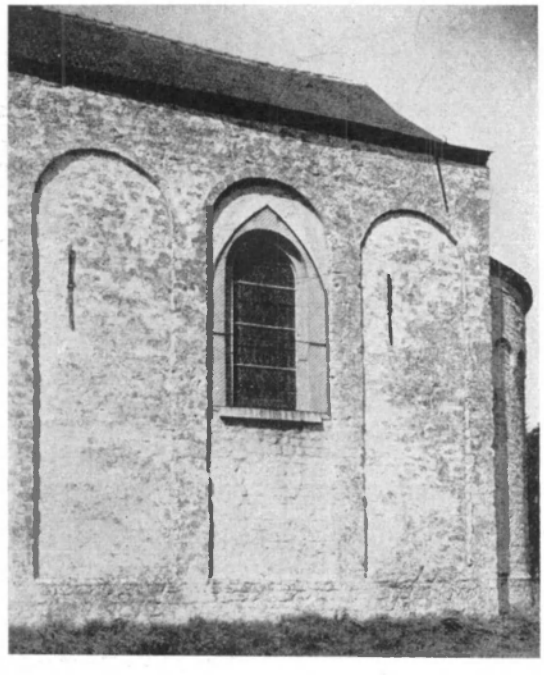

Fig. 63. — Frasnes-lez-Gosselies.
Chapelle Notre-Dame-du-Roux. Détail du chœur.

(1) Egalement sur la foi des textes, on a placé à des dates fort tardives d'autres constructions religieuses, encore nettement romanes, notamment l'abbatiale du Parc (1228) et le clocher de Vlierden (1231). Cf. R. Lemaire, *Les origines du style gothique en Brabant*, t. I, p. 116 et C. Leurs, *op. cit.*, t. II, p. 161.

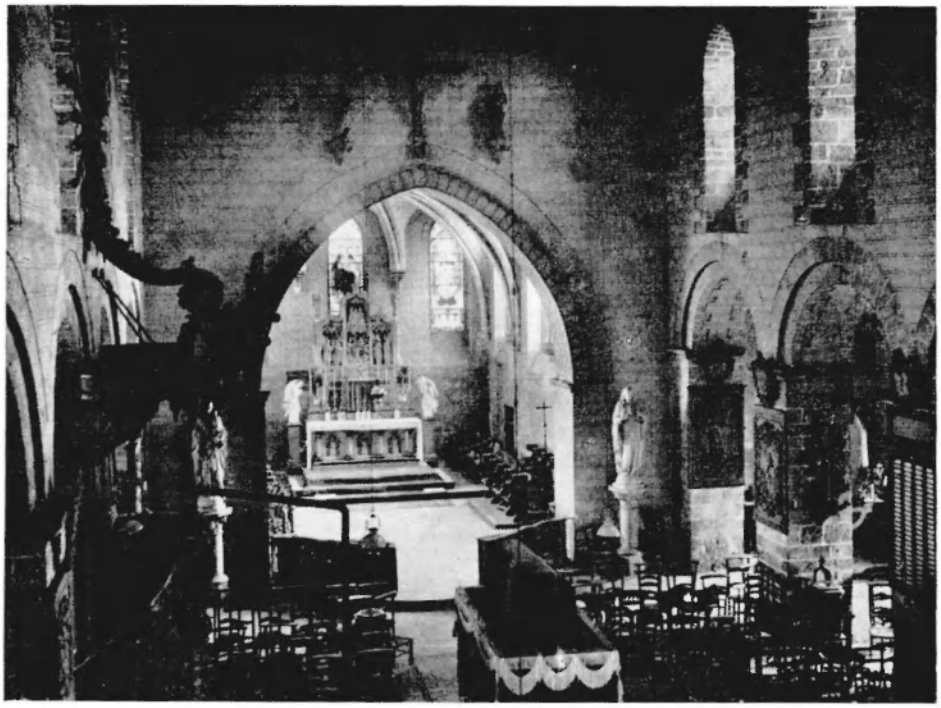

Fig. 64. — **Horrues : Eglise Saint-Martin.**

HORRUES — ÉGLISE SAINT-MARTIN

L'église d'Horrues se présente comme l'un des plus intéressants sanctuaires ruraux de toute la province (1). La nef entière est romane; la tour l'est dans ses masses essentielles, mais certains détails trahissent déjà l'esprit du gothique à ses débuts; le chœur date du second quart du XIIIe siècle. Sur le flanc méridional de l'église, s'accole un petit porche du XVIe siècle.

Les parties gothiques seront étudiées dans les chapitres suivants. Examinons ici la nef romane et la tour. De puissants piliers carrés, de plus d'un mètre de section, scandent les six travées de la nef. Ils sont couronnés d'une imposte moulurée sur trois faces seulement (l'imposte est absente vers les collatéraux). Ces supports reçoivent de lourdes

(1) Mgr R. Maere lui a consacré une bonne monographie : *Les églises de Chaussée-Notre-Dame, de Horrues et de Saint-Vincent à Soignies* Mons, 1930; cette étude fut publiée également dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. LIV, 1935-1936.

arcades en plein cintre, soulignées par un ressaut du côté de la nef. Le clair-étage est percé de six hautes fenêtres dont le glacis se place à faible distance des arcades; ce détail prouve que la couverture normale des bas-côtés n'était ni la voûte, ni le plafond, mais bien l'appentis apparent ou, plus vraisemblablement, le demi-berceau lambrissé.

Un plafond règne sur la nef. Il est récent, mais reprend le mode primitif de couverture. La charpente romane admirablement conservée, répond au type que nous avons déjà décrit : fermettes indépendantes,

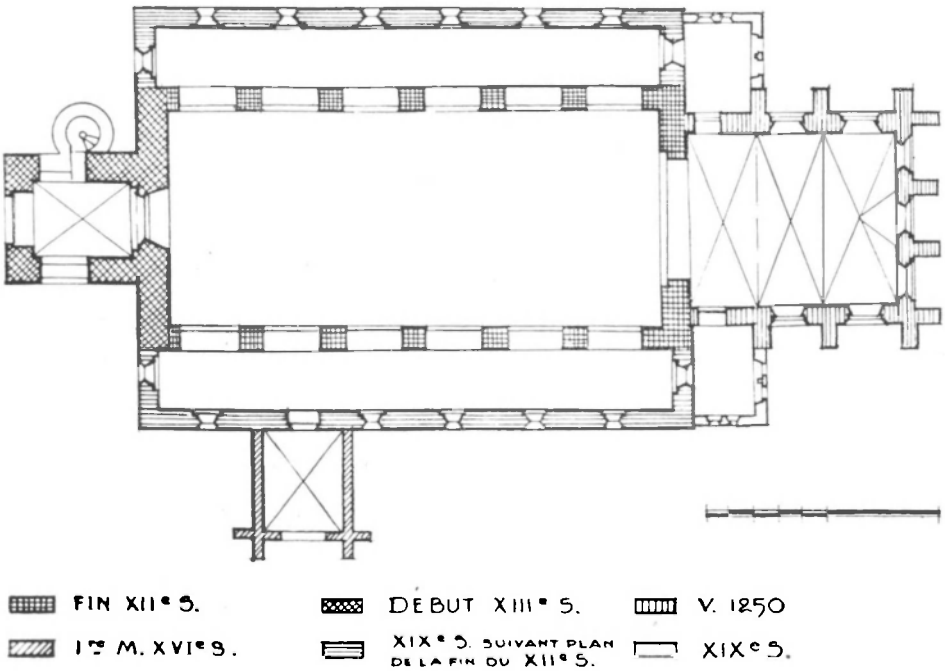

Fig. 65. — **Horrues : Eglise Saint-Martin. Plan.**

composées de l'entrait, des deux arbalétriers, d'un faux-entrait et de quatre poteaux.

L'arc triomphal présente un tracé brisé. Comme les arcades, il est pourvu d'un ressaut du côté de la nef. Il repose sur des pilastres, avec imposte identique à celles des piliers. Nous retrouvons, ici comme dans la nef, le même appareil régulier des supports et le même clavage soigné des arcades. L'ensemble appartient donc à une même campagne de construction.

Les bas-côtés ont été refaits entièrement au XIXe siècle, sur le plan primitif. Les fenêtres, de même type que celles du clair-étage, mais plus petites, auraient été reconstituées d'après des exemplaires authentiques, conservés dans les murs est et ouest.

L'extérieur est fort simple : murs unis percés de baies sans encadrement. La corniche, formée d'une tablette taillée en biseau, repose sur une série de corbeaux dont le profil se compose d'un tore dégagé par un cavet. Les corbeaux des bas-côtés, de même modénature, auraient été replacés sur l'indication d'un témoin subsistant.

Quelle date attribuer à cette partie de l'édifice? Les parements

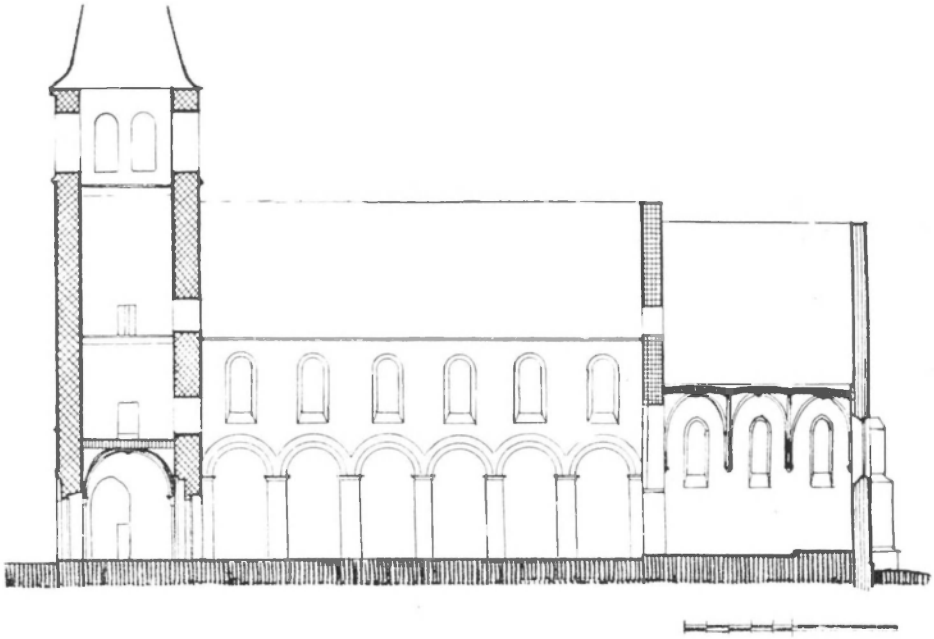

Fig. 66. — **Horrues : Eglise Saint-Martin. Coupe.**

sont dressés en assises appareillées. De plus, les arcs et les arcades sont clavés avec un soin et une régularité qu'on ne voit guère dans le pays avant la fin du XIIe siècle. Il faut tenir compte aussi du tiers-point de l'arc triomphal. Par ailleurs, le type des corbeaux, tel que nous le retrouvons ici, apparaît aux alentours de 1200, pour se généraliser au XIIIe siècle. Tenant compte de ces divers éléments, nous pensons qu'on peut placer la construction de la nef dans les dernières années du XIIe siècle.

Les travaux de la tour ont dû suivre de près ceux de la nef. Le début du XIIIe siècle est la date qui s'indique normalement. Cette tour est encore romane dans son esprit : absence de contreforts, ouïes en plein cintre; mais certaines particularités gothiques s'y manifestent, notamment les arcs aigus des baies du rez-de-chaussée, les cordons-larmiers qui soulignent les étages et surtout les détails de la porte

s'ouvrant sur la nef. La voûte d'ogives qui couvre le rez-de-chaussée est nettement postérieure à la construction de la tour; elle date sans doute de la fin du XIIIe siècle (1). Le rez-de-chaussée formait jadis un porche ouvert sur trois faces, semblable en cela à l'exemple de Lessines, dont nous aurons à parler plus loin.

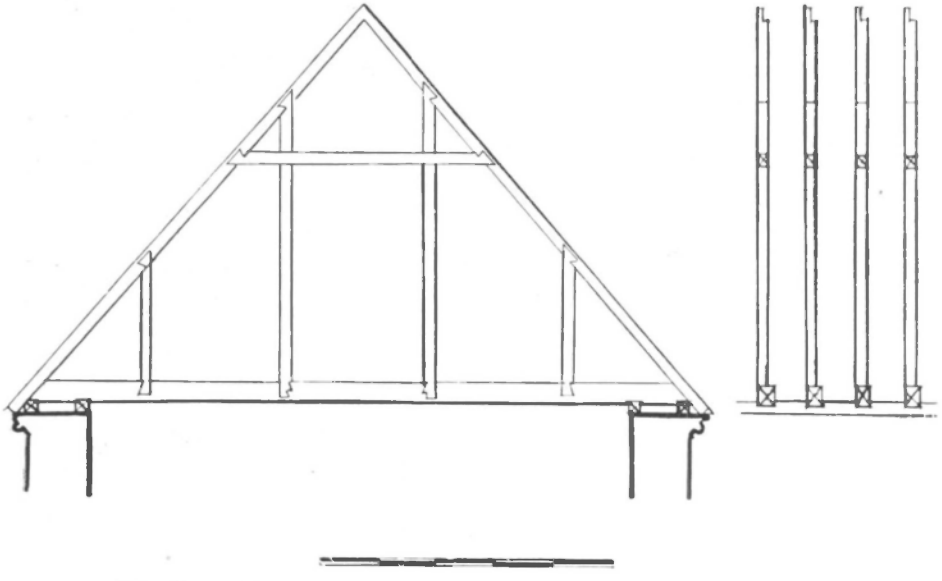

Fig. 67. — **Horrues : Eglise Saint-Martin. Charpente de la nef.**

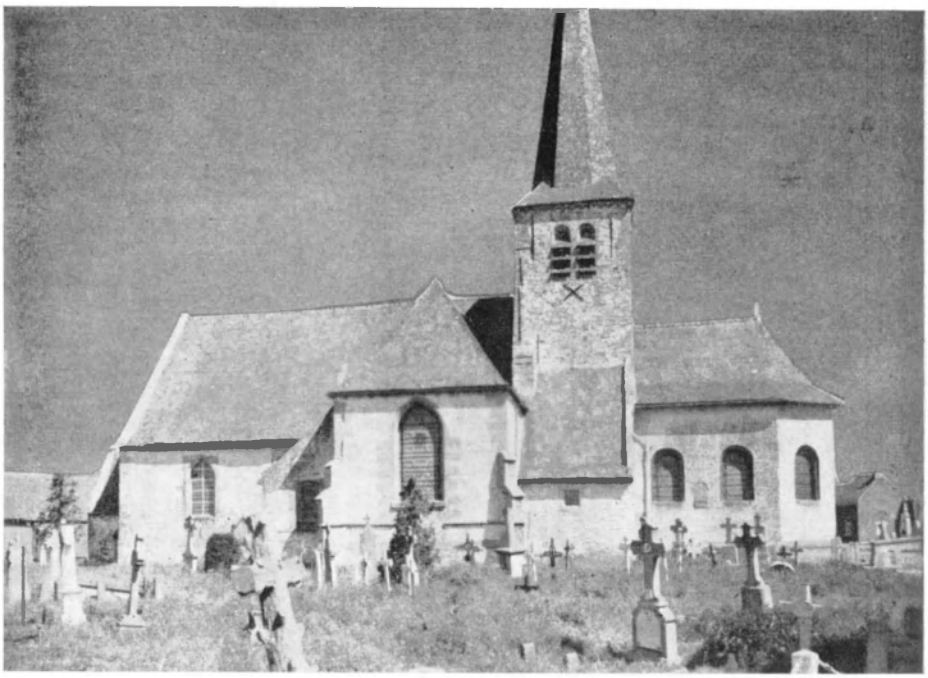

Fig. 68. — **Hoves : Eglise Saint-Maurice.**

HOVES — ÉGLISE SAINT-MAURICE

C'était une église romane à nef unique, avec tour sur le presbyterium et chevet vraisemblablement semi-circulaire. Il en subsiste les murs épais de la nef, dans lesquels de nouvelles fenêtres ont été percées au XVIIe ou au XVIIIe siècle, et la tour centrale. Cette dernière, de plan barlong, repose sur les murs du presbyterium et sur deux arcs en plein cintre. L'étage des ouïes, bien que remanié à la fin de l'époque gothique, conserve encore ses dispositions primitives.

Au XVe siècle, on ouvrit, au flanc septentrional de la tour, une chapelle dont le remplage de fenêtre trahit l'influence du style brabançon. Cette chapelle, désaffectée rapidement, devint une simple annexe et on y construisit, de façon assez curieuse, une tourelle intérieure d'escalier, en briques. Enfin, sur les côtés de la nef, se greffèrent tar-

divement deux grandes chapelles sans intérêt archéologique; elles forment comme deux bras de transept. L'abside primitive disparut pour faire place à un chœur plus vaste, à trois pans, daté, au chevet, de 1673. Un plafond en stuc, portant le millésime 1739 (1) succéda au plafond primitif.

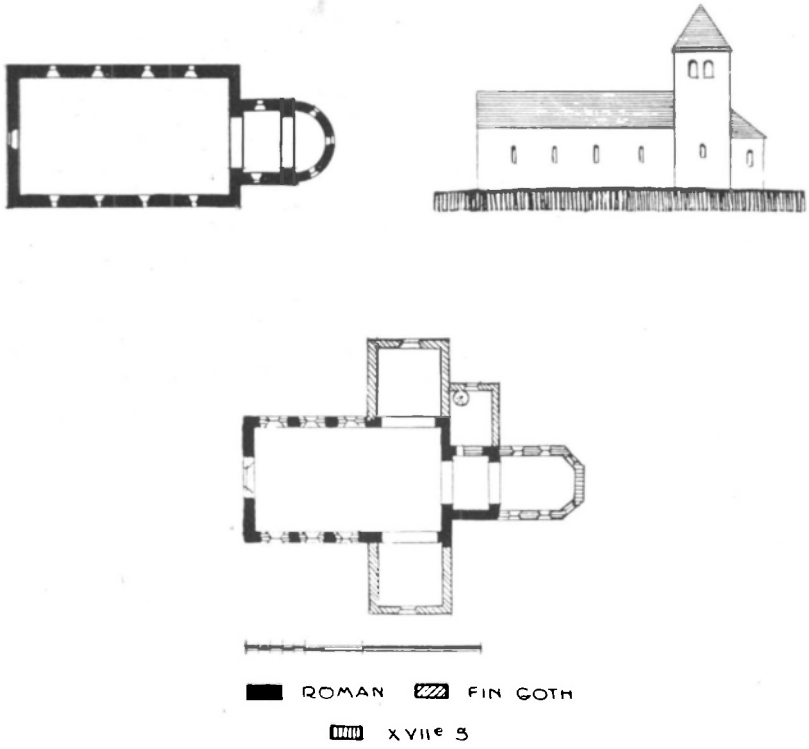

Fig. 69.
Hoves : Eglise Saint-Maurice.
Etat primitif et état actuel.

(1) Cette date se trouve au-dessus du jubé.

Fig. 70. — **Jumet : Chapelle de Heigne.**

JUMET
ANCIENNE ÉGLISE NOTRE-DAME DE HEIGNE

Il ne reste qu'une humble chapelle de ce que fut l'église romane de Heigne, annexée dans la suite à un prieuré desservi par quelques religieux de Lobbes (1). Les travaux de restauration entrepris en 1938 ont nécessité des sondages et des décapages, qui nous firent découvrir bien des témoins de la structure primitive et des transformations opérées au cours des temps (2). De plus, des fouilles pratiquées au même moment mirent au jour les fondations de parties depuis longtemps disparues. Ainsi l'examen des vieux murs eux-mêmes et des vestiges

(1) Pour les détails relatifs à l'histoire de Heigne, cf. S. Brigode, *Heigne-sous-Jumet. Histoire, archéologie, folklore*, Charleroi, 1938.

(2) Lors de la restauration, nous avons tenu à laisser apparents tous les vestiges intéressants l'histoire de la construction. La conservation de certains de ces éléments nuit à l'unité de l'ensemble; mais, dans le cas présent, il valait mieux s'attacher à l'intérêt archéologique, la valeur esthétique du monument étant assez faible en raison des transformations successives qu'il avait subies. Disons, enfin, que les subsides étaient limités et que nous ne pouvions prétendre réaliser nos projets.

enfouis dans le sol nous a permis de retrouver le plan et l'élévation des deux états successifs que présenta l'église de Heigne au XIIe siècle (1).

Actuellement, l'église comprend une nef, un transept et un chœur. Avant la restauration de 1938, les deux voûtes d'arêtes du XVIIIe siècle couvrant la nef, s'appuyaient sur des pilastres séparant les deux travées

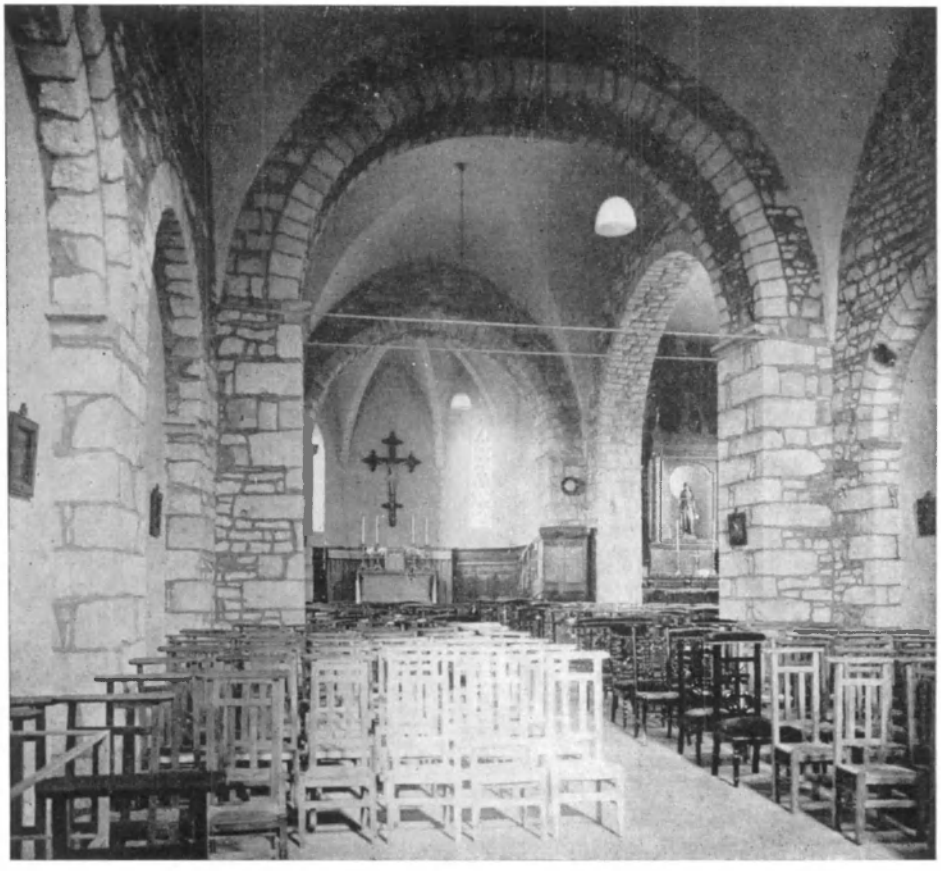

Fig. 71. — **Jumet : Chapelle de Heigne.**

qui existaient alors. Ces pilastres ont été supprimés et le décapage des maçonneries a fait apparaître les supports et les arcades de l'époque romane qui divisaient la nef actuelle, non plus en deux mais en trois travées. Pour des raisons d'ordre budgétaire, les deux voûtes furent conservées, si bien que maintenant le rythme binaire de la couverture du XVIIIe siècle répond au rythme ternaire des arcades romanes.

Les supports romans se composaient de piliers carrés alternant avec des colonnes monocylindriques. Les piliers n'ont pas de base et se

(1) Sur les fouilles et leurs découvertes, cf. S. Brigode, *op. cit.*, pp. 49-55.

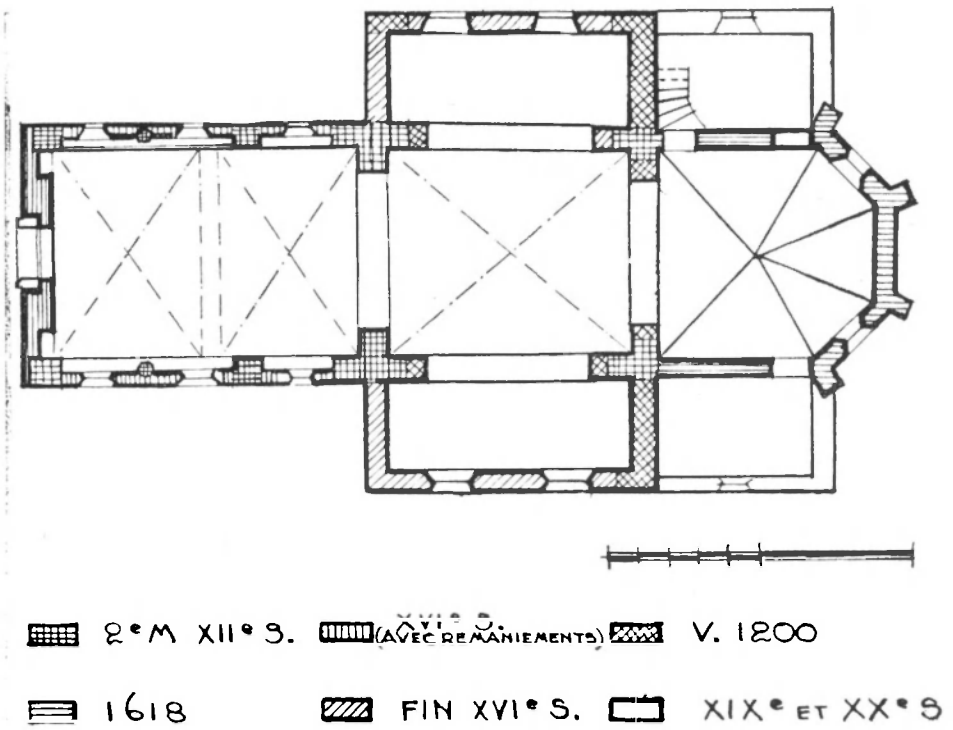

Fig. 72. — **Jumet : Chapelle de Heigne. Etat actuel. Plan.**

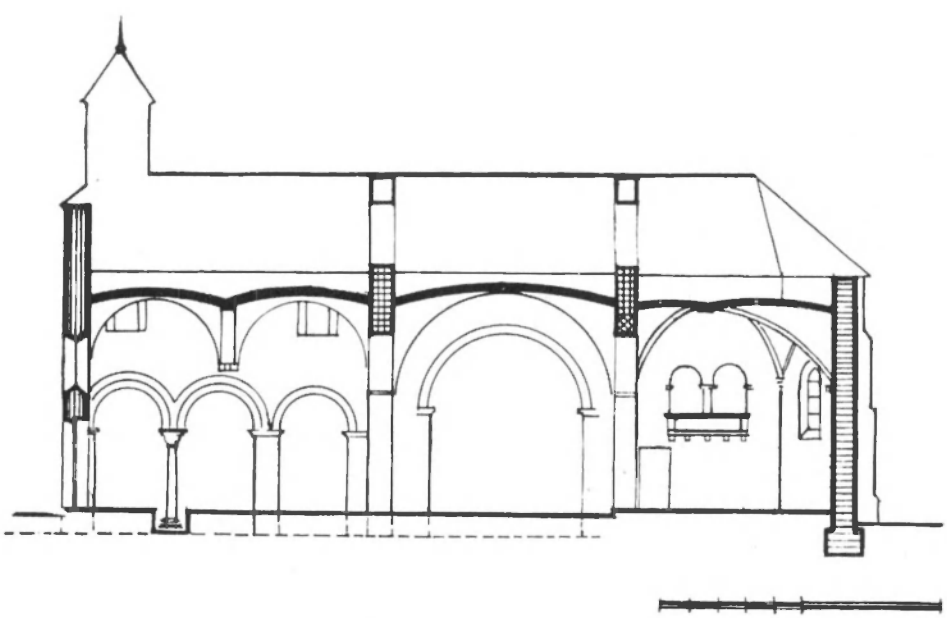

Fig. 73. — **Jumet : Chapelle de Heigne. Etat actuel. Coupe.**

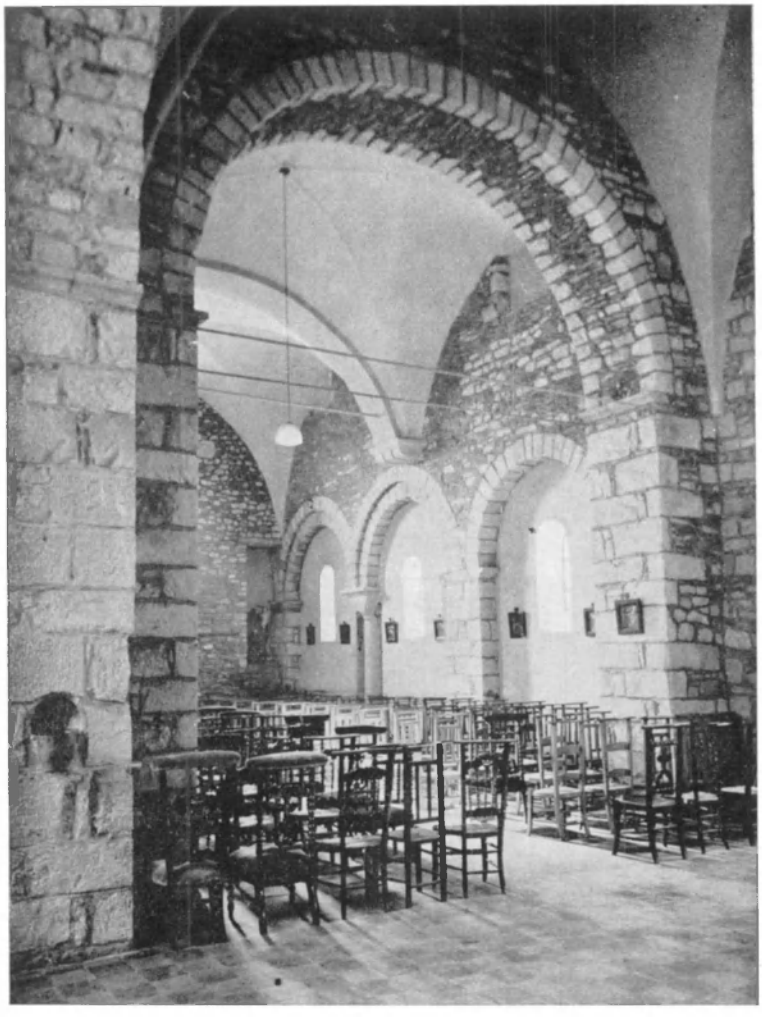

Fig. 74. — Jumet : Chapelle de Heigne.

terminent, sous la retombée des arcades, uniquement par une imposte moulurée en cavet. Les chapiteaux des colonnes ont malheureusement disparu, mais les bases, intactes, présentent le profil classique des deux tores séparés par une scotie; les angles des socles sont ornés de griffes (1). Les arcades, appareillées en grès, ont un double rouleau, excepté l'arcade voisine de la croisée, dont le clavage est simple.

On dégagea aussi, au-dessus des arcades, les traces des anciennes fenêtres du clair-étage; elles ont un ébrasement intérieur, mais leur seuil esl sans glacis.

(1) Ces socles reposent sur l'ancien pavement en terre cuite vernissée, pavement se trouvant à 0,86 m. sous le niveau actuel de la nef.

La façade occidentale actuelle remonte au XVIIe siècle. En dégageant les maçonneries de liaison, à l'angle formé par cette façade et les murs de la nef, on découvrit un ancien pilier roman, primitivement isolé, et, au-dessus du pilier, le départ d'un arc constituant une quatrième travée de la nef. Cette découverte prouvait que l'église s'étendait davantage vers l'ouest. Les fouilles devaient confirmer cette première indication. En réalité, trois autres travées s'ajoutaient aux trois travées existantes et une tour les précédait. Les fondations mises au jour nous apportèrent d'autres renseignements encore, notamment en ce qui concerne les supports.

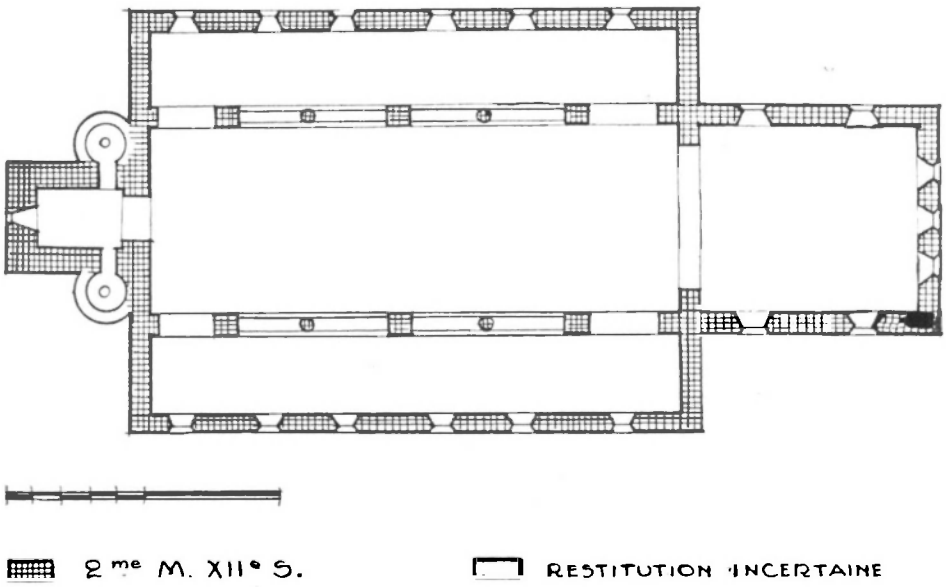

Fig. 75. — Jumet : Ancienne priorale de Heigne.
Etat dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Plan.

Nous savons, en effet, que l'alternance des piliers forts et faibles se marquait aux quatre travées centrales et que la première travée était moins large que les autres. La tour avait un plan barlong. Peut-être possédait-elle deux tourelles d'escalier (1). Les fouilles ont fourni aussi la largeur des bas-côtés.

La croisée du transept, de plan allongé et légèrement trapézoïdal, est délimitée par quatre grands arcs romans en plein cintre s'appuyant sur des pilastres massifs. Au-dessus des arcs latéraux, on distingue des traces de fenêtres. Or, ces traces sont coupées par les claveaux de l'arc. Il faut en conclure que ces arcs furent ouverts dans des maçonneries plus anciennes. Un examen attentif des quatre grands arcs du transept

(1) Des restes de maçonneries furent dégagés dans les angles formés par la tour et l'ancien mur de façade. Leur aspect absolument amorphe ne permet cependant pas d'être affirmatif en ce qui concerne l'existence des tourelles.

nous prouve que l'arc occidental est construit suivant une technique différente de celle qui fut appliquée aux trois autres. L'arc séparant la croisée de la nef est formé d'un chaînage d'angle, avec remplissage de l'intrados au moyen de petits moellons plats. La même mise en œuvre s'observe aux arcades de la nef. Par contre, les trois autres arcs de croisée ont leur intrados composé de matériaux plus réguliers et d'un plus grand format. Toutes ces constatations s'expliquent assez aisément si l'on admet que la croisée actuelle était, à l'origine, un espace fermé de trois côtés, constituant le chœur de l'église. Les fenê-

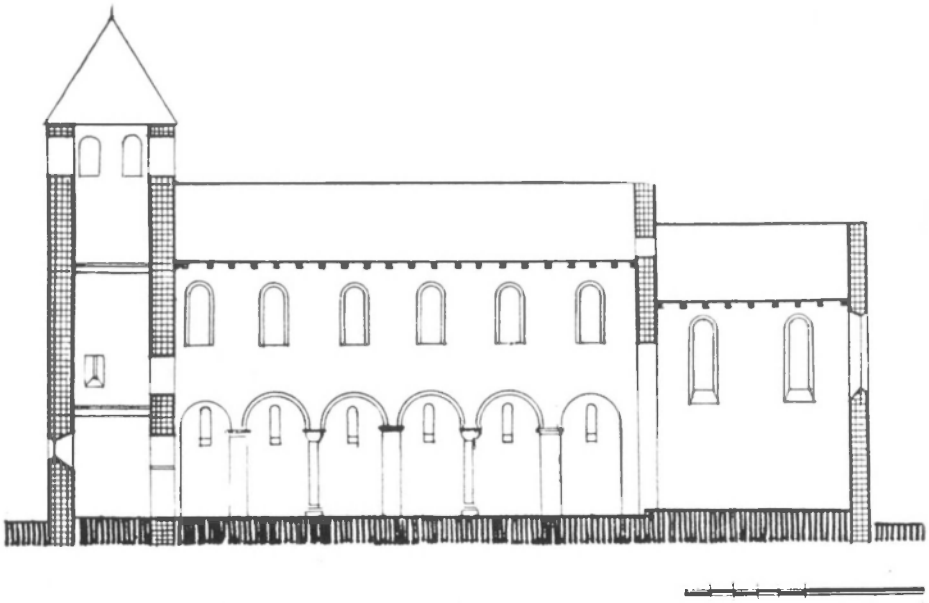

Fig. 76. — Jumet : Ancienne priorale de Heigne.
Etat dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Coupe.

tres, dont nous avons relevé les traces, éclairaient donc ce chœur primitif. La découverte des fondations d'un mur sous les arcades latérales confirme aussi cette explication.

Dans la suite, mais encore à l'époque romane, et fort peu de temps sans doute après les premiers travaux, on aura jugé nécessaire d'agrandir l'église en construisant un nouveau chœur au-delà de l'ancien, et en convertissant ce dernier en croisée de transept qu'on compléta par des croisillons, après y avoir ouvert les grands arcs latéraux. Mais ces croisillons par une disposition fort rare à l'époque, ne faisaient pas saillie sur les bas-côtés; ils les prolongeaient (1). Le transept actuel, bien que fortement remanié à la fin du XVIe siècle correspond exactement aux dimensions du transept primitif. Du reste, on voit encore, dans le mur septentrional une ancienne porte à linteau d'époque ro-

(1) Le mur de fond des bas-côtés, vers l'est, fut alors démoli; on en voit encore les arrachements du côté sud.

mane. La liaison des maçonneries, dans les angles nord-est et sud-est, nous amène à la même conclusion.

Nous ne possédons aucune indication sur le chœur qui fut édifié à ce moment; il a été remplacé par le chœur actuel reconstruit *a fundamentis* en 1618 (1). Nous pouvons tout simplement supposer que le chevet était semi-circulaire plutôt que plat. Un chevet plat eût laissé sa trace dans le sol. Or les fouilles n'ont permis de retrouver aucun mur ayant appartenu à l'ancien chœur. Dans le cas d'un chevet semi-circulaire, il est normal que ses fondations aient complètement disparu lors de l'établissement, au même endroit, de fondations plus profondes, pour les pans coupés de l'abside du XVIIe siècle.

A quelle époque pourrait-on placer cette ancienne église de Heigne? Le fait que les piliers et les pilastres sont dépourvus de base

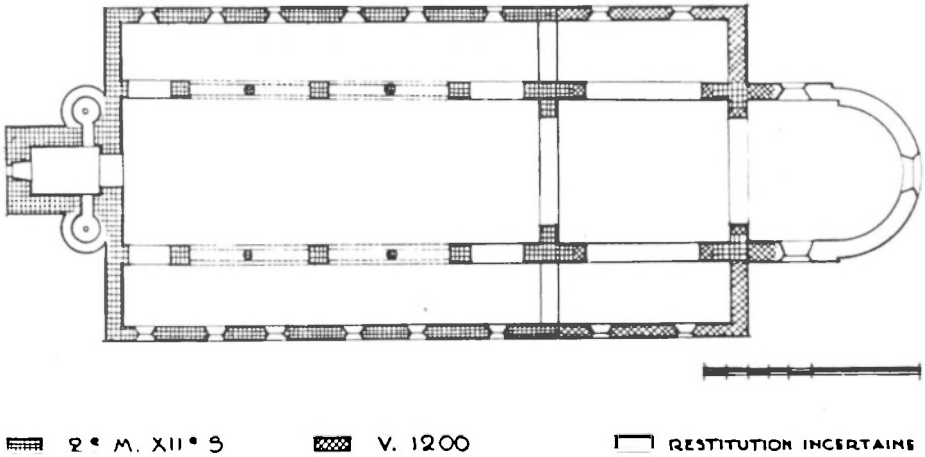

Fig. 77. — Jumet : Ancienne priorale de Heigne.
Etat à la fin du XIIe siècle. Plan.

et que leur imposte se profile uniquement sous l'intrados des arcades doit être considéré ici comme un simple archaïsme. Par ailleurs, l'appareil soigné des piliers, des arcades et des fenêtres hautes dénote, pour nos régions tout au moins, un art roman assez évolué. Il en est de même de la base à griffes des colonnes. Signalons aussi la mise en œuvre des matériaux de l'arc s'ouvrant de la croisée sur la nef; elle est identique à celle de l'arc triomphal de la chapelle Notre-Dame-du-Roux à Fransnes-lez-Gosselies qui est une construction romane des plus tardives, du début du XIIIe siècle, semble-t-il (2). Ces diverses observations nous incitent à dater l'ancienne église de Heigne de la fin du XIIe siècle.

Les travaux d'agrandissement ont suivi de près l'érection de la nef et du chœur primitifs. La croisée, les croisillons et le second chœur roman peuvent normalement se situer vers l'an 1200.

(1) S. Brigode, *op. cit.*, p. 46.
(2) Cf. p. 181 sq.

L'ancienne église de Heigne différait fort peu de ses sœurs mosanes. Elle avait leur simplicité rustique, leur volume intérieur, fermé par le plafond de bois. En façade se dressait la tour, que flanquaient, peut-être, des tourelles suivant une formule héritée de l'architecture carolingienne. L'absence de saillie au transept lui donna un plan moins courant; mais ce plan n'était en somme que le résultat d'un programme d'agrandissement et d'aménagement (1).

Un des caractères qu'il y a surtout lieu de relever ici, est l'alternance des soutiens. Nous l'avons déjà rencontrée, au XIe siècle, à Soignies

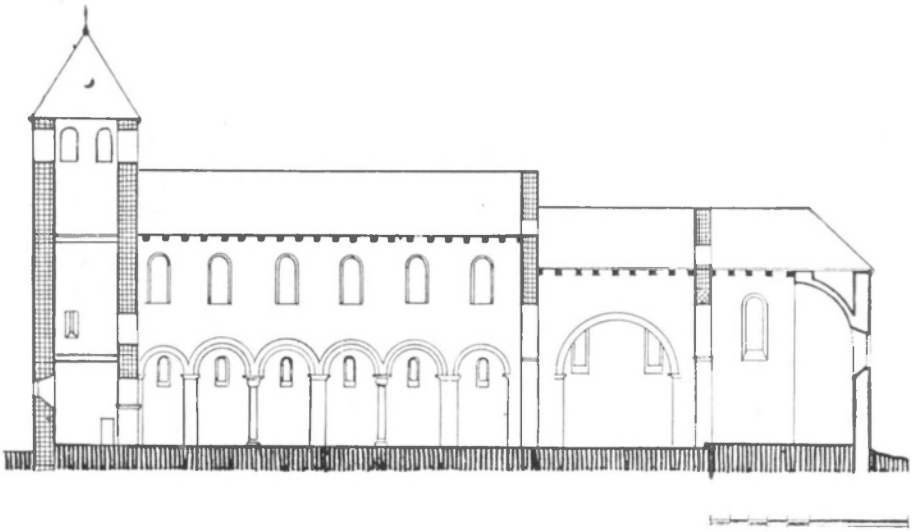

Fig. 78. — Jumet : Ancienne priorale de Heigne. Etat à la fin du XIIe siècle. Coupe.

et à Aubechies. Nous savons qu'elle existait à l'église carolingienne de Saint-Ursmer à Lobbes et que cette disposition s'y maintint jusqu'en 1865. Or, Heigne dépendait de Lobbes depuis la fin du VIIe siècle. Il n'est donc pas étonnant de retrouver ici cette même formule.

Signalons en terminant que les transformations subies par l'édifice au cours des âges sont sans intérêt. Outre l'amputation de la tour et d'une bonne partie des nefs, on ne pourrait signaler que de simples remaniements de maçonneries, le percement de fenêtres aux XVIe et XVIIe siècles, le voûtement de la nef et de la croisée au XVIIIe siècle. Le chœur, nous l'avons dit, fut réédifié en 1618. Il se compose d'une travée carrée terminée par un chevet à trois pans. Une fausse voûte d'ogives le couvre; mais sa couverture primitive était un simple berceau de bois ou de plâtre.

(1) Ce plan s'observe vers la même époque à Tourinne-la-Grosse. Il existait depuis le XIe siècle à l'église Saint-Sauveur d'Aix-la-Chapelle qui, comme les autres constructions romanes d'Aix, relevait du groupe mosan.

Fig. 79. — **Lessines : Eglise Saint-Pierre. Etat après l'incendie de 1940.**

LESSINES — ÉGLISE SAINT-PIERRE

Parmi les quelque quatorze campagnes de construction qui ont donné à l'église de Lessines son aspect actuel, il s'en trouve plusieurs qui remontent à l'époque romane. Le noyau de l'édifice est roman; mais, au XIVe siècle déjà, on supprimait un chœur du XIIe siècle pour élever un chœur tournaisien semblable à ceux de Saint-Jacques de Tournai et de Notre-Dame de Deinze; au XVe siècle, on construisait un transept; puis ce fut, jusqu'au XIXe siècle, une suite de travaux qui agrandirent l'église, morceau par morceau, et qui modifièrent complètement sa physionomie primitive (1).

Tant et si bien qu'il ne resta plus de roman que les maçonneries inférieures de la tour, les murs gouttereaux de la nef (2), ses deux murs pignons et sa charpente.

M. L. Delférière a écrit une fort bonne monographie de Saint-Pierre de Lessines, en délimitant les multiples stades des travaux (3). Mais,

(1) Ces différentes parties seront étudiées dans les chapitres suivants.

(2) Les piliers et les arcades de la nef furent repris en sous-œuvre au XVIe siècle.

(3) L. Delférière, *Monographie de l'église Saint-Pierre à Lessines*, dans la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. III, 1933, 16 pp.

depuis la publication de son étude, l'église a été ruinée par l'incendie de mai 1940 et ses vieilles charpentes ont disparu. Par contre, les travaux préparatoires à la restauration ont fourni l'occasion de procéder à des fouilles, qui ajoutèrent aux vestiges romans les restes d'une crypte creusée sous le chœur.

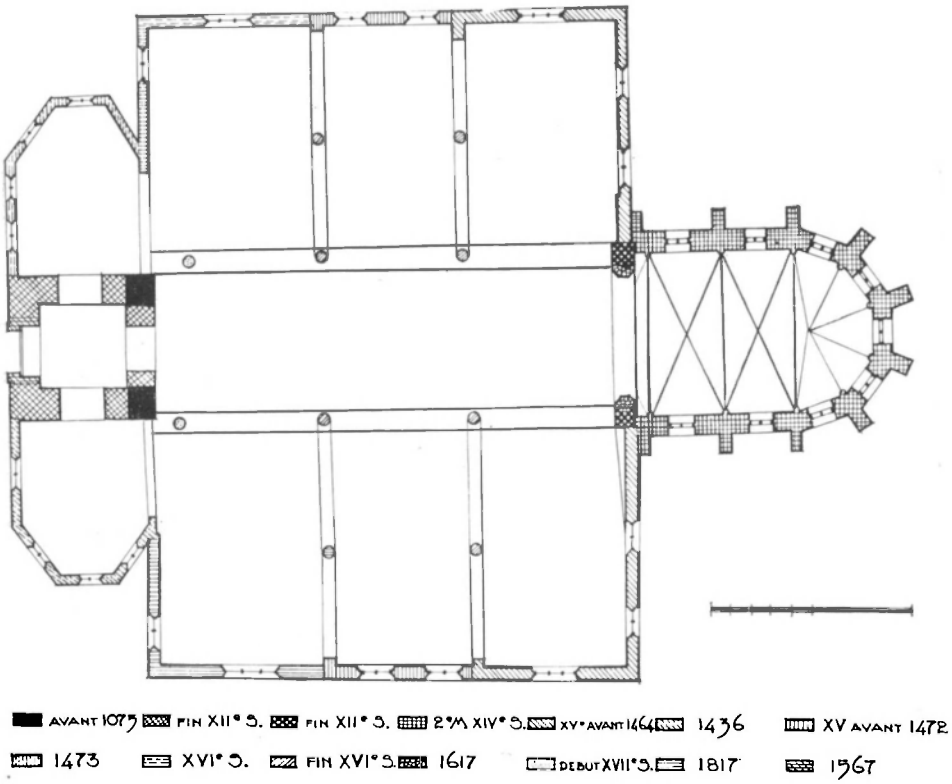

Fig. 80. — Lessines : Eglise Saint-Pierre. Plan.

Le mur du fond de la nef paraît être la partie la plus ancienne du monument. L'appareil des maçonneries y est extrêmement grossier. Sur ce même mur, un peu sous le niveau des combles de la nef actuelle, on distingue la trace d'un solin de toiture, présentant une inclinaison de 45° et, au-dessus de chacun de ces anciens versants, un oculus maladroitement clavé. On ne peut donner qu'une seule explication à la présence de ces éléments : le solin est celui de la toiture d'un chœur; les oculi éclairaient une nef plus haute que ce chœur. Ce seraient là les seuls témoins d'une église mentionnée dans un acte de donation daté de 1075 et qui attribue au chapitre de Cambrai, « *la troisième partie de l'alleu de Lessines, la sixième partie de l'église et tout l'autel du dit lieu* » (1).

(1) Cité par L. Delfériere, *op. cit.*, pp. 1 et 2.

Au XIIe siècle, on décida de remplacer cette église par un édifice de plus grandes dimensions. Le chœur primitif fut supprimé et l'on bâtit sur son emplacement une nef plus large et plus haute que l'ancienne, à laquelle elle s'adossait. Celle-ci disparut à son tour et un clocher s'éleva devant la nouvelle nef; sa construction permit de maintenir les vieilles maçonneries qui surmontaient l'ancien arc triomphal. C'est ainsi que nous conservons un pan de mur appartenant à cette église primitive.

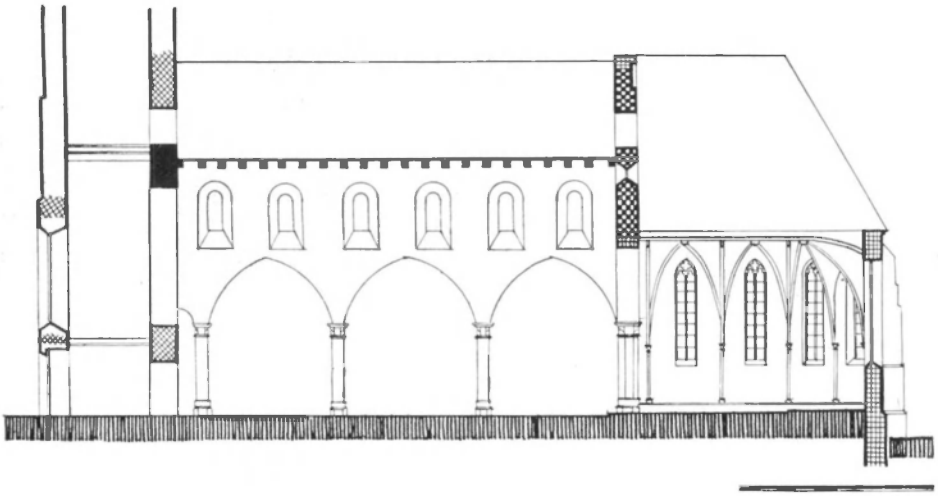

Fig. 81. — **Lessines : Eglise Saint-Pierre. Coupe.**

La seconde église romane peut être restituée en partie grâce aux fenêtres du clair-étage qui, toutes, subsistent, soit six fenêtres de part et d'autre, correspondant aux six travées primitives de la nef. Elles ont un large ébrasement fort bien appareillé qui dénote la fin du XIIe siècle.

Le pignon surmontant l'arc triomphal est percé — comme l'était celui de la première nef — par deux oculi qui prenaient jour au-dessus des versants de l'ancien chœur roman. Ces baies ont été condamnées par suite de la construction du chœur gothique, plus élevé que son prédécesseur.

Comme nous le disions, la nef conservait encore, avant l'incendie de 1910, une magnifique charpente romane à chevrons-fermes distancés de 0,80 m. d'axe en axe. Suivant l'usage, chaque fermette s'appuyait sur un puissant entrait de 0,30 × 0,35 m. de section; les arbalétriers étaient soutenus par quatre poteaux et raidis par un faux-entrait; le tout assemblé à mi-bois, avec queue d'aronde. (Voir fig. 105, p. 231).

De la tour reconstruite au XIIe siècle, peu de temps sans doute après la campagne de la nef et du chœur, on ne conserve que le rez-de-chaussée et une partie du premier étage. Percé de larges ouvertures en plein cintre sur ses quatre faces, le rez-de-chaussée formait un

porche ouvert semblable à celui de la tour d'Horrues (1). La trace des passages latéraux est toujours visible (2).

Le chœur du XIVe siècle n'a laissé subsister aucun vestige du chœur roman. Sans doute était-ce un chœur à chevet plat comme ceux qui terminent presque toutes les vieilles églises rurales de la région (Wannebecq, Papignies, Horrues, Steenkerque). Les vestiges de la crypte ne peuvent nous éclairer davantage à ce propos. Ils ne consistent plus qu'en la présence du mur occidental et de deux bouts des murs latéraux. Sur ces fragments de murs, s'adossent des pilastres indiquant une division en trois travées dans le sens de la largeur. Ces pilastres recevaient des voûtes d'arêtes. L'accès de la crypte se situait sous la dernière arcade de la nef, du côté nord. Il ne subsiste aucune trace des piliers, pas même en fondation.

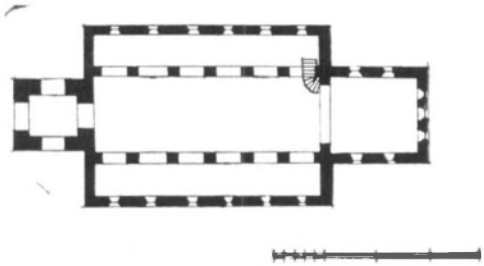

Fig. 82. — **Lessines : Eglise Saint-Pierre. Etat à la fin du XIIe siècle. Plan.**

Tels sont les éléments qui permettent de se faire une idée de ce qu'était la seconde église romane de Lessines, avec sa nef sans transept, couverte d'un plafond et flanquée de bas-côtés, sa tour-porche et son chœur surélevé abritant une crypte. Bref, une de ces églises solides, mais toutes simples, dont la nef et la tour d'Horrues nous avaient montré un autre exemple. L'entrée dans l'axe de l'édifice, soulignée ici comme à Horrues, par une tour-porche, rattache l'église de Lessines au groupe occidental du pays.

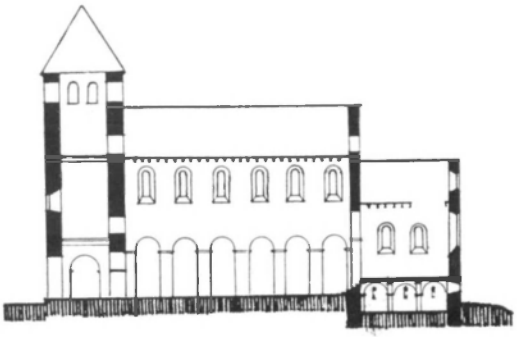

Fig. 83. — **Lessines : Eglise Saint-Pierre. Etat à la fin du XIIe siècle. Coupe.**

Par ce détail, elle s'oppose en effet au plan mosan qui ferme l'édifice vers l'ouest par une tour sans issue et reporte l'entrée sur les flancs de l'édifice.

(1) Cf. p. 185 sq.

(2) La baie occidentale fut remplacée par une porte moulurée portant sur la clef de l'arc le millésime 1567.

ADDENDUM

Les travaux de restauration de l'église Saint-Pierre de Lessines s'entamaient au moment où cette étude était sous presse. On découvrit sous l'enduit, dans le mur nord de la nef, entre la chapelle flanquant la tour et la première travée, une fenêtre du chœur de l'église du XIe siècle. Ce témoin intéressant s'ajoute à ceux — solin et oculi — dont nous avons parlé plus haut. L'emplacement et le niveau de cette baie confirment la position du chœur primitif à l'endroit des premières travées de la nef actuelle.

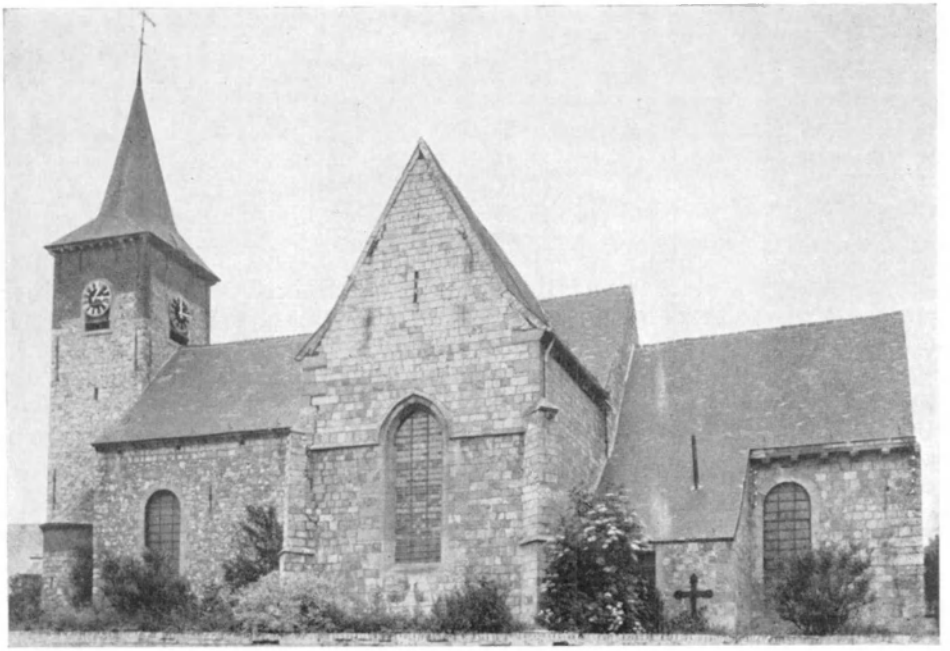

Fig. 84. — **Péronnes-lez-Binche : Eglise Notre-Dame.**

PÉRONNES-LEZ-BINCHE — ÉGLISE NOTRE-DAME

L'église se compose d'une nef unique, d'un transept très saillant, d'un chœur à chevet plat et d'une tour occidentale flanquée d'une tourelle. Ce plan résulte de transformations successives. En effet, la souche primitive est la nef. Les autres parties de l'édifice s'y sont greffées dans la suite.

C'est à l'extérieur que les murs de la nef trahissent leur ancienneté par leur aspect fruste et leur moellonnage grossier. Deux grandes fenêtres d'un type courant au XVIIIe siècle ont été percées dans chacun des longs murs. Mais les traces de deux fenêtres plus anciennes subsistent sur chacune de ces mêmes façades. La technique rudimentaire des maçonneries nous fait situer les murs de la nef au XIe siècle. Quant aux fenêtres romanes, elles semblent être plus tardives. Si l'on se réfère à l'appareil régulier de leurs montants, on est porté à en placer le percement dans le courant du XIIe siècle. Il s'agirait donc de baies agrandies une centaine d'années après la construction de l'édifice.

Ces vestiges nous laissent le souvenir d'une chapelle à nef unique, sans tour. On peut constater, en effet, que la tour s'est accolée au pignon du sanctuaire primitif dont les maçonneries sont restées indépendantes.

Cette tour élevée en moellons, avec chaînage d'angle et tourelle circulaire appareillée en grès de Bray, semble dater du XIIe siècle (1). Elle a malheureusement été transformée de nombreuses fois, à tel point qu'il n'en subsiste aucun détail architectonique remontant à l'époque romane. L'étage des ouïes est assez récent. La tourelle ne conserve ses matériaux originaux que sur quelques mètres de hauteur.

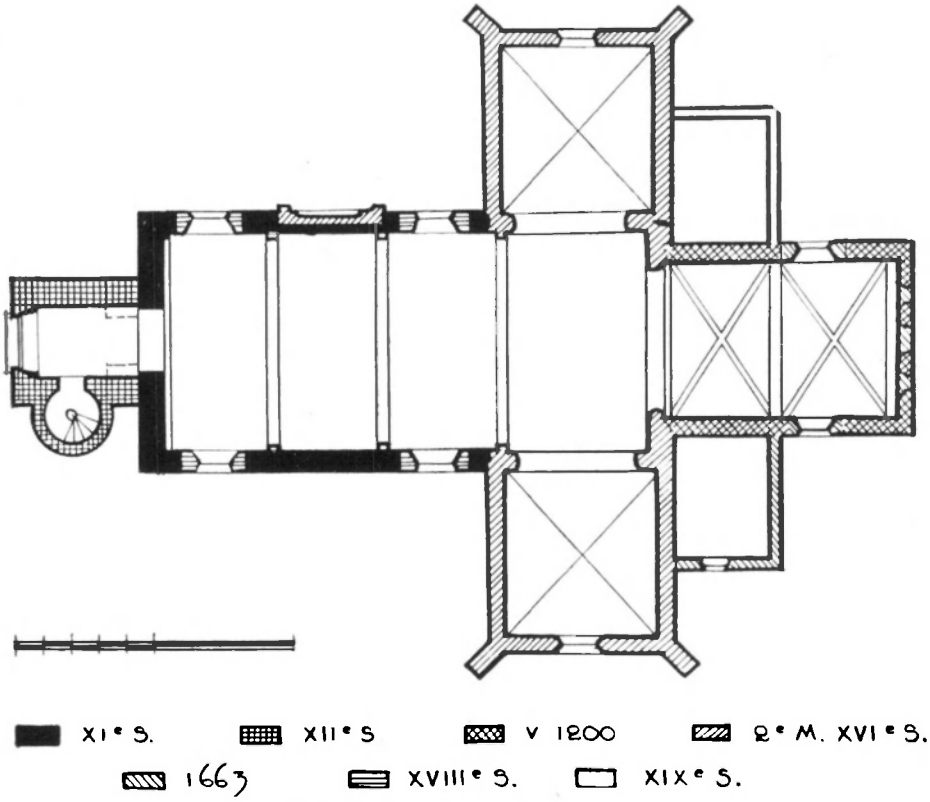

Fig. 85. — **Péronnes-lez-Binche : Eglise Notre-Dame. Plan.**

Vue de l'intérieur, la nef ne trahit en rien son ancienneté. Au XVIIIe siècle, en même temps qu'on y ouvrait de larges fenêtres, on la couvrait de voûtes domicales, avec doubleaux et pilastres classiques.

Le chœur, lui aussi, fut profondément transformé. Bien, à l'intérieur, n'éveille l'attention pour lui donner son âge réel. Il est couvert de deux voûtes surbaissées à croisée d'ogives de profil rectangulaire, telles qu'on les concevait chez nous au XVIIe siècle. Un millésime inscrit sur la clef de la seconde travée précise la date de cette transformation : 1663. C'est au même moment, sans doute, que furent condamnées les

(1) Peut-être, est-ce au moment de sa construction qu'on aura modifié les fenêtres de la nef.

fenêtres du chevet pour y adosser un autel à retable. Mais cette perte d'éclairage se compensa par l'élargissement des fenêtres latérales. L'appareil des pierres prouve que la sacristie méridionale remonte à la même campagne de travaux.

L'examen des maçonneries extérieures du chœur révèle la présence d'éléments fort anciens qui confèrent sa vraie valeur archéologique à cette partie du monument. Il s'agit notamment des fenêtres

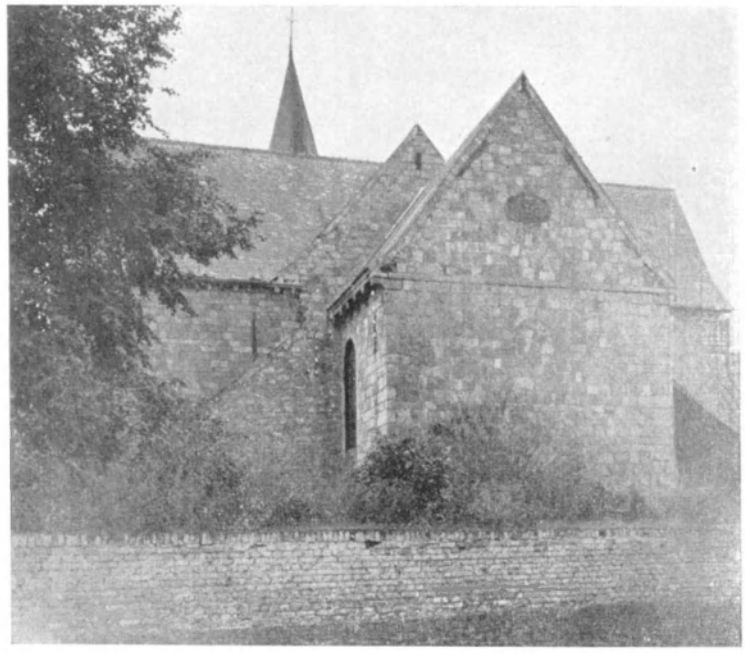

Fig. 86. — **Péronnes-lez-Binche : Eglise Notre-Dame. Chevet.**

murées du chevet : trois fenêtres en plein cintre, celle du centre étant légèrement plus large et plus haute que les autres, et, au-dessus de ce groupe de baies, une fenêtre quadrilobée percée dans le triangle du pignon. Les maçonneries du chœur, de même que les montants et les arcs des baies sont parfaitement appareillés dans le grès de Bray. La corniche est constituée par une pierre posée à plat, sans moulure, soutenue par une série de corbeaux. Un tore et un cavet fondus l'un dans l'autre en une contrecourbe constituent le profil de ceux-ci. La toiture a été refaite suivant une pente un peu plus aiguë que la pente primitive qui se distingue encore nettement sur le pignon et dont l'inclinaison était de 45° environ. La présence d'une baie dans le triangle du pignon nous laisse supposer, qu'à l'origine, un berceau lambrissé couvrait le chœur. Nous retrouvons ce même système de couverture dès la fin du XIIe siècle dans les églises de Tournai vers 1200, à Familleureux au début du XIIIe, à Braine-le-Comte, etc...

Cette dernière constatation nous fournit un premier repère pour dater le chœur. Il en est d'autres. Les fenêtres quadrilobées sont assez rares chez nous et tardives; les quelques exemples que nous possédons appartiennent, soit au XIIe siècle, comme à l'église de Saint-Séverin-en-Condroz (1), soit à l'extrême fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle, comme à l'église de Familleureux (2), soit vers 1220 à l'avant-corps de Saint-Germain de Tirlemont (3). Dans les deux premiers cas, la baie quadrilobée se trouve également dans le mur du chevet. L'appareil régulier des parements par assises parfaitement horizontales ne semble apparaître dans la région qu'au cours de la seconde moitié du XIIe siècle. Enfin, dans la région également, les corbeaux de corniche avec tore et cavet apparaissent à la fin du XIIe et se généralisent surtout dans la première moitié du XIIIe siècle (4). Ces divers points de comparaison nous suggèrent de placer la construction du chœur de Péronnes aux alentours de 1200.

Nous parlerons, dans le tome suivant, des chapelles formant bras de transept. Ce sont des adjonctions sans grand intérêt de la seconde moitié du XVIe siècle.

(1) Cf. S. Brigode, *Les églises romanes de Belgique*, 3e éd., Bruxelles, 1944, pl. XIV.

(2) Cf. p. 251.

(3) La baie quadrilobée est fréquente dans l'architecture romane du Limbourg hollandais.

(4) Les corbeaux ont, ici, un tracé plus archaïque qu'à Braine-le-Comte et à Saint-Vaast, par exemple, où le tore est dégagé du cavet par un léger listel.

ÉDIFICES A NEF UNIQUE, SANS TOUR

La région conserve quelques édifices romans, moins importants encore. Ce sont de petites églises rurales ou chapelles, composées uniquement d'une nef rectangulaire et d'un chœur.

Telle est la pittoresque église de LEVAL-CHAUDEVILLE. Il en subsiste le plan primitif — nef rectangulaire et chœur à chevet plat — les maçonneries en élévation et l'arc triomphal. Les fenêtres ont malheureusement été remaniées plusieurs fois, dont la dernière au XVIIIe siècle; par contre, les traces d'une vieille porte au linteau en batière subsistent dans le mur méridional. A en juger par le caractère archaïque de cette

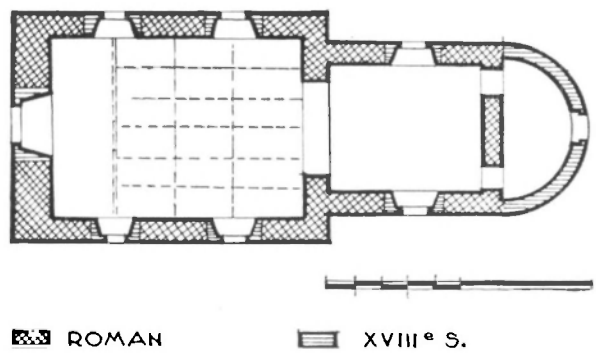

Fig. 87. — **Leval-Chaudeville : Eglise. Plan.**

porte, par les matériaux très frustes des maçonneries et leur forte épaisseur, cette construction pourrait remonter au XIe siècle. A première vue, l'abside semi-circulaire passerait pour romane. Il s'agit, en réalité, d'une adjonction du XVIIIe siècle, à usage de sacristie. Ses murs peu épais en témoignent de même que la fenêtre du chevet. Mais elle s'est greffée au vieux chœur roman avec un mimétisme surprenant. Le mur plat du chevet primitif existe toujours entre le chœur et la sacristie. La couverture originelle a été remplacée par une voûte en bardeaux sous un toit aigu, transformation de la fin du XVIe siècle vraisemblablement.

Au même type, se rattache la petite église de WANNEBECQ, où, lors d'une restauration trop radicale, toutes les fenêtres ont été rétablies suivant un modèle subsistant. Le même plan se rencontre à HELLEBECQ, où seules la partie inférieure des murs romans et deux fenêtres primitives ont échappé aux remaniements du XVIIe siècle. A CORDES, la nef romane est éclairée par trois fenêtres latérales de part et d'autre

Fig. 88. — **Wannebecq : Eglise** (avant la restauration).

semblent indiquer une reconstruction du XIIe siècle. Les éléments architectoniques qui en subsistent sont peu nombreux et sans valeur. Signalons que la chapelle proprement dite est placée à l'étage; le chœur surmonte une pièce carrée voûtée en berceau (1). Signalons aussi la façade romane de la chapelle du cimetière de Soignies.

Plus intéressantes sont les deux chapelles conservées à Chièvres. La chapelle Saint-

(1) Les vestiges de peintures romanes qui y subsistaient ont été reproduits dans les *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. XI, 1873 (article de L. Dosveld, *Fresques romanes découvertes au château des Comtes de Hainaut à Mons*, pp. 329-345. Cette même étude nous donne des plans et dessins de la chapelle.

et par un oculus en façade. La base des murs contient des matériaux de remploi gallo-romains et pourrait être préromane. Quant au chœur, il fut reconstruit sur un plan plus allongé au XVIIe siècle.

Tous ces petits sanctuaires romans servent, aujourd'hui comme par le passé, d'église paroissiale. Il en est d'autres qui ne furent jamais que de simples chapelles. Tel est le cas pour l'ancienne chapelle du château des comtes de Hainaut à Mons. Elle fut fondée au XIe siècle, mais ses maçonneries appareillées en lits plus ou moins horizontaux

Fig. 89. — **Cordes : Eglise.**

Jean, fondée par Eva de Chièvres vers le milieu du XIIe siècle (1), se compose de deux parties bien distinctes, séparées, à l'intérieur, par une grande arcade en plein cintre à clavage régulier. La partie antérieure, extrêmement simple, reçoit le jour par deux fenêtres percées dans chacune des deux façades latérales. La porte d'entrée qui, percée dans l'axe de l'édifice, y donne accès, a ses montants et son arc en plein cintre taillés en ressauts; elle est pourvue d'un tympan de pierre, inscrit dans l'arc et soutenu par deux corbeaux. Le triangle du pignon a remplacé lors d'une restauration

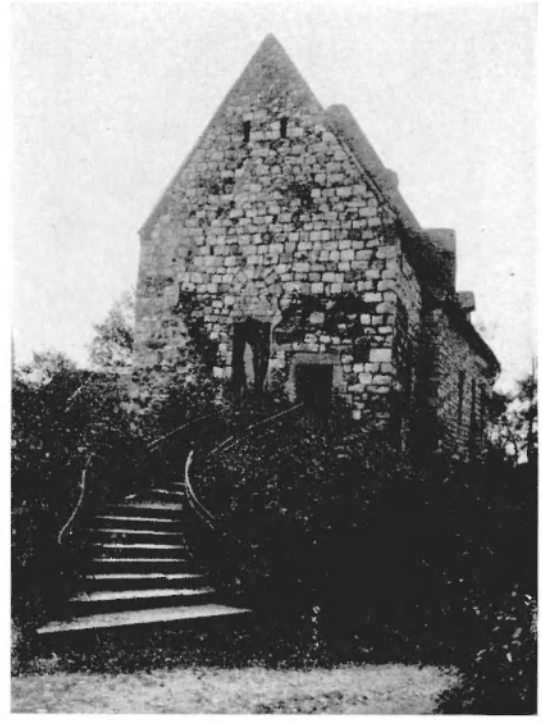

Fig. 90. — **Mons : Ancienne chapelle du château des comtes de Hainaut.**

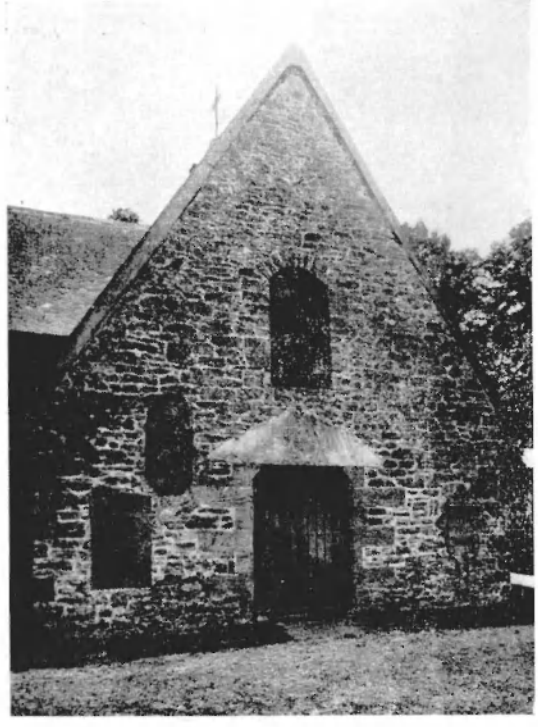

Fig. 91. — **Soignies. Chapelle du cimetière.**

assez récente, un pignon en brique du XVIIe siècle, avec appareil en épi le long des rampants. La seconde partie de la chapelle, quelque peu postérieure sans doute, prolonge exactement la première. Elle est pourvue d'un décor mural répétant un rythme de doubles arcatures (2). Une charpente apparente couvre les deux parties de la chapelle.

(1) Jacques de Guise, *Annales Hanoniae*, XVI, 11, texte publié par O. Lehman - Brockhaus, *Schriftquellen zur Kunstgeschichte des 11 und 12 Jahrhunderts für Deutschland, Lothringen und Italien*, Berlin, 1938, p. 344, n° 1704.

(2) Le chevet a été fortement endommagé en 1944 par un bombardement aérien.

Fig. 92. — **Chièvres : Chapelle Saint-Jean. Etat avant la restauration de 1935.**

La chapelle de la Ladrerie doit sa fondation aux largesses de la même donatrice (1). Elle comprend une nef rectangulaire et un chœur. La porte d'entrée s'ouvre sur le flanc de la nef. C'est une porte à ressauts et à tympan circulaire, comme celle de la chapelle Saint-Jean; mais ici une archivolte encadre l'arc. La nef est éclairée par trois petites fenêtres en plein cintre soulignées par un cordon continu sous le seuil. L'arc triomphal, en tiers-point, s'ouvre sur un chœur à pans

Fig. 93. — **Chièvres : Chapelle Saint-Jean. Chevet avant le bombardement de 1944.**

(1) Jacques de Guise, *Annales Hanoniae*, ibid.

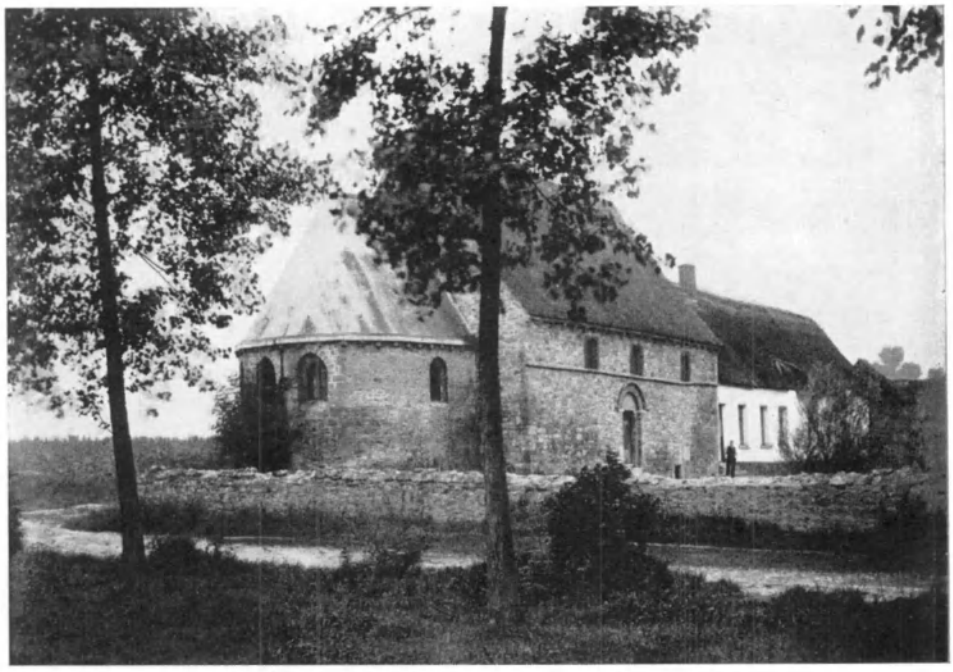

Fig. 94. — **Chièvres : Chapelle de la Ladrerie.**

coupés. Les fenêtres sont ici en arc aigu, avec ressaut. A l'intérieur, les parois murales sont élégies par deux petites arcades aveugles de part et d'autre, telles qu'on les voit par exemple au chœur d'Aubechies ou à la chapelle d'Esquelmes (1). Par sa technique et ses détails architectoniques, la nef correspond parfaitement à l'époque des bienfaits accordés par Eva de Chièvres. Mais le chœur doit être plus tardif. Ses arcs en tiers-point et son chevet à trois pans en témoignent. Nous le placerions volontiers à la fin du XIIe siècle ou au début du XIIIe siècle. Les charpentes couvrant la nef et le chœur sont relativement récentes.

(1) Arrondissement de Tournai.

TOURS ROMANES

Moins vulnérables que d'autres parties de l'édifice, quelques tours romanes ont résisté aux atteintes du temps et des hommes, alors que le reste de l'église disparaissait, se modifiait ou se reconstruisait. L'une des plus anciennes est celle de Saint-Martin de MARCINELLE. C'est une

Fig. 95. — Marcinelle : Eglise Saint-Martin. Tour.

simple tour carrée construite de façon extrêmement fruste en moellons ferrugineux de la région. Ses faces présentent un léger fruit. Le seul détail architectonique qu'on puisse y relever sont les ouïes groupées par deux à l'étage des cloches. Leurs arcs très grossièrement appareillés s'ajoutant au caractère fort primitif de la mise en œuvre des matériaux placent cette tour au début de l'ère romane. Les corbeaux de la corniche datent de la fin de l'époque gothique. Quant à la porte qui s'ouvre dans la face occidentale, elle fut percée au XIXe siècle et renouvelée en 1925.

La tour de Saint-Laurent de COUILLET fut élevée en partie sur les maçonneries d'une façade préromane d'église à une nef. Une tourelle la flanque du côté nord. Les matériaux, fort irréguliers, la situent encore au XIe siècle. Comme la plupart des tours occidentales du groupe mosan, la tour romane de Couillet ne présentait aucune issue extérieure; la porte actuelle y fut ouverte au siècle dernier.

Au même type appartient la tour de GERPINNES, avec sa tourelle d'escalier. Le rez-de-chaussée, couvert d'une voûte d'arêtes, s'ouvre

Fig. 96. — Couillet : Eglise Saint-Laurent. Tour.

sur la nef par une arcade en plein cintre dont la naissance est soulignée, sur la largeur de l'intrados, d'une imposte moulurée en cavet. Cette arcade a ses claveaux bien appareillés. Sur les faces nord et est de la tour, on distingue encore la trace des ouïes primitives; il y en avait deux sur chaque face. A l'intérieur, sous l'étage des ouïes, s'amorcent les départs d'une voûte.

La base de la tourelle est formée d'une plinthe chanfreinée et de trois énormes assises de grès, soigneusement taillées. Mais la courbure de chacune des pierres ne correspond pas à la circonférence de la tourelle : son rayon est plus petit, si bien que le périmètre offre un tracé légèrement godronné. Cette anomalie s'explique difficilement. Il peut s'agir, soit d'une erreur de carrière au moment de la taille des pierres, soit d'un remploi, soit d'une reprise en sous-œuvre avec des matériaux provenant d'ailleurs.

Les parements de la tour, appareillés par lits horizontaux, et les claveaux réguliers des arcs indiquent une construction du XIIe siècle. Nous savons que l'église primitive avait été livrée aux flammes en 1142, lors du siège que lui fit subir Elbes, avoué de Florennes (1). Sans doute, fut-elle entièrement reconstruite peu de temps après (2).

Fig. 97.
Gerpinnes : Eglise Sainte-Rolende. Tour.

La tour occidentale dépourvue d'issues vers l'extérieur, se dressait comme un donjon au milieu d'un cimetière entouré d'une enceinte fortifiée dont subsistent quelques vestiges. Rappelons ici la fréquence de ces cimetières fortifiés dans les villes ouvertes de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Le caractère défensif de la tour est encore accusé par la présence d'un machicoulis s'ouvrant au-dessus de la voûte du rez-de-chaussée et défendant l'entrée intérieure vers la nef. Cet exemple est unique à notre connaissance.

(1) J. Roland, *Gerpinnes*, p. 37, dans le *Dictionnaire historique et géographique des communes du Hainaut*, publié sous la direction de A. Louant, fasc. I, 1940.

(2) Certaines parties des parements ont été refaites dans la suite.

De l'ancienne église de PONT-DE-LOUP, il ne reste que la tour. Elle s'élève dans l'enclos du vieux cimetière réservé actuellement aux morts de la guerre 1914-1918 (1). C'est une tour occidentale de plan carré, construite en assises régulières de calcaire dévonien avec léger fruit des maçonneries extérieures.

Fig. 98.
Pont-de-Loup : Tour de l'ancienne église.

Chaque face est percée de deux ouïes et de quelques meurtrières. Un berceau en briques, relativement récent par conséquent, couvre le rez-de-chaussée. Une arcade, soulignée par une imposte, s'ouvrait sur la nef. Une autre arcade la surmontait à hauteur de l'étage qui, à l'origine, dut servir de tribune. Selon le programme habituel, la tour était primitivement fermée sur ses trois faces extérieures. La porte actuelle, percée du côté sud, ne date, malgré son linteau en batière, que de la fin de l'époque gothique.

Par l'emploi du calcaire dévonien remplaçant le grès ferrugineux, par la mise en œuvre des matériaux en assises horizontales et en cla-

(1) L'église, désaffectée en 1861, puis démolie — à l'exception de la tour romane — datait du XVIe siècle. Elle présentait le type des églises rurales de la Sambre, mais ses supports étaient couronnés de chapiteaux mosans. Une des colonnes de la nef a été conservée à proximité de la tour.

veaux réguliers, cette tour trahit sa date de construction : l'extrême fin de l'époque romane, c'est-à-dire la fin du XIIe siècle ou le début du XIIIe.

La tour de MARCQ fut, elle aussi, épargnée lors de la reconstruction de l'église, au XVIe siècle. C'est une tour robuste, en moellons, sans accès

Fig. 99. — **Marcq : Eglise Saint-Martin.**

extérieur à l'origine. La porte actuelle ne date, en effet, que de l'époque de la restauration, soit des environs de 1865. Les maçonneries extérieures présentent un léger fruit. Le rez-de-chaussée est couvert par une voûte en berceau. Les ouïes de la tour ont été transformées : transformation assez récente comme le prouvent les arcs de briques. Mais, sur la face orientale, deux ouïes dissimulées par les combles gothiques ont conservé leurs formes primitives. Des pierres plates irrégulièrement appareillées forment les claveaux de leurs arcs, détail qui, s'ajoutant au caractère très fruste des parements, permet de placer au XIe siècle la construction de cette tour (1).

Au moment de la construction de la nouvelle église d'ANDERLUES, on conserva la vieille tour; elle est romane, sauf l'étage des ouïes qui

(1) Sur la face orientale, on distingue encore le solin de la toiture de l'ancienne nef romane; sa pente d'environ 40° indiquerait que la nef primitive, comme la tour, remonterait au XIe siècle.

appartient à l'extrême fin de l'époque gothique. Des moellons assez grossiers constituent les murs, mais les claveaux de l'arc s'ouvrant jadis sur une chapelle sont appareillés, ce qui indiquerait une construction

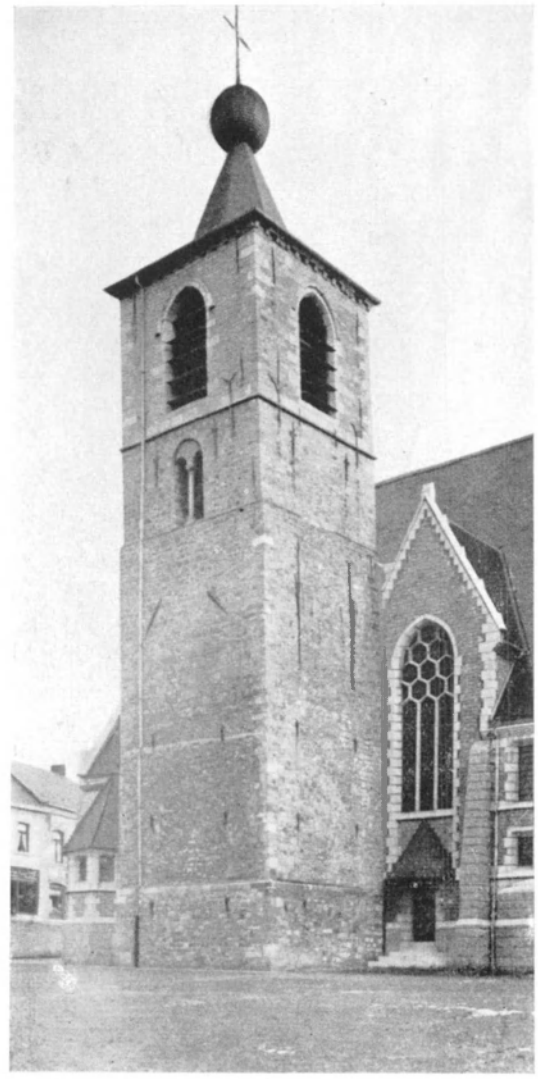

Fig. 100.
Anderlues : Tour de l'ancienne église.

du XIIe siècle. Cette tour se situait sur le flanc sud de l'ancien chœur gothique. Il paraît assez vraisemblable qu'à l'époque romane déjà ce fut une tour latérale et non pas une tour de façade. Le cas ne serait pas unique dans la région. Nous le retrouvons à Saint-Ursmer de Binche, où les maçonneries romanes, du XIIe siècle semble-t-il, sont con-

servées jusque sous l'étage des cloches, refait au XVIIe siècle. Des bandes, formant deux divisions sur chaque face, animent les parements; ces bandes recevaient, soit une arcade aveugle, soit une série d'arcatures. D'autres tours latérales, remontant à l'époque romane, flanquaient les églises de WASMES et d'HENNUYÈRES, mais il n'en reste que la base des murs (1).

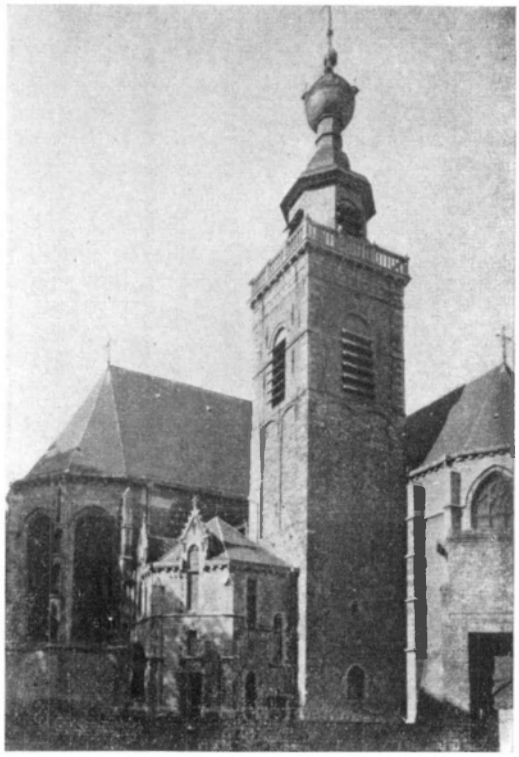

Fig. 101.
Binche : Eglise Saint-Ursmer. Tour.

Binche nous fournit un des rares exemples régionaux de tour décorée de bandes murales. Le même type se retrouve toutefois non loin de là, à l'église d'EPINOIS. Ici, la tour se situe normalement au front de l'édifice. La face occidentale est décorée de deux hautes arcades aveugles que sépare une bande médiane. Sur les faces latérales, cette bande étant supprimée, les deux arcades se muent en deux arcatures. Le rez-de-chaussée a reçu une voûte en berceau — voûtes de briques assez récente — mais au-dessus de celle-ci, on voit encore la voûte primitive de pierre, en berceau également. La tour ne possédait pas d'entrée. Une arcade, au rez-de-chaussée, et une baie, à l'étage, s'ou-

(1) Sur l'église d'Hennuyères, cf. C. LEURS, *Les origines du style gothique en Brabant*, t. II, Bruxelles, 1922, pp. 116-117.

vraient sur la nef. L'appareil régulier des assises en grès de Bray paraît dater cette tour du XIIe siècle.

La tour de STRÉPY se dresse à l'est de l'église. Ses maçonneries sont romanes jusqu'à hauteur du premier étage. Sur la face orientale formant la façade d'entrée, se voit un grand arc en plein cintre condamné par un mur de briques dans lequel est percée la porte donnant accès

Fig. 102. — Epinois : Tour de l'église.

à l'église. Ces quelques constatations suffisent à nous prouver que la tour actuelle était, à l'origine, une tour de presbyterium et que le grand arc de la face orientale s'ouvrait primitivement sur une abside. La démolition de cette dernière a converti la tour centrale en tour de façade. L'église, reconstruite en 1769, eut son chœur placé à l'occident, c'est-à-dire à l'opposé du vieux chevet roman. Un cas analogue d'église retournée se rencontre à Vieux-Héverlé (1). Les anciennes églises de Sterrebeek (2) et de Melsbroek avaient subi une transformation semblable. Le rez-de-chaussée de la tour de Strépy est couvert par une voûte d'arêtes. Les pilastres romans existent encore vers la nef et l'ancien chœur; ils sont couronnés d'une imposte à cavet faisant retour sur les faces latérales. Ces vestiges romans dateraient du XIe siècle, si

(1) Cf. R. LEMAIRE, *Les origines du style gothique en Brabant*, t. I, Bruxelles, 1906, pp. 149-152.
(2) ID., pp. 207-209.

l'on en juge par la mise en œuvre des matériaux. La partie supérieure de la tour fut refaite en briques en 1613, ainsi que l'atteste le millésime des ancrages.

Signalons quelques autres restes de tours romanes, moins importants encore que les précédents. A FLEURUS, seul le rez-de-chaussée est

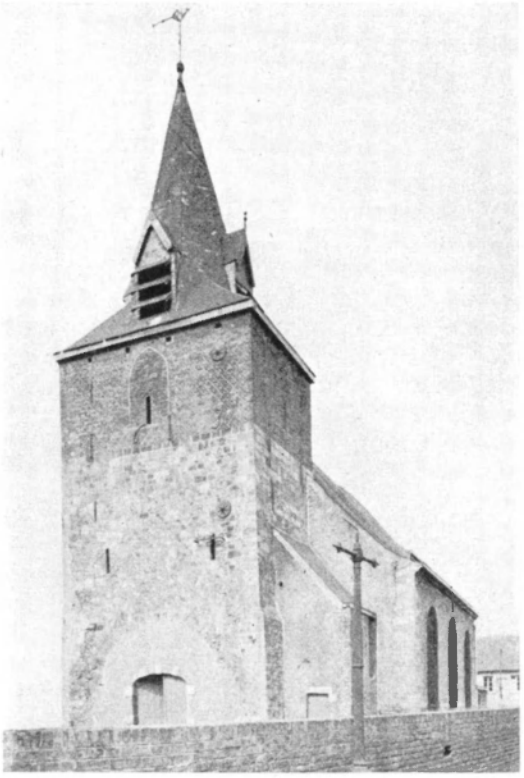

Fig. 103. — **Strépy : Tour de l'église.**

conservé; le parement extérieur a été renouvelé. A NALINNES, il n'y a plus de roman que la partie inférieure du mur de la tour contigu à la nef; on y voit encore l'arcade qui mettait en communication ces deux parties de l'édifice, ainsi que la baie de l'étage; la mise en œuvre des matériaux indique le XIe siècle. A FLOBECQ également, les maçonneries inférieures de la tour remontent à l'époque romane; mais on n'y relève aucun vestige architectural digne d'attention (1).

(1) Contrairement à ce que dit SOIL DE MORIALMÉ, dans son *Inventaire des objets d'art du Hainaut* (t. IV, p. 62), la nef de Flobecq n'est pas romane. Les arcades en plein cintre résultent d'une reprise en sous-œuvre de la fin du XVIIe siècle.

AUTRES VESTIGES ROMANS

Il resterait encore à signaler, de-ci de-là, des vestiges romans qui se réduisent soit à quelque détail isolé, soit à un bout de mur des XIe ou XIIe siècles. Au chœur à chevet plat de l'église de STEENKERQUE, seule l'épaisseur considérable des maçonneries trahit leur ancienneté, car les fenêtres ont été renouvelées.

Il en est de même au chœur de PAPIGNIES : chœur roman à chevet plat également. Ici toutefois, il y a lieu de signaler la présence d'un oculus primitif au chevet. Mentionnons la présence de quelques autres éléments romans sans grand intérêt : quelques arcades de la nef à MAULDE, une colonne à THIEULAIN, des fragments de maçonneries à BASSILY et à ENSIES. A EUGIES, les trois premières travées de l'église sont romanes mais considérablement remaniées au XVIIe ou au début du XVIIIe siècle; de la construction primitive, subsistent les piliers carrés et les murs extérieurs, pourvus, du côté nord, d'anciennes bandes murales.

Au cours des fouilles pratiquées en 1943 sous le transept de l'abbatiale d'AULNE, on mit au jour des murs romans. Il s'agissait d'une salle de destination incertaine dont les maçonneries, conservées en élévation (1) sur 0,50 m. de hauteur, étaient soulignées de pilastres intérieurs semblant appeler des voûtes d'arêtes. Ces murs étaient recouverts intérieurement d'un enduit résistant et finement poli, identique à celui que nous avons découvert dans la crypte de Lobbes.

(1) Du côté sud seulement.

ÉGLISES ROMANES DISPARUES

Nous terminerons cet inventaire par de brèves notes sur deux églises démolies dans le courant du siècle dernier, mais dont il nous reste des descriptions malheureusement fort sommaires.

Commençons par l'église d'ANTOING, démolie en 1870. Elle se composait primitivement d'une nef avec bas-côtés, d'un transept, d'un chœur à chevet plat et d'une tour occidentale. La nef, de type basilical, était jalonnée de piliers carrés : un plafond y régnait. Le transept et le chœur étaient moins élevés que la nef. La tour possédait deux voûtes d'arêtes, dont une au-dessus du rez-de-chaussée, sous une tribune s'ouvrant sur la nef par une large arcade. Cette église fut transformée à diverses reprises, mais surtout au XVIIIe siècle. Les piliers primitifs ont été remplacés, alors, par des fûts toscans; des voûtes couvrirent l'édifice et une grande toiture unique abrita l'ensemble, condamnant ainsi le clair-étage (1).

L'ancienne église du Monceau à ELOUGES a disparu en 1878. Un auteur local, Ch. De Bove, nous en parle à deux reprises dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*. Il annexe à un premier article une planche reproduisant la façade de l'église (2). Dans un second article, publié peu de temps après la démolition, il décrit le monument (3). Mais sa description, peu claire, est mêlée à des considérations archéologiques d'une fantaisie telle qu'il n'est guère possible de tirer parti de cette étude comme on le souhaiterait. Voici, tout en s'écartant très fort des conclusions de l'auteur, ce qu'on peut en déduire.

Il s'agissait d'une nef unique, avec chœur plus étroit, à chevet plat. Cette église, romane sans doute, avait été transformée à diverses reprises, d'abord à l'extrême fin du XVe ou au XVIe siècle puis au XVIIIe. Au moment de la démolition, elle ne paraissait conserver de roman que les murs du chœur (4) et le centre de la façade occidentale. Celle-ci était renforcée, en son milieu, par une surépaisseur des maçonneries soutenant un de ces clochers en charpente que le XVIe siècle généralisera dans le Hainaut (5), clocher daté ici par une poutre portant le

(1) Cf. *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. VII, 1868, pp. 164 et suiv.

(2) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XII, 1875, pl. XXII.

(3) Ch. DE BOVE, *Démolition de l'église romane de Monceau-Elouges*, même revue, t. XVI, 1879-1880, pp. 251-278 et pl. I à III.

(4) A l'exception des fenêtres qui avaient été modifiées.

(5) Par exemple, les clochers de Renlies, Vergnies, etc...

millésime 1496 (1). Cette saillie avait-elle, à l'origine, la même destination de soutien de clocher? Nous ne le croyons pas. Il ne semble pas, non plus, que ce soit la face occidentale d'une tour dont les trois autres faces auraient disparu. En effet, De Bove a fouillé complètement l'église. Il a découvert plusieurs tombes à l'emplacement présumé d'une telle tour, mais il ne signale pas de murs en fondation. Nous ne pourrions donc que conclure à l'existence d'un clocher-mur (2). Le dessin de De Bove paraît être assez fidèle. Il indique le caractère roman de cette façade encadrée de deux bandes réunies par des arcatures. La porte en plein cintre et la fenêtre qui la surmonte ont bien un aspect roman, elles aussi.

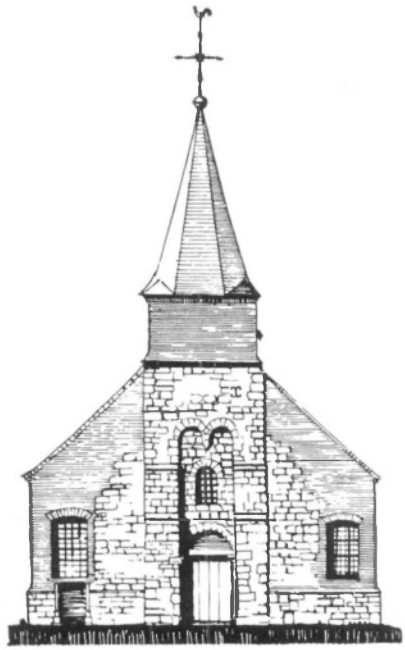

Fig. 104.
Elouges : Ancienne église du Monceau
Façade d'après un ancien dessin.

Par ailleurs, deux autres détails pourraient jeter le doute dans notre esprit : les deux bandes latérales se renforcent par deux glacis successifs; en outre, les maçonneries des parties latérales, qui semblent être construites avec les mêmes matériaux que les bandes murales, ont leur pente ancienne de 60° visible sur le dessin.

Il est bien difficile parfois de faire parler les pierres d'une vieille construction encore debout. Le problème devient plus ardu encore, sinon insoluble, lorsqu'il ne nous reste de cette construction qu'une description fantaisiste et un dessin sujet à caution. C'est le cas ici et il nous empêche de conclure. Retenons cependant, comme vraisemblable, l'hypothèse du clocher-mur. A bien y réfléchir, c'est elle qui s'accorde le mieux aux données qui nous sont fournies.

(1) On sait que la confusion est fréquente chez bien des auteurs entre le cinq gothique et le quatre arabe. Ici, nous avons un dessin du millésime (*op. cit.*, pl. III). Le deuxième chiffre est réellement un quatre gothique.

(2) Nous ne connaissons que l'exemple de l'église de Vichte (Fl. Occid.) étudiée par Br. FIRMIN, *De Romaansche kerkelijke Bouwkunst in West-Vlaanderen*, Gand, 1940, pp. 227-230. Si les exemples qui parvinrent jusqu'à nous sont rares c'est, sans doute, à cause de leur fragilité. Il est possible qu'ils aient été plus fréquents qu'on ne pourrait le supposer.

CHAPITRE VI

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'ARCHITECTURE ROMANE DANS LE SUD-OUEST DE LA BELGIQUE

L'étude des différents monuments et vestiges romans du sud-ouest de la Belgique nous a permis de faire des constatations fort diverses. En les groupant, nous pourrons plus aisément dégager les traits saillants de l'architecture hennuyère à cette époque et tirer les conclusions qui s'imposent.

Situation et orientation des églises

Les églises que nous avons examinées sont placées, pour la plupart, au centre même des agglomérations. Parfois, comme à Marcinelle, on choisit, pour les bâtir, un léger tertre. A Lobbes, l'église Saint-Ursmer est perchée sur la colline; mais on sait qu'il s'agit d'un cas particulier; l'église ayant eu, à l'origine, une simple destination funéraire, nous ne devons pas y chercher une explication d'ordre stratégique ou défensif. Ce ne fut que par un hasard qu'elle servit de retranchement lors de l'invasion des Hongrois.

Il arrive cependant que l'église ne se trouve pas au centre du village actuel, mais est contiguë à une grosse ferme. En ce cas, on peut presque affirmer qu'elle occupe l'emplacement d'un oratoire accolé à une villa mérovingienne ou carolingienne à laquelle la ferme a succédé. Cette constatation est frappante dans certains villages comme Donstienne ou Viesville, où l'église n'est cependant plus romane, mais a remplacé un sanctuaire du XIe ou du XIIe siècle.

Dans les villages, un cimetière, ceinturé de murs bas, encadre l'église. A la vue de leurs maçonneries très frustes, on serait tenté de faire remonter certains de ces murs de cimetière à l'époque romane. Dans bien des cas, la chose n'aurait rien d'impossible; mais il n'est pas aisé de dater un vieux mur qui n'offre aucun détail architectonique et dont la technique rudimentaire, en moellons locaux, a perduré sans changement durant de longs siècles. Ces cimetières étaient parfois fortifiés; des tours cantonnaient alors leurs murs plus élevés et plus épais qu'à l'ordinaire. Au centre de cet enclos, se dressait l'église, dont la tour robuste servait de donjon. Pour la région étudiée, on ne trouve plus de vestiges de cimetière fortifié qu'à Gerpinnes; mais cet exemple

ne devait pas être unique (1). Il va sans dire que ces défenses n'étaient pas conçues pour résister aux armées; les habitants s'y réfugiaient pour échapper aux hordes de pillards et de bandits qui infestaient fréquemment la région.

L'orientation des églises est toujours observée avec une plus ou moins grande exactitude. Seule l'église de Strépy est occidentée; mais il s'agit, nous l'avons vu, d'une église « retournée », le chevet primitif ayant fait place à l'entrée actuelle.

Plan

Le plan des sanctuaires romans de la région va de la forme la plus simple — la pièce rectangulaire (chapelle Saint-Jean à Chièvres, chapelle du château de Mons) — au type basilical, complété par un avant-corps et une tour de croisée (Soignies), en passant par les modèles intermédiaires de nef unique avec chœur (chapelle de la Ladrerie à Chièvres, Wannebecq, Hellebecq, Cordes, Hoves, Leval-Chaudeville, Péronnes-lez-Binche dans son état primitif) et de la basilique avec ou sans transept.

Chose assez curieuse, les rares églises qui ont un transept (Soignies et Blaton), ou pour lesquelles le transept était prévu (Aubechies) ont aussi une tour de croisée. Toutes les autres églises basilicales n'ont pas de transept (Lessines, Horrues, Heigne, Frasnes-lez-Gosselies, Estinnes-au-Val). A cette règle régionale, Saint-Ursmer de Lobbes fait exception; mais son plan, nous l'avons vu, est carolingien, et au transept ordinaire s'ajoute même un transept occidental composant le complexe créé au front de l'édifice. Ajoutons, du reste, que toutes les églises sans transept de la région sont des constructions rurales qui n'ont, par ailleurs, que peu de développement.

Presque toutes les tours étaient placées à l'occident (Lobbes, où il s'agit d'une adjonction de la fin du XIe siècle au plan carolingien; Lessines, Horrues, Heigne, Frasnes-lez-Gosselies (?), Epinois, Couillet, Marcinelle, Gerpinnes, Pont-de-Loup, Nalinnes, Fleurus, Marcq, Flobecq, Estinnes-au-Val, Péronnes).

La région n'offre que trois exemples de tour de croisée (Soignies, Blaton et Aubechies) (2) et deux exemples de tour élevée sur le presbyterium (Hoves et Strépy). Enfin quelques clochers sont ou étaient plantés sur l'un des flancs du chœur (Binche, Wasmes, Hennuyères et Anderlues) (3).

Une tourelle d'escalier flanque un certain nombre de tours (Couillet,

(1) Dans la partie jadis liégeoise de l'Entre-Sambre-et-Meuse, on peut citer aussi les restes du cimetière fortifié de l'ancienne église de Nismes, aujourd'hui en ruines.

(2) Rappelons que la tour de croisée de Saint-Ursmer à Lobbes résulte d'une interprétation erronée du restaurateur.

(3) On a parfois reconnu les vestiges d'une tour romane dans les maçonneries irrégulières flanquant le chœur de Saint-Géry à Braine-le-Comte. Il s'agit, en réalité, d'une chapelle qui bordait le chœur au XIIIe siècle.

Gerpinnes, Péronnes). A la collégiale de Soignies, la tour occidentale était enserrée entre deux tourelles. A l'origine, cette même collégiale possédait en outre deux tourelles aux angles orientaux de sa tour de croisée, selon une formule étendue à un groupe d'églises des régions occidentales du pays.

Rappelons que la façade carolingienne de Saint-Ursmer de Lobbes était enserrée entre deux tourelles.

Quant au plan des tours, il est normalement carré. Nous trouvons cependant le plan barlong à Couillet, Lobbes, Hoves et Blaton.

Maçonneries

D'une façon générale, on constate que les matériaux sont extraits sur place, surtout lorsqu'il s'agit de moellons. Mais si le sol local ne les fournit pas, les matériaux destinés à la taille proviennent parfois de carrières éloignées. C'est ainsi, par exemple, que, de l'époque préromane à la fin du XIe siècle, on emploie à Lobbes une pierre blanche provenant de la région de la haute Sambre; mais on la réserve pour les pièces taillées ou moulurées. A la fin du XIIe siècle, on exploitera dans les environs de Lobbes un grès extrêmement dur, assez semblable, par son aspect, au grès de l'Ourthe. Nous trouvons son emploi aux piliers et aux arcades de l'ancienne priorale de Heigne, puis, un peu plus tard, dans les premiers travaux de l'abbatiale gothique d'Aulne. Le grès de Bray jouira d'une certaine vogue, à partir du XIIe siècle, dans toute la région de Binche et de Mons. Cette vogue ne fera que croître et, au XIIIe siècle, le grès de Bray sera même exporté jusqu'à Ypres (1). Dans leur région d'extraction respective, le calcaire dévonien de la Sambre et le petit granit d'Ecaussinnes et de Soignies ne seront guère employés que pour les bases et les impostes des supports; l'emploi de ces pierres ne se généralisera qu'au XVe siècle.

Les contrées proches du Tournaisis bénéficieront de la production des carrières tournaisiennes, notamment pour les éléments moulurés ou sculptés (ex. : chapiteaux de Blaton).

Les murs sont presque toujours formés d'un blocage de moellons irréguliers donnant des parements extrêmement frustes. Au XIIe siècle, on a tendance à équarrir quelque peu ces moellons pour marquer les assises. Ce moellonnage se fait en pierre schisteuse, en pierre ferrugineuse et, vers le nord-est du Hainaut, en pierre de sable, de teinte blanchâtre. La seule région où nous trouvions des parements appareillés avec régularité est celle de Binche, où le grès de Bray s'emploie en assises horizontales; les lits de carrière et les nécessités de la taille donnent à la surface de parement de chacune de ces pierres de Bray une forme proche du carré.

Le mortier se compose généralement d'un mélange de chaux, de

(1) Cf. p. 337, note 2.

sable et de pierre moulue qui acquiert, avec le temps, la dureté de la pierre.

Parfois les maçonneries sont reliées au moyen de rondins de bois, de 0,10 à 0,15 m de diamètre, posés en quinconce, tous les deux mètres environ, sur l'épaisseur entière du mur. Le bois a pourri mais la trace en demeure parfaitement visible (nef de Soignies, tour de Couillet, tour de Saint-Ursmer de Lobbes) (1). Il n'est sans doute pas inutile de préciser que ces liens n'avaient rien de commun avec les abouts encastrés des échafaudages qui servaient à l'édification des maçonneries.

D'habitude, les maçonneries sont dressées verticalement; mais il arrive qu'elles présentent un léger fruit; nous en trouvons des exemples aux tours de Marcinelle (XIe siècle), de Marcq (XIe siècle) et de Pont-de-Loup (fin du XIIe ou début du XIIIe siècle).

Enduits

Il ne fut pas toujours possible de retrouver l'enduit qui devait, à l'origine, atténuer la rudesse des parements, à l'intérieur des églises. Mais on peut conjecturer que, dans bien des cas, cet enduit n'a jamais existé. Des décapages récents nous ont prouvé qu'une grande église comme l'abbatiale de Nivelles en était dépourvue; les murs intérieurs présentaient un jointoiement soigné conçu pour laisser les matériaux apparents. Il en était ainsi à l'ancienne église de Heigne et sans doute ailleurs encore.

Un enduit intérieur existait cependant, dès l'époque romane, au chœur de Saint-Vincent de Soignies (2), de même qu'au chœur et à la crypte de Saint-Ursmer de Lobbes. A Soignies, il s'agissait d'un grossier crépi appliqué à la brosse et juste suffisant pour atténuer l'irrégularité des parements. A Lobbes, par contre, nous voyons dans la crypte un enduit primitif d'une qualité vraiment surprenante pour le XIe siècle, qualité qui lui a valu de parvenir, jusqu'à nous dans un parfait état de conservation (3). Comme le mortier, cet enduit est composé, de chaux, de sable et de pierre moulue, le tout broyé de façon à obtenir une granulométrie extrêmement fine. La surface dressée à la planche, puis polie au fer est lisse comme le stuc; la composition de la matière dans laquelle entre, en petite quantité, une poudre obtenue par le broyage d'une pierre locale d'un brun-violet donne à l'enduit une coloration chaude et naturelle, de teinte cuir. Le même enduit revêtait les maçonneries romanes découvertes sous le niveau du transept de l'abbatiale d'Aulne.

---

(1) La même technique se retrouve ailleurs, par exemple, à Bertem, à Sainte-Gertrude de Nivelles, aux clochers d'Héverlé et de Vieux-Héverlé.

(2) R. Maere et L. Delférière, *La collégiale Saint-Vincent de Soignies*, dans la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. VIII, 1938, pp. 15 et 16.

(3) Il nous a suffi de faire disparaître les diverses couches de badigeon qui le recouvraient pour retrouver l'enduit dans son état primitif avec sa décoration de faux joints, originelle, elle aussi. Nous avons relevé des traces du même enduit dans le chœur.

Pavements

Dans la plupart des cas, le sol des églises a changé de niveau depuis l'époque romane, conséquence de remblayages successifs. A Heigne, par exemple, le pavement roman est à 0,80 m. sous le pavement actuel. A Saint-Ursmer de Lobbes, la différence n'est que de 0,10 m.

Il est à supposer que le pavement de pierre ou de terre cuite était assez couramment employé à l'époque romane. A la collégiale de Nivelles et à Saint-Brice de Tournai, on a mis au jour, récemment, des pavements d'époque préromane constitués par une couche de mortier à la chaux sur lequel on avait étendu, avant la prise, une fine couche de brique pilée, formant ainsi une aire de teinte rosée. Cette technique se retrouve sur un vaste territoire (1) ; elle dut se prolonger assez tardivement, jusqu'au XIIe siècle sans doute. Certaines églises hennuyères ont dû posséder un pavement de ce genre.

Structure

L'élévation des églises à une seule nef est — faut-il le dire? — des plus simples. Il en est généralement de même des églises de type basilical. Parfois, cependant, leur structure se complète d'une crypte, d'un avant-corps avec tribune, ou même, d'une tribune sur les bas-côtés.

La plus belle crypte de la région est celle de Saint-Ursmer de Lobbes; elle comprend trois nefs de cinq travées. Une crypte à trois nefs existait également à Lessines. Quant à la crypte d'Aubechies, elle est réduite à un simple couloir transversal adossé au chevet. Il en était de même à Estinnes-au-Val. La présence de la crypte entraînait normalement le surhaussement du niveau du chœur.

Il arrive parfois que la dernière travée du chœur soit seule surélevée par rapport aux autres. A Aubechies, cette disposition s'explique par la présence du couloir-crypte. Mais nous la retrouvons à Soignies, où la crypte n'a pas existé. Elle devait se rencontrer aussi, semble-t-il, à la dernière travée du chœur de Saint-Ursmer à Lobbes. Cette surélévation répond à une particularité du plan qui nous montre le chœur composé d'une travée carrée et d'une travée barlongue. Une telle disposition, en plan comme en élévation, était commandée par le culte des reliques et la nécessité de les exposer à la vue de tous les fidèles. A Soignies, trois arcades soutenant des voûtes d'arêtes constituaient, pour cette tribune, un cadre architectural qui en soulignait l'importance. Déjà aux alentours de l'an 800, cette même solution avait été adoptée à Saint-Riquier, en Normandie (2).

Des tribunes se rencontrent parfois sur les parties occidentales des églises. A Lobbes, la tribune de l'avant-corps carolingien s'étendait

(1) Cf. G. Plat, *L'art de bâtir des Romains à la fin du XIe siècle*, Paris, 1939, p. 47.

(2) Cf. W. Effmann, *Centula, Saint-Riquier*, dans *Forschungen und Funde*, t. II, fasc. 5, Munster, 1912.

même à toute la surface du transept occidental. Mais, généralement, ce programme liturgique du sanctuaire secondaire disposé en tribune se limite à l'étage de la tour. C'était le cas à Soignies, à Pont-de-Loup, à l'ancienne église d'Antoing et bien ailleurs sans doute. En réalité, seul l'exemple carolingien de Lobbes et celui de Soignies pourraient répondre au type des églises-porches tel que le définissent de récents travaux archéologiques (1).

Lorsque la tour ne possède ni tribune, ni tourelle d'escalier, l'accès de sa superstructure se pratique par une échelle mobile placée, du côté de la nef, contre la baie étroite qui y est percée à hauteur de l'étage. Cet étage est ainsi isolé et peut servir de refuge en cas d'agression par des bandes armées.

La plupart des tours occidentales ne présentaient aucune issue vers l'extérieur. Lobbes et Soignies avaient toutefois leur entrée dans l'axe de l'édifice. Les églises de Lessines et d'Horrues possédaient une tour-porche ouverte sur ses trois faces extérieures. Mais ce sont là des exceptions.

Nous n'avons pas beaucoup à dire à propos des tribunes sur le bas-côté, la collégiale de Soignies nous offrant le seul spécimen de cette disposition qui sera reprise, avec plus d'ampleur encore non loin de la région étudiée, à la cathédrale de Tournai.

Supports

Le type normal du support est le pilier carré. Nous constatons toutefois l'alternance de piliers carrés et de piliers circulaires à la nef carolingienne et à la crypte romane de Lobbes (2), à Aubechies et à Heigne. A Soignies, il y a alternance de piliers composés et de piliers monostyles. Seule, l'église de Blaton nous offre l'exemple d'une nef supportée par deux rangées de colonnes monocylindriques sans alternance, exemple fort tardif, il est vrai, et marqué directement par l'architecture tournaisienne.

Les piliers carrés se construisent généralement en moellons au XIe siècle et en pierre appareillée au XIIe siècle. Les piliers ronds alternés de Soignies et d'Aubechies sont, eux aussi, maçonnés en moellons. La colonne monolithe se rencontrait à Lobbes (nef et crypte) et à Heigne, où elle alternait avec des piliers maçonnés.

Le pilier carré est toujours couronné par une imposte se profilant sur deux ou sur quatre faces; la mouluration se réduit généralement à un cavet. Une simple imposte couronne également les piliers ronds de Soignies et d'Aubechies, mais son épaisseur lui donne l'aspect d'un chapiteau. Les fûts monostyles supportaient un chapiteau. Ceux de la nef de Lobbes ont disparu et ceux de la crypte ont été remplacés en

(1) H. Reinhardt et E. Fels, *Etude sur les églises-porches carolingiennes et leur survivance dans l'art roman*, dans le *Bulletin Monumental*, t. XCII, Paris, 1933, pp. 331-365 et t. XCVI, 1937, pp. 425-469.

(2) Rappelons que les piliers faibles de la nef ont disparu et que les supports de la crypte ont été repris en sous-œuvre au XVIe siècle.

sous-œuvre à la fin de l'époque gothique; quant aux colonnes de Heigne, elles ne laissent subsister que la base et le fût. Si bien que nous ne conservons aucun chapiteau roman encore en place, dans toute la région étudiée (1), exception faite pour ceux de Blaton; mais ceux-ci ont des crochets qui les apparentent déjà au style de transition.

Arcs et arcades

Les progrès de la technique se marquent de la même façon dans les arcs et dans les maçonneries. Au XIe siècle, les claveaux sont faits de moellons allongés. Les joints ne correspondent pas exactement au rayon de la courbe, surtout à la naissance de l'arc où les claveaux se placent en tas de charge. L'extrados est tout à fait irrégulier, en raison des différentes longueurs des claveaux. Avec le XIIe siècle, on apporte plus de soin à la réalisation des cintres. L'appareil se fait de plus en plus régulier; le joint devient normal par rapport à la courbe; l'extrados dessine une ligne concentrique à l'arc. Les progrès s'accentuent rapidement et, dans la seconde moitié du XIIe siècle, on constate l'emploi de claveaux taillés et appareillés avec la plus parfaite régularité. Cette évolution permet de dater les édifices avec une certaine précision. Il arrive même, dans les églises rurales notamment, que ce soit là le seul élément sur lequel on puisse appuyer une datation; en effet, bien des détails n'ont guère évolué au cours de toute la période romane et ne fournissent par conséquent aucun repère chronologique.

La forme normale des arcs et des arcades est le plein cintre. Mais il arrive parfois que le cintre, légèrement surbaissé, devient, en fait, une anse de panier (arcs de la croisée à Heigne, arc triomphal de Frasnes-lez-Gosselies). Il est souvent difficile de dire si cette forme a été voulue comme telle, si elle résulte d'un affaissement du cintre au moment de la construction ou d'un tassement qui s'est produit dans la suite. Nous serions tentés d'y voir tout simplement une imperfection dans le cintrage de l'arc : une négligence de charpentier plutôt que de maçon.

Le plus souvent, les arcades de la nef sont simples, parfois elles sont à double rouleau. A Soignies, un gros tore souligne l'intrados.

(1) Signalons quelques éléments épars : deux chapiteaux cubiques couronnant un mur de clôture, non loin de l'église de Lobbes; ces chapiteaux proviennent, soit de l'église Saint-Ursmer, soit, plus probablement, de l'ancienne abbatiale ou des bâtiments conventuels. (A ne pas confondre avec des chapiteaux restés inemployés et taillés en vue de la restauration de 1865). Un chapiteau avec décor d'entrelacs d'une facture archaïque, servant maintenant de socle de statue dans une chapelle du déambulatoire de la collégiale Sainte-Waudru à Mons n'est pas roman, ainsi qu'on le dit, mais du XVIe siècle.

Un des chapiteaux de grès de l'abbatiale d'Aulne passe aussi pour roman. En réalité, il appartient à la reconstruction gothique ainsi que nous le verrons. Cf. p. 276.

Addendum. — Notre texte était déjà composé quand nous mimes au jour les deux chapiteaux cubiques encore en place des arcatures du chœur de Saint-Ursmer de Lobbes. Cf. p. 169.

Portes et fenêtres

Peu de portes romanes ont été conservées. La forme la plus simple consiste en montants appareillés sans ressaut ni moulures, soutenant un linteau en batière (anciennes portes de Lobbes et de Leval-Chaudeville). A Heigne, le linteau est semi-circulaire.

Plus tard, à Horrues et aux deux chapelles de Chièvres, nous trouverons une certaine recherche architectonique : le linteau semi-circulaire sera soutenu par des corbeaux, tandis qu'un arc de décharge appareillé complété par une archivolte en soulignera le contour. Partout ailleurs, les portes romanes ont disparu au cours des âges ou ont été refaites de toutes pièces et sans souci d'exactitude par des restaurateurs trop radicaux (Soignies et Lobbes).

Les fenêtres sont en plein cintre et toujours très simples. A Soignies et à Lobbes, un ressaut les encadre (1). La vitrerie se place vers le niveau du parement extérieur, laissant ainsi, du côté intérieur, un profond ébrasement et un seuil en glacis (2).

Les ouïes des clochers, groupées généralement par deux sur chaque face, sont de simples baies en plein cintre sans ébrasement ni moulure. A Lobbes, les deux baies de chacune des faces sont superposées; elles ne possédaient pas à l'origine les deux arcatures sur colonnette dont les a parées la restauration du XIXe siècle. A Couillet, par exception, les ouïes sont en arc surbaissé.

L'oculus se rencontre à Lobbes, à l'étage de la tour et au fond des couloirs d'accès de la crypte, aux pignons de Lessines, à la façade de la chapelle de Cordes, au chevet de la petite église de Papignies, au rez-de-chaussée des anciennes tourelles orientales de Soignies. Une fenêtre quadrilobée orne le chevet de Péronnes.

On n'a retrouvé, dans la région, aucun châssis primitif de fenêtre romane. Signalons cependant un exemple fort proche de la contrée étudiée : une fenêtre murée de la collégiale de Nivelles conservait le châssis du XIe siècle; formé d'un épais encadrement de chêne, grossièrement chevillé, il nous donne une idée de ce qu'étaient les châssis de nos vieilles églises romanes.

Les meurtrières sont fréquentes aux différents étages des tours. Parfois, elles prennent jour sur l'intérieur des églises, ainsi que nous le constatons aux tourelles occidentales de Soignies.

Signalons encore que la croisée de Lobbes recevait la lumière par quatre petites fenêtres percées au-dessus des toitures du transept; ce

---

(1) Il n'est pas certain que le ressaut des fenêtres de Lobbes soit primitif. En effet, les fenêtres et les parements extérieurs furent entièrement renouvelés en 1865.

(2) Signalons qu'à Heigne, les fenêtres hautes de la nef ne possédaient pas de glacis. Cette absence de glacis n'est peut-être pas tellement exceptionnelle; un grand édifice roman, comme Sainte-Gertrude de Nivelles, avait des seuils plats à toutes ses fenêtres.

détail, tout à fait particulier à l'architecture mosane, se retrouve notamment à Celles, Hastière et Nivelles.

Couverture

La couverture habituelle des églises de chez nous est le plafond de bois supporté ou soutenu par les entraits de la charpente. Seule, parmi tous les autres exemples, la nef de Saint-Vincent de Soignies avait été conçue pour recevoir des voûtes d'arêtes; mais, dès avant la fin des travaux, on renonçait à ce projet pour s'en tenir au procédé élémentaire du plafond de chêne (1).

L'emploi de la voûte est limité à certaines parties de la construction; c'est ainsi que le rez-de-chaussée des tours reçoit habituellement une voûte d'arêtes ou un berceau. Une grande crypte, comme celle de Lobbes, se voûte normalement en arêtes. Il en était de même à la crypte de Lessines. La voûte d'arêtes se rencontre encore au chœur et sur les bas-côtés de Soignies, de même que sur la travée du chœur de l'ancienne priorale de Frasnes-lez-Gosselies. Sur les couloirs, règne normalement une voûte en berceau (couloirs d'accès de la crypte de Lobbes; couloir transversal formant crypte de l'église d'Aubechies) (2). C'est une voûte en berceau également qui couvre le porche de Lobbes. Toujours à Lobbes, mentionnons la voûte hélicoïdale de la tourelle d'escalier et la voûte d'arêtes fortement surbaissée du porche carolingien (3). Un blocage de moellons constitue la maçonnerie de ces différents types de voûtes romanes.

Il reste encore, dans la région, quelques vieilles charpentes authentiquement romanes. Elles adoptent toutes un système qui, à la suite des grandes invasions, a supplanté le mode de charpenterie romaine. Il consiste à aligner toute une suite de chevrons formant fermes, distants entre eux de 0,75 m. à un peu plus d'un mètre; aucun lien longitudinal ne les relie, si ce n'est le voligeage. Chacune des fermes se compose d'un entrait, de deux arbalétriers, de quatre poteaux et d'un faux-entrait (4). Soignies, Blaton et Horrues nous en offrent de magnifiques exemples (5). La charpente du chœur de Soignies présente une variante de ce système : une ferme avec entrait, faux-entrait et cinq poteaux alterne avec deux fermettes sans entrait.

La pente des toitures romanes de la région est d'environ 40 à 45°, mais les plus anciennes toitures ont une déclivité moins forte. C'est ainsi que celle qui couvrait la nef carolingienne de Lobbes n'atteignait

(1) De nombreuses charpentes des XIe et XIIe siècles ont survécu jusqu'à nous, mais il ne nous reste que quelques rares débris de voligeages de plafond remontant à l'époque romane (Mousty, Postel).

(2) La forme du berceau est en anse de panier à Lobbes et en plein cintre à Aubechies.

(3) Travée contiguë à la tour occidentale.

(4) Cf. H. Deneux. *Evolution de la charpente du XIe au XVIIIe siècle*, Paris, 1930.

(5) Avant l'incendie de 1940, on pouvait ajouter à ces exemples de charpentes, celui de la nef de Lessines (fig. 105).

pas 30°. Des textes contemporains nous ont montré ces toitures recouvertes de tuiles de bois (1), d'ardoises (2) ou de plomb (3).

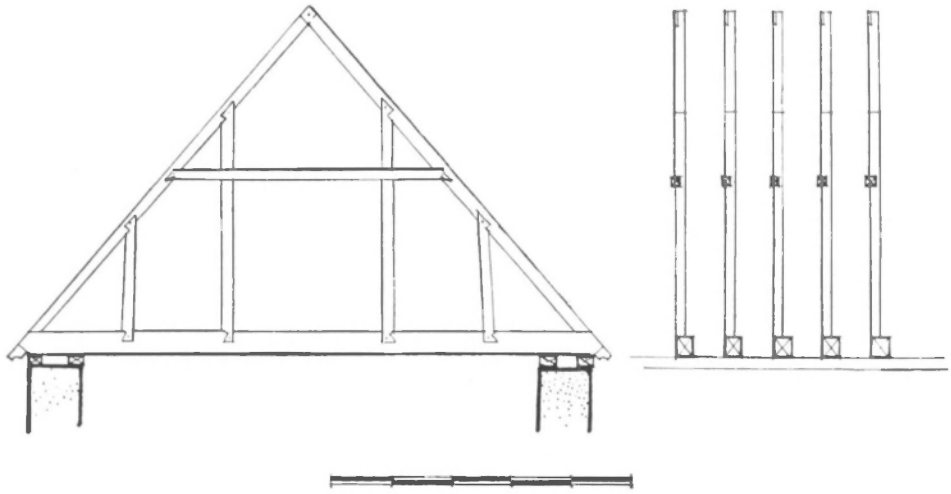

Fig. 105. — **Lessines : Charpente de la nef.**

Décoration

L'ornementation architectonique des églises romanes du Hainaut est réduite à sa plus simple expression. Nous venons de constater la rareté des chapiteaux eux-mêmes. Un monument de l'importance de Saint-Vincent de Soignies ne possède pas un seul chapiteau. Le couronnement des supports se réduit à une simple imposte moulurée. Si l'église de Blaton possède des chapiteaux à feuillage stylisé, c'est qu'elle relève directement du groupe tournaisien où la cathédrale Notre-Dame a fourni un splendide exemple de décoration monumentale dans l'infinie variété de ses chapiteaux sculptés. Partout ailleurs, c'est l'extrême simplicité d'une structure réduite à ses éléments fonctionnels, et où tout esprit d'ornementation paraît être systématiquement écarté. Un des très rares éléments ayant reçu un décor qui soit un peu plus qu'une simple moulure se rencontre à la crypte de Lobbes; là, un tailleur de pierre, fort inhabile du reste, a remplacé un cavet d'imposte par une torsade. Et encore cette modeste tentative de décor sculpté ne se rencontre-t-elle qu'à un seul pilastre! N'est-il pas assez significatif d'en être réduit à signaler un détail d'aussi peu d'importance que celui-là?

Parfois, les parois murales intérieures sont élégies par des arcades

(1) *Annales Laubienses* ad a. 1162, texte cité plus haut, p. 156, note 6. Ces tuiles de bois étaient, sans doute, semblables à celles qui couvraient les moulins à vent de nos régions et à celles qu'on emploie encore maintenant dans les pays de montagnes.

(2) *Ibid.*

(3) Cf. p. 141, note 3.

aveugles. Souvenons-nous des exemples du chœur et du transept de Saint-Vincent de Soignies, des chœurs d'Aubechies et de la chapelle de la Ladrerie à Chièvres. Mais on a peine à y voir une pensée décorative. Plus nettement voulues en vue d'animer les surfaces murales et d'y marquer un rythme qui scande les travées, se trouvent être les arcades aveugles encadrant les fenêtres, à la manière des édifices mosans; mais on ne peut guère mentionner que l'exemple de Saint-Vincent de Soignies et de la priorale de Frasnes-lez-Gosselies. Au chœur de Lobbes, nous voyons apparaître à la fin du XIe siècle, et pour la première fois dans la région, les arcatures sans corniche. Nous les retrouverons, très tardivement, au chevet de Frasnes-lez-Gosselies. De petites arcades assez timides se voient encore à la tour d'Epinois. Peut-être existèrent-elles, aussi, à la tour de Binche.

Nous ne pouvons signaler aucun élément de sculpture monumentale, si ce n'est un panneau rectangulaire d'environ 0,50 m × 0,40 m remployé dans le porche gothique de l'église de Leernes. Le sujet représenté est le sacrifice d'Abraham. La technique rappelle celle de bien des sculptures du XIIe siècle, conservées chez nous; elle s'apparente tout spécialement, par de nombreux détails — traitement des visages, cheveux, plis des vêtements — aux personnages figurant sur le linteau du porche de Samson à la collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles (1). Mais il n'est pas certain que ce panneau ait appartenu à la décoration architecturale du monument. Il y a tout lieu de supposer, au contraire, qu'il provient de l'abbaye toute proche d'Aulne (2).

Il ne subsiste aucune peinture murale avec sujets dans toute la région étudiée. Nous devons toutefois signaler celles qui décoraient la chapelle du château des comtes de Hainaut à Mons. Elles furent découvertes en 1872; mais leur conservation fut rendue impossible. Par bonheur, L. Dosveld nous en a laissé une description et des relevés coloriés fort précis, publiés par le Cercle archéologique de Mons (3). Sur le mur du chevet, se voyaient deux scènes réparties de part et d'autre d'une niche centrale; chaque scène, empruntée, semble-t-il, à l'Ancien Testament, groupait deux personnages. L'intrados de l'arc triomphal comportait trois panneaux : l'Agneau divin, un Christ en majesté et un personnage non identifié. Un décor de faux-joints et des bandes de dessins géométriques aux couleurs variées encadraient ces compositions. Certains détails de la facture, de même que la graphie des restes d'inscriptions, trahissent l'art du XIIe siècle (4).

(1) Cf. S. Brigode, *Le porche de Samson à Nivelles*, dans *Appollo*, 1942, n° 13, pp. 13-16.

(2) Parmi les sculptures romanes indépendantes de l'architecture, on pourrait signaler une statue du Sauveur conservée à Ressaix, les sarcophages de Lobbes et du Musée de Binche et une série assez importante de fonts baptismaux.

(3) L. Dosveld, *Fresques romanes découvertes au château des comtes de Hainaut à Mons*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XI, 1873, pp. 329-345, 7 planches dont deux en couleurs.

(4) La Belgique possède assez peu de grandes peintures décoratives. Signalons entre autres, celles du transept de la cathédrale de Tournai (XIIe s.). A la cathédrale de Tournai également, dans une salle située à l'étage du porche auquel la porte dite du Capitole donne accès, on découvrit récemment d'autres peintures murales et notamment une émouvante crucifixion. Sur l'interprétation de

L'enduit primitif de la crypte de Lobbes, dont nous avons signalé la découverte, a été entièrement dégagé sur toute la surface des murs, des piliers et des voûtes. Il est décoré d'un tracé de faux joints, à l'ocre rouge; une contre-courbe forme les joints verticaux.

On distingue aussi un reste de décor autour de l'arc de l'une des deux fenêtres latérales primitives, conservées au-dessus de la voûte actuelle du chevet, à Saint-Vincent de Soignies. Ce décor consiste en deux traits concentriques à l'arc et reliés entre eux par une frise d'arcatures en arc brisé (1).

Addendum. — Ajoutons la découverte récente de rinceaux décoratifs peints, de l'époque romane, au chœur de Saint-Ursmer de Lobbes et à la crypte d'Estinnes-au-Val.

certains textes, P. Rolland en place l'exécution entre 1171 et 1178 (P. Rolland, *Cathédrale de Tournai : Peintures murales romanes*, dans le *Recueil des Travaux du Centre de Recherches archéologiques*, fasc. V, Anvers, 1944). Personnellement, nous sommes tentés d'en reporter l'exécution à une date plus tardive, non antérieure au début du XIIIe siècle.

(1) Le dessin en est reproduit par R. Maere et L. Delférière, *La collégiale Saint-Vincent de Soignies*, dans la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. VIII, 1938, p. 18, fig. 4.

CHAPITRE VII

CONSIDÉRATIONS SUR L'ARCHITECTURE PRÉROMANE ET ROMANE DANS LE SUD-OUEST DE LA BELGIQUE

Les monuments de la région hennuyère, antérieurs à l'époque gothique, sont pauvres et peu nombreux. À part Saint-Ursmer de Lobbes et Saint-Vincent de Soignies, nous ne rencontrons que de petites églises sans importance, dont il ne reste que des parties, parfois même que d'insignifiants vestiges.

Nous avons souligné les caractéristiques de Saint-Ursmer de Lobbes, église carolingienne à double transept, avec porche surmonté d'une tribune qui se prolonge sur toute l'étendue du transept occidental. Quant à Saint-Vincent de Soignies, son programme primitif répondait aux données de la vieille architecture neustro-austrasienne : chœur à chevet plat, nef sans tribunes, tour de croisée et tour occidentale flanquée toutes deux de tourelles. Par sa tour de croisée et par ses piliers composés, elle se rattache plutôt aux églises neustriennes. Cette tour de croisée était complétée par deux tourelles suivant une formule qu'on ne rencontre que dans des églises romanes de l'ouest de la Belgique actuelle.

Par tous ses autres détails, ce plan primitif de Soignies ne différait pas des vieilles églises lotharingiennes. Mais, lorsque, au cours d'une seconde campagne, on éleva des tribunes sur les bas-côtés, l'église de Soignies entrait, par le fait même, dans la famille des églises du nord de la France et de la Normandie. Et l'on peut préciser, en raison de l'absence du décor architectonique, que c'est surtout à l'école du nord de la France qu'elle se rattache.

Soignies a, sans aucun doute, inspiré l'architecte de l'église d'Aubechies, édifice de dimensions fort modestes, dont le plan primitif adoptait l'alternance des soutiens, le chevet plat terminé par une tribune aux reliques et la tour de croisée, éléments repris à la collégiale sonégienne.

Blaton a aussi une tour de croisée; mais ici l'inspiration est plus nettement tournaisienne.

Tels sont quelques exemples où l'on peut déceler une influence assez nette venant de l'ouest. Ailleurs, nous nous trouvons en présence d'églises d'une grande simplicité, construites souvent de la façon la

plus fruste, en maçonneries de moellons que ne relève aucune ornementation. La nef est supportée par des piliers carrés et une tour occidentale la précède généralement. Ce type extrêmement simple ne diffère pas de celui qu'on adopte dans tout le bassin mosan, depuis l'époque carolingienne. Il marque la fidélité de nos constructeurs locaux aux viellles formules préromanes. Et par là, on peut dire que c'est surtout au groupe de l'est, au groupe rhénan-mosan que se rattachent les églises romanes du sud-ouest de la Belgique.

On sait qu'au XIIe siècle, les églises du groupe mosan ne suivirent pas l'évolution qui donna aux églises rhénanes une ampleur monumentale vraiment extraordinaire. A part quelques rares exceptions (1), les églises de la Meuse conservent une structure des plus simples et limitent leur décor architectonique à quelques arcatures sur bandes, parfois à quelques galeries sur colonnettes. Mais le sud-ouest de la Belgique ne nous a laissé aucun témoin d'une grande église du XIIe siècle; il ne nous est donc pas possible de nous faire une idée de l'ampleur qu'aurait prise l'architecture locale si, à cette époque, elle avait eu à réaliser d'importants programmes. Mais à en juger par les modestes églises rurales, nous pouvons être assurés d'une chose : c'est que l'architecture du sud-ouest de la Belgique est restée aussi simple, aussi fruste — sinon davantage encore — dans sa technique et ses partis constructifs que ne l'était l'architecture mosane. Les moyens structuraux restent limités à l'essentiel, aux strictes nécessités d'ordre pratique. Jamais nous ne verrons la moindre tendance à innover, ni même la moindre tendance à imiter certaines formules capables de relever le caractère monumental d'une église. Les constructeurs du cru n'ont jamais jeté les regards vers les prestigieux exemples que leur fournissaient les cathédrales rhénanes. Ils eussent pu emprunter, moins loin encore, aux églises romanes de Tournai et y trouver certains éléments propres à élégir les lourdes masses de leurs murs ou à les parer d'une pointe de décoration. Non, ils s'en tiennent à l'austère simplicité de l'architecture carolingienne.

Les voûtes elles-mêmes sont rares, réservées au rez-de-chaussée des tours et parfois aux chœurs. La couverture normale est le plafond de chêne, maintenu aux entraits des charpentes à chevrons formant fermes. Ces charpentes si typiques dans l'architecture romane, sur un vaste territoire comprenant toutes les régions situées au nord de la Loire, sont un héritage de la technique des barbares. Elles s'opposent aux charpentes du centre et du midi de la France qui perpétuent les traditions classiques. A cette technique de la charpenterie s'ajoutait, chez nous, l'adoption de procédés sommaires, de maçonneries lourdes, grossières et sans décor. Ces caractères négatifs et régressifs définissent l'architecture romane du sud-ouest de la Belgique. Ils lui donnent un aspect pauvre mais sévère.

Souvent, cette rudesse des maçonneries et cet extrême dénuement

(1) L'avant-corps de Nivelles, p. ex.; cf. les restitutions dressées par R. Lemaire, *Les avant-corps de Sainte-Gertrude à Nivelles*, dans le *Recueil de Travaux du Centre de recherches archéologiques*, III, 1943.

décoratif confèrent aux églises une singulière puissance expressive et une grandeur surprenante, nous dirions volontiers une grandeur barbare. Cette grandeur barbare de nos églises évoque les temps rudes qui les virent naître; elle évoque surtout les lointaines traditions préromanes qui n'ont cessé d'animer les constructeurs de ce vieux et âpre terroir.

DEUXIEME PARTIE

L'ÉPOQUE GOTHIQUE JUSQU'A LA FIN DU XVe SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

CADRE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Ainsi que nous l'avons constaté, l'ancien Hainaut est pauvre en monuments romans. Mais il l'est bien plus encore en monuments des XIIIe, XIVe et XVe siècles. Et ceci se comprend aisément. La région reste repliée sur elle-même; aucune voie d'échange ne la traverse; à part Valenciennes et, dans une moindre mesure, Mons, les villes hennuyères n'ont guère de rayonnement commercial; ce ne sont que de petites cités vivant d'une économie presque exclusivement rurale. Les solitudes boisées du Hainaut, favorables à la prière et au recueillement, continueront de former le cadre verdoyant d'une multitude de monastères, vieux monastères remontant au VIIe siècle, monastères romans, et aussi, maintenant, monastères gothiques. A vrai dire, pourtant, il n'y eut guère de fondations importantes après le XIIe siècle; mais le XIIIe siècle vit éclore, ici comme ailleurs, un certain nombre d'abbayes de femmes. Il s'agissait de petites communautés, bâtissant des édifices sans grande importance architecturale; citons, entre autres : dans l'ordre de Cîteaux, les abbayes de Soleilmont à Gilly (vers 1230), d'Epinlieu à Mons (1216), de l'Olive à Morlanwelz (1217-1233), du Saulchoir à Kain (1233), du refuge de Notre-Dame à Ath (1231); dans l'ordre de Saint-Augustin, l'abbaye de Bethléem à Mesvin (1211), de la Thure à Solre-sur-Sambre (1214-1216), etc... (1).

Mais à côté de ces humbles constructions monastiques, aux lignes purement utilitaires, on voit quelques communautés plus importantes entreprendre de vastes campagnes de reconstruction. Ainsi en est-il à Cambron, à Aulne et à Bonne-Espérance. Mais, hélas! il ne nous en reste que des ruines, moins même, que de misérables vestiges. Ainsi, là où nous devions trouver les seuls témoignages imposants de l'architecture hennuyère du XIIIe siècle, quelques pauvres pierres suffisent à peine à l'imagination pour recréer l'aspect de ces vastes abbatiales.

Comme on le sait, l'architecture gothique a surtout trouvé son épanouissement dans le cadre des villes et du mouvement communal. Or, le Hainaut ancien, nous venons de le dire, ne possédait que de rares cités sans rayonnement économique; il n'a pas non plus de siège d'évêché appelant l'érection d'une majestueuse cathédrale. L'architecture gothique se confinera donc, en dehors de deux ou trois abbatiales, dans quelques modestes églises rurales ou dans quelques édifices sans grande importance, presque tous du XIIIe siècle. Le XIVe siècle restera des plus

(1) Cf. U. Berlière, *Monasticon belge*, t. I, pp. 317-478.

pauvres, de même que le XVe. C'est alors toutefois, que s'élèvera la vaste et lumineuse collégiale Sainte-Waudru de Mons. Œuvre d'un collège de chanoinesses, ce sera, une fois encore, un monument monastique. De plus, ce sera, en Hainaut, une œuvre d'importation, nettement brabançonne dans toute sa structure.

Ces brèves constatations liminaires nous disent déjà l'extrême pauvreté du sujet. Il faudra attendre la fin du XVe siècle pour voir éclore une architecture fort sommaire sans doute, mais suffisamment originale pour que nous puissions réunir ses différentes productions dans un groupe que nous qualifierons d'hennuyer.

Comme au début du chapitre précédent, nous esquisserons dès maintenant les cadres de la géographie artistique dans lesquels vont prendre place les édifices que nous aurons à examiner ici.

Pas plus pour la période gothique que pour la période romane, l'ensemble des églises étudiées ne pourra s'inscrire logiquement dans un territoire constituant une entité politique. La quasi-totalité de la région soumise à notre examen se situe dans le comté de Hainaut; seule sa partie orientale relève de la principauté de Liège. De même deux évêchés y étendent leur juridiction respective : ceux de Cambrai et de Liège.

A l'époque romane, la partie liégeoise se trouve normalement dans la zone d'influence de l'art mosan, tandis qu'à l'ouest se constate l'effet du rayonnement des contrées voisines : la France du nord, la vallée scaldienne. La démarcation de ces deux courants artistiques était loin d'être bien nette. Mais elle l'est bien moins encore durant la période gothique. Avec l'apparition du style gothique, la direction des courants d'influence a été profondément modifiée. Nous n'avons plus maintenant un foyer de rayonnement à l'est et un autre à l'ouest, c'est-à-dire l'expansion, vers le centre de notre pays, de l'école rhéno-mosane d'une part, et des écoles anglo-normande et de la France du nord d'autre part.

C'est au sud que bouillonne la pensée gothique, dans ces provinces françaises qui ont vu naître et se développer une technique nouvelle, appliquée avec un art et une science tels qu'elle fera surgir en peu d'années une quantité d'œuvres remarquables. Ainsi, un courant issu de Picardie, du Soissonnais et du Laonnois touche d'abord Tournai et la vallée de l'Escaut, tandis que le centre et l'est du pays se laissent pénétrer plutôt par des influences champenoises et bourguignonnes.

Mais, malgré ces divers courants étrangers, les deux groupes de l'âge précédent — le groupe scaldien et le groupe mosan — vont réapparaître à l'époque gothique. L'explication en est toute simple si l'on songe à la continuité des traditions régionales et surtout des habitudes prises dans les carrières de même formation géologique; si l'on songe aussi à la direction naturelle et toujours identique des échanges économiques le long des fleuves.

Le groupe scaldien est en pleine vitalité dès le XIIIe siècle; ses caractères se définissent sans retard pour conférer à la famille des monuments qu'il va créer un aspect fort homogène. Et ainsi, durant le XIIIe siècle, s'élèvent les églises tournaisiennes de Saint-Nicolas,

Saint-Quentin, Sainte-Madeleine et Saint-Jacques, l'église Notre-Dame de Pamele et le chœur de Sainte-Walburge à Audenarde, Saint-Nicolas de Gand et bien d'autres encore. Des détails typiques comme le chapiteau à crochets, nettement local, les tourelles flanquant les pignons, les galeries de circulation, resserrent les liens de parenté qui unissent tous ces édifices.

La Flandre maritime dépendra du groupe scaldien, surtout au début; mais rapidement, elle s'en distinguera par la généralisation d'une structure nettement particulière : celle de la *hallekerk*, c'est-à-dire l'église à trois vaisseaux d'égale largeur et d'égale hauteur. L'adoption de la brique est particulière aussi à cette région dépourvue de pierre. Au front de ces églises flandriennes se dresse souvent une tour extrêmement robuste, dont la silhouette, se profilant par-dessus les trois toitures identiques des nefs, rompt la monotonie des horizons sans relief qui caractérise notre plaine maritime.

Le groupe mosan est loin d'être aussi nettement défini que le groupe scaldien par toute une série de détails purement locaux. L'architecture mosane relève d'un art plus éclectique et, partant, bien moins original. Pour le XIIIe siècle, les chœurs de Dinant, de Walcourt, ou de Léau en fournissent la preuve, de même que l'église Notre-Dame de Tongres. On pourrait y relever toute une variété de formules empruntées à des territoires français fort divers. Cependant des édifices comme Saint-Paul de Liège ou comme, du XIVe siècle, Notre-Dame de Huy, témoignent d'une certaine individualité mosane, soulignée par l'emploi d'une pierre froide et sévère qui impose une mouluration assez lourde, et, surtout, par la présence de chapiteaux fort typiques au décor de feuillage rudement stylisé où la feuille de plantain sert fréquemment de modèle. Ces chapiteaux fournissent, somme toute, le détail le plus aisément reconnaissable du groupe.

La destinée de ces deux groupes, scaldien et mosan, sera fort différente. Le groupe scaldien, homogène, formé en quelques années, ne se survit que misérablement après le XIIIe siècle. Le groupe mosan, au contraire, fort lent à s'affirmer et bien moins typique, créera des œuvres importantes jusqu'en plein XVIe siècle. C'est alors que s'élèvent les grandes églises de Saint-Martin et de Saint-Jacques à Liège, de même que l'imposante abbatiale de Saint-Hubert (1). Ici, une fois encore, et même bien plus que précédemment, les quelques détails locaux sont étouffés par de multiples apports étrangers.

A l'époque gothique, il adviendra un fait nouveau dans l'histoire de notre architecture : l'apparition entre les deux groupes précédemment cités d'un troisième groupe, de loin le plus important : le groupe brabançon. Durant la première moitié du XIIIe siècle, le Brabant est touché par des influences champenoises, bourguignonnes, picardes parfois. Malgré ces apports provenant de régions qui avaient atteint un stade déjà évolué vers l'élégance raffinée du gothique classique, les monuments brabançons restent encore entachés d'une certaine rusticité,

(1) Cette dernière, il est vrai, fut fortement influencée par l'école brabançonne.

d'une lourdeur toute provinciale. C'est alors, notamment, que Bruxelles élève les chœurs de Sainte-Gudule et de Notre-Dame de la Chapelle. Dès le XIVe siècle les particularités locales s'accusent et, en même temps, s'épurent. L'inspiration se cherche alors dans les prestigieuses créations que réalise le nord de la France. Et il se forme ainsi dans l'ancien duché de Brabant un groupe puissant par son étendue — elle déborde les frontières du duché — par le nombre de ses monuments et par l'influence qu'il exerce sur les régions voisines. Les édifices spécifiquement brabançons se multiplient tout en précisant leurs caractères, si bien que ce groupe fait rapidement figure d'école par l'ampleur et par l'homogénéité de son programme.

Diverses circonstances seront favorables à l'éclosion de ce grand art régional. La puissance des villes du Brabant, enrichies par l'industrie drapière qui concurrence la Flandre, puis l'unification territoriale des Pays-Bas sous le sceptre d'un prince ami des arts, Philippe le Bon, expliquent cette floraison de monuments remarquables. Une pierre claire, d'excellente qualité, extraite sur place et dont la taille aisée permet l'exécution de fines moulures et de détails minutieusement refouillés, contribue au développement de l'architecture locale. Et ainsi, surgit une prodigieuse lignée d'édifices d'une éclatante blancheur. Tout d'abord le chœur de Saint-Rombaut de Malines, Notre-Dame-au-Lac à Tirlemont, Saint-Martin de Hal et le chœur de la cathédrale d'Anvers qui appartiennent au XIVe siècle. Au siècle suivant, ce sont, à Bruxelles, la nef et les tours de Sainte-Gudule, les nefs de Notre-Dame-de-la-Chapelle et l'église du Sablon; à Lierre, Saint-Gommaire; à Louvain, Saint-Pierre; à Diest, Saint-Sulpice; à Anvers, les nefs de Notre-Dame; et tant d'autres encore, dans les villes et les campagnes, sans oublier la plus splendide création de ce gothique brabançon, située dans le nord de l'ancien duché, partie devenue hollandaise aujourd'hui : la somptueuse église Saint-Jean de Bois-le-Duc. Hors des frontières du Brabant, nous verrons s'élever en pur style brabançon, Sainte-Waudru de Mons, sœur de la collégiale Saint-Pierre de Louvain. Nous devrons en reparler longuement dans cette étude. Une fleur de la même souche, mais tardive, s'épanouira en terre lointaine, en Bresse, où Marguerite d'Autriche envoie un maître d'œuvre bruxellois, Lodewijk van Boghem, pour élever à la mémoire de son mari, Philibert le Beau, l'élégante église funéraire de Brou.

D'un bout à l'autre de son évolution, l'architecture brabançonne demeure rationnelle, mesurée dans tous ses effets, fidèle à la discipline constructive et aux principes solides du gothique classique. La structure est toujours sobre et correcte; un décor judicieux de moulure, de niches, de pinacles y apporte une pointe de grâce contenue. Les proportions sont larges et le pilier monostyle fréquemment employé souligne noblement le rythme des travées. Le jeu des toitures en pignons qui couvrent les bas-côtés anime les façades que domine souvent une tour occidentale, unique. A Saint-Rombaut de Malines, le jet puissant de la tour, membré de contreforts, devait être complété par une flèche de pierre qui eût porté la croix à 167 mètres. Le goût pour ces tours altières et vertigineuses — car il devait y en avoir d'autres qui, comme celle

de Malines, ne furent jamais exécutées — traduit fort bien l'orgueil de villes où s'entretenaient jadis d'ardentes rivalités économiques. Mais ce caractère de démesure reste exceptionnel dans cette architecture brabançonne, harmonieuse et classique, d'où les excès décoratifs du flamboyant français seront toujours exclus.

Tels sont, rapidement esquissés, les caractères de ces trois familles de monuments composant, jusqu'au XVe siècle, le gothique belge (1). Très tard, à la fin du XVe siècle, nous verrons apparaître un quatrième groupe, moins important que les précédents, mais nettement défini, qui fera l'objet du deuxième tome de cet ouvrage; il s'étend en effet sur toute la région hennuyère. Un groupe d'églises rurales bien typique s'observe aussi aux confins du Limbourg belge et du Limbourg hollandais.

En dehors de ces groupes, il y a lieu de tenir compte, pour le XIIIe siècle, de la construction de toute une série d'édifices d'un type importé de France et qui échappent aux contingences des méthodes constructives locales.

Des communautés religieuses venues de France élèvent chez nous de vastes abbayes. Nos premières grandes réalisations gothiques sont, en réalité, les abbatiales que les Cisterciens élèvent à Orval, à Villers, à Aulne et aux Dunes (Coxyde) (2), pour ne citer que celles dont nous conservons encore d'émouvants vestiges de la construction première. Ces moines qui essaiment chez nous viennent de Bourgogne, le berceau de leur ordre (3). Il nous apportent, non pas des types d'églises bourguignonnes, ainsi qu'on l'a dit, mais, tout au plus, certaines formules de leur contrée d'origine. Ce qu'ils nous donnent, c'est une architecture d'une grande simplicité, telle que la veut la règle imposée par saint Bernard, le plus entraînant de leurs réformateurs.

Après les Cisterciens, les Dominicains français multiplient les nou-

(1) Sur l'architecture gothique en Belgique, on peut consulter les études d'ensemble qui suivent : A.G.B. Shayes, *Histoire de l'architecture en Belgique*, Bruxelles, 1849 (ouvrage vieilli) ; M. Laurent, *Histoire de l'architecture et de la sculpture en Belgique*, Bruxelles, 1929 ; S. Leurs, *Gothische architektuur*, dans *Geschiedenis van de Vlaamsche Kunst*, Anvers, 1937 ; Id., *De Bouwkunst in Vlaanderen*, dans *Vlaanderen door de eeuwen heen*, Amsterdam-Anvers, 1931; Id., *Alte Baukunst in Flandern*, Iéna, 1942 ; Id., *Monumenten van Vlaamsche Bouwkunst*, Bruges, 1942 ; Id., *Een en ander betreffende de ontwikkeling van de kerkelijke gothiek in de Nederlanden*, dans *Gentsche bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, T. IX, 1943; P. Rolland, *L'architecture et la sculpture gothique*, dans *L'art en Belgique*, publié sous la direction de P. Fierens, Bruxelles, 1946; J. Kalf, *Het landseigene in de Belgische bouwkunst*, Elseviers maandschrift, Amsterdam, 1915; S. Brigode, *Les églises gothiques de Belgique*, Bruxelles, 1947. — Pour ce qui concerne l'architecture brabançonne, signalons les trois études de MM. R. Lemaire, D. Roggen et S. Leurs, réunies sous le titre *Bij het ontstaan der brabantsche hooggotiek*, dans les *Verhandelingen van de koninklijke vlaamsche Academie voor wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België, klasse der Schoone Kunst*, VI, 1944 et le récent volume de R. Lemaire jr, *Les origines du style gothique en Brabant*, t. III, Anvers 1949; E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, t. IV, Brux. 1949. Cf. le ch. II rédigé par J. Lavalleye : *Les arts au service de l'Eglise*.

(2) P. Clemen et C. Gurlitt, *Die Klosterbauten der Cistercienser in Belgien*, Berlin, 1916.

(3) Cf. M. Aubert, *L'Architecture cistercienne en France*, Paris, 1943.

velles fondations, à Louvain, à Anvers, à Gand et ailleurs (1). Dans certains cas, leur art est plus nettement français; mais répondant à l'esprit des ordres mendiants, il reste sobre, dénudé et rejoint par là l'austérité des monuments cisterciens. Assez souvent, on y trouve toutefois une recherche de grâce, d'harmonie, de sveltesse, absente dans les massives créations des moines de Citeaux. Qu'on songe, par exemple, à l'élégant chevet de Notre-Dame-aux-Dominicains, à Louvain (1251), ou à cette construction légère et lumineuse qu'était l'église des Dominicains de Gand (1253, démolie en 1860), avec son plan languedocien à une seule nef bordée de chapelles (2). Mais il n'y a pas que des abbatiales pour représenter les types d'édifices français transplantés sur notre sol. Le clergé séculier fait élever, de son côté, des monuments à l'imitation des grands édifices du gothique classique. Le chœur de la cathédrale de Tournai en offre le plus prestigieux exemple. L'école scaldienne, nous l'avons dit, acquiert une individualité bien nette, dès la première moitié du XIIIe siècle, grâce à l'adoption de formules qui lui sont propres. Or, lorsque l'évêque Walter de Marvis élève le chœur de la cathédrale, de 1243 à 1255, en remplacement du chœur roman édifié un siècle plus tôt, il crée un monument grandiose et audacieux qui échappe totalement aux particularités de style régional. Le chœur gothique de Notre-Dame de Tournai, inspiré de Soissons et d'Amiens, se place dans la filiation des grandes cathédrales françaises. D'autres églises encore se trouvent ainsi en marge du courant local, pour se rapprocher, à des degrés divers, des exemples français, tels les chœurs de Saint-Bavon à Gand (vers 1273) et de Notre-Dame à Courtrai (vers 1300), Saint-Sauveur à Bruges (fin XIIIe - XIVe), etc. On peut donc dire que ce sont des édifices d'importation et qu'ils se sont élevés sous la direction d'architectes français ou de maîtres ayant œuvré sur les chantiers des cathédrales.

Ailleurs, nous constaterons un certain éclectisme dans l'inspiration. A des emprunts français se mêlèrent quelques formules qui trahissent déjà la voie d'un art davantage local. Nous avons déjà signalé cet aspect à Léau, à Walcourt, à Dinant, à Tongres, de même qu'aux chœurs de Sainte-Gudule et de Notre-Dame-de-la-Chapelle à Bruxelles. Nous pourrions multiplier les exemples en citant bien d'autres édifices brabançons du XIIIe siècle, ou même de grands monuments de notre plaine maritime, comme Saint-Martin d'Ypres (commencé en 1221) et Sainte-Walburge de Furnes (1230-1300). Un courant puissant venu de France se mêle ainsi aux premières formules soit mosanes, soit brabançonnes, soit scaldiennes, en attendant le complet triomphe de celles-ci et la création de nos groupes régionaux aux caractères originaux et nettement définis.

Tel est donc, rapidement esquissé, l'aspect architectural des régions qui entourent le Hainaut. Etudions maintenant les monuments hen-

(1) Cf. G. Meersseman, *L'architecture des Dominicains au XIIIe s.*, *dans* Archiv. Fr. Praedic, XVI, 1944, pp. 136-190 et Id., *Les débuts de l'Ordre des Frères Prêcheurs en Flandre*, *ibid*, XVII, 1947, pp. 5-40.

(2) C. Lebocq, *L'ancien couvent des Dominicains à Gand*, Gand, 1926.

nuyers eux-mêmes pour pouvoir tirer les conclusions qui s'imposent quant aux courants des influences subies et à la part d'originalité de nos constructeurs. Ne craignons pas de répéter que cette part sera faible et qu'il faudra attendre la fin du XVe siècle pour trouver dans le sud-ouest de la Belgique une architecture manifestant des tendances régionales bien marquées.

CHAPITRE II

LES MONUMENTS

XIIIe SIÈCLE

PREMIÈRES MANIFESTATIONS GOTHIQUES

Les premiers témoins de style gothique sont fort timides; ils se manifestent généralement par un simple détail dans une ossature par ailleurs romane.

Nous avons déjà parlé de la chapelle de la Ladrerie à CHIÈVRES. A la nef unique, romane (1), vint s'ajouter un chœur élevé sans doute à la fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle. C'est un chœur peu profond avec chevet à trois pans, éclairé par de petites fenêtres en arc aigu. L'arc triomphal est en tiers-point; mais les murs latéraux sont élégis par deux petites niches en plein cintre, semblables à celles qu'on rencontre au chœur d'Aubechies (2) ou à la chapelle d'Esquelmes (3). L'ensemble est construit en moellons. Une charpente apparente, assez récente, couvre ce chœur. La couverture primitive était vraisemblablement constituée par un plafond de bois.

A l'église de FAMILLEUREUX, le chœur présente un plan rectangulaire. Les murs épais sont percés, sur les faces latérales et au chevet, de fenêtres en arc aigu, encadrées de jambages à ressaut. Ces fenêtres sont au nombre de trois sur chaque façade. Le chœur était couvert par un berceau lambrissé en plein cintre, qui fut rétabli après l'incendie de 1902. Une fenêtre quadrilobée perce le demi-cercle formé par le berceau sur le mur du chevet. Les redents peu saillants du quadrilobe laissent supposer qu'il s'agit d'un détail original. Les corbeaux de la corniche ont un profil en tore dégagé par un cavet. Il semble bien que ce fut au XVIe siècle, date de la construction des nefs, qu'on refit les rampants au pignon du chevet.

Selon Lejeune (1), ce chœur aurait été bâti en 1186. Les caractères stylistiques, quoique réduits ici aux fenêtres et au quadrilobe, n'excluent

(1) Cf. p. 212.
(2) Cf. p. 172.
(3) Arrondissement de Tournai.
(4) Th. LEJEUNE, *Notice sur le village de Familleureux*, dans les *Monographies historiques et archéologiques de diverses localités du Hainaut*, tome II, Mons s. d., p. 42.

Fig. 105. — **Carte des églises des XIIIe, XIVe et XVe siècles dans la région étudiée.**

pas entièrement cette date. Toutefois, nous devons faire remarquer que nous ne connaissons pas dans la région, d'autres exemples d'arcs brisés qui soient antérieurs aux années 1200. De même le profil des corbeaux est celui que l'on rencontre couramment au début du XIIIe siècle.

L'église de SAINT-VAAST comprend une nef unique, un chœur rec-

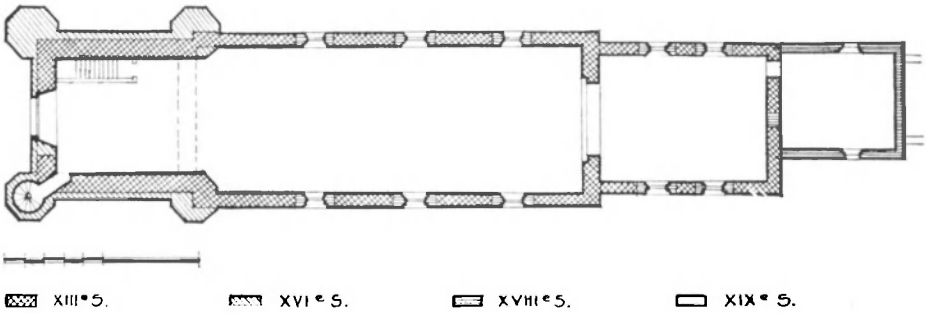

Fig. 107. — Saint-Vaast : Eglise. Plan.

tangulaire et une tour de façade. La base des murs de la nef, une partie des maçonneries du chœur et le noyau intérieur des maçonneries de la tour appartiennent à la construction primitive qui semble remonter à la première moitié du XIIIe siècle.

Toutes les fenêtres ont été agrandies au XVIIIe siècle, si bien qu'il ne subsiste comme éléments architectoniques anciens que les corbeaux de la corniche du chœur, formés d'un demi-tore dégagé par un cavet, et une porte encastrée dans les maçonneries de la nef. Celle-ci a ses jambages formés de colonnettes grossièrement taillées que surmonte un chapiteau à crochets des plus rudimentaires : les crochets sont constitués, en effet, par de simples boucles. Sur ces montants de porte s'appuie un linteau en batière dont le champ est garni de feuilles si rudement stylisées qu'on a peine, dès l'abord, à y reconnaître un décor végétal. Il s'agit là de l'œuvre inhabile d'un artisan local.

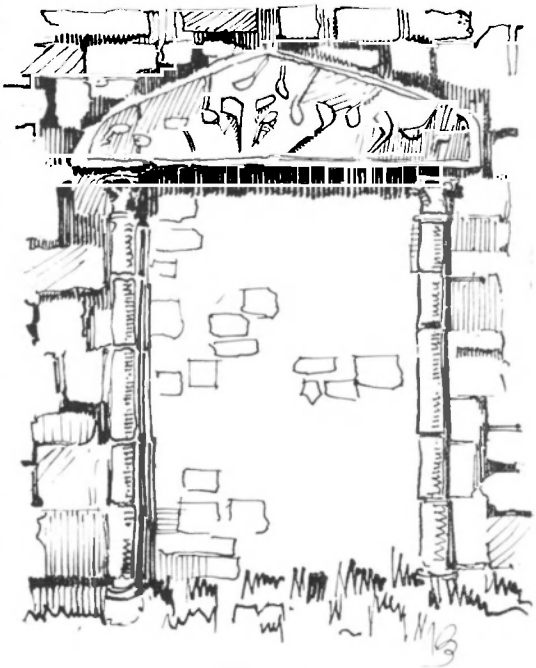

Fig. 108.
Saint-Vaast : Ancienne porte latérale.

L'appareil régulier des murs est taillé dans le grès de Bray, pierre qui sera employée avec la même taille jusqu'au

XVIIe et même au XVIIIe siècle. C'est ainsi que le parement de la tour, refait à la fin de la période gothique, au moment de l'adjonction des tourelles d'angle, offre un aspect identique aux vieilles maçonneries des parties primitives.

L'arc triomphal en tiers-point semble conserver sa forme ancienne sous l'enduit et les moulures qui le garnissent depuis le XVIIe siècle.

La couverture primitive devait être le plafond plat. Sur le chœur elle fut remplacée par la voûte actuelle portant le millésime 1679; sur la nef, par un plafond à angles coupés, sans décoration (1).

(1) S. Brigode, *L'église de Saint-Vaast*, dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de Charleroi*, IIe année, 1939, pp. 35-38.

CHAUSSÉE-NOTRE-DAME — ÉGLISE NOTRE-DAME

L'église de Chaussée-Notre-Dame comprend une nef de trois travées avec bas-côtés, un transept surmonté d'une tour de croisée et un chœur à pans coupés (1). La construction en est assez fruste. Les supports de la nef reçoivent de grands arcs aigus à ressauts; la section de ces supports, primitivement carrée, fut renforcée par une épaisseur de bri-

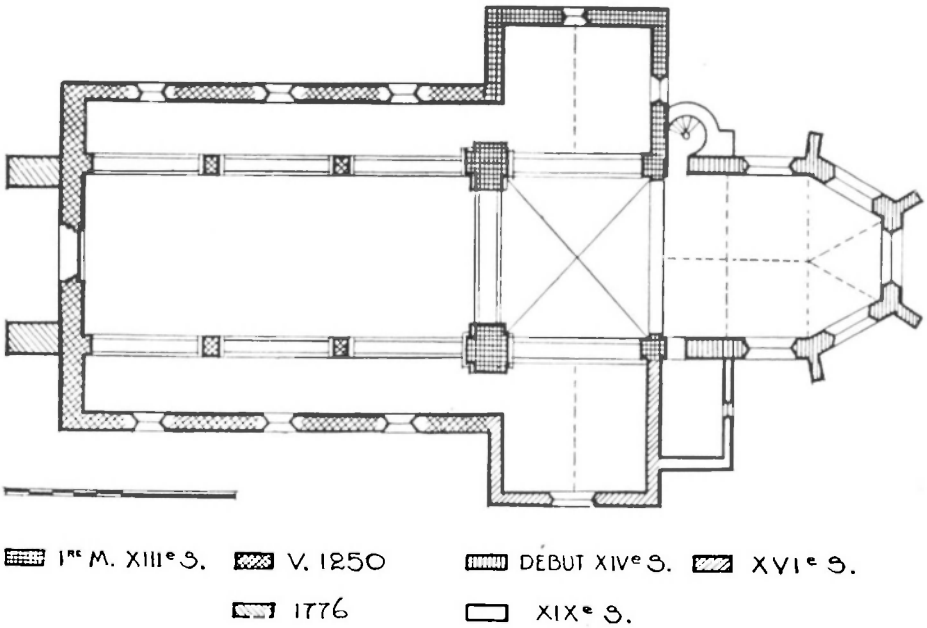

Fig. 109. — **Chaussée-Notre-Dame : Eglise. Plan.**

que accolée sur les faces latérales. Ce renforcement a été nécessité par le hors-plomb qui se manifestait aux piliers. Du reste la section primitive était nettement trop faible pour un écartement d'environ cinq mètres d'arc en arc. Six baies en lancette, sans mouluration, percent les murs gouttereaux de la nef, qui reçoivent un plafond. La charpente est constituée par des fermes avec arbalétriers, entrait, sous-entrait, poinçon

(1) Cet édifice a été fort bien étudié par Mgr R. Maere, *Les églises de Chaussée-Notre-Dame, de Horrues et de Saint-Vincent à Soignies*, dans les *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. XLIV, 1935-36.

Fig. 110. — **Chaussée-Notre-Dame : Eglise.**

et potelets, alternant avec quatre fermettes composées uniquement, chacune, par les deux arbalétriers, un sous-entrait et deux petits potelets reposant sur le mur par l'intermédiaire de sablières et de blochets. Ces fermes et fermettes sont reliées entre elles par une faîtière et une sous-faîtière que soutiennent des liens obliques.

Dans l'axe de la façade occidentale s'ouvre une porte en tiers-point. Ses piédroits sont formés de part et d'autre par trois colonnettes engagées, appuyées sur des bases à tore aplati et surmontées de chapiteaux

ornés de crochets non épanouis. Le tympan plein a été refait dans la suite ainsi qu'en témoignent la courbure et l'emploi de pierre bleue. Au-dessus de cette porte s'ouvrent deux hautes fenêtres géminées surmontées d'un arc de décharge commun aux deux baies. Au niveau des combles, une baie en plein cintre troue le pignon. Les deux massifs contreforts de la façade furent ajoutés en 1776, ainsi que l'indique un millésime; ils servent à étayer un hors-plomb.

La corniche des murs gouttereaux se compose d'une tablette soutenue par des corbeaux se profilant en un tore dégagé par un cavet et un onglet.

Les bas-côtés fort étroits par rapport à la largeur de la nef, reçurent, au XVIIIe siècle, un éclairage abondant grâce au percement de larges fenêtres à linteau de bois. Au XIXe siècle, le restaurateur rétablit de petites fenêtres en lancette, mais il n'est pas sûr qu'elles aient les proportions primitives. Le cordon, en partie ancien, qui se brise à chaque fenêtre pour descendre sous le seuil, témoigne d'une anomalie qui ne devait pas être originelle. La couverture des bas-côtés est constituée par un demi-berceau lambrissé, suivant la forme initiale.

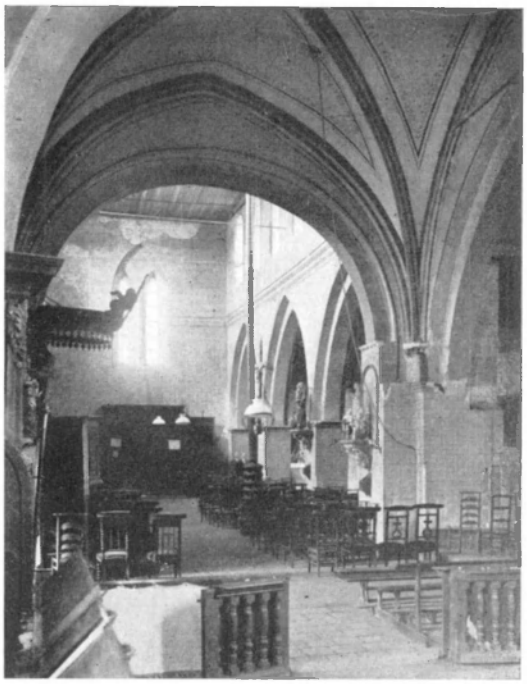

Fig. 111. — **Chaussée-Notre-Dame : Nef.**

Signalons la présence, dans le bas-côté sud, contre le transept, d'une porte en plein cintre, encadrée d'une archivolte s'amortissant de part et d'autre sur une tête sculptée. Cette porte paraît dater du XVe ou du XVIe siècle.

La croisée du transept s'appuie, du côté de la nef, sur des piliers cruciformes qui, comme ceux de la nef, furent renforcés au XIXe siècle. Elle est couverte par une voûte d'ogives dont la construction correspond, sans doute, à la date du 20 mai 1527 inscrite sur les tailloirs des consoles. Les croisillons reçurent au XVIe siècle également, des voûtes en bardeaux. Les murs du croisillon sud ont été reconstruits à la fin de la période gothique, ainsi que le prouvent la fenêtre à meneau et l'appareil régulier en petit granit, couvert de nombreuses marques de tâcherons. Le croisillon septentrional est beaucoup plus ancien. Au pignon, la fenêtre en lancette est surmontée de deux fenêtres plus

petites; cette disposition assez curieuse révèle l'existence d'une couverture en berceau lambrissé avec entrail et poinçon apparents.

La tour s'élève à la croisée; elle se termine par un étage légèrement en retrait, percé de deux ouïes en plein cintre sur chaque face. La flèche à huit pans, effilée, pénétrant dans la pyramide inférieure de faible inclinaison, nous offre une forme courante de la fin du XVIe au XVIIIe siècle. Une tourelle relativement récente bâtie dans l'angle du croisillon nord et du chœur donne

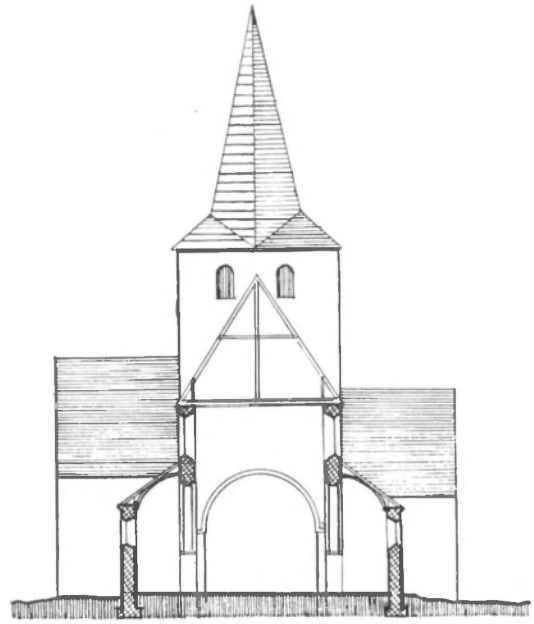

Fig. 112. — **Chaussée-Notre-Dame. Eglise. Coupe.**

Fig. 113. — **Chaussée-Notre-Dame. Eglise. Chevet.**

accès aux étages supérieurs de la tour. Peut-être date-t-elle du XVIIIe ou du début du XIXe siècle. Avant sa construction on accédait dans le haut du clocher par une baie percée au-dessus de l'arc triomphal du côté du chœur; on atteignait cette baie au moyen d'une échelle mobile.

La plupart des éléments primitifs du chœur ont disparu. Seuls subsistent les contreforts d'angle et la fenêtre murée du chevet. Les quatre autres fenêtres ont été remplacées au XVIIe siècle, sans doute, par des fenêtres en anse de panier. La couverture du chœur est constituée par une voûte en bardeaux du XVIe siècle. L'étrésillonne-

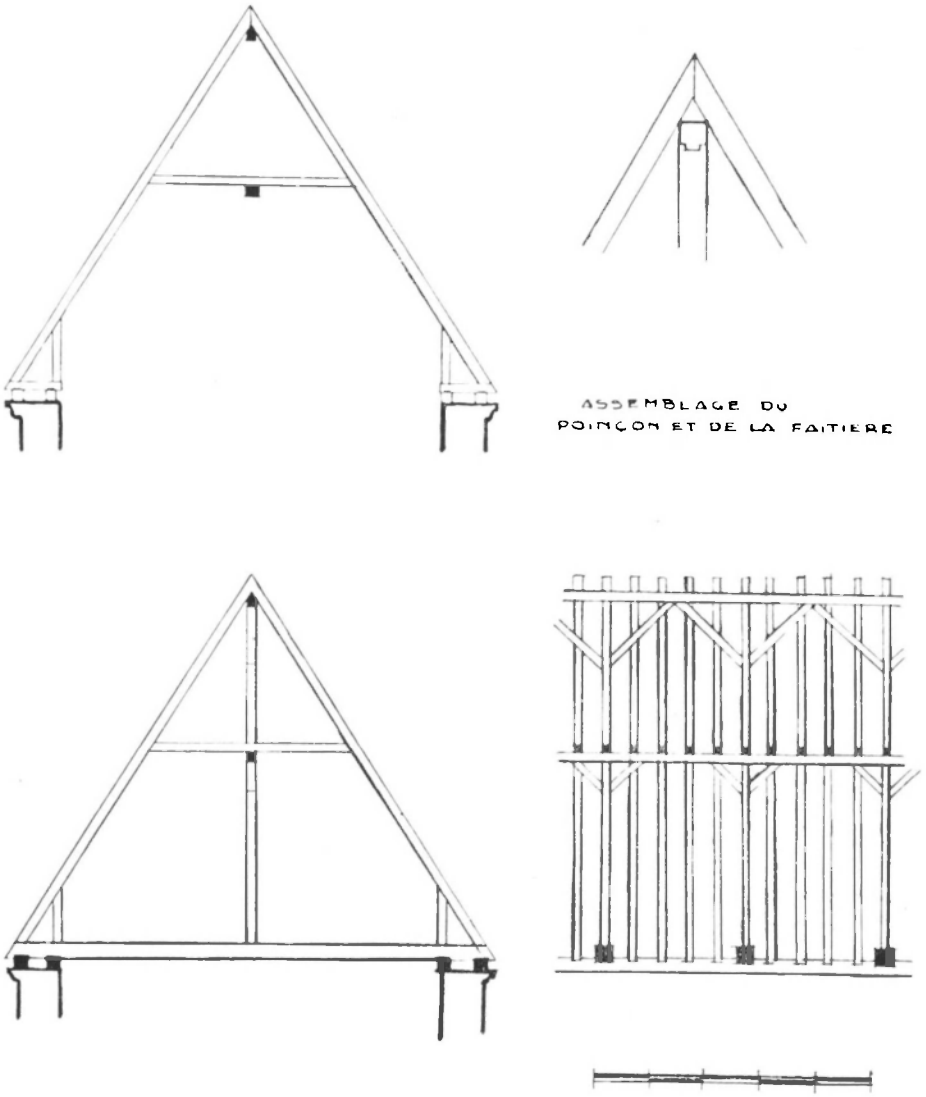

Fig. 114. — **Chaussée-Notre-Dame : Charpente de la nef.**

ment en croix de Saint-André de la charpente prouve que celle-ci n'est pas primitive.

La croisée du transept et la tour qui la surmonte, de même que le croisillon nord, sont les parties les plus anciennes de l'église. Malgré son aspect extérieur extrêmement sobre et malgré ses ouïes en plein cintre, la tour ne date pourtant pas de l'époque romane. En effet, les arcades s'ouvrant de la croisée sur le chœur et sur les croisillons sont en tiers-point; de plus on voit sur l'abaque du pilier nord-ouest, à hauteur de la retombée de l'arcade qui sépare la nef de la croisée, une

frise de crochets enroulés qui place incontestablement au XIIIe siècle cette partie de la construction. Par ailleurs, ce détail, de même que la structure assez lourde de la croisée, ne nous permet pas de dépasser la première moitié du siècle.

La nef est un peu plus récente. Elle le prouve par ses arcades plus élancées, par les détails de sa porte de façade, par la disposition de sa charpente à chevrons-fermes où des fermes maîtresses alternent avec une série de fermettes et où l'ensemble du système est relié longitudinalement par un faîtage et un sous-faîtage. Ajoutons que la toiture de la nef empiète légèrement sur les ouïes de la croisée. Par ailleurs une suture se constate entre les maçonneries de la croisée et celles de la nef. Ces deux parties de la construction appartiennent donc bien à deux campagnes de travaux, mais ces deux campagnes sont fort rapprochées. La nef, en effet, peut être datée des environs de 1250. Le chœur est plus tardif; il paraît même appartenir au début du XIVe siècle ainsi qu'en témoignent la légèreté des contreforts, leur saillie fort accusée, la largeur de la fenêtre du chevet et la sveltesse de son arc. Au XVIe siècle, appartiennent le croisillon sud, la porte percée dans le bas-côté sud, la voûte de la croisée, la couverture en berceau lambrissé du chœur et des croisillons.

Fig. 115. — **Horrues : Eglise Saint-Martin.**

HORRUES — ÉGLISE SAINT-MARTIN — CHŒUR

Nous avons vu précédemment que l'église d'Horrues possède une belle nef romane de la fin du XIIe siècle et une tour, romane encore par son aspect d'ensemble, mais où se montrent déjà quelques éléments gothiques, comme les arcs aigus du rez-de-chaussée, les cordons-larmiers et les détails de la porte s'ouvrant de la tour vers la nef (1). Notons à ce propos que la porte est ornée de colonnettes engagées dans les piédroits et que ces colonnettes s'appuient sur des bases à tore déprimé, qu'elles sont garnies d'un anneau médian au profil en amande et couronnées d'un chapiteau à crochets. Ces détails indiquent le début du XIIIe siècle.

La voûte d'ogives du rez-de-chaussée de la tour est plus tardive. Diverses constatations le prouvent. Tout d'abord le fait que furent encastrées après coup les consoles moulurées, décorées de feuilles d'eau,

(1) Cf. supra, p. 185 sq. A propos de l'église d'Horrues, rappelons une nouvelle fois l'excellente monographie que lui consacra Mgr R. Maere, *Les églises de Chaussée Notre-Dame, d'Horrues et de Saint-Vincent à Soignies*, dans les Annales *du Cercle archéologique de Mons*, t. XLIV, 1935-36.

Fig. 116. — **Horrues : Eglise Saint-Martin. Chœur.**

qui reçoivent la retombée des ogives; ensuite, le profil même de ces ogives, formé d'un gros tore à filet saillant. La clef est ornée d'un quatre-feuilles. Cette voûte pourrait avoir été construite vers la fin du XIIIe siècle.

Le chœur offre un spécimen, assez intéressant pour nos régions, du gothique à ses débuts. Il est construit sur plan rectangulaire et comprend trois travées voûtées d'ogives. Les nervures, profilées de deux tores

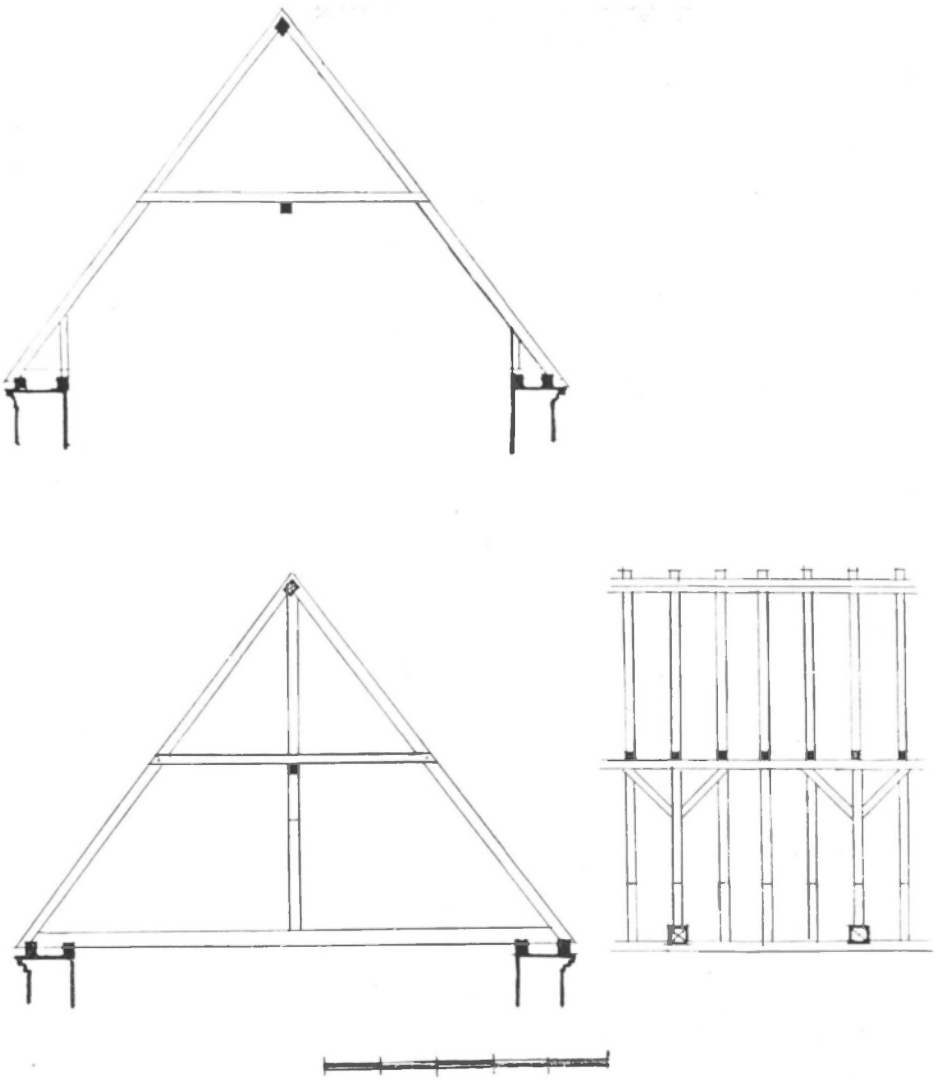

Fig. 117. — **Horrues : Eglise Saint-Martin. Charpente du chœur.**

séparés par une arête, s'appuient sur des consoles refaites en grande partie au XIXe siècle, sans grand souci de fidélité. Seules, les consoles des angles sont originales; leur facture est assez rudimentaire; elles sont décorées de crochets et de godrons. Signalons que la croisée d'ogives du chevet est complétée par deux nervures s'appuyant sur les trumeaux qui séparent les trois fenêtres orientales.

Les fenêtres sont en tiers-point et n'ont pas de remplage. Comme au chœur de Chaussée-Notre-Dame, un châssis de pierre blanche y est encastré. Les contreforts, assez lourds, s'élégissent à hauteur du seuil des fenêtres, niveau souligné par un larmier continu.

La nef d'Horrues conserve — nous l'avons dit — une belle charpente romane. Le chœur, lui aussi, possède encore sa charpente primitive à chevrons formant fermes. Chaque fermette est constituée simplement par deux arbalétriers, un faux-entrait et des potelets; mais, de quatre en quatre, c'est-à-dire à la limite des travées, ce système est complété par un fort entrait soutenant un poinçon. La faîtière et la sous-faîtière assurent un étrésillonnement longitudinal. La sous-faîtière est soulagée par des liens obliques. Le principe de cette charpente ne diffère donc pas de celui de la nef de Chaussée-Notre-Dame, où l'inclinaison est toutefois un peu plus raide.

Mgr. Maere constata avec raison que les divers détails de la construction permettent de situer le chœur dans le second quart du XIIIe siècle. En ce qui concerne la charpente, il attira l'attention sur la présence de la pièce faîtière qui n'apparaît guère avant 1250. Il en conclut que cette charpente n'est sans doute pas primitive (1).

Il serait étrange que cette charpente ail été faite vingt-cinq ou trente ans après la construction du chœur. Par ailleurs, l'incendie d'une charpente eût laissé des traces. Nous croyons plutôt que le chœur est l'œuvre d'un maître quelque peu arriéré ou archaïsant, que la charpente lui est contemporaine et que l'on peut placer la construction de l'ensemble vers 1250. (*Voir le plan terrier, p. 186*).

(1) R. Maere, *op. cit.*, p. 18.

CHIMAY

ÉGLISE DES SS. PIERRE ET PAUL — CHŒUR

Comme celui d'Horrues, le chœur de Chimay date du XIIIe siècle. Mais ici nous sommes en présence d'une église de petite ville; aussi, la structure est-elle plus développée.

Le chœur se compose actuellement de quatre travées terminées par un chevet plat. Les trois dernières travées appartiennent seules à la construction du XIIIe siècle. C'est entre la première et la deuxième travée que se place l'arc triomphal primitif soutenu à l'origine par une colonne adossée (1), flanquée d'une colonnette de part et d'autre. Sur la première de ces anciennes travées se greffait des chapelles carrées. Du côté nord, les maçonneries de la chapelle ont été partiellement réutilisées lorsqu'on construisit, au XVIe siècle, l'actuelle chapelle septentrionale. A l'extérieur, on constate, à la jonction de cette chapelle primitive et du chœur, une correspondance exacte des assises, ce qui prouve bien que les chapelles ont été construites en même temps que le chœur. Du côté sud, les traces sont moins nettes en raison des bouleversements y apportés.

Quelques détails caractérisent l'élévation de ce chœur du XIIIe siècle. Les murs latéraux sont percés de deux étages de petites fenêtres en tiers-point. Ces deux étages se retrouvent au chevet plat; le registre inférieur est formé de trois fenêtres étroites et élancées, d'égale hauteur; au second registre une rose s'inscrit dans le tympan de la voûte.

Les murs varient d'épaisseur entre ces deux registres. La partie supérieure plus étroite laisse place à une coursière disposée vers l'intérieur pour le mur du chevet et vers l'extérieur pour les murs latéraux où la coursière se poursuit par un passage percé dans l'épaisseur des contreforts.

Les voûtes du chœur, en épais moellonnage, sont raidies par de puissantes croisées d'ogives au profil en amande. La retombée se prolonge en un faisceau de trois colonnettes avec chapiteaux à crochets. Seule la dernière travée est voûtée en briques sur nervures plus fines; il s'agit d'une réfection de la fin de l'époque gothique. Les voûtes s'appuient sur des formerets en plein cintre, au profil en simple cavet; la retombée du formeret s'amortit sur un culot ornementé d'un feuillage lancéolé, sommairement esquissé.

Les fenêtres n'ont pas de remplages, pas plus que la rose du chevet.

(1) Cette colonne a été ravalée pour dégager le chœur.

Fig. 118. — **Chimay : Eglise des SS. Pierre et Paul. Chœur.**

Elles s'ornent, vers l'intérieur, d'une archivolte appuyée sur colonnette avec base et chapiteau à crochet feuillu.

Le transept et la nef de cette église ont fait place, au XVIe siècle, à une construction assez remarquable, en gothique hennuyer. Nous en reparlerons dans le second volume.

Si nous voulons apporter quelques vues plus générales sur le chœur de Chimay, nous constaterons qu'il relève d'une architecture provinciale, typique dans la région de Laon et de Soissons. Avant nous, Cloquet avait rapproché le chœur de Chimay de ceux de Chambly (Oise) et de Vetheuil (Seine-et-Oise), où l'on retrouve la même coursière et la même

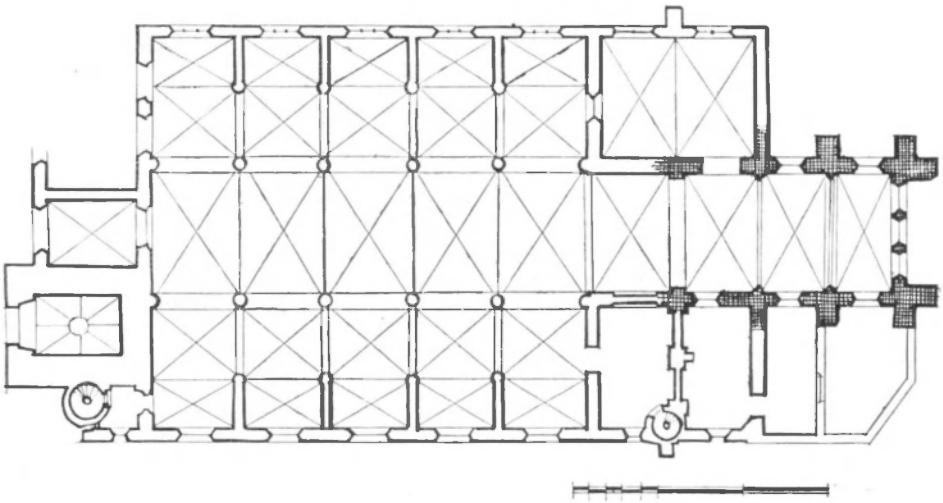

Fig. 119. — **Chimay : Eglise des SS. Pierre et Paul. Plan.**

rose du chevet, et du transept de l'abbatiale de Saint-Michel-en-Thiérache, inspiré quelque peu de Saint-Yved de Braisnes (1). En réalité, le chœur de Chimay peut être considéré, avec bien des églises du Laonnois et du Soissonnais et même de la région de Reims (2), comme une simplification du chœur de Laon, où se retrouve aussi les trois fenêtres du chevet, la rose et la cousière qui passe devant elle.

Ce courant d'influence ne doit pas nous étonner. Le pays de Laon est proche du pays de Chimay. Des échanges économiques unissent les deux contrées. Il faut noter en outre qu'à dater de 1226 la seigneurie de Chimay appartiendra durant un siècle à des membres de la famille

(1) L. Cloquet, *La collégiale de Chimay*, dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 1889, p. 184.

(2) Le chœur de Chimay peut être rapproché notamment de celui de Boult-sur-Suippes (Marne). Cf. *Congrès archéologique de France*, Reims, 1911, t. II, pp. 170-185.

des comtes de Soissons (1). Il est normal que les seigneurs aient fait appel à des maçons ayant œuvré dans ces vieux terroirs du gothique français.

Faute de textes d'archives, il n'est guère aisé de dater avec précision le chœur de Chimay. Nous sommes devant une œuvre provinciale qui peut être fort en retard sur l'évolution de l'architecture. Tenant compte des contingences locales, nous placerions volontiers la construction vers le milieu du XIIIe siècle.

Fig. 120. — Chimay.
Eglise des SS. Pierre et Paul. Chœur.

(1) E. Dony, *Chimay des origines à nos jours*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. LVIII, 1945, p. 9.

CAMBRON — VESTIGES DE L'ANCIENNE ABBAYE

Des trois grandes abbayes gothiques de Cambron, de Bonne-Espérance et d'Aulne, il ne subsiste que des vestiges, soit que les bâtiments aient été transformés dans la suite des temps, comme à Bonne-Espérance, soit qu'ils aient été ruinés à la Révolution et abandonnés aux pilleurs de pierres, ainsi que ce fut le cas à Cambron et à Aulne.

Nous devons pourtant nous réjouir de posséder encore ces quelques rares témoins du moyen âge, alors que, de tant d'autres abbayes hennuyères, il ne reste plus pierre sur pierre.

Cambron fut fondée en 1148 par des moines cisterciens. Mais, si l'on se réfère aux chroniques, la grande ère de construction de l'abbaye se place dans les dernières années du XIIe siècle et au début du XIIIe. A la fin du XIIe siècle, les travaux du chœur de l'église et du nouveau cloître étaient suffisamment avancés pour que les bienfaiteurs de l'abbaye pussent y être inhumés (1). Par ailleurs, nous savons que l'abbatiale fut commencée en 1190 et consacrée en 1240 par Guiard de Laon, évêque de Cambrai (2).

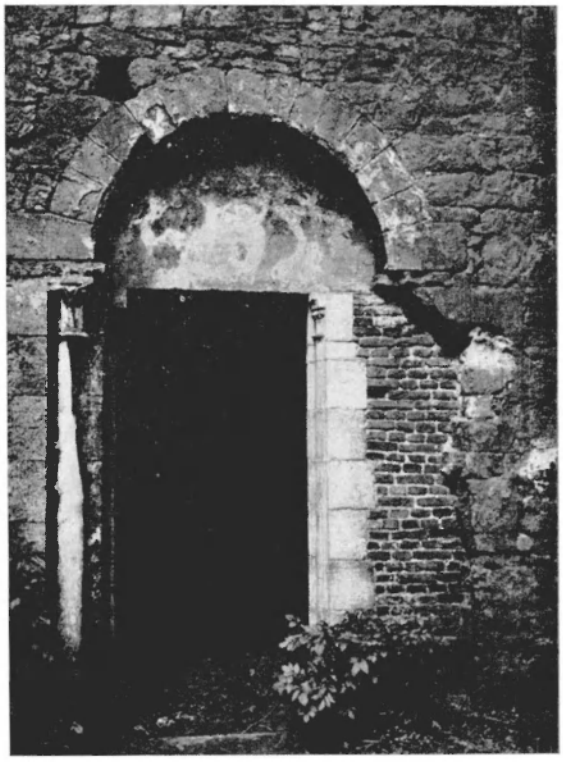

Fig. 121. — Cambron : Ancienne abbaye. Une porte du XIIIe siècle.

De cette abbatiale, il ne

(1) Cf. Monnier, *Histoire de l'abbaye de Cambron*, 2 vol., Mons, 1876-1884 ; U. Berlière, *Monasticon belge*, Bruges 1890, T. I, pp. 348-357 ; J. Canivez, *L'ordre de Citeaux en Belgique*, Forges-lez-Chimay, 1926, pp. 103-113.

(2) Jacques de Guise, *MGH. Script.* XXX, p. 220; Monnier, *op. cit.*, t. I, pp. 253-269.

subsiste aujourd'hui que quelques témoins assez insignifiants. L'église du XIIIe siècle fit place à un édifice de style Louis XIV dont on conserve une façade et une tour. Un examen quelque peu attentif de ces vestiges nous montre, sous la tour, une voûte soutenue par de grosses nervures dont le profil est formé de deux tores séparés par une arête. Chose curieuse, ces nervures sont constituées par d'étroits claveaux en terre cuite (1). L'appareil irrégulier des voûtains, en moellons plats, tout autant que la lourde mouluration des ogives, indique qu'il s'agit d'un détail remontant au début du XIIIe siècle.

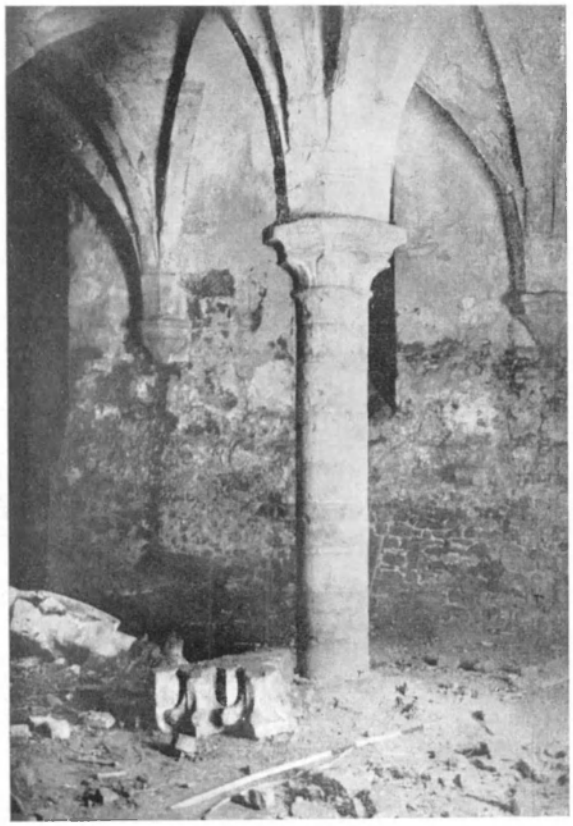

Fig. 122.
Cambron : Cellier de l'ancienne abbaye.

Tout près de cette tour se voit une porte du début du XIIIe siècle également, dite des « convers ». Chacun de ses montants est garni d'une colonnette avec chapiteau à crochets; le tympan monolithe en plein cintre, s'encadre d'un arc de décharge (2).

Si l'on pratiquait des fouilles à Cambron, on retrouverait sans doute le plan complet de l'abbatiale et du cloître. L'élégance de cette dernière construction est attestée par les seuls souvenirs qui nous soient connus : un cul-de-lampe et des chapiteaux jumelés de fort belle facture.

Les restes les plus importants de la même époque consistent en une salle située en contrebas du sol. Elle est divisée par deux épines de colonnes, sur une longueur de quatre travées; elle est couverte par des voûtes en moellons, raidies sur de lourdes nervures simplement épannelées (3). Les colonnes monocylindriques s'appuient sur des bases au profil fortement déprimé, avec tore et scotie; les angles de leurs socles carrés s'ornent de larges pattes à nervures. Les chapiteaux à

(1) Ces claveaux présentent une légère queue de 3 cm. de profondeur.
(2) Le montant de droite de cette porte a été refait au XVIe siècle.
(3) A part la voûte d'une des travées d'angle où les nervures sont moulurées.

corbeille garnie de feuilles plates alternent avec des chapiteaux à crochets fermés; ils sont surmontés d'un épais tailloir octogonal, largement évasé par un profil en cavet. Le mur oriental de la salle est percé de fenêtres couronnées d'un tympan monolithe en plein cintre reposant sur des corbeaux.

Cette salle a longtemps passé pour une crypte (1). M. L. Delférière lui a consacré une fort bonne étude, où il fait justice de cette attribution (2). Il s'agit, en effet, d'un cellier fort semblable à ceux que les Cisterciens construisaient dans leur région d'origine, en Bourgogne (3). Il faut se tourner, comme l'a fait M. Delférière, vers les exemples bourguignons pour trouver les sources d'inspiration des constructeurs du cellier de Cambron. Par certains détails, on serait même porté à croire que les moines qui ont élevé ce cellier étaient originaires de Bourgogne et qu'ils y avaient œuvré à des bâtiments monastiques.

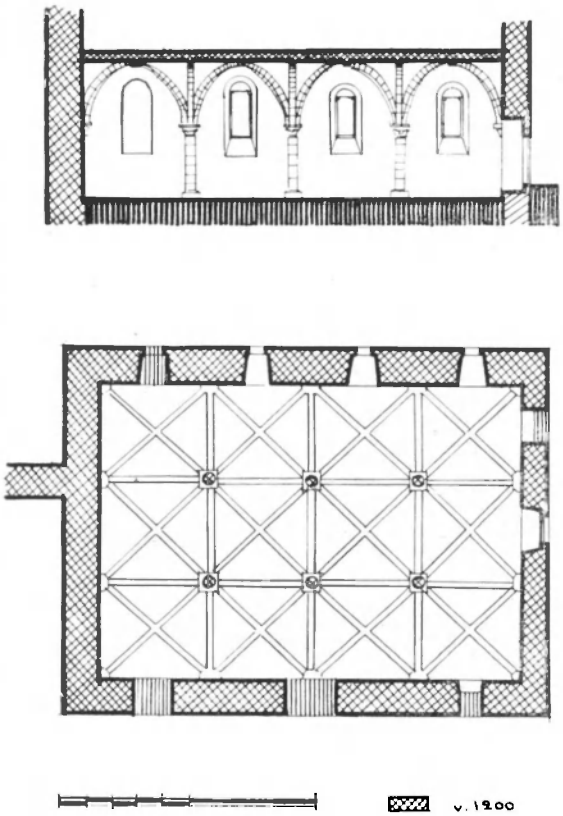

Fig. 123. — **Cambron.**
Cellier de l'ancienne abbaye. Plan et coupe.

Ni les textes contemporains, ni les écrits des annalistes ne peuvent nous fournir aucune précision sur la date du cellier. A défaut de sources littéraires, nous devons interroger le bâtiment lui-même. Or, la technique des voûtes, le style des bases, des chapiteaux et des consoles, la mise en œuvre des matériaux témoignent d'une technique assez fruste. Mais d'autre part, il faut reconnaître que les bâtiments utilitaires de nos vieilles abbayes cisterciennes

(1) Monnier, *op. cit.*, T. I, p. 302; T. II, pp. 87 à 95; J. Casier, *Notes sur la crypte de Cambron*, dans le *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc*, T. X, 1897, pp. 141-147; E. Puissant, *Notice sur l'excursion aux ruines de Cambron*, dans les *Annales du Congrès archéologique de Mons*, 1904 ; J. Casier, *La crypte de Cambron*, dans les *Annales du Congrès archéologique de Mons*, 1904 ; Paternotte, *Histoire de Notre-Dame de Cambron*, Bruxelles, 1913, p. 200.

(2) L. Delférière, *Le cellier de l'abbaye de Cambron*, dans les *Annales du Congrès archéologique de Bruxelles*, Bruxelles, 1936, pp. 13-22.

(3) Cf. M. Aubert, *L'architecture cistercienne en France*, Paris, 1942.

sont généralement empreints d'une certaine rudesse, qu'ils sont réalisés avec des procédés rustiques, grossiers et volontairement archaïques. N'est-ce pas le cas de Villers, où l'on couvre encore la brasserie de voûtes d'arêtes en 1270? C'est pourquoi, d'accord avec M. Delférière, nous placerions volontiers cette construction à l'extrême fin du XIIe ou au commencement du XIIIe siècle.

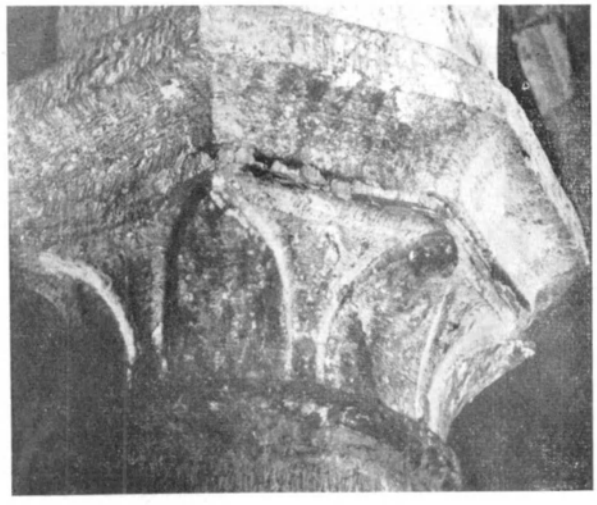

Fig. 124. — Cambron.
Cellier de l'ancienne abbaye. Chapiteau.

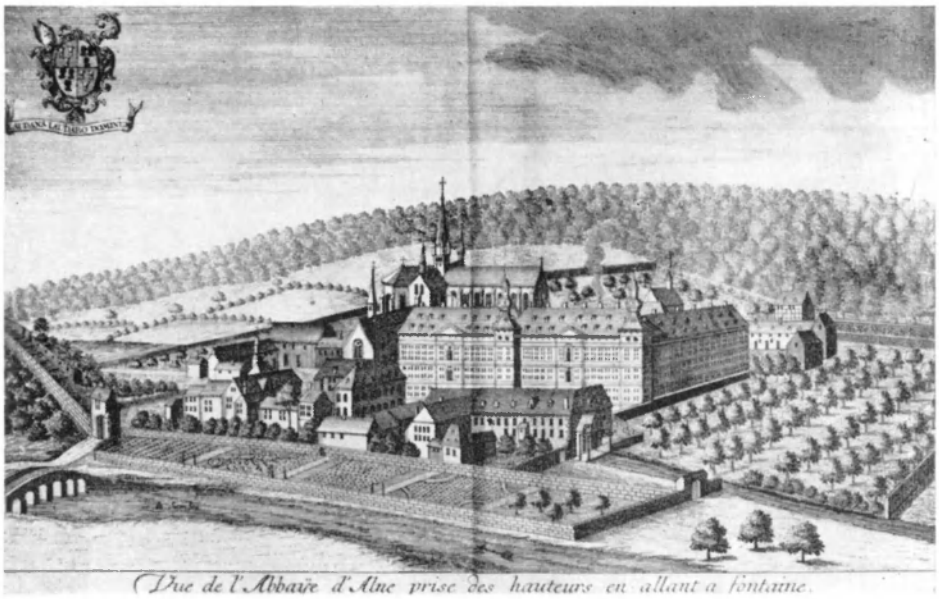

Fig. 125. — **Aulne : Abbaye.** (Gravure de Saumery, vers 1750)

AULNE — ANCIENNE ABBATIALE

Les origines d'Aulne remontent à l'année 656. Comme Lobbes, c'est une fondation de saint Landelin (1). Les moines suivirent d'abord la règle de Saint-Benoit, puis, en 1141, l'évêque Alberon les réforma et leur fit prendre l'habit des chanoines de Saint-Augustin. Enfin, en 1147, Aulne fut donnée à saint Bernard qui y envoya des religieux de son ordre. Aulne devenait une abbaye importante et son architecture allait être marquée par l'esprit austère et puissant du grand ordre bâtisseur. A leur arrivée, pourtant, les moines de Citeaux durent se contenter d'améliorer les bâtiments existants. Ce ne fut qu'au XIIIe siècle, en 1211 vraisemblablement (2), qu'ils jetèrent les fondements d'une nouvelle église conçue sur le plan des grandes abbatiales cisterciennes. Cette église du XIIIe siècle fut partiellement détruite par un incendie au milieu du XVIe siècle. On reconstruisit alors le chœur et le transept. Au XVIIIe siècle, une façade classique fut appliquée contre l'ancienne façade gothique pour répondre au goût du jour et s'harmoniser aux bâtiments qui encadraient la cour d'honneur. L'église et

(1) Aulne se situe sur le territoire de la commune de Gozée, arrondissement de Thuin.

(2) Cf. *Chronicon Alnense*, f° 10; c'est la chronique de dom Herset, dernier abbé d'Aulne.

l'abbaye furent incendiées à la Révolution et leur ruine s'acheva par le pillage systématique des matériaux. C'est ainsi qu'au milieu du siècle dernier la nef de l'église fut démolie pour en récupérer les pierres devant servir, non loin de là, à la construction d'un tunnel de chemin de fer.

Malgré ces malheurs du temps, malgré la destruction barbare ordonnée par les révolutionnaires français, malgré le vandalisme d'une époque fort peu respectueuse de nos souvenirs monumentaux, la vieille

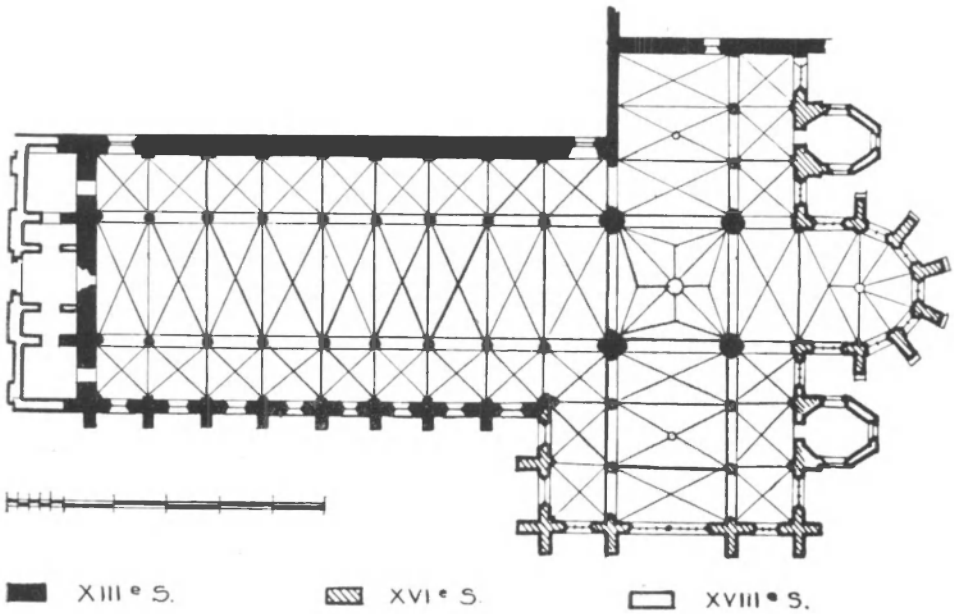

Fig. 126. — **Aulne : Eglise abbatiale. Plan.**

abbatiale d'Aulne dresse encore d'imposantes masses architecturales dans le cadre boisé de la vallée de la Sambre (1). Les parties orientales de l'église, construites au XVIe siècle et comprenant le chœur et le transept, sont presque intégralement conservées, sauf les voûtes et la toiture (2). De l'église du XIIIe siècle subsistent seulement un bout de mur du bas-côté sud, la base du mur du bas-côté nord, des fragments de la façade occidentale, les bases des colonnes de la nef, du côté sud, les piles de la croisée et les murs occidentaux du transept. Lors des travaux de consolidation des ruines, à la fin du siècle dernier, quelques éléments ont été reconstruits, à titre exemplatif, sur la foi des vestiges

(1) Pour la description des ruines, voir : L. Cloquet, *Les ruines de l'abbaye d'Aulne*, 1897; G. Boulmont, *L'abbaye d'Aulne-la-Riche. Les ruines d'Aulne*, Ath, s. d.; P. Clemen et C. Gurlitt, *Die Klosterbauten der Cistercienser in Belgien*, Berlin, 1916.

(2) Nous parlerons du chœur et du transept dans la troisième partie consacrée à la fin de l'époque gothique.

épars. Ce fut le cas pour la première travée du collatéral sud, complétée par sa colonne, ses arcades et sa voûte d'ogives, de même que pour la pile nord-ouest de la croisée et pour la superstructure du mur ouest du croisillon sud, qui, du reste, subsistait en partie.

Le plan comporte une nef de huit travées, avec bas-côtés. Le transept primitif présentait les mêmes dispositions et les mêmes dimensions que celui du XVIe siècle qui n'a fait que reprendre l'ancien tracé des

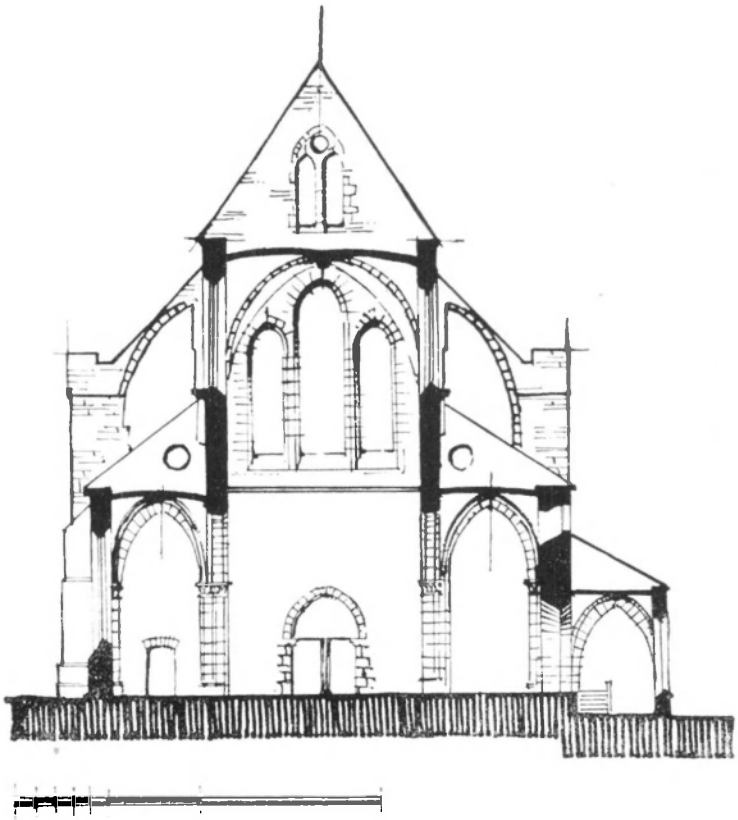

Fig. 127. — Aulne : Eglise abbatiale. Coupe transversale. Restitution de l'état du XIIIe siècle.

fondations. De part et d'autre de la croisée carrée s'élevaient trois travées barlongues, flanquées elles-mêmes de bas-côtés, suivant une formule chère aux moines de Citeaux. A ce vaste transept se greffait un chœur de mêmes dimensions que le chœur actuel et comprenant — les fouilles l'ont prouvé — un chevet à cinq pans. Comme le transept, le chœur de la fin de l'époque gothique s'est superposé aux fondations du XIIIe siècle.

Signalons toutefois une légère modification apportée au plan primitif. Un des bas-côtés du croisillon nord a disparu dès le milieu du

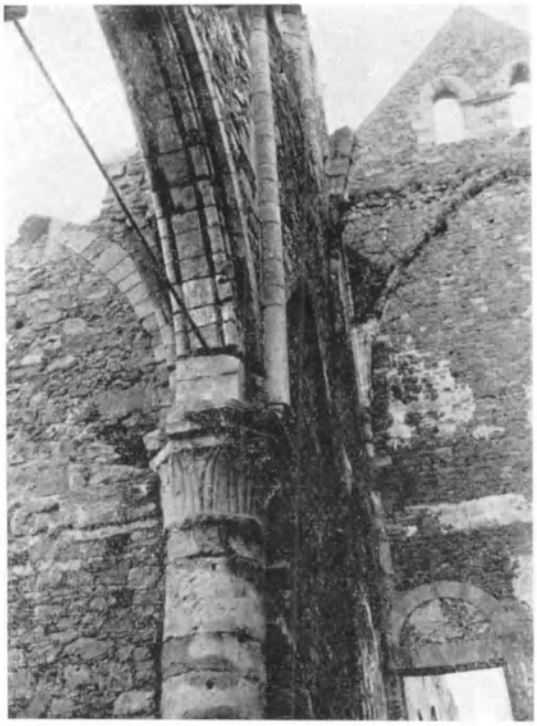

Fig. 128. — **Aulne : Ancienne église abbatiale. - Chapiteau de la première campagne de travaux.**

XIIIe siècle, pour permettre l'agrandissement du cloître. C'est ainsi que la colonne qui se dressait, à l'origine, entre le vaisseau central du croisillon et son collatéral, se trouve aujourd'hui encastrée dans les maçonneries qui forment l'angle sud-est du cloître.

Si l'on examine les vestiges des parties de l'édifice remontant au XIIIe siècle, on ne manque pas d'être frappé par certains détails apparemment curieux, notamment, dans la nef, par le caractère fort fruste des bases des colonnes et surtout par leur socle de grès, dont les angles arrondis font songer à un chapiteau cubique renversé. Une même technique grossière se constate à ce pilier dont nous parlions à l'instant, pilier encastré à l'angle des murs du cloître. Son chapiteau est traité de façon particulièrement inexperte, semble-t-il. Sur la corbeille, se dessinent de larges feuilles lancéolées. Les archéologues qui ont attiré l'attention sur ce détail, ont vu, dans cette colonne et dans ce chapiteau, les restes d'une église romane, conservés dans la construction du XIIIe siècle. En réalité, l'esprit qui a animé l'artisan taillant ce chapiteau n'est plus roman, mais gothique déjà. La matière extrêmement dure — un grès local jaunâtre — a trahi la main de cet artisan qui n'a

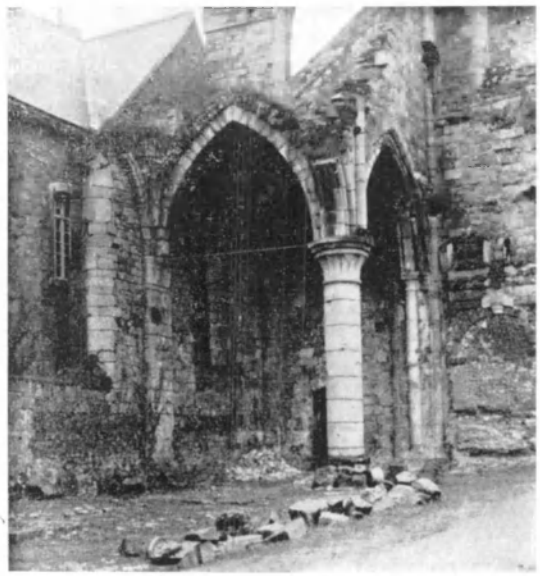

Fig. 129. — **Aulne : Eglise abbatiale. - Première travée du bas-côté sud, reconstituée par Cloquet.**

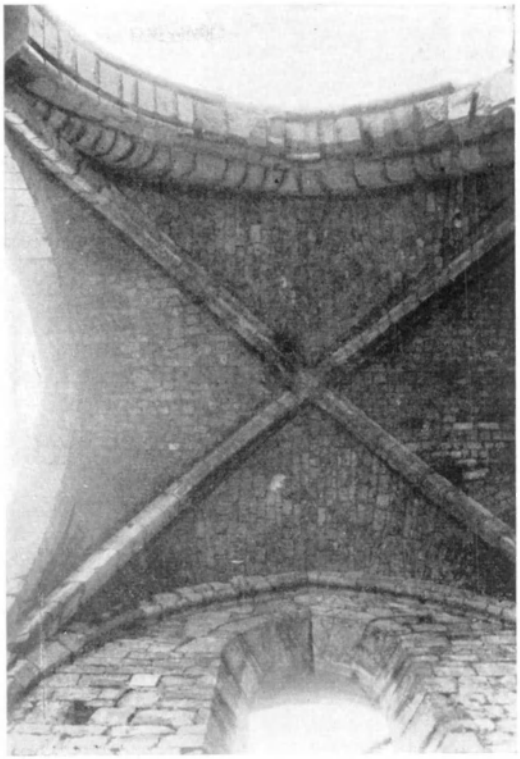

Fig. 130. — Aulne : Eglise abbatiale. - Voûte reconstituée de la première du bas-côté sud.

pu s'exprimer qu'avec beaucoup de maladresse dans cette matière inapte à la taille. Ce chapiteau date donc bien de la reconstruction gothique de 1211; avec les socles des colonnes de la nef, il est le témoin d'un essai aussitôt abandonné. En effet, devant ce résultat, on s'empressa de recourir à un calcaire plus tendre, se travaillant aisément. On bâtit alors cette grande église de pierre grise d'une simplicité toute cistercienne, où le décor, même le plus élémentaire décor architectonique, est exclu. On ne peut guère mettre à part que l'ornementation des chapiteaux, ornementation qui, du reste, en raison de sa sim-

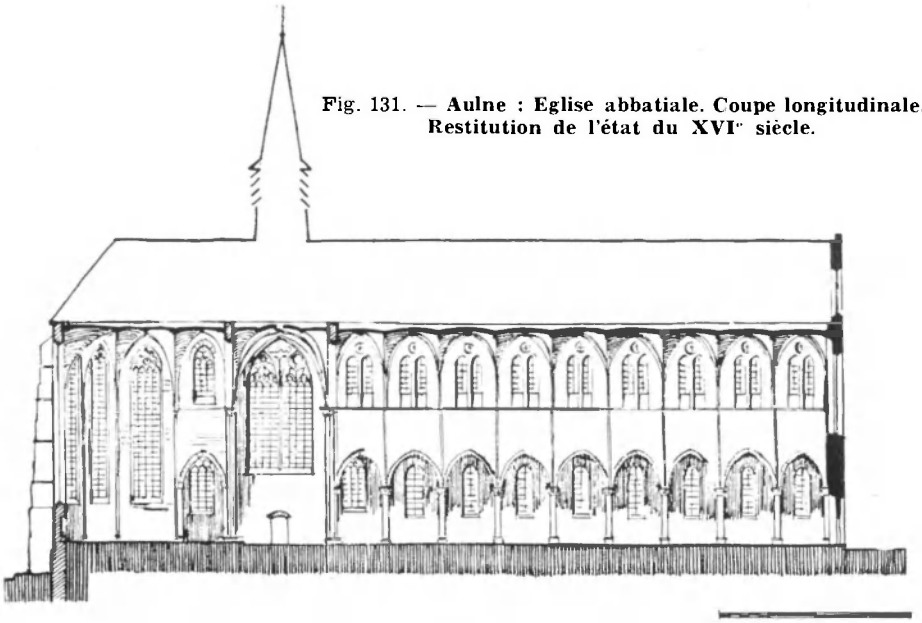

Fig. 131. — Aulne : Eglise abbatiale. Coupe longitudinale. Restitution de l'état du XVIe siècle.

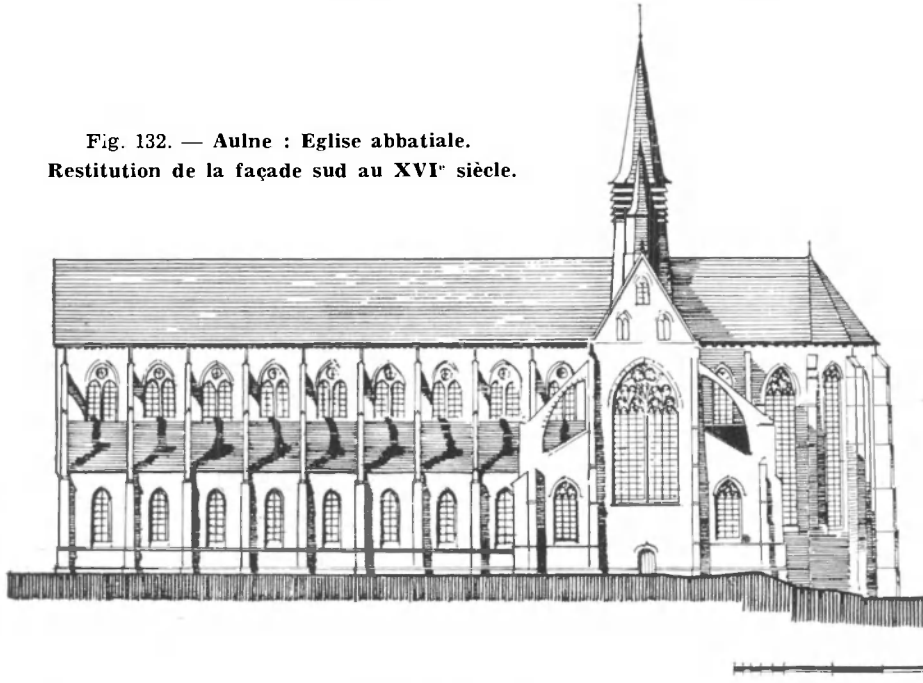

Fig. 132. — **Aulne : Eglise abbatiale. Restitution de la façade sud au XVIe siècle.**

Fig. 133. — **Aulne : Porte entre le cloître et l'église abbatiale (angle sud-ouest du cloître).**

plicité de ligne ou de son absence de relief, demeure des plus discrètes. Il importe de signaler ici qu'on trouvait aux piliers de la nef, une alternance de section circulaire et de section octogonale.

Les fenêtres des bas-côtés sont de simples lancettes, sans meneaux. Au clair-étage, les baies géminées et surmontées d'un petit oculus, s'inscrivaient normalement dans le formeret des voûtes. Au-dessus des arcades ne courait aucun triforium, pas même un triforium aveugle, comme à Villers par exemple; le mur était seulement rythmé par les colonnettes adossées qui ramenaient sur le chapiteau la retombée des

voûtes. La même élévation se retrouvait aux croisillons, où un quadrilobe remplaçait l'oculus des fenêtres hautes.

La poussée des voûtes était maintenue par des arcs-boutants d'une extrême simplicité, en même temps que d'une parfaite élégance et d'une expression impeccable de logique constructive. Il ne s'agit déjà plus ici, de l'arc-boutant massif équilibrant plus ou moins la poussée par son propre poids, mais bien de l'arc-boutant-étai, nerveux et léger, reportant la poussée sur les fortes culées qui membrent vigoureusement les travées.

La façade occidentale ne possédait pas de tour. C'était une simple façade plate, à la façon de celles qui s'élèvent au front de la plupart des églises cisterciennes. Un triplet la perçant en hauteur éclairait abondamment la nef (1). A cette façade s'adossait un porche, que nous montrent de vieux dessins et qui devait être simple comme tout le reste.

La porte trilobée s'ouvrant du cloître sur la première travée appartient vraisemblablement à la construction primitive. Elle en a le caractère sobre et un peu fruste. Par contre, la porte de la dernière travée est contemporaine de l'agrandissement du cloître. Et ici, nous sommes fort avancés dans le XIIIe siècle, peut-être même fort avancés déjà dans sa seconde moitié. L'art y est souple, pur, nettement français par la science de la modénature et par l'élégance des chapiteaux couronnant les colonnettes.

Fig. 134. — **Aulne : Porte entre le cloître et l'église abbatiale (angle sud-est du cloître).**

La porte du croisillon nord appartient à la même époque et dérive du même courant artistique. Comme la précédente, ses montants sont formés de colonnettes avec chapiteaux à crochets épanouis. Une mouluration de ressauts et de tores souligne l'arc. C'est un morceau d'une rare perfection.

Le cloître du XIIIe siècle a fait place au cloître du XVIIIe siècle;

(1) Ces éléments sont encore conservés derrière la façade du XVIIIe siècle.

il n'en subsiste qu'un culot de retombée de voûte, dans l'aile orientale, à proximité de la porte de l'église.

Ainsi, les vestiges de l'abbatiale du XIIIe siècle nous montrent une construction qui relève, avant tout, de l'esprit cistercien par son ordonnance austère et sa simplicité. Cette construction est logique, fonctionnelle; sa beauté réside dans une adaptation étroite des lignes et des masses à une science constructive absolument sûre. Contrairement à ce que nous voyons à Orval et à Villers, aucun motif n'est emprunté, ici, à l'architecture de la Bourgogne, contrée d'origine des moines de Cîteaux. Les constructeurs d'Aulne ont évité les particularités régionales. Et ceci accuse encore cette froideur qu'on pourrait reprocher à l'abbatiale sambrienne réalisée au XIIIe siècle, dans un gothique par trop technique qui a exclu toute fantaisie, tout imprévu, même la plus modeste ornementation et jusqu'à cet accent de terroir, si savoureux parfois.

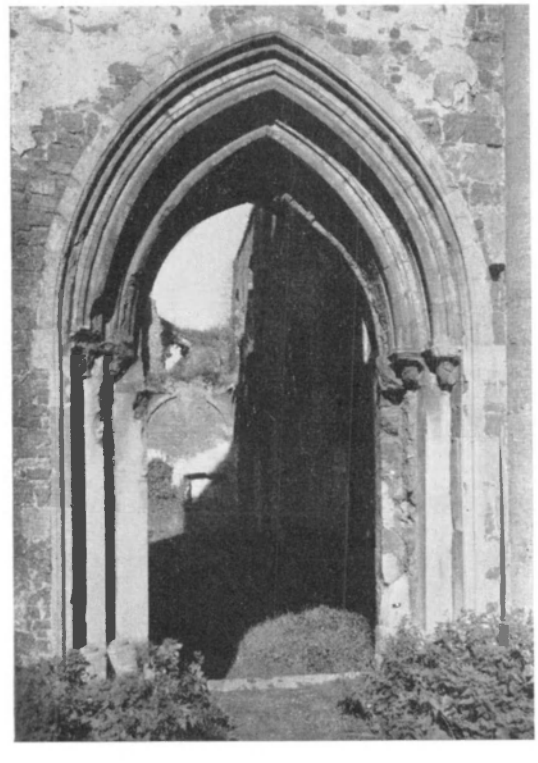

Fig. 135. — **Aulne : Porte entre le croisillon nord et la salle capitulaire.**

BONNE-ESPÉRANCE — ANCIENNE ABBAYE

Parmi les documents anciens se rapportant à l'histoire de Bonne-Espérance (1), il en est un qui surpasse tous les autres par l'abondance des renseignements qui y sont consignés : il s'agit de la chronique de Maghe (2). En ce qui nous concerne, nous y trouvons une suite d'indications fort précieuses sur la construction des bâtiments abbatiaux.

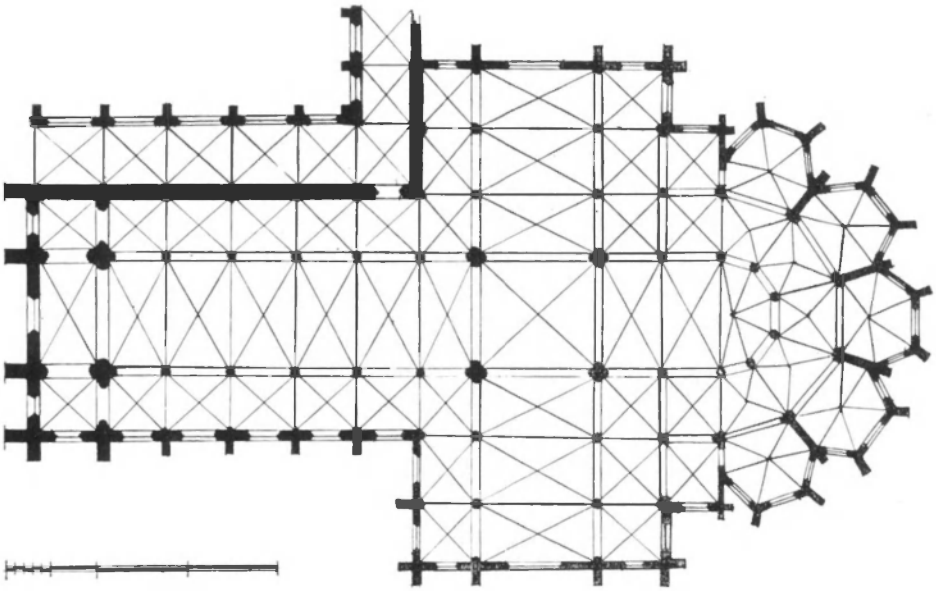

Fig. 136. — **Bonne-Espérance : Plan de l'abbatiale du XIIIe siècle.**

Une première église romane fut construite, à partir de 1132, par la communauté norbertine de Bonne-Espérance. Les travaux se poursuivirent sans doute assez lentement; il ne semble pas, en effet, que la tour ait été élevée avant 1212. En même temps que cette église, les moines bâtissaient tout un complexe de bâtiments monastiques : cuisine, réfectoire, dortoir, etc. (3).

(1) Bonne-Espérance se situe sur le territoire de la commune de Vellereille-le-Brayeux, arrondissement de Thuin.

(2) E. Maghe, *Chronicon B.M.V. Bonae Spei ex archivis ejusdem et quibusdam auctoribus compositum...* Bonne-Espérance, 1704, in 8°.

(3) Maghe, *op. cit.*, p. 224.

En 1253, on apporta de notables modifications aux constructions existantes; peut-être même, les réédifia-t-on en grande partie, ainsi que tendent à le prouver les vestiges subsistants. L'infirmerie et sa chapelle, un *solarium*, un passage couvert, dit « petit cloître », reliant l'infirmerie aux cuisines, s'élevèrent à cette époque. C'est vers le même moment encore qu'on bâtit, non loin de l'église romane, le grand quartier des hôtes (1).

L'abbé Jean de Moustiers présidait à ces travaux. Il voulait une abbaye digne des plus grandes constructions monastiques du temps. Aussi après avoir construit tous les bâtiments que nous venons de citer et y avoir ajouté une série d'annexes (celliers, logement pour les bergers, corps de garde, corps de logis attenant au verger), voulut-il couronner son œuvre par la construction d'une nouvelle église. Commencée en 1266, elle se termina en 1271, sous l'abbatiat d'Adam de Cousolre (2).

La tour de 1212 fut conservée; mais, en 1277, elle s'effondrait en endommageant la nef. Cette tour se trouvait sans doute sur le flanc méridional de l'église. Une nouvelle tour s'édifia sans retard. En 1278, en effet, on en entamait les travaux. Ceux-ci traînèrent fort longtemps. Il semble même que cette tour ne fut jamais terminée. Maghe croit que cette tour de 1278 peut être identifiée à celle qui existe aujourd'hui (3). Nous verrons plus loin que celle-ci est, en réalité, beaucoup plus tardive.

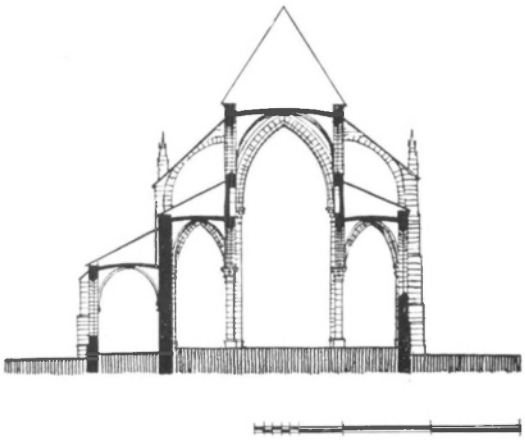

Fig. 137. — **Bonne-Espérance.**
Coupe de l'abbatiale du XIIIe siècle.

Peu de temps après, d'autres grands travaux étaient encore entrepris, notamment la construction du cloître dont trois ailes s'achevèrent sous Adam de Cousolre († 1286). L'abbatiat de son successeur, Gauthier de Flavenne, vit l'achèvement du cloître, complété par une vaste salle capitulaire et l'érection d'un nouveau dortoir. D'autres bâtiments, et notamment des bâtiments annexes, s'élevèrent encore au cours des mêmes années, tels un moulin, une écurie, une remise, si bien qu'à la fin du XIIIe siècle, l'abbaye, toute neuve, était dotée de tout un complexe qui, avec les terres et les fermes, assurait la vie quasi autarcique de la communauté (4).

(1) Il s'écroula en 1672.
(2) MAGHE, ibid.
(3) MAGHE, p. 225.
(4) MAGHE, ibid. et pp. suiv. Les données essentielles relatives à l'histoire de la construction de l'abbaye ont été reprises, d'après Maghe, par P. FAIDER *et* I. VERCAUTEREN, *Bonne-Espérance*, dans les *Annales du Congrès Archéologique de Mons*, 1928 pp. 1 et suivantes.

L'église abbatiale du XIIIe siècle fut modifiée sous la prélature d'Antoine de Merdorp (1473-1495). Maghe qui nous avait signalé que la tour réédifiée en 1278 est celle qui existe encore aujourd'hui (1), se contredit lorsqu'il mentionne la reconstruction de la tour parmi les travaux exécutés sous Antoine de Merdorp (2). Mais, si l'on en juge par les caractères stylistiques de la tour, c'est ce dernier renseignement qui paraît être exact. La tour de la fin du XVe siècle est bien celle qui domine toujours Bonne-Espérance (3).

De même que les bâtiments conventuels, l'abbatiale fut en grande partie détruite en 1568, lors du passage des troupes du prince d'Orange. Suivant la chronique, les cinq chapelles du chevet et la chapelle dite du *Salve* furent seules épargnées. En 1580, l'église était toujours dans le même état. Ce ne fut qu'au XVIIe siècle que l'abbé Nicolas Chamart (1607-1612) entreprit de la reconstruire grâce à une généreuse intervention des archiducs. La tour de la fin du XVe siècle subsista; elle reçut une flèche, une horloge, des cloches et un carillon. Un riche mobilier compléta la parure de l'édifice (4).

Le XVIIIe siècle fut, pour l'abbaye, une ère de grands travaux. On reconstruisit alors la plupart des bâtiments

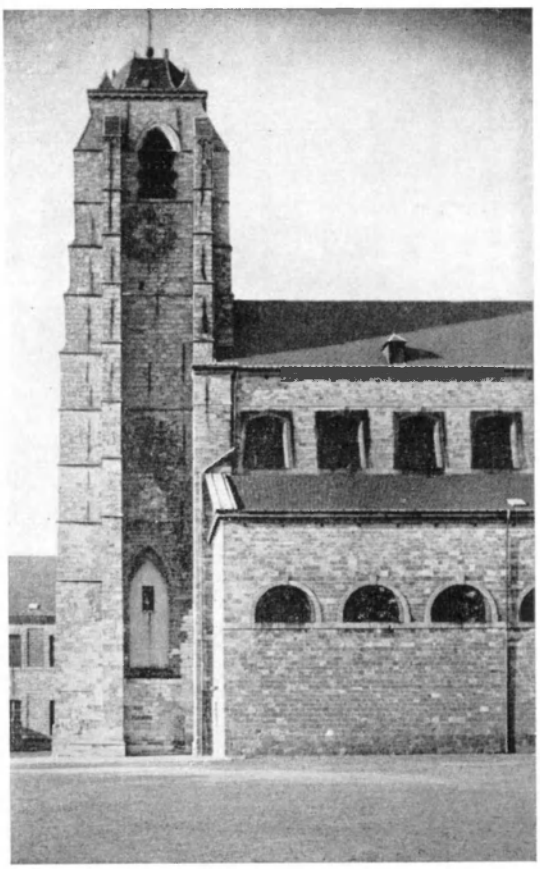

Fig. 138. — **Bonne-Espérance : Eglise actuelle.** (Le rez-de-chaussée de la tour conserve la fenêtre et la voûte d'une travée de l'abbatiale du XIIIe siècle.)

(1) MAGHE, p. 25.

(2) MAGHE, p. 414: pinaculum templi... construxit.

(3) Nous aurons l'occasion de faire remarquer que cette tour est construite sur une travée du bas-côté du XIIIe siècle. Or, Maghe précise que la tour de 1278 avait été édifiée en deçà de la façade primitive et qu'on avait raccourci l'église en sacrifiant les premières travées. Ce renseignement n'est exact que pour autant qu'il se rapporte aux travaux de la fin du XVe siècle. Maghe fait donc erreur en plaçant au XIIIe siècle cette modification apportée aux proportions de l'église.

(4) MAGHE, pp. 514-515. Une vue de cette église est reproduite au frontispice de l'ouvrage de l'abbé de FELLERIES, *Les plaintes amoureuses de Jésus et de Marie ou Sermons sur les sept paroles de notre Sauveur*, Mons, 1661.

et, notamment, tous ceux qui encadrent la vaste cour d'honneur. En 1770, le célèbre architecte, Laurent Dewez, est appelé à dresser les plans d'une nouvelle abbatiale, qui fut terminée en 1776 (1). Ce fut une reconstruction complète, dans le style classique alors en vogue. On conserva cependant la tour de la fin du XVe siècle; sa flèche, frappée par la foudre, fut couronnée en 1776 par le petit dôme octogonal que nous lui voyons encore aujourd'hui (2).

Est-il possible de restituer les dispositions de la vieille abbatiale du XIIIe siècle, après tant de transformations et alors que notre documentation est réduite à quelques rares vestiges?

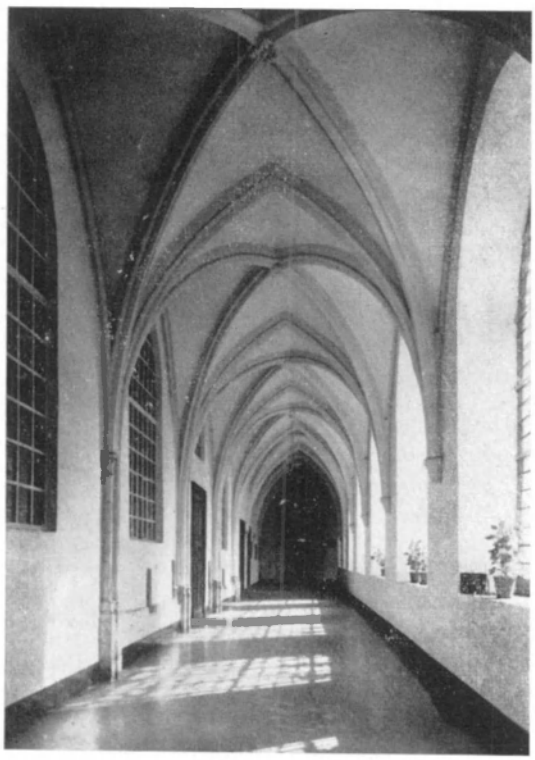

Fig. 139. — Bonne-Espérance. Aile orientale du cloître.

L'examen de la tour actuelle révèle que les maçonneries inférieures sont plus anciennes que l'ensemble de la tour qui appartient, nous l'avons dit, à la fin du XVe siècle. Du côté sud, un soubassement court à la partie inférieure du mur et se prolonge autour des contreforts. De ce même côté, s'ouvre une vaste fenêtre, dont la présence à cet endroit pourrait paraître étrange. Mais l'explication est fort simple. En réalité, la partie inférieure de la tour correspond à une travée de l'église du XIIIe siècle dont elle conserve le soubassement, la fenêtre et les contreforts méridionaux. La différence des matériaux indique très nettement la reprise des maçonneries au XVe siècle. L'arcade fort aiguë de la fenêtre laisse présager déjà certaines formules du XIVe siècle; ainsi qu'on le voit parfois au XIIIe et plus souvent au XIVe siècle (3), l'ébrasement est droit et non pas oblique.

La voûte de cette ancienne travée du bas-côté est conservée; elle s'élève à 15 mètres au-dessus du niveau primitif. C'est une voûte dont

(1) P. Faider et I. Vercauteren, *op. cit.*, p. 12.
(2) Ibid. Les moines ont quitté Bonne-Espérance à la Révolution. Depuis un siècle les bâtiments abritent un séminaire diocésain.
(3) Ex. : chœur de Lessines.

les ogives à épannelage triangulaire s'appuient, contre les murs, sur un faisceau de trois colonnettes surmontées de chapiteaux de type mosan (1). En somme, nous retrouvons là, en plan comme en élévation, toute une travée de collatéraux du XIIIe siècle.

Des vestiges des collatéraux se voient ailleurs, du côté nord, contre le bâtiment qui surmonte le cloître, où les formerets et les départs des voûtes subsistent sur plusieurs travées. Contre un autre bâtiment, ce sont les vestiges du mur septentrional du transept que nous retrouvons, notamment une colonne adossée surmontée d'un chapiteau à double rangée de crochets, une porte délicatement moulurée qui donnait jadis accès au dortoir depuis le transept, des traces de fenêtres. On distingue aussi, encastrés dans un autre mur, les formerets des voûtes du croisillon nord.

Il y a une vingtaine d'années, des fouilles exécutées par les professeurs du séminaire de Bonne-Espérance mirent au jour, au chevet de l'église actuelle, les fondations du déambulatoire et des chapelles rayonnantes du chœur gothique. Devant l'église, d'autres fondations apparurent : celles des murs extérieurs et des piliers de la nef. Les fondations puissantes des piliers de la première travée indiquent tout naturellement l'existence de deux tours en façade (2).

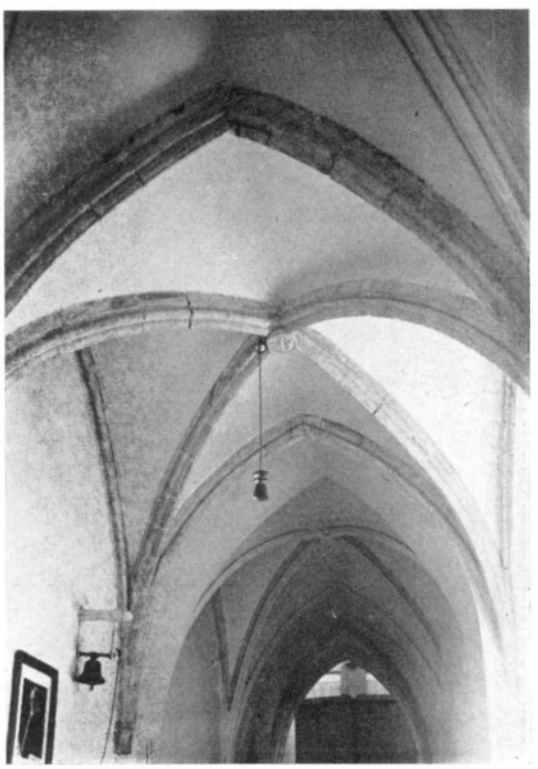

Fig. 140. — Bonne-Espérance.
Voûtes du prolongement de l'aile nord du cloître.

Nous avons pu compléter

(1) L'influence du gothique mosan se fit normalement sentir dans la vallée de la Sambre, surtout dans la Basse-Sambre. Vers l'ouest, à partir de Châtelet, les témoins de cette influence sont rares. Signalons cependant la présence de chapiteaux mosans à l'église de Merbes-le-Château. C'est l'exemple le plus occidental que nous connaissions, avec celui de Bonne-Espérance.

(2) On regrette que ces fouilles n'aient pas été conduites avec toute la méthode désirable et qu'on n'en ait conservé aucune photographie. L'emplacement des substructions de la nef fut gravé dans le pavement de la cour. C'était une excellente formule, mais insuffisante. D'autre part, on ne peut accorder qu'un crédit très relatif au plan des fondations et à la restitution du plan de l'église tels qu'ils figurent dans la notice du chanoine E. Puissant, *Bonne-Espérance*, (*Annales du Congrès de Mons*, 1928, pp. 6 et 9).

quelque peu ces éléments d'information grâce aux renseignements aimablement fournis par M. le chanoine X. Nassaux, professeur au Séminaire de Bonne-Espérance au moment où s'exécutaient les fouilles. Si bien que par divers recoupements et tout en nous appuyant sur les vestiges existant encore, sur les indications fournies par les fouilles et sur les renseignements recueillis, nous pouvons restituer, en plan et en élévation, l'ancienne abbatiale du XIIIe siècle.

C'était un vaste édifice de 105 mètres de longueur, comprenant une nef de six travées flanquée de bas-côtés, un transept complété, lui aussi, par des bas-côtés de part et d'autre, un chœur à déambulatoire avec collerette de cinq chapelles. Nous y reconnaissons d'emblée le plan classique des grands édifices français tels qu'on les concevait à partir du deuxième quart du XIIIe siècle. Bien que plus modeste dans ses dimensions, le plan de Bonne-Espérance est fort proche de celui de la cathédrale de Reims, mais, bien entendu, le système de l'ossature est ici plus simple; quant à la décoration architectonique, elle devait être réduite au jeu des moulures, aux crochets des chapiteaux et à quelques pinacles. Une chose digne de remarque est la svelttesse de la structure qui contraste avec la production du gothique belge généralement plus tassé dans ses masses (1). Par contre l'emploi de la colonne monostyle, dans la nef et le transept, rattache l'abbatiale de Bonne-Espérance aux églises de chez nous, où la colonne reste couramment emloyée durant toute l'ère gothique (2), alors que la France donne la préférence aux piles encadrées de colonnettes, aux supports en faisceau, puis, plus tard, aux piliers nervés. Ces colonnes sont couronnées de chapiteaux garnis d'une double rangée de crochets. Seuls les chapiteaux des colonnettes adossées présentaient d'autres modèles, dont certains, de type mosan.

Fig. 141. — Bonne-Espérance. Porte entre le cloître et l'église.

(1) Cf. S. Brigode, *Les églises gothiques de Belgique*, Bruxelles 1947, p. 12.
(2) Cf. R. Maere, *Plan terrier et structure des supports dans l'architecture religieuse de la Belgique*, Mons, 1930.

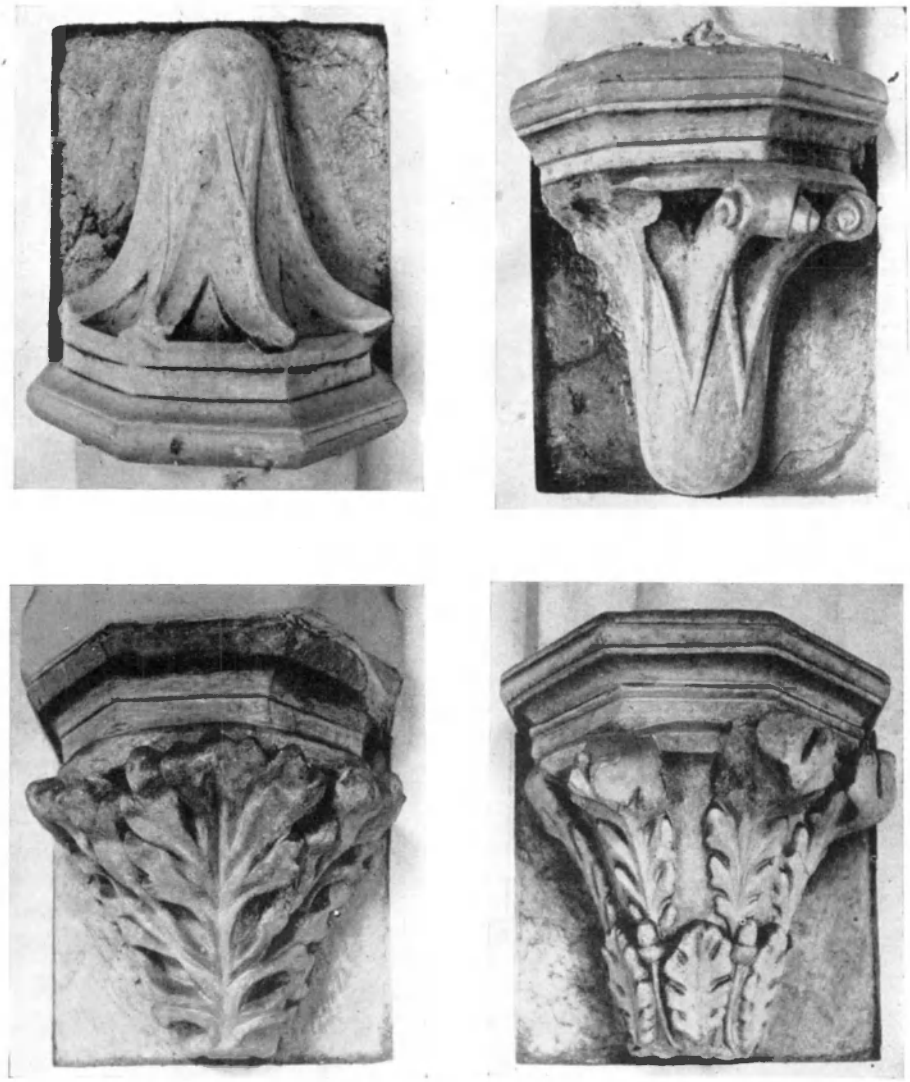

Fig. 142. — **Bonne-Espérance : Culots du cloître.**

Sous le clair-étage, courait un triforium, dont nous ignorons malheureusement le détail. Des arcs-boutants devaient épauler les voûtes de la nef, du transept et du chœur.

Cette sveltesse de la structure, peu commune chez nous, doit avoir été inspirée par des maîtres français. Si l'on en juge par certains détails, on est même amené à conclure que des tailleurs de pierre ayant œuvré sur les chantiers français collaborèrent à la construction de l'abbatiale de Bonne-Espérance. La modénature est typique à cet égard, notamment dans les encadrements et les tympans à redents des portes. Nous y con-

statons une finesse d'exécution et une élégance dignes des plus belles créations françaises.

D'après les textes, l'abbatiale fut construite de 1266 à 1274. Les vestiges qui en subsistent ne peuvent que confirmer cette date. La mouluration, l'ornementation des chapiteaux, les redents peu saillants des tympans, les heureuses proportions des divers éléments, dénotent la pleine maturité de l'art gothique.

En réalité, l'abbatiale de Bonne-Espérance était une construction d'une merveilleuse beauté. Si nous n'en conservons que d'humbles témoins, ceux-ci suffisent pour que nous tentions une restitution sommaire de l'ensemble; ils suffisent aussi, hélas! à nous donner conscience de ce que notre patrimoine artistique a perdu par la disparition de cette prestigieuse église.

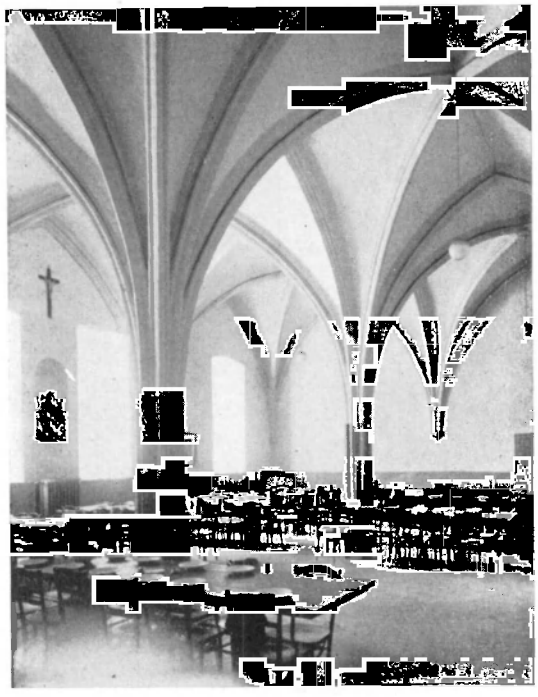

Fig. 143. — **Bonne-Espérance. Ancienne salle capitulaire.**

Ingerram, évêque de Cambrai, qui l'avait consacrée en 1274, en célèbre les magnificences, et, deux siècles plus tard, les chanoinesses de Sainte-Waudru de Mons, intentionnées de bâtir une vaste collégiale, viennent la visiter, accompagnées de leurs architectes. Bien que fort mutilée à ce moment déjà, l'abbatiale du XIIIe siècle leur offrait le modèle d'une église édifiée en gothique classique, selon une formule de plan et de structure, parfaite dans sa logique et dans son élégance.

Si l'église abbatiale du XIIIe siècle a complètement disparu, ne nous laissant que quelques traces éparses, le cloître, par contre, nous est conservé, en partie tout au moins. Les quatre façades vers la cour intérieure ont été modifiées au XVIIe siècle sans même laisser deviner les formes primitives; mais toutes les voûtes gothiques subsistent avec la série des culs-de-lampe recevant la retombée des nervures.

Les ailes ouest, sud et est appartiennent, comme l'église, à la seconde moitié du XIIIe siècle. Nous savons, par le témoignage de Maghe (1) que les trois ailes du cloître étaient achevées en 1286, à la mort de l'abbé Adam de Cousolre. Rappelons que le quatrième côté avait été édifié, avec la salle capitulaire, par le successeur d'Adam, Gauthier de

(1) Cf. p. 282.

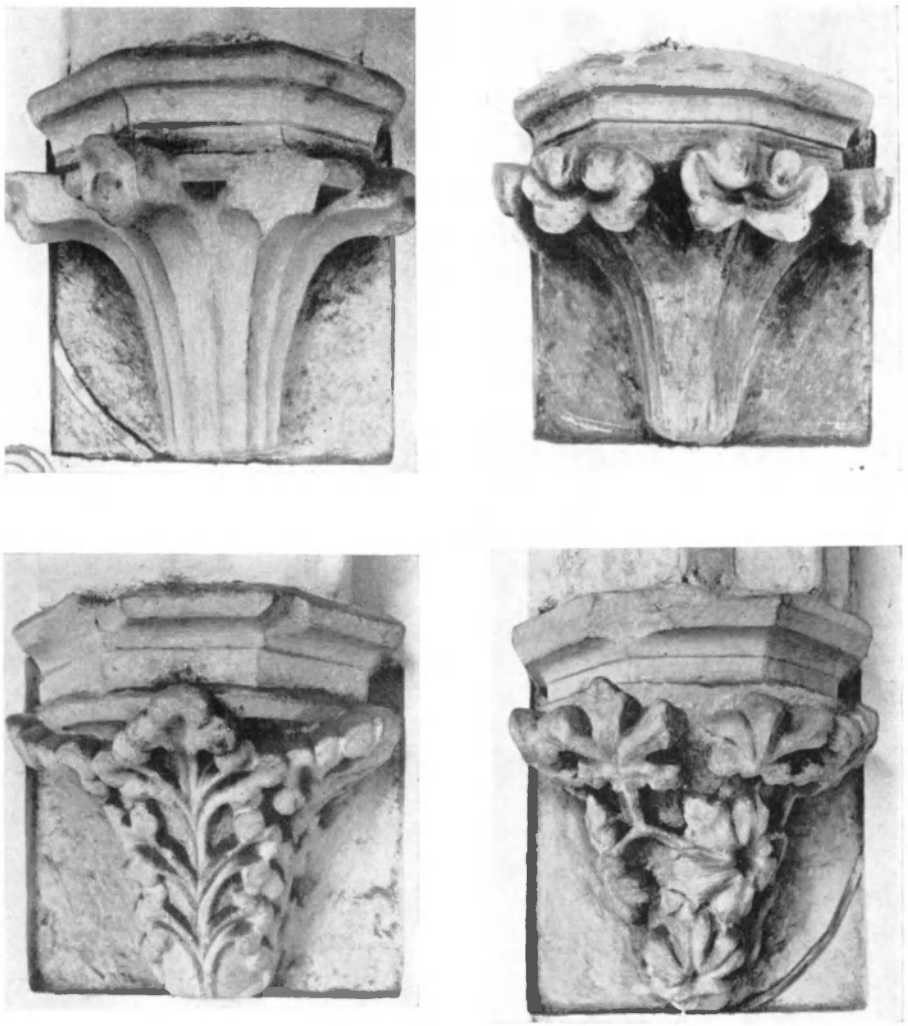

Fig. 144. — **Bonne-Espérance : Culots du cloître.**

Flavenne. Quant aux trois travées prolongeant l'aile septentrionale, en bordure des cuisines, elles auraient été construites peu après 1253, en même temps que l'infirmerie et sa chapelle et en même temps qu'un *solarium*. Telle est, du moins, l'interprétation qui ressort de la chronique de Maghe. Bien qu'il soit parfois téméraire d'accorder à Maghe un crédit sans réserve, nous pouvons toutefois conclure que le cloître s'éleva, en plusieurs phases, dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Ceci est confirmé par l'examen des détails architectoniques, exception faite pour l'aile nord et trois travées de l'aile ouest qui furent remaniées à la fin de l'époque gothique. Nous en trouvons la preuve dans les feuilles entrelacées, les feuilles de choux frisés et dans les feuilles sèchement stylisées, bordées de festons qui décorent les culots de la re-

tombée des voûtes (1). Par ailleurs, l'emploi de la pierre d'Ecaussinnes et sa taille ne font que confirmer cette datation; celle-ci, du reste, est précisée par un texte de Maghe (2) et par une citation de Brasseur (3). Ces auteurs attribuent à l'abbé Jean Cornu (1510-1537) de nouveaux aménagements du cloître. Mais tous deux exagèrent l'importance de ces travaux, surtout Brasseur (4). On doit donc apporter un certain correctif à leurs dires, tout en retenant l'époque donnée, à laquelle s'accordent parfaitement la décoration des culs-de-lampe de l'aile nord et de trois travées de l'aile ouest (5).

Sur les trois autres galeries du cloître, ainsi que dans le couloir longeant la cuisine, les nervures, composées d'un tore à filet encadré par deux boudins, reposent sur des culots d'une extrême variété, où nous rencontrons le crochet fermé, le bourgeon serré et le décor de feuillage couvrant toute la corbeille; la sculpture est d'excellente qualité et relève du plus bel art du XIIIe siècle.

On pourrait relever, de-ci de-là, quelques anomalies, signes de remaniements partiels. Une étude détaillée du cloître, complétée par des sondages, apporterait certainement d'autres précisions sur les diverses campagnes de construction et sur les transformations qui ont donné au cloître sa physionomie actuelle.

L'extérieur du cloître — nous l'avons dit — a été transformé, vers la fin du XVIIe siècle sans doute. Les fenêtres, qui sont toutes de cette époque, ont un plein cintre encadré de briques, sans la moindre décoration. D'un sondage exécuté à l'un des angles du cloître, il semble résulter que les fenêtres s'ouvraient largement jusqu'aux formerets et jusqu'à la retombée des nervures. Ces vastes baies étaient, sans aucun doute, divisées par des meneaux et décorées d'un remplage. Ainsi réalisé, ce cloître devait être extrêmement lumineux et d'une rare élégance. Mais la fragilité des moulures et des résilles aura fait substituer à ces baies, alors qu'elles étaient en fort mauvais état, les fenêtres sans grâce qui nous sont conservées.

Sur le flanc de l'aile orientale du cloître s'ouvre la salle capitulaire construite, sur la fin du XIIIe siècle, par l'abbé Gauthier de Flavenne. Elle se compose actuellement de deux fois trois travées. Mais on constate que son mur extérieur oriental est plus récent et que les retombées des trois travées sont noyées dans ses maçonneries. Il faut en déduire que la salle primitive était plus vaste : elle avait une forme carrée et s'appuyait sur quatre colonnes centrales. Celles-ci ont été modifiées également. Formées, à l'origine, d'un fût avec base et chapiteau, elles

(1) Nous trouvons ici aussi quelques exemplaires de chapiteaux à épannelage en crossette, d'inspiration mosane ; ils se rattachent à la famille de celui qui subsiste sous la tour.

(2) MAGHE, *op. cit.*, p. 465.

(3) Ph. BRASSEUR, *Theatrum abbatiarum Hannoniae*, Mons, 1645, p. 71.

(4) *Inde novi construxit opus mirabile claustri*, dit Brasseur, ibid.

(5) Il serait souhaitable de procéder au décapage des voûtains dans les diverses ailes du cloître afin de constater s'ils sont réalisés en pierre ou en briques. La seconde hypothèse prouverait qu'ils ont été entièrement refaits au XVIe, avec remploi des nervures, clefs et culots du XIIIe. En ce cas les textes de Maghe et de Brasseur s'avéreraient davantage conformes à la réalité.

ont été élégies en y profilant les huit retombées des nervures (1). Les supports monostyles devinrent ainsi des piliers nervés. Les consoles encastrées dans les murs et destinées à recevoir la retombée des nervures sont garnies de crochets. Du côté nord la console est en bois; mais il y a tout lieu de supposer qu'elle a remplacé une console en pierre dont elle reproduit plus ou moins fidèlement le modèle.

Les baies primitives s'ouvrant, du cloître, vers la salle capitulaire ont disparu; toutefois différents sondages en ont fait apparaître les restes. C'étaient de vastes baies, semblables à celles du cloître; elles s'ouvraient sur toute la largeur de la travée, au point que la moulura-lion de l'arcade se confondait avec celle du formeret. Ces baies étaient recoupées en plusieurs divisions par de fortes colounettes couronnées d'un élégant chapiteau à crochets.

Dans la cuisine, nous retrouvons la même architecture des voûtes, avec le même profil des nervures et les mêmes culots à crochets. Au centre, les nervures se prolongent en deux élégants piliers nervés, récemment dégagés de la maçonnerie et des enduits qui les enserraient depuis l'abbatiat de Jean d'Eppe (1537-1555), s'il faut en croire le témoignage de Maghe.

Tels sont les vestiges gothiques de cette ancienne abbaye de Bonne-Espérance dont l'intérêt motiverait la rédaction d'une monographie abondamment documentée, appuyée sur des sondages et des fouilles. A la suite d'une telle étude, on pourrait restituer, dans son ensemble et dans la plupart de ses détails, ce qui fut l'une des plus belles créations de notre architecture monastique.

Fig. 145. — **Bonne-Espérance. Culot du cloître.**

(1) Nervures formées d'un tore à filet encadré de deux tores plus petits, comme dans le cloître.

FONTAINE-L'ÉVÊQUE — CHAPELLE CASTRALE

La chapelle du château de Fontaine-l'Evêque nous offre un témoin intéressant de la fin du XIIIe siècle. C'est une élégante construction se composant de deux travées carrées et d'un chevet à cinq pans surplombant la vieille enceinte fortifiée.

Fig. 146. — **Fontaine-l'Evêque : Château et chapelle castrale.**

Les nervures du chevet rayonnent vers une clef placée sur l'arc doubleau. Leur profil, de même que celui des ogives de la nef, consiste en deux tores latéraux assez épais, encadrant un tore à listel. Les retombées s'appuient sur des culots à crochets épanouis, d'une belle facture, qui rappellent de très près certains types du cloître de Bonne-Espérance. Au chevet, le formeret affecte la forme d'un boudin et s'amortit sur une petite console striée; aux deux travées de la nef, il est constitué par un simple ressaut. La décoration primitive des clefs de voûte à disparu. Les matériaux des voûtains ne sont pas visibles : un enduit les recouvre à l'intérieur, et, à l'étage, ils se dissimulent sous le

carrelage des combles. Il est à supposer que ces voûtains sont en pierre appareillée.

De sveltes fenêtres à deux lumières percent quatre des cinq pans du chevet. La fenêtre extrême vers le nord, aujourd'hui obstruée, est la seule à avoir conservé son remplage primitif dont le dessin est formé de trois cercles enfermant chacun un trilobe. Les autres fenêtres ont été très mal restaurées d'après ce modèle subsistant. Le décor de la fenêtre se complète, dans les piédroits, par de fines colonnettes avec base et chapiteau. La fenêtre extrême vers le sud n'existe pas, car c'est contre ce dernier pan du chevet que s'appuie la courtine de l'enceinte.

Les travées carrées étaient éclairées par des fenêtres très larges dont les remplages ont été refaits. Deux de ces fenêtres subsistent du côté sud. Vers le nord, il n'y avait qu'une fenêtre; l'on en voit encore la trace sur le mur de la première travée. Le corps de logis du château s'adossait à la seconde travée. Cette travée aveugle est actuellement percée, à mi-hauteur, par une tribune récente. Il n'est pas impossible qu'une tribune existait à l'origine.

Si l'on en juge par le niveau de la crédence à double cuvette surmontée d'un arc surbaissé, le pavement primitif se situait à environ 0,40 m. sous le pavement actuel.

Fig. 147. — **Fontaine-l'Evêque. Chapelle castrale. Chœur.**

Sur le pan aveugle du chevet se voit une dalle profilée en cavet, soutenue par deux consoles ornées de feuilles stylisées qui font songer à celles des chapiteaux mosans de l'époque gothique. Sans doute était-ce là le support d'une statue ou d'un reliquaire, support qui fut encastré dans la maçonnerie au moment de la construction.

Les pans du chevet n'ont pas de contreforts car les murs ont 1 m. 75 d'épaisseur, ce qui s'explique par le fait que le chevet est en saillie hors de l'enceinte. Latéralement, le chevet est épaulé, d'un côté, par la façade orientale du château; de l'autre, il l'était par la courtine dont on voit les arrachements ainsi que les traces d'un escalier à vis. Sur la

façade sud, on distingue l'emplacement d'un contrefort, qui fut supprimé, entre la première et la seconde travée. Les contreforts d'angle ont été supprimés également et toute trace a disparu à la suite de la reconstruction de la façade ouest qui est un joli morceau de style Louis XIV, en pierre et briques, malheureusement recouvert d'un enduit au ciment.

Sur la même façade méridionale, on voit encore, à environ 1 m. 25 du sol, des arcs qui couronnaient des baies aujourd'hui condamnées, ce qui prouve qu'un sous-sol, inaccessible actuellement, s'étendait sous la chapelle. Deux départs de voûtes de petites dimensions sont encastrés dans le mur, sous la fenêtre de la seconde travée. On ne doit pas y prêter grande attention car il semble que ce sont des pierres rapportées et que leur présence à cet endroit ne remonte sans doute qu'à l'époque des travaux du siècle dernier.

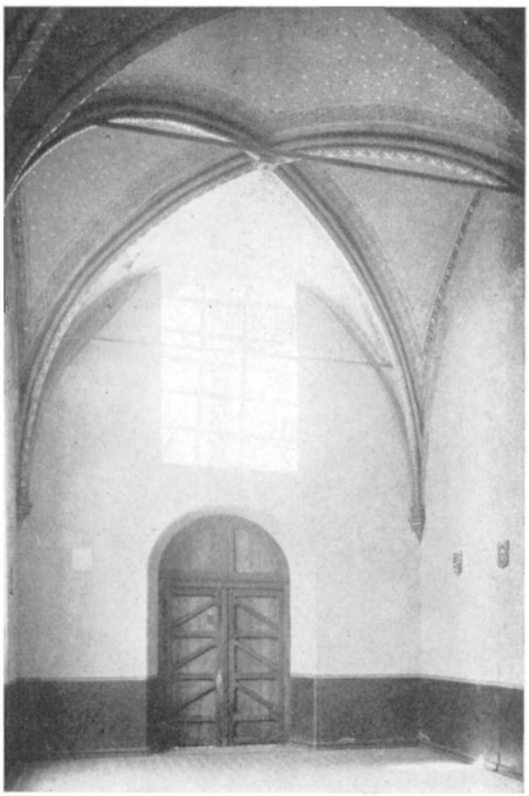

Fig. 148. — Fontaine-l'Evêque.
Chapelle castrale. Voûte de la première travée.

La charpente est récente. Elle s'appuie sur des murs-bahuts assez élevés, troués de baies rectangulaires que fermaient des volets extérieurs ainsi que l'atteste la présence de gonds. Ces combles formaient une salle pavée de carreaux de terre cuite, salle qui faisait partie du complexe défensif du château. Un escalier y accédait depuis le chemin de ronde; on en voit encore les marches partiellement engagées dans la maçonnerie subsistante. Ces marches d'escalier à vis se prolongeaient en une tourelle qui dominait les murs gouttereaux de la chapelle. La corniche est ancienne, formée d'une dalle taillée en cavet, soutenue par des corbeaux au profil en cavet également.

La chapelle du château de Fontaine-l'Evêque est un des plus beaux exemples de chapelle castrale du pays. Si l'on en juge par les nervures, les culots de retombée et le remplage primitif — et tout en tenant compte des caractères locaux — nous placerions volontiers sa construction dans le dernier quart du XIIIe siècle. Il serait souhaitable qu'une restauration consciencieuse mette en valeur ce remarquable morceau d'architecture.

QUELQUES ÉGLISES RURALES

Les villages de Roucourt et de Grosage possèdent chacun une église de plan très simple : tour occidentale, quelques travées de nef avec bas-côtés, chœur à chevet plat. Nous y retrouvons des chapiteaux sortant des carrières tournaisiennes. Certains chapiteaux de Grosage,

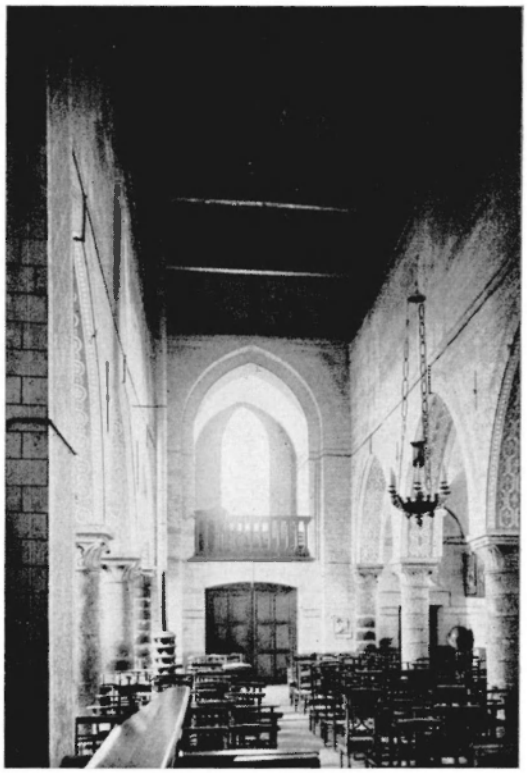

Fig. 149. — Grosage : La nef.

par exemple, sont identiques à ceux de Blaton (1). Ils proviennent certainement du même atelier qui perpétua les mêmes formes durant plus d'un demi-siècle. A Blaton, l'ensemble relève encore de l'architecture romane, définie par la forte épaisseur des murs et le plein cintre des arcs. Ici, l'arc aigu règne partout et la structure basilicale est devenue plus légère et plus lumineuse. Ce n'est plus le plafond qui

(1) Cf. p. 177.

couvre la nef mais une voûte en berceau lambrissé (1). Nous sommes ici au milieu du XIIIe siècle.

Il est regrettable que ces petits sanctuaires ruraux aient subi tous deux une restauration aussi radicale, qui a détruit toute la poésie dont ils étaient parés.

En 1902, un architecte trop peu respectueux des vieilles pierres a sévi également à l'église de Cambron-Casteau. Rien pourtant n'était plus sympathique d'aspect que ce sanctuaire avant sa restauration, alors que les simples volumes de ses maçonneries et de ses toitures s'harmonisaient si heureusement.

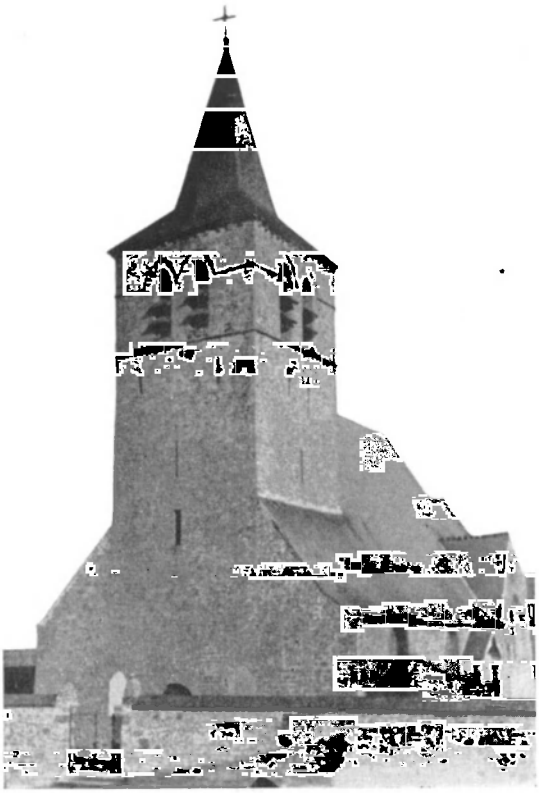

Fig. 150. — **Cambron-Casteau : Eglise**
(Avant la restauration)

L'église de Cambron se compose, elle aussi, d'une tour occidentale, d'une nef de quatre travées avec bas-côtés (2) et d'un chœur à chevet plat. L'ensemble paraît dater du milieu ou de la seconde moitié du XIIIe siècle.

A l'origine, la tour ne possédait peut-être pas d'ouverture, à l'instar des clochers romans. L'actuel étage des cloches semble avoir été refait au XIVe siècle, ainsi qu'en témoignent les sveltes lancettes des ouïes encadrées d'archivoltes se prolongeant en cordons. Avant la restauration, la tour était percée d'une porte à gros claveaux, datée de 1611. Le restaurateur, animé par le principe de l'unité de style qui fit tant de tort à nos monuments, l'a remplacée par une porte néo-gothique, surmontée d'une baie. Ce clocher était jadis couvert d'une voûte portant l'inscription *Anno Dei 1561* (3). Cette voûte a été sacrifiée, elle aussi, au cours des travaux de remise en état et remplacée par un plafond.

(1) L'église de Roucourt a reçu récemment de fausses voûtes d'ogives. A Grosage, la voûte en berceau lambrissé a été entièrement refaite; les bas-côtés sont couverts de voûtes domicales du XVIIIe siècle.

(2) Ceux-ci se prolongeaient le long de la tour.

(3) C'est vraisemblablement par suite d'une mauvaise lecture de ce millésime et de son interprétation simpliste que Bernier date l'église de Cambron de 1361 (Th. Bernier, *Dictionnaire des Communes du Hainaut. Cambron*, Mons, s. d.).

Les soutiens de la nef sont formés par des colonnes renouvelées en 1902. Avant cela, les colonnes, de section circulaire, étaient surmontées de chapiteaux garnis de feuilles lancéolées et taillés avec maladresse.

Fig. 151. — **Hérinnes : Tour de l'église.**
(Avant la restauration)

Le chevet plat du chœur est percé d'une fenêtre en triplet. Comme la nef, le chœur est couvert d'une voûte en bardeaux rétablie par le restaurateur. Notons que l'édifice avait été décoré dans le style classique en 1737. C'est à cette époque qu'on avait abrité la nef et les bas-côtés sous une seule toiture. La restauration a restitué à l'église sa forme basilicale, rendant par le fait même à la nef sa lumière directe dispensée par les fenêtres hautes.

L'église d'Hérinnes, bien que située légèrement en dehors des limites géographiques que nous nous sommes imparties, doit être signalée ici. Sa nef est romane, mais reprise en sous-œuvre à l'époque gothique. Le chœur à chevet plat flanqué de tourelles nous offre un exemple de l'architecture tournaisienne du XIIIe siècle. La tour nous intéresse particulièrement car nous y voyons un des premiers exemples régionaux — sinon le premier — d'un clocher cantonné de tourelles, dispositions

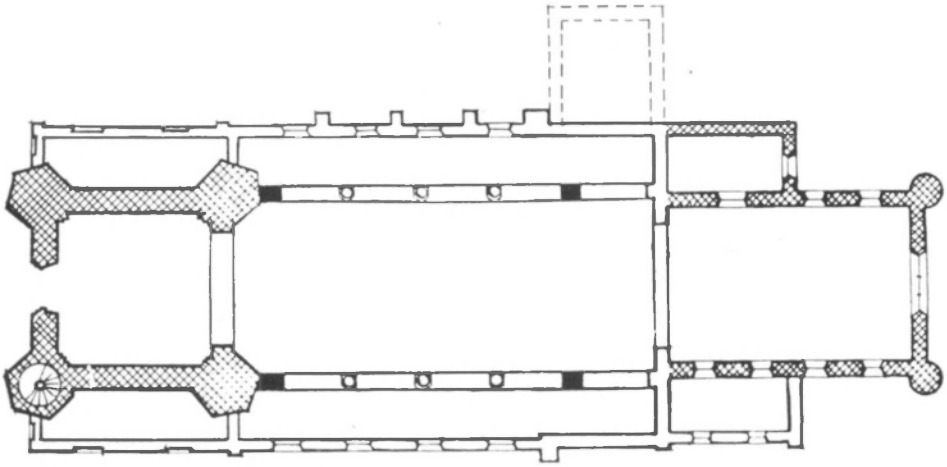

Fig. 152. — Hérinnes : Plan de l'église.

que nous allons retrouver à la partie supérieure de la tour occidentale de Saint-Vincent de Soignies et qui donnera, à la fin de l'époque gothique, quelques beaux exemples dont nous aurons à parler dans le second tome de cette étude.

La tour est couverte d'une voûte d'ogives placée à hauteur du plafond de la nef, disposition qui rappelle également, dans son esprit et même dans certains de ses détails, celle de la tour occidentale de Soignies.

C'est lors de sa restauration que l'église d'Hérinnes a retrouvé la masse primitive de son clocher. Ainsi qu'on le constate sur le cliché, la tour ne conservait plus ses tourelles que jusqu'à mi-hauteur, l'étage du clocher ayant été complètement reconstruit, ainsi que la flèche, dans le courant du XVIIIe siècle.

QUELQUES CLOCHERS

En plus des églises rurales que nous avons signalées et de ces vestiges d'abbayes jadis si florissantes, le Hainaut conserve encore divers autres témoins de l'architecture du XIIIe siècle; mais ils sont sans importance. Citons d'abord quelques tours.

Celle de Deux-Acren par exemple (1), est une tour centrale, plantée entre la nef et le chœur, sur lesquels elle s'ouvre par deux arcades brisées, à arêtes chanfreinées. Son rez-de-chaussée est couvert d'une épaisse voûte en blocage, soutenue par des ogives dont le profil présente un tore à filet encadré par deux boudins (2). Ces nervures s'appuient sur des culots en pierre blanche, ornés de figures humaines maladroitement taillées. Jadis celles-ci étaient soutenues par des colonnettes d'angle.

La voûte supporte un étage qui a dû servir pour le guet ainsi qu'en témoignent les baies dans l'embrasure desquelles est ménagé un siège de pierre. Cet étage est couvert par un plancher que portent de lourds sommiers appuyés sur des corbeaux de pierre par l'intermédiaire de potelets étayés par des jambes de force. Sur chaque face, deux ouïes en plein cintre percent l'étage des cloches. La toiture est à quatre pans, avec faîtage.

Extérieurement, la tour est épaulée par de massifs contreforts (3). Un cordon souligne l'étage des ouïes. L'examen des contreforts semble indiquer qu'ils étaient isolés, à l'origine, du côté de l'est, et qu'il n'y avait pas de construction à l'emplacement du chœur actuel, qui date du XIVe siècle (4). Il faudrait donc conclure, avec M. Delférière (5), que cette tour se dressait, au XIIIe siècle, en façade d'une église dont le chœur, contrairement à l'usage, était tourné vers l'occident.

Nous avons vu précédemment que l'ancienne tour romane de Saint-Vincent de Soignies avait été incorporée, au XIIIe siècle, dans une tour gothique. Celle-ci s'ouvre largement sur l'intérieur de l'église par une arcade dont le sommet atteint le plafond de la nef. L'arcade s'appuie sur un pilastre renforcé dans son axe par une colonnette engagée. Une voûte d'ogives soutient le premier étage situé à hauteur des combles de

(1) Cf. L. Delférière, *L'église Saint-Martin de Deux-Acren*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, T. 55, 1938, pp. 143-149.

(2) Même profil qu'au cloître, à la salle capitulaire et à la cuisine de l'abbaye de Bonne-Espérance. Ici, toutefois, la proportion est plus ramassée.

(3) Voir figure 163, p. 311.

(4) Le bas-côté nord date également du XIVe siècle. Les autres parties de l'église ont été construites au XVIe siècle.

(5) L. Delférière, *op. cit.*, p. 149.

Fig. 153. — **Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Tour occidentale.**

l'église; ses nervures sont profilées en double tore séparé par un méplat et dégagé par des cavets; elles retombent sur des colonnettes d'angle à chapiteau orné de feuilles d'eau. Tous ces éléments sont communs durant la première moitié du XIIIe siècle. Ici, on préciserait volontiers en les plaçant dans le second quart du siècle (1).

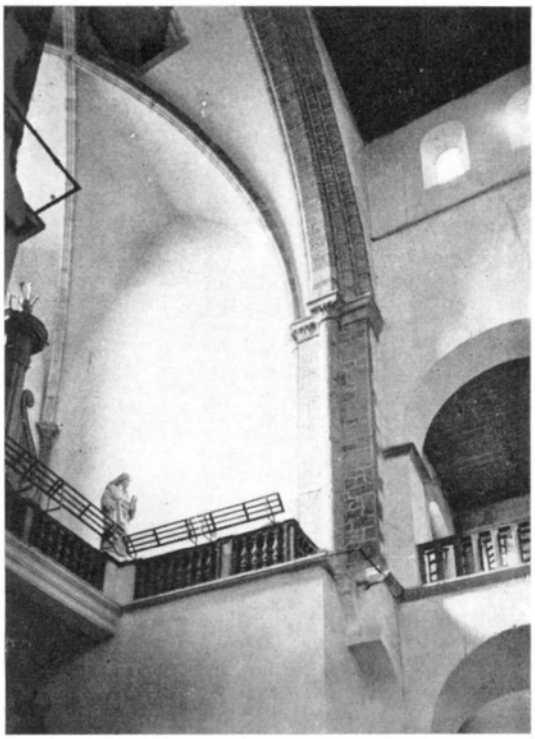

Fig. 154. — **Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Arcade et voûte gothique de la tour occidentale.**

Les travaux de la tour durent s'achever sans grande activité puisqu'on les terminait en 1290 seulement (2). On éleva deux étages au-dessus des combles de la nef, portant ainsi la hauteur des maçonneries à 34 mètres. Les tourelles romanes furent prolongées jusqu'à la base de la flèche, si bien qu'à l'extérieur, l'ensemble se présente de façon homogène. Du côté occidental, la tour est épaulée par des contreforts se terminant en tourelle, ce qui lui confère une silhouette qui

(1) C'est également l'avis de MM. Maere et Delférière; cf. R. Maere et L. Delférière, *La collégiale Saint-Vincent de Soignies*, dans la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, T. VIII, 1938, p. 41.

(2) Cf. le texte cité par A. Demeuldre, *Soignies, son origine, son nom, église, vieux cimetière*, Soignies, 1896, p. 36.

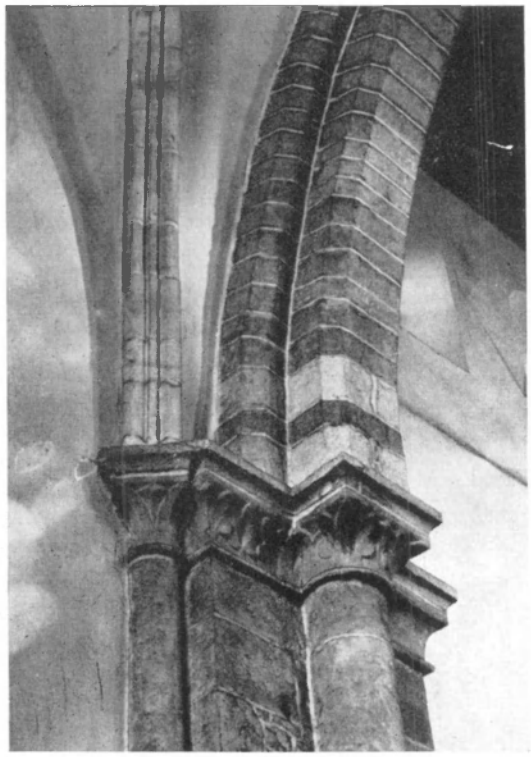

Fig. 155. — Soignies : Collégiale Saint-Vincent. Détail de l'arcade et de la voûte gothique de la tour occidentale.

se retrouvera à Hériunes et qui, plus tard, sera assez répandue dans le Hainaut.

Il subsiste encore, de-ci de-là, quelques tours du XIIIe siècle, conservées dans des constructions plus récentes. Elles sont souvent dépourvues de caractères architectoniques, au point qu'il n'est guère utile de les décrire. Toutes ont leur partie supérieure remaniée dans la suite. Ce fut le cas pour les tours de PETIT-ENGHIEN, MONTIGNY-LE-TILLEUL, LANDELIES, MAURAGE, etc.

AUTRES VESTIGES

Nous terminerons cette nomenclature consacrée au XIIIe siècle par quelques restes sans importance, mêlés à des parties d'époques diverses.

Les maçonneries du chœur et de la nef de Leugnies appartiennent au XIIIe siècle; mais il n'en subsiste aucun détail stylistique, si ce n'est l'arc triomphal en tiers-point, souligné à sa naissance par une moulure en cavet.

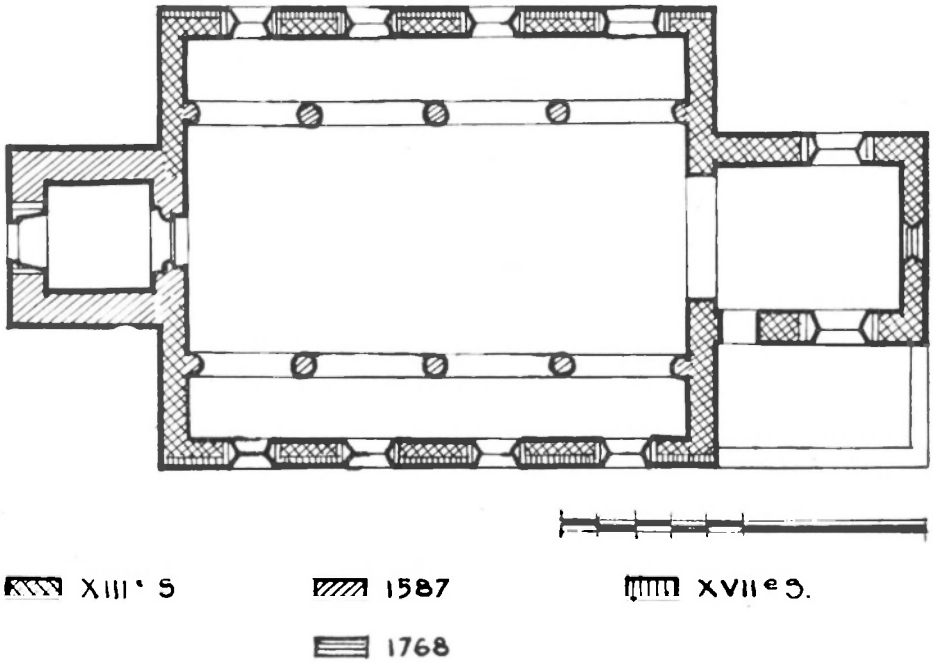

Fig. 156. — **Leugnies : Eglise Saint-Martin. Plan.**

Non loin de là, à Vergnies, les murs gouttereaux du XIIIe siècle ont subsisté, du côté sud de la nef, à travers les remaniements importants de la fin de l'époque gothique. De ce côté, on se contenta de reprendre en sous-œuvre les piliers carrés primitifs et de les remplacer par des colonnes. Mais les arcades faites de moellons plats et les murs qu'elles supportent sont primitifs. Dans ces murs s'ouvrent de petites fenêtres assez curieuses, d'un type nettement rural; leur arc est en segment de cercle, clavé avec les mêmes moellons étroits qu'aux arcades.

Dans la région de Beaumont encore, le chœur de FOURBECHIES remonte à la même époque; mais ses éléments stylistiques ont été trop remaniés pour que nous ayons à le décrire.

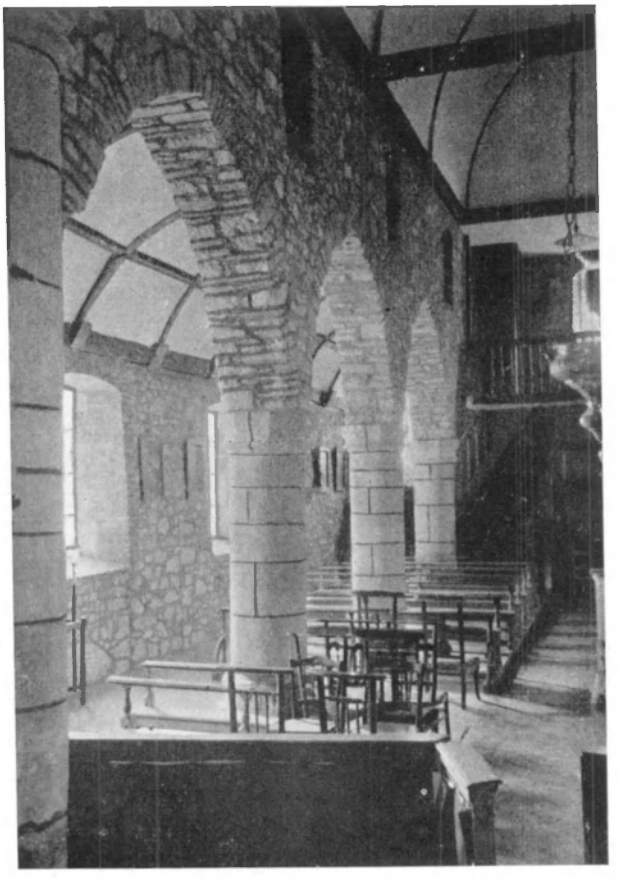

Fig. 157. — Vergnies : Eglise Saint-Martin.
Partie du XIIIe siècle de la nef.

A NALINNES, une fenêtre en triplet, imitée sans doute du chœur de Walcourt, mais aujourd'hui condamnée, éclairait vers l'est, ce qui fut le croisillon nord du transept.

A TRAZEGNIES on voit encore, sur deux travées, des arcades assez aiguës, sans mouluration, qui pourraient être datées du XIIIe siècle. Les piliers primitifs ont été remplacés par des colonnes au XVIe siècle, époque du remaniement et de l'agrandissement de l'église.

A FLOBECQ, ce sont les parties hautes de la nef qui peuvent être datées de la même époque; il ne reste pour en témoigner que la partie inférieure de l'ébrasement des fenêtres.

L'église de FRASNES-LEZ-BUISSENAL date presque entièrement du XVIe siècle. Toutefois les piliers de la nef appartiennent à l'ancienne église construite, selon les textes, en 1282 (1). Quelques-uns seulement ont conservé intact leur chapiteau décoré de crochets et de feuilles stylisées. Ils peuvent être classés dans la famille des chapiteaux que les ateliers

Fig. 158. — **Fourbechies : Chevet de l'église.**

tournaisiens répandaient, sans grande variété, depuis le début du XIIIe siècle.

Les parties du XIIIe siècle de l'église Saint-Géry à BRAINE-LE-COMTE ont été complètement modifiées par la reprise en sous-œuvre et l'agrandissement de l'église au XVIe siècle. Il en subsiste des fragments de maçonnerie dans la nef, une ou deux fenêtres hautes — simples baies ébrasées, en tiers-point — un bout de corniche en pierre, soutenue

(1) E. SOUDAN, *Frasnes-lez-Buissenal, Pages d'Histoire*, Ath, 1942, p. 37.

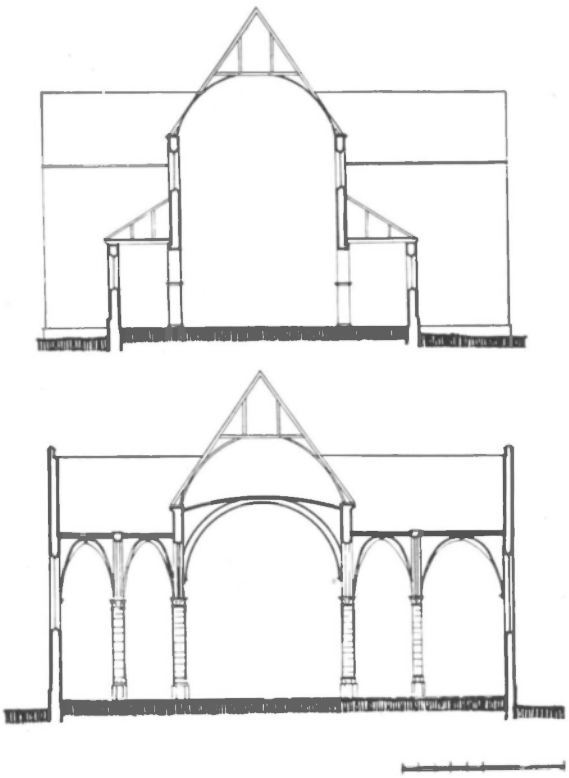

Fig. 159. — **Braine-le-Comte : Coupes sur l'église.**
1) Etat au XIIIe siècle. 2) Etat actuel.

par des corbeaux au profil en tore dégagé par un cavet, des maçonneries d'une chapelle orientée, greffée au transept et aussi — l'élément le plus intéressant — l'admirable charpente de la nef, jadis lambrissée, mais dissimulée au regard par les voûtes d'ogives construites au XVIIIe siècle. Cette charpente est constituée par des chevrons formant fermes, sans aucun lien longitudinal. Chaque fermette est raidie par un faux-entrait supportant deux potelets. Dans l'espace compris entre les chevrons et le faux-entrait s'inscrit une forme plus ou moins semi-circulaire, définie de part et d'autre par une jambe de force et des aisseliers, et destinée à profiler le berceau lambrissé. Ces fermettes, distantes l'une de l'autre de 0,75 m. sont composées de pièces dont la section varie entre 0,16 × 0,16 m. et 0,18 × 0,18 m.

Signalons enfin que de l'abbatiale de l'Olive à Morlanwelz subsistent seulement les soubassements du chœur. Le chevet plat fait songer à celui d'Horrues; mais ici le mur de fond est divisé en deux travées seulement par un contrefort central. On voit encore, abandonné parmi

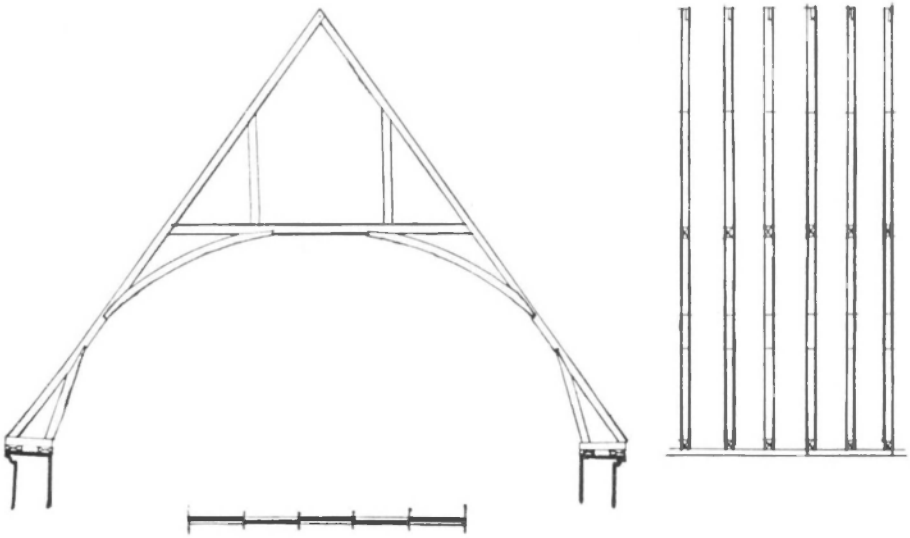

Fig. 160. — **Braine-le-Comte : Charpente de la nef.**

quelques décombres, au milieu des ronces, un beau chapiteau du XIIIe siècle, provenant sans doute de la croisée. Ces vestiges correspondent bien à la date assignée à la construction par les textes qui nous disent que l'abbaye fut fondée en 1218 et qu'en 1259 on creusait des sépultures dans le pavement de l'église nouvellement construite (1).

Fig. 161. — Morlanwelz : Chapiteau de l'ancienne abbaye de l'Olive.

(1) Cf. E. Peny, *Les fouilles de l'ancienne abbaye de l'Olive*, Anvers, 1898.

CHAPITRE III

XIVe SIÈCLE

Les monuments hennuyers du XIVe siècle sont bien plus rares encore que ceux du XIIIe. Cette carence s'explique. On a relativement peu construit chez nous au XIVe siècle. En effet, les grands programmes religieux avaient été réalisés à l'époque précédente et ce ne sera que beaucoup plus tard qu'ils seront élargis, au XVe siècle et, dans le Hainaut, au XVIe siècle surtout. A cette rareté des nouvelles constructions s'ajoutent les pertes énormes subies par notre patrimoine monumental du moyen âge, lors des troubles et des guerres du XVIe siècle.

Il en résulte que nous ne pouvons guère signaler pour la région qui nous intéresse que quelques œuvres du XIVe siècle. Le chœur de l'église Saint-Pierre à Lessines sera le seul morceau de cette époque qui nous soit parvenu sans transformation. Nous ne trouverons ailleurs que des fragments sans grand intérêt, aux églises de Deux-Acren et de Chièvres, au chevet de Saint-Julien d'Ath.

Le chœur de Lessines (1) comprend deux travées et un chevet pentagonal. Il est couvert de voûtes d'ogives et épaulé par des contreforts que surmontaient jadis des gargouilles en forme de monstre (2). Les fenêtres sont à deux lumières; leur résille se compose de deux arcs à redents supportant un cercle, redenté également; la saillie des redents est faible, ainsi qu'on l'exécutait généralement au XIVe siècle (3). A l'intérieur comme à l'extérieur, l'embrasure de ces fenêtres est perpendiculaire au mur. Du côté extérieur, son arête est dégagée en cavet et ornée de petites rosaces en relief.

La voûte n'a été réalisée que très tardivement, au XVIe siècle, ainsi que l'attestent les voûtains de brique et la sécheresse des nervures. Mais les colonnettes qui reçoivent ces nervures sont originales. Elles reposaient, par l'intermédiaire d'une base, sur un banc de pierre longeant les murs du sanctuaire (4); un chapiteau à crochets épanouis, d'une facture assez sommaire, les couronne.

L'incendie de 1910 a laissé les murs à peu près intacts; mais la

(1) Cf. L. Delferiere, *Monographie de l'église Saint-Pierre à Lessines*, dans la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, T. III, fasc. I.

(2) On en voit encore les traces.

(3) Seule, la fenêtre située dans l'axe du chevet possède son remplage primitif. Le remplage des autres fenêtres a été refait en fonte au XIXe siècle.

(4) Ce banc, dont il ne reste que les traces d'arrachement, a disparu lors du placement des lambris, au XVIIIe siècle.

charpente a disparu. Or, il s'agissait d'une belle charpente de l'époque formée de fermes assez aiguës, composées d'arbalétriers et de deux faux-entraits. Seules les maîtresses fermes possédaient un entrait. Le système ne comportait aucun étrésillonnement longitudinal.

Selon l'annaliste Vinchant, le chœur, détruit par un incendie en 1303, aurait été reconstruit en 1356 (1). Les éléments stylistiques s'accordent parfaitement à cette date. Le chœur de Lessines paraît avoir été inspiré, comme celui de Notre-Dame de Deinze (fin du XIVe siècle) (2), par le chœur de Saint-Jacques à Tournai (vers 1350).

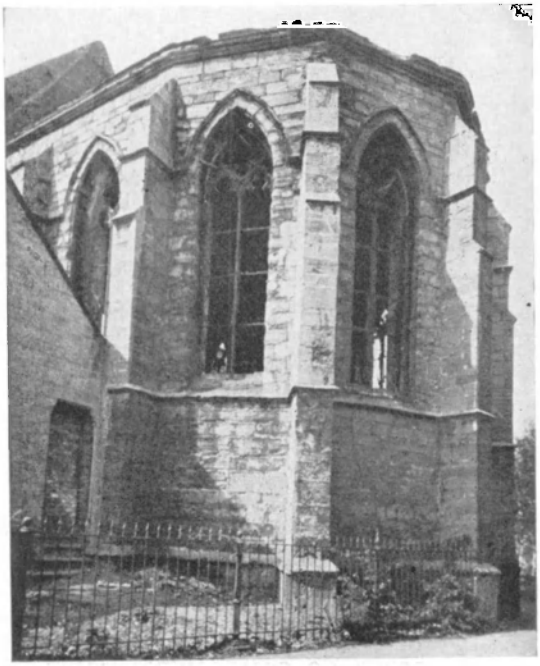

Fig. 162. — Lessines : Eglise Saint-Pierre. Chœur. Etat après l'incendie de 1940.

Nous avons signalé précédemment la tour de l'église de Deux-Acren (3). A cette tour du XIIIe siècle — qui était sans doute, à l'origine, la tour orientale d'une église occidentée — vont s'accoler, au XIVe siècle, un chœur et une nouvelle nef. Par le témoignage des textes, nous savons qu'une tempête endommagea gravement l'édifice en 1313 (4). C'est vraisemblablement peu de temps après qu'on entama la reconstruction en conservant l'ancienne tour entre les deux nouvelles parties de l'édifice.

Ce chœur du XIVe siècle nous est conservé dans sa forme primitive. Son plan est extrêmement simple : une travée et un chevet à trois pans. Jamais le chœur ne reçut de voûtes, et l'absence de contreforts prouve qu'il ne fut pas conçu pour en recevoir. Les fenêtres en tiers-point seraient des éléments dignes d'attention si leurs remplages n'avaient pas été remplacés lors de la restauration de 1871. Signalons la présence de la charpente pri-

(1) Cf. V. J. Guignies, *Histoire de Lessines*, Mons, 1891, p. 219.

(2) Sur l'église de Deinze cf. la monographie de Mgr. R. Maere, *De Onze-Lieve-Vrouwkerk van Deinze, Archeologische studie*, dans les *Mededeelingen van de Koninklijke Vlaamsche Academie, Klasse der Schoone Kunsten*, 3e année, 1941, n° 4.

(3) Sur l'église de Deux-Acren, voir la bonne monographie de L. Delférière, *L'église Saint-Martin de Deux-Acren*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, T. 55, pp. 143-149.

(4) V. J. Guignies, *Recherches historiques et archéologiques sur la commune de Deux-Acren*, Louvain, 1885, p. 105.

Fig. 163. — **Deux-Acren : Eglise Saint-Martin.**

mitive à chevrons formant fermes, sans étrésillonnement longitudinal; sans doute était-elle destinée à rester apparente ou à recevoir un plafond.

Il subsista bien peu de chose de la nef du XIVe siècle après les deux importantes transformations des XVIe et XIXe siècles. Au XVIe siècle, la dernière travée du côté nord fut agrandie et transformée en chapelle. De la même époque date le remplacement de tous les piliers et peut-être aussi des murs gouttereaux. On substitua des piliers moulurés aux

piliers primitifs qui étaient sans doute couronnés de chapiteaux à crochets. On rebâtit aussi tout le bas-côté méridional. Enfin, au XIXe siècle, la nef fut agrandie d'une travée et l'on créa une chapelle faisant pendant, du côté sud, à la chapelle du XVIe siècle. Le porche du XVIIe siècle, adossé à l'ancienne façade, fut reporté devant la nouvelle construction. Tant et si bien que, du XIVe siècle, ne subsistent plus aujourd'hui que deux travées du bas-côté nord avec leurs larges fenêtres à trois lumières, surmontées chacune d'un pignon. Détail intéressant à noter : la proportion de ces pignons et les arcades jetées transversalement entre les piliers de la nef et les colonnes engagées du mur du bas-côté démontrent que les collatéraux devaient être voûtés de berceaux transversaux, suivant une formule qui jouira d'une certaine vogue dans la partie septentrionale du Hainaut, à la fin de l'époque gothique (1).

L'église Saint-Martin à Chièvres est l'un des édifices les plus intéressants parmi ceux qui relèvent du gothique hennuyer. Une bonne partie de sa structure appartient à la fin de l'époque gothique; aussi aurons-nous l'occasion d'en reparler dans le deuxième volume. Pourtant, outre un chœur et une tour du XVIe siècle et à côté des piliers

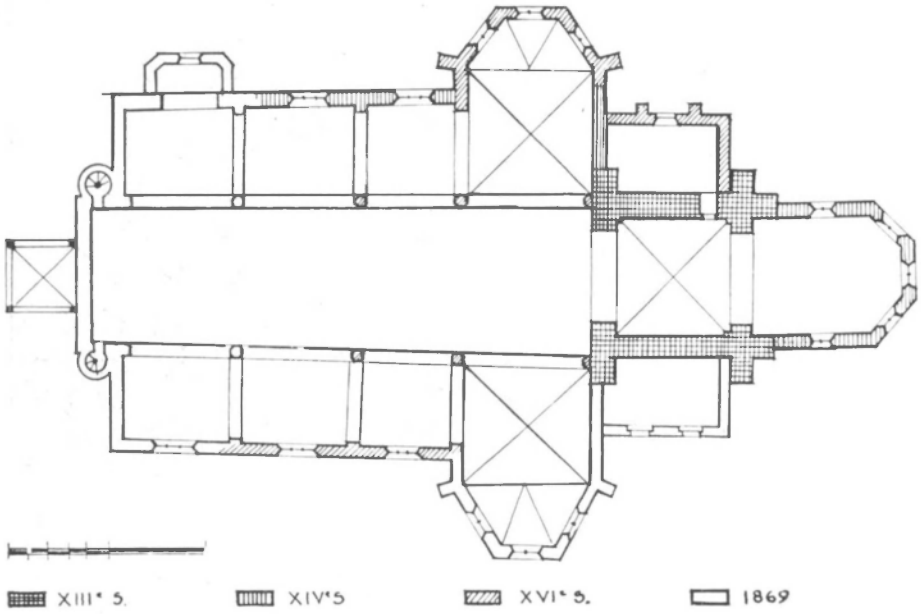

Fig. 164. — **Deux-Acren. Eglise Saint-Martin. Plan.**

de la nef, moulurés à la mode de la même époque, nous distinguons divers éléments antérieurs. Les arcades de la nef, l'arc triomphal et le

(1) Des berceaux transversaux de type hennuyer se voient vers 1300 à Saint-Nicolas de Bruxelles. On les retrouve au XVIe siècle dans les environs d'Alost (Erpe et Meire).

grand arc qui s'ouvre sous la tour nous offrent, par leur élancement, une proportion courante au XIVe siècle. On constate, du reste, que leurs matériaux et leur intrados sans moulures sont d'un âge plus ancien que ceux des piliers moulurés qui appartiennent à une reprise en sous-œuvre du XVIe siècle. Les maçonneries inférieures de la tour, vers l'intérieur, de même que les deux colonnes adossées à cette tour pour soutenir les arcades de la première travée remontent également au XIVe siècle. Les bases de ces colonnes ont un profil assez typique, fait de deux tores superposés, séparés par un filet. Cette même base se retrouve dans la sacristie où quatre voûtes d'ogives reposent sur une colonne centrale couronnée d'un chapiteau garni de larges feuilles lancéolées. Cette colonne de la sacristie est, elle aussi, du XIVe siècle. Les murs des bas-côtés ont le même âge; leurs pignons placés assez haut par rapport à la fenêtre, de même que les arcs séparant les travées des collatéraux, indiquent, comme à Deux-Acren, que l'église de Chièvres se rattachait primitivement au groupe du nord du Hainaut où l'on affectionnait particulièrement les berceaux transversaux en bois sur les bas-côtés. Ajoutons qu'ici à Chièvres, église d'une petite ville que l'industrie drapière avait rendue prospère, les proportions de l'édifice sont spacieuses; de larges fenêtres à quatre lumières éclairent abondamment l'intérieur.

Fig. 165. — Deux-Acren : Eglise Saint-Martin.

La structure primitive a été modifiée au XVIe siècle par le surhaussement de la nef, par la construction d'un nouveau chœur, par la reconstruction quasi totale de la tour et par le remplacement en sous-œuvre des piliers de la nef. Ces changements ont fait disparaître la plupart des éléments stylistiques du XIVe siècle. Quant aux remplages des fenêtres des bas-côtés, brisés au cours des temps, ils ont été entièrement rétablis lors d'une restauration récente (1).

Il nous reste enfin à signaler les vestiges qui se voient encore au chevet de Saint-Julien d'Ath, encastrés dans les maçonneries de l'église

(1) La forme primitive n'a pu être reprise, faute de documents.

Fig. 166. — **Chièvres : Eglise Saint-Martin.**

reconstruite, en style classique, au XVIIIe siècle. Ce sont des contreforts et des ébrasements de fenêtres soulignés par une colonnette avec chapiteau. Ces éléments paraissent apparenter l'ancien chœur d'Ath à ceux

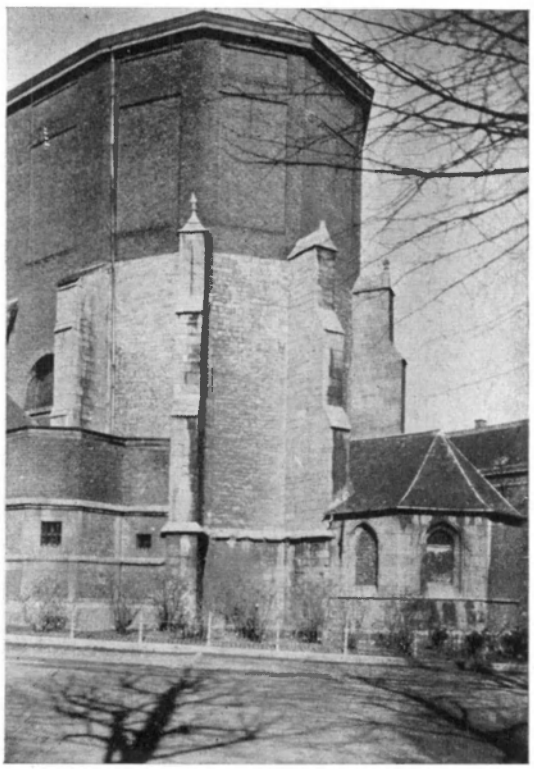

Fig. 167. — Ath : Eglise Saint-Julien. Chevet.

de Saint-Jacques à Tournai, de Lessines et de Deinze. Mais ici, la date pourrait être plus tardive : l'extrême fin du XIVe siècle et peut-être même le XVe siècle. Dans ce dernier cas, le chœur aurait été élevé au cours d'une campagne de construction fort proche de celle du portail occidental et de la partie inférieure de la tour (1).

(1) Deux tours avaient été prévues en façade occidentale, ce qui est assez rare dans notre architecture. Une seule fut construite ; elle s'acheva au XVIe siècle suivant le type des tours hennuyères (voir tome II).

CHAPITRE IV

XVe SIÈCLE

On sait que cette époque est celle du développement des centres urbains. Sous l'impulsion de la bourgeoisie, force nouvelle dans l'ordre social, les villes s'organisent et prospèrent rapidement; elles réclament des privilèges, et les ducs de Bourgogne ont la sagesse de leur donner satisfaction, de les encourager et de relever certaines d'entre elles après les calamités qui les avaient durement frappées. N'est-ce pas le cas de villes hennuyères comme Binche, après 1458, ou Maubeuge, après 1478 (1) ?

Mais les villes du Hainaut ne connaîtront jamais la puissance économique de leurs sœurs de Flandre ou de Brabant. A part Mons et Valenciennes, qui ne peuvent d'ailleurs rivaliser avec les villes brabançonnes, le Hainaut ne possède que des bourgs et des villages, et parfois, de toutes petites cités qui, comme Ath ou Chièvres, bénéficient un instant de l'industrie drapière installée dans leurs murs.

Aussi les monuments civils ne seront-ils que peu nombreux dans les villes du Hainaut au XVe siècle. A peine peut-on citer l'exemple d'Ath qui édifie sa maison communale en 1407, mais qui doit la reconstruire après 1435 (2). Mons élève son hôtel de ville dans la seconde moitié du siècle; et ce sera, dans le sud-ouest de la Belgique, le seul exemple d'un édifice civil de style gothique qui ait quelque importance (3).

Les chantiers des églises paroissiales sont, eux aussi, peu nombreux ou peu actifs. A la fin du XVe siècle seulement, on assiste à une reprise de l'activité dans le domaine de la construction et notamment de la construction religieuse. Si quelques localités entament des travaux à l'extrême fin du siècle, ceux-ci appartiennent déjà, en fait, à la grande ère de construction qui caractérisera l'architecture hennuyère du XVIe siècle. Ainsi Beaumont réédifie son église paroissiale à partir de 1482 (4). Valenciennes, par contre, n'entreprend aucune construction religieuse avant le XVIe siècle (5).

(1) Cf. L. Devillers, *Le Hainaut sous Maximilien d'Autriche*, dans le *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 4e série, T. XIV, p. 223; E. Dony, *Histoire du Hainaut de 1433 à nos jours*, Charleroi, 1925, p. 47.

(2) Bertrand, *Histoire de la ville d'Ath*, p. 125.

(3) L'hôtel de ville de Mons reproduit le type si caractéristique des hôtels de ville brabançons.

(4) T. Bernier, *Histoire de Beaumont*, p. 152.

(5) Signalons qu'on travaille, à cette époque, à l'église paroissiale d'Enghien où l'on construit notamment, en 1457, le petit porche septentrional dont nous parlerons plus loin. Cf. Mathieu, *Histoire de la ville d'Enghien*.

Il y a lieu de souligner que l'économie du Hainaut n'est pas alimentée comme celle de la Flandre ou du Brabant par l'industrie urbaine. Le Hainaut vit de son sol presque exclusivement; il a ses cultures et aussi ses gisements de houille qui appellent la métallurgie et la verrerie. De fait, ces industries se développent à ce moment; des fourneaux se construisent dans la moyenne Sambre, par exemple à Ham-sur-Sambre en 1428, à Presles en 1430, à Loverval en 1437, à Marchienne-au-Pont en 1450 (1). En 1467, Fontaine-l'Evêque accepte l'établissement sur son territoire du premier four à verre de nos contrées; il sera dirigé par deux artisans issus d'une famille vénitienne, Jean et Colart Colnet (2). Mais les forges et les fours à verre n'occupent que quelques ouvriers. Aussi cette activité industrielle, toute relative, reste-t-elle dans le cadre d'une économie purement rurale. Cette économie tire cependant profit de l'industrie naissante qui apporte une certaine prospérité dans toute la région à la fin du XVe et au XVIe siècle. L'architecture en bénéficiera, mais au XVIe siècle seulement lorsque d'urgents besoins de restauration se feront sentir partout, dans les villes et les villages, après les guerres sans fin et les occupations militaires qui, contrecarrant les premiers résultats de l'essor industriel, ruinèrent le patrimoine artistique du Hainaut tout autant que ses populations. En attendant, l'activité architecturale du XVe siècle reste des plus limitées.

Quant aux abbayes, elles vivent sur leur acquis, dans le décor vétuste des bâtiments qu'elles ont construits aux XIe, XIIe, ou XIIIe siècles. Certaines d'entre elles éprouvent de grandes difficultés matérielles. Qu'il suffise de citer le cas lamentable d'Aulne, pillée à diverses reprises par les gens de guerre au moment des luttes engagées par les ducs de Bourgogne contre le pays de Liège (3). Parfois, c'est la mauvaise gestion des abbés, accompagnée d'un relâchement de la discipline chez les moines, qui met la communauté à un doigt de la ruine. Les abbayes d'Aulne et du Val-des-Ecoliers à Mons étaient grevées lourdement de dettes à la fin du XVe siècle (4). Aussi, l'architecture monastique se réduit-elle à quelques travaux sans importance durant toute cette longue période.

Et pourtant, c'est à ce moment que s'élève la collégiale Sainte-Waudru de Mons, monument exceptionnel puisque conçu et commencé au cours d'une période de construction fort peu active, mais exceptionnel, surtout dans le Hainaut, par ses tendances stylistiques. Sainte-Waudru, dont les travaux débutent au moment où va s'élaborer une architecture nettement locale, n'a presque rien d'hennuyer. C'est un édifice brabançon, une œuvre d'importation, en marge du mouvement régional.

(1) H. de Nimal, *La métallurgie au pays de Charleroi*, dans le *Livre d'Or de l'Exposition de Charleroi*, 1911 ; E. Dony, *Histoire du Hainaut*, p. 53.
(2) Demanet, *Histoire de Fontaine-l'Evêque*, p. 247 et suiv.
(3) Cf. G. Boulmont, *L'abbaye d'Aulne-la-Riche*, Ath, s. d.
(4) U. Berlière, *Monasticon belge*, pp. 338 et 345.

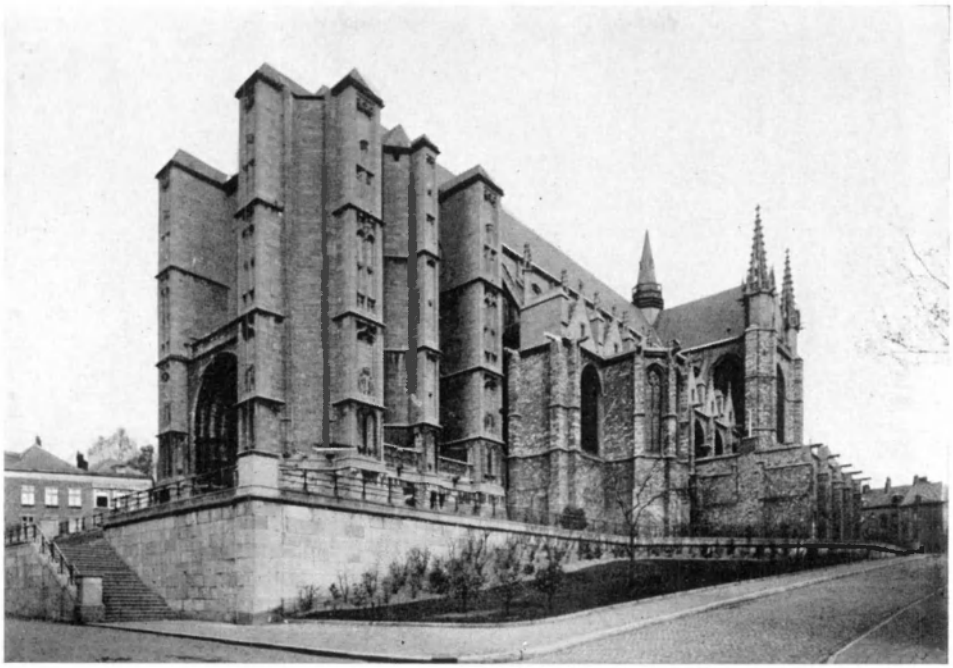

Fig. 168. — Mons : Collégiale Sainte-Waudru. Tour et façade méridionale.

MONS — COLLÉGIALE SAINTE-WAUDRU

C'était l'église du chapitre noble de Sainte-Waudru, supprimé à la Révolution française. Les origines de ce chapitre remontent au milieu du VIIe siècle. Sur les conseils de saint Ghislain, Waudru avait fait élever une *cellula* sur une colline nommée dans la suite *Castrilocus*. L'acquisition du terrain se fit par l'intermédiaire d'un parent de Waudru, appelé Hidulphe. Telle serait l'origine, à la fois du monastère et de Mons (1).

On ne connaît rien des édifices primitifs. Les textes signalent des incendies nécessitant les reconstructions ou les restaurations de 1108 1112 et de vers 1169. Cette dernière date est fort probablement celle d'une reconstruction dont le financement fut en grande partie assuré par le comte Bauduin IV, dit le Bâtisseur (2).

(1) *Vita Waldetrudis*, dans les *Annalectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, T. IV, 1867, pp. 223-224 ; L. Van der Essen, *Etude critique et littéraire sur les vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain, 1907, pp. 231 et suiv.; E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, 2e édit., Bruxelles, 1945, T. 1, p. 142.

(2) La monographie de Sainte-Waudru reste à faire. L'étude de ses particularités archéologiques et artistiques n'a même jamais été abordée. En ce qui intéresse l'histoire de l'édifice, on peut se référer aux ouvrages suivants : L. Devil-

L'église romane subsistait encore dans son ensemble en 1450, lorsqu'on entama la construction de l'édifice gothique. On la démolit morceau par morceau, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Nous voyons encore la silhouette de sa tour sur d'anciennes gravures (1).

Au XVe siècle, les chanoinesses de Sainte-Waudru décident de reconstruire la collégiale devenue vétuste et démodée à leurs yeux. Le projet qu'elles conçoivent est vaste et coûteux. Aussi les travaux vont-ils s'échelonner sur près de deux siècles. Mais, chose digne de remarque, on ne se départira jamais ni du plan initial, ni du type établi à l'origine pour l'élévation des travées. Cette volonté de nombreuses générations successives de suivre fidèlement, et jusque dans le détail, les indications du projet primitif, confère une unité remarquable au monument, à tel point qu'il paraît être sorti d'un jet, tout entier. Seule la tour trahit sa date tardive par l'emploi de certains ornements d'un style flamboyant, plus refouillé qu'ailleurs.

Les archives nous ont laissé quelques dates qui permettent de jalonner l'histoire de la construction (2). En voici les principales : en mars 1449, des devis du chœur sont discutés entre Jehan Huwelin, maître-maçon de Hainaut, Michel de Rains, maître-maçon de la ville de Valenciennes, Jehan le Fèvre, maître-maçon de la ville de Mons et Hellin de Sars, maître-charpentier. Le 31 janvier 1450, Jehan Spiskin est assermenté par les chanoinesses en qualité de « maître-ouvrier ayant la charge des ouvrages ». Il se documente aussitôt en faisant des voyages d'étude. On fait appel également à des architectes d'autres villes, notamment à Mathieu de Layens, qui travaillait en ce moment à l'église Saint-Pierre de Louvain (3) et de qui on sollicite des conseils. Mathieu de Layens vient à Mons et donne son avis sur les travaux projetés. Le 13 mars 1450, on procède à la pose de la première pierre du chœur. Spiskin meurt en 1457, et, entre 1458 et 1462, il est remplacé par Mathieu de Layens. Le chœur est achevé en 1506, de même que la trésorerie qui le borde sur le flanc méridional. Le transept a sans doute été élevé immédiatement après; en effet, les millésimes 1525 et 1527, inscrits sur les clefs de voûtes, datent la fin des travaux de cette partie de l'église. Le transept porte, en plus, la signature de « maistre Jean Repu ». En 1519, on entamait les travaux de la nef qui se poursuivront avec lenteur;

LERS, *Mémoire sur l'église Sainte-Waudru à Mons*, Mons, 1857; J. HUBERT, *Les architectes de l'église collégiale de Sainte-Waudru à Mons*, Bruxelles, 1889; Id. *La restauration de l'église Sainte-Waudru, à Mons*, Mons, 1904. On trouvera un syllabus des diverses phases de la construction dans l'ouvrage de P. FAIDER et H. DELANNEY, *Mons*, Mons et Frameries, 1928, pp. 59-60.

(1) Des sondages et des fouilles, complétés par un examen attentif des documents graphiques permettraient sans doute de restituer le plan et l'élévation de cette ancienne collégiale romane.

(2) Voir les ouvrages de Devillers et de Hubert cités plus haut.

(3) Mathieu de Layens succédait à Jan Keldermans dans la conduite des travaux de Saint-Pierre à Louvain ; il construisit la nef et le bas-côté nord de 1445 à 1483 ; en 1488, il était chargé de dresser le plan de la facade pour laquelle il conçut une triple tour. (Cf. E. VAN EVEN, *Monographie de l'église Saint-Pierre à Louvain*, 1858, pp. 15 et suiv. ; R. MAERE, *Maquettes des tours de l'église Saint-Pierre à Louvain et l'emploi des maquettes en architecture*, dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, T. XL, 1936, pp. 50 et suiv.)

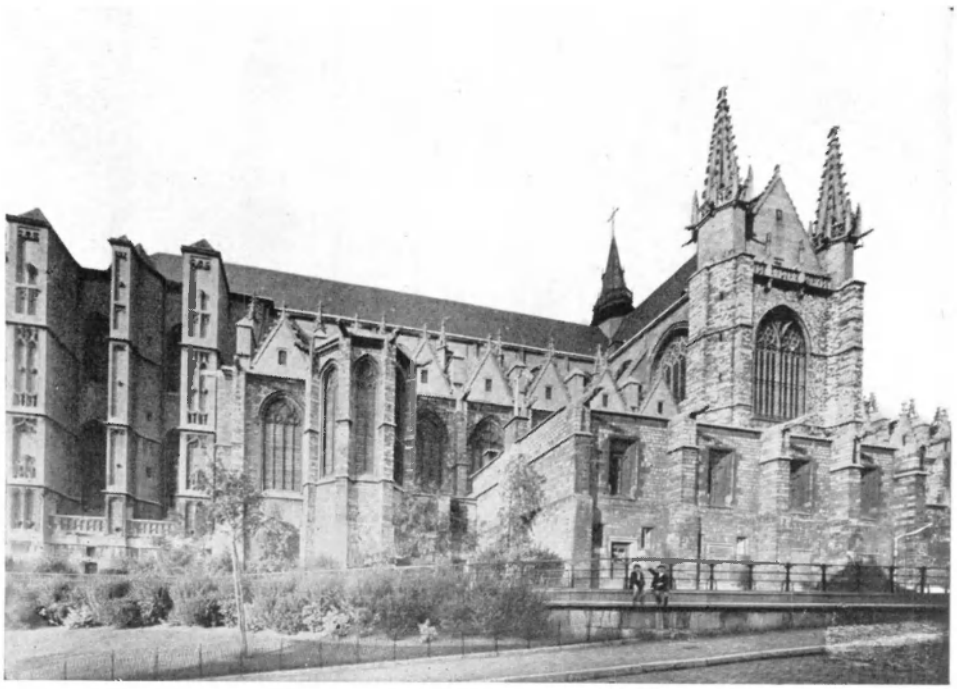

Fig. 169. — **Mons : Collégiale Sainte-Waudru. Façade méridionale.**

c'est ainsi que les clefs de voûtes portent les dates tardives de 1580 et 1589. Sur les vantaux de chêne du portail occidental se lit le millésime 1576. La chapelle en saillie du bas-côté sud est élevée vers 1585. De 1610 à 1621 on place des résilles à huit fenêtres de la nef.

Durant leur première phase tout au moins, les travaux s'étaient vraisemblablement exécutés sous la direction de Jean Repu dont l'activité vient d'être signalée pour l'érection du transept. Lorsque, en 1547, il est question de construire la tour, on consulte ce même Jean Repu, le sculpteur Jean de Thuin et un maître de carrières d'Ecaussinnes, nommé Guillaume le Prince. Après divers voyages d'étude, le plan est dressé par Jean de Thuin. Ce plan qui nous est conservé (1) porte très nettement l'influence des plans qui furent dessinés pour la tour de Saint-Rombaut à Malines. Mais le plan de Mons renchérit encore sur la hardiesse du projet malinois en portant la hauteur totale à 190 mètres. Les débuts s'annoncèrent assez mal, et c'est très lentement qu'on travaille à la tour durant une première campagne qui va de 1548 à 1570. Entretemps, Jean de Thuin mourait. Son fils lui succéda; les textes mentionnent aussi les noms de deux nouveaux maîtres : Jean Herron et François Vredeau. Les travaux interrompus ne reprennent qu'en 1619 avec, comme maîtres d'œuvre, Jean et Christophe Malapert et Jean de Vaulx. En 1637, nouvelle interruption jusqu'en 1659. Le chan-

(1) Archives de l'Etat, à Mons.

tier reprend, sans grande activité, durant une dizaine d'années. En 1669, les travaux sont de nouveaux arrêtés. Tout cela fut si lent que les maçonneries de la tour ne dépassent même pas les murs gouttereaux de la nef. Il est vrai de dire que cette tour édifiée sur 25 mètres de hauteur seulement nécessita un effort considérable et un cube énorme de matériaux. Qu'on songe, en effet, que ses puissantes assises devaient être calculées pour recevoir la charge d'une construction qui eût dû porter la croix à près de deux cents mètres de hauteur! En 1686, les travaux délaissés depuis dix-sept ans paraissent devoir être définitivement abandonnés. On décide alors d'en rester là et de couvrir cette amorce de tour par une toiture qui prolonge celle de la nef. Enfin, en 1690, on voûte la tour à hauteur des voûtes de la nef. De la sorte, l'as-

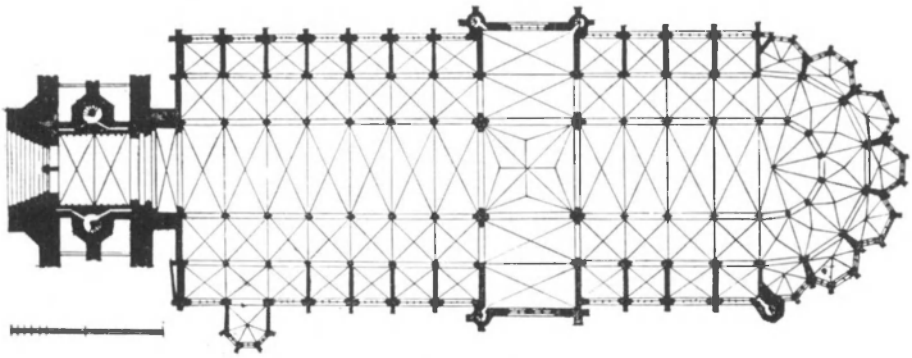

Fig. 170. — Mons : Collégiale Sainte-Waudru. Plan.

pect intérieur de l'église tout au moins était conforme aux plans projetés. Mais jamais Mons ne sera dominé par la flèche altière qui devait surpasser notablement celle de Notre-Dame d'Anvers et qui devait rivaliser avec celle que les Malinois avaient projetée pour Saint-Rombaut, tour inachevée elle aussi. Ainsi prit naissance un dicton populaire qu'on énonce encore en présence d'un travail qui ne s'achève qu'avec lenteur : « C'est la tour de Sainte-Waudru, on n'en verra jamais le bout ! ».

La collégiale Sainte-Waudru nous est parvenue telle qu'elle fut conçue au XVe siècle et telle que la laissa l'état d'achèvement du début du XVIIe siècle, c'est-à-dire terminée dans tous ses détails, sauf la partie supérieure de la tour et la flèche. Elle subit relativement peu d'altérations. Signalons toutefois (1) qu'elle eut à souffrir légèrement lors des sièges et des bombardements de 1691, 1709 et 1746. Ce fut après le bombardement de 1691 qu'on refit le campanile de la croisée du transept. En 1775, le fenestrage de la grande verrière du croisillon sud fut supprimé. En 1780, on démolit les tourelles d'angle du transept. Mais, dès cette époque, un projet dû à Ouvertus (2) prévoit la restau-

(1) Cf. L. Devillers, *op. cit.* et P. Faider et H. Delanney, *op. cit.*, p. 60.
(2) Ce projet est conservé à la Bibliothèque Publique de Mons.

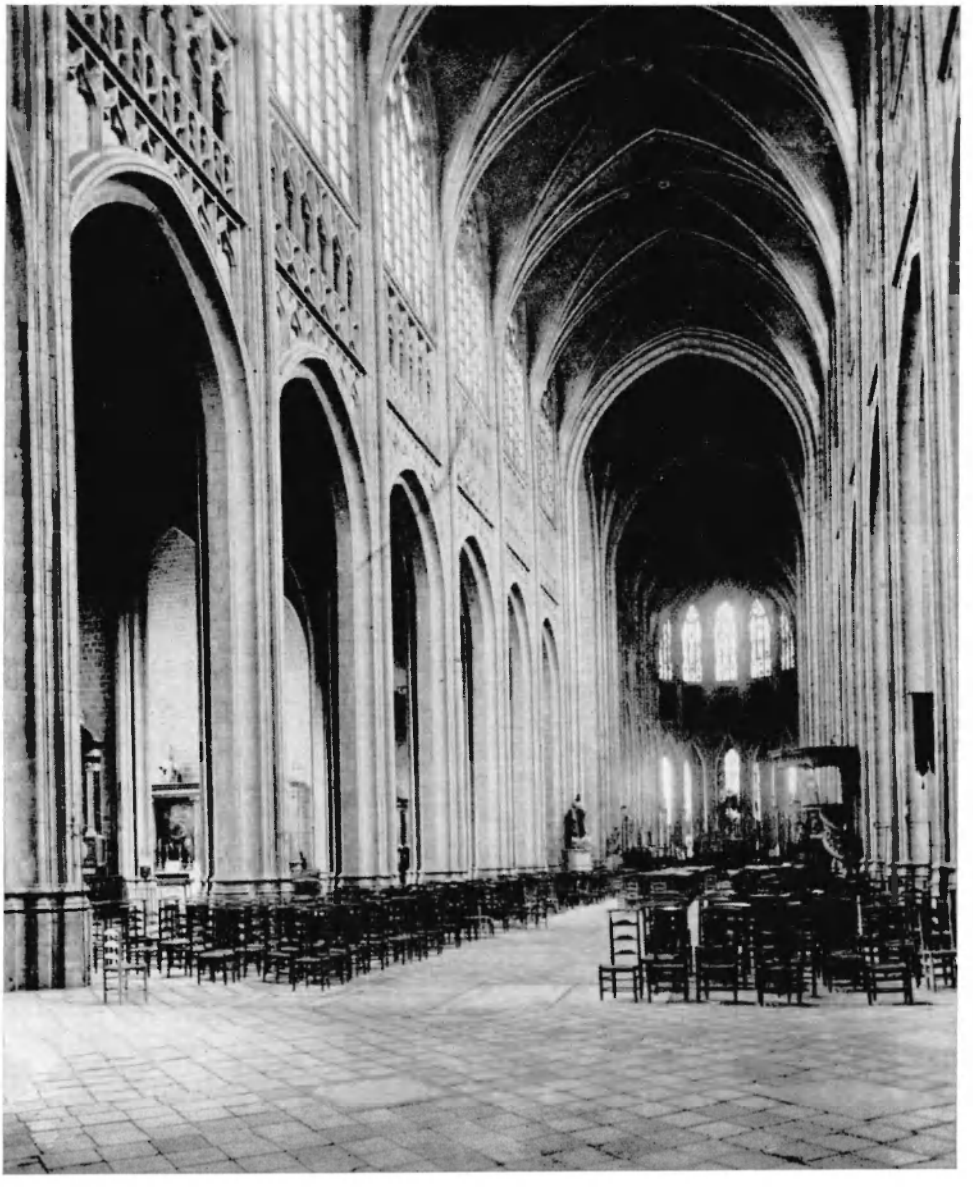

Fig. 171. — **Mons : Collégiale Sainte-Waudru. Intérieur.**

ration en style gothique des porches du transept. Durant la Révolution, l'église, dépouillée de son mobilier, reçut différentes destinations, entre autres, celle de magasin à fourrage. Lors du rétablissement du culte, en 1802, l'église fut meublée avec des œuvres provenant de l'église désaffectée de Saint-Germain. Diverses restaurations sont à signaler; celle du pignon méridional du transept en 1823 et celle du portail occidental

en 1844. Puis viennent deux importantes campagnes de restauration, l'une en 1849, l'autre en 1894; elles ont altéré l'aspect extérieur de l'édifice par leur caractère radical, par l'absence du souci d'exactitude dans le rétablissement des formes anciennes et par l'emploi de matériaux différents des matériaux originaux. En 1940, l'église a souffert d'un bombardement aérien. La voûte de la croisée du transept s'écroula et une voûte du chœur fut crevée. Une restauration consciencieuse a rétabli l'état antérieur au sinistre (1).

La collégiale Sainte-Waudru comprend sept travées de nef, avec bas-côtés et chapelles, un transept à peine saillant sur les chapelles, un chœur de quatre travées avec bas-côtés et chapelles — travées en tous points semblables à celles de la nef — et un rond-point heptagonal avec déambulatoire et collerette de chapelles. Devant l'église, séparée de la nef par une travée étroite, s'élève la tour dont le plan accuse la mem-

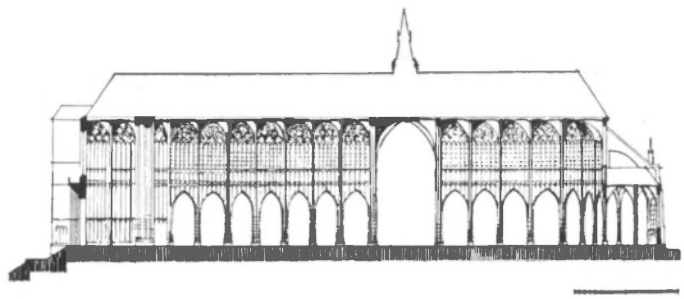

Fig. 172. — **Mons : Collégiale Sainte-Waudru. Coupe.**

brure puissante, formée de contreforts et de tourelles d'escalier, celles-ci étant placées, de part et d'autre, entre les contreforts latéraux. Ces tourelles accusent, à l'extérieur, le plan intérieur, divisé en deux travées. L'ensemble mesure 115 mètres en longueur. La nef a une largeur de 12 mètres; les collatéraux, 6 mètres; les chapelles, 4 mètres; ce qui porte la largeur totale de l'édifice à 32 mètres. Les voûtes de la nef, du transept et du chœur s'élèvent à 22 mètres 50 au-dessus du pavement.

Le profil des grandes arcades de la nef et du chœur se prolonge le long des piliers, sans être interrompu par un chapiteau. De même, sans

(1) Rappelons ici que le sculpteur Jacques Dubrœucq dressa les plans et réalisa le jubé qui s'élevait jadis devant le chœur de Sainte-Waudru. Cette œuvre fut exécutée de 1535 à 1538. Ses principales pièces sculptées furent enlevées en 1797 et mises à l'abri au Musée de l'Académie, à Mons. Les trois arches ne furent démolies qu'en 1809, lors du rétablissement du culte. A l'initiative du chanoine E. Puissant, les fragments de ce jubé, comprenant des bas-reliefs et des statues, furent remis en bonne place dans l'église. Ces fragments attestent le génie de Dubrœucq. Au XVIe et au XVIIe siècle, le jubé bénéficiait d'une telle réputation qu'on le comptait parmi les merveilles de l'art d'Occident. *Portail de Rheims, nesve d'Amiens, chœur de Beauvais, doxal de Mons* étaient cités de concert dans un vieux dicton. Cf. S. Brigode, *L'architecture et la sculpture au XVIe siècle* dans *L'art en Belgique*, publié sous la direction de P. Fierens, 2e édit., Bruxelles, 1947.

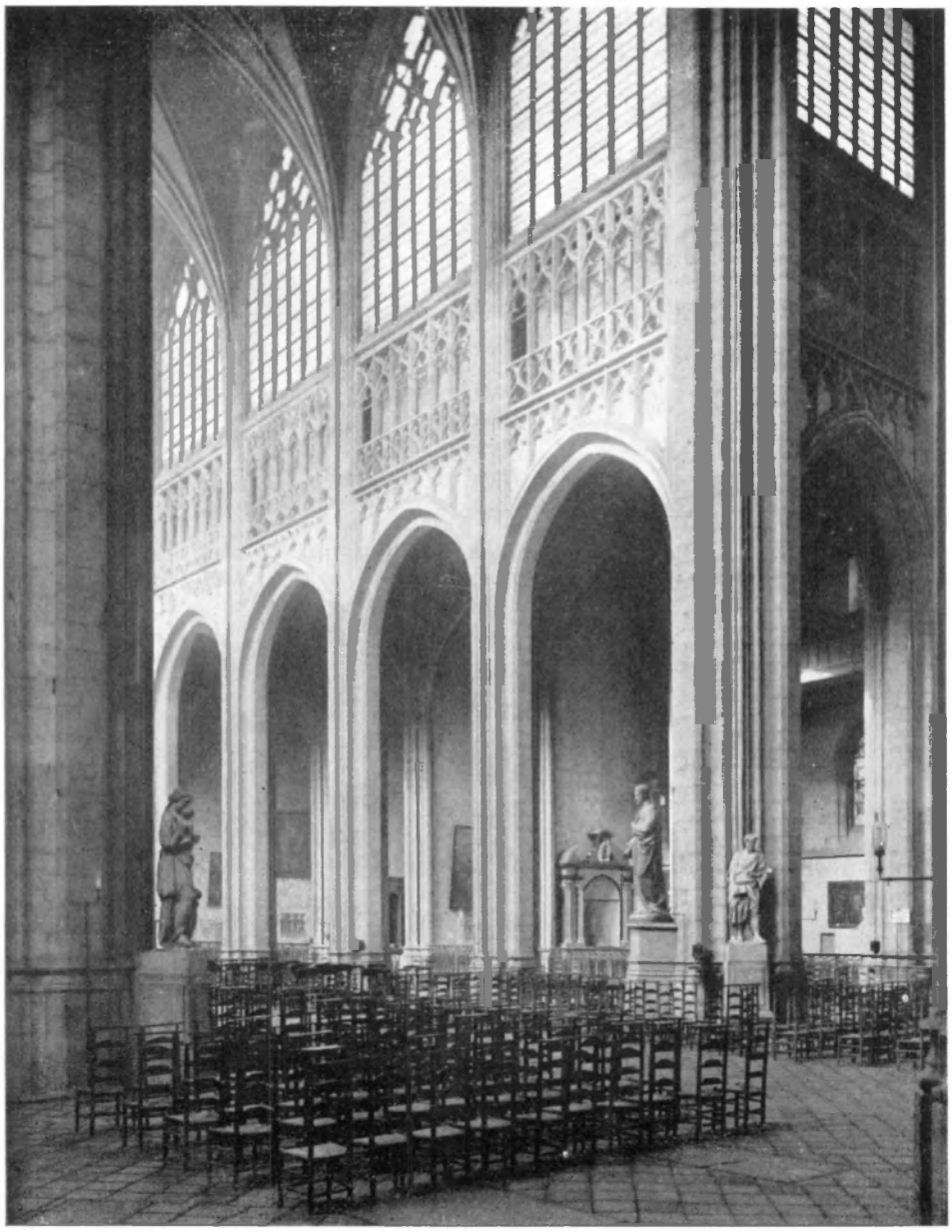

Fig. 173. — **Mons : Collégiale Sainte-Waudru. Travées de la nef.**

la moindre interruption, les nervures des voûtes descendent jusqu'au sol, du côté de la nef comme du côté des collatéraux. Leur profil complète ainsi celui des arcades pour former la section prismatique des supports. Ce faisceau de moulures s'appuie sur le sol par l'intermédiaire d'une base épousant la forme générale de la section des piliers. Au-dessus des arcades, court un triforium ajouré dont les meneaux correspondent à ceux des fenêtres, tout en se situant à peu près dans le même plan qu'eux. De plus ces meneaux se prolongent dans les écoinçons des arcades. Les fenêtres hautes se divisent en six lumières; leurs meneaux s'épanouissent en d'élégants remplages flamboyants. Les chapelles, logées entre les contreforts, sont traitées de façon extrêmement simple, sans la moindre décoration architectonique. Le même système structural, d'une lisibilité parfaite, se retrouve au chœur, comme à la nef, dans le déambulatoire et ses chapelles, dans le rayonnement du rond-point.

Partout, les voûtes sont à simple croisée d'ogives, à l'exception de celle de la croisée qui se complète de liernes et de tiercerons, donnant ainsi un réseau de nervures en étoile. Les ogives et les doubleaux présentent le profil courant en double doucine. Dans les voûtains, les briques restent apparentes; aucun enduit ne les recouvre.

L'expression décorative de l'édifice réside uniquement dans le jeu des moulures, dans la ligne ascendante et multipliée à l'infini des meneaux du triforium et des fenêtres et dans les remplages qui les couronnent. Ce dessin des remplages, malgré la présence de soufflets et de mouchettes, reste sobre, symétrique et d'un esprit parfaitement rayonnant. Il devient plus dense, plus touffu, en même temps que plus mou dans les remplages aveugles des travées de la tour. Il relève ici du gothique amolli et surchargé qu'on retrouve dans la décoration de nos jubés du XVIe siècle.

Ce décor de la tour est le seul détail qui révèle la date tardive des dernières campagnes de construction de Sainte-Waudru. Ailleurs, dans la nef notamment, les parties construites à la fin du XVIe siècle conservent fidèlement la plastique et le décor architectonique des travées élevées dans la seconde moitié du XVe siècle.

L'extérieur est imposant par sa masse, par son caractère monumental, par le rythme des pignons qui couronnent chacune des travées. Et pourtant, toutes les façades sont extrêmement simples. La seule décoration relevant les éléments structuraux se rencontre aux contreforts du chœur, agrémentés de consoles sculptées, de niches et de pinacles. Signalons aussi les tourelles ajourées à leur sommet, qui flanquent les pignons du transept. Le portail occidental, assez profond, est formé d'une succession de voussures soutenant la coursière établie devant la grande verrière de la tour.

Nous ne terminerons pas cette très brève description sans dire un mot des charpentes, car elles témoignent, elles aussi, du traditionalisme de nos constructeurs. Elles n'ont ni vernes, ni fermes-maîtresses, mais sont constituées par une suite ininterrompue de chevrons formant fermes, suivant le principe fort ancien que nous avons maintes fois

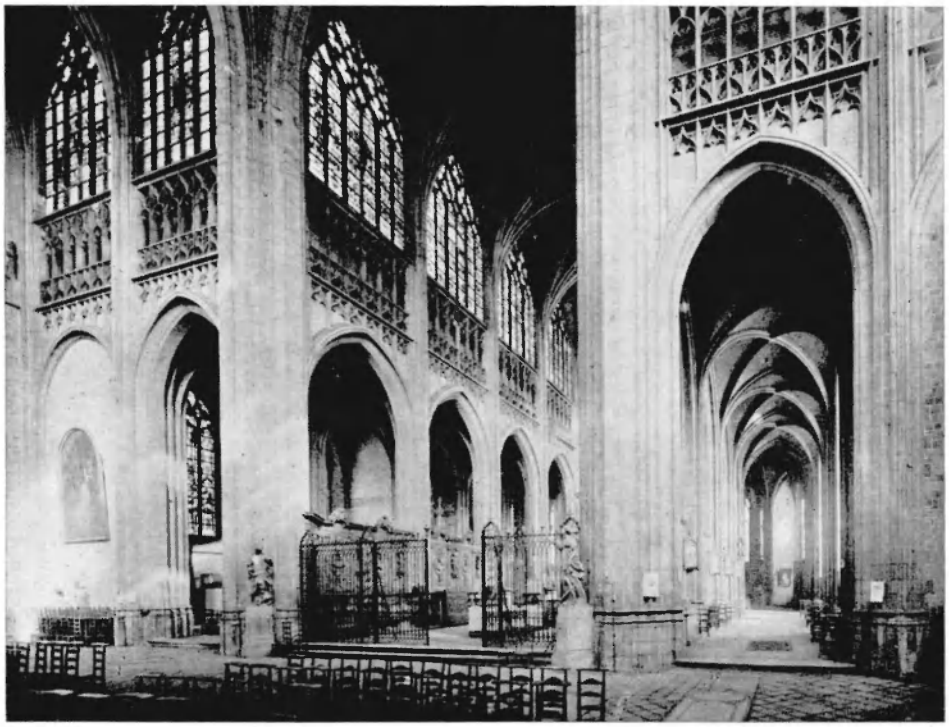

Fig. 174. — **Mons : Collégiale Sainte-Waudru. Transept et chœur.**

rencontré. Mais ce système qui remonte à notre architecture préromane et dont les origines se perdent sans doute dans la nuit des apports barbares, est raidi, ici, par une robuste épine longitudinale composée de poinçons; ceux-ci reposent sur de puissants entraits et sont réunis entre eux par trois pièces longitudinales reliées elles-mêmes par des croix de Saint-André. Les deux faux-entraits de chacune des fermettes y sont appuyés.

Parmi les matériaux employés à la construction de Sainte-Waudru, nous trouvons le grès de Bray pour les grosses maçonneries et le petit granit d'Ecaussinnes ou de Soignies pour toutes les parties moulurées : piliers, arcades, encadrement des baies, triforium, remplage des fenêtres. A l'extérieur, les pignons et les trumeaux du clair-étage sont également en petit granit, de même que toutes les parties restaurées au XIXe siècle. La brique fut employée uniquement pour les quartiers des voûtes.

En raison de la similitude absolue des travées d'un bout à l'autre de cette construction qui s'échelonna sur près de deux siècles, il est malaisé de délimiter les différentes campagnes de construction. Peut-être serait-on amené à des conclusions intéressantes à ce propos par la recherche attentive des sutures dans les parements, de même que par un examen minutieux des marques de tâcherons. Ces signes étaient

particulièrement en usage dans les carrières de petit granit; aussi abondent-ils à Sainte-Waudru.

Sainte-Waudru de Mons nous offre le plan type du gothique classique des grandes églises françaises dont la cathédrale d'Amiens réalisait le modèle accompli. Seules les chapelles créées entre les contreforts révèlent un apport plus tardif.

L'élévation est, elle aussi, l'élévation classique sur trois registres : arcades, triforium et clair-étage. Mais ici, une formule marque davantage la date réelle de la construction : la suppression du chapiteau et l'adoption du pilier nervé dont la section traduit exactement chacun des éléments de l'ossature. Cette formule est bien plus linéaire que structurale; elle appartient à l'esthétique bien plus qu'à la technique.

Il faut dire tout de suite que ce plan classique et cette structure classique ne sont pas, à Sainte-Waudru, l'héritage direct de la France. Ils nous viennent par le truchement de l'école brabançonne à laquelle la collégiale montoise appartient jusque dans ses détails.

Nous avons dit comment l'école brabançonne s'intercale entre les deux anciens groupes régionaux de la Meuse et de l'Escaut. Peu à peu, le Brabant s'est dégagé des influences champenoises, bourguignonnes ou picardes qui touchaient sa première architecture gothique. L'inspiration des constructeurs brabançons se cherche alors dans le gothique classique du nord de la France, tandis que certaines particularités locales s'accusent en s'épurant. Le Brabant, favorisé à ce moment par la puissante économie de ses villes, fait naître une véritable école d'architecture, dont les caractères sont resserrés par l'emploi de matériaux d'une même formation géologique et maintenus durant plusieurs siècles par des générations de maîtres d'œuvre fidèles à de fortes traditions de métier. Et ainsi s'élèvent les admirables églises de Bruxelles, Malines, Tirlemont, Lierre, Louvain, Diest, Anvers, Bois-le-Duc et tant d'autres encore.

Aux confins du Hainaut et du Brabant s'élève, dans la seconde moitié du XIVe siècle, la nef de Saint-Martin à Hal, à la construction de laquelle succède rapidement, au début du XVe siècle, un chœur vraiment prestigieux par son décor architectonique. Saint-Martin de Hal est un monument brabançon (1), mais cette influence du Brabant s'arrête ici, à Hal, où passe la frontière hennuyère. On pourrait à peine citer l'une ou l'autre église située dans l'extrême nord du Hainaut qui soit touchée, dans quelques-uns de ses détails, par l'art brabançon (2). Par contre l'influence du Brabant déborde largement les limites de l'ancien duché,

(1) Hal relevait en fait de l'ancien comté de Hainaut. Toutefois, son église Saint-Martin, appelée aussi Notre-Dame, ne sera pas étudiée ici. Elle se situe en dehors de la zone géographique que nous avons délimitée. Par ailleurs, elle a fait l'objet de quelques bons travaux : A. Louis, *L'église de Notre-Dame de Hal*, coll. Ars Belgica, VI, Bruxelles, 1936 ; S. Leurs, *De Sint-Maartenskerk te Halle*, coll. Ars Belgica, VI, Anvers, 1936 ; M. Thibaut de Maisieres, *Deux études récentes sur l'église Saint-Martin de Hal*, dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 1937, pp. 26-31.

(2) Cf. p. 334.

Fig. 175. — **Mons : Collégiale Sainte-Waudru. Chevet.**

vers la région de l'Escaut, la Flandre et la Hollande. Bâtie en style brabançon en plein cœur du Hainaut, dans une région qui n'est nullement soumise aux courants artistiques venant du nord du comté, Sainte-Waudru nous offre un cas exceptionnel. C'est un monument exporté par l'art brabançon en dehors de sa zone normale d'influence.

En plan comme en élévation, l'analogie est frappante quand on compare Sainte-Waudru de Mons à la collégiale Saint-Pierre de Louvain. Sans doute, le développement du chœur, avec son déambulatoire et sa collerette de chapelles, n'appartient pas à Louvain et à Mons uniquement. Ce chevet classique, imité des grandes églises françaises, nous le retrouvons à Saint-Rombaut de Malines, à Saint-Martin d'Alost,

à Saint-Gommaire de Lierre et ailleurs encore (1). De même, le plan des nefs, avec bas-côtés et chapelles logées entre les contreforts, est devenu commun depuis le XIVe siècle, et le Brabant l'adoptera rapidement. Mais à Mons, il atteint son plein développement. Ce n'est plus la chapelle étroite limitée à la saillie des contreforts, mais une chapelle carrée presque aussi vaste qu'une travée des collatéraux. Quant au transept, il s'inscrit dans le plan sans en troubler la parfaite unité.

Si nous n'examinions Sainte-Waudru que sous l'aspect de son plan terrier, plan classique tout autant français que brabançon, il nous serait bien difficile d'apporter la preuve d'une influence directe venue du Brabant. En réalité la complète analogie avec Saint-Pierre de Louvain ne saute aux yeux que lorsqu'on considère l'élévation intérieure des travées. Ici comme là, la trame des remplages de pierre qui composent les fenêtres hautes, le triforium et les écoinçons des grandes arcades de la nef ou du chœur, accuse l'unité du schéma constructif; elle l'inscrit dans un réseau linéaire qui rythme la composition tout entière. Ici comme là, cette unité est fortement définie par le fait que tous les éléments de l'ossature se prolongent sans interruption jusqu'au sol, déterminant la section prismatique des supports. Ici comme là, nous retrouvons les mêmes proportions, le même équilibre, les mêmes qualités de logique et d'élégance, résultat d'un parti tout à la fois constructif et décoratif, qui confère à ces intérieurs leur vraie beauté, en même temps qu'une lisibilité claire et nette de leur merveilleuse solution technique. Répondant ainsi à la même formule ingénieuse, Sainte-Waudru de Mons peut, avec Saint-Pierre de Louvain, être considérée comme l'une des admirables productions de l'école brabançonne.

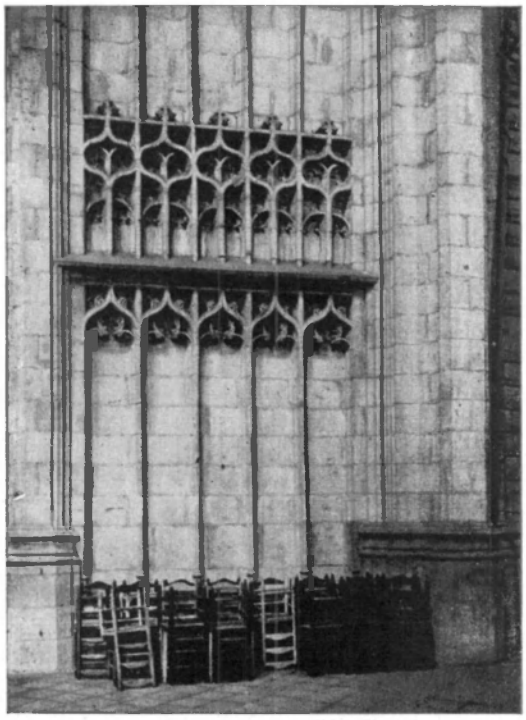

Fig. 176. — Mons : Collégiale Sainte-Waudru. Travée intérieure de la tour.

Il est simple d'expliquer cette influence du Brabant. Lorsque, en 1150, les chanoinesses de Sainte-Waudru rêvent de couronner la colline

(1) A Notre-Dame d'Anvers, le chevet est pentagonal; les églises que nous venons de citer ont un chevet heptagonal.

montoise d'une vaste et splendide église, elles ne voient autour d'elles aucun modèle qui réponde à leurs aspirations. L'abbatiale de Bonne-Espérance, vieille de plus de deux siècles, est le seul édifice qui puisse les impressionner par son plan développé, par la collerette de ses chapelles absidales, par la sveltesse de ses proportions, par son allure vraiment monumentale. Aussi ne manquent-elles pas de la visiter et d'y emmener leurs architectes. Mais, tout naturellement, elles se tournèrent vers le Brabant où régnait en ce moment une activité remarquable dans le domaine de la construction. Et elles font appel à l'un des maîtres de l'architecture brabançonne, à Mathieu de Layens, qui œuvrait à Saint-Pierre de Louvain. Mathieu de Layens vient à Mons, prodigue ses

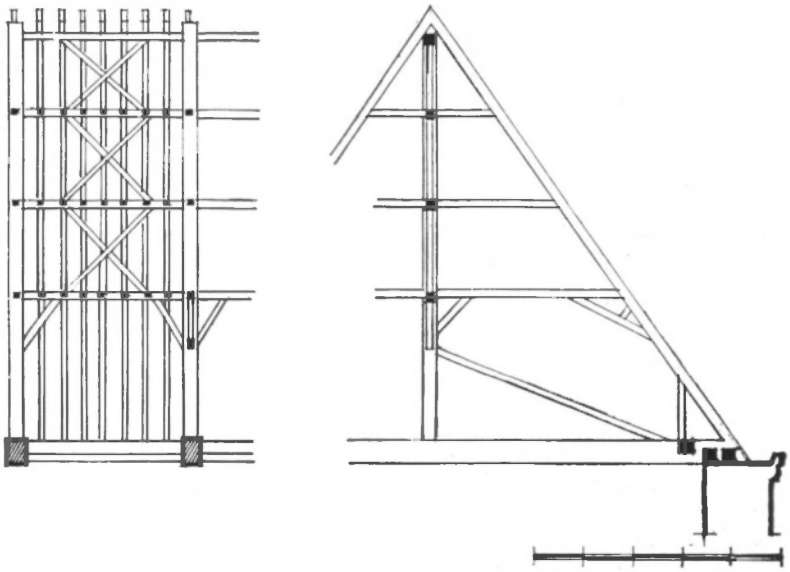

Fig. 177. — **Mons : Collégiale Sainte-Waudru. Charpente du chœur.**

conseils, et, peu de temps après, il assume lui-même la direction du chantier (1). Et ainsi s'explique la parenté qui unit Sainte-Waudru aux églises brabançonnes et en particulier à Saint-Pierre de Louvain.

Brabançonne également devait être la tour de Sainte-Waudru. Tandis que la France dresse en façade ses compositions à deux clochers, la tour unique plantée au front de l'église aura la faveur de nos constructeurs. Seules parmi nos grandes églises, Sainte-Gudule de Bruxelles et Notre-Dame d'Anvers seront dotées de deux tours (2).

L'exemple le plus majestueux de nos tours uniques est celui de Saint-Rombaut de Malines. Sur la masse de cette tour, puissamment

(1) Cf. p. 320.
(2) Signalons également les deux tours de façade de Notre-Dame à Dinant, de Saint-Léonard à Léau et de l'ancienne abbatiale de Bonne-Espérance.

membrée par la saillie des contreforts, devait s'élever une flèche de pierre, ajourée, légère, vertigineuse, qui devait porter la croix à 167 mètres. Comme on le sait, la tour put être achevée, mais la flèche resta à l'état de projet. Or, ce fut ce projet brabançon qui tenta les Montois. Ils voulurent même le surpasser et monter vers le ciel vingt mètres plus haut encore. Ils en avaient assuré la parfaite réalisation technique. La masse imposante qu'offre la base de cette tour démesurée en témoigne. Mais ont-ils songé aux possibilités financières d'une telle entreprise? Il ne semble pas. Leur enthousiasme, leur orgueil peut-être, s'est heurté à mille difficultés. Nous avons vu avec quelle lenteur les travaux débutèrent. On n'avait pas dépassé les hauts murs de la nef qu'il fallut abandonner définitivement ce projet par trop audacieux.

A Sainte-Waudru, le style brabançon a dû sacrifier, pourtant, à certaines formules locales. Ce seront tout d'abord les matériaux de la région qui donneront à l'église son coloris en grisaille, tout différent de celui des monuments du Brabant, comme Saint-Pierre de Louvain par exemple, où éclate la blancheur du grès lédien. La mouluration reste fidèle à la pensée gothique de la meilleure époque; mais la base des piliers présente un profil très typique, répandu dans toute l'architecture hennuyère du XVIe siècle. A l'extérieur, nous rencontrons l'emploi de cordons-larmiers et d'archivoltes d'une conception bien locale également. Plus nettement régionale encore sera la formule des briques apparentes, soigneusement jointoyées, dans les voûtains, alors que l'architecture brabançonne couvre toujours les quartiers de voûte d'un enduit à la chaux, de teinte claire. Tels sont les rares détails qui donnent à Sainte-Waudru un léger accent de terroir (1).

Examinant enfin Sainte-Waudru sous l'angle esthétique, nous soulignerons les qualités de cette œuvre puissante, remarquable par la logique impeccable de son parti constructif autant que par son inaltérable unité. Durant les deux siècles pendant lesquels se poursuivirent les travaux, jamais on ne dérogea ni au schéma initial du plan et de la structure, ni aux lignes architectoniques ou décoratives des moindres détails, à part les très légères variantes que nous avons relevées dans la tour. Mais cette absence d'imprévu, reconnaissons-le, enlève à l'édifice ce charme primesautier, cette qualité vivante de spontanéité et de grâce qu'on aime reconnaître dans nos vieux monuments du moyen âge. Ici, l'on sent un peu trop nettement la formule, formule parfaite sans doute, mais qui entraîne malgré tout, par sa répétition, de travée en travée, la monotonie et la sécheresse. Mais ne faudrait-il pas ajouter que cette impression de rigidité est plus subjective que réelle? Ne sommes-nous pas trop habitués encore à voir les monuments du moyen âge avec le regard romantique des quelques générations qui nous ont précédés? Car nous ne pouvons, en toute logique et en toute justice, reprocher à une œuvre d'architecture la saine composition de son plan, l'équilibre parfait de sa structure et l'absence de tout défaut. Sainte-

(1) Notons dès maintenant qu'au XVIe siècle, les principes de technique et de décoration architectonique adoptés à Sainte-Waudru influencèrent directement la construction de l'église Sainte-Elisabeth à Mons (1525-1588).

Waudru est une œuvre classique, rationnelle, harmonieuse. Elle traduit admirablement un des aspects du grand art gothique d'Occident. Œuvre tardive, elle est restée fidèle aux meilleures traditions. Par le dédain qu'elle exprime pour les formes décadentes du flamboyant, par le rythme large et solide de ses masses, elle reflète les qualités spécifiques du gothique belge. Mieux que cela, elle les synthétise et les porte à leur plus haute expression.

AUTRES ŒUVRES HENNUYÈRES INFLUENCÉES PAR L'ARCHITECTURE BRABANÇONNE

L'exemple de Sainte-Waudru de Mons est exceptionnel dans l'architecture du Hainaut. Il y a lieu, toutefois, de mentionner pour l'extrême nord de la région qui nous occupe, quelques autres exemples isolés — sans importance, il est vrai — d'influence brabançonne. C'est le cas à Hoves où la chapelle greffée sur le flanc septentrional du chœur a une fenêtre brabançonne. Non loin de là, un exemple plus typique nous est offert par le porche construit en 1457 (1), sur la façade latérale nord de l'église paroissiale d'Enghien. Il s'agit d'un porche fermé; la façade, assez élancée par la présence d'un étage, est encadrée de contreforts et couronnée d'un pignon. L'ensemble est enrichi par un décor architectonique : aux contreforts, ce sont des niches et des pinacles; au-dessus de la porte, un tympan à remplage; à hauteur de l'étage, ce sont des bandes murales et des arcatures; dans le triangle du pignon, c'est un dessin de rosaces à redents. Bref, le répertoire habituel de l'architecture brabançonne.

Tels sont les rares exemples que nous ayons à citer dans ce chapitre consacré à l'architecture religieuse du XVe siècle. On le voit, Sainte-Waudru mise à part — et encore, nous avons vu que les débuts de sa construction occupent seuls le XVe siècle — l'activité architecturale est quasi nulle à ce moment, dans le sud-ouest de la Belgique.

Avec les dernières années du siècle, on assiste toutefois à un réveil. De-ci de-là, on commence à élever des églises dans les petites villes et dans les campagnes. Et ce mouvement tardif inaugure l'ère extrêmement florissante du XVIe siècle à laquelle sera consacré le deuxième volume de cette étude. Il sera donc normal d'y inclure les quelques édifices commencés un peu avant 1500, mais qui appartiennent en fait au groupe si intéressant et si nombreux des églises hennuyères de la fin de la période gothique.

(1) Mathieu, *Histoire d'Enghien*, p. 47.

CHAPITRE V

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'ARCHITECTURE GOTHIQUE DANS LE SUD-OUEST DE LA BELGIQUE JUSQU'A LA FIN DU XVe SIÈCLE

Consécutivement à l'étude des églises romanes, nous avions groupé nos observations afin de dégager les quelques caractères généraux pouvant définir l'architecture de la contrée étudiée. Il est autrement difficile de réunir des points communs caractérisant l'architecture hennuyère depuis le début de l'époque gothique jusqu'à la fin du XVe siècle.

D'abord les monuments sont rares, et les plus importants d'entre eux ne nous ont laissé que des vestiges. De plus, les quelques grandes abbayes dont nous avons rencontré les ruines furent édifiées par des communautés qui apportaient chacune un esprit architectural différent. A Aulne et à Cambron, ce sont les Cisterciens qui bâtissent suivant la règle austère de leur ordre. A Bonne-Espérance, les Prémontrés, faisant vraisemblablement appel à des maîtres d'œuvre étrangers, érigent une vaste abbatiale dans un style français extrêmement pur. En dehors des constructions monastiques, nous nous trouvons de même en présence de tendances variées. A Lessines, au XIVe siècle, le chœur subira l'influence de l'architecture tournaisienne. A Mons, au XVe, l'imposante collégiale Sainte-Waudru sera une œuvre d'importation, nettement brabançonne jusque dans ses détails. Et ailleurs ce ne sont que d'humbles églises rurales, archaïsantes et frustes. Nous n'en trouverons du reste que quelques-unes remontant au XIIIe siècle. Le XIVe siècle ne produira presque rien, ni le XVe, à part le chœur et le transept de la collégiale de Mons.

Où trouver une unité de style dans ces quelques exemples influencés de façon si diverse? Nous ne pourrons donc pas définir les caractères stylistiques de l'architecture hennuyère au cours de ces trois siècles. Néanmoins, reprenons, en les groupant, les principales particularités et les caractères généraux des édifices que nous venons d'étudier.

Situation et orientation des églises

Comme les églises romanes, les églises gothiques sont orientées. La seule exception à cette règle fut rencontrée à Deux-Acren où la tour du XIIIe siècle se trouvait, à l'origine, en façade d'une église occidentée, mais celle-ci était peut-être romane.

Les églises paroissiales se situent normalement au centre des agglomérations, sur un terrain qui les met à l'abri des inondations.

Les grandes abbayes s'élèvent dans des sites agrestes et solitaires; comme pour tant d'autres, c'est le cas pour les grandes abbayes gothiques du Hainaut : Aulne, Cambron, Bonne-Espérance.

Plan

Au XIIIe siècle, les églises rurales conservent la préférence pour le chevet plat (Familleureux, Saint-Vaast, Horrues). Même une église de petite ville, comme celle de Chimay, adopte le chevet plat influencé ici par l'architecture du pays de Laon. Mais au XIVe siècle le chevet polygonal est généralisé (Deux-Acren, Lessines, Ath).

C'est par exception que de petites églises rurales ne présentent qu'une seule nef (Saint-Vaast); d'ordinaire, elles sont bordées de bas-côtés et une tour se dresse en façade.

Parmi les édifices que nous avons étudiés, il se trouve quelques plans exceptionnels. L'abbatiale d'Aulne a un plan cistercien caractérisé par la longueur de la nef et par un transept comportant des bas-côtés de part et d'autre (1). Le chœur polygonal date du XVIe siècle dans sa forme actuelle, mais des fouilles ont montré que cette forme du chevet à cinq pans était également celle du plan originel (2). Nous n'avons donc pas ici le chœur cistercien à chevet plat de Fontenay, de Citeaux, d'Orval ou de Villers (dans sa conception primitive), ni le chevet cistercien à chapelles rayonnantes de Clairvaux ou de Pontigny.

Le plan de Bonne-Espérance relève directement de l'architecture gothique française pleinement développée : chœur à déambulatoire et collerette de chapelles, transept flanqué de bas-côtés de part et d'autre, nef avec collatéraux, deux tours en façade. Il s'agit là d'une œuvre importée chez nous par des maîtres ayant œuvré sur le chantier des grandes cathédrales.

Ce même plan développé du gothique classique, nous le retrouverons à Sainte-Waudru de Mons, où il nous vient par l'intermédiaire de l'école brabançonne. Il atteint ici à une rigueur géométrique et tout académique d'où résulte inévitablement une certaine sécheresse. En façade se dresse la tour occidentale, unique, puissamment membrée, suivant une formule particulière au gothique brabançon.

Matériaux

Presque toujours, on eut recours à des matériaux locaux, pour les grosses maçonneries surtout. Au XIIIe et au XIVe siècle, celles-ci sont presque toujours en moellons. Les pierres à tailler et à décorer se trou-

(1) Rappelons que le bas-côté occidental du croisillon nord a été supprimé lors de l'agrandissement du cloître.

(2) Le chevet cistercien à cinq pans semble être typiquement belge.

vent aussi dans la région. Au début du XIIIe siècle, lorsqu'on entama les travaux de l'abbatiale d'Aulne, on emploie un grès local, extrêmement dur, de teinte brun clair. On le réservait pour les bases, les fûts et les chapiteaux. Mais après un essai infructueux que nous pouvons encore constater (1), on se servit d'une pierre calcaire, locale également, qui se laissait plus aisément travailler.

Le calcaire dévonien de la Sambre trouve son emploi courant à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle. Nous le rencontrons à Aulne, à Bonne-Espérance et ailleurs.

Le calcaire bleu, d'une contexture à peu près semblable au précédent, est employé à Cambron où l'on s'en sert concurremment à une pierre meulière que nous avons rencontrée aux fûts monolithes du cellier.

Dans la région de Binche et de Mons, les parements sont généralement traités en grès de Bray qui donne des assises régulières, avec un appareil d'un format se rapprochant du carré. Notons qu'au XIIIe siècle, cette pierre de Bray s'exportait assez loin. C'est ainsi qu'elle fut employée pour la construction de la porte occidentale des halles d'Ypres. Un compte de 1286 le précise (2).

Dans la partie occidentale de la région étudiée, nous rencontrons couramment la pierre de Tournai. On la réserve notamment pour les encadrements de portes et de fenêtres, pour les remplages, les arcades, les nervures des voûtes et surtout pour les colonnes avec leurs bases et leurs chapiteaux. Ces éléments étaient façonnés en carrière. Et c'est ainsi que les carrières tournaisiennes répandent dans le nord-ouest du Hainaut des formes particulières au groupe scaldien. (Exemples : Grosage, Roucourt, Frasnes-lez-Buissenal, etc.). Le chœur de Lessines est tournaisien, non seulement par sa conception architecturale, mais aussi par la provenance de ses pierres.

A partir du XIVe siècle les carrières d'Ecaussinnes et de Soignies répandent le « petit granit », pierre bleue extrêmement résistante et d'un travail facile. Cette pierre jouira d'une vogue considérable dès ce moment. Au XVe siècle déjà on l'exporte jusqu'à Diest pour la construction du porche de Saint-Sulpice. A Sainte-Waudru de Mons, tous les éléments moulurés sont en petit granit.

Nous avons vu précédemment que l'appareil par assises horizontales, de même que l'appareil régulier des claveaux n'apparaissent que tardivement dans le courant du XIIe siècle. La tradition du moellonnage reste vivace durant toute l'époque gothique, mais pour les murs seulement. La taille régulière des pierres est adoptée normalement pour les

(1) Il s'agit notamment de cette colonne dont nous avons parlé plus haut (p. 276) et qui passa pour romane en raison de sa facture grossière. Notons que ce même grès a été employé à l'ancienne église de Jumet-Heigne (cf. p. 194).

(2) « C'est chou ke Jehans Bruns a donné pour estophe pour faire les noveles hales... pour x l v j^m i i j^c pesant en pierre de Bray amené de Bray en Haynnau à Ypre ». Cité par J. J. Lambim, *Mémoire sur la halle d'Ypres*, Ypres 1836, et repris par Th. Lejeune, *Histoire des Estinnes*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XV, 1878, p. 59.

encadrements des baies, pour les arcades et pour tous les éléments architectoniques. Seuls les édifices importants (Aulne, Bonne-Espérance, etc.) ont leurs parements extérieurs faits d'un appareil régulier. Le parement extérieur est toujours réalisé en moellons. Seul un édifice très soigné comme Sainte-Waudru de Mons présente un parement intérieur fait d'assises horizontales. Les parements intérieurs en moellons reçoivent un enduit qui les recouvre entièrement.

Le mortier se compose normalement de sable et de chaux, mais il ne semble pas qu'on recherche autant qu'auparavant d'adjoindre au mélange la pierre moulue qui donnait au mortier roman la dureté de la roche.

Structure

Au XIIIe siècle, la structure de certaines églises gothiques de nos campagnes ne diffère pas de la structure romane. Les masses se tassent lourdement sur de massifs piliers carrés, tandis qu'un lourd plafond de chêne règne sur les nefs. Les cryptes ont disparu, de même que les tribunes qui couvraient les collatéraux des grandes églises romanes.

La tour de croisée rencontrée à l'époque romane dans la région hennuyère soumise à l'influence scaldienne est supplantée par la tour occidentale, qui est de règle partout. Dans les campagnes, cette tour a la simplicité des vieux clochers romans que ne souligne aucun contrefort.

Mais à Soignies, nous trouvons dès le XIIIe siècle, une formule qui conférera une silhouette particulière à un groupe de tours hennuyères; cette silhouette se caractérise par la présence de tourelles qui prennent naissance au sommet des contreforts et qui soulignent les angles de la flèche par quatre toitures en poivrière.

Quelques églises se classaient par leurs proportions en dehors du groupe des édifices ruraux. C'étaient les abbatiales d'Aulne et de Bonne-Espérance, ainsi que Sainte-Waudru de Mons. Ces trois édifices sont les seuls où nous pouvons constater que les voûtes étaient contrebutées par des arcs-boutants (1). C'est assez dire la pauvreté de l'architecture hennuyère au cours de ces quelques siècles.

Rappelons aussi que ces édifices étaient parmi les rares à être voûtés entièrement. Au XIIIe siècle le berceau lambrissé jouissait d'une certaine vogue due à la proximité de Tournai qui l'affectionnait particulièrement. On voit d'abord apparaître le demi-berceau lambrissé sur les bas-côtés, la nef maintenant la tradition du plafond. Peu à peu le berceau règne sur le chœur (Familleureux), et sur la nef. Le plus bel exemple du XIIIe siècle qui nous soit conservé est celui de l'église Saint-Géry à Braine-le-Comte; mais des voûtes d'ogives fort tardives (XVIIIe

(1) Peut-être en était-il de même à Cambron ; mais aucun témoin ne nous permet de l'affirmer.

siècle) ont dissimulé la belle charpente lambrissée qui ne se voit plus qu'à hauteur des combles.

Les voûtes sur croisée d'ogives sont assez lourdes, surtout au XIIIe siècle. Au cellier de Cambron nous trouvons des nervures simplement épannelées. A l'abbatiale de Cambron, nous rencontrons des nervures en terre cuite, du XIIIe siècle, exemple unique à notre connaissance. La voûte gothique se construit toujours sur simple croisée. Les voûtains de briques n'apparaissent pas avant le XVe siècle.

Fig. 178. — **Grosage : Pilier de la nef.**

Dans certains cas les charpentes conserveront jusqu'au XVIe siècle le système roman des chevrons formant fermes. Mais on verra apparaître les liens longitudinaux et, tout d'abord, une sous-faitière, puis une faitière. On finira par étrésillonner ces deux éléments longitudinaux au moyen de croix de saint André. A Sainte-Waudru de Mons la traditionnelle formule des chevrons formant fermes sera maintenue au XVe et au XVIe siècle. Mais les fermettes reposent alors sur une puissante épine constituée par une série de pièces longitudinales (faitière et plusieurs sous-faitières) reliées entre elles par des croix de Saint-André et soutenues par des poinçons-poteaux portés sur de forts entraits.

Supports

Une des premières églises rurales de style gothique, celle de Chaussée-Notre-Dame, a des piliers de section carrée suivant la tradition romane. A Roucourt, à Grosage, à Frasnes-lez-Buissenal, les piliers du XIIIe siècle sont nettement gothiques. Cela provient surtout du fait qu'avec leurs bases et leurs chapiteaux à crochets, ils sont issus des carrières tournaisiennes où ils ont été façonnés suivant le type scaldien.

Même dans les grandes abbatiales, le pilier reste monostyle. Pour Aulne il convient de signaler la particularité d'une alternance de sou-

tiens de section circulaire et de soutiens de section octogonale. A Sainte-Waudru de Mons, l'influence brabançonne nous donne le pilier prismatique, sans chapiteau, dont la section traduit la retombée des arcades et celle des nervures des voûtes. Ce sera là une exception, car, comme partout en Belgique, le Hainaut restera fidèle à la colonne.

Portes et fenêtres

Les plus anciennes portes sont d'inspiration romane. Ainsi à Cambron, la porte conservée près de la tour de l'ancienne abbatiale présente un tympan semi-circulaire, en pierre, encadré d'un ressaut formé d'un arc appareillé. Les montants se composaient d'une colonnette dressée dans l'angle d'un ressaut, appuyée sur une base à scotie fort déprimée et couronnée d'un chapiteau à crochets.

A Lobbes, les deux portes occidentales, celle de la tour et celle du porche, dataient du XIIIe siècle. Le restaurateur les a sacrifiées en vertu d'un principe d'unité de style que nous n'admettons plus aujourd'hui. Ces portes étaient ornées de colonnettes surmontées de chapiteaux à crochets. Nous avons pu recueillir l'un de ceux-ci; malgré ses mutilations, il témoigne d'une grande fermeté dans la modénature, en même temps que d'une réelle élégance; les crochets étaient formés par trois feuilles de lierre. Cette même élégance des portes gothiques, nous la retrouvons à Aulne et à Bonne-Espérance. A Aulne tout d'abord, aux deux portes donnant accès du cloître dans l'église et à celle qui s'ouvre entre l'ancienne salle capitulaire et le croisillon nord du transept. Toutes trois étaient décorées d'élégantes colonnettes surmontées de chapiteaux aux crochets épanouis en feuillage. Seules, les deux premières avaient un tympan, d'une part un tympan trilobé, d'autre part un tympan plat, monolithe. A Bonne-Espérance, un fragment de la porte du croisillon septentrional atteste un art d'une suprême élégance; la mouluration est fine et nerveuse. Ces mêmes qualités se retrouvent à la porte du cloître vers l'église; elle nous est entièrement conservée dans ses sveltes proportions primitives, avec son arc assez aigu décoré de redents peu prononcés qui annoncent déjà le style du XIVe siècle.

Il ne nous reste aucune porte des XIVe et XVe siècles digne d'attirer notre attention. Les trois portails de Sainte-Waudru appartiennent au XVIe siècle. Leur style répond, comme tout l'ensemble du monument, aux principes de l'école brabançonne. Ces trois portes ont un tympan, alors que le groupe hennuyer du XVIe siècle donnera nettement sa préférence aux portes sans tympan. Un porche devait compléter la façade méridionale du transept de Sainte-Waudru; les amorces témoignent de cette intention.

Les églises rurales sont généralement éclairées par de simples baies en arc aigu. Les baies romanes présentaient un large ébrasement vers l'intérieur, la vitrerie étant reportée vers la face extérieure des murs. Avec l'époque gothique la vitrerie se place davantage vers l'intérieur, laissant place pour un ébrasement extérieur. Ce principe se généralise, du reste, dans tout l'Occident. C'est par exception que nous trouvons

des fenêtres hautes terminées en segment de cercle (Vergnies, XIIIe siècle). Les édifices plus importants ont des fenêtres divisées en plusieurs lumières par des meneaux de pierre. Dans le tympan des fenêtres, ces meneaux s'épanouissent en résille. En raison de leur fragilité, ces fines dentelures de pierre n'ont pu parvenir jusqu'à nous qu'en nombre fort limité. A tel point que nous ne pourrons citer que deux exemples du XIIIe siècle. D'abord celui que Cloquet a pu reconstituer d'après les débris subsistants au transept d'Aulne. Ici, les formes sont encore lourdes et c'est un tympan ajouré d'un quadrilobe plutôt qu'une résille proprement dite qui surmonte les deux lumières de la fenêtre. Le second exemple nous est offert par l'une des fenêtres du chevet à la chapelle castrale de Fontaine-l'Evêque. Il s'agit ici d'un élégant remplage à redents. Le chœur de Lessines nous offre un exemplaire authentique de remplage du XIVe siècle, à la fenêtre axiale du chevet. Les deux divisions de la fenêtre se terminent par un arc aigu à redents, tandis qu'un cercle à quatre redents occupe le tympan. Les redents restent peu dégagés suivant la formule de l'époque dans nos régions.

Pour le XVe siècle, nous signalerons les magnifiques verrières du chœur de Sainte-Waudru à Mons, complétées au XVIe siècle, et d'après la même formule, par celles du transept et de la nef. Les meneaux s'épanouissent en rosaces, en soufflets et en mouchettes selon un tracé d'ensemble qui respecte l'esprit du style rayonnant. Comme tous les autres éléments de l'édifice, les fenêtres de Sainte-Waudru conservent la tradition du gothique classique.

Décoration

L'ornementation des églises gothiques du sud-ouest de la Belgique se réduit au décor architectonique. La place de la sculpture et de la peinture est, pour ainsi dire, nulle.

La mouluration des bases suivra l'évolution normale de la modénature gothique. Le XIIIe siècle adoptera le profil en tore déprimé avec scotie profonde (colonnettes des portes à Aulne et à Bonne-Espérance). Au XIVe siècle, la scotie disparaît, laissant subsister les deux tores superposés, séparés par un onglet; le tore inférieur est plus large et plus saillant que le tore supérieur (Chièvres). Au XVe siècle, la base des supports est souvent constituée par deux moulures superposées, en chanfrein, cavet et doucine : la moulure supérieure est circulaire comme le support; la moulure inférieure, octogonale comme le socle; une petite assise de section octogonale les sépare. Ce type qui sera courant au XVIe siècle, est adopté dès la construction des plus anciennes parties de Sainte-Waudru de Mons.

Le chapiteau du XIIIe siècle s'orne généralement de crochets. A l'abbatiale d'Aulne, l'austérité cistercienne a toutefois, pour un certain groupe de chapiteaux, remplacé ces crochets par un simple décor de feuilles lancéolées. Le cloître de Bonne-Espérance nous offre une infinie variété de types allant du chapiteau à crochets au chapiteau décoré d'un feuillage refouillé. Dès le XVe siècle, les préférences vont au cha-

piteau garni uniquement de moulures; cette formule conservera dorénavant la faveur des constructeurs hennuyers.

Le profil des arcades reste sobre au point que la mouluration la plus riche consistera à souligner d'un tore chacune des arêtes.

Les voûtes ne se compliquent jamais en réseau de nervures. La croisée du transept de Sainte-Waudru à Mons, couverte d'une voûte en étoile, demeure une exception. Partout ailleurs règne la croisée d'ogives, simple, rationnelle. Les clefs des voûtes sont rarement décorées; on rencontre cependant l'un ou l'autre exemple de motif extrêmement sobre; parfois l'agneau pascal orne la clef du chevet. A Sainte-Waudru de Mons, la clef centrale du réseau en étoile de la croisée est décorée de la représentation du Sauveur; sur les quatre autres clefs de cette même voûte, on a peint le symbole des évangélistes; mais cette décoration appartient déjà au XVIe siècle.

La sculpture monumentale est inexistante. Tout au plus, peut-on citer quelques consoles à personnages au chevet de Sainte-Waudru de Mons.

Tout ceci démontre la simplicité de l'architecture gothique dans le sud-ouest de la Belgique. Sainte-Waudru de Mons est le seul édifice qui se pare de quelques éléments décoratifs. Mais à Sainte-Waudru, le parti architectural se suffit à lui-même pour créer un ensemble d'une rare splendeur. En effet, les éléments de la structure, les vastes remplages des fenêtres et du triforium, la mouluration nerveuse des supports et des arcades répondent tout autant à un programme décoratif qu'à des besoins purement architecturaux. Une telle réussite n'a rien d'hennuyer, nous l'avons dit. Mons la doit à l'expansion de la prestigieuse école brabançonne.

CHAPITRE VI

CONSIDÉRATIONS SUR L'ARCHITECTURE GOTHIQUE DES XIIIe, XIVe ET XVe SIÈCLES DANS LE SUD-OUEST DE LA BELGIQUE

La conclusion à tirer de ces trois siècles gothiques ne sera pas bien longue. Nous venons de souligner, en effet, l'extrême pauvreté de l'architecture hennuyère durant cette période. Cela tient, rappelons-le, à l'économie du Hainaut qui est une terre agreste, sans villes importantes, sans voies de communications, et, partant, sans échanges. Le sol couvert de bois, de pâturages et de moissons, nourrit une population essentiellement rurale. Aussi, l'architecture qui s'y déploiera sera-t-elle campagnarde et toute simple.

Dans de petites villes, sans débouché commercial, comme Mons ou Valenciennes, on ne verra s'élever aucune construction gothique de quelque importance avant la fin du XVe siècle.

Quant aux abbayes, nous avons vu que la solitude des plateaux et des vallées du Hainaut en avait favorisé l'éclosion. Mais la plupart d'entre elles sont nées au VIIe siècle, puis à l'époque romane, si bien que le XIIIe siècle n'eut l'occasion de n'en élever que quelques-unes.

Ces quelques points montrent à suffisance les causes de la pauvreté de la contrée en monuments gothiques antérieurs au XVIe siècle.

A cette carence s'ajoutent les malheurs des temps; ils ont ruiné les rares constructions de l'époque qui, comme les abbatiales d'Aulne, de Cambron et de Bonne-Espérance, eussent pu figurer dignement parmi les plus imposantes créations de notre patrimoine artistique. Toutes trois remontaient au XIIIe siècle; mais il ne nous en reste de cette époque que d'insignifiants vestiges.

Il y a encore un autre aspect de cette pauvreté. Eloigné des grandes voies naturelles, le sud-ouest de la Belgique n'a pu profiter, comme d'autres régions, des apports artistiques que canalisaient tout naturellement les vallées de la Meuse et de l'Escaut. Faute d'un programme de réalisation, il n'a pu être touché non plus par l'influence du Brabant qui, dès le XIVe siècle et à la faveur d'une puissante économie urbaine, créait une véritable école d'architecture. Seule Sainte-Waudru de Mons relèvera de cette école brabançonne et en fournira même un des exemplaires les plus accomplis; mais son cas restera exceptionnel.

Le Hainaut belge, contrée solitaire, couverte par la forêt charbon-

nière que trouaient de vastes et opulentes clairières, reste, du point de vue artistique, un angle mort — un *no man's land* pour employer une expression actuelle — entre les foyers de rayonnement qui, de la Meuse, de l'Escaut et des villes brabançonnes, convergeaient leurs feux sur toute l'étendue du pays.

Quelques formules scaldiennes touchent la partie occidentale de la région étudiée. C'est ainsi qu'on verra, au XIIIe siècle, des chapiteaux à crochets, de type tournaisien, à Frasnes-lez-Buissenal, à Grosage, à Roucourt. Au XIVe siècle, la structure fort élémentaire du chœur de Lessines sera tournaisienne, mais sans particularités bien attachantes. L'influence mosane se fait fort peu sentir. On ne peut guère la signaler qu'à Bonne-Espérance à l'un des chapiteaux de colonnettes de l'abbatiale et, au cloître, à l'un ou l'autre culot de retombée des nervures. Mons mis à part, l'influence brabançonne n'est décelée que dans l'extrême nord du Hainaut, aux confins de l'ancien duché de Brabant; le porche d'Enghien est le seul exemple qui mérite d'être cité. Chose assez curieuse, alors que la zone d'influence de l'école brabançonne s'étend très largement au XVe siècle, elle ne déborde pas, vers le sud, la frontière du duché. Sainte-Waudru de Mons sera, au cœur du Hainaut, une création des plus remarquables de l'architecture du Brabant; mais il faut la considérer comme une œuvre d'exportation, comme un exemple isolé dans une région étrangère à l'influence normale de l'art brabançon.

A côté de ces faibles apports locaux de groupes belges, nous constatons de-ci de-là l'influence de régions françaises qui, très tôt, ont développé les principes de la construction gothique. C'est ainsi que le chœur de Chimay relève de l'architecture du pays de Laon-Soissons.

L'abbatiale de Bonne-Espérance semble avoir été conçue et réalisée par des maîtres qui avaient travaillé sur les chantiers dans de grandes églises françaises. L'abbatiale d'Aulne ne doit rien, comme beaucoup d'autres constructions cisterciennes, à l'architecture bourguignonne. C'est une application volontairement impersonnelle de la logique constructive du gothique français.

Ainsi la région hennuyère ne subit, durant ces trois siècles gothiques, que fort peu d'influences et celles-ci n'ont rien de bien défini. Peut-être en eût-il été autrement si elle avait eu à réaliser un vaste programme de construction. Mais la contrée est peu active, et, à part quelques abbatiales, elle n'élève que d'humbles églises de campagne dont le plan et la structure se limitent aux seuls éléments indispensables. Elle ne trouve donc pas l'occasion de créer un style personnel, ni même de s'abandonner à l'un ou l'autre courant artistique. Pauvre en monuments, le Hainaut est, fatalement, pauvre dans son esprit créateur; les circonstances excluent toute possibilité de le voir adopter des partis architecturaux ou décoratifs qui définissent le visage artistique d'une région.

Il faudra attendre la fin du XVe et surtout le XVIe siècle pour voir l'architecture du sud-ouest de la Belgique affirmer une certaine individualité. Les nécessités apporteront alors une commande abondante. Ce ne seront, une fois de plus, que de modestes églises rurales, mais elles s'élèveront en grand nombre dans une note personnelle et

nettement locale. C'est seulement alors, grâce à des procédés simples et logiques, mais répétés à travers toute une vaste contrée, que se créera un nouveau groupe architectural nettement délimité. Le Hainaut, trouvant ainsi une formule qui lui est propre, inscrira dans la géographie artistique du pays de nouvelles divisions. Il faudra en effet faire place maintenant, à côté des anciens groupes de la Meuse, de l'Escaut et du Brabant, à un groupe qui ne pourrait être mieux défini que sous le nom de *groupe hennuyer* puisqu'il s'étend, en fait, à tout l'ancien comté de Hainaut.

Ce sera l'objet du deuxième volume de cet ouvrage.

INDEX DES MONUMENTS DE LA RÉGION ÉTUDIÉE

ANDERLUES, 217, 226.
ANTOING, ancienne église, 223, 230.
ATH, Saint-Julien, 313-315, 336.
AUBECHIES, 170-173, 226, 229, 230, 233, 234, 237.
AULNE, 222, 227, 228, 235, 273-280, 335, 343.

BASSILLY, 222.
BINCHE, Saint-Ursmer, 213-219, 226, 234, 235.
BLATON, 174-177, 226, 227, 230, 231, 233, 234, 237, 295.
BONNE-ESPÉRANCE, ancienne abbaye, 281-291, 335-344.
BRAINE-LE-COMTE, Saint-Géry, 226, 305-306, 339.

CAMBRON, ancienne abbaye, 269-272, 335-340, 343.
CAMBRON-CASTEAU, 296-297.
CHAUSSÉE-NOTRE-DAME, 255-260, 339.
CHIÈVRES, église, 312-314, 341.
CHIÈVRES, Chapelle de la Ladrerie, 212, 226, 232, 234, 251.
CHIÈVRES, Chapelle Saint-Jean, 209-211, 226, 232.
CHIMAY, chœur, 265-268, 344.
CORDES, 133, 226, 232.
COUILLET, Saint-Laurent, 133, 214, 226-228, 232.

DEUX-ACREN, 299, 310-312, 335, 336.
DONSTIENNE, 235.

ELOUGES, ancienne église du Monceau, 223-224.

ENGHIEN, église Saint-Nicolas, 334, 344.
ENSIES, 222.
EPINOIS, 219-220, 226, 234.
ESTINNES-AU-VAL, 178-180, 226, 229.
EUGIES, 222.

FAMILLEUREUX, 251-252, 336, 338.
FLEURUS, 221, 226.
FLOBECQ, 221, 226, 304.
FONTAINE-L'EVÊQUE, chapelle du château, 292-294, 341.
FOURBECHIES, 304.
FRASNES-LEZ-BUISSENAL, 305, 337, 339.
FRASNES-LEZ-GOSSELIES, chapelle Notre-Dame-du-Roux, 181-184, 226, 231, 233, 234.

GERPINNES, 214-215, 225-227.
GROSAGE, 295-296, 337, 339.

HELLEBECQ, 208, 226.
HENNUYÈRES, 219, 226.
HÉRINNES, 298.
HORRUES, 185-188, 226, 230, 232, 233, 261-264, 336.
HOVES, 189-190, 226, 227, 334.

JUMET, chapelle de Heigne, 191-198, 226-232.

LANDELIES, 202.
LEERNES, 234.
LESSINES, église Saint-Pierre, 199-203, 226, 229, 230, 232, 233, 309-310, 335, 336, 337, 341.
LEUGNIES, 303.
LEVAL-CHAUDEVILLE, 208, 226, 232.
LIBERCHIES, 102.
LOBBES, ancienne abbatiale, 104, 105, 111-114, 156.
LOBBES, Saint-Ursmer, 104, 109, 110, 115-132, 157-169, 225-235, 340.

MARCINELLE, Saint-Martin, 213, 225, 226-228.
MARCQ, 217, 226, 228.
MAULDE, 222.
MAURAGE, 202.
MERBES-LE-CHATEAU, 285.
MONS, chapelle du château, 209, 226, 235.
MONS, Sainte-Waudru, 231, 319-334, 335-344.
MONTIGNY-LE-TILLEUL, 202.
MORLANWELZ, ancienne abbaye de l'Olive, 306-307.

NALINNES, 221, 226.

PAPIGNIES, 222, 232.
PÉRONNES-LEZ-BINCHE, 204-207, 226, 227, 232.
PETIT-ENGHIEN, 302.
PONT-DE-LOUP, ancienne église, 216-217, 226, 228, 230.

ROUCOURT, 295-296, 337, 339.

SAINT-VAAST, 253-254, 336.
SOIGNIES, chapelle du cimetière, 209.
SOIGNIES, Saint-Vincent, 141-155, 226-234, 237, 299-302, 338.
STEENKERQUE, 222.
STRÉPY, 220-221, 225.

THIEULAIN, 222.
TRAZEGNIES, 304.

VERGNIES, 133, 303, 341.
VIESVILLE, 225.

WANNEBECQ, 208, 226.
WASMES, 219, 226.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES ILLUSTRATIONS

(Les chiffres renvoient aux numéros des figures)

CARTES

Fig. 1 — Position géographique de la région étudiée.
Fig. 2 — Position géographique des édifices préromans et romans.
Fig. 106 — Carte des églises des XIIIe, XIVe et XVe siècles dans la région étudiée.

***

Fig. 100. — ANDERLUES : Tour de l'ancienne église.
Fig. 167. — ATH : Eglise Saint Julien. Chevet.
Fig. 44. — AUBECHIES : Eglise Saint-Géry. Vue extérieure.
Fig. 45. — AUBECHIES : Église Saint-Géry. Plan terrier. État actuel.
Fig. 46. — AUBECHIES : Église Saint-Géry. Vue intérieure.
Fig. 47. — AUBECHIES : Église Saint-Géry. Restitution de l'église romane telle qu'elle fut projetée au XIe siècle. Plan.
Fig. 48. — AUBECHIES : Église Saint-Géry. Restitution de l'église romane telle qu'elle fut projetée au XIe siècle. Coupe.
Fig. 49. — AUBECHIES : Eglise Saint-Géry. Restitution de l'église romane telle qu'elle fut projetée au XIe siècle. Façade sud.
Fig. 125. — AULNE : L'abbaye vers 1750.
Fig. 126. — AULNE : Église abbatiale. Plan.
Fig. 127. — AULNE : Église abbatiale. Coupe transversale. Restitution de l'état du XIIIe siècle.
Fig. 128. — AULNE : Ancienne église abbatiale. Chapiteau de la première campagne de travaux.
Fig. 129. — AULNE : Église abbatiale. Première travée du bas-côté sud, reconstituée par Cloquet.
Fig. 130. — AULNE : Église abbatiale. Voûte reconstituée de la première travée du bas-côté sud.
Fig. 131. — AULNE : Église abbatiale. Coupe longitudinale. Restitution de l'état du XVIe siècle.
Fig. 132. — AULNE : Église abbatiale. Restitution de la façade sud au XVIe siècle.
Fig. 133. — AULNE : Porte entre le cloître et l'église abbatiale. (Angle sud-ouest du cloître).
Fig. 134. — AULNE : Porte entre le cloître et l'église abbatiale (Angle sud-est du cloître).
Fig. 135. — AULNE : Porte entre le croisillon nord et la salle capitulaire.
Fig. 101. — BINCHE : Église Saint-Ursmer. Tour.
Fig. 50. — BLATON : Église de Tous-les-Saints. Vue extérieure.
Fig. 51. — BLATON : Église. Plan.
Fig. 52. — BLATON : Église. Vue intérieure.
Fig. 53. — BLATON : Église. Coupe. Etat actuel.
Fig. 54. — BLATON : Église. Coupe. État au XIIIe siècle.
Fig. 55. — BLATON : Charpente à chevrons-fermes de la nef. Type I.
Fig. 56. — BLATON : Charpente à chevrons-fermes de la nef. Type II.
Fig. 57. — BLATON : Chapiteau de la nef.

Fig. 136. — Bonne-Espérance : Plan de l'abbatiale du XIIIe siècle.
Fig. 137. — Bonne-Espérance : Coupe de l'abbatiale du XIIIe siècle.
Fig. 138. — Bonne-Espérance : Église actuelle.
Fig. 139. — Bonne-Espérance : Aile orientale du cloître.
Fig. 140. — Bonne-Espérance : Voûtes du prolongement de l'aile nord du cloître.
Fig. 141. — Bonne-Espérance : Porte entre le cloître et l'église.
Fig. 142. — Bonne-Espérance : Culots du cloître.
Fig. 143. — Bonne-Espérance : Ancienne salle capitulaire.
Fig. 144. — Bonne-Espérance : Culots du cloître.
Fig. 145. — Bonne-Espérance : Culot du cloître.
Fig. 159. — Braine-le-Comte : Coupes sur l'église.
1° État au XIIIe siècle. 2° État actuel.
Fig. 160. — Braine-le-Comte : Charpente de la nef.
Fig. 121. — Cambron : Ancienne abbaye. Une porte du XIIIe siècle.
Fig. 122. — Cambron : Cellier de l'ancienne abbaye. Vue intérieure.
Fig. 123. — Cambron : Cellier de l'ancienne abbaye. Plan et coupe.
Fig. 124. — Cambron : Cellier de l'ancienne abbaye. Chapiteau.
Fig. 150. — Cambron-Casteau : Eglise. Vue extérieure.
Fig. 109. — Chaussée-Notre-Dame : Église. Plan.
Fig. 110. — Chaussée-Notre-Dame : Église. Vue extérieure.
Fig. 111. — Chaussée-Notre-Dame : Eglise. Nef.
Fig. 112. — Chaussée-Notre-Dame : Église. Coupe.
Fig. 113. — Chaussée-Notre-Dame : Eglise. Chevet.
Fig. 114. — Chaussée-Notre-Dame : Charpente de la nef.
Fig. 92. — Chièvres : Chapelle Saint-Jean. État avant la restauration de 1935.
Fig. 93. — Chièvres : Chapelle Saint-Jean. Chevet avant le bombardement de 1944
Fig. 94. — Chièvres : Chapelle de la Ladrerie. Vue extérieure.
Fig. 166. — Chièvres : Église Saint-Martin. Vue extérieure.
Fig. 118. — Chimay : Église des SS. Pierre et Paul. Chœur. Vue extérieure.
Fig. 119. — Chimay : Église des SS. Pierre et Paul. Plan.
Fig. 120. — Chimay : Église des SS. Pierre et Paul. Chœur. Vue intérieure.
Fig. 89. — Cordes : Église. Vue extérieure.
Fig. 36. — Couillet : Église Saint-Laurent. Tour.
Fig. 163. — Deux-Acren : Église Saint-Martin. Vue extérieure.
Fig. 164. — Deux-Acren : Église Saint-Martin. Plan.
Fig. 165. — Deux-Acren : Église Saint-Martin. Vue intérieure.
Fig. 104. — Elouges : Ancienne église du Monceau. Façade d'après un ancien dessin.
Fig. 102. — Épinois : Tour de l'église.
Fig. 58. — Estinnes-au-Val : Église Saint-Martin. Vue extérieure.
Fig. 59. — Estinnes-au-Val : Église Saint-Martin. Plan.
Fig. 146. — Fontaine-l'Évêque : Château et chapelle castrale.
Fig. 147. — Fontaine-l'Évêque : Chapelle castrale. Chœur.
Fig. 148. — Fontaine-l'Évêque : Chapelle castrale. Voûte de la première travée.
Fig. 158. — Fourbechies : Chevet de l'église.
Fig. 60. — Frasnes-lez-Gosselies : Chapelle Notre-Dame-du-Roux. Vue extérieure.
Fig. 61. — Frasnes-lez-Gosselies : Chapelle Notre-Dame-du-Roux :
1° Coupe de l'état primitif ;
2° Plan de l'état primitif ;
3° Plan de l'état actuel.
Fig. 62. — Frasnes-lez-Gosselies : Chapelle Notre-Dame-du-Roux. Chœur.
Fig. 63. — Frasnes-lez-Gosselies : Chapelle Notre-Dame-du-Roux. Détail du chœur.

Fig. 97. — Gerpinnes : Église Sainte-Rolende. Tour.
Fig. 149. — Grosage : La nef.
Fig. 178. — Grosage : Pilier de la nef.
Fig. 151. — Hérinnes : Tour de l'église.
Fig. 152. — Hérinnes : Plan de l'église.
Fig. 64. — Horrues : Église Saint-Martin. Vue intérieure.
Fig. 65. — Horrues : Église Saint-Martin. Plan.
Fig. 66. — Horrues : Église Saint-Martin. Coupe.
Fig. 67. — Horrues : Église Saint-Martin. Charpente de la nef.
Fig. 115. — Horrues : Église Saint-Martin. Vue extérieure.
Fig. 116. — Horrues : Église Saint-Martin. Chœur.
Fig. 117. — Horrues : Église Saint-Martin. Charpente du chœur.
Fig. 68. — Hoves : Église Saint-Maurice. Vue extérieure.
Fig. 69. — Hoves : Église Saint-Maurice. État primitif et état actuel.
Fig. 70. — Jumet : Chapelle de Heigne. Vue extérieure.
Fig. 71. — Jumet : Chapelle de Heigne. Vue intérieure.
Fig. 72. — Jumet : Chapelle de Heigne. État actuel. Plan.
Fig. 73. — Jumet : Chapelle de Heigne. État actuel. Coupe.
Fig. 74. — Jumet : Chapelle de Heigne. Vue intérieure de la nef.
Fig. 75. — Jumet : Ancienne priorale de Heigne. État dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Plan.
Fig. 76. — Jumet : Ancienne priorale de Heigne. État dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Coupe.
Fig. 77. — Jumet : Ancienne priorale de Heigne. État à la fin du XIIe siècle. Plan.
Fig. 78. — Jumet : Ancienne priorale de Heigne. État à la fin du XIIe siècle. Coupe.
Fig. 79. — Lessines : Église Saint-Pierre. État après l'incendie de 1940.
Fig. 80. — Lessines : Église Saint-Pierre. Plan.
Fig. 81. — Lessines : Église Saint-Pierre. Coupe.
Fig. 82. — Lessines : Église Saint-Pierre. État à la fin du XIIe siècle. Plan.
Fig. 83. — Lessines : Église Saint-Pierre. État à la fin du XIIe siècle. Coupe.
Fig. 105. — Lessines : Charpente de la nef.
Fig. 162. — Lessines : Église Saint-Pierre. Chœur. État après l'incendie de 1940.
Fig. 156. — Leugnies : Église Saint-Martin. Plan.
Fig. 87. — Leval-Chaudeville : Église. Plan.
Fig. 3. — Lobbes : Ancienne abbaye. Église abbatiale et église Saint-Ursmer en 1744.
Fig. 4. — Lobbes : Ancienne abbaye et église Saint-Ursmer. Vue de 1769.
Fig. 3. — Lobbes : Église Saint-Ursmer. Plan. État actuel.
Fig. 6. — Lobbes : Église Saint-Ursmer. Coupe. État actuel.
Fig. 7. — Lobbes : La Sambre et l'église Saint-Ursmer. Vue de 1825.
Fig. 8. — Lobbes : Église Saint-Ursmer. Façade Sud. État actuel.
Fig. 9. — Lobbes : Église Saint-Ursmer. Façade nord.
Fig. 10. — Lobbes : Église Saint-Ursmer. Intérieur.
Fig. 11. — Lobbes : Église Saint-Ursmer. Intérieur.
Fig. 12. — Lobbes : Église Saint-Ursmer. Base des anciennes colonnes de la nef.
Fig. 13. — Lobbes : Église Saint-Ursmer. Base des colonnettes de l'avant-chœur.
Fig. 14. — Lobbes : Église Saint-Ursmer. Chapiteau qui couronnait vraisemblablement les piliers de l'avant-chœur.
Fig. 15. — Lobbes : Église Saint-Ursmer. Fouilles du bras nord du transept. Ancien niveau.
Fig. 16. — Lobbes : Église Saint-Ursmer. Traces de la toiture primitive.
Fig. 17. — Lobbes : Église Saint-Ursmer. Restitution du plan à l'époque carolingienne.

Fig. 18. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Façade nord à l'époque carolingienne.
Fig. 19. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Façade ouest à l'époque carolingienne.
Fig. 20. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Coupe de l'édifice carolingien.
Fig. 21. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Perspective de l'édifice carolingien.
Fig. 33. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Crypte.
Fig. 34 et 35. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Crypte (Plan et Coupe).
Fig. 36. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Chevet.
Fig. 37. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Plan. État à la fin du XIe siècle.
Fig. 38. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Coupe longitudinale. État à la fin du XIe siècle.
Fig. 39. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Coupe transversale. État à la fin du XIe siècle.
Fig. 40. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Restitution de l'état à la fin du XIe siècle.
Fig . 41. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Restitution de l'état à la fin du XIe siècle.
Fig. 42. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Tour.
Fig. 43. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Tour. Fenêtre du premier étage.
Fig. 43*bis*. — LOBBES : Église Saint-Ursmer. Mur méridional du chœur.
Fig. 95. — MARCINELLE : Église Saint-Martin. Tour.
Fig. 99. — MARCQ : Église Saint-Martin. Vue extérieure.
Fig. 90. — MONS : Ancienne chapelle du château des Comtes de Hainaut. Vue extérieure.
Fig. 168. — MONS : Collégiale Sainte-Waudru. Tour et façade méridionale.
Fig. 169. — MONS : Collégiale Sainte-Waudru. Façade méridionale.
Fig. 170. — MONS : Collégiale Sainte-Waudru. Plan.
Fig. 171. — MONS : Collégiale Sainte-Waudru. Vue intérieure.
Fig. 172. — MONS : Collégiale Sainte-Waudru. Coupe.
Fig. 173. — MONS : Collégiale Sainte-Waudru. Travées de la nef.
Fig. 174. — MONS : Collégiale Sainte-Waudru. Transept et chœur.
Fig. 175. — MONS : Collégiale Sainte-Waudru. Chevet.
Fig. 176. — MONS : Collégiale Sainte-Waudru. Travée intérieure de la tour.
Fig. 177. — MONS : Collégiale Sainte-Waudru. Charpente du chœur.
Fig. 161. — MORLANWELZ : Chapiteau de l'ancienne abbaye de l'Olive.
Fig. 84. — PÉRONNES-LEZ-BINCHE : Église Notre-Dame. Vue extérieure.
Fig. 85. — PÉRONNES-LEZ-BINCHE : Église Notre-Dame. Plan.
Fig. 86. — PÉRONNES-LEZ-BINCHE : Église Notre-Dame. Chevet.
Fig. 98. — PONT-DE-LOUP : Tour de l'ancienne église.
Fig. 107. — SAINT-VAAST : Église. Plan.
Fig. 108. — SAINT-VAAST : Église. Ancienne porte latérale.
Fig. 22. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Vue extérieure.
Fig. 23. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Plan terrier.
Fig. 24. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Nef.
Fig. 25. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Coupe longitudinale.
Fig. 26. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Coupe transversale.
Fig. 27. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Chevet.
Fig. 28. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Plan terrier. Etat à la fin du XIe siècle.
Fig. 29. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Charpente des croisillons sud et nord.
Fig. 30. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Charpente de la nef.

Fig. 31. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Charpente du chœur.

Fig. 32. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Nef.

Fig. 153. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Tour occidentale.

Fig. 154. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Arcade et voûte gothique de la tour occidentale.

Fig. 155. — SOIGNIES : Collégiale Saint-Vincent. Détail de l'arcade et de la voûte gothique de la tour occidentale.

Fig. 91. — SOIGNIES : Chapelle du cimetière.

Fig. 103. — STREPY : Tour de l'église.

Fig. 157. — VERGNIES : Église Saint-Martin. Partie du XIIIe siècle de la nef.

Fig. 88. — WANNEBECQ : Eglise. Vue extérieure.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 89

PREMIÈRE PARTIE

DES ORIGINES A LA FIN DE L'ÉPOQUE ROMANE

CHAPITRE I. — ROMANISATION ET PREMIÈRE CHRISTIANISATION 99

CHAPITRE II. — ÉPOQUE MÉROVINGIENNE 103

CHAPITRE III. — ÉPOQUE CAROLINGIENNE 107

Les monuments :

Lobbes. Deuxième abbatiale 111

Lobbes. Église Saint-Ursmer 115

Autres vestiges carolingiens 133

CHAPITRE IV. — ÉPOQUE ROMANE :

Cadre historique et artistique 135

CHAPITRE V. — LES MONUMENTS :

Soignies. Collégiale Saint-Vincent 141

Lobbes. Troisième abbatiale 156

Lobbes. Eglise Saint-Ursmer. Agrandissements 157

Aubechies. Église Saint-Géry 170

Blaton. Eglise de Tous-les-Saints 174

Estinnes-au-Val. Église Saint-Martin 178

Frasnes-lez-Gosselies. Ancienne priorale 181

Horrues. Église Saint-Martin 185

Hoves. Église Saint-Maurice 189

Jumet. Ancienne église Notre-Dame de Heigne 191

Lessines. Eglise Saint-Pierre 199

Péronnes-lez-Binche. Église Notre-Dame 204

Edifices à nef unique, sans tour 208

Tours romanes 213

Autres vestiges romans 222

Eglises romanes disparues 223

CHAPITRE VI. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'ARCHITECTURE ROMANE DANS LE SUD-OUEST DE LA BELGIQUE 225

Situation et orientation 225

Plan 226

Maçonneries 227

Enduits 228

Pavements 229

Structure 229

Supports 230

Arcs et arcades 231

Portes et fenêtres 232

Couverture 233

Décoration 234

CHAPITRE VII. — CONSIDÉRATIONS SUR L'ARCHITECTURE PRÉROMANE ET ROMANE DANS LE SUD-OUEST DE LA BELGIQUE 237

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉPOQUE GOTHIQUE JUSQU'A LA FIN DU XVe SIECLE

CHAPITRE I. — Cadre historique et artistique 243

CHAPITRE II. — Le XIIIe siècle :

Premières manifestations gothiques 251
Chaussée-Notre-Dame. Église Notre-Dame 255
Horrues. Église Saint-Martin. Chœur 261
Chimay. Église des SS. Pierre et Paul. Chœur 265
Cambron. Vestiges de l'ancienne abbaye 269
Aulne. Ancienne abbatiale 273
Bonne-Espérance. Ancienne abbaye 281
Fontaine-l'Evêque. Chapelle castrale 281
Quelques églises rurales 295
Quelques clochers 299
Autres vestiges 303

CHAPITRE III. — Le XIVe siècle :

Chœur de Lessines 309
Deux-Acren. Église Saint-Martin 310
Chièvres. Église Saint-Martin 312
Ath. Saint-Julien 313

CHAPITRE IV. — Le XVe siècle :

Facteurs historiques et économiques 317
Mons. Collégiale Sainte-Waudru 319
Autres œuvres hennuyères influencées par l'architecture brabançonne 334

CHAPITRE V. — Caractères généraux de l'architecture gothique dans le sud-ouest de la Belgique jusqu'à la fin du XVe siècle 335

Situation et orientation des églises 335
Plan 336
Matériaux 336
Structure 338
Supports 339
Portes et fenêtres 340
Décoration 341

CHAPITRE VI. — Considérations sur l'architecture gothique des XIIIe, XIVe et XVe siècles dans le sud-ouest de la Belgique . 343

Index des monuments de la région étudiée 346

Table alphabétique des illustrations 347

TABLE DES MATIÈRES

INHOUDSTAFEL

Baron Carton de Wiart :

La Commission royale des Monuments et des Sites 7

Eug. Dhuique :

Le rôle des ponts anciens et modernes dans l'esthétique urbaine 15

Raymond Lemaire, Jr. :

De Sint-Germanuskerk te Tienen 41

Simon Brigode :

L'architecture religieuse dans le Sud-Ouest de la Belgique. — I. Des origines à la fin du XVe siècle 85

Ce volume sort des Presses
de
l'imprimerie PUVREZ
59, avenue Fonsny
Bruxelles

Toutes les photos reproduites dans le présent volume proviennent des Archives Centrales Iconographiques d'Art National, à l'exception des clichés de l'article intitulé *Le rôle des Ponts anciens et modernes dans l'Esthétique urbaine* ainsi que des photos n°s 7, 14, 43*bis*, 62, 70, 71, 89, 96, 98, 123, 124, 128, 129, 134, 151, 161 de l'étude sur *L'Architecture Religieuse dans le Sud-Ouest de la Belgique.*